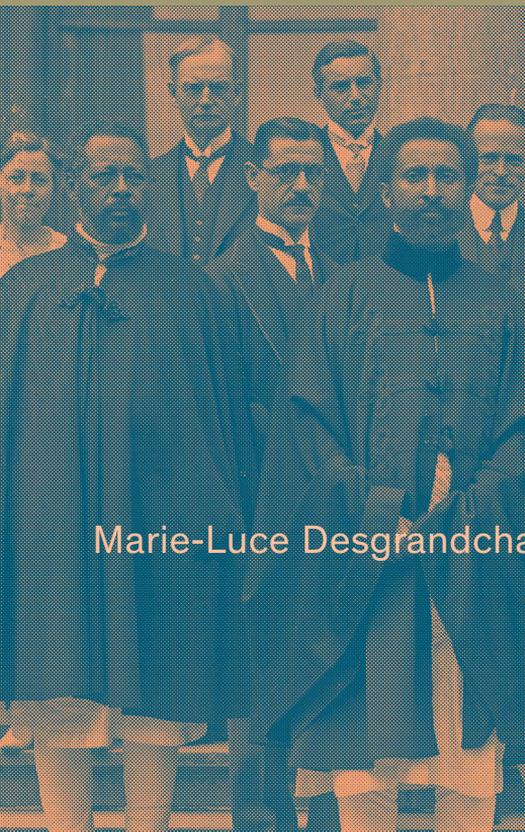


GEORG

# GENÈVE (POST) COLONIALE

Les ambivalences d'une ville suisse et internationale



Marie-Luce Desgrandchamps et Damiano Matasci (dir.)

Collection  
Maison  
de l'histoire







**Collection  
Maison  
de l'histoire**

## COLLECTION MAISON DE L'HISTOIRE

Responsable : Thierry Maurice

La présente collection est développée avec la Maison de l'histoire de l'Université de Genève, centre interfacultaire dédié à la promotion des sciences historiques. Elle a pour ambition d'élargir la présence publique de l'histoire et de valoriser les ressources critiques qu'offre cette discipline pour comprendre les sociétés passées et contemporaines.

Images de couverture extraites de :

- « Afrique, Congo : probablement Henri Lagotala et un certain Favre », 1928, Bibliothèque de Genève
- « Genève, palais Wilson : le prince Tafari Makonnen, futur empereur Haïlé Sélassié, est reçu par le secrétariat de la Société des Nations », 1924, photographe Frank-Henri Jullien (1882-1938), Bibliothèque de Genève
- « Non à la politique de l'apartheid en Afrique du Sud. La Suisse... un maillon de la chaîne? Campagne Anti-Outspan », [c. 1975], fonds Jacques Cocquio, Archives contestataires, Genève

Georg Éditeur bénéficie d'un soutien de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2025.

Avec le soutien de la République et Canton de Genève et de la Société académique de Genève.

Conception graphique et mise en page : Giganto, Genève (giganto.ch)

© 2025

Georg Editeur  
Chemin de la Gravière 16  
1225 Chêne-Bourg  
Suisse

ISBN 9782825713686

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation, y compris par la photocopie, réservés pour tous les pays.

**GEORG**

GENÈVE (POST)COLONIALE.  
LES AMBIVALENCES  
D'UNE VILLE SUISSE  
ET INTERNATIONALE

Marie-Luce Desgrandchamps et Damiano Matasci (dir.)

## SIGLES ET ACRONYMES

ANC : African National Congress  
AP : *Archives de psychologie*  
AS & APS : Anti-Slavery & Aborigines Protection Society  
ASSAOM : Association des Suisses spoliés d'Algérie ou d'outre-mer  
BGE : Bibliothèque de Genève  
BIDI : Bureau international de défense des indigènes  
BIE : Bureau international d'éducation  
BIT : Bureau international du Travail  
CAS : Collectif Afro-Suisse  
Cetim : Centre Europe – Tiers monde  
CICR : Comité international de la Croix-Rouge  
CIIP : Conférence internationale de l'instruction publique  
COE : Conseil œcuménique des Églises  
CRA : Congo Reform Association  
CRAN : Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme antinoir  
DDS : Documents diplomatiques suisses  
Défap : Service protestant de mission  
DFAE : Département fédéral des Affaires étrangères  
DPF : Département politique fédéral  
EIC : État indépendant du Congo  
ENPG : Église nationale protestante de Genève  
FEPS : Fédération des Églises protestantes de Suisse  
FLN : Front national de libération de l'Algérie  
FPSE : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève  
HCR : Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés  
IAG : Institut africain de Genève  
IUHEI : Institut universitaire de hautes études internationales  
LMS : London Missionary Society  
MAAG : Mouvement anti-apartheid de Genève  
MAAS : Mouvement anti-apartheid de Suisse  
ONU : Organisation des Nations unies  
SAM : South African Museum  
SCF : Save the Children Fund  
SDN : Société des Nations  
SMEP : Société des missions évangéliques de Paris  
TNA : The National Archives (Royaume Uni)  
TSR : Télévision Suisse Romande  
UIPE : Union internationale de protection de l'enfance  
UISE : Union internationale de secours aux enfants  
Unesco : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture  
URSS : Union des républiques socialistes soviétiques  
YWCA : Young Women's Christian Association



# TABLE DES MATIÈRES

Marie-Luce Desgrandchamps et Damiano Matasci Genève: une histoire locale de la Suisse (post)coloniale	14
Andreas Würgler Un mariage genevois à Saint-Domingue: histoire fragmentaire d'une cafetière coloniale (1768-1796) – et de son épilogue postcolonial (1825-1827)	46
Léa Boldo et Bernhard C. Schär « Vous nous aimez sans nous connaître ». Genève, centre financier, intellectuel et émotionnel de la mission française en Afrique australe britannique, ca. 1830-1900	70
Näima Maggetti et Pedro Cerdeira Les archives photographiques du Musée des missions de Genève: missionnaires et « civilisation » à Tahiti et au Lesotho	94
Estelle Sohier Genève et la colonisation de l'Afrique australe. Sur les traces d'un héritage photographique équivoque: Henri-Ferdinand Gros, Transvaal, 1870-1889	118
Fabio Rossinelli L'implication de l'État fédéral dans la colonisation via Genève durant les années 1880-1920	138
Irène Herrmann L'esprit de Genève? Face au colonialisme des « Pères fondateurs » de la Croix-Rouge	156
Thierry Maurice En eaux troubles: « Villages noirs » et « shows exotiques » au parc des Eaux-Vives à Genève (1896-1911)	172
Camille Jaccard Des classes africaines aux <i>Archives de psychologie</i> : psychopédagogie et circulations de dessins d'enfants au début du xx <sup>e</sup> siècle	194

Odile Moreau Genève, une plateforme de l'anti-colonialisme ? Trajectoires méditerranéennes d'acteurs et d'activistes au début du xx <sup>e</sup> siècle	220
Emmanuelle Sibeud « Rendre dans le monde entier d'immenses services aux races de couleur » : penser la « ligne de couleur » à Genève au début des années 1920	240
Guillaume Linte et Floriane Morin Josette Debarge, une médecin-missionnaire liée au Musée d'ethnographie dans la Genève coloniale (Cameroun, années 1920-1930)	262
Caroline Montebello Le prêt au cœur des circulations transimpériales de restes humains : la collection du South African Museum à Genève (1922-1948)	284
Cécile Boss et Joëlle Droux Les déléguées de l'Union internationale de secours aux enfants : des « femmes du monde » en contexte (post)colonial (1919-1950)	308
Rita Hofstetter et Bernard Schneuwly Les Conférences éducatives de Genève : un espace de « consécration » des voix d'Asie et d'Afrique dans le concert des nations ?	332
Marie-Luce Desgrandchamps « À Genève seulement » ? Former les cadres du Mouvement international de la Croix-Rouge lors de la décolonisation (1960-1965)	358
Damiano Matasci Une rencontre postcoloniale. La création de l'Institut africain de Genève et la formation des élites du « tiers-monde »	386
Marisa Fois Le retour des colons. L'Association des Suisses spoliés d'Algérie ou d'outre-mer, une histoire coloniale dans un monde décolonisé	410

Aline Martello	430
Lier l'apartheid sud-africain à l'agenda politique helvétique : l'action du Mouvement anti-apartheid de Genève (1964-1971)	
Sarah Scholl	450
La lutte contre l'apartheid en Suisse : quels effets-retour ? Les institutions protestantes genevoises sous haute tension	
Pamela Ohene-Nyako	472
La lutte anti-apartheid et ses effets-retour sur les alliances antiracistes à Genève	
Table ronde	490
Le passé colonial dans l'espace public genevois et suisse : quelles mémoires ?	
Biographies des auteurs et des autrices	504



# GENÈVE: UNE HISTOIRE LOCALE DE LA SUISSE (POST)COLONIALE

Le 18 juin 1962, Pierre Bungener, directeur de l'Institut africain de Genève (IAG), s'adresse au conseiller d'État André Chavanne, chargé du département de l'Instruction publique, pour lui signaler une série d'« incidents » auxquels il se trouve confronté. Il confie notamment les difficultés que rencontre son établissement, créé une année auparavant afin de former les cadres issus des pays africains nouvellement indépendants. En effet, si l'inauguration s'est faite dans une atmosphère mettant en avant la tradition humanitaire et l'ouverture internationale de Genève, l'intégration des premiers étudiants dans le tissu social de la ville est loin d'être évidente. À titre d'exemple, Bungener pointe les réticences de la mairie de Carouge à assurer une visite de ses locaux dans le cadre d'un week-end d'« Introduction à la Suisse » organisé par l'IAG, le maire ne souhaitant pas être dérangé un dimanche. Il souligne aussi que la même municipalité, sollicitée pour accueillir un stagiaire africain, aurait répondu de la façon suivante : « Oui, à titre tout à fait exceptionnel et à condition que cela ne nous coûte rien. On accuse déjà Carouge d'être plein d'Italiens, si on se met maintenant à avoir des nègres ! » Selon Bungener, cette réaction témoignerait non seulement de la difficulté à « créer des relations entre les Genevois et les Africains qui dépassent le niveau de l'opportunisme ou de la convention strictement polie », mais aussi d'une « attitude fermée<sup>1</sup> », pour ne pas dire raciste, de la population et de certaines institutions locales.

À l'apparence anecdotique, cet épisode montre très concrètement comment les enjeux soulevés par la décolonisation se posent dans une ville comme Genève<sup>2</sup>. D'une part, la formation des élites de ce qu'on appelle à l'époque le « tiers-monde » devient un levier de la diplomatie suisse et une manière d'asseoir une influence culturelle dans les pays d'Afrique et d'Asie anciennement colonisés. Genève peut ici mettre en avant les ressources symboliques et matérielles offertes par son statut de « ville internationale<sup>3</sup> », située dans un pays neutre et prétendument sans passé colonial. D'autre part, la mise à disposition de cette nouvelle offre éducative favorise l'afflux d'individus issus d'anciennes colonies qui se retrouvent en contact avec la population locale, suisse ou d'origine étrangère. Cette rencontre – quand elle a lieu – est révélatrice des processus de racialisation et d'altérisation à l'œuvre dans une

ville qui, si elle a été au cœur de migrations intra-européennes, n'est pas pour autant demeurée hermétique au colonialisme, à l'esclavagisme et aux imaginaires qui ont sous-tendu ces phénomènes et qui résonnent encore aujourd'hui. En témoignent les conclusions du Groupe de travail d'expert-es sur les personnes d'ascendance africaine de l'Organisation des Nations unies, qui a récemment dénoncé la permanence de stéréotypes racistes et de discriminations en Suisse<sup>4</sup>.

Ce passé et ses héritages ont fait l'objet de nombreux débats dans les cercles académiques, mais aussi hors de ceux-ci, en particulier dans le sillage des mouvements *Rhodes Must Fall* en Afrique du Sud en 2015 et *Black Lives Matter* à la suite de l'assassinat de George Floyd en 2020. À Genève, ces questions suscitent depuis plusieurs années la mobilisation de nombreux collectifs, qui contestent la présence de statues ou de noms de rue évoquant des personnes ayant contribué financièrement ou intellectuellement à la mise en œuvre d'entreprises esclavagistes ou colonialistes<sup>5</sup>. Dans ce contexte, en 2022, les historiens Mohamed Mahmoud Ould Mohamedou et Davide Rodogno publient – à la demande de la Ville de Genève et non sans controverses<sup>6</sup> – un rapport recensant les monuments et l'héritage raciste et colonial dans l'espace public<sup>7</sup>. Il en a découlé une série de mesures, encore partielles et en cours de discussion, allant de la création d'une application numérique cartographiant les lieux controversés à la mise en place de dispositifs de recontextualisation de certaines figures historiques dans le tissu urbain. En parallèle, au mois de janvier 2023, à la suite d'une pétition lancée par un collectif étudiant en 2020<sup>8</sup>, l'Université de Genève « débaptise » un immeuble nommé « Uni Carl Vogt » – en référence à ce savant du XIX<sup>e</sup> siècle, premier recteur de l'Université de Genève et théoricien du racisme anthropométrique – sans toutefois lui attribuer une nouvelle appellation<sup>9</sup>. Ailleurs en Suisse, la remise en cause du passé colonial et esclavagiste et de sa visibilité dans l'espace public a aussi nourri de nombreuses mobilisations citoyennes et institutionnelles, qui ont eu un certain écho dans la presse. C'est le cas par exemple à Neuchâtel, où un parcours didactique a été créé afin de mettre en lumière les liens entre l'histoire de ville et celle de l'esclavage et de la colonisation<sup>10</sup>. Ce dispositif intègre la statue controversée

de David de Pury – un commerçant impliqué dans la traite des esclaves – qui a notamment fait l'objet d'une intervention artistique âprement débattue<sup>11</sup>. À Fribourg<sup>12</sup>, Lausanne<sup>13</sup>, Berne<sup>14</sup> et Zurich<sup>15</sup>, des questionnements similaires ont émergé, suivis par des initiatives pédagogiques à destination du grand public afin de contextualiser les traces d'une histoire longtemps passée sous silence<sup>16</sup>. Cette actualité est aussi entrée en écho avec les débats qui traversent aujourd'hui des institutions comme les musées, les universités, les centres d'archives et les bibliothèques<sup>17</sup>, désormais engagées dans une réflexion critique sur la provenance coloniale d'une partie de leurs collections, parfois fruits de vols ou de spoliations, ainsi que dans des démarches de « restitution » qui soulèvent autant de problématiques techniques que philosophiques. Le travail entamé depuis plusieurs années par le Musée d'ethnographie de Genève<sup>18</sup>, ou les discussions qui ont conduit à l'inhumation en 2019, au cimetière Saint-Georges, des restes humains d'une personne originaire d'Afrique australe autrefois conservés dans les réserves des collections anthropologiques de l'Université de Genève, en constituent de bons exemples<sup>19</sup>.

Cet ouvrage propose de plonger aux sources de ces problématiques contemporaines. À travers une vingtaine de contributions, toutes fondées sur des enquêtes archivistiques, il montre les multiples rapports que les Genevois-es ont entretenus avec le colonialisme et l'esclavage à l'époque moderne et surtout contemporaine, examinant aussi les imaginaires qui en ont découlé et qui continuent de travailler la société. De manière originale, le livre étudie également comment Genève s'est elle-même transformée au contact du monde colonial et au fur et à mesure des processus de décolonisation au xx<sup>e</sup> siècle, de nombreux acteurs individuels et collectifs ayant vu dans cette « ville internationale<sup>20</sup> » un moyen d'appuyer leurs aspirations anticolonialistes et antiracistes, parfois avec succès. Ainsi, s'il y a eu une Genève « coloniale », il y a aussi eu une Genève « anticoloniale » et « postcoloniale », autant de dimensions que cet ouvrage permet de placer, pour la première fois, dans un seul et unique cadre analytique. Certes, il s'agit d'une Genève plurielle, disparate, incarnée par des individus et des groupes sociaux qui peuvent cohabiter, interagir mais aussi, souvent, s'ignorer. Or, ce sont justement

ces rapports ambigus et ces ambivalences qui font de la Cité de Calvin un terrain d'observation unique à même d'enrichir et de renouveler notre compréhension de la Suisse coloniale.

## GENÈVE ET LA SUISSE (POST)COLONIALE

Entre les mois de septembre 2024 et janvier 2025, s'est tenue à Zurich l'exposition *Colonialisme: une Suisse impliquée*, organisée par le Musée national suisse<sup>21</sup>. Cet événement, présenté par la presse étrangère comme un véritable «examen de conscience<sup>22</sup>» de la société helvétique, est venu entériner au niveau du grand public une idée déjà bien établie par la recherche historique depuis au moins deux décennies, à savoir que la Suisse n'a pas été épargnée par des formes de colonialisme certes différentes de celles des grands empires, mais qui ont toutefois été bel et bien réelles et dont les effets sont visibles sur le long terme<sup>23</sup>.

L'histoire de la Genève (post)coloniale proposée dans cet ouvrage s'inscrit donc dans un faisceau de connaissances désormais consolidées, comme en témoigne la synthèse récente de Georg Kreis *Blicke auf die koloniale Schweiz. Ein Forschungsbericht*<sup>24</sup>. En effet, depuis les années 1990, plusieurs travaux relevant de l'histoire économique et sociale, de l'histoire culturelle et des relations internationales ont contribué à enrichir la connaissance de la présence helvétique outre-mer et de ce que l'on dénomme le «colonialisme sans colonies», un phénomène qui par ailleurs ne s'est pas limité à la Suisse mais a concerné d'autres contrées, comme la Pologne, l'Autriche et plusieurs pays nordiques<sup>25</sup>.

Une première série de travaux s'est focalisée sur le rôle des acteur·rices suisses dans les traites et l'esclavage, et sur les mobilisations que ces questions ont pu susciter en Suisse<sup>26</sup>. Les recherches ont également mis en lumière les activités économiques, scientifiques, religieuses, militaires et humanitaires suisses dans les espaces colonisés ou issus de la colonisation de l'époque moderne. Parmi ces différentes études, certaines ont insisté sur la participation des réseaux et des acteur·rices suisses à l'entreprise coloniale européenne, en soulignant par exemple le rôle des mercenaires – au service des compagnies

britannique et hollandaise des Indes orientales, dans l'armée coloniale privée du roi Léopold II au Congo, ou encore dans la Légion étrangère française<sup>27</sup> –, des savants<sup>28</sup>, des commerçants<sup>29</sup> ou des missionnaires. Ces derniers ont été actifs non seulement dans le travail d'évangélisation des populations, mais également dans la production d'un savoir colonial<sup>30</sup>. D'autres ont insisté sur le rôle des processus migratoires dans la création de véritables petites « colonies suisses », que ce soit au sein des territoires colonisés comme l'Algérie<sup>31</sup> ou au sein de ceux qui deviennent indépendants au début du XIX<sup>e</sup> siècle mais où l'esclavage perdure, tel le Brésil, comme le montrent les cas désormais bien connus de *Nova Friburgo*<sup>32</sup> et d'*Helvécia*<sup>33</sup>, qui ne sont que l'un des reflets de la projection de la Suisse et des Suisse-ses dans le monde<sup>34</sup>. Des réflexions ont également été menées sur la spécificité de la position suisse – petit pays sans prétentions territoriales, mais développant néanmoins une dimension « impériale<sup>35</sup> » – dans ces espaces et sur la façon dont les acteurs économiques ou industriels ont pu en bénéficier<sup>36</sup>. Cette question renvoie notamment à la place occupée par les acteurs étatiques, au niveau de la Confédération ou des cantons, dans le développement de ces liens, allant ainsi à rebours d'un discours officiel qui, encore récemment, tendait à nier ou minimiser ces implications<sup>37</sup>. Initialement centrées sur le XVIII<sup>e</sup> et le long XIX<sup>e</sup> siècle, les recherches se sont aussi tournées vers le XX<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement vers la période de la décolonisation, afin de cerner les contours des spécificités du positionnement de la Suisse sur la scène internationale après la Seconde Guerre mondiale, tant sur les plans politique, culturel qu'économique<sup>38</sup>. Enfin, un dernier ensemble de travaux s'est intéressé aux effets-retour de ces enchevêtrements. Des chercheur-euses ont tenté de déterminer quelles ont pu être les retombées sur la population suisse de la participation à l'entreprise coloniale européenne, tout comme les oppositions que cette dernière a pu susciter au sein du pays<sup>39</sup>. D'autres ont souligné comment s'est constituée en Suisse une forme de matrice coloniale qui a influencé les mentalités collectives ainsi que la conception des espaces extra-européens et de leurs habitant-es<sup>40</sup>. Dans le sillage des études postcoloniales et de la théorie critique de la race, les héritages coloniaux sont par ailleurs au cœur de

recherches en sciences sociales qui analysent les manifestations contemporaines du racisme structurel en Suisse<sup>41</sup>.

Cette abondante production scientifique montre clairement qu'il n'est plus possible aujourd'hui d'affirmer que la Suisse, parce qu'elle n'a pas eu de colonies formelles, aurait été épargnée par les idéologies, les pratiques coloniales et leurs effets sur le long terme. Sur le plan historiographique, ce constat relève même de la banalité. Quel est donc l'intérêt de se pencher sur le cas spécifique de Genève? Cette focale présente un triple intérêt heuristique. Tout d'abord, elle permet de placer dans un même cadre analytique la vaste gamme d'implications des Genevois-es dans le monde colonial et postcolonial, et de cerner empiriquement les liens qui unissent ces acteur-rices. Il s'agit de souligner les porosités entre leurs pensées, leurs cercles de sociabilité et leurs multiples champs d'activité, faisant ressortir les paradoxes et les ambivalences qui ont pu se nouer sur ces questions, une même famille pouvant par exemple compter parmi ses membres des figures s'étant positionnées pour ou contre l'esclavagisme et le colonialisme<sup>42</sup>. Cette participation et ces enchevêtrements sont en effet souvent étudiés de manière indépendante, car ils renvoient à des thématiques et à des champs de recherche distincts. Le prisme genevois fournit ainsi l'occasion de saisir les points de contact entre les multiples domaines de l'implication des Suisse-ses dans le monde colonial. Ensuite, le cadre genevois permet de mieux comprendre comment se forge et évolue sur le long terme un rapport spécifique complexe aux espaces extra-européens et à leurs habitant-es. L'historiographie de la Suisse coloniale et postcoloniale demeure en effet assez compartimentée, la majorité des travaux se concentrant, en raison des contraintes propres à la recherche académique, soit sur la projection coloniale de la Suisse, soit sur les effets-retour de celle-ci, l'articulation entre ces deux dimensions n'étant que rarement explicitement prise en compte<sup>43</sup>. Prendre Genève comme fil rouge permet d'avoir une perspective d'ensemble et de longue durée, embrassant une période qui va du XVIII<sup>e</sup> à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, et de faire ainsi dialoguer des historiographies variées. Enfin, Genève se distingue des autres villes suisses par la présence, à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, d'organisations privées à vocation internationale,

puis d'organisations intergouvernementales sur le territoire du canton<sup>44</sup>. La question qui se pose est alors celle de savoir si cette caractéristique permet de penser différemment le rapport entre Genève et l'entreprise coloniale, mais également la période de la fin des empires et les effets à plus long terme du passé colonial sur la société.

## LA GENÈVE COLONIALE

Le rapport des Genevois à la colonisation et à l'esclavagisme vient d'être en partie défriché par Bouda Etemad dans son ouvrage *De Rousseau à Dunant. La colonisation vue depuis Genève*<sup>45</sup>. L'historien souligne le manque de sources disponibles pour pouvoir documenter finement les multiples facettes de ce passé, en particulier en ce qui concerne les dimensions économiques<sup>46</sup>. Devant cette difficulté, il propose plutôt d'identifier des acteurs qui n'ont pas nécessairement joué un rôle direct dans ces processus, mais qui les ont pensés ou commentés depuis Genève, à l'image d'hommes de lettres comme Jean-Jacques Rousseau, Jean-François Butini, Jean Trembley, Étienne Clavière, Jean de Sismondi ou encore de trois autres figures bien connues que l'on retrouve aussi dans cet ouvrage, Gustave Moynier, René Claparède et Henri Dunant<sup>47</sup>. Ces acteurs produisent des témoignages, des points de vue et des analyses qui permettent de constituer une « tradition de pensée sur l'esclavage colonial<sup>48</sup> », sans toutefois déboucher sur une « école » véritablement genevoise sur ce sujet.

Le présent ouvrage souhaite prolonger ces investigations en élargissant la focale chronologique pour inclure le xx<sup>e</sup> siècle et en proposant des études empiriques ancrées dans une démarche d'histoire sociale qui permet d'aller au-delà d'une approche centrée sur l'analyse des discours. Par ce biais, il devient notamment possible de montrer comment les Genevois-es ont à la fois nourri et puisé dans le « nuage impérial<sup>49</sup> », à savoir le réservoir partagé de connaissances, de notions, de pratiques et de récits qui a accompagné l'expansion coloniale (et la fin des empires) et qui est, métaphoriquement, accessible dans les différentes métropoles et périphéries. C'est précisément ce que montre un premier ensemble

de contributions de ce livre, qui font ressortir la nature fortement interactive et très internationalisée du colonialisme européen, et plus particulièrement les dynamiques de connectivité, coopération et compétition entre les empires, actuellement au cœur de l'attention des historien·nes<sup>50</sup>. En proposant une microhistoire d'une famille partie pour Saint-Domingue, le chapitre d'Andreas Würgler expose les opportunités socio-économiques qu'offrent les territoires colonisés par les Européen·nes aux familles genevoises dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et montre que ces dernières s'accommodent sans difficulté et tirent parti du système esclavagiste en place. Il pose également la question de la spécificité des colons suisses au moment des indépendances des territoires colonisés par d'autres États, une spécificité que l'on retrouve au XX<sup>e</sup> siècle avec le cas de l'Algérie étudié par Marisa Fois dans ce volume. Les dimensions paneuropéennes, voire transimpériales, ressortent aussi des contributions qui explorent plus en détail le rôle des missionnaires. À cet égard, les Genevois·es soutiennent tout particulièrement les activités d'une société basée en dehors de la Suisse – la Société des missions de Paris (SMEP). Dans leur chapitre, Léa Boldo et Bernhard Schär soulignent ainsi les apports matériels et émotionnels cruciaux fournis à cette organisation depuis Genève. La SMEP est également l'objet de l'attention de Pedro Cerdeira et Naïma Maggetti qui examinent le rôle de la photographie missionnaire dans la mise en valeur de « la mission civilisatrice » européenne dans un pays ne possédant pas officiellement de colonies. Cette société encourage en outre le déploiement de la médecine tropicale et offre un cadre propice aux collectes ethnographiques ou aux observations psychologiques, comme en témoignent les chapitres de Guillaume Linte et Floriane Morin ainsi que de Camille Jaccard. Les collaborations que permet la SMEP contribuent au développement d'institutions importantes de la ville dans les domaines culturels et scientifiques, telles que le Musée d'ethnographie – qui hérite des collections du Musée des missions – ou l'Université – où se met en place un pôle de recherche en psychologie de l'enfance autour de l'Institut Jean-Jacques-Rousseau. Si la place des théories raciales dans la pensée scientifique genevoise commence à être bien connue, celles-ci ayant marqué les travaux de chercheurs comme

Carl Vogt et Émile Yung<sup>51</sup>, ou de pédagogues comme Adolphe Ferrière<sup>52</sup>, le prêt de restes humains nourrit quant à lui les études en anthropologie physique menées sous les auspices du professeur Eugène Pittard, comme l'explique Caroline Montebello. En s'appuyant sur des réseaux établis dans les territoires colonisés ou anciennement colonisés, les institutions savantes genevoises participent ainsi, à des degrés certes différents, de la production et de la légitimation d'un savoir et de représentations coloniales qui renforcent et diffusent les hiérarchies raciales.

Au tournant du siècle, celles-ci ne sont pas uniquement l'objet de disciplines scientifiques en construction, elles sont également au cœur de dispositifs de divertissement aux visées « scientifico-pédagogiques » destinés au grand public. Là encore, tout comme d'autres lieux en Suisse, Genève occupe une place importante dans le circuit européen de la mise en scène de l'altérité, comme l'illustre Thierry Maurice dans son chapitre<sup>53</sup>. Les Genevois-es s'associent à ce processus en faisant venir et en exhibant des personnes recrutées dans les colonies, dont il demeure particulièrement difficile de restituer le vécu. Quant aux Helvètes qui se rendent dans les espaces colonisés, ils et elles contribuent également à la diffusion d'images sur ces territoires « mis en valeur » par les colons, tout en renforçant les assignations identitaires des populations locales et en les hiérarchisant, comme en témoigne l'album photographique de Henri Gros-Farren réalisé au Transvaal et analysé dans le chapitre d'Estelle Sohier. Ces acteur-rices s'insèrent également dans les conflits entre colons, à l'instar de Gros-Farren qui devient le photographe attitré des Boers dans leur affrontement avec les Britanniques, ou encore de Gustave Moynier et de ses propositions pour réguler les rivalités coloniales dans le bassin du Congo<sup>54</sup>. Personnage désormais incontournable et emblématique de la Suisse coloniale en raison de son engagement dans l'entreprise de Léopold II<sup>55</sup>, Moynier s'illustre par ailleurs aux côtés d'un autre genevois, Oscar Messerly, dans le soutien à la création d'un Office national d'information pour les émigrants suisses. Comme le note Fabio Rossinelli dans son chapitre, la mise en place de ce bureau témoigne de l'intérêt qu'accorde le pouvoir cantonal et fédéral au projet d'émigration des Suisse-ses outre-mer, qu'il s'agisse de territoires

sous la domination des puissances européennes ou devenus indépendants au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Les autorités suisses ne semblent pas faire une distinction claire entre ces différents espaces, ce qui laisse penser que ces derniers possèdent certaines caractéristiques communes en matière de facilité d'installation, d'opportunité de développement économique et de possibilité de recours à une main-d'œuvre bon marché, souvent forcée, voire esclavisée.

Si, comme le rappelle Bouda Etemad, il demeure difficile de fournir un panorama précis et chiffré des bénéficiaires que l'engagement outre-mer de ses ressortissants a pu rapporter à la Suisse et à Genève en particulier<sup>56</sup>, la diversité des positions des hommes de lettres, érudits ou philanthropes genevois à l'égard de la traite, de l'esclavage, du racisme et du colonialisme, mérite d'être soulignée. Sur ce plan, un « anti-abolitionnisme hors-sol<sup>57</sup> » non dénué d'acointances avec des acteur·rices du système esclavagiste prévaut pour le XVIII<sup>e</sup> et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En revanche, les écrits de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle n'hésitent pas à reprendre à leur compte la rhétorique de la mission civilisatrice et de la hiérarchie des races si chère à l'impérialisme européen de cette période<sup>58</sup>. Ces conceptions sont loin d'entrer en contradiction avec l'humanitaire Croix-Rouge qui naît à la même période, comme en témoignent les affinités coloniales de Gustave Moynier et Henri Dunant analysées par Irène Herrmann. « L'esprit de Genève » tel que le présentera Robert de Traz en 1929 n'est pas, comme nombre de formes d'humanisme, nécessairement hostile au colonialisme<sup>59</sup>.

Ces contributions montrent bien que le choix de se focaliser sur Genève permet d'enrichir nos connaissances sur l'histoire de la Suisse coloniale. Or, le cas de Genève invite aussi à aborder une série de questions jusqu'ici encore peu explorées par l'historiographie suisse. En effet, en raison de l'implantation de la Société des Nations (SDN) dans la Cité de Calvin en 1920 et des nombreuses organisations qui gravitent autour de cette organisation internationale, la ville est un lieu de débat de la question coloniale, parfois légitimée ou dénoncée. C'est en effet au bord du Léman que le colonialisme est devenu une « affaire internationale », discutée au sein de nombreuses instances et forums transnationaux plus ou

moins institutionnalisés<sup>60</sup>. L'un des plus connus est sans doute la Commission permanente des mandats de la SDN, instituée pour assurer la supervision des anciennes colonies allemandes et possessions ottomanes perdues après la Première Guerre mondiale<sup>61</sup>. Cet organe œuvre en tant qu'espace de (re)légitimation et de contestation du colonialisme : d'une part, il contribue à alimenter une sorte de « censure morale » qui influence « si ce n'est les actes, tout au moins les discours et relations mutuelles<sup>62</sup> » des puissances coloniales ; d'autre part, il permet, *via* notamment l'envoi de pétitions signées des populations, de rendre audibles des voix contestant l'ordre colonial et impérial.

Les questions coloniales sont aussi mises à l'agenda par une série de réseaux et d'organisations non gouvernementales qui gravitent autour de la SDN. C'est le cas, par exemple, de l'Union internationale de secours aux enfants (UISE), qui organise en 1931 une conférence internationale pour l'enfance africaine. Réunissant environ 200 missionnaires et philanthropes venus de toute l'Europe et de bon nombre de colonies, cette manifestation a avant tout pour but de mettre en lumière le caractère « bienveillant » de l'impérialisme britannique<sup>63</sup>. Enfermée dans les contradictions liées aux enjeux diplomatiques que soulèverait une prise de position sur la situation de l'enfance dans les territoires sous domination coloniale et à des préjugés à l'égard des populations colonisées, cette organisation basée à Genève, et qui y recrute la plupart de ses déléguées, peine à sortir du cadre de pensée de la supériorité occidentale. Elle parvient difficilement à trouver sa place dans le monde post-impérial qui se dessine à partir de la fin des années 1940, ainsi que le montrent Cécile Boss et Joëlle Droux dans leur chapitre. Durant l'entre-deux-guerres, les membres du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) – autre organisation emblématique de « l'esprit de Genève » – continuent eux et elles aussi à s'illustrer par leur foi dans « le progrès » apporté par les empires européens, en proposant par exemple que la Croix-Rouge s'associe plus clairement à « l'œuvre civilisatrice » dans les territoires colonisés<sup>64</sup>. Plus concrètement, l'attitude du comité lors de la guerre italo-éthiopienne (1935-1936) met en lumière les limites de l'inclusion de cet État africain indépendant dans le système international. Les membres

du CICR – et le Conseil fédéral suisse – ne sont pas insensibles à la propagande italienne qui souligne son droit à l'expansion outre-mer sur un territoire présenté comme barbare et arriéré<sup>65</sup>. Le sort réservé à l'Éthiopie est symptomatique de l'effondrement du système de sécurité collective établi au sortir de la Première Guerre mondiale sous les coups de boutoir des régimes fascistes. La rhétorique de la mission civilisatrice utilisée par l'Italie, qui dit envisager d'appliquer en Éthiopie une formule proche de celle des mandats, témoigne aussi de la place que l'ordre international de l'entre-deux-guerres octroie aux intérêts coloniaux. Dans ce contexte, la présence de l'empereur Hailé Sélassié à Genève et son discours du 30 juin 1936, dans lequel il appelle à l'aide les membres de l'Assemblée de la Société des Nations et dénonce les exactions commises par les troupes italiennes en violation du droit international, constituent presque un acte subversif que certains diplomates et hommes d'État cherchent à dissuader pour apaiser l'Italie<sup>66</sup>. Il passera néanmoins à la postérité.

## LA GENÈVE ANTICOLONIALE

Ce discours anticolonialiste est révélateur d'une dimension peu connue de l'histoire de Genève et encore relativement négligée par l'historiographie sur la Suisse coloniale<sup>67</sup>. En effet, si la participation à l'entreprise esclavagiste et coloniale européenne connaît des facettes multiples et variées, et si la ville est un lieu où le colonialisme est discuté, voire légitimé par les instances internationales qui y siègent, Genève est aussi un « hub » de la décolonisation.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle déjà, la ville héberge des individus fuyant l'oppression politique des empires, à l'image du groupe d'étudiants arméniens qui, en août 1887, fonde le parti révolutionnaire Hunchakian, un mouvement d'inspiration marxiste qui soutient par la suite des révoltes à travers l'empire ottoman<sup>68</sup>. La neutralité suisse au moment la Première Guerre mondiale et l'installation de la Société des Nations favorisent ensuite l'afflux de toute une série d'individus, d'associations et de groupements qui placent l'anticolonialisme, l'anti-impérialisme et, après la

Seconde Guerre mondiale, l'antiracisme et l'indigénisme au cœur de leur agenda. Genève joue ici un rôle similaire, bien que tout à fait distinct, à celui d'autres « métropoles anticoloniales » pendant l'entre-deux-guerres, à l'image de Paris<sup>69</sup>, Londres<sup>70</sup>, Berlin<sup>71</sup>, New York<sup>72</sup> et Mexico<sup>73</sup>, ou encore aux villes ayant œuvré comme plateformes d'activisme politique transnational à l'heure de la décolonisation, comme Alger<sup>74</sup>, Accra, Dar es Salaam et Le Caire<sup>75</sup>. Elle sert notamment de lieu de convergence, voire de rencontre, pour de nombreux mouvements anticoloniaux ainsi que de caisse de résonance pour asseoir un ensemble de causes qui se différencient de celles, bien connues par les historien-nes, portées par les tenant-es de l'« internationalisme libéral<sup>76</sup> ».

La question de l'autodétermination des peuples en constitue un bon exemple. En effet, même si la référence au concept wilsonien de *self-determination* est volontairement omise du Pacte de la SDN signé lors de la Conférence de la paix en 1919, le rêve d'un nouvel ordre mondial et d'une nouvelle régulation des relations internationales façonne les imaginaires et les mouvements militants qui y voient une opportunité de promouvoir leurs revendications<sup>77</sup>. De nombreux exemples, chacun méritant une étude approfondie, peuvent ici être mentionnés. En 1923, le président du Conseil des Six nations iroquoises Deskaheh (Levi General) vient plaider sa cause devant la SDN : il y dénonce le projet de « soumettre nos territoires à l'administration des lois canadiennes et de nous traiter, selon leur bon plaisir, comme des sujets britanniques », ce qui entraînerait la suppression de « notre existence en tant que peuple distinct<sup>78</sup> ». De même, le roi Hussein, souverain d'un petit État au nord-ouest de la péninsule arabe, s'adresse à la SDN pour revendiquer l'indépendance de son territoire, témoignant ainsi du « degré élevé d'attente envers l'institution qui se manifeste dans cette région<sup>79</sup> ». En 1931, la visite du Mahatma Gandhi à Genève, qui donne une conférence particulièrement suivie au Victoria Hall, débouche quant à elle sur la création d'un comité international pour l'Inde, un groupe de soutien à la cause indépendantiste dirigé par le pacifiste Edmond Privat. Des conférences internationales des « amis de l'Inde » sont par la suite organisées et un bulletin d'information, *Indian Press*, publié quelques années durant. Les connexions avec

les milieux anticoloniaux indiens, qui témoignent de la densité des circulations savantes et culturelles entre la Suisse et l'Inde<sup>80</sup>, sont aussi exemplifiées par la visite, en 1921, du célèbre poète et écrivain Rabindranath Tagore, qui prononce une conférence à l'Institut Jean-Jacques-Rousseau, ancêtre de l'actuelle Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève (FPSE<sup>81</sup>). D'autres formes de mobilisation sont aussi à souligner. Le 12 septembre 1935, par exemple, s'ouvre dans les salons de l'hôtel Victoria (aujourd'hui démoli, situé à l'époque à côté de la salle de la Réformation) le Congrès musulman d'Europe, qui réunit soixante-dix représentants, dont certains venant des pays d'Asie et d'Afrique (Algérie, Tunisie, Égypte, Syrie-Liban, Irak, Iran, Inde, Afghanistan). Malgré le caractère prétendument non politique de cette manifestation, des voix s'élèvent pour dénoncer les injustices coloniales. Mohamed-Aly van Beetem, un ex-officier néerlandais, déclare ainsi que « les adeptes de l'Islam aux Pays-Bas et dans leurs colonies, dont le nombre s'élève à cinquante-cinq millions environ, sont traités avec infiniment moins de faveur que la minorité hollandaise qui les domine », l'absence d'une mosquée en métropole étant présentée comme la preuve de ce traitement inique. Après la conquête italienne de la Libye, le nationaliste Chakib Arslan dénonce quant à lui la confiscation de terres « qui n'ont pas été jusqu'à présent restituées à leurs possesseurs légitimes » et qu'il faudrait rendre à « leurs véritables maîtres<sup>82</sup> ». Comme le souligne Odile Moreau dans ce volume, ce dernier peut s'appuyer à Genève sur un réseau anti-colonial déjà constitué autour de l'activiste tunisien Mohammed Bach Hamba, qui y publie *La Revue du Maghreb* entre 1916 et 1918<sup>83</sup>. Les activités de ces individus sont à la fois discrètement surveillées et soutenues par la diplomatie allemande dans le but de promouvoir le droit des nationalités dans les territoires assujettis par les pays de l'Entente afin d'affaiblir ces derniers en pleine guerre mondiale.

Il demeure difficile de retracer les liens entre ces différentes causes et d'évaluer les effets de ces contacts, circulations et revendications qui essaient au cours des premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle. On peut cependant imaginer que toutes ces figures ont pu, à un moment ou à un autre, se croiser, voire se rencontrer et

discuter, que ce soit dans les couloirs des organisations internationales ou dans les lieux de sociabilisation en ville. Si les traces archivistiques sont, hélas, sporadiques, il ne faut pas pour autant sous-évaluer la portée de cette « Genève anticoloniale » : ainsi, la petite douzaine de participants non européens à la conférence pour l'enfance africaine organisée par l'UISE en 1931, évoquée plus haut, a bel et bien contribué « à remettre en question les fondements philosophiques et politiques de la “mission civilisatrice” européenne dans la conduite des affaires publiques et diplomatiques des Empires et de leurs successeurs<sup>84</sup> », préfigurant ainsi le nouvel ordre post-impérial qui émerge à partir des années 1940. De même, les pétitions envoyées à la SDN par les Rehoboth Basters, une communauté du Sud-Ouest africain sous mandat de l'Union d'Afrique du Sud (actuelle Namibie), viennent attester comment des groupes marginalisés ont pu « atténuer certains des effets néfastes de la domination coloniale en exprimant leur désaccord dans un forum international<sup>85</sup> ».

Une question toutefois persiste : dans quelle mesure ces mobilisations et ces discours, souvent le fruit d'exilé-es ou d'activistes de passage à Genève en raison de la présence des organisations internationales, ont rencontré les intérêts et les préoccupations des Genevois-es ? Ce dernier aspect s'avère particulièrement difficile à documenter, hormis quelques exceptions notables<sup>86</sup>. Dans son chapitre consacré aux activités de René Claparède, Emmanuelle Sibeud met en lumière les ambivalences de l'activisme de ce dernier en matière de défense des « races de couleur » à travers la création de la Ligue suisse pour la défense des indigènes dans le bassin conventionnel du Congo en 1908, puis du Bureau international de défense des indigènes (BIDI) en 1913. Si Claparède cherche à tisser des liens avec l'intellectuel et militant panafricain W. E. B. Du Bois, les arguments qu'il avance avec son collègue missionnaire John Harris ne suffisent pas à convaincre Du Bois de tenir le deuxième congrès panafricain en 1921 dans la Cité de Calvin. En visite à Genève, le militant appelle toutefois la Société des Nations à se pencher « sur la condition dans le monde des personnes civilisées d'origine noire », dans la mesure où prévaudrait le « sentiment croissant qu'il est permis de traiter les hommes civilisés comme incivilisés, simplement parce qu'ils sont

des gens de couleur et notamment d'origine noire». À ses yeux, Genève matérialise alors le « pouvoir moral de l'opinion publique du monde et d'une organisation conçue pour faire avancer la Paix et la Justice parmi les hommes<sup>87</sup> ». Ses appels y rencontrent toutefois peu d'échos, le nouvel ordre international qui s'installe et auquel le BIDI de Claparède finit par participer reposant encore sur des soubassements différentialistes et racistes<sup>88</sup>.

Le rapport de Genève à la question coloniale est donc ambivalent. D'une part, la ville et certain-es de ses représentant-es y sont impliqués directement et celle-ci est un haut lieu des réflexions sur la politique coloniale des empires. D'autre part, Genève est en même temps un « espace-ressource » pour de très nombreuses figures qui contestent, de manière plus ou moins radicale, l'ordre colonial. Cette tension caractérise également la période postcoloniale.

## LA GENÈVE POSTCOLONIALE

Les enjeux de la décolonisation émergent, une fois de plus, en raison de la « vocation internationale » de la ville et se combinent avec ceux de la guerre froide. D'abord, en tant que « capitale diplomatique<sup>89</sup> », Genève est un lieu de diplomatie formelle : des traités y sont discutés et signés, mettant fin à des guerres coloniales. En 1954, par exemple, la conférence de Genève pour l'Indochine débouche sur un accord sur la cessation – temporaire – des hostilités dans la péninsule. Certains négociateurs y louent l'« atmosphère » de la ville, particulièrement « favorable » aux conférences internationales, *dixit* le ministre des Affaires étrangères soviétique Vjačeslav Michailovič Molotov<sup>90</sup>. De même, si la fin de la guerre d'Algérie est actée à Évian en 1962, la proximité de la Suisse dont les diplomates jouent les médiateurs n'est pas étrangère au choix de ce lieu. Plusieurs rencontres secrètes préliminaires se tiennent en effet à Genève ou dans ses environs<sup>91</sup>. En outre, bien que le recours à la lutte armée ait été décidé à Berne en 1954, à l'ombre de la Coupe du monde de football, par les dirigeants du Front de libération nationale (FLN), la ville du bout du lac est le lieu de passage et de résidence de plusieurs indépendantistes. Ils y

font transiter des fonds pour le FLN par le biais de la Banque commerciale arabe ou y cherchent des armes<sup>92</sup>. Ces activités ne laissent pas de marquer les autorités et les services de renseignement français qui collaborent étroitement avec leurs homologues suisses durant les années 1950<sup>93</sup>, et vont même jusqu'à assassiner, sous couvert de l'organisation clandestine de la Main rouge, un trafiquant genevois, Marcel Léopold, en cheville avec les indépendantistes algériens<sup>94</sup>.

Si les ressources symboliques et matérielles qu'offre Genève en font un lieu propice au développement de l'anticolonialisme, la ville est également l'un des théâtres de sa répression, comme en témoigne l'élimination de l'indépendantiste camerounais Félix-Roland Moumié. Exilé à Conakry, le leader de l'Union des populations du Cameroun se rend à Genève en septembre 1960 officiellement pour des raisons de santé, mais en réalité pour faire imprimer des brochures ainsi que pour trouver des financements et des armes destinés à l'Armée de libération nationale du Kamerun. Après avoir lutté en faveur de l'indépendance, celui-ci s'oppose désormais au gouvernement de Ahmadou Ahidjo qui dirige le pays depuis l'indépendance déclarée le 1<sup>er</sup> janvier 1960 et qui est jugé trop proche des intérêts de l'ancienne métropole. Moumié est empoisonné le 15 octobre par un réserviste du Service français de documentation extérieure et de contre-espionnage, William Bechtel, qui s'est fait passer pour un journaliste anticolonialiste. Ce dernier aurait bénéficié d'une forme de complaisance de la part des services de police qui ne perquisitionnent pas tout de suite son appartement. Lorsqu'il est arrêté en 1974, il est défendu par l'avocat Marc Bonnart qui parvient à obtenir un non-lieu<sup>95</sup>. Autre figure emblématique des luttes anticoloniales, Eduardo Mondlane, le fondateur du Front de libération du Mozambique, fréquente Genève à plusieurs reprises dans les années 1960. Formé dans une école missionnaire suisse par Alexandre Junod – le père du premier directeur de l'Institut africain, Henri-Philippe Junod –, il bénéficie du soutien des réseaux protestants qui gravitent autour du Conseil œcuménique des Églises, organisation particulièrement mobilisée sur la question de la décolonisation. Mondlane en profite également pour rencontrer les dirigeants du CICR à une

époque où les contacts entre la Croix-Rouge et les mouvements de libération du territoire portugais sont peu fréquents<sup>96</sup>. Au-delà des figures individuelles des indépendances ou des mouvements de libération, l'attrait de Genève est également perceptible si l'on se penche sur des causes moins connues et qui se cristallisent dans les années 1970. C'est le cas de l'«internationalisme indigène<sup>97</sup>», qui connaît une certaine visibilité avec la tenue au Palais des Nations en 1977 de la *Conference on Discrimination Against Indigenous Populations in the Americas*. Cette conférence réunit les représentant·es des communautés autochtones du continent américain qui cherchent, comme Deskaheh cinquante ans plus tôt, à donner une visibilité à leurs revendications politiques et culturelles. Ainsi que le souligne Russel Means, membre de l'*International Indian Treaty Council*, c'est donc à Genève que ces populations font leur «premier petit pas dans la communauté internationale<sup>98</sup>», et que l'émancipation de ce que George Manuel et Michael Posluns ont appelé le «quatrième monde<sup>99</sup>» s'invite dans l'arène internationale<sup>100</sup>.

Tout comme dans l'entre-deux-guerres, la présence des organisations internationales offre une caisse de résonance importante à l'anticolonialisme. Mais la décolonisation transforme aussi ces instances, qui accueillent de plus en plus de représentant·es issu·es des États nouvellement indépendants<sup>101</sup>. Dans les années 1960, alors que les empires français et britannique ont largement cédé du terrain, le maintien de nombreux territoires africains sous la domination du Portugal engendre des protestations auprès de plusieurs organismes ayant leur siège à Genève. Le Ghana porte ainsi plainte contre le Portugal auprès du Bureau international du Travail pour non-respect de la convention n° 105 sur l'abolition du travail forcé<sup>102</sup>. D'importantes tensions apparaissent également au sein du Bureau international d'éducation. Comme le montrent Rita Hofstetter et Bernard Schneuwly, différents États tentent d'exclure le Portugal des conférences internationales sur l'instruction publique. Plus largement, les pays désormais indépendants cherchent à faire valoir leur propre agenda, dénonçant au passage les méfaits du système colonial, alors que certains fonctionnaires internationaux estiment que les enjeux «politiques» n'ont pas à s'inviter dans ces instances.

En se penchant sur le cas du Mouvement de la Croix-Rouge, Marie-Luce Desgrandchamps met justement en lumière les anxiétés que l'inclusion de représentant-es des pays nouvellement indépendants suscitent chez les Occidentaux. D'une part, on se réjouit du succès que connaît la diffusion de la Croix-Rouge et, d'autre part, on craint que l'afflux de nouveaux membres ne dévoie les valeurs du Mouvement. Il s'agit alors de rassembler et de former la grande famille de la Croix-Rouge, si possible à Genève ou dans les environs afin de bénéficier à la fois des ressources internationales de la ville et des valeurs qu'elle représente : humanitaire, neutralité, internationalisme. Cette entreprise bénéficie des efforts de toute une série de figures et d'institutions suisses qui cherchent à se positionner dans le champ de l'assistance technique et de la coopération à un moment où la Suisse souhaite redorer son image après la Seconde Guerre mondiale et trouver des débouchés commerciaux, tout en évitant que les pays nouvellement indépendants ne tombent dans le giron de l'Union soviétique et des autres pays du bloc de l'Est.

À Genève, cette ambition se cristallise à travers la création de l'Institut africain en 1961, dont le but initial est de former les élites africaines des pays nouvellement indépendants, avant de se tourner quelques années plus tard vers les « études du développement ». Le chapitre de Damiano Matasci montre que cet organisme reflète non seulement les velléités « humanitaires » des élites genevoises, mais mobilise également le statut particulier de Genève – une ville internationale dans un pays *a priori* sans passé colonial – comme argument pour se positionner sur le marché international de la formation à destination des pays africains<sup>103</sup>. L'IAG devient ainsi un levier de la diplomatie culturelle suisse, dans le sillage des activités menées dans ce domaine à partir de la fin des années 1950 par le directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, Jacques Freymond. L'établissement est aussi complémentaire à d'autres initiatives, comme celle promue par Fernand Vincent, fondateur en 1964 de l'Institut panafricain pour le développement, un organisme sis à Genève et actif dans la formation de cadres au Cameroun. Ces activités ne représentent que quelques-unes des formes prises par les politiques d'aide au développement qui se multiplient

après l'intégration de la Suisse dans le système d'assistance technique des Nations unies au début des années 1950 et la création, en 1960, d'un service de la coopération technique. Or, cet investissement dans la coopération Nord-Sud, s'il représente un terrain à partir duquel il est possible de comprendre comment la relation coloniale se reconfigure après les indépendances<sup>104</sup>, entre en tension avec la situation des rapatriés d'Algérie, comme le montre le chapitre de Marisa Fois. En effet, Genève et la Suisse ont aussi leurs *retornados*<sup>105</sup>, c'est-à-dire des personnes ayant vécu ou travaillé dans les colonies et étant rentrées dans leur pays d'origine au moment de l'accès à l'indépendance. Dans le cas helvétique, ces individus dénoncent le manque de soutien de la Confédération dans leur combat pour obtenir une indemnisation, s'estimant victimes d'une injustice. Ces crispations contrastent avec l'émergence, en particulier à Genève, d'une nébuleuse « tiers-mondiste » qui se projette elle aussi dans les pays du Sud, non sans reproduire des représentations et schémas mentaux hérités de la période coloniale. Par exemple, en 1962, une « dizaine de personnes enthousiasmées par le processus de décolonisation<sup>106</sup> » créent le Centre international de coopération de Genève – devenu depuis le Mouvement pour la coopération internationale. En 1966, une douzaine d'organisations se réunissent au sein de la Fédération genevoise de coopération avec le tiers-monde<sup>107</sup>, et un Centre Europe-Tiers Monde est fondé en 1970, celui-ci agissant comme interface avec les mouvements sociaux. C'est ainsi que se matérialise une nouvelle solidarité avec les pays du Sud, souvent issue du christianisme social et à laquelle les mouvements de la gauche radicale apportent aussi une contribution majeure<sup>108</sup>.

Ces mobilisations se traduisent dans de nouvelles formes d'engagement et d'activisme politique, comme en témoigne par exemple la création du Groupe de travail Afrique australe et Portugal en 1973 à la suite de l'assassinat du dirigeant indépendantiste de Guinée-Bissau, Amilcar Cabral, dont l'objectif est de soutenir les mouvements de libération dans les territoires sous domination portugaise et de dénoncer l'impérialisme suisse<sup>109</sup>. À cet égard, la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud et les liens que les banques et les entreprises suisses entretiennent avec ce

régime occupe une place de choix dans les milieux genevois<sup>110</sup>. Consacrés à différentes dimensions de la mobilisation anti-apartheid, trois chapitres de ce volume permettent de mieux saisir les articulations entre les acteur·rices individuel·les et collectif·ives de cette cause antiraciste et la société genevoise. En revenant sur le Mouvement anti-apartheid de Genève (MAAG) créé en 1964, Aline Martello souligne les tensions qui parcourent un mouvement qui se veut « non idéologique, pluriel, et à bien des égards, apolitique », tout en produisant un discours de plus en plus semblable à celui de la gauche radicale. L'autrice éclaire comment le MAAG différencie la problématique du racisme en Afrique du Sud de celle du racisme en Suisse en pleine période Schwarzenbach. Sarah Scholl s'intéresse quant à elle à la façon dont ces questions résonnent parmi les Églises protestantes suisses. Si les milieux réformés genevois fournissent nombre de militant·es à la lutte anti-apartheid et à la solidarité avec le « tiers-monde », au premier rang desquels se trouvent certains des fondateur·rices du MAAG tels que Pierre Bungener, également directeur de l'IAG, et Alain Perrot, de profonds clivages traversent la communauté protestante quant à l'attitude à tenir vis-à-vis des institutions et des entreprises suisses qui collaborent avec le régime sudafricain. La présence sur le territoire genevois d'organisations internationales œcuméniques, très mobilisées dans la lutte anti-apartheid, contribue à mettre à l'ordre du jour de la communauté protestante suisse la situation en Afrique du Sud. Le Conseil œcuménique des Églises (COE) joue ainsi le rôle d'incubateur de la nébuleuse tiers-mondiste genevoise en permettant la rencontre entre des militant·es internationaux et les Suisse·sses qui y travaillent<sup>111</sup>. Comme le montre Pamela Ohene-Nyako, plusieurs activistes originaires d'Afrique australe et des Afrodescendant·es des États-Unis et des Caraïbes sont engagé·es dans les années 1980 par le COE et la World Young Women's Christian Association. Ces fonctionnaires essentiellement anglophones militent dans les milieux protestants, onusiens et diplomatiques, mais s'impliquent peu localement dans la lutte contre le racisme antinoir, contrairement à ce qu'ils et elles peuvent faire à l'échelle européenne. La barrière linguistique du français, des déplacements incessants et un investissement marginal dans d'autres réseaux que ceux

des organisations internationales limitent les possibilités de contact avec le tissu associatif afrodescendant majoritairement francophone de Genève.

La question du racisme et de l'antiracisme n'est pas uniquement visible dans ces milieux internationaux ou dans la manière dont l'apartheid en Afrique du Sud est pensé et vu depuis Genève. Elle est aussi conceptualisée comme une conséquence directe de la fin des empires sur les sociétés européennes<sup>112</sup>. Dans le cadre du programme contre le racisme mené par le COE au cours des années 1970, une réflexion est notamment menée sur le racisme dans les manuels scolaires et la littérature pour enfants, sujet qui demeure aujourd'hui d'une grande actualité<sup>113</sup>. Son promoteur Roy Preiswerk, membre du MAAG et professeur à l'Institut universitaire d'études du développement (le nouveau nom pris par l'IAG), s'inspire de l'épistémologie piagétienne des sciences de l'homme pour déconstruire les manières dont les stéréotypes raciaux se reproduisent et sont transmis aux jeunes générations<sup>114</sup>. Dans la même veine, au cours des années 1980, la Déclaration de Berne et Terres des hommes créent une maison d'édition afin de promouvoir des livres pour enfants non racistes, antiracistes ou rédigés par des auteur·rices des pays du Sud. Ces initiatives rejoignent les préoccupations engendrées par la scolarisation en Suisse des enfants des immigré·es européen·nes, qui favorisent le développement de l'«éducation interculturelle» en tant que champ de recherche académique – à la FPSE de l'Université de Genève<sup>115</sup> – et sa mise en application dans les écoles publiques<sup>116</sup>.

## VERS UNE HISTOIRE PLURIELLE DE GENÈVE... ET DE LA SUISSE

L'histoire de la Genève (post)coloniale est une histoire multiforme. C'est tout d'abord l'histoire des Genevois·es dans le monde colonial et postcolonial et celle des représentations et des imaginaires qui en ont découlé et qui continuent à travailler notre société. Sur ces questions, cet ouvrage confirme et complète ce que l'on connaît déjà sur l'existence d'un «impérialisme suisse<sup>117</sup>», fortement inséré dans les réseaux européens comme en témoigne

en particulier la centralité de la SMEP. Si cette dernière peut résulter d'un biais de sources bien connu de l'histoire des sociétés missionnaires tant celles-ci ont documenté leurs activités, elle témoigne aussi du caractère incontournable des réseaux protestants dans la dimension coloniale de l'histoire de Genève.

Loin de répondre à une quelconque injonction à l'indignation<sup>118</sup>, l'exploration de ce passé permet de contextualiser et de mieux comprendre les enjeux qui se posent actuellement, en relation notamment à la présence du passé colonial dans l'espace public, abordée dans la table ronde qui clôt ce volume. Mais les contributions rassemblées ici dévoilent aussi des pans d'histoire moins connus : elles illustrent en effet comment des acteur·rices des pays du Sud se sont réapproprié·es les ressources symboliques et matérielles offertes par une ville suisse et internationale. Une telle histoire, bien sûr, n'est pas linéaire. Elle est marquée par les asymétries et les rapports de force du colonialisme, qui ont structuré les relations Nord-Sud sur le long terme, mais aussi, en même temps, par des ambiguïtés et des paradoxes, ainsi que l'atteste la place que l'anticolonialisme a pu avoir à Genève. Elle est également le fruit d'acteur·rices qui, tout en étant localisé·es dans un même espace géographique, ne se côtoient pas nécessairement. C'est cette complexité, qui caractérise aussi bien les réalités historiques que contemporaines, que cet ouvrage permet de mettre au jour.

Comme toute entreprise collective issue d'un appel à contribution<sup>119</sup>, cette histoire reste incomplète et partielle. Incomplète, car de nombreux autres sujets mériteraient d'être abordés, tels que les dimensions économiques par exemple. Partielle, car les asymétries en termes d'accès aux sources favorisent un regard européen et suisse sur ces questions. Comme le souligne Georg Kreis, l'étude du colonialisme a principalement été menée par des historiens blancs se focalisant sur le comportement des Blancs. Faut-il, dès lors, que l'histoire de la Suisse coloniale débouche sur une « meilleure compréhension des conditions de vie sous la domination coloniale<sup>120</sup> », comme le suggère l'historien bâlois ? Certes, la prise en compte de la grande complexité de la « situation coloniale<sup>121</sup> » et des ambiguïtés du colonialisme est une condition nécessaire pour comprendre la question des

effets-retour en métropole et des héritages contemporains, faute de quoi il est facile de verser dans des interprétations simplistes quant aux formes et aux conséquences de l'interaction entre sociétés coloniales et colonisées. Les voix subalternes méritent aussi d'être exhumées et davantage mises en avant – comme ce volume essaie de le faire – afin de dessiner les contours d'une histoire plurielle et inclusive de la Suisse. Il n'en demeure pas moins que l'un des enjeux principaux reste celui de « globaliser » l'histoire de la Suisse, à la manière dont les historien·nes essaient, à l'heure actuelle, de repenser celle de l'Europe et de ses rapports avec le monde<sup>122</sup>. C'est donc une histoire qui, *in fine*, concerne tous les segments de la population, les « dominant-es » comme les « dominé-es ». Ces perspectives semblent d'ailleurs faire leur chemin. Tandis qu'au milieu des années 2010, les relations de la Suisse avec les mondes extra-européens n'étaient pas encore pleinement intégrées au récit historiographique national<sup>123</sup>, les recherches académiques qui se développent depuis lors semblent désormais aller dans ce sens. On ne peut qu'espérer qu'elles soient aussi mieux explicitées dans l'espace public ou encore dans les programmes scolaires, lesquels s'avèrent un révélateur des manières dont la mémoire collective d'un pays est élaborée et transmise aux jeunes générations.

- 1 Geneva Graduate Institute Archives, 2.3.1.4. IUED 36/6. Direction. Correspondance. Lettre de Pierre Bungener à André Chavanne, 18 juin 1962.
- 2 Sur l'histoire de la décolonisation, voir Martin Thomas, *A Global History of Decolonization. The End of Empires and a World Remade* (Princeton: Princeton University Press, 2024); Guillaume Blanc, *Décolonisations. Histoires situées d'Afrique et d'Asie (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)* (Paris: Point, 2022).
- 3 Gregory Meyer, « Genève et les organisations internationales: une histoire locale de l'international », *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, n° 43 (2013): 86-94.
- 4 « Un groupe de travail de l'ONU dénonce le déni du racisme anti-Noir·es en Suisse », *Humanrights.ch* (3 mars 2023), [www.humanrights.ch/fr/antennes/discrimination/onu-denonce-deni-racisme-anti-noires-suisse](http://www.humanrights.ch/fr/antennes/discrimination/onu-denonce-deni-racisme-anti-noires-suisse). Voir aussi, Heidi.news, « Racisme. La Suisse en flagrant déni », *Les explorations*, n° 17 (2023).
- 5 Sarah Gensburger et Jenny Wüstenberg, dir., *Dé-commémorations. Quand le monde déboulonne des statues et renomme des rues* (Paris: Fayard, 2023); Bertrand Tillier, *La disgrâce des statues. Essai sur les conflits de mémoire, de la Révolution française à la Black Lives Matter* (Paris: Éditions Payot & Rivages, 2022).
- 6 Martin Rueff, « Les égards réciproques. "Rousseau" dans le rapport Temps, espaces et histoires. Monuments et héritage raciste et colonial dans l'espace public genevois: état des lieux historiques », *Annales de la société Jean-Jacques Rousseau* 55 (2022): 631-653.
- 7 Mohamed Mahmoud Ould Mohamedou et Davide Rodogno, *Temps, espaces et histoires. Monuments et héritage raciste et colonial dans l'espace public genevois: état des lieux historique* (Genève: Étude pour la Ville de Genève, 2022), [www.geneve.ch/themes/durabilite/diversite-culturelle/actions-sensibilisation/monuments-heritage-raciste-espace-public](http://www.geneve.ch/themes/durabilite/diversite-culturelle/actions-sensibilisation/monuments-heritage-raciste-espace-public). Voir aussi la cartographie suivante: <https://traces.colonialgeneva.ch/>.
- 8 Collectif pour une réflexion décoloniale, Pétition « Rebaptisez le bâtiment Carl Vogt de l'Unige

- et déboulonnez le buste à son effigie», [www.change.org/p/rectorat-de-l-universit%C3%A9-de-gen%C3%A8ve-rebaptisez-le-b%C3%A2timent-unige-carl-vogt-et-d%C3%A9boulonnez-le-buste-%C3%A0-son-effigie](http://www.change.org/p/rectorat-de-l-universit%C3%A9-de-gen%C3%A8ve-rebaptisez-le-b%C3%A2timent-unige-carl-vogt-et-d%C3%A9boulonnez-le-buste-%C3%A0-son-effigie).
- 9 Groupe de réflexion pluridisciplinaire sur les figurations historiques de l'Université de Genève dans l'espace public, *Rapport* (Genève: Université de Genève, 2022), [www.unige.ch/files/8416/5173/6487/A4-Rapport-Figuration-2022.pdf](http://www.unige.ch/files/8416/5173/6487/A4-Rapport-Figuration-2022.pdf).
  - 10 <https://totemi.ch/parcours/empreintes-coloniales/>.
  - 11 Mathias C. Pfund, «La tête dans le socle. Chronique d'une commande artistique dans l'espace public suisse à propos d'une statue en lien avec le passé colonial», *Mémoires en jeu*, n° 21 (2024): 119-124.
  - 12 <https://colonial-local.ch>.
  - 13 <https://wp.unil.ch/esspace/2024/06/lausanne-coloniale-histoire-vivante/>.
  - 14 <https://bern-kolonial.ch/wilkommen>.
  - 15 [www.zh-kolonial.ch/de](http://www.zh-kolonial.ch/de).
  - 16 <https://enroute.ch/fr/memories-racism/memories-of-racism/>.
  - 17 Arbeitsgruppe Dekolonialisierung, Sammlungen und Archive der ETH Zürich, *Dekolonialisierung der Sammlungen und Archive der ETH Zürich – ein Leitfaden aus der Praxis* (Zürich: ETH Zürich, 2024).
  - 18 Musée d'ethnographie de Genève, *Politique de gestion des collections* (2022). En ligne: [file:///Users/desgrand/Downloads/Politique%20de%20gestion%20des%20collections\_FR.pdf]. Sur le cas français: Felwine Sarr et Bénédicte Savoy, *Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle* (Paris: ministère de la Culture, 2018); sur les collections des musées suisses: Claire Brizon, *Collections coloniales. À l'origine des fonds anciens non européens dans les musées suisses* (Zurich, Genève: Seismo, 2023)..
  - 19 «La dignité retrouvée», *Campus. Le magazine scientifique de l'Unige*, n° 140 (2020): 22-29. Voir aussi «Les sept squelettes pygmées de l'Ituri», *Campus. Le magazine scientifique de l'Unige*, n° 140 (2020): 30-34.
  - 20 Grégory Meyer, «Genève et les organisations internationales»; Joëlle Kuntz, Genève, *histoire d'une vocation internationale* (Genève: Éditions Zoé, 2010).
  - 21 Swiss National Museum, ed., *Colonial. Switzerland's Global Entanglements* (Zürich: Scheidegger & Spiess, 2024).
  - 22 Serge Enderlin, «Quand la Suisse fait son examen de conscience coloniale», *Le Monde*, 23 octobre 2024.
  - 23 Bernhard C. Schär, «Switzerland, Borneo and the Dutch Indies: towards a new imperial history of Europe, c.1770-1850», *Past & Present* 257, n° 1 (2022): 134-167; Patricia Purtschert, Barbara Lüthi et Francesca Falk, Hg., *Postkoloniale Schweiz: formen und folgen eines kolonialismus ohne kolonien* (Bielefeld: Transcript, 2013); Patricia Purtschert et Harald Fischer-Tiné, eds, *Colonial Switzerland: Rethinking Colonialism from the Margins* (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2015); Juliana Safowaa Appiah et Roland Yeboah Mireku, «Decrypting crypto-colonialism and unveiling the mask of innocence: Switzerland's covert colonial designs and continuity in Africa», *Contemporary Journal of African Studies* 7, n° 2 (2020): 31-44; Andreas Zangger, *Koloniale Schweiz. Ein Stück Globalgeschichte zwischen Europa und Südostasien (1860-1930)* (Bielefeld: Transcript, 2011).
  - 24 Georg Kreis, *Blicke auf die koloniale Schweiz, Ein Forschungsbericht* (Zürich: Chronos Verlag, 2023).
  - 25 Voir, à titre d'exemple, Piotr Puchalski, *Poland in a Colonial World Order: Adjustments and Aspirations, 1918-1939* (Abingdon: Routledge, 2022); Raita Merivirta, Leila Koivunen et Timo Särkkä, eds, *Finnish Colonial Encounters. From Anti-Imperialism to Cultural Colonialism and Complicity* (Cham: Palgrave Macmillan, 2021); Erik Gøbel, *The Danish Slave Trade and Its Abolition* (Leiden: Brill, 2016); Holger Weiss, ed., *Ports of Globalisation, Places of Creolisation: Nordic Possessions on the Atlantic World During the Era of the Slave Trade* (Leiden: Brill, 2015); Magdalena Naum et al. eds, *Scandinavian Colonialism and the Rise of Modernity: Small Time Agents in a Global Arena* (New York: Springer, 2013); Jon Hughes et Florian Krobb, eds, «Colonial Austria: Austria and the overseas», *Austrian Studies* 20, (2012).
  - 26 Thomas David, Bouda Etemad et Jannick Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs* (Lausanne: Antipodes, 2005); Marcel Brengard, Frank Schubert et Lukas Zürcher, *Die Beteiligung der Stadt Zürich sowie der Zürcherinnen und Zürcher an Sklaverei und Sklavenhandel vom 17. bis ins 19. Jahrhundert: Bericht zu Händen des Präsidialdepartements der Stadt Zürich* (Zürich: Universität Zürich, 2020). <https://doi.org/10.5167/uzh-190541>; Olivier Pavillon, *Des Suisses au cœur de la traite négrière. De Marseille à l'Île-de-France, d'Amsterdam aux Guyanes (1770-1840)* (Lausanne: Antipodes, 2017); Hans Fässler, *Une Suisse esclavagiste: voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon* (Paris: Dubois, 2007).

- 27 Philipp Krauer, *Swiss Mercenaries in the Dutch East Indies. A Transimperial History of Military Labour, 1848-1914* (Leiden: Leiden University Press, 2024); Philipp Krauer, «Zwischen Geld, Gewalt und Rassismus. Neue Perspektiven auf die koloniale Schweizer Söldnermigration nach Südostasien, 1848-1914», *Revue suisse d'histoire* 71, n° 2 (2021): 229-250; Peter Huber, «Der Traum von Exotik, Frauen und Aufstieg: Schweizer Legionäre im Indochina- und im Algerienkrieg», *Revue suisse d'histoire* 67, n° 2 (2017): 206-229.
- 28 Fabio Rossinelli, *Géographie et colonialisme. De la Suisse au Congo entre exploration géographique et conquête coloniale* (Neuchâtel: Alphil, 2022); Bernhard C. Schär, *Tropenliebe: Schweizer Naturforscher und niederländischer Imperialismus in Südostasien um 1900* (Frankfurt am Main: Campus Verlag, 2015); Lukas Meier, *Swiss Science, African Decolonization and the Rise of Global Health, 1940-2010* (Basel: Schwabe 2014); Gitta Beckmann, «Man muss eben alles sammeln». *Der Zürcher Botaniker und Forschungsreisende Hans Schinz und seine ethnographische Sammlung Südwestafrika* (Zürich: Verlag Neue Zürcher Zeitung, 2012).
- 29 Christof Dejung, *Die Fäden des globalen Marktes Eine Sozial- und Kulturgeschichte des Welthandels am Beispiel der Handelsfirma Gebrüder Volkart 1851-1999* (Köln: Böhlau, 2013); Beat Witschi, *Schweizer auf imperialistischen Pfaden. Die schweizerischen Handelsbeziehungen mit der Levante 1848-1914* (Stuttgart: Steiner, 1987); Mathieu Humbert, «La Basler Handelsgesellschaft: un agent de l'impérialisme suisse au Ghana colonial (1859-1957)» (thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2024).
- 30 Linda Maria Ratschiller Nassim, *Medical Missionaries and Colonial Knowledge in West Africa and Europe, 1885-1914. Purity, Health and Cleanliness* (Cham: Palgrave Macmillan, 2023); Patrick Harries, *Butterflies & Barbarians: Swiss Missionaries & Systems of Knowledge in South Africa* (Oxford: James Currey, 2007); Hines Mabika, «Shaping swiss medical practice in South Africa before apartheid (1873-1948)», *Revue suisse d'histoire* 67, n° 3 (2017): 381-404; Fanny Guex, «L'écho du Sikkim. Missionnaires suisses dans l'Himalaya. De la conquête à l'aide humanitaire (1937-1970)», *Revue suisse d'histoire* 65, n° 3 (2015): 449-470; Éric Morier-Genoud, *Convertir l'empereur. Journal du missionnaire et médecin George-Louis Liengme dans le sud-est Africain 1893-1895* (Lausanne: Antipodes, 2020); Simone Bleuer et Barbara Miller, «Verkörpern, Verfestigen, Verflechten. Resonanz missionarischer Kulturkontakte in der Schweiz der 1950er und 1960er Jahre», *Traverse* 26, n° 1 (2019): 94-106.
- 31 Claude Lützelshwab, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956): un cas de colonisation privée en Algérie* (Bern: Peter Lang, 2006).
- 32 Martin Nicoulin, *La genèse de Nova Friburgo: émigration et colonisation suisse au Brésil: 1817-1827* (Fribourg: Éditions universitaires, 2002).
- 33 Dom Smaz, *Helvécia: Eine Schweizer Kolonialgeschichte in Brasilien* (Zürich: Lars Müller Publishers, 2022).
- 34 Béatrice Veyrassat, *Histoire de la Suisse et des Suisses dans la marche du monde (XVI<sup>e</sup> siècle – Première Guerre mondiale): espaces, circulations, échanges* (Neuchâtel: Alphil, 2018). Pour d'autres exemples, voir Alexandre Fontaine, «Des Suisses romands en Tunisie coloniale. Entre trajectoires personnelles et visées humanitaires (1880-1950)», *Ibla* 2, n° 226 (2020): 271-283; Hans Werner Debrunner, *Schweizer im kolonialen Afrika* (Bern: Stämpfli, 1991).
- 35 Cédric Humair, *La Suisse et les Empires. Affirmation d'une puissance économique (1857-1914)* (Neuchâtel: Livre-Alphil, 2024); Mathieu Humbert, «L'expansionnisme suisse en Afrique subsaharienne au cours du XIX<sup>e</sup> siècle: un aperçu», *Schweizerisches Jahrbuch für Wirtschafts- und Sozialgeschichte* 29, (2015): 145-161.
- 36 Thomas David et Etemad Bouda, «L'expansion économique de la Suisse en outre-mer (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles): un état de la question», *Revue suisse d'histoire* 46, n° 2 (1996): 226-231; Christoph Dejung, *Commodity Trading, Globalization and the Colonial World Spinning the Web of the Global Market* (New York: Routledge, 2018); Fabio Rossinelli, «Swiss colonial business in the Transvaal: the involvement of the DuBois Family, Watchmakers in Neuchâtel (Late Nineteenth Century)», dans *Integration and Collaborative Imperialism in Modern Europe: At the Margins of Empire, 1800-1950*, eds Bernhard C. Schär et Mikko Toivanen (London: Bloomsbury Academic, 2025), 77-94.
- 37 Voir à égard les interpellations au Conseil fédéral de certain·es membres du Conseil national suisse: «Esclavage et colonialisme. Le Conseil fédéral n'a-t-il rien appris?», déposée par Carlo Sommaruga (n° 18.4067, 29 septembre 2018) et «Le conseiller fédéral Cassis, la Suisse et l'esclavage», déposée par Samira Marti (n° 21.3153, 15 mars 2021).
- 38 Sabina Widmer, *Switzerland and sub-Saharan Africa in the Cold War, 1967-1979. Neutrality Meets Decolonisation* (Leiden/Boston: Brill, 2023); Idrisse Désiré Machia A Rim, *Les relations entre la Suisse et le Cameroun des indépendances à nos jours (1961-2013). Une*

- esquisse historique (Bern/Berlin : Peter Lang, 2022) ; Sandra Bott et al., « Introduction. Le rôle international de la Suisse dans la Guerre froide globale », *Relations internationales* 163, n° 3 (2015) : 3-14 ; Steve Page, *Le Nigeria et la Suisse, des affaires d'indépendance. Commerce, diplomatie et coopération 1930-1980* (Bern : Peter Lang, 2016) ; Mathieu Humbert, « Une défense discrète et flexible des intérêts économiques suisses. Les cas du Ghana et du Congo au début de leur indépendance », *Relations internationales* 163, n° 3 (2015) : 63-80 ; Sara Elmer, Konrad J. Kuhn et Daniel Speich Chassé, Hg., *Handlungsfeld Entwicklung, Schweizer Erwartungen Und Erfahrungen in Der Geschichte Der Entwicklungsarbeit* (Basel : Schwabe, 2014) ; Lukas Zürcher, *Die Schweiz in Ruanda. Mission, Entwicklungshilfe und nationale Selbstbestätigung (1900-1975)* (Zürich : Chronos, 2013) ; Marc Perrenoud, « Les relations de la Suisse avec l'Afrique lors de la décolonisation et des débuts de la coopération au développement », *Revue internationale de politique de développement*, n° 1 (2010) : 81-98 ; Pascal Lottaz, « Going East: Switzerland's East consular diplomacy toward East and Southeast Asia », *Traverse. Revue d'histoire* 27, n° 1 (2020) : 23-34.
- 39 Thomas David et Janick Marina Schaufelbuehl, « Swiss conservatives and the struggle for the abolition of slavery at the end of the nineteenth century », *Itinerario* 34, n° 2 (2010) : 87-103.
- 40 Patrick Minder, *La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)* (Bern : Peter Lang, 2011) ; Noémie Étienne et al., *Une Suisse exotique ? Regarder l'ailleurs en Suisse au siècle des Lumières* (Zürich : Diaphanes, 2020).
- 41 Jovita dos Santos Pinto et al., dir., *Un/Doing Race. Racialisation en Suisse* (Zürich, Seismo, 2022) ; Patricia Purtschert, *Kolonialität und Geschlecht im 20. Jahrhundert. Eine Geschichte der weißen Schweiz* (Bielefeld : Transcript Verlag, 2019).
- 42 Bouda Etemad, *De Rousseau à Dunant. La colonisation et l'esclavage vus depuis Genève* (Lausanne : Antipodes, 2023).
- 43 Bouda Etemad et Mathieu Humbert, « La Suisse est-elle soluble dans sa postcolonialité ? », *Revue suisse d'histoire* 64, n° 2 (2014) : 279-291.
- 44 Meyer « Genève et les organisations internationales ».
- 45 Etemad, *De Rousseau à Dunant*.
- 46 Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 10-11.
- 47 Sur Rousseau plus en particulier, voir Rueff, « Les égards réciproques », 631-653.
- 48 Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 212.
- 49 Christoph Kamissek et Jonas Kreienbaum, « An imperial cloud? Conceptualising inter-imperial connections and transimperial knowledge », *Journal of Modern European History* 14, n° 2 (2016) : 164-182.
- 50 Bernhard C. Schär et Mikko Toivanen, eds, *Integration and Collaborative Imperialism in Modern Europe* ; Damiano Matasci et Miguel Bandeira Jerónimo, « Une histoire transimpériale de l'Afrique : concepts, approches et perspectives », *Revue d'histoire contemporaine de l'Afrique*, n° 3 (2022). <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2022.0301> ; Daniel Hedinger et Nadin Heé, « Transimperial history – connectivity, cooperation and competition », *Journal of Modern European History* 16, n° 4 (2018) : 429-452.
- 51 Voir, par exemple, Patrick Minder, « Émile Yung et le Village noir de l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896 », dans *L'invention de la race – Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, dir. Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas (Paris : La Découverte, 2014), 303-314 ; Johann Chapoutot, « Racisme et progressisme : le cas Carl Vogt. Note scientifique à l'attention de Mme la professeur Samia Hurst-Majno Université de Genève » (2022), [www.unige.ch/files/5216/6628/0909/Figurations\\_220104\\_Rapport\\_Chapoutot.pdf](http://www.unige.ch/files/5216/6628/0909/Figurations_220104_Rapport_Chapoutot.pdf).
- 52 Adolphe Ferrière, *L'école active* (Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, [1922] 1969), 26-68.
- 53 Nicolas Bancel et al., dir., *Zoos humains. De la Vénus hottentote aux reality shows* (Paris : La Découverte, 2002).
- 54 Gustave Moynier, *La question du Congo. I. Lettre circulaire à messieurs les membres et associés de l'Institut de droit international* (Genève : Imprimerie Charles Schuchardt, 1883). Sur Moynier, voir François Bugnion, *Gustave Moynier, 1826-1910* (Genève : Slatkine, 2010) ; Jean de Senarclens, *Gustave Moynier : le bâtisseur* (Genève : Éditions Slatkine, 2000).
- 55 Albert Wirtz, « Die humanitäre Schweiz im Spannungsfeld zwischen Philanthropie und Kolonialismus: Gustave Moynier, Afrika und das IKRK », *Traverse* 5, n° 2 (1998) : 95-111 ; Humbert, « L'expansionnisme suisse en Afrique subsaharienne au cours du XIX<sup>e</sup> siècle » ; Albert Wirtz et Andreas Eckert, « The Scramble for Africa: icon and idiom of modernity », dans *From Slave Trade to Empire: Europe and the Colonisation of Black Africa*, ed. Olivier Petrè-Grenouilleau (London : Routledge, 2004), 133-153 ; Rossinelli, *Géographie et colonialisme*, 375-600 ; Christof Dejung, « From global civilizing missions to racial warfare: class conflicts and the representation

- of the colonial world in European middle-class thought», dans *The Global Bourgeoisie: The Rise of the Middle Classes in the Age of Empire*, eds Christof Dejung, David Motadel et Jürgen Osterhammel (Princeton: Princeton University Press, 2019), 251-273.
- 56 Christof Dejung, *Die Fäden des globalen Marktes. Eine Sozial- und Kulturgeschichte des Welthandels am Beispiel der Handelsfirma Gebrüder Volkart 1851-1999* (Köln: Böhlau, 2013).
- 57 Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 208.
- 58 Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 211-213.
- 59 Robert de Traz, *L'Esprit de Genève* (Lausanne: L'Âge d'Homme, [1929] 1995).
- 60 Miguel Bandeira Jerónimo, «Developing civilisation? Imperial internationalism at the League of Nations (1920s-1930s)», *Histoire@Politique*, n° 41 (2020), <https://doi.org/10.4000/histoirepolitique.385>.
- 61 Susan Pedersen, *The Guardians: The League of Nations and the Crisis of Empire* (Oxford: Oxford University Press, 2015).
- 62 Véronique Dimier, «L'internationalisation du débat colonial: rivalités autour de la Commission permanente des mandats», *Outre-mers* 89, n° 336 (2002): 333-60.
- 63 Emily Baughan, *Saving the Children: Humanitarianism, Internationalism, and Empire* (Berkeley: University of California Press, 2021).
- 64 G.-E. Audéoud, «La Croix-Rouge en Afrique», *Revue internationale de la Croix-Rouge* 89, (1926): 336.
- 65 Rainer Baudendistel, *Between Bombs and Good Intentions. The International Committee of the Red Cross (ICRC) and the Italo-Ethiopian War, 1935-1936* (New York: Berghahn Books, 2006); Amalia Ribí Forclaz, *Humanitarian Imperialism. The Politics of Anti-Slavery Activism, 1880-1940* (Oxford: Oxford University Press, 2015).
- 66 P.-E. B., «Avant l'Assemblée, Parmi les écueils», *Journal de Genève*, n° 178 (1936), 1<sup>re</sup> édition. Voir aussi Boris Monin, «Le voyage du rás Tafari en Europe (1924): entre espoirs d'indépendance et réalités coloniales», *Annales d'Éthiopie* 28, n° 1 (2013): 69-116.
- 67 Harald Fischer-Tiné, «The other side of internationalism: Switzerland as a hub of militant anti-colonialism, c. 1910-1920», dans *Colonial Switzerland: Rethinking Colonialism from the Margins*, eds Patricia Purtschert et Harald Fischer-Tiné (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2015), 221-258.
- 68 Bedross Der Matossian, ed., *The Armenian Social Democrat Hunchakian Party: Politics, Ideology and Transnational History* (London: I.B. Tauris, 2023).
- 69 Michael Goebel, *Paris, capital du tiers-monde. Comment est née la révolution anticoloniale (1919-1939)* (Paris: La Découverte, 2017).
- 70 Mark Matera, *Black London. The Imperial Metropolis and Decolonization in the Twentieth Century* (Berkeley: University of California Press, 2015).
- 71 Nathanael Kuck, «Anti-colonialism in a post-imperial environment – the case of Berlin, 1914-1933», *Journal of Contemporary History* 49, n° 1 (2014): 134-159; Fredrik Petersson, «Hub of the anti-imperialist movement: the League against imperialism and Berlin, 1927-1933», *Interventions* 16, n° 1 (2013): 49-71.
- 72 David Brundage, «Lala Lajpat Rai, Indian Nationalism, and the Irish Revolution: The View from New York, 1914-1920», dans *1916 in Global Context: An Anti-Imperial Moment*, eds Enrico Del Lago, Róisín Healy et Gearóid Barry (London: Routledge, 2018).
- 73 Thomas K. Lindner, *A City Against Empire: Transnational Anti-Imperialism in Mexico City, 1920-30* (Liverpool: Liverpool University Press, 2023).
- 74 Elaine Mokhtefi, *Alger, capitale de la révolution: De Fanon aux Black Panthers* (Paris: La Fabrique, 2019); Jeffrey James Byrne, *Mecca of Revolution: Algeria, Decolonization, and the Third World Order* (Oxford: Oxford University Press, 2016).
- 75 Eric Burton, «Hubs of decolonization. African liberation movements and "eastern" connections in Cairo, Accra, and Dar es Salaam», dans *Southern African Liberation Movements and the Global Cold War «East»: Transnational Activism 1960-1990*, eds Helder Adegas Fonseca, Lena Dallywater et Chris Saunders (Berlin: De Gruyter Oldenbourg, 2019), 25-56.
- 76 Jean-Michel Guieu et Stanislas Jeannesson, eds, «La Société des Nations. Une expérience de l'internationalisme», *Monde(s)*, n° 19 (2021).
- 77 Scott L. Malcomson, «The disappearance of self-determination from the League of Nations covenant, January-February 1919», *The Historical Journal*, (2025): 1-24, <https://doi.org/10.1017/S0018246X24000682>; Erez Manela, *The Wilsonian Moment: Self-Determination and the International Origins of Anticolonial Nationalism* (Oxford: Oxford University Press, 2007).
- 78 Archives de la Société des Nations, R612-11-28075-28075-4, pétition adressée à la Société

- des Nations par les Six nations de la Grande Rivière, 17 août 1923, p. 3.
- 79 Hussein D. Alkhazragi, «Un petit prince à la SDN: la lutte du roi Hussein du Hedjaz pour l'indépendance des provinces arabes de l'Empire ottoman», *Relations internationales* 146, n° 2 (2011): 7-23.
- 80 Claire Louise Blaser et al., *Interweaving Histories – Itineraries between Switzerland and India (1900-1950)* (Basel: Schwabe Verlag, 2023).
- 81 Emma Pieczynska, *Tagore Éducateur* (Neuchâtel: Delachaux et Niestlé, 1922).
- 82 «Au congrès musulman d'Europe», *Die Welt des Islams* 17, n° 3/4 (1936): 106 et 110.
- 83 Sur ces questions, voir aussi Antoine Fleury, «Le mouvement national arabe durant l'entre-deux-guerres», *Relations internationales* 19, n° 1 (1979): 329-354.
- 84 Dominique Marshall, «Usages de la notion de "droits des enfants" par les populations coloniales: la conférence de l'enfance africaine de 1931», *Relations internationales* 161, n° 1 (2015): 44.
- 85 Tilman Dederig, «Petitioning Geneva: transnational aspects of protest and resistance in South West Africa/Namibia after the First World War», *Journal of Southern African Studies* 35, n° 4 (2009): 785-801.
- 86 Les sources sont en effet peu nombreuses, même si les activités anticolonialistes sont suivies par les services de police et relatées – parfois avec suspicion et méfiance – par la presse. Sur ces questions, voir Daniel Brückenhaus, *Policing Transnational Protest: Liberal Imperialism and the Surveillance of Anticolonialists in Europe, 1905-1945* (Oxford: Oxford University Press, 2017).
- 87 Archives de la Société des Nations, R39-1-13940-15865, Société des Nations. Mandats. Le deuxième congrès panafricain. Août-septembre 1921.
- 88 Les revendications formulées auprès de la Société des Nations par Marcus Garvey au nom de l'*Universal Negro Improvement Association* connaissent aussi le même sort. Voir Douglas R. Jones, «"The League will not ignore the cry of the negro race for justice": Marcus Garvey, the League of Nations and South-West Africa», *Journal of Southern African Studies* 48, n° 1 (2022): 103-117.
- 89 Laurence Badel, «De la capitale au forum. Fonctions, usages, hiérarchies de la capitalité diplomatique (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)», *Revue historique* 703, n° 3 (2022): 625-662.
- 90 Documents diplomatiques suisses, *Aktennotiz Zehnders betr. den Besuch des sowjet. Ausseministers Molotow in Bern, 28 mai 1954*, dods.ch/9031.
- 91 Marc Perrenoud, «La Suisse et les accords d'Évian: la politique de la Confédération à la fin de la guerre d'Algérie», dans *Migrations, relations internationales et Seconde Guerre mondiale* (Neuchâtel: Alphil, 2001), 348; Damien Carron, *La Suisse et la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962)* (Lausanne: Antipodes, 2013).
- 92 Perrenoud, «La Suisse et les accords d'Évian», 351.
- 93 Perrenoud, «La Suisse et les accords d'Évian».
- 94 Clément Tibère, «Main rouge», dans *Dictionnaire du renseignement*, dir. Hugues Moutouh et Jérôme Poirot (Paris: Perrin, 2018), 526-527.
- 95 Karine Ramondy, dir., *La France au Cameroun (1945-1971). Rapport de la commission «Recherche» sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971* (Paris: Hermann Éditeurs, 2025), 575-587.
- 96 Marie-Luce Desgrandchamps, «Éthiques irréconciliables ou suspicions réciproques? Le CICR et les mouvements de libération en Afrique lusophone (1961-1976)», dans *La Croix face à l'étoile rouge. Humanitaire et communisme au xx<sup>e</sup> siècle*, dir. Jean-François Fayet et al. (Genève: Georg, 2025), 267-291.
- 97 Hanne Hagtvedt Vik, «Indigenous Internationalism», dans *Internationalisms: A Twentieth-Century History*, eds Glenda Sluga et Patricia Clavin (Cambridge: Cambridge University Press, 2016), 315-339.
- 98 International Indian Treaty Council, «The Geneva conference. International NGO conference on discrimination against indigenous populations in the Americas, September 20-23 1977, Palais des Nations, Geneva, Switzerland», *Treaty Council News*, special issue, 1, n° 7 (1977).
- 99 George Manuel et Michael Posluns, *The Fourth World: An Indian Reality* (Minneapolis: University of Minnesota Press, 1974).
- 100 David Myer Temin, «Indigenous Liberation and Decolonization: Circulations between Third and Fourth Worlds», dans *The Oxford Handbook of the History of the Global South*, eds Anne Garland Mahler, Christopher J. Lee et Monica Popescu, (Oxford: Oxford University Press, 2025), <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780197691625.013.0050>.
- 101 Eva-Maria Muschik, ed., «Towards a global history of international organizations and

- decolonization», *Journal of Global History* 17, n° 2 (2022); Damiano Matasci, *Internationaliser l'éducation. La France, l'Unesco et la fin des empires coloniaux en Afrique (1945-1961)* (Villeneuve-d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 2023).
- 102 José Pedro Monteiro, *The Internationalisation of the 'Native Labour' Question in Portuguese Late Colonialism, 1945-1962* (Cham: Palgrave Macmillan, 2023).
- 103 Pour une synthèse récente des recherches sur ce sujet, voir Anton Tarradellas et Romain Landmeters, «Les mobilités des étudiantes et des étudiants africains: une histoire transnationale de l'Afrique depuis la décolonisation», *Diasporas*, n° 37 (2021): 7-21.
- 104 Damiano Matasci et Marie-Luce Desgrandchamps, «Civiliser, développer, aider»: croiser l'histoire du colonialisme, du développement et de l'humanitaire», *Histoire@Politique*, n° 41 (2020), <https://doi.org/10.4000/histoirepolitique.284>.
- 105 Morgane Delaunay, *Les retornados. Accueil et intégration des rapatriés de la décolonisation portugaise* (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2024); Christoph Kälder, *Postcolonial People: The Return from Africa and the Remaking of Portugal* (Cambridge: Cambridge University Press, 2022).
- 106 Cité dans Mouvement pour la coopération internationale, *Le MCI, 50 ans de coopération et après?* (Genève: MCI, 2013), 19.
- 107 Fédération genevoise de coopération, *Solidarité Genève Sud* (Châtelaine: FGC, 2006), 9-10.
- 108 Nuno Pereira, «Anti-impérialisme et nouvelle gauche radicale dans la Suisse des années 68» (thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2015).
- 109 Archives contestataires, «La Révolution portugaise dans les collections des Archives contestataires», [www.archivescontestataires.ch/valoriser/ephemeride/la-revolution-portugaise-dans-les-collections-des-archives-contestataires](http://www.archivescontestataires.ch/valoriser/ephemeride/la-revolution-portugaise-dans-les-collections-des-archives-contestataires).
- 110 Sandra Bott, *La Suisse et l'Afrique du Sud, 1945-1990: marché de l'or, finance et commerce durant l'apartheid* (Zürich: Chronos, 2013).
- 111 Caroline Jeannerat, Eric Morier-Genoud et Didier Péclard, «Apartheid becomes an issue in Switzerland: the WCC, the Anti-Apartheid Movement and the Protestant Churches», dans *Embroided. Swiss Churches, South Africa and Apartheid* (Zürich, Münster: Lit Verlag, 2011), 205-237.
- 112 Elizabeth Buettner, *Europe after Empire: Decolonization, Society, and Culture*. *New Approaches to European History* (Cambridge: Cambridge University Press, 2016).
- 113 Simon Affolter et Vera Sperisen, *Racisme et représentation de la diversité sociale dans les manuels scolaires* (Aarau: Commission fédérale contre le racisme, 2023).
- 114 Roy Preiswerk, éd., *The Slant of the Pen. Racism in Children's Books* (Geneva: World Council of Churches, 1980). Voir aussi Roy Preiswerk et Dominique Perrot, *Ethnocentrisme et histoire. L'Afrique, l'Amérique indienne et l'Asie dans les manuels occidentaux* (Paris: Éditions Anthropos, 1975).
- 115 Pierre Dasen, éd., *Vers une école interculturelle: recherches interculturelles dans l'enseignement primaire à Genève* (Genève: Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation – Section des sciences de l'éducation, 1991).
- 116 Micheline Rey-von Allmen, «L'éducation des enfants (de) migrants dans le canton de Genève: vers une éducation interculturelle», *Études pédagogiques: annuaire de l'instruction publique en Suisse*, n° 70 (1979): 127-138.
- 117 Sebastien Guex, «L'impérialisme suisse ou les secrets d'une puissance invisible», dans *Du pouvoir et du profit* (Lausanne: Antipodes, 2021), 415-426; Thomas David et Bouda Etemad, «Gibt es einen schweizerischen Imperialismus?», *Traverse* 5, (1998): 17-27; Isabelle Lucas, *Un impérialisme électrique. Un siècle de relations économiques helvético-argentines (1890-1979)* (Lausanne: Antipodes, 2021).
- 118 Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 213.
- 119 Ce volume est le fruit du colloque *La «Genève (post)coloniale»: sources, histoires, mémoires*, organisé à l'Université de Genève les 8-10 novembre 2023.
- 120 Georg Kreis, *Blicke auf die koloniale Schweiz*, 14.
- 121 Georges Balandier, «La situation coloniale. Approche théorique», *Cahiers internationaux de sociologie* 110, (1951): 44-79.
- 122 David Motadel, «Globaliser l'Europe», *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 76, n° 4 (2021): 645-667.
- 123 Bouda Etemad et Mathieu Humbert, «La Suisse est-elle soluble dans sa "postcolonialité"?», 291. Voir aussi Christof Dejung, «Jenseits der Exzentrik: aussereuropäische Geschichte in der Schweiz», *Revue suisse d'histoire* 64, n° 2 (2014): 195-209.



UN MARIAGE  
GENEVOIS À  
SAINT-DOMINGUE:  
HISTOIRE  
FRAGMENTAIRE  
D'UNE CAFÉIÈRE  
COLONIALE  
(1768-1796)  
- ET DE SON  
ÉPILOGUE  
POSTCOLONIAL  
(1825-1827)

## INTRODUCTION

L'engagement d'individus, de familles et d'entreprises genevoises dans le colonialisme et le commerce d'esclaves au XVIII<sup>e</sup> siècle est connu depuis longtemps. Le rôle des banquiers dans le cadre des réseaux calvinistes internationaux a notamment été mis en évidence par le travail d'Herbert Lüthy, bien qu'il s'agisse avant tout d'histoire bancaire et financière et non pas en premier lieu de colonialisme<sup>1</sup>. Quelques contributions anciennes et récentes ont abordé la thématique du colonialisme de manière plus spécifique<sup>2</sup>. Les recherches sur l'implication de la Suisse, notamment dans le commerce transatlantique des esclaves, qui se multiplient depuis une vingtaine d'années, ont pu s'y rattacher<sup>3</sup>. Tous les historiens et historiennes se sont heurté-es à la rareté des sources disponibles : les activités économiques des particuliers n'ayant laissé que peu de traces dans les archives publiques (à l'exception de testaments et de partages d'héritage), la recherche est tributaire des archives privées de familles ou d'entreprises, qui ne sont souvent pas conservées, ou alors de manière extrêmement lacunaire, ou encore traitées par les familles comme des biens privés, non accessibles à la recherche.

Le petit fonds familial récemment inventorié par les archives d'État de Genève sur lequel se base ce chapitre est d'autant plus précieux qu'il offre un aperçu – certes très fragmentaire – de la vie des familles genevoises dans la colonie française la plus riche, Saint-Domingue (Caraïbes), à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Le fonds comprend onze enveloppes contenant de la correspondance (lettres reçues ou copiées, brouillons de lettres envoyées), des notes familiales et quelques documents administratifs (actes notariés, certificats, etc.), datant principalement des années 1784–1827, avec une note sur l'histoire de la famille de 1914. La onzième enveloppe contient des images (gravures, dessins, une revue illustrée de 1954) ayant un lien avec Saint-Domingue/Haïti. La plus grande partie des documents a été rassemblée par une femme, Anne-Andrienne Meynadier, et ses deux fils – ce qui rend ce fonds particulier<sup>5</sup>. Ces archives privées contiennent certes trop peu de données pour une analyse d'histoire économique, mais elles permettent une approche microhistorique de

l'expérience coloniale des familles genevoises, notamment dans une perspective de genre – longtemps focalisée sur les femmes esclaves et de couleur<sup>6</sup>. Elles invitent donc à croiser les approches et à reconstruire les contours ambivalents d'une colonisatrice à la fois profiteuse du système esclavagiste *et* victime des structures patriarcales sur les plans politique, social et juridique. Dans une perspective de genre, il faut souligner qu'Anne-Andrienne Meynadier n'a pas opté pour la carrière coloniale: «l'idée de rester à Saint-Domingue me fait horreur<sup>7</sup>», écrit-elle avant son mariage. Elle a ensuite subi le sort d'une épouse qui – malgré la disparation de son mari et sans qu'elle ait obtenu le statut de veuve – a réussi à se construire une vie économiquement indépendante et à éduquer ses deux fils. Elle parvient à transformer en 1814, avec ses fils adultes, la pension qu'elle a fondée pour survivre en une institution d'éducation privée devenue célèbre à Genève – l'«École Privat» (1814-1960<sup>8</sup>).

## DEUX BIOGRAPHIES COLONIALES GENEVOISES QUI SE CROISENT

Anne-Andrienne Meynadier (1756-1822) arrive à Saint-Domingue à l'âge d'environ dix ans avec ses parents et ses deux frères. Son père, Pierre Meynadier (1725-1794), achète en 1768 deux petites «habitations» ou plantations de café près de Jérémie dans l'extrême Sud-Ouest de l'île de Saint-Domingue<sup>9</sup>. Marchand-négociant huguenot du sud de la France, le grand-père de Pierre, Jacob (c. 1673-1730), se réfugie à Genève où il est accepté comme habitant en 1708 et comme bourgeois en 1720. L'un des frères de Pierre, Jacob (1724-1805), est élu au Grand Conseil (1775) puis au Petit Conseil (1782), bien qu'il ne fasse pas partie de l'élite marchande<sup>10</sup>. Sans que les motifs précis soient connus, Pierre et son frère François-Pierre (1730-1773) reprennent la tradition d'émigration avec toute leur famille et quittent une Genève en plein troubles politiques et économiques<sup>11</sup>. Anne-Andrienne grandit au cœur des montagnes de la «Perle des Antilles», laissant peu de traces de son existence. Dans sa première lettre conservée, datée de 1787 (elle a donc 31 ans), elle raconte à une cousine des

Cévennes que son père a cédé la caféière à son frère. Désormais, elle et sa demi-sœur Guitte dépendent de ce dernier pour leur subsistance et leur entretien jusqu'à leur éventuel mariage, à l'occasion duquel il est censé verser 20 000 livres en guise de dot<sup>12</sup>.

À cette époque, le cousin par alliance d'Anne-Adrienne, Jean-Louis Privat (1763-c. 1799), vit déjà sur l'« habitation » des Meynadier. Également issu d'une famille huguenote du sud de la France (Nîmes), son arrière-grand-père Jacques (1647-1714), marchand de draps, arrive à Genève et y reçoit la bourgeoisie en 1714<sup>13</sup>. Jean-Louis quitte Genève seul, à l'âge de 21 ans, alors qu'il est orphelin de père depuis l'âge de 8 ans. Les détails concernant sa formation et ses motivations ne sont pas connus. Mais son départ ne se déroule pas sans mauvaise humeur, car des proches l'accusent d'avoir incité un jeune cousin à émigrer avec lui aux Caraïbes. Le fait que son oncle Jean-Jacques Privat (1739-1812), capitaine de garnison (1775-1783), ait été banni en février 1783 pour avoir participé à la Révolution<sup>14</sup> ne favorise pas la carrière de Jean-Louis à Genève, ville occupée par les troupes bernoises jusqu'en 1784<sup>15</sup>. Les Caraïbes, en revanche, connaissent un véritable essor économique après la guerre d'indépendance américaine (1776-1783<sup>16</sup>). En 1784, Jean-Louis Privat arrive à Saint-Domingue où il obtient un poste de commis à un embarcadère à l'est du Cap-Français par l'intermédiaire de connaissances auxquelles il transmet des lettres de recommandation. En janvier de l'année suivante, il contracte une fièvre qui le maintient alité plusieurs semaines. Son employeur français le licencie. Il a cependant la chance que « de vrais amis, gérants de quelques habitations voisines<sup>17</sup> » s'occupent de lui.

Dans cette situation précaire, Jean-Louis Privat est invité par Anne-Adrienne Meynadier sur la recommandation de sa famille. Après dix jours de voyage en bateau du Cap-Français à Jérémie, il arrive le 3 juillet 1785 à la caféière des Meynadier où il est chaleureusement accueilli. Depuis son arrivée à Saint-Domingue une année auparavant, Jean-Louis correspondait avec Anne-Adrienne qui était une amie d'enfance de sa sœur aînée à Genève<sup>18</sup>. Jean-Louis Privat est actif dans les affaires des Meynadier, assumant notamment, en 1789, l'exportation du café cultivé sur la plantation vers Bordeaux pour un montant de 2 000 livres<sup>19</sup>.

En 1792, Jean-Louis (29 ans) épouse Anne-Andrienne (36 ans) qui est également sa cousine par alliance, une sœur du père de Jean-Louis ayant épousé un frère du père d'Anne-Andrienne. Ce mariage genevois à Saint-Domingue reste donc une affaire entre deux familles huguenotes d'origine française<sup>20</sup>. Leur premier fils, Julien François dit Égiste, vient au monde le 22 août 1792. Après les noces et avant cette naissance, Jean-Louis achète avec un compagnon nommé Havard une petite caféière à proximité de celle des Meynadier pour 36 000 livres chacun<sup>21</sup>. Le 26 avril, il acquiert également au Cap-Français huit personnes esclavisées pour un peu plus de 10 000 livres<sup>22</sup>.

En février 1793, Jean-Louis Privat se retrouve brièvement pris dans les affrontements de la guerre civile à Saint-Domingue et est emprisonné pendant quelques jours au « camp des mulâtres » de la Voldroque. Il semble avoir été l'un des deux otages blancs que les « libres de couleur » voulaient échanger contre l'un des leurs, détenu à Jérémie. Dans un billet qu'il a écrit à sa femme depuis sa captivité, Privat se dit très confiant quant à sa libération prochaine<sup>23</sup>. Malgré les tensions persistantes, ce n'est qu'en mai 1796 que Jean-Louis Privat et Anne-Andrienne Meynadier quittent précipitamment leur habitation et la colonie de Saint-Domingue avec leurs deux fils (âgés de quatre et deux ans). Avec l'aide de Haly, un de leurs esclaves, ils réussissent à s'enfuir de nuit avec un « canot » sur la rivière de la Voldroque à la mer. Ils reviennent ensuite à Genève en septembre 1796 en passant par Philadelphie et Hambourg<sup>24</sup>. Mais en janvier 1797, Jean-Louis Privat repart pour Saint-Domingue afin d'y recouvrer le reste des sommes qui lui reviennent de la vente de sa plantation. Ses derniers signes de vie datent de juillet et septembre 1798 : il s'agit de deux lettres écrites de New York à son épouse<sup>25</sup>.

Quatorze ans plus tard, en 1812, alors que Genève est devenue une ville française, Anne-Andrienne Meynadier n'a toujours aucune nouvelle certifiée de son mari. Les rumeurs oscillent entre son décès dans un massacre et une vie aisée en Jamaïque, laissant ainsi entendre qu'il aurait abandonné sa famille. En invoquant son état de quasi veuve, elle parvient ainsi à sauver l'un de ses deux fils de l'enrôlement dans la campagne napoléonienne en Russie<sup>26</sup>, l'autre échappant au service militaire grâce à un mariage

rapidement arrangé par sa mère<sup>27</sup>. Anne-Andrienne reste sans véritables nouvelles de son époux jusqu'à sa mort en 1822<sup>28</sup>.

## UNE HISTOIRE COLONIALE FAMILIALE

Comme le fonds d'archives contient surtout des correspondances familiales, les lettres ne parlent que rarement et de manière fragmentaire de la vie économique et quotidienne d'une caféière qui repose sur le travail d'esclaves. Elles traitent plutôt en détail des nouvelles familiales franco-genevoises : mariages et naissances, destins et décès de cousins, cousines, tantes et oncles<sup>29</sup>. Le ton de ces lettres est – typiquement pour cette époque – résolument sentimental. En rédigeant ces textes épistolaires, les auteur-es semblent ressentir la présence des destinataires, ce qui explique des formules telles que : « il m'en coûte de quitter ma [chère amie<sup>30</sup>] », ou « la jouissance de s'entretenir avec vous<sup>31</sup> ». Le vocabulaire se caractérise par des mots comme « chère », « tendre », « cœur », « âme », « respect », « amitié », « compassion », « attachement », « sentiment », etc. Anne-Andrienne signe ses lettres à Jean-Louis avec la formule « votre fidèle épouse et tendre amie<sup>32</sup> ». Ailleurs, Jean-Louis Privat demande à un ami de saluer une connaissance commune : « ne manque pas de lui faire bien mes amitiés et de l'embrasser pour moi : que vos transports n'aille[nt] cependant pas à faire casser les vitres des buffets de sa boutique<sup>33</sup> ». Les ébauches de lettres que le fils aîné adresse à son père Jean-Louis, absent ou disparu, sont particulièrement touchantes. Égiste, âgé de dix ans environ (vers 1802), note : « Papa j'ai beau t'écrire et jamais tu ne me réponds depuis quatre ans nous n'avons pas eu de tes nouvelles / nous avons été plongés dans la plus cruelle anxiété » et conclut avec les salutations « encore une fois adieu cher papa nous t'aimons tant ».

Cinq ans plus tard, après avoir appris de nouvelles rumeurs concernant son père, il écrit :

Si cette lettre te parvient, daigne le rompre cher papa ce silence qui nous accable [...] Et soulagez notre tendre mère dont les peines et les inquiétudes sont incalculables, et qui malgré tout cela ne cesse de désirer ton

bonheur, et travaille au notre sans relâche. Reçois cher papa les assurances de mon respect et de ma tendresse ton dévoué fils Égiste Privat<sup>34</sup>.

Une émotion similaire est repérable dans la correspondance qui mentionne la demi-sœur d'Anne-Andrienne, surnommée Guitte, même si celle-ci est manifestement une « fille naturelle », c'est-à-dire une demi-sœur née hors mariage. C'est ce qui ressort d'une convention entre son père Pierre et son frère Jean, par laquelle ce dernier s'engage à nourrir et à héberger les deux sœurs sur la plantation paternelle après la mort de leur père<sup>35</sup>. Mais ni l'âge ni le nom de la mère de Guitte ne sont connus. Anne-Andrienne mentionne sa demi-sœur à plusieurs reprises dans sa correspondance. Dans une lettre à une tante en France, Anne-Andrienne rappelle que toutes deux ont rendu visite à leur belle-sœur, la femme de Jean, en couches et elle ajoute à propos de Guitte : « quand elle seroit ma propre soeur, je ne pourrois agir mieux que j'ai toujours fait avec elle ; elle est plus grande que moi à présent<sup>36</sup> ». Cette formulation montre que Guitte, malgré son statut juridique inférieur (aucune dote n'était prévue pour elle), faisait partie de la « communauté émotionnelle » de la famille<sup>37</sup>. Ceci est confirmé par une lettre d'Anne-Andrienne à une amie à Genève, dans laquelle elle raconte le décès précoce de Guitte (vers juillet 1793) : « Lorsque [je] perdis [mon père], il y avait un an au moins que ma chère Guitte était morte. [Ce] qui m'étonne, c'est que tu parois ignorer que je l'ai perdue<sup>38</sup>. »

Par contraste avec cette sensibilité dans les lettres familiales, on constate l'absence de toute émotion dans les relations avec les esclaves. Les lettres n'évoquent jamais leurs noms – à la seule exception d'Haly, déjà mentionné précédemment. En revanche, d'autres colons genevois à Saint-Domingue, à l'image de Jean Trembley (1719–1791), mentionnent souvent les noms de leurs esclaves<sup>39</sup>. Les Privat-Meynadier ne parlent de leurs domestiques et ouvriers agricoles qu'au pluriel, souvent de façon comptable : « nos nègres », « 14 nègres<sup>40</sup> », d'ailleurs sans utiliser le terme « esclave » dans leur correspondance familiale avant la fin de l'Ancien Régime<sup>41</sup>. Aucune naissance, décès ou événement particulier, comme par exemple la fuite d'esclaves (marronnage<sup>42</sup>),

ne sont signalés dans la correspondance envoyée à Genève<sup>43</sup>. Contrairement aux lettres qui expriment de l'empathie envers le sort des parents ou des connaissances, même éloignés, il est manifeste que les esclaves ne sont pas inclus-es dans le cercle élargi de la « communauté émotionnelle », bien que l'historiographie offre une vision plus intime des liens entre maîtres et esclaves dans les caféières<sup>44</sup>. La proximité avec les esclaves semble pourtant avoir été assez grande, les deux filles des propriétaires de la plantation participant activement à la récolte du café, comme l'écrit Anne-Andrienne :

Nous avons récolté en commun 12 barils de café en cerise qui nous ont donnés à chacune une chemise à la reine de coton blanc ; mais cette année nous n'aurons pas cette douceur parce que mon frère a augmenté de 14 nègres<sup>45</sup>.

Cette relative proximité est caractéristique des petites caféières dans les montagnes qui, contrairement aux grandes plantations de sucre dans la plaine, sont souvent gérées par les propriétaires présents sur place eux-mêmes, plutôt que par des gérants. Souvent établie par des nouveaux colons, des « petits blancs » ou des « libres de couleur » avec peu de capitaux, la production du café ne rapporte de revenus qu'après quelques années, car il faut d'abord défricher la forêt vierge et planter des caféiers<sup>46</sup>. La plantation de Pierre Meynadier semble tout à fait typique de ce genre d'entreprise. Anne-Andrienne résume la situation en 1787 :

La fortune de mon papa ne lui permet pas d'y songer [de revoir Genève] de longtemps : [...] cette année il n'a pu faire d'économie, ayant des comptes à payer ; mais, si Dieu le conserve, nous économiserons à l'avenir de quoi acheter au moins un nègre chaque année<sup>47</sup>.

Un dessin conservé dans le fonds Privat contraste avec ce silence concernant les esclaves : à côté d'un portrait de Madame Anne-Andrienne Meynadier se trouve un croquis d'une jeune personne qui fait l'objet d'un commentaire anonyme : « Une des négresses de Madame Privat Meynadier pendant son séjour à St Domingue<sup>48</sup>. » L'image encadrée et titrée de la propriétaire,

avec sa date de naissance et de décès, fait face au dessin d'une des femmes esclavisées de Madame qui reste sans nom, sans date de naissance et de mort. Ces images ainsi que l'absence des voix d'esclaves témoignent de l'asymétrie fondamentale des archives (familiales).

## UNE HISTOIRE COLONIALE POLITIQUE

Il existe aussi un décalage entre l'intérêt compatissant pour les affaires familiales et la faible sensibilité dans la perception des circonstances sociales et politiques. En effet, lorsque Jean-Louis Privat acquiert sa moitié de caféière, Saint-Domingue a déjà connu une guerre civile entre les colons fidèles à la France et les partisans de l'indépendance de la colonie, des soulèvements de « libres de couleur » et « mulâtres », des guerres contre l'Espagne et l'Angleterre et plusieurs années de révoltes d'esclaves<sup>49</sup>. On peut suivre tous ces événements depuis la lointaine Genève, par exemple dans le journal *Nouvelles Politiques (Gazette de Berne)* du 28 mai 1792 :

PARIS, le 25 Avril [...] Un *aviso* arrivé en 26 jours de St. Domingue à Nantes, a apporté des nouvelles désastreuses de cette colonie. Les blancs ont donné la liberté à 20 mille nègres, qu'ils ont armés pour combattre avec eux les gens de couleur : les troupes de ligne survenues de France se sont jointes à cette armée ; [...] Le cartier des Cayes, qui avoit été épargné pendant les troubles, est aussi devenu le théâtre des dévastations & des incendies<sup>50</sup>.

Les gazettes basées à Saint-Domingue, dont le nombre explose durant la Révolution française, ne parlent en revanche quasiment d'aucun de ces conflits ou du système esclavagiste en tant que tel<sup>51</sup>. À cette période, alors que commence l'exode d'un grand nombre de colons européens hors de la colonie perdue<sup>52</sup>, Jean-Louis Privat achète huit personnes esclavisées, comme en témoignent deux quittances d'achat. Il s'agit de formulaires pré-imprimés avec des cases en blanc, dans lesquels il est possible d'inscrire à la main

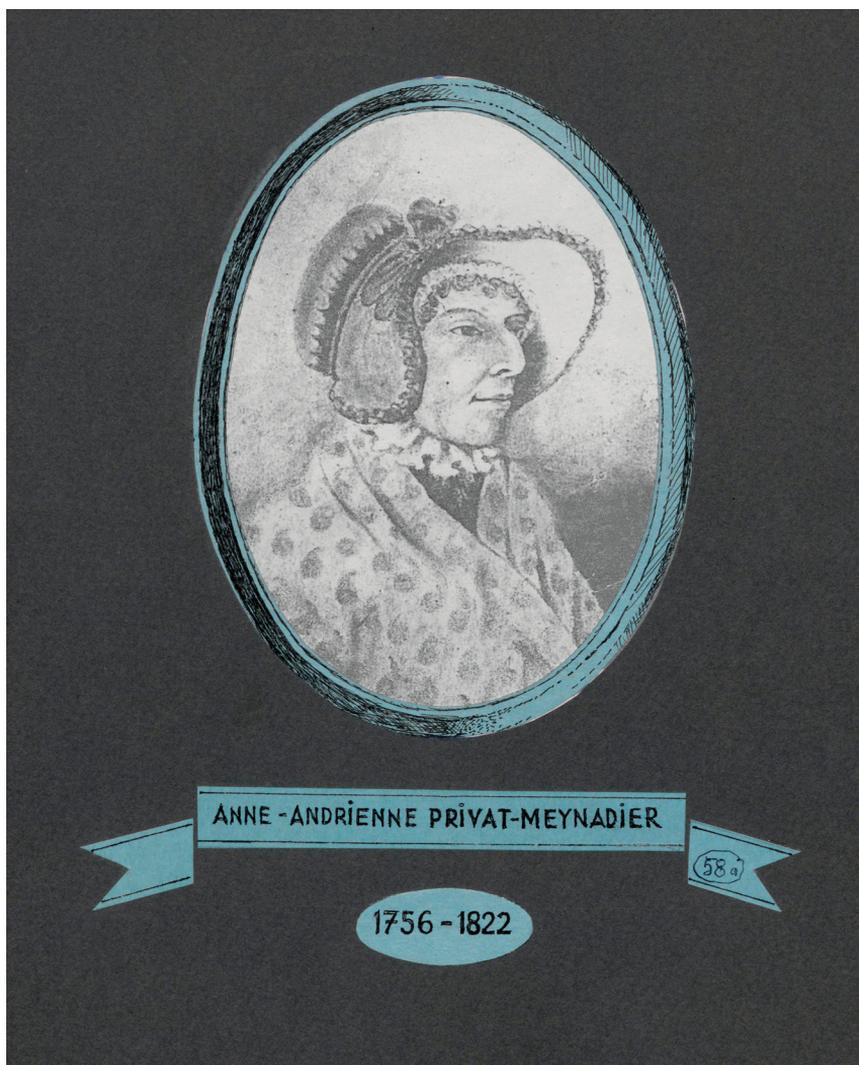


FIG. 1 Anne-Andrienne Privat, née Meynadier (1756–1822), s.a. Archives d'État de Genève, Archives privées, 542–1-11.

les noms – non des esclaves, mais de l'acheteur et du vendeur, ou du capitaine et du navire ayant transporté les captives à Saint-Domingue –, le nombre, le prix ainsi que le lieu et la date<sup>53</sup>.



FIG. 2 Personne anonyme, Saint-Domingue, avant 1796. Archives d'État de Genève, Archives privées, 542-1-11.

Les archives ne permettent pas de connaître le nom des trois femmes et des cinq hommes achetés par Jean-Louis Privat. On sait en revanche que ces personnes sont arrivées à Saint-Domingue sur les navires *Les Vétérans* et *Le Prévost*. Le capitaine Fizel du bâtiment *Le Prévost* de La Rochelle a obtenu ses 310 captif-ives exclusivement au Ghana. En général, ce sont

Je Prieux avoir regardé & de voir le Matelotage de ce Bon d'achat

BON pour la somme de *six mille cinquante*  
*livres*

que je payerai en espèces sonnantes et non autrement, par convention expresse entre nous, savoir,

*Comptaunt*

à l'ordre de M<sup>r</sup> *Pizel* capitaine  
 du navire le *Prévôt de La Rochelle*  
 et au domicile de MM. Poupet freres, Guymet et Gauvain,  
 valeur reçue en *cing* têtes de Negres, provenant de  
 la cargaison dudit Navire  
 lesquels j'ai vus et visités, dont je suis content.

Au Cap, le *26 avril* 1792

<b>3</b>	« Negres,	
<b>2</b>	« Negresses,	
<b>=</b>	« Négrillons,	vous avous recu de <i>M. de Sable</i>
<b>=</b>	« Négrillonnes,	<i>Pivat des mains de m. Pichon</i>
<b>=</b>		la somme de six mille cinq cents livres
<b>=</b>	« TOTAL	montant de <i>Pizel</i> ci dessus
		<i>Capte 30 avril 1792</i>
		<i>Poupet freres Guymet &amp; Gauvain</i>

*J. Pivat*

FIG. 3 Bon d'achat pour cinq personnes esclavisées, Cap-Français, Saint-Domingue, 26 avril 1792. Archives d'État de Genève, Archives privées, 542-1-2/3.

des marchands d'esclaves locaux, donc africains, qui vendent des Africains et Africaines aux capitaines européens. Le navire *Les Vétérans* (tonnage 403), commandé par le capitaine Wagré, est quant à lui parti en avril 1791 de Nantes, le port français le plus

important dans le commerce des esclaves. Ses 220 captif·ives ont été achet·es lors d'escales dans les ports d'Ambriz en Angola, sur le fleuve Congo et dans un autre lieu inconnu en « West Central Africa ». On ne sait pas dans lequel de ces trois lieux les trois personnes vendues à Privat ont été acquises. Il est donc tout à fait possible que ces individus ne se soient pas compris sur le plan linguistique<sup>54</sup>. Après 47 jours de navigation dans l'Atlantique, le navire arrive le 5 mars 1792 au port de Cap-Français, au nord de Saint-Domingue. En cours de route, 20 des 220 prisonnier·es et 15 des 36 membres de l'équipage sont probablement décéd·es. Les deux femmes et les trois hommes que Jean-Louis Privat acquiert auprès du capitaine du navire *Le Prévot* restent également sans nom. Comme *Le Prévot* n'achète des esclaves qu'en Côte-de-l'Or, il est possible qu'ils et elles viennent de la même région – ce qui ne signifie pas pour autant que ces individus parlent la même langue. *Le Prévot*, avec un tonnage de 1664, environ quatre fois plus grand que *Les Vétérans*, a probablement transporté environ 310 captifs et captives, dont 44 sont mort·es en route. Sur les 80 membres de l'équipage, cinq n'atteignent pas l'Amérique. *Le Prévot* arrive à Cap-Français en avril<sup>55</sup>.

Cet achat de personnes réduites en esclavage en Afrique a lieu, comme mentionné, presque trois ans après la Révolution française et au milieu de révoltes d'esclaves et guerres civiles à Saint-Domingue. Malgré tout, il semble que le commerce des esclaves ait encore perduré, bien que de manière restreinte : en 1792, près de 10 000 esclaves d'Afrique sont encore vendu·es à Saint-Domingue, contre près de 45 000 en 1790<sup>56</sup>.

Tandis que les grands acteurs suisses du commerce colonial déplacent à cette époque leurs activités des Amériques vers l'Asie ou du commerce colonial vers le secteur financier et bancaire<sup>57</sup>, les Privat-Meynadier ne suivent pas cette voie. La mort, vers le 11 juin 1794, du père d'Anne-Andrienne, Pierre Meynadier, aurait pu être l'occasion d'arrêter ce commerce risqué et de quitter cette île en proie aux troubles : l'esclavage y est aboli fin 1793 et la Convention nationale française proclame le 4 février 1794 la fin de l'esclavage dans ses colonies.

Comment, dès lors, continuer à exploiter une plantation de café avec le travail forcé des esclaves<sup>58</sup> ? Une première explication

réside dans le fait que les caféières des montagnes du Sud de Saint-Domingue, qui ne comptent généralement pas plus que 20 à 40 esclaves, ne sont pas au centre des révoltes. Celles-ci éclatent plutôt dans les plantations de sucre des plaines du Nord, dont l'exploitation recourt à plusieurs centaines d'esclaves<sup>59</sup>. En plus, dès septembre 1793, Jérémie est occupé par des troupes britanniques qui confortent le système esclavagiste et la propriété des colons en supprimant les décrets d'égalité en 1794. Jusqu'en 1795, il n'est pas possible de prévoir si les Anglais, les Français républicains avec les troupes des gens de couleur ou même les Espagnols de Santo Domingo vont s'imposer à Saint-Domingue<sup>60</sup>. La lettre envoyée à Genève durant l'été 1795 par Anne-Andrienne Meynadier semble en témoigner :

Nous voici résidant depuis un mois sur notre habitation [...] dans les montagnes à 6 lieues de Jérémie. Mais nous sommes en famille et je puis bien dire sincèrement que j'y suis avec ce que j'ai de plus cher au monde : mon mari et mes enfants. Car depuis la dernière lettre que je t'ai écrite, j'ai mis au monde un second fils que je nourris ; il a sept mois, grâce à Dieu il est bien vaillant. [...] Nous sommes retirés, mais nous avons une bonne terre, peu de nègres, sain[s] et bien portant[s] et qui n'ont pas bronché : nous avons joui nous-même d'une bonne santé ; notre habitation fourni des leg[umes et] vivres de terres abondamment. Nous avons, cette année, une petite [récolte] de café à faire ; nous habitons une caze très logeable que Privat a faite lui-même avec ses nègre[s]<sup>61</sup>.

Rétrospectivement, il est également surprenant que Jean-Louis Privat veuille retourner à Saint-Domingue en 1797 pour recouvrer des dettes restantes, la traversée étant encore plus risquée en temps de guerres révolutionnaires qu'elle ne l'est normalement. La guerre entre la France et l'Angleterre, entre les anciens esclaves et les autorités françaises, est toujours en cours, tandis que débute l'ascension de l'ancien esclave, propriétaire de plantation et général François-Dominique Toussaint Louverture (1743-1803<sup>62</sup>).

Après de nombreuses révoltes d'esclaves et une guerre d'indépendance (1791-1804), Saint-Domingue devient Haïti le 1<sup>er</sup> janvier 1804, le premier État indépendant d'Amérique du Sud et le premier État fondé par des anciens esclaves – ce que même la demi-brigade helvétique envoyée en 1803 au service de Napoléon ne peut pas empêcher<sup>63</sup>. De la même manière qu'il a fallu quelques années aux Privat-Meynadier pour comprendre la portée des événements et fuir la colonie, l'historiographie (européenne) a mis du temps à saisir l'importance des événements de Saint-Domingue<sup>64</sup>.

## CONCLUSION

L'aventure d'émigration du couple genevois peut être narrée comme une « histoire coloniale sentimentale », pour ne pas dire comme « le mariage à Saint-Domingue<sup>65</sup> » si l'on adopte le point de vue d'Anne-Andrienne Meynadier. Sur le marché matrimonial limité (pour une calviniste) de la colonie, elle réussit à trouver, à l'âge de 36 ans, un parti honnête, bien que sans capital. Désavantagée par le testament de son père et le droit d'aînesse masculin, elle ne reçoit que 20 000 livres de la plantation paternelle – dont la valeur est estimée à au moins dix fois plus<sup>66</sup>. Chassée de son habitation par les troubles politiques, elle se réfugie à Genève. C'est là qu'elle attend pendant 25 ans, jusqu'à sa mort, le retour de son mari, sans savoir s'il est vivant ou non. Au fil des années (1800, 1803, 1807, 1813), des bruits récurrents suggèrent que Jean-Louis jouit, affranchi de toute responsabilité familiale, d'une existence paisible à Cuba ou à Saint-Domingue. D'autres spéculations avancent qu'il serait « mort massacré par les nègres » et « victime de la fureur de la révolution<sup>67</sup> ». Le statut d'Anne-Andrienne est celui d'une veuve *de facto*, mais sans possibilité de se remarier, car elle n'a pas pu obtenir de confirmation officielle de la mort de son mari, malgré des tentatives répétées jusqu'en 1815<sup>68</sup>. Elle est donc exposée à des rumeurs autour d'un mari soit infidèle, soit mort, tout en devant consoler, nourrir et éduquer ses deux fils.

Sous l'angle socio-économique, il apparaît qu'il est relativement « normal » pour les familles genevoises et suisses – du moins depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle – de tenter leur chance dans les colonies françaises (mais aussi dans les colonies anglaises, hollandaises ou danoises), parce que le Corps helvétique ne dispose pas de territoires propres dans les colonies outre-mer. Le colonialisme européen ouvre à la haute finance suisse un marché d'investissement qui n'existe pas dans la Confédération en raison de l'absence de grandes dettes publiques<sup>69</sup> : c'est pourquoi on trouve, lors de la liquidation de la Société française des Indes en 1795-1796 (celle de Calonne, fondée en 1785), 11 % des actions entre les mains d'investisseurs suisses et 28 % entre celles de financiers genevois<sup>70</sup>. Les territoires d'outre-mer offrent aussi aux familles disposant d'un capital suffisant, comme les Meynadier, une possibilité d'existence en tant que colons. Et même des parents et des connaissances relativement démunis, comme Jean-Louis Privat, ont pu saisir certaines opportunités d'ascension économique dans le système colonial et esclavagiste grâce à leurs relations familiales et réformées. Or, la question de l'esclavage ne semble jamais avoir été un problème moral (du moins) pour ces deux familles genevoises de colons. Certes, à son arrivée à Cap-Français, Jean-Louis Privat semble encore un peu choqué à la vue des premières personnes esclavisées :

Dans les rues, on ne voit presque que des nègres et des mulâtres. Les femmes blanches sortent peu. L'on fume beaucoup, ici ; les négresses s'en mêlent aussi. Les esclaves qui ne font pas leur devoir sont cruellement battus. On en voit souvent passer qui ont des chaînes au pied et au cou ! Ce sont des anneaux gros comme le bras<sup>71</sup>.

Quelques années plus tard, il achète lui-même huit captif-ives au même endroit et fonde toute son existence économique sur l'exploitation du travail d'au moins 14 esclaves<sup>72</sup>. La correspondance familiale ne fait état d'aucune réflexion sur la relation entre propriétaire et esclaves contrairement à ce que l'on peut trouver par exemple chez le Genevois Jean Trembley, qui vit à Saint-Domingue de 1754 jusqu'à sa mort en 1791. Si Trembley

s'engage envers son copropriétaire d'une plantation (d'indigo) pour un traitement «doux» des esclaves, il le fait aussi pour des raisons utilitaristes: il ne s'oppose pas aux châtimens corporels «justifiés», mais seulement aux châtimens trop durs afin d'éviter le marronnage. De même, la privation des pauses affecte le moral des esclaves et demander trop aux femmes enceintes met en danger leur grossesse et par conséquent la naissance de futurs esclaves<sup>73</sup>. Comme l'a récemment montré Bouda Etemad, pour les Genevois-es du XVIII<sup>e</sup> l'humanisme s'accommode de l'esclavage aussi bien que l'humanitaire du colonialisme au siècle suivant<sup>74</sup>.

## ÉPILOGUE POSTCOLONIAL (1825-1827)

Enfin, il y a l'épisode postcolonial – à prendre au pied de la lettre – de l'histoire de ce mariage genevois à Saint-Domingue. Après la mort d'Anne-Andrienne Meynadier en 1822, ses deux fils tentent d'obtenir l'indemnisation promise par l'État français en 1826 pour les anciens colons à Saint-Domingue. Ils se présentent comme héritiers de la plantation de leur grand-père Pierre Meynadier, le père d'Anne-Andrienne – son frère étant décédé en 1791. Ils recrutent un avocat genevois disposant de bonnes relations à Paris. Cet avocat, Melly DuChêne, a rapidement fait de «l'ordonnance du roi de France» du 30 avril 1826 son modèle d'affaires en informant le public suisse et en offrant ses services par annonce dans la *Gazette de Lausanne et Journal suisse*, le *Schweizerbote*<sup>75</sup> (Aarau) et le *Schweizerfreund*<sup>76</sup> (Berne):

L'ordonnance de Sa Majesté le Roi de France, du 30 avril 1826, concernant l'indemnité accordée aux anciens colons de St. Domingue, soit à leurs héritiers légataires ou ayant-droits, pour la privation de leurs biens-fonds, par suite des troubles de cette colonie arrivés depuis 1790, ayant fixé le délai de dix-huit mois pour la remise des réclamations à faire par les intéressés français ou étrangers, domiciliés hors du Royaume de France, sous peine de déchéance, et ce délai de rigueur expirant le 30 octobre 1827, je crois utile de le rappeler aux habitans de la Suisse qui peuvent avoir droit à cette indemnité,

en les informant qu'ils trouveront à mon bureau, rue Cité, n° 30, à Genève, tous les renseignements nécessaires et les moyens de faire parvenir leurs demandes à la commission liquidatrice à Paris. L'indemnité sera du dixième de la valeur des propriétés pour lesquelles les réclamations seront reconnues valables. Les créanciers des dits colons seront admis à intervenir pour être colloqués du dixième de leurs droits légitimes. *Melly DuChêne*<sup>77</sup>.

Ce fonds d'indemnisation est alimenté par des versements de l'ancienne colonie française de Saint-Domingue, devenue en 1804 la première « République noire » libre<sup>78</sup>. En 1825, Haïti achète son indépendance politique et la paix avec la France en concédant de verser 150 millions de francs or (réduits à 90 millions en 1838) pour dédommager les anciens colonisateurs non seulement pour la perte des esclaves, mais aussi pour la perte des plantations. Le pays emprunte cette somme en France sous forme de capital à rémunérer. Il en résultera une double dette : remboursement et intérêts<sup>79</sup>. Les Privat cessent la constitution de la documentation familiale dès qu'ils apprennent l'existence d'une héritière plus légitime pour la plantation de l'oncle d'Anne-Andrienne<sup>80</sup>. Cette phase postcoloniale se poursuit au-delà du XIX<sup>e</sup> siècle, et aujourd'hui encore, dans la mesure où beaucoup considèrent que le paiement d'indemnités par Haïti à ses anciens maîtres jusqu'en 1886-1888 constitue une raison majeure de la persistance de ses difficultés<sup>81</sup>.

1 Je tiens à remercier Aline Helg, Marie Houlemare, Éléonore Beck, Marie-Luce Desgrandchamps, Damiano Matasci et l'expert•e pour leurs commentaires et corrections utiles. Herbert Lüthy, *La Banque protestante en France de la révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution* (Paris : Sevpen, 1961), vol. II, 123-126.

2 Walter Bodmer, « Immigration et colonisation suisses en Amérique du Sud », *Acta Tropica* 2, n° 4 (1945) : 289-329 ; Gabriel Debien, *Études antillaises (XVIII<sup>e</sup> Siècle)* (Paris : Armand Colin, 1956) ; Louis Bergeron, « Pourtalès & Cie

(1753-1909) », *Annales. ESC* 25, n° 2 (1970) : 498-517 ; Sylvie Streckeisen, « La place de Genève dans le commerce avec les Amériques aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », dans *Mémoires d'esclaves* (Genève : Musée d'ethnographie, 1997), 31-50.

3 Niklaus Stettler, Peter Haenger et Robert Labhardt, *Baumwolle, Sklaven und Kredite: die Basler Welthandelsfirma Christoph Burckhardt & Cie. in revolutionärer Zeit (1789-1815)* (Basel : Merian, 2004) ; Olivier Pavillon, « D'Illens, van Berchem, Roguin et Cie », *Revue historique vaudoise* 112, (2004) : 123-146 ;

- Thomas David, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs* (Lausanne: Ed. Antipodes, 2005); Stefan Altorfer-Ong, *Staatsbildung ohne Steuern. Politische Ökonomie und Staatsfinanzen im Bern des 18. Jahrhunderts* (Baden: Hier und Jetzt, 2010); Béatrice Veyrassat, *Histoire de la Suisse et des Suisses dans la marche du monde. XVIII<sup>e</sup> siècle – Première Guerre mondiale* (Neuchâtel: Éditions Livreo-Alphil, 2018); Bernhard C. Schär, «Slavery, Exotism, and Swiss Exceptionalism Around 1800», dans *Exotic Switzerland? Looking Outward in the Age of Enlightenment*, eds Noémie Étienne et al. (Zurich: Diaphanes, 2020): 63-77; Marcel Brengard, Frank Schubert et Lukas Zürcher, *Die Beteiligung der Stadt Zürich sowie der Zürcherinnen und Zürcher an Sklaverei und Sklavenhandel vom 17. bis 19. Jahrhundert. Bericht zu Händen des Präsidialdepartements der Stadt Zürich* (Zurich: Ville de Zurich, 2020); Bouda Etemad, *De Rousseau à Dunant. La colonisation et l'esclavage vus de Genève* (Lausanne: Antipodes, 2022).
- 4 Archives d'État de Genève (AEG), Archives privées (AP), 542: le fonds couvre essentiellement les années 1784-1827. Je remercie l'historienne Lucinda Pasche de me l'avoir signalé.
  - 5 Bridget Brereton, «Women and gender in Caribbean (English-Speaking) historiography: sources and methods», *Caribbean Review of Gender Studies* 7, (2013): 9-10.
  - 6 Cécile Vidal, «Femmes et genre dans les historiographies sur les sociétés avec esclavage (Caraïbes anglaise et française, XVIII<sup>e</sup>-MI-XIX<sup>e</sup> siècles)», *Clio. Femmes, Genre, Histoire* 50, n°2 (2019): 189-210, 194-202.
  - 7 [Anne-Andrienne Meynadier], «Lettre de Saint-Domingue», [8 août 1787], éd. Roger Cuche, *Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français* 86, (1937): 68-69.
  - 8 Rita Hofstetter, *Le drapeau dans le cartable. Histoire des écoles privées à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle* (Carouge, Genève: Éditions Zoé, 1994), 144-146, 151.
  - 9 AEG, AP, 542-1-6/1, note de Jean-Louis Privat (juillet 1798), copiée par ses fils Julien François (Égiste) et Mathias Louis (Ami) Privat après le 14 janvier 1822, probablement en 1826.
  - 10 Béatrice Veyrassat, «Genève et l'internationale du capitalisme. Un capitalisme genevois?», dans *L'Économie genevoise de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Anne-Marie Piuze et Liliane Mottu-Weber (Genève: Georg/SHAG, 1990), 591-611, 596-603.
  - 11 Site Geneanet, <https://gw.geneanet.org/rossellat?lang=de&n=meynadier&oc=0&p=anne+andrienne&type=tree>; Albert Choisy, *Recueil généalogique Suisse, première série: Genève* (Genève: A. Jullien, 1918), vol. 3, 203-207; Jean-Pierre Ferrier, «Le XVIII<sup>e</sup> siècle – Politique intérieure et extérieure», dans *Histoire de Genève dès les origines à 1798*, dir. Paul-E. Martin (Genève: A. Jullien, 1951), 446-456.
  - 12 [Anne-Andrienne Meynadier], «Lettre de Saint-Domingue» [8 août 1787], p. 6.
  - 13 *Généalogie de la famille Privat de Genève 1559-1905*, s.l., s.d., 4-5 [exemplaire de la Bibliothèque de Genève BGE, Gf 3232/80 avec des corrections manuscrites].
  - 14 Marco Cicchini, *La Police de la République: l'ordre public à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2012), 223, 373.
  - 15 AEG, AP, 542-1-2/1, Lettre de Jean-Louis Privat à Philippe Miège, 26 juillet 1784; Richard Feller, *Geschichte Berns* (Bern: Frankfurt, Herbert Lang, 1974 [1955]), vol. III, 424-425; Ferrier, «Le XVIII<sup>e</sup> siècle», 476-477.
  - 16 Oliver Glied, *Saint-Domingue und die Französische Revolution. Das Ende der weißen Herrschaft in einer karibischen Plantagenwirtschaft* (Köln: Böhlau Verlag, 2011), 54-56; Rafael de Bivar Marquese, «A tale of two coffee colonies: environment and slavery in Suriname and Saint-Domingue, ca. 1750-1790», *Comparative Studies in Society and History* 64, n° 3 (2022): 745.
  - 17 AEG, AP, 542-1-2/2, lettre de Jean-Louis Privat, 9 juillet 1785; AEG, AP, 542-1-2/1, 26 juillet 1784.
  - 18 AEG, AP, 542-1-2/1, lettre de Jean-Louis Privat à Philippe Miège, 14 octobre 1784; AEG, AP, 542-1-2/2, lettre de Jean-Louis Privat à Philippe Miège et Julien Barbir, 9 juillet 1785.
  - 19 AEG, AP, 542-1-2/2, lettre de Jean-Louis Privat à M. Allaret et fils, 1 avril 1789.
  - 20 AEG, AP, 542-1-1, transcription de la lettre de Marie-Jeanne Privat à Anne-Andrienne Meynadier, 13 août 1785; transcription de la lettre de Susette Coutau à Anne-Andrienne Meynadier, 13 août 1785; *Généalogie de la famille Privat*, 3-7; site Geneanet, <https://gw.geneanet.org/rossellat?lang=de&n=meynadier&oc=0&p=anne+andrienne&type=tree>.
  - 21 AEG, AP, 542-1-6/1, «Observations» des fils Privat, vers 1826.
  - 22 AEG, AP, 542-1-2/3, deux «Bons» d'achat, 26 avril 1792.

- 23 AEG, AP, 542-1-2/3, billet de Jean-Louis Privat à Anne-Andrienne Meynadier, 24 février 1793. Voir Glied, *Saint-Domingue*, 397-420; Jeremy D. Popkin, *A Concise History of the Haitian Revolution* (Malden, Oxford: Wiley-Blackwell, 2012), 41-53.
- 24 AEG, AP, 542-1-1, transcription de la relation de voyage de Jean-Louis Privat, mai-juin 1796; AEG, AP, 542-1-6/2, «Copie de mon mémoire écrits le samedi 21 mars 1801» par Anne-Andrienne Privat-Meynadier.
- 25 AEG, AP, 542-1-2/6, lettre de Jean-Louis Privat à Anne-Andrienne Privat-Meynadier, New York, 11 septembre 1798, reçue à Genève le 29 août 1799; «Observations» des fils Privat, vers 1826.
- 26 AEG, AP, 542-1-10, demande d'exemption pour les fils Privat, 8 juillet 1812.
- 27 AEG, AP, 542-1-9/9, lettres d'Anne-Andrienne Privat-Meynadier à Ami Privat, 5 et 21 mars 1813.
- 28 Selon la tradition familiale, AEG, AP, 542-1-3, informations recueillies par Alfred Privat, mars 1914.
- 29 Debien, *Études antillaises*, 85, 91.
- 30 AEG, AP, 542-1-7/2, lettre d'Anne-Andrienne Meynadier à Mme Deluc, vers le 14 juillet 1795.
- 31 AEG, AP, 542-1-2/1, lettre de Jean-Louis Privat à Philippe Miège, 14 octobre 1784; voir [Anne-Andrienne Meynadier], «Lettre de Saint-Domingue» [8 août 1787], p. 69.
- 32 AEG, AP, 542-1-5, brouillon de la lettre d'Anne-Andrienne Privat-Meynadier à Jean-Louis Privat, 13 janvier 1797.
- 33 AEG, AP, 542-1-2/1, lettre de Jean-Louis Privat à Philippe Miège, 26 juillet 1784.
- 34 AEG, AP, 542-1-5, brouillon de lettres d'Égiste Privat, vers 1802/1803 et 7 janvier 1807.
- 35 AEG, AP, 542-1-3, Convention entre Pierre et Jean Meynadier du 12 novembre 1784, confirmée le 14 août 1791.
- 36 [Anne-Andrienne Meynadier], «Lettre de Saint-Domingue» [8 août 1787].
- 37 Barbara Rosenwein, *Emotional Communities in the Early Middle Ages* (Ithaca, New York: Cornell University Press, 2006).
- 38 AEG, AP, 542-1-7/2, Anne-Andrienne Privat-Meynadier à Mme Deluc, Jérémie, [14] juillet 1795.
- 39 Debien, *Études antillaises*, 49, 50, 60, 63; Gabriel Debien, *Plantations et esclaves à Saint-Domingue* (Dakar: Université de Dakar, 1962), 133-135.
- 40 AEG, AP, 542-1-2/1, lettre de Jean-Louis Privat à Philippe Miège, 26 juillet 1784; [Anne-Andrienne Meynadier], «Lettre de Saint-Domingue» [8 août 1787], p. 69; 1792-04-26; AEG, AP, 542-1-7/2, lettre d'Anne-Andrienne Meynadier à Mme Deluc, vers 14 juillet 1795; AEG, AP, 542-1-2, Jean-Louis Privat à Anne-Andrienne Meynadier, ca. février 1796.
- 41 AEG, AP, 542-1-6/1, note de Jean-Louis Privat (juillet 1798), copiée par ses fils Julien François (Égiste) et Mathias Louis (Ami) Privat après le 14 janvier 1822, probablement en 1826. Lors de son arrivée au Cap en 1784, Jean-Louis Privat décrit des «esclaves» (qui ne sont pas les siens) dans la ville. AEG, AP, 542-1-2\_1, lettre de Jean-Louis Privat à Philippe Miège, 14 octobre 1784.
- 42 Voir Crystal Nicole Eddins, «Marronnage in colonial Haiti 1766-1791», *Journal of Slavery and Data Preservation* 4, n° 3 (2023): 25-34; et le site «marronnage», [www.marronnage.info/fr/corpus.php](http://www.marronnage.info/fr/corpus.php).
- 43 Voir en revanche les lettres du gérant au propriétaire d'une caféière à Saint-Domingue exploitées par Debien, *Études antillaises*.
- 44 Michel-Rolph Trouillot, «Coffee planters and coffee slaves in the Antilles: the impact of a secondary crop», dans *Cultivation and Culture. Labor and the Shaping of Slave Life in the Americas*, eds Ira Berlin et Philip D. Morgan (Charlottesville, London: University Press of Virginia, 1993), 124-137, 131-132.
- 45 [Anne-Andrienne Meynadier], «Lettre de Saint-Domingue» [8 août 1787].
- 46 Debien, *Études antillaises*; David P. Geggus, «Sugar and coffee cultivation in Saint-Domingue and the shaping of the slave labor force», dans *Cultivation and Culture*, eds Berlin et Morgan, 73-98, 73-79, 84, 91-95; Trouillot, «Coffee planters», 124-128; Glied, *Saint-Domingue*, 37, 82-86; Marquese, «A tale of two coffee colonies», 738-742.
- 47 [Anne-Andrienne Meynadier], «Lettre de Saint-Domingue» [8 août 1787].
- 48 AEG, AP, 542-1-11, collection images.
- 49 David P. Geggus, *Haitian Revolutionary Studies* (Bloomington: Indiana University Press, 2002), 221-222; Bernard Gainot, *La Révolution des esclaves. Haïti 1763-1803* (Paris: Édition Vendémaire, 2017), 246-248; Aline Helg, *Plus jamais esclaves! De l'insoumission à la révolte, le grand récit d'une émancipation: 1492-1838* (Paris: La Découverte, 2016), 193-205.

- 50 *Nouvelles Politiques*, [Berne], n° 35, Supplément, 2 mai 1792.
- 51 Jeremy D. Popkin, «A colonial media revolution: the press in Saint-Domingue, 1789-1793», *The Americas* 75, n° 1 (2018): 20.
- 52 Glied, *Saint-Domingue*, 459.
- 53 AEG, AP, 542-1-2/3, deux «Bons» d'achat, 26 avril 1792.
- 54 Pour la composition ethnique des esclaves africains à Saint-Domingue, voir Geggus, «Sugar and coffee»; Glied, *Saint-Domingue*, 98-108.
- 55 Site *Slave Voyages*, [www.slavevoyages.org/voyage/database#results](http://www.slavevoyages.org/voyage/database#results).
- 56 Selon le site *Slave Voyages* pour Saint-Domingue en 1790: 44 572, en 1792: 9 863 (en ligne: [www.slavevoyages.org/assessment/estimates](http://www.slavevoyages.org/assessment/estimates)).
- 57 Veyrassat, *Histoire de la Suisse*, 124-125, 154-156, 177; David, Etemad, Schaufelbuehl, *La Suisse et l'Esclavage*, 55-61.
- 58 Helg, *Plus jamais esclaves*, 204.
- 59 Helg, *Plus jamais esclaves*, 198; Debien, *Études antillaises*; Geggus, «Sugar and coffee», 73-95; Glied, *Saint-Domingue*, 42-45, 59-63, 78-86; Marquese, «A tale of two coffee colonies», 738-740.
- 60 Glied, *Saint-Domingue*, 463-468.
- 61 AEG, AP, 542-1-7/2, lettre d'Anne-Andrienne Meynadier à Mme Deluc, vers 14 juillet 1795.
- 62 Geggus, *Haitian Revolutionary Studies*, 119-135; Gainot, *La Révolution*, 141-163.
- 63 David, Etemad et Schaufelbuehl, *La Suisse*, 86-88.
- 64 Susan Buck-Morss, «Hegel and Haiti», *Critical Inquiry* 26, n° 4 (2000): 821-865; Michel-Rolph Trouillet, «Udenkbare Geschichte. Zur Bagatellisierung der haitianischen Revolution», dans *Jenseits des Eurozentrismus. Postkoloniale Perspektiven in den Geschichts- und Kulturwissenschaften*, Hg. Sebastian Conrad et Shalini Randeria (Frankfurt a. M., New York: Campus Verlag, 2013), 84-115; Eddins, «Marronnage», 26.
- 65 Le titre de cet article fait allusion à Heinrich von Kleist, *Die Verlobung zu St. Domingo/ Les Fiançailles à Saint-Domingue*, trad. Pierre Deshusses (Paris: Gallimard, [1811], 2001).
- 66 AEG, AP, 542-1-6/1, note de Jean-Louis Privat (juillet 1798), copiée par ses fils Julien François (Égiste) et Mathias Louis (Ami) Privat après le 14 janvier 1822, probablement en 1826.
- 67 AEG, AP, 542-1-6/1, note de Jean-Louis Privat (juillet 1798), copiée par ses fils Julien François (Égiste) et Mathias Louis (Ami) Privat après le 14 janvier 1822, probablement en 1826.
- 68 AEG, AP, 542-1-6/3, lettre d'E. Meynadier à Anne-Andrienne Privat-Meynadier, 28 août [?] 1815.
- 69 Altorfer, *Staatsbildung*, 236-281.
- 70 Veyrassat, *Histoire de la Suisse*, 170.
- 71 AEG, AP, 542-1-2/1, lettre de Jean-Louis Privat à Philippe Miège, 14 octobre 1784.
- 72 Le fait qu'il voyait peu de femmes blanches dans les rues était évident, car seulement 6% de la population de Saint-Domingue était blanche, et parmi elle, seulement 20% étaient des femmes. Voir «Demographics of Saint Domingue», Liberty, Equality, Fraternity, <http://chnm.gmu.edu/revolution/d/500>.
- 73 Les lettres de Trembley chez Debien, *Études antillaises*, 48-64; voir Streckeisen, «La place de Genève», 41-42; Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 41-51.
- 74 Voir Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 207-213 et la contribution d'Irène Herrmann dans le présent volume.
- 75 *Der aufrichtige und wohlgefahrene Schweizer-Bote*, (Aarau) n° 17 (1827):135, et n° 20 (1827): 160.
- 76 Voir *Der Schweizerfreund* (Bern), n° 17 (1827): 72, n° 19 (1827): [81], et n° 21 (1827): 90.
- 77 *Gazette de Lausanne et Journal Suisse*, (Lausanne), n° 24 (1827), annonces diverses: 2, et n° 30 (1827).
- 78 Cf. *Neue Zürcher Zeitung*, (Zurich), n° 67 (1825): 268.
- 79 Frédérique Beauvois, «L'indemnité de Saint-Domingue: "Dette d'indépendance" ou "rançon de l'esclavage"»?», *French Colonial History* 10, (2009): 109-124; Helg, *Plus jamais esclaves*, 215-218.
- 80 Il s'agit de Marguerite Meynadier (1763-1846), épouse de César Monod, cousine germaine d'Anne-Andrienne. Leurs pères Pierre et François P. Meynadier (1730-env. 1793) étant frères, Marguerite a reçu une indemnité de 2 160,21 francs (<https://esclavage-indemnite.fr/public/Personne/Voir/33244>). Les documents qui témoignent de cette indemnisation nous informent davantage sur leur séjour à Saint-Domingue. Cependant, certains originaux de cette documentation ont probablement été envoyés à Paris et ne se trouvent pas aux archives familiales déposées aux AEG, AP, 542-1-6/3, lettre d'Ami Privat à Melly DuChêne,

24 octobre 1826, et AEG, AP, 542-1-6/3, lettre de Rodrigues à Melly DuChêne, 21 août 1827.

- 81 Beauvois, « L'indemnité », 118-119; Frédérique Beauvois, « Monnayer l'incalculable ? L'indemnité de Saint-Domingue entre approximations et bricolage », *Revue Historique*, n° 655 (2010): 632-635.





« VOUS NOUS  
AIMEZ SANS NOUS  
CONNAÎTRE ».  
GENÈVE, CENTRE  
FINANCIER,  
INTELLECTUEL  
ET ÉMOTIONNEL  
DE LA MISSION  
FRANÇAISE EN  
AFRIQUE AUSTRALE  
BRITANNIQUE, CA.  
1830-1900

## INTRODUCTION

Ce chapitre a pour ambition d'étudier le rôle de Genève en tant que centre intellectuel, financier et émotionnel de la mission protestante francophone dans un espace transatlantique, tout en accordant une attention particulière à l'impact de cette mission dans l'Afrique australe du XIX<sup>e</sup> siècle, alors dominée par l'Empire britannique. Nous croisons ainsi trois historiographies restées jusqu'à présent sans lien. Tout d'abord, le débat initié par Herbert Lüthy et poursuivi par Béatrice Veyrassat, Bouda Etemad et d'autres sur le rôle des réseaux protestants genevois dans le capitalisme impérial<sup>1</sup>. Comme nous voulons le montrer, la finance et le commerce avaient des pendants culturels et religieux importants qui n'ont pas encore été discutés et qu'il convient d'éclairer dans une perspective d'histoire du genre. Ensuite, nous nous inscrivons dans une démarche d'histoire transimpériale, en montrant comment l'histoire locale peut être associée à une approche qui met en lumière les réseaux, les acteurs et les structures qui relient différents empires coloniaux<sup>2</sup>. Enfin, cet article apporte une contribution à l'histoire missionnaire suisse et soutient que, outre la mission romande et la mission de Bâle<sup>3</sup>, la Suisse s'est également intégrée dans le monde impérial du XIX<sup>e</sup> siècle par le biais de missions étrangères, comme la Société des missions évangéliques de Paris (SMEP).

Dans une première partie, nous esquisserons le rôle de Genève dans le mouvement du Réveil français qui conduit à la création de la Société des missions évangéliques de Paris en 1822. Nous analyserons, dans une deuxième partie, les contributions financières de Genève et d'autres régions suisses à la SMEP. Dans un troisième temps, nous nous concentrerons sur le rôle des femmes de la haute bourgeoisie, telles que la Genevoise Adèle Odier et les membres des comités de dames pour le financement de la mission, mais aussi sur la mise en place d'un type de soutien psychologique aux familles de missionnaires en Afrique. Enfin, la dernière partie se penchera sur la plus ancienne et la plus importante station missionnaire de la SMEP, au Basutoland, actuel Lesotho. Nous expliquerons la façon dont Genève a entretenu une relation spéciale – paternaliste et coloniale – avec l'Afrique

australe à partir des années 1830, qui s'est institutionnalisée et intensifiée dans les années 1860 et dont les répercussions sont encore visibles aujourd'hui.

## GENÈVE ET LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES DE PARIS EN 1822

Pour comprendre le rôle de Genève dans le mouvement missionnaire protestant du XIX<sup>e</sup> siècle, il nous faut revenir quelques décennies en arrière, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À cette époque, un mouvement de réforme protestant se développe dans l'espace transatlantique, réagissant à différentes circonstances régionales, mais poursuivant aussi des objectifs similaires au-delà de ses frontières linguistiques et nationales. Ses membres rejettent notamment une vision « rationaliste » du monde qui, avec les Lumières, l'industrialisation et les révolutions atlantiques, remet en question les conceptions morales chrétiennes et l'idée de la création divine. En réaction, les fondateurs du Réveil pensent que la foi protestante doit être renforcée non seulement sur le plan intellectuel et dans la pratique vécue, en Europe et aux États-Unis, mais également parmi les soi-disant « païens ». Ces mouvements, appelés *Awakening*, « Réveil » ou *Erweckung*, profitent de l'essor de l'industrie de l'imprimerie et sont en contact les uns avec les autres par le biais de revues et de pamphlets comme les *Archives du christianisme* ou les *Annales protestantes* pour le monde francophone<sup>4</sup>.

Les pasteurs genevois Jean (1765-1836) et Frédéric Monod (1794-1863) sont deux figures importantes dans notre recherche<sup>5</sup>. En tant que prédicateurs et rédacteurs des revues mentionnées ci-dessus, ils donnent tous deux des impulsions importantes au renouveau du protestantisme français<sup>6</sup>. Mais leur parcours est aussi exemplaire des réseaux transimpériaux des familles de l'élite protestante. Jean Monod, après s'être marié à la fille d'un aristocrate danois, émigre à Paris. Son fils Frédéric étudie à Genève et travaille comme traducteur d'un prédicateur écossais avant de se marier en secondes noces avec une protestante anglaise

et de s'installer à Paris. C'est dans ce contexte intellectuel, avec des réseaux familiaux étroits entre le clergé protestant et les familles de commerçants, que naît en 1822 la Société des missions évangéliques de Paris. Des personnes issues des principaux mouvements protestants participent à sa création<sup>7</sup>. L'assemblée constitutive a lieu dans le salon du commerçant américain Sampson Vryling Stoddard Wilder, qui facilite les contacts avec les États-Unis. Le Genevois Frédéric Monod permet de tisser des liens avec la famille danoise Coninck. Le pasteur anglais de l'Église anglaise et américaine à Paris, Mark Wilks, établit quant à lui des collaborations avec les sociétés missionnaires britanniques. Le diplomate Philipp Albert Stapfer, qui représente la Suisse à Paris à l'époque de Napoléon, fait partie du piétisme suisse allemand et du sud de l'Allemagne. Ce mouvement protestant est en outre représenté par Christian Gottlieb Blumhardt, directeur de la mission de Bâle fondée en 1815, ancrée dans le sud de l'Allemagne, mais financée en grande partie par l'élite industrielle patricienne bâloise<sup>8</sup>. Grâce à ses contacts avec les grandes sociétés missionnaires britanniques, Blumhardt donne l'impulsion essentielle à la fondation de la SMEP. Les relations avec les élites protestantes néerlandaises sont assurées par l'ancien officier de marine et ambassadeur néerlandais à Paris, Charles Henri Ver Huell, élu premier président de la SMEP en 1822, et qui reste en poste pendant 22 ans.

Durant de nombreuses années, la direction de la SMEP est étroitement liée à la Suisse. C'est ainsi que le Neuchâtelois Jean-Henri Grandpierre est élu premier directeur de la SMEP en 1824, poste qu'il occupe jusqu'en 1852<sup>9</sup>. Comme nous le verrons, le trésorier de la SMEP, Jacques-Robert de Pourtalès (1821-1874), descendant d'une dynastie de banquiers neuchâtelois impliqués dans le commerce d'esclaves, y joue également un rôle influent<sup>10</sup>. Des liens forts existent entre une élite commerciale et financière protestante aux réseaux internationaux et une élite religieuse exerçant ses activités à l'échelon mondial. La création de la SMEP n'est donc pas une affaire locale, parisienne ou nationale, mais plutôt le projet d'une élite protestante transatlantique. La SMEP entretient elle-même d'étroits liens avec d'autres sociétés missionnaires fondées vers 1800 aux États-Unis, en Grande-Bretagne,

en Allemagne, en Suisse et plus tard dans les pays scandinaves. Idéologiquement, comme nous souhaitons le montrer, les acteur·rices genevois·es et suisses jouent un rôle essentiel dans l'ensemble du mouvement missionnaire, en particulier au sein de la SMEP. Ainsi, sur les 307 missionnaires que la SMEP envoie dans les espaces extra-européens entre 1822 et 1913, 69 viennent de Suisse, soit environ 22 %. Ils et elles représentent de loin la plus grande proportion de missionnaires étranger·ères au sein de l'organisation, dont la majorité (60 %) sont Français·es<sup>11</sup>.

Au sein de ce vaste réseau, Genève détient un rôle de premier plan. Dans les années 1820, une association pour le soutien financier du mouvement missionnaire y est fondée. En 1828, cette association envoie déjà 829 francs à la SMEP. Par le biais de leurs réseaux protestants, les Genevois·es sont également lié·es à des sociétés missionnaires en Allemagne et à des marchés de l'empire colonial britannique. C'est pourquoi ils et elles envoient également 310 francs à une station missionnaire à Kolkota dans les Indes britanniques, gérée par des « frères et sœurs » allemand·es. Par ailleurs, 235 francs sont envoyés aux colonies britanniques des Caraïbes la même année<sup>12</sup>. L'association genevoise est loin d'être la seule société d'entraide à financer la SMEP. Comme d'autres sociétés missionnaires, la SMEP met en place au XIX<sup>e</sup> siècle un vaste réseau de sociétés auxiliaires. La grande majorité de ces sociétés d'entraide (149 sur 170) opère dans les régions protestantes de France. Neuf d'entre elles se situent en Suisse, tandis que les autres se trouvent dans plusieurs pays européens, notamment au Danemark, en Hollande et en Italie en 1873. À cela s'ajoute un certain nombre de donateurs individuels réguliers, également situés aux États-Unis, dans l'Empire ottoman, en Algérie et en Afrique australe<sup>13</sup> FIG. 1.

## GENÈVE ET LE SOUTIEN FINANCIER À LA SMEP : UNE ÉVOLUTION PROGRESSIVE ET CONSTANTE

Les rapports annuels conservés au Service protestant de mission (Défap), à Paris, là même où se trouvaient les locaux de la SMEP

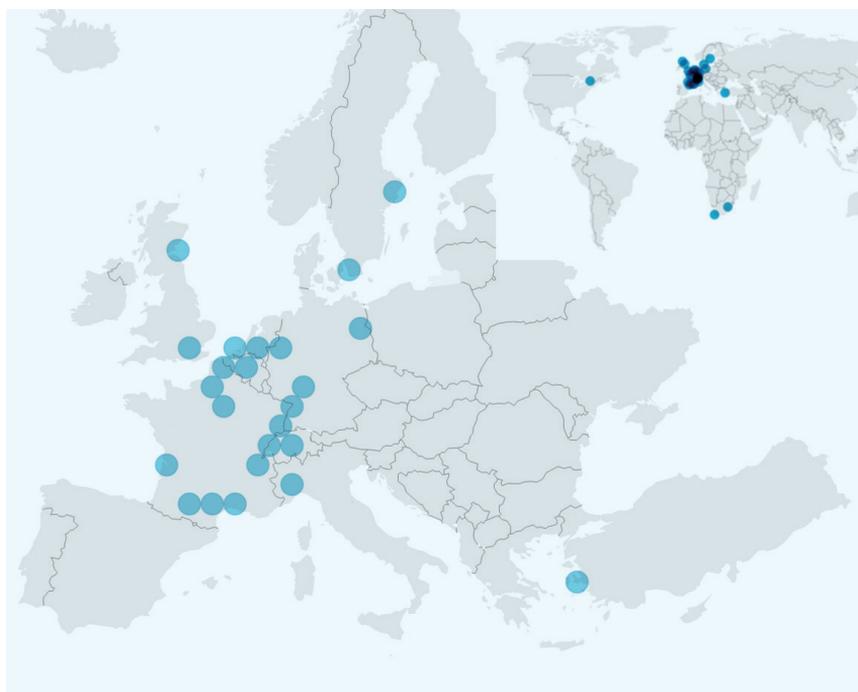


FIG. 1 Origine géographique de tous les dons pour la SMEP en 1873, sur la base du rapport annuel de 1873.

de 1887 à 1971, permettent une meilleure compréhension de l'ampleur de l'investissement financier des Genevois-es dans la mission de Paris<sup>14</sup>. Ces documents révèlent, d'une part, une croissance significative du budget de la SMEP entre 1835 et 1890, et, d'autre part, un accroissement proportionnel du soutien financier en provenance de l'étranger. À ce titre, la contribution financière de Genève est dominante, caractérisée par des dons aussi bien collectifs qu'individuels. Les listes nominales de tous les contributeurs et contributrices financier-es à la SMEP, consignées dans ces rapports annuels, nous permettent de connaître avec exactitude la hauteur du soutien financier alloué par les Genevois-es à la mission de Paris. Outre la vente de journaux missionnaires qui rapporte quelques milliers de francs, et certains revenus liés à des intérêts bancaires perçus sur les fonds en dépôt à Londres,

ce sont bien les dons individuels et collectifs en provenance de Paris, des départements français et de l'étranger (majoritairement de Suisse), qui permettent à la mission d'exister. Ces fonds sont ainsi utilisés pour financer les activités courantes (correspondance, frais d'impression, frais de voyage, pensions, etc.), les charges afférentes aux stations de mission (loyers, etc.) qui ont été construites au cours du XIX<sup>e</sup> siècle au Lesotho, dans certaines parties de l'actuelle Zambie, au Sénégal, au Congo et en Haïti ainsi que l'équipement et les voyages des missionnaires et l'éducation de leurs enfants.

Par souci de clarté, nous nous intéressons dans ce chapitre uniquement aux recettes annuelles perçues par la SMEP à travers des dons et de souscriptions et laissons de côté les autres types de revenus qui sont le résultat de ventes, d'intérêts bancaires ou encore de récoltes spéciales comme le sou missionnaire. Nous nous focalisons sur le rôle qu'ont joué les dons de Genève et du reste de la Suisse dans le financement de l'œuvre parisienne.

La totalité des dons et souscriptions provient de diverses sources : des collectes et dons individuels à Paris, des différents départements français et de l'étranger. Nous constatons que le volume des dons reçus par la SMEP connaît une croissance rapide entre l'ouverture de sa première mission au Lesotho en 1830 et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>FIG. 2 et 3</sup>. En 1830, les recettes annuelles s'élèvent à 27 214,42 francs. En 1900, elles passent à 444 817,15 francs, ce qui correspond environ à une multiplication par seize de son budget. Les financements genevois, qui représentent les principales contributions étrangères à la SMEP, suivent une trajectoire similaire. En 1830, l'apport financier genevois s'élève à 1 308 francs, pour atteindre près de 67 800 francs en 1900. Le montant des dons genevois est multiplié par 51. En outre, les principaux foyers protestants de Suisse romande sont très tôt mobilisés en soutien aux activités du bureau central de Paris, avec les sociétés de missions de Lausanne et de Neuchâtel qui apportent également un soutien actif à la SMEP dès ses débuts<sup>15</sup>.

Entre 1830 et 1900, Genève se classe toujours parmi les dix premières régions donatrices sur un total de plus de 300 localités dans le monde. La liste est généralement menée par Paris : en 1855, par exemple, les Parisien·nes donnent environ 20 000 francs

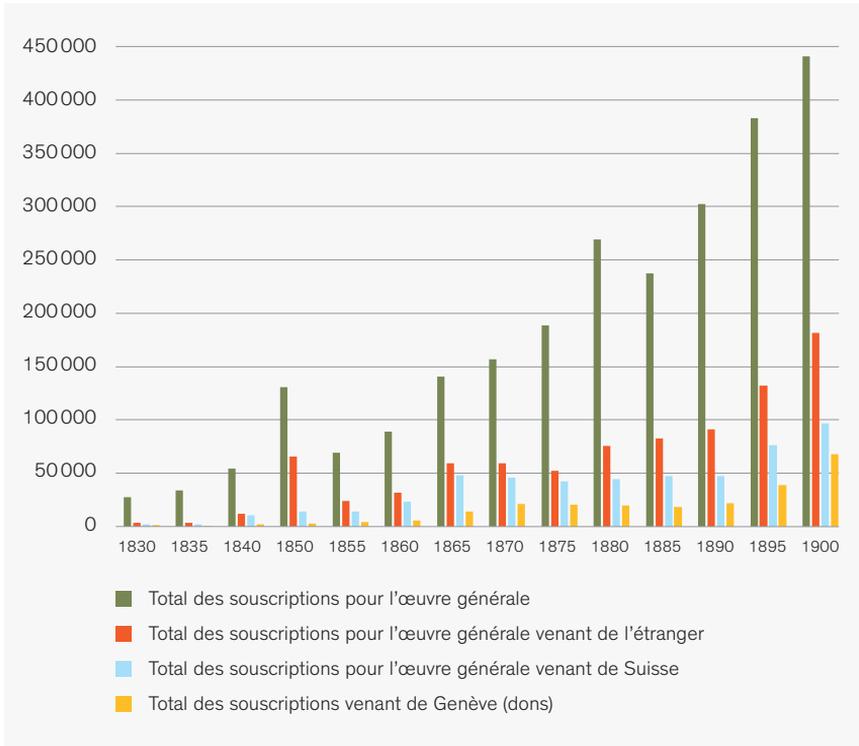


FIG. 2 Dons et souscriptions financières alloués à la SMEP entre 1835 et 1900 en francs.

au bureau central de la mission. En deuxième position, on trouve les Genevois-es avec 3 590 francs et, en quatrième position, les Neuchâtelois-es avec 3 500 francs de dons. En septième position, figure Vevey avec environ 2 580 francs. Il convient également de mentionner Lausanne à la 12<sup>e</sup> place (1 144 francs) et Bâle à la 16<sup>e</sup> avec 923 francs. Au total, 30 % de tous les dons pour l'année 1855 proviennent de l'extérieur de la France. La plus grande partie, soit environ 17 % du total, est envoyée de Suisse<sup>16</sup>. La situation est similaire en 1873. Parmi les dix premières régions donatrices, nous trouvons quatre villes suisses : Genève à la 2<sup>e</sup> place, Vevey à la 4<sup>e</sup> place, Neuchâtel à la 5<sup>e</sup> place et Lausanne à la 7<sup>e</sup> place. Il convient également de mentionner Berne à la 12<sup>e</sup> place. À l'époque,

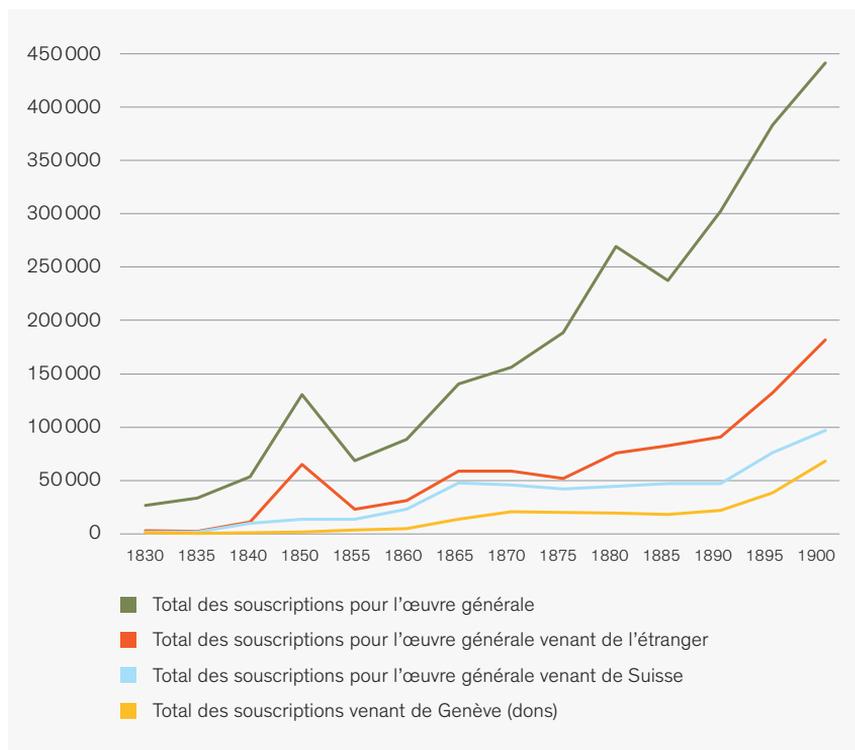


FIG. 3 Dons et souscriptions financières alloués à la SMEP entre 1835 et 1900 en francs.

plus de 40 % de tous les dons (ca. 150 000 francs) proviennent de l'extérieur de la France. La plus grande partie d'entre eux – environ 30 % du total – provient de Suisse (ca. 44 000 francs)<sup>17</sup>.

Le réseau de soutien de la SMEP et le poids considérable des dons hors de France s'institutionnalisent en 1860. La SMEP crée des sociétés auxiliaires, dont plusieurs en Suisse et notamment à Genève. Ces sociétés centralisent tous les dons individuels en faveur de la SMEP ainsi qu'une partie des dons collectifs provenant des alentours de Genève tout comme ceux des réunions de travail ou de prière, en plus de boîtes de récolte dispersées çà et là dans des commerces genevois<sup>18</sup>. Après 1860, le soutien genevois croît de manière continue, conjointement à l'augmentation

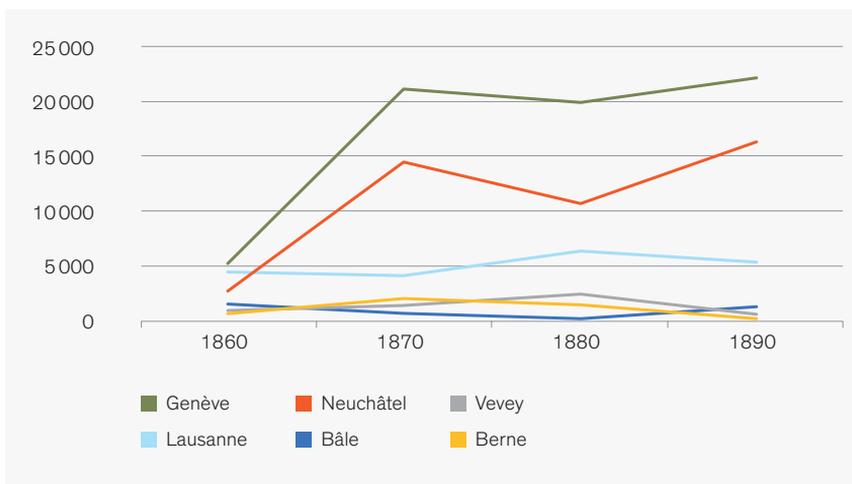


FIG. 4 Dons et souscriptions financières alloués à la SMEP par les 6 principales villes de Suisse entre 1860 et 1890 en francs.

des revenus de la SMEP et de ses activités. Entre 1860 et 1890, celui-ci connaît une grande stabilité, ce qui dénote la solidité du réseau de solidarité établi entre Genève et la SMEP FIG. 2 et 3. Pendant ces trente années, le soutien genevois correspond à 7,36 % des donations totales reçues par la SMEP, une valeur qui n'est dépassée que par la ville de Paris. À partir des années 1880 et 1890, le budget de la SMEP et ses soutiens s'accroissent de manière radicale en lien avec l'intensification de l'impérialisme européen et des échanges commerciaux à l'international.

Les donations genevoises se démarquent comme étant le premier soutien financier étranger à la SMEP et en Suisse : cette position prédominante est observée devant d'autres villes telles que Neuchâtel, Lausanne, Bâle, Vevey et Berne<sup>19</sup> dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle FIG. 4. Il est intéressant de noter qu'en 1880 le nombre de donateurs-trices à Lausanne est presque équivalent à celui de Genève, mais les montants versés par individu sont nettement inférieurs<sup>20</sup>.

Le budget annuel de la SMEP ainsi que les contributions étrangères, notamment celles de Genève et du reste de la Suisse,

connaissent une forte croissance à la fin des années 1860 et au début des années 1870. Cela est dû d'une part aux guerres contre les États boers en Afrique australe et d'autre part à la guerre franco-allemande et à la Commune de Paris qui s'ensuit. Pendant cette période de crise, les dons en provenance de France chutent et la maison missionnaire de Paris doit être temporairement fermée. Comme après la révolution de 1848, la direction de la SMEP fait appel aux « amis des missions » à l'étranger, en particulier ceux de la Suisse, pour soutenir davantage la SMEP<sup>21</sup> FIG. 2 et 3. Pendant ces moments de crise, la solidarité des Genevois-es est un pilier dans le maintien et le développement des activités de la mission à Paris. Par exemple, en 1869, un legs de la famille Eynard réduit considérablement le déficit de la Société de Paris, le ramenant de 79 000 à 25 000 francs<sup>22</sup>. Lors de la famine de 1866, consécutive à l'invasion des Boers, les Genevois-es envoient 4 000 francs d'aide au Lesotho<sup>23</sup>, et en 1870, pendant le siège de la Commune de Paris et la suspension des activités religieuses en France, Eugène Casalis, le directeur de la SMEP, sollicite le soutien des ami-e-s suisses, hollandais et anglais par courrier<sup>24</sup>.

Une analyse détaillée de toutes les recettes perçues durant l'année 1870 nous permet de mieux comprendre l'ampleur de l'apport suisse et genevois à la mission parisienne. Les recettes de la SMEP s'élèvent cette année à 214 891,75 francs. Les collectes et dons divers, notamment de Paris (24 201,10 francs), des départements (73 191,05 francs) et de l'étranger (59 017 francs), constituent la majeure partie des donations à la SMEP. Les dons suisses, provenant de dix-huit destinations principalement de Suisse romande, totalisent 45 945,80 francs, soit 22 % des recettes annuelles de la SMEP, dont 10 % (21 028 francs) est attribué à Genève, ce qui représente la moitié de la totalité des dons alloués en Suisse, et largement plus que nulle part ailleurs, à quasi-égalité avec la ville de Paris FIG. 5. Les donations en provenance de Neuchâtel s'élèvent tout de même à 14 367,75<sup>25</sup>. 34 % des dons sont alloués par les divers départements en France, et les dons de l'étranger proviennent d'Afrique, d'Algérie, d'Allemagne, d'Amérique, d'Angleterre, de Belgique, du Danemark, de Hollande et d'Italie. La catégorie « Autre », qui s'élève à 27 % des recettes annuelles de la SMEP, inclut les revenus

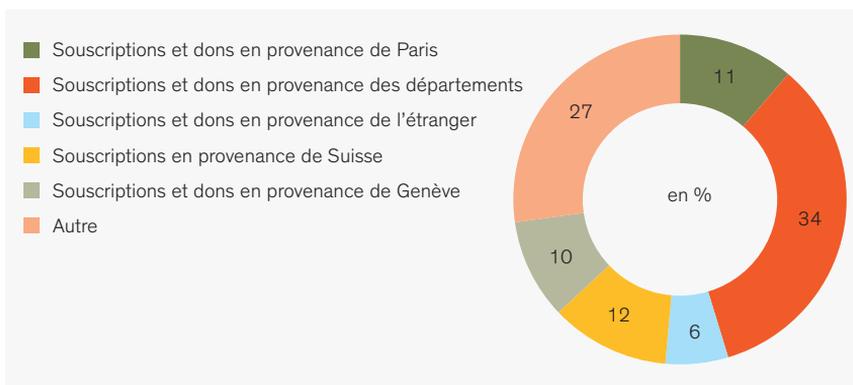


FIG. 5 Composition des recettes annuelles de la SMEP pour l'année 1870.

des comités des dames en France, du sou missionnaire, de la vente du *Journal des missions* et du *Petit Messager* ainsi que divers apports liés à des intérêts reçus d'un fond en dépôt à Londres<sup>26</sup>.

En plus des dons pécuniaires, une part importante des dons de Genève à la SMEP est allouée en nature. Les rapports étudiés font toujours mention d'envois de caisses d'objets, de vêtements, de livres et de denrées alimentaires aux missions d'Afrique du Sud, dont la valeur est estimée en francs et les frais d'envois ajoutés au tableau des dépenses. En 1873 par exemple, le comité des dames envoie deux caisses d'objets divers et de vêtements à la mission de Tahiti et à celle du Lesotho, pour une valeur de 900 francs<sup>27</sup>. Ces dons en nature sont principalement préparés par les dames des comités auxiliaires qui remplissent des caisses de vêtements produits dans des réunions de travail, ou d'achats réalisés à l'aide du bénéfice des ventes des réunions de couture.

De manière générale, l'engagement des femmes est déterminant pour les activités de la SMEP. En France et en Suisse, elles se réunissent au sein de comités de dames, dans lesquels elles organisent la production d'objets textiles. De plus, lorsque l'on se penche sur les dons individuels, on peut dénombrer autant de donatrices que de donateurs. Aussi souhaitons-nous nous intéresser aux femmes membres de ce réseau transnational protestant à Genève ainsi qu'à leur lien avec la SMEP.

## MADAME ODIER ET LES COMITÉS DE DAMES: UN SOUTIEN MORAL ET SPIRITUEL

Outre l'aspect matériel et financier, des correspondances missionnaires conservées au Défap<sup>28</sup> révèlent le rôle essentiel de personnalités telles que la Genevoise Adèle Odier dans le soutien moral et spirituel aux missionnaires – une dimension encore trop peu étudiée des activités menées par les comités des dames. Celle-ci, née Adélaïde Céard, est l'épouse de Pierre Odier, avocat, professeur de l'Académie en 1831 et député au Grand Conseil genevois jusqu'en 1846<sup>29</sup>. Les dizaines de lettres conservées aux archives de la SMEP témoignent des liens d'amitié qu'entretient Mme Odier depuis Genève avec les couples missionnaires du Lesotho et du Sénégal. Ces écrits témoignent du véritable appui moral qu'offrent des femmes actives dans les comités auxiliaires européens aux missionnaires isolés en leur permettant de maintenir un lien avec l'Europe. Ces lettres informent des activités quotidiennes des stations, mais révèlent aussi l'isolement, les problèmes de santé, les dépressions et le sentiment de frustration que connaissent les missionnaires. Ce dernier est un motif récurrent dans toute la correspondance et dans de nombreux rapports publiés au XIX<sup>e</sup> siècle. Il relève d'une cause structurelle: les attentes des missionnaires vis-à-vis des « païens » et des paroissien·nes sont si élevées que les chrétien·nes africain·es ne peuvent guère les satisfaire ou, bien souvent, ne veulent pas les satisfaire. Les Africain·es converti·es n'adoptent pas passivement le christianisme, mais créent quelque chose de nouveau, qui correspond mieux à leurs besoins, ce qui déplaît généralement aux missionnaires européen·nes<sup>30</sup>.

Un exemple typique de la vaste correspondance avec Mme Odier est une lettre de Louisa Weitzecker, stationnée avec son mari Jacques à Lérivé au Lesotho. Dans une lettre du 30 septembre 1883, elle s'excuse de son long silence: « Nous avons passé par des temps mauvais; nous sentant comme écrasés par toutes sortes de choses, fatigues matérielles et intellectuelles, soucis et tristesses de l'œuvre, etc., de sorte que la correspondance a beaucoup cloché. » Deux ans auparavant, le petit royaume du Lesotho

surprend en remportant une guerre contre la puissance coloniale britannique. Au cours de cette guerre, de nombreux villages de la région de Lérivé sont détruits. Les habitant-es s'installent dans un nouveau village plus grand, appelé « camp » par les Européen-nes. La guerre et les bouleversements ont des conséquences sur les relations entre les missionnaires et « leur » communauté : « [I]ls ont appris à aimer ce malheureux camp, comme nos paysans les grandes villes ; ils sont plus libres et non pas sous la tutelle de leur missionnaire et comme des enfants qui veulent secouer le joug de la famille, nos noirs, enfants encore à tant d'égards, aiment à secouer celui de leur missionnaire, de celui qu'ils appellent pourtant père<sup>31</sup> ».

Ces écrits servent également à adresser des demandes matérielles spécifiques et à recevoir des cadeaux, renforçant ainsi le lien entre les croyant-es de Genève et les missions. En novembre 1899, Louisa Weitzcker écrit à Genève : « Merci chère Madame, de l'excellent choix de l'étoffe pour robes. Que ne suis-je habile couturière ! Merci aussi de tous les ouvrages de tricot ou de crochet et de couture si polis et si utiles ! Les magnifiques gravures bibliques feront les délices des grands et des petits et instruiront mieux que de longues explications<sup>32</sup>. » Le port de vêtements et de tissus brodés à Genève permet aux missionnaires d'entretenir une relation non seulement émotionnelle mais aussi tactile avec l'Europe. Comme l'illustre la citation, il joue un rôle important dans le travail missionnaire pratique. Dans les écoles missionnaires, les jeunes filles africaines apprennent à tricoter selon le modèle européen et doivent ainsi intérioriser les valeurs chrétiennes. À cet égard, l'historienne Clare Midgley soutient que ce ne sont pas les hommes missionnaires qui ont jeté les bases de la mission moderne, mais bien les couples, soulignant le rôle éducatif des femmes de missionnaires dans la transmission de l'idéologie civilisatrice<sup>33</sup>, notamment auprès des femmes et des enfants autochtones. On peut ainsi affirmer que les femmes, que ce soit en Europe, comme Mme Odier, ou dans les colonies, comme Mme Weitzcker, jouent un rôle clé dans l'établissement et le maintien des relations entre Genève et les stations missionnaires, qui vont au-delà du strict aspect financier.

Grâce à l'échange régulier de lettres, de livres, de journaux, de vêtements, de tissus et de petits cadeaux, les Genevois-es restent durablement liées à « leurs » missionnaires sur le plan émotionnel, psychologique et matériel. Ce *care work*, comme on l'appellerait aujourd'hui, n'est pratiquement jamais mentionné dans les rapports de mission officiels, mais l'activité des dames gagne en reconnaissance au fil du temps. Le rapport du comité auxiliaire de Genève de 1869, par exemple, ne mentionne parmi ses membres que « quelques Dames » de manière anonyme<sup>34</sup>. Leur place en tant que membres féminins du Comité auxiliaire ne sort de l'ombre que dans les années 1890. On découvre alors qu'elles sont nombreuses à participer à la vie du Comité auxiliaire. À titre d'exemple, parmi les 33 membres du Comité auxiliaire qui sont mentionnés dans le rapport de 1899, on trouve 13 hommes, 17 femmes, et 3 demoiselles<sup>35</sup>. Bien entendu, les fonctions politiques et les postes de président, trésorier, vice-président et secrétaire, qui doivent être attribués selon les statuts de comités auxiliaires, sont occupés par des hommes. La mention des femmes, même tardive, et ce même indépendamment de leur époux, témoigne toutefois d'une reconnaissance de leur rôle par les membres masculins. En somme, les femmes sont de grandes contributrices aux activités de la mission de Paris.

L'activité du comité auxiliaire se présente aussi comme une arène dans laquelle les épouses peuvent assumer des fonctions d'organisatrices et prendre des initiatives qui ne sont pas soumises à l'accord du bureau central. Il apparaît par exemple qu'en 1873 Mme Pierre Odier envoie spontanément une caisse d'objets et de vêtements à la famille missionnaire Jousse, avec laquelle elle entretient une correspondance nourrie depuis Genève<sup>36</sup>. Les rapports font enfin état de nombreuses ventes caritatives organisées par les dames du comité : Mmes Boissonnas, Bouvier, Roehrich, Dunant et Odier sont toutes à l'initiative de ventes dont les recettes sont reversées au Comité. Certaines de ces ventes ont lieu, comme celle d'avril 1871, dans le salon de Mme Pierre Odier, rue Eynard 8 à Genève, durant laquelle près de 1 000 francs sont récoltés en faveur des missions en Afrique du Sud<sup>37</sup>.

## L'INTENSIFICATION DES RELATIONS ENTRE GENÈVE ET LE LESOTHO À PARTIR DE 1860

Comme nous l'avons déjà mentionné, la première, la plus grande et la plus stratégique des stations missionnaires de la SMEP est celle du Lesotho (appelée alors Basutoland), fondée en 1833 en Afrique australe. Elle joue également un rôle important pour Genève et les autres régions suisses liées à la SMEP. Ainsi, le Lesotho constitue l'un des postes de dépenses les plus importants pour la SMEP et, par conséquent, une part considérable des fonds suisses est consacrée à ce projet. En 1864, par exemple, plus de 128 000 francs y sont envoyés, tandis qu'un peu plus de 40 000 francs seulement sont destinés au Sénégal<sup>38</sup>. Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les rapports sur le Lesotho occupent de loin la plus grande place dans le *Journal des missions évangéliques*, qui est publié chaque année et lu à Genève et ailleurs en Suisse<sup>39</sup>.

La présence francophone au Lesotho est une autre conséquence des réseaux transimpériaux au sein du mouvement missionnaire protestant. Par l'intermédiaire de Mark Wilks, la SMEP est en contact permanent avec la London Missionary Society (LMS). À partir des années 1820, cette dernière devient, avec d'autres sociétés missionnaires britanniques, une force politique influente, ce qui conduit vers 1830 la puissance coloniale britannique à ouvrir ses colonies non seulement aux missionnaires britanniques, mais aussi aux missionnaires d'Europe continentale. En Afrique australe, le missionnaire LMS John Philip coordonne l'implantation des sociétés missionnaires européennes dans le cadre d'un échange avec les autorités coloniales et propose que la SMEP participe à l'évangélisation de la région dans le Basutoland, situé au nord-est<sup>40</sup>. Les premières missionnaires de la SMEP s'y installent en 1833 et nouent une relation étroite avec le fondateur charismatique du Lesotho, le roi Moshoeshe<sup>41</sup>.

Du point de vue du roi, les missionnaires connaissant la langue locale sont des traducteurs importants dans les relations diplomatiques de celui-ci avec la colonie britannique du Cap au sud et avec l'administration coloniale britannique à Londres. Le

principal problème de tous les États africains de la région, et donc du Lesotho, provient des descendant-es des colons néerlandais d'origine, les Boers, qui, avec la prise de pouvoir britannique de leur colonie, migrent vers le nord pour fonder des États indépendants, chassant de force les populations africaines de leurs territoires. Moshoeshoe et son gouvernement parviennent à préserver l'indépendance d'une grande partie du Lesotho lors de plusieurs conflits sanglants avec les Boers. Les missionnaires de la SMEP, en contact étroit avec les missionnaires britanniques et donc avec les autorités coloniales britanniques, permettent à Moshoeshoe de demander la protection de la puissance coloniale britannique contre les États boers en pleine expansion<sup>42</sup>. En 1868, peu avant la mort du roi, la Grande-Bretagne intègre finalement le Lesotho dans son empire colonial en tant que protectorat autonome.

Par le biais du journal publié chaque année et de la correspondance entre les familles missionnaires du Lesotho et les différents comités de dames, la Genève protestante suit de manière très détaillée, à partir de 1833 et pendant des décennies, les événements politiques extrêmement complexes et violents au Lesotho. Les relations avec Genève s'intensifient en 1860 avec l'arrivée du missionnaire vaudois Adolphe Mabile et de son épouse Adèle<sup>43</sup>. Cette évolution n'est pas étrangère à la création du comité auxiliaire genevois une année plus tard « justement pour venir en aide à des œuvres spéciales qui sollicitent un intérêt spécial aussi<sup>44</sup> ». Cette œuvre spéciale concerne essentiellement les projets de Mabile à Morija, qu'il ambitionne de développer pour en faire le centre intellectuel de la SMEP dans toute l'Afrique australe<sup>45</sup>. L'expérience de la guerre avec les Boers (1865-1868) pendant laquelle les missionnaires quittent le pays convainc Mabile que la christianisation du Lesotho ne peut être durable que si les forces africaines converties sont formées et utilisées comme catéchistes, prédicateurs et progressivement comme missionnaires. Il écrit à la société auxiliaire de Genève en 1868 : « Un des buts pour lesquels le Seigneur a permis cette guerre ne serait-il pas de nous convaincre qu'il veut nous pousser plus résolument dans la voie nouvelle qu'il nous a tracée : l'évangélisation par les indigènes<sup>46</sup> ? » C'est dans ce but qu'il pousse à la construction d'écoles et surtout

à la fondation d'un séminaire théologique à Morija. Pour pouvoir les financer, il adresse régulièrement des lettres spécifiquement aux Genevois-es<sup>47</sup>. Dans ces lettres, il rend compte non seulement de l'utilisation des dons en argent, mais aussi de nombreux dons matériels, comme les uniformes scolaires pour ses élèves et étudiants. Il décrit également en détail le parcours scolaire de ses élèves, qu'il nomme et qui peuvent donc être suivis par le lectorat genevois. Cela entraîne un contact plus ou moins étroit entre les étudiant-es du séminaire théologique de Morija et les membres de la Société auxiliaire de Genève, malgré les milliers de kilomètres qui les séparent, comme le reflètent certains des premier-es diplômé-es du séminaire de Morija dans une lettre de remerciement adressée à leurs bienfaiteur-rices à Genève, initiée par Mabile et traduite en français :

... nous continuons à voir que votre amour pour nous ne cesse de se manifester par vos œuvres : et si vous nous aimez à un si haut degré quant aux choses de cette vie que vous possédez, combien plus n'aimez-vous pas nos âmes ! Et nous croyons que, s'il ne nous est pas donné de vous voir ici-bas sur la terre, nous nous rencontrerons dans le ciel avec vous, qui nous avez aimés sans nous connaître. Nous non plus, nous ne vous connaissons pas, nous ne vous avons jamais vu, nous n'avons jamais conversé avec vous de bouche, mais vous conversez avec nous par vos œuvres : et même, par ce que vous nous avez envoyé, vous avez mis la main à l'œuvre que nous faisons<sup>48</sup>.

Par la suite, le réseau genevois devient un donateur important pour la construction du premier séminaire théologique au Lesotho. Au fil des années, de nombreux catéchistes et missionnaires africains y sont formés, dépassant de loin le nombre de missionnaires européen·nes. Déjà en 1889 par exemple, on dénombre 27 Européen·nes pour 206 prédicateur·rices et enseignant·es africain·nes, qui s'occupent de plus de 3000 converti·es et de plus de 6000 élèves<sup>49</sup>. Les diplômé-es de ces écoles si généreusement financées par Genève que Mabile crée à Morija deviennent ainsi les véritables acteurs de la

christianisation de la région de l'Afrique australe où l'on parle le sesotho (Lesotho, mais aussi actuelle Afrique du Sud, Mozambique et Zimbabwe).

Il est important de souligner que l'aide de Genève doit plutôt être considérée comme une sorte de financement de départ. Notre analyse des données consignées dans les archives du Défap mériterait d'être approfondie. Les comptes conservés aux archives de Paris et aux archives de l'Église de Morija indiquent que les familles converties au Lesotho contribuent elles-mêmes à une part importante des dons pour la construction des stations missionnaires, des écoles et des églises<sup>50</sup>. Les biographies de missionnaires « célèbres » comme Adolphe Mabile ou Édouard Jacottet, lui aussi originaire du pays de Vaud, révèlent en outre qu'une part importante du travail dans ces stations missionnaires n'a pas été rémunérée et a été effectuée par des femmes Basuto<sup>51</sup>.

## CONCLUSION

Cet article montre comment Genève s'intègre dans le monde impérial du XIX<sup>e</sup> siècle non par le biais d'une institution genevoise ou suisse, mais par sa position de premier plan dans les réseaux financiers et religieux qui se forment dans l'espace transatlantique depuis le début de l'époque moderne. En tant que centre intellectuel de la Réforme protestante et place financière et commerciale, la Genève des penseurs et des financiers participe en première ligne à la création de l'une des plus grandes organisations « multinationales » (avant la lettre) de collecte de fonds du XIX<sup>e</sup> siècle : la Société des missions évangéliques de Paris. Celle-ci devient une institution centrale permettant une collaboration transimpériale entre des acteurs et des actrices francophones et francophiles issues de la théologie et de la haute finance. En entretenant par ailleurs des échanges avec les sociétés missionnaires britanniques, la SMEP parvient à s'établir durablement dans la zone d'influence de l'empire colonial britannique en Afrique australe.

Dès les années 1820, des Genevois-es fondent des sociétés pour soutenir financièrement la SMEP ainsi que d'autres sociétés missionnaires, notamment la mission de Bâle ou la Church

Missionary Society à Londres. Ce soutien est vital pour la SMEP, surtout en temps de crise. Il provient non seulement de Suisse et de Genève, mais aussi d'autres pays étrangers. Les contributions suisses et genevoises sont toujours surreprésentées dans le budget annuel de la SMEP. Il serait toutefois réducteur de considérer le soutien de Genève comme une histoire purement monétaire. Du point de vue de l'histoire des genres, il convient de souligner que des comités de dames ont effectué une grande partie du travail pratique de collecte d'argent, mais aussi de soutien matériel sous forme de vêtements, de tissus et de livres. Comme il ressort de la correspondance privée d'Adèle Odier, inédite à ce jour, les femmes – conformément à l'ordre des sexes bourgeois de l'époque – jouent également un rôle central dans l'encadrement émotionnel et psychique des familles de missionnaires. Celles-ci vivent en tant que minorité numériquement petite mais puissante, loin de leur environnement habituel, où elles sont confrontées aux contradictions de la domination coloniale. Les couples missionnaires, en tant que protestants pieux, ont des attentes morales extrêmement élevées envers eux-mêmes et plus encore envers les Basuto qu'ils veulent convertir. De nombreux et nombreuses Basuto, dont le roi Moshoeshe, fondateur charismatique du royaume, refusent toutefois de se convertir. Et même celles et ceux qui adoptent le protestantisme ne l'interprètent pas comme l'auraient souhaité les Européen·nes francophones. Les protestant·es nouvellement converti·es deviennent rapidement majoritaires et marquent de manière décisive la vie des stations missionnaires par leurs dons et leur travail, rémunéré ou non. Ces personnes adaptent la nouvelle religion aux circonstances et aux besoins régionaux africains et l'utilisent à long terme à des fins anticoloniales. Cela provoque une grande frustration chez les familles de missionnaires, qui transparait dans leurs lettres privées aux « amis missionnaires » établi·es à Genève<sup>52</sup>.

D'un point de vue structurel et institutionnel, Genève laisse une empreinte considérable en Afrique australe. En effet, c'est à l'époque du Vaudois Adolphe Mabille, considéré comme l'un des missionnaires les plus influents de son temps, que Genève permet la création d'écoles et surtout du premier séminaire théologique dans la région. De là naissent des générations de catéchistes, de

prédicateur-rices et d'enseignant-es africain-nes qui adaptent une variante franco-protestante de l'Évangile à leurs propres besoins et la proclament jusqu'à aujourd'hui, non seulement au sein de l'Église protestante du Lesotho, mais encore partout où l'on parle le sésoto.

- 1 Herbert Lüthy, *La Banque protestante en France : de la Révocation de l'édit de Nantes à la Révolution* (Paris : SEVPEN, 1959); Béatrice Veyrassat, «Genève et l'internationale du capitalisme. Un capitalisme genevois?», dans *L'Économie genevoise, de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles*, dir. Anne-Marie Piuze et Liliane Mottu-Weber (Genève : Société d'histoire et d'archéologie, 1990), 591-611; Bouda Etemad, «Investir dans la traite. Les milieux d'affaires suisses et leurs réseaux atlantiques», dans *Les Huguenots et l'Atlantique. Pour Dieu, la Cause ou les Affaires*, dir. Mickaël Augeron, Didier Poton et Bertrand Van Ruyambeke, vol. 1 (Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne [PUPS], 2009), 527-538.
- 2 Bernhard C. Schär et Toivanen Mikko, eds, *Integration and Collaborative Imperialism in Modern Europe: At the Margins of Empire, 1800-1950* (London : Bloomsbury Academic, 2024); Damiano Matasci et Miguel Bandeira Jerónimo, «Une histoire transimpériale de l'Afrique. Concepts, approches et perspectives», *Revue d'histoire contemporaine de l'Afrique*, n° 3 (2022) : 1-17, <https://oap.unige.ch/journals/rhca/article/view/03matascijeronimo>; Daniel Hedinger et Nadin Heé, «Transimperial history: connectivity, cooperation and competition», *Journal of Modern European History* 16, n° 4 (2018) : 429-452, <https://journals.sagepub.com/doi/10.17104/1611-8944-2018-4-429>.
- 3 Patrick Harries, *Butterflies & Barbarians: Swiss Missionaries & Systems of Knowledge in South-East Africa* (Oxford : James Currey, 2007); Linda Maria Ratschiller Nasim, *Medical Missionaries and Colonial Knowledge in West Africa and Europe, 1885-1914: Purity, Health and Cleanliness* (London : Palgrave MacMillan, 2023); Mukesh Kumar, «From heart to mind: the Basel protestant mission and "Lower-Caste" Billavas», *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera* 74, n° 1 (2024) : 5-29.
- 4 Elisabeth Elbourne, *Blood Ground: Colonialism, Missions, and the Contest for Christianity in the Cape Colony and Britain, 1799-1853* (Montreal : McGill, 2002), 25-70.
- 5 Frank Puaux, «Les origines de la mission», dans *Livre d'or de la mission du Lessouto : soixante-quinze ans de l'histoire d'une tribu sud-africaine, 1833-1908*, dir. Alfred Boegner (Paris : Maison des missions évangéliques, 1912), 4; Jean Bianquis, *Les Origines de la Société des missions évangéliques de Paris, 1822-1829* 1-2 (Paris : Société des missions évangéliques, 1931), 4, 24, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6581154t>; Jean-François Zorn, *Le Grand Siècle d'une mission protestante. La mission de Paris de 1822 à 1914* (Paris : Karthala, 2012), 557.
- 6 Bernard Delpal, «Le colportage religieux genevois à destination de la France au xix<sup>e</sup> siècle», *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* 90-91 (2003) : 47-68, <https://journals.openedition.org/chrhc/1449>.
- 7 Bianquis, *Les Origines de la Société*, 1-47; Zorn, *Le Grand Siècle*, 550-600.
- 8 Wilhelm Schlatter, *Geschichte der Basler Mission: Die Heimatgeschichte der Basler Mission* (Verlag der Basler Missionsbuchhandlung, 1916).
- 9 Puaux, «Les origines de la mission», 7.
- 10 Myriam Volorio Perriard, «Pourtalès», *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, version du 10 avril 2012, <https://his-dhs-dss.ch/fr/articles/022389/2012-04-10/>.
- 11 Zorn, *Le Grand Siècle*, 605-606.
- 12 Bibliothèque de Genève/BGE Cta 3862 (7) BGE Ba 1453\* (7), Séance publique de la Société des missions évangéliques, 1829, p. 81.
- 13 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, PER 1325, Rapport annuel de la Société des missions évangéliques de Paris, 1873, p. 70.
- 14 Les analyses statistiques de ce chapitre se basent sur des rapports financiers et sur la liste détaillée de donateurs détaillés qui ont été conservés en annexe des rapports annuels entre 1830 et 1900. Le détail des recettes est présenté dans le compte courant de chaque rapport annuel. Voir : Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, cote : PER 1325, Rapports annuels de la Société des missions évangéliques de Paris.

- 15 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, PER 1325, Rapport annuel de la Société des missions évangéliques de Paris, 1830, p. 68.
- 16 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, PER 1325, Rapport annuel de la Société des Missions évangéliques de Paris, 1855.
- 17 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, PER 1325, Rapport annuel de la Société des missions évangéliques de Paris, 1873, p. 44-76.
- 18 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, 9015/4, Rapport du Comité auxiliaire des missions de Paris, 1899, p. 20, ainsi que dans le rapport de 1900, p. 17.
- 19 Rapports annuels de 1860, 1865, 1870, 1875, 1880, 1885 et 1890 que nous avons consultés.
- 20 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, PER 1325, Rapport annuel de la Société des missions évangéliques de Paris, 1880, p. 112-116.
- 21 «Aux chrétiens des Églises protestantes de la France et de la Suisse et à tous les amis de la Société des missions évangéliques de Paris, chez les peuples non chrétiens», *Journal des missions évangéliques* 24, (1849): 6-11 ; Lettre adressée au comité par les missionnaires du sud de l'Afrique au sujet de la guerre, *Journal des missions évangéliques* 46, (1871): 11.
- 22 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, 51751 B123, Rapport du Comité auxiliaire des missions de Paris, 1869, p. 3.
- 23 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, 6236 B46, Rapport du Comité auxiliaire des missions de Paris, 1871, p. 7.
- 24 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, 6236 B46, Rapport du Comité auxiliaire des missions de Paris, 1871, p. 4-6.
- 25 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, PER 1325, Rapport annuel de la Société des missions évangéliques de Paris, 1870, p. 55-109.
- 26 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, PER 1325, Rapport annuel de la Société des missions évangéliques de Paris, 1870, p. 56.
- 27 Bibliothèque de Genève, BGE CPT 320/2 (3) CP Hb 52/2, Rapport du Comité auxiliaire des missions de Paris, 1873, p. 7.
- 28 Il s'agit des lettres envoyées à Mme Pierre Odier, qui sont conservées dans plusieurs dossiers dans les archives de la SMEP, dans un carton nommé «Comités auxiliaires suisses (1866-1918)».
- 29 «ODIER», *Noms géographiques du canton de Genève*, <https://noms-geographiques.app.ge.ch/node/1195>; LeFort, Ch., *Notice sur Pierre Odier* (Genève: Ramboz et Schuchardt, 1859).
- 30 Jean Comaroff et John L. Comaroff, *The Dialectics of Modernity on a South African Frontier*, vol. 2 (Chicago: University of Chicago Press, 1997); Harries, *Butterflies & barbarians*; Elbourne, *Blood Ground*, 311-344.
- 31 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, Comités auxiliaires suisses (1866-1918): lettres à Mme Pierre Odier 1885-1891, Lettre de Louisa et Jacques Weitzcker de Lérivé à Mme Pierre Odier à Genève, le 30 septembre 1883.
- 32 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, Comités auxiliaires suisses (1866-1918): lettres à Mme Pierre Odier 1885-1891, Lettre de Louisa et Jacques Weitzcker de Lérivé à Mme Pierre Odier à Genève, le 30 septembre 1883.
- 33 Midgley Clare, «Can Women be Missionaries? Envisioning Female Agency in the Early Nonetheenth-Century British Empire», *Journal of British Studies* 45, n° 2 (2006): 339.
- 34 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, 51751 B123, Rapport du Comité auxiliaire des missions de Paris, 1869, p. 20.
- 35 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, 9015/4, Rapport du Comité auxiliaire des missions de Paris, 1899, p. 2.
- 36 Bibliothèque de Genève, BGE CPT 320/2 (3) CP Hb 52/2, Rapport du Comité auxiliaire des missions de Paris, 1873, p. 7.
- 37 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, 6236 B46, Rapport du Comité auxiliaire des missions de Paris, 1871, p. 23.
- 38 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, PER 1325, Rapport annuel de la Société des missions évangéliques de Paris, 1865, p. 40.
- 39 En 1890, par exemple, 55 articles et communications du *Journal des missions évangéliques* étaient consacrés aux stations étroitement liées du Lesotho et de la Zambie, tandis que seulement une douzaine d'entrées étaient consacrées aux stations du Sénégal, du Congo et d'Haïti. Voir la table des matières, p. 481-487.
- 40 Elbourne, *Blood Ground*, p. 233-258; Bianquis, *Les Origines de la Société des missions évangéliques de Paris*, 13; Puaux, «Les origines de la mission», 6.
- 41 Elizabeth A. Eldredge, *A South African Kingdom: the Pursuit of Security in Nineteenth-Century*

Lesotho (Cambridge: Cambridge University Press, 1993); Timothy Keegan, «The dynamics of a South African kingdom: nineteenth-century Lesotho reassessed», *South African Historical Journal* 30, n° 1 (1994): 109-120, [www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/02582479408671785](http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/02582479408671785); Claude-Hélène Perrot, «Les missionnaires français et la construction d'un État. Le Lesotho au temps d'Eugène Casalis (1833-1855)», dans *La France et l'Afrique du Sud. Histoire, mythes et enjeux contemporains*, dir. Daniel C. Bach (Paris: Karthala Éditions, 1990), 111-133.

relatif aux Comités auxiliaires suisses et à la correspondance de la genevoise Adèle Odier nous sont précieuses. Voir Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP: sans cote.

- 42 Le rôle politico-diplomatique des missionnaires du SMEP est documenté en détail dans George McCall Theal, ed., *Basutoland Records. Copies of Official Documents of Various Kinds, Accounts of Travellers, &c., Collected and Arranged by Order of the Honourable J.W. Sauer, esp., Secretary for Native Affairs* (Cape Town: W.A. Richards & Sons, Government Printers, 1883).
- 43 Edwin W. Smith, *The Mabilles of Basutoland* (London: Hodder and Stoughton, 1939).
- 44 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, 51751 B123, Rapport du Comité auxiliaire des missions de Paris, 1869, p. 8.
- 45 Smith, *The Mabilles*, p. 141-180.
- 46 Cité dans Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, 51751 B123, Rapport du Comité auxiliaire des missions de Paris, 1869, p. 6.
- 47 Ils ont été publiés en tant que correspondance missionnaire. Des tirés à part se trouvent dans la bibliothèque du Défap à Paris, dans les archives de la SMEP, sous la cote 10010 B27.
- 48 Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, 10010 B27, Lettre de remerciements des Catéchistes et maîtres d'école en activité dans la station et les annexes de Morija, dans *Correspondance missionnaire*, n° 10 (1872):10.
- 49 *Journal des missions évangéliques*, (1890): 288-289.
- 50 Par exemple, Morija Museum Archives in Lesotho: Leselinyana, Édition de mai 1872, p. 24; Voir aussi les données des stations missionnaires dans Bibliothèque du Défap (Paris), archives de la SMEP, PER 1325, Rapport annuel de la Société des missions évangéliques de Paris, 1873, p. 44-76.
- 51 Smith, *The Mabilles* (London: Hodder and Stoughton, 1939), 229-242; Tim Couzens, *Murder at Morija: Faith, Mystery, and Tragedy on an African mission* (Charlottesville: University of Virginia Press, 2005).
- 52 Pour expliquer cela, les archives propres aux Comités auxiliaires (CA) et aux Comités des Dames conservées au Défap, et précisément



LES ARCHIVES  
PHOTOGRAPHIQUES  
DU MUSÉE  
DES MISSIONS  
DE GENÈVE:  
MISSIONNAIRES  
ET « CIVILISATION »  
À TAHITI ET  
AU LESOTHO

## INTRODUCTION

À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des sociétés missionnaires protestantes envoient leurs représentant-es dans des espaces extra-européens. Cela se produit dans le contexte du Réveil des Églises protestantes, à une époque marquée par des préoccupations philanthropiques croissantes, notamment liées au mouvement antiesclavagiste<sup>1</sup>. Parmi ces sociétés missionnaires, la Société des missions évangéliques de Paris (SMEP), fondée en 1822, se donne comme objectif d'œuvrer « en milieu *païen*<sup>2</sup> ». Animé-es par un projet d'évangélisation, les missionnaires de la SMEP s'installent dans différentes parties du monde, particulièrement en Afrique et dans le Pacifique. Ils et elles prêchent la foi réformée et s'occupent aussi de l'éducation et de la formation de la jeunesse locale. Pour cela, ils et elles mettent en place des structures comme des écoles, des imprimeries et des ateliers.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, au même titre que d'autres acteurs et actrices du monde colonial – explorateurs et exploratrices, militaires, administrateurs et ethnologues – les missionnaires utilisent la photographie pour documenter leurs activités<sup>3</sup>. La SMEP ne fait pas exception et une partie de sa production photographique est parvenue à Genève, où elle a intégré les collections du Musée des missions, puis du Musée d'ethnographie. Le Musée des missions de Genève ouvre ses portes en 1876 et s'apparente à une vitrine des récits des missionnaires romands et français de la SMEP. Au moment de sa fermeture, en 1901, sa collection d'objets et de photographies est absorbée par la collection ethnographique de Genève, le futur Musée d'ethnographie<sup>4</sup>. Ce chapitre est consacré à ce fonds photographique, en particulier aux séries provenant des missions de la SMEP à Tahiti et au Lesotho (notamment de la station de Morija), produites à partir des années 1860. Les deux séries forment des échantillons conséquents et permettent de comparer la présence de la SMEP et son activité photographique dans deux territoires présentant des trajectoires politiques différentes. Alors que Tahiti devient un protectorat français en 1842 avant d'être rattaché à la France en tant que colonie en 1880, le Lesotho reste dans la sphère d'influence britannique en devenant également un protectorat (Basutoland) en 1868<sup>5</sup>. Par ailleurs, la

présence du Musée des missions à Genève invite à s'interroger sur l'implication genevoise et suisse dans les projets coloniaux du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, des missionnaires protestant-es romand-es ont œuvré dans le cadre des missions de la SMEP, un biais par lequel la Suisse a participé aux projets « civilisateurs » des puissances coloniales et à la construction d'un regard d'altérité sur les populations extra-européennes.

À partir de ce fonds, il s'agit donc tout d'abord de questionner le rôle de la photographie dans le contexte d'une mission protestante. Dans le cadre missionnaire, tout comme dans celui de l'entreprise impériale, la photographie fait partie intégrante des systèmes de communication qui mettent en lien les populations occidentales avec leurs homologues extra-européennes<sup>6</sup>. En tant que sources documentaires pour l'histoire coloniale, les photographies permettent d'approfondir la réflexion sur les situations coloniales ainsi que sur les complexités qui les caractérisent<sup>7</sup>. Pourquoi et par qui ces photographies sont-elles prises ? Qui sont les personnes représentées ? La photographie missionnaire présente des spécificités qu'il convient d'interroger. Ainsi, ce chapitre se veut une contribution à l'histoire de la photographie en contexte extra-européen au moment où l'entreprise coloniale est en train de s'établir, et en particulier à l'histoire de la photographie produite par des missionnaires. Si la première est déjà objet d'une littérature conséquente, la seconde est en plein essor<sup>8</sup>.

Ensuite, ces photographies offrent un point de vue original sur la façon dont s'articulent l'œuvre missionnaire et la « mission civilisatrice ». S'il est avéré que dans de nombreux cas la mission est « un microcosme de l'Empire<sup>9</sup> » – les missionnaires arrivent sur des terres lointaines en prêchant la supériorité de la religion chrétienne ainsi que celle de la technologie et de la culture occidentales –, il est aussi vrai que l'analogie entre l'entreprise missionnaire chrétienne et le colonialisme nécessite d'être complexifiée et analysée à travers une approche thématique<sup>10</sup>. Le concept de « mission civilisatrice » constitue une porte d'entrée intéressante dans l'étude de la relation entre les missions et le colonialisme. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cette notion est pleinement associée aux projets coloniaux européens, dont les cas français

et portugais sont des exemples éloquent<sup>11</sup>. L'Acte général de la conférence de Berlin de 1885, qui établit les principes de l'occupation des territoires africains par les puissances européennes, définit la « mission civilisatrice » comme l'une des justifications de l'occupation coloniale. Les puissances coloniales s'arrogent donc le devoir d'apporter la « civilisation » aux populations non européennes<sup>12</sup>, considérées comme inférieures et retardées, à l'appui du racisme scientifique de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Dans les faits, cela justifie surtout la possibilité de contraindre les populations colonisées au travail forcé dans le cadre de projets d'exploitation coloniale. Une approche visuelle permet ainsi de complexifier l'étude de l'entreprise coloniale et missionnaire, illustrant comment ces projets distincts peuvent se recouper ou se perturber réciproquement<sup>14</sup>.

Outre l'évangélisation, l'entreprise missionnaire comporte – au même titre que la colonisation – une composante « civilisatrice » dans laquelle certaines sociétés missionnaires sont impliquées sans qu'une distinction claire ne soit établie entre les deux. Dans son travail sur les missions chrétiennes et la colonisation, Kyo Seong Ahn souligne que la « mission civilisatrice » impériale permet d'éclairer la « mission civilisatrice » missionnaire car la première dicte le macrocontexte dans lequel la seconde opère. Ahn relève également que tout en partageant les mêmes objectifs, elles se distinguent souvent par leurs méthodes et leurs politiques<sup>15</sup>. L'étude de l'articulation entre l'œuvre missionnaire et la « mission civilisatrice » est au cœur de notre analyse et permet de mettre en évidence les déclinaisons missionnaires du concept et le rôle qu'y joue la photographie.

La première partie du chapitre interroge la production photographique de la SMEP à travers la présentation du Musée des missions et de sa collection. Il s'agit d'analyser le lien entre Genève, la Suisse et les projets coloniaux. La deuxième partie examine la « mission civilisatrice » portée par les missionnaires – à partir de deux grands thèmes abordés par les photographies prises dans les stations de Tahiti et du Lesotho : l'espace des missions et les portraits des populations locales. L'analyse des photographies prises par les missionnaires de la SMEP met en avant une activité dont le succès est mesuré par l'inculcation de

principes de « civilisation » qui sont ainsi standardisés et normalisés dans le musée genevois.

## LES PHOTOGRAPHIES DU MUSÉE DES MISSIONS : DES CLICHÉS COLONIAUX À GENÈVE

Le processus de création de la SMEP démarre dans la capitale française en avril 1822, son premier comité directeur étant élu en novembre de la même année. La fondation de la SMEP est le résultat du courant évangélique du Réveil apparu en France en 1815, renouveau du protestantisme très imprégné d'un esprit de mission basé sur des valeurs de compassion, de générosité et de sacrifice. La propagation de la foi réformée chez les populations non européennes (« païennes ») devient un objectif majeur – en effet, l'un des principaux projets de la SMEP est la création d'un institut de formation de missionnaires<sup>16</sup>.

Malgré son siège français, la SMEP n'est pas un projet national, plusieurs étrangers ayant participé à sa création. La première réunion de constitution de la SMEP a lieu à l'occasion de la visite du directeur de la mission de Bâle, Christian Gottlieb Blumhardt, à Paris, et deux Suisses intègrent ce premier groupe constitutif – Philippe-Albert Stapfer et Frédéric Monod. L'année suivante, c'est un Genevois, Antoine Jean-Louis Galland, qui occupe le premier le poste de directeur de la Maison des missions que la SMEP ouvre à Paris<sup>17</sup>. Par la suite, de nombreux et nombreuses missionnaires romand-es viennent grossir les rangs de la SMEP<sup>18</sup>.

Inversement, la SMEP est présente en Suisse romande à travers le Musée des missions. Ouvert à Genève en 1876 par la Société des missions évangéliques de Genève (auxiliaire de la SMEP), ce dernier « constitue un nouvel outil de valorisation des missions<sup>19</sup> ». D'après le registre du musée, rédigé à partir de 1876, sa collection comprend « des objets, ce terme incluant également les tirages photographiques, et une collection de quarante-cinq Bibles en langues vernaculaires<sup>20</sup> » qui sont ainsi mis à disposition du public genevois. Durant la période qui va des années 1840 à la Première Guerre mondiale, des milliers de photographies

sont produites par les missionnaires et ensuite utilisées dans des publications (rapports annuels de la société, livres, revues), des expositions ou pour alimenter les lanternes magiques afin de promouvoir les projets missionnaires et récolter des fonds pour en assurer le financement. Les photographies sont également utilisées dans le contexte des stations missionnaires à des fins pédagogiques pour éduquer et évangéliser les populations locales. Grâce aux avancées techniques des années 1870–1880, telles que l'invention de la plaque photographique qui facilite le transport du matériel photographique vers les stations missionnaires éloignées et l'introduction du papier carbone qui simplifie l'impression, on assiste à l'augmentation du nombre des photographies produites et diffusées. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'invention d'appareils photographiques portables et le développement de l'impression photomécanique bon marché permettent l'accroissement des illustrations dans les publications et de nombreux missionnaires apprennent la photographie dans le but précis de créer ce type de documentation.

Le fonds du Musée est composé par quatre-vingts photographies et deux lithographies. Il est constitué de legs faits par différents donateurs : des individus, comme par exemple la famille de missionnaires Vernier, ou par des institutions comme la mission de Bâle. Bien que les photographies soient toutes dotées d'une légende au verso, les noms des auteurs ne sont jamais mentionnés. D'après Émilie Gangnat, ce phénomène n'est pas anodin. En effaçant le nom du photographe, la SMEP s'attribue la production des images et montre la mission comme un engagement collectif dans lequel l'individu disparaît au profit du groupe<sup>21</sup>. Néanmoins, les sources d'acquisition contenues dans l'inventaire du fonds nous permettent de formuler l'hypothèse que celles-ci ont très probablement été produites par des amateurs et amatrices, les missionnaires en personne, qui se sont familiarisé-es avec une technologie assez complexe requérant une certaine habileté technique. Les photographies ne sont pas non plus datées, mais les missionnaires présent-es sur les images permettent de supposer qu'elles ont été prises dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'utilisation du papier carbone, l'une des grandes avancées techniques des années 1870–1880, constitue

un autre élément de datation. La provenance géographique des photographies répertoriées dans l'inventaire correspond aux lieux d'établissement des stations sous la tutelle de la SMEP à travers le monde : la Polynésie (Tahiti et les îles Marquises), le Lesotho et l'Afrique du Sud. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tous ces territoires se retrouveront sous domination coloniale.

Parmi ces différentes missions, celle du Lesotho occupe une place particulière dans l'histoire de la SMEP. Établie en 1833, elle est l'une des « seules entreprises à l'initiative totale de la SMEP<sup>22</sup> ». Après une période de crise de la mission dans les années 1850 en raison des conflits locaux et du manque de financement<sup>23</sup>, le missionnaire vaudois Adolphe Mabile s'y installe en 1860. Avec sa femme Adèle Casalis, il se voit assigner la station de Morija où il restera jusqu'à sa mort en 1894<sup>24</sup>. Très actif, Mabile transforme cette station en un important centre éducatif et éditorial. L'imprimerie de la mission produit des livres scolaires, missionnaires et privés ainsi que des publications du gouvernement. Mabile est également à l'origine de la fondation de *Leselinyana*, un périodique en sotho, en 1863<sup>25</sup>. Les photographies du fonds témoignent de ces activités.

En ce qui concerne la mission de Tahiti, la SMEP s'engage dans le territoire à partir de 1863, prenant la relève des missionnaires protestants anglais<sup>26</sup>. En effet, l'île avait été l'objet des efforts missionnaires britanniques dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. La France impose un protectorat à la reine Pomaré en 1842, ratifié l'année suivante<sup>28</sup>. Ce n'est toutefois qu'en 1863 que les missionnaires anglais se voient contraints de quitter le territoire et que le gouvernement français et l'Église réformée se mettent d'accord pour l'envoi de missionnaires protestants français dans un territoire convoité également par leurs compatriotes catholiques<sup>29</sup>. Thomas Arbousset arrive à Tahiti en avril 1863, prenant la tête des Églises locales, tout en devenant aumônier auprès de la reine Pomaré<sup>30</sup>. La première école protestante française ouvre ses portes au temple de Papeete en 1864<sup>31</sup>. Dix ans plus tard, la mission met en place une imprimerie et une école normale<sup>32</sup>. Charles Viénot, visible sur une photographie du groupe des missionnaires à Tahiti de la collection genevoise<sup>33</sup>, arrive sur l'île en 1866 pour remplacer Arbousset à la tête de l'école et restera très actif dans le territoire

et dans la politique locale jusqu'à sa mort en 1903<sup>34</sup>. Jean-Frédéric Vernier, présent sur la même photographie, est nommé pasteur de Papeete en 1870, ce qui marque le début d'un séjour de quarante ans<sup>35</sup>. Ces repères nous permettent de situer les photographies dans le temps. Les rapports étroits de Viénot et Vernier avec l'État français sont également révélateurs des ambiguïtés qui marquent certaines missions protestantes, où le projet missionnaire et le projet colonial sont difficiles à distinguer. D'ailleurs, l'Église protestante de Tahiti devient une Église concordataire de l'État français en 1884, ce qui donne au gouvernement la prérogative de nommer et rétribuer les pasteurs<sup>36</sup>.

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la SMEP s'installe dans des territoires en train de devenir des protectorats et des colonies des puissances européennes. Ses missionnaires, parfois des Suisse-ses, maîtrisent la nouvelle technologie photographique. Par le biais du Musée des missions, des images de leur travail sont ainsi parvenues à Genève. L'analyse de leur contenu fait l'objet de la partie suivante.

## LA « MISSION CIVILISATRICE » AU PRISME DE LA PHOTOGRAPHIE : DÉCLINAISONS MISSIONNAIRES

Les trente-sept photographies du corpus peuvent être réparties en deux groupes thématiques qui reflètent la volonté de documenter, d'une part le milieu local à travers l'environnement géographique et les sociétés autochtones, et d'autre part la vie de la mission, à travers l'espace physique de la station et l'œuvre missionnaire. Ce faisant, les missionnaires mettent l'image au service de leur cause.

La première catégorie documente l'environnement naturel dans lequel s'établit la station missionnaire ainsi que les sociétés locales. Les images montrent des géographies contrastées, de la nature luxuriante de Tahiti – qui véhicule l'idée de l'«abondance tropicale», à savoir que les zones tropicales, avec leurs climats chauds et humides et leurs sols riches, seraient très productives sur le plan agricole<sup>37</sup> –, à l'aridité des sols du Lesotho. Ces images

renvoient à l'exotisme, discours qui relève d'un imaginaire géographique et qui participe à la construction de l'altérité<sup>38</sup>. Cette volonté est également présente dans les photographies qui représentent les sociétés locales. Il s'agit de vues de la culture dite traditionnelle, des paysages, des villes et des villages avant et aux premiers stades du « développement moderne » importé par les missionnaires. À travers la diffusion de ces photographies, les missionnaires, au même titre que les explorateur·rices et scientifiques qui prennent part au projet colonial et qui produisent également ce type de photographies, participent à la construction d'un discours et de savoirs sur les populations extra-européennes.

La seconde catégorie de photographies donne à voir des bâtiments liés à l'œuvre missionnaire. Les progrès de l'évangélisation sont représentés physiquement par des bâtiments religieux, églises et chapelles, tandis que l'éducation et la formation à des métiers sont illustrées par des écoles, des ateliers et par des portraits d'élèves. Ce corpus nous intéresse plus particulièrement car il permet de mettre en exergue les interactions entre les deux composantes du projet missionnaire : l'évangélisation et la civilisation. En effet, les projets missionnaires protestants du début du XIX<sup>e</sup> siècle, nourris par des efforts antiesclavagistes, se fondent sur la « capacité d'élévation des populations non européennes », une idée que l'on retrouve aussi chez d'autres acteurs de l'époque<sup>39</sup>. Pour les missionnaires, l'évangélisation en est le principal outil. La culture européenne, et cela depuis les Lumières, est définie comme la norme, celle à laquelle les autres populations doivent aspirer<sup>40</sup>. Religion et mode de vie occidental se confondent. On retrouve donc bien un projet de civilisation selon lequel les non-Européen·nes peuvent assimiler des codes européens et ainsi, d'après les missionnaires, s'élever. Les photographies des missions à Tahiti et au Lesotho témoignent de la place accordée à ce projet par les missionnaires dans leurs activités et dans la mise en scène de celles-ci.

#### *L'espace de la mission et l'œuvre missionnaire*

Très présentes sur les photographies, les bâtisses ainsi que les activités missionnaires – l'alphabétisation, l'évangélisation, l'éducation et la formation à des métiers manuels insérés dans

l'économie de marché – s'inscrivent dans le projet « civilisateur ». Prenons comme exemple deux photographies prises dans le contexte de la mission au Lesotho qui nous permettent de découvrir l'espace physique de la station de Morija.

Les deux photographies sont prises de loin et avec un angle large de façon à offrir une vue sur quasiment l'ensemble de la station. Dans la légende de la première, on peut lire « Station de Morija : église, école, jardin des missionnaires » FIG. 1 et au verso « Morija : église, école et partie du village<sup>41</sup> ». La deuxième, intitulée simplement « École normale » FIG. 2, a, au verso, une description détaillée de l'image :

Au fond la montagne de Makhuarane dont la pente abrupte domine la station. Le bâtiment de l'école normale qu'on aperçoit au centre est construit sur un petit plateau en contrefort. La porte ouvre dans la salle d'études auxquelles appartiennent aussi les fenêtres de droite. Le bâtiment (plus petit) qui suit est la salle à manger des élèves. En continuant sur la droite on aperçoit une série de petites maisons habitées par des domestiques, de même au-dessus dans le fond. La maison blanche soit celle de M. Dyke. À gauche des quelques hauts arbres [illisible] qui entourent une aire, on aperçoit une autre maison d'habitation, un atelier de forge et de menuiserie et des hangars. Tout au bas un champ de maïs, parsemé de pêchers. En suivant le mur qui borde ce champ, dans la déviation de gauche, on arriverait en cinq minutes à la maison de M. Mabile et au-delà au village proprement dit de Morija. À l'angle supérieur gauche, un très bel éboulis de rochers qui a servi de retrait pendant la guerre aux indigènes et plus d'un culte y a été célébré par les chrétiens<sup>42</sup>.

Tous les bâtiments présents sur les deux photographies – l'église, l'école, les maisons des missionnaires et des domestiques ainsi que les ateliers – se distinguent par leur modernité et un style architectural importé d'Europe. Si dans les photographies de Tahiti les bâtiments construits sont mis en parallèle avec une construction locale en bois et en paille qui met en lumière la



FIG. 1 La station de Morija.

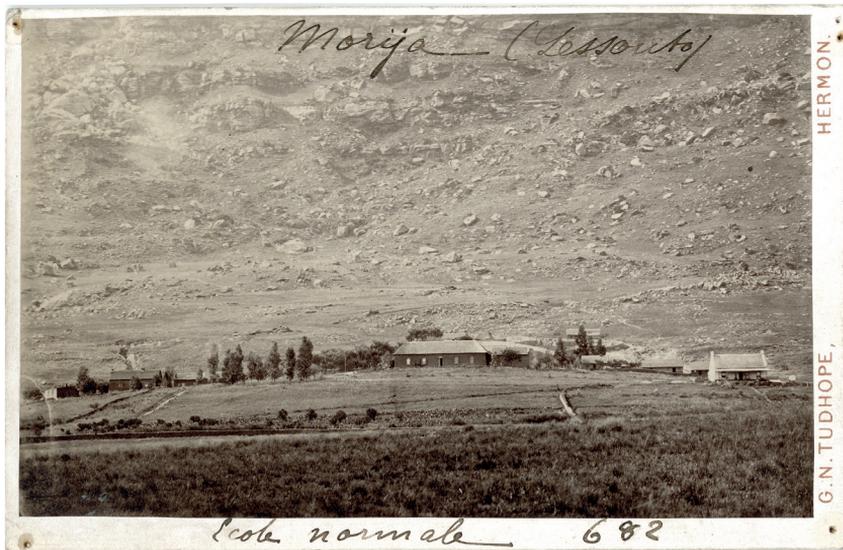


FIG. 2 L'École normale de Morija.

dichotomie entre modernité et archaïsme, sur les images de Morija figurent seulement les bâtiments édifiés par les missionnaires. Le village est uniquement évoqué dans la description de la photographie FIG. 2, qui nous apprend qu'il se trouve à cinq minutes à pied de la maison d'Adolphe Mabilles. Tandis que l'évangélisation est la tâche première des missionnaires, dans le fonds conservé à Genève celle-ci est représentée par les églises, les photographies des converti-es et l'enseignement biblique dans les écoles. On ne retrouve pas d'images sur les tournées d'évangélisation et les rites chrétiens tels que les sacrements et les cérémonies religieuses qui caractérisent les archives photographiques de la SMEP conservées à Paris et analysées par Émilie Gangnat dans sa thèse de doctorat. L'église qui figure sur la photographie de la station de Morija est le signe tangible du projet d'évangélisation des populations locales. L'architecture du bâtiment rappelle celle des églises protestantes de l'époque en Europe, cette caractéristique n'étant par ailleurs pas exclusive de Morija ou des autres stations de la SMEP, mais bien une pratique des architectes des missions qui ont cherché à reproduire les styles de leur propre pays, tout en utilisant des matériaux disponibles localement et en tenant compte du climat<sup>43</sup>.

La présence de deux écoles, l'école normale et l'école préparatoire, reflète l'importance de l'éducation dans le projet missionnaire<sup>44</sup>. Dans les écoles missionnaires, l'accent est mis avant tout sur l'alphabétisation afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent lire et comprendre la Bible. L'école normale de Morija est un exemple majeur d'outil de « civilisation » : elle vise la formation d'enseignant-es selon les normes chrétiennes de la mission, l'évangile et la « civilisation occidentale ». Ces personnes sont par la suite chargées de transmettre ces principes aux populations locales à travers l'éducation scolaire. L'une des grandes initiatives d'Adolphe Mabilles pendant son séjour à Morija est ainsi la création de stations annexes dirigées par des autochtones<sup>45</sup>, ce qui correspond à la conception missionnaire protestante d'élévation des populations non européennes.

Dans le cadre de la mission à Morija, le projet éducatif est illustré par deux types d'images : les établissements scolaires et les portraits de groupe. Intitulée « École préparatoire ; école

d'évangélistes ; imprimeurs » et légendée au verso « Groupe contenant la classe biblique, l'école préparatoire, les instituteurs et les imprimeurs qui travaillent sous la direction de M. Mabile », l'image suivante est par exemple prise à l'extérieur de l'école, devant l'établissement scolaire<sup>46</sup> FIG. 3.

Adolphe Mabile figure debout au centre de la composition et pose son bras sur l'épaule de sa femme, Adèle Casalis, assise devant lui. Avec l'enfant assis au premier rang, probablement leur fils, ils sont les seuls Européens présents sur la photographie. Le missionnaire est entouré d'Africain-es. Bien que la légende n'indique pas quel groupe correspond à quelle fonction, le code vestimentaire permet d'émettre des hypothèses. Toutes les personnes présentes sur l'image sont habillées à l'europpéenne, mais pas de manière identique. La majorité du groupe à la gauche de Mabile porte des costumes, tandis que la majorité du groupe à sa droite est vêtue d'une tenue plus simple, composée d'une tunique et d'un pantalon. Ce qui permet d'imaginer qu'à gauche on trouve les élèves de la classe biblique (la veste de costume et la cravate étant la marque du clergé protestant en contexte de mission) et à droite les élèves de l'école préparatoire. Si nous ne sommes pas en mesure d'identifier les imprimeurs, il est néanmoins possible de postuler que les hommes au centre de la photographie, derrière le missionnaire, sont des instituteurs. Ils portent un gilet en dessous de la veste et l'individu à côté de Mabile a une montre de gousset. La tenue vestimentaire permet de distinguer le statut de chacun au sein des portraits de groupe, tout en révélant des différences entre les élèves eux-mêmes<sup>47</sup>. Sur le portrait FIG. 3, on remarque que les élèves ne portent pas tous de chaussures et que certains d'entre eux sont coiffés d'un chapeau. D'après Émilie Gangnat, les missionnaires récompensent leurs meilleurs élèves en leur faisant porter des accessoires normalement réservés aux Européen-es<sup>48</sup>. Assis au premier rang au milieu des autres élèves, le fils de Mabile se distingue car il est le seul à porter des pantalons courts et des chaussettes. Ces images qui documentent une partie importante de l'œuvre missionnaire en représentant les bâtiments, les vêtements et l'éducation occidentale sont probablement destinées à un public européen afin de témoigner du succès de la « mission civilisatrice » – démontré par le nombre

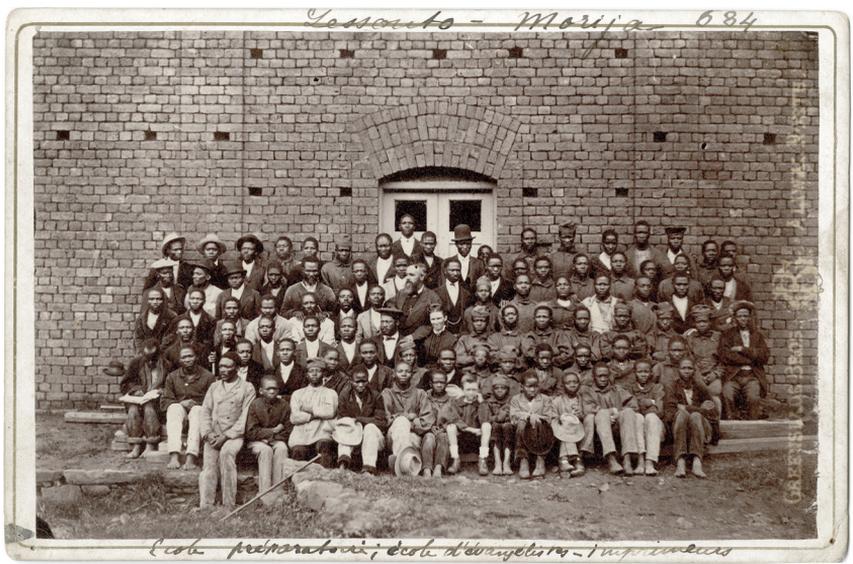


FIG. 3 Groupe d'étudiantes et d'instituteurs à Morija.

important d'élèves sur la photographie – et, plus généralement, du pouvoir de transformation de l'œuvre missionnaire<sup>49</sup>.

#### *Conversion ou assimilation ?*

Un autre type de photographies corrobore la fixation d'une activité de conversion déjà présente dans les photographies de groupe : les portraits de converti-es, très présents dans la série tahitienne. Ce sont des portraits où les sujets photographiés sont habillés et coiffés à l'euro péenne, tels que<sup>50</sup> : « Une femme de l'île Raïatea<sup>51</sup> » FIG. 4 ainsi que « Deux femmes d'Atin<sup>52</sup> ». À noter également qu'aucune de ces femmes n'est nommée. Ces « portraits de convertis » sont un thème majeur de la photographie missionnaire et, plus concrètement, de celle produite dans le contexte des stations missionnaires de la SMEP. En effet, il s'agit d'« un genre iconographique et pour lequel des codes existent<sup>53</sup> ». Ainsi, les poses et les habits utilisés dans ces portraits ressemblent à ceux produits en Europe. Les vêtements sont justement le signe visuel de la conversion et de l'adoption d'une morale chrétienne<sup>54</sup>. Les

vêtements et les coiffures de toutes les femmes tahitiennes représentées dans le fonds des Musée des missions se ressemblent et leurs robes couvrent presque entièrement leurs corps. Émilie Gangnat remarque aussi dans les photos de la SMEP en Afrique que les chrétiens et chrétiennes photographié-es seul-es sont « le plus souvent des évangélistes ou des catéchistes. Montrant les personnes de face et/ou en buste, les portraits individuels rappellent les photographies d'identité<sup>55</sup> ». Cette tendance est confirmée par la quasi-totalité des images de nos fonds puisque la plupart des sujets photographiés sont seuls et dans cette position. Une des femmes est décrite comme étant femme d'un diacre, donc faisant partie du groupe des converti-es qui occupent des positions plus importantes dans le monde de la mission.

La série contient aussi des photographies de converti-es appartenant aux élites politiques locales – le roi de l'île Atin et l'ex-roi de Huahine<sup>56</sup> FIG. 5 ainsi que le groupe de juges de Tahiti avec le prince héritier Ariané<sup>57</sup> – qui sont habillé-es à l'europpéenne, selon les codes du portrait occidental. La conversion de ces personnalités importantes apparaît comme une réussite majeure de la mission, et s'inscrit dans le succès que le protestantisme avait rencontré auprès de la couronne tahitienne depuis la présence des missionnaires anglais<sup>58</sup>. Le fait de photographier les populations locales en habits européens est encore un témoignage du succès de cette « mission civilisatrice », les missionnaires apprenant non seulement aux populations locales la religion, mais également des habitudes occidentales, ici visibles à travers les codes vestimentaires. L'utilisation de fonds neutres dans ces photographies représentant des converti-es correspond « au désir des missionnaires d'isoler les chrétiens de leur environnement traditionnel<sup>59</sup> ».

Ainsi les photographies sont utilisées par les missionnaires comme moyen d'affirmer la réussite supposée de leur projet en faisant comprendre que ces personnes ont été « assimilées » à leur culture. D'autant plus que deux photographies de la série tahitienne représentent des autochtones en habits locaux (probablement non converti-es)<sup>60</sup>, se rapprochant beaucoup plus des codes de la photographie ethnographique, genre photographique auquel les missionnaires se dédient aussi. La photographie



FIG. 4 «Une femme de l'île Raiatea».

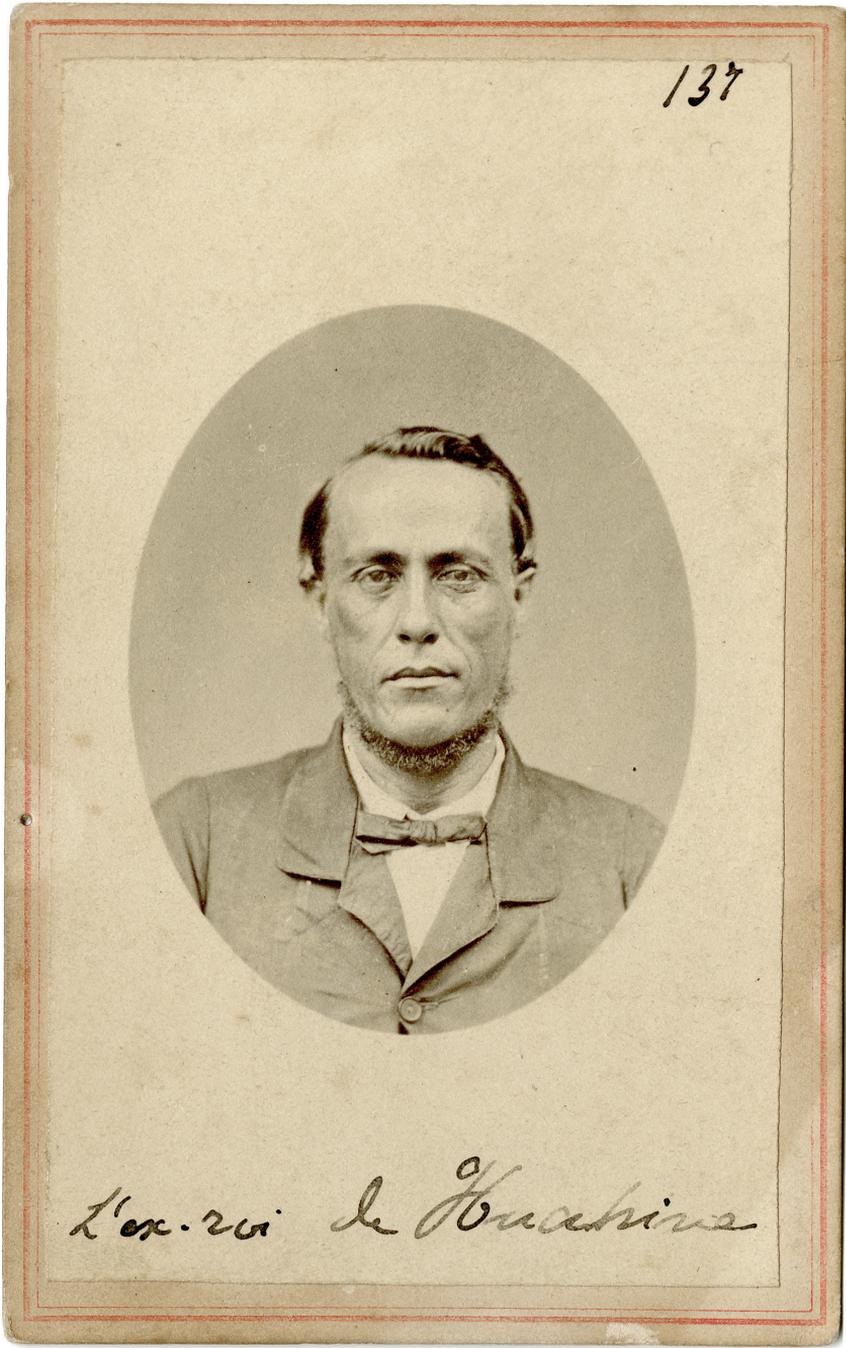


FIG. 4 «L'ex-roi de Huahine».

ethnographique est un outil de récolte de « preuves » de la diversité des populations, mais qui réduit des groupes humains et sociaux à quelques caractéristiques et par conséquent à des entités figées et atemporelles (les « tribus »), cachant toutes les tensions et discriminations existantes sur le terrain<sup>61</sup>. Ces deux photographies permettent de créer un contraste avec les portraits de converti-es.

Les missions protestantes, même quand elles ne sont pas au service d'une politique coloniale nationale (comme au Lesotho), pratiquent une œuvre qui passe par la dissémination de religions européennes et d'un mode de vie européen (habits, occupations). La notion de civilisation est au cœur des projets missionnaires, même si ceux-ci n'envisagent pas l'exploitation économique concrète. En effet, les milieux missionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle, tout comme d'autres acteurs de la colonisation, perçoivent la culture occidentale comme supérieure et destinée à être transmise aux populations extra-européennes. Les missionnaires de la SMEP se servent de la technologie photographique pour démontrer l'accomplissement supposé de leur visée.

## CONCLUSION

Les missions de la SMEP à Tahiti et au Lesotho sont des projets en phase avec les principes de l'évangélisation protestante du XIX<sup>e</sup> siècle. Les missionnaires s'installent sur des territoires lointains, créent des écoles, des imprimeries, attirent les élites locales dans leur sphère d'influence, avec l'idée d'élever, d'assimiler les populations « païennes » à la foi protestante et à la culture européenne, inséparables l'une de l'autre. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, malgré certaines ambiguïtés (comme le montre la transformation de l'Église protestante tahitienne en Église concordataire de l'État français en 1884), l'attitude et les activités des missionnaires par rapport aux populations locales restent les mêmes. La nouveauté réside dans le fait que ces activités sont désormais documentées par le biais de l'appareil photographique.

Les missionnaires de la SMEP de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'approprient cette nouvelle technologie qui leur permet de représenter

de façon plus concrète leur environnement, leurs conditions de vie et leur travail. Ce dernier est visible surtout sous la forme de photographies de l'espace des missions, des missionnaires eux-mêmes et des populations locales. Ces contenus mettent en scène une œuvre missionnaire qui se rapproche beaucoup des principes de la « mission civilisatrice » que les États européens sont alors en train de mettre en avant comme justification de leur présence coloniale : écoles, églises et imprimeries intègrent les converti-es à la culture européenne ; leur assimilation est ensuite entièrement consacrée et mise en scène dans la prise de portraits selon les codes européens, coiffures et vêtements compris.

La photographie missionnaire, de et par sa technologie, ses codes et ses objets, renforce la perception de la culture occidentale et chrétienne comme supérieure. Par conséquent, les missionnaires réitèrent ces catégories de différenciation des populations selon leur « état de développement », autour duquel ils organisent leur travail. On retrouve ici la même vision raciste (dans le sens du classement hiérarchique des différents types de l'espèce humaine) et paternaliste présente dans les projets coloniaux étatiques. Comme l'a souligné Patrick Minder, il n'y a en Suisse pas de différence avec les autres nations impérialistes dans la réalisation et dans la diffusion très large d'images à caractère colonial<sup>62</sup>, ce qui explique que ces représentations ont aussi eu cours à Genève. Cela est visible dans les photographies des populations locales, lesquelles deviennent des sujets photographiques typiquement « européens » une fois converties et habillées conformément aux codes de la mode occidentale. Effectivement, la « politique de la différence<sup>63</sup> » chez les missionnaires apparaît davantage définie par l'appartenance religieuse que par les catégories raciales. Le parcours de cette collection photographique montre comment la catégorisation et les notions de « civilisation » des groupes humains étaient présentes en Suisse, malgré son statut d'État sans colonies formelles. Malheureusement, les archives consultées ne gardent pas de traces de la diffusion des photographies de la SMEP, ce qui nous empêche de saisir dans quelle mesure le public genevois y a été exposé.

Ces photographies ne nous permettent pas non plus de mesurer l'adhésion des populations locales au projet missionnaire.

Néanmoins, elles confirment la volonté de montrer l'apparente réussite de ce dernier aux mécènes et au public genevois. La « mission civilisatrice » des missionnaires conçoit l'Autre comme moralement et spirituellement inférieur. Elle ne s'aligne toutefois pas complètement sur les théories basées sur le racisme scientifique qui se développent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et selon lesquelles il faut contraindre les non-Européen-es (en particulier les Africain-es) au travail pour les civiliser.

- 1 Norman Etherington, « Introduction », dans *Missions and Empire*, ed. Norman Etherington (Oxford: Oxford University Press, 2005), 16-18; Jean-François Zorn, *Le Grand Siècle d'une mission protestante: la mission de Paris de 1822 à 1914* (Paris: Karthala, 1993), 23-34; Emilie Gangnat, « Une histoire de la photographie missionnaire à travers les archives de la Société des missions évangéliques de Paris (1880-1971) » (thèse de doctorat, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2011), 30-32.
- 2 Zorn, *Le Grand Siècle*, 362.
- 3 T. Jack Thompson, *Light on Darkness? Missionary Photography of Africa in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries* (Grand Rapids: Wm. B. Eerdmans Publishing, 2012).
- 4 Floriane Morin, « Le Musée des missions à Genève, miroir des pratiques ethnographiques sur le terrain de l'évangélisation », dans *Naissance des musées modernes à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle*, dir. Danièle Buysens, Vincent Chenal et Frédéric Elsiar (Chêne-Bourg: Georg, 2023), 285-304.
- 5 Zorn, *Le Grand Siècle*, 155-156, 215-216, 401-402.
- 6 Évidemment, il ne faut pas oublier que la photographie en contexte colonial est aussi un instrument de domination utilisé pour classifier, surveiller et contrôler les populations. Voir par exemple Daniel Foliard, *Combattre, punir, photographier. Empires coloniaux, 1890-1914* (Paris: La Découverte, 2020).
- 7 Pour un état de la recherche sur la photographie coloniale, voir Afonso Dias Ramos et Filipa Lowndes Vicente, « Caught on camera: an introduction to photography in Portuguese colonial Africa », dans *Photography in Portuguese Colonial Africa, 1860-1975*, eds Filipa Lowndes Vicente et Afonso Dias Ramos (Cham: Palgrave Macmillan, 2023), 1-63.
- 8 Voir notamment: Thompson, *Light on Darkness?*; Gangnat, « Une histoire de la photographie missionnaire »; Adam Jones, ed., *Through a Glass, Darkly. Photographs of the Leipzig Mission from East Africa, 1896-1939* (Leipzig: Leipziger Universitätsverlag, 2013); Inês Ponte, « An africanist photo-ethno-graphy in the Portuguese New State (1928-1974) », 143-169; Richard Eves, « Black and white, a significant contrast: race, humanism and missionary photography in the Pacific », *Ethnic and Racial Studies* 29, n° 4 (2006): 725-748.
- 9 Norman Etherington, « Introduction », 4.
- 10 Etherington, « Introduction » 4-5. Cette complexité est aussi mise en avant par Kyo Seong Ahn, « Christian mission and colonialism », dans *The Oxford Handbook of Mission Studies*, eds Kirsteen Kim, Knud Jorgensen et Alison Fitchett-Climenhaga (Oxford: Oxford University Press, 2022), 336; Claude Prudhomme, *Missions chrétiennes et colonisation: XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* (Paris: Le Cerf, 2004).
- 11 Alice Conklin, *A Mission to Civilize*; Miguel Bandeira Jerónimo, *The « Civilising Mission » of Portuguese Colonialism, 1870-1930* (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2015).
- 12 Bandeira Jerónimo, *The « Civilising Mission »*, 11-22; Zorn, *Le Grand Siècle*, 17-21; Hugo Gonçalves Dorez, « O contexto missionário no império português em África: do "Mapa cor-de-rosa do Padroado" à "Concordata impossível" » dans *Entre a Monarquia e a República. Os Tempos de D. António Barroso no Centenário da sua Morte (1918-2018)*, coord. Adélio Fernando Abreu et Luís Carlos Cabral (Lisboa: Universidade Católica Portuguesa/Centro de Estudos de Historia Religiosa, 2020), 44.
- 13 Catherine Hall, *Civilizing Subjects: Colony and Metropole in the English Imagination, 1830-1867* (Chicago: University of Chicago Press, 2002), 47-48; Conklin, *A Mission to Civilize*, 9.

- 14 La photographie missionnaire a par exemple été utilisée pour dénoncer les atrocités commises dans le cadre colonial, notamment au Congo. Voir Oli Jacobsen, *Daniel J. Danielsen and the Congo: Missionary Campaigns and Atrocity Photographs* (Troon: Bahn, 2014).
- 15 Kyo Seong Ahn, «Christian Mission and Colonialism», dans *The Oxford Handbook of Mission Studies*, eds Kirsteen Kim, Knud Jorgensen et Alison Fitchett-Climenhaga (Oxford: Oxford University Press, 2022), 336-337.
- 16 Zorn, *Le Grand Siècle*, 555-559.
- 17 Zorn, *Le Grand Siècle*, 557-559.
- 18 Voir également à ce sujet le chapitre de Léa Boldo et Bernhard C. Schär dans cet ouvrage. Comme le soulignent les auteurs, ce renouveau du protestantisme français était bien une affaire des élites et de leurs réseaux transimpériaux.
- 19 Morin, «Le Musée des missions à Genève», 290.
- 20 Morin, «Le Musée des missions à Genève», 295
- 21 Gangnat, «Une histoire de la photographie missionnaire», 44.
- 22 Jean-François Zorn, «Entre mémoire et histoire : l'historiographie missionnaire protestante francophone relue d'un point de vue géographique», *Histoire et missions chrétiennes* 1, n° 1 (2007): 36.
- 23 Zorn, *Le Grand Siècle*, 384, 391-392.
- 24 Patrick Harries, *Butterflies & Barbarians: Swiss Missionaries & Systems of Knowledge in South-East Africa* (Oxford: J. Currey, 2007), 18.
- 25 Marc R. Spinder, «Mabille, Adolphe (1836-1894)», dans *Biographical Dictionary of Christian Missions*, ed. Gerald H. Anderson (New York: Macmillan Reference USA, 1998), 420; Zorn, *Le Grand Siècle*, 396-404; Harries, *Butterflies & Barbarians*, 31, 167.
- 26 Zorn, *Le Grand Siècle*, 192, 195-196.
- 27 Zorn, *Le Grand Siècle*, 141-144.
- 28 Zorn, *Le Grand Siècle*, 155-156.
- 29 Zorn, *Le Grand Siècle*, 142.
- 30 Zorn, *Le Grand Siècle*, 195.
- 31 Zorn, *Le Grand Siècle*, 199.
- 32 Zorn, *Le Grand Siècle*, 214-215.
- 33 Fonds ancien Musée des missions, Musée d'ethnographie de Genève, Ville de Genève, photo n° 004793.
- 34 Zorn, *Le Grand Siècle*, 209, 215-217, 239.
- 35 Zorn, *Le Grand Siècle*, 213, 243.
- 36 Zorn, *Le Grand Siècle*, 223-224.
- 37 Helen Tilley, *Africa as a Living Laboratory. Empire, Development and the Problem of Scientific Knowledge, 1870-1950* (Chicago: University of Chicago Press, 2011), chapitre 3.
- 38 Jean-François Staszak, «Qu'est-ce que l'exotisme?», *Le Globe* 148, (2008): 7-8; Edward Saïd, *Orientalism* (New York: Pantheon Books, 1978).
- 39 Hall, *Civilizing Subjects*, 42.
- 40 Conklin, *A Mission to Civilize*, 6, 16-18; Hall, *Civilizing Subjects*, 17-18.
- 41 Fonds ancien Musée des missions, Musée d'ethnographie de Genève, Ville de Genève, photo n° 005373.
- 42 Fonds ancien Musée des missions, Musée d'ethnographie de Genève, Ville de Genève, photo n° 005375.
- 43 Adam Jones et al., «Five aspects of everyday life in the mission field», 27.
- 44 Voir Felicity Jensz, *Missionaries and Modernity. Education in the British Empire, 1830-1910* (Manchester: Manchester University Press, 2022).
- 45 Zorn, *Le Grand Siècle*, 397-399.
- 46 Fonds ancien Musée des missions, Musée d'ethnographie de Genève, Ville de Genève, photo n° 005377.
- 47 Gangnat, «Une histoire de la photographie missionnaire», 137.
- 48 Gangnat, «Une histoire de la photographie missionnaire», 138.
- 49 Thompson, *Light on Darkness?*, 237.
- 50 Fonds ancien Musée des missions, Musée d'ethnographie de Genève, Ville de Genève, photos n°s 004770 et 004796.
- 51 Fonds ancien Musée des missions, Musée d'ethnographie de Genève, Ville de Genève, photo n° 004834.
- 52 Fonds ancien Musée des missions, Musée d'ethnographie de Genève, Ville de Genève, photo n° 004836.
- 53 Gangnat, «Une histoire de la photographie missionnaire», 154.
- 54 Gangnat, «Une histoire de la photographie missionnaire», 155-157.

- 55 Gangnat, «Une histoire de la photographie missionnaire», 157.
- 56 Fonds ancien Musée des missions, Musée d'ethnographie de Genève, Ville de Genève, photos n<sup>os</sup> 004832 et 004833.
- 57 Fonds ancien Musée des missions, Musée d'ethnographie de Genève, Ville de Genève, photo n<sup>o</sup> 004767.
- 58 Zorn, *Le Grand Siècle*, 142-143.
- 59 Gangnat, «Une histoire de la photographie missionnaire», 159.
- 60 Fonds ancien Musée des missions, Musée d'ethnographie de Genève, Ville de Genève, photos n<sup>os</sup> 004771 et 004835.
- 61 Cláudia Castelo et Catarina Mateus, «Ethnographic album of Angola: overlaps between photography, knowledge and empire (1930s-1940s)», dans *Photography in Portuguese Colonial Africa, 1860-1975*, eds Vicente et Ramos, 117-141.
- 62 Patrick Minder, *La Suisse coloniale: les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)* (Bern: Peter Lang), 141.
- 63 Ann Laura Stoler, «Sexual affronts and racial frontiers. European identities and the cultural politics of exclusion in colonial Southeast Asia», dans *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, eds Frederick Cooper et Ann Laura Stoler (Berkeley: University of California Press), 199.





GENÈVE ET  
LA COLONISATION  
DE L'AFRIQUE  
AUSTRALE.  
SUR LES TRACES  
D'UN HÉRITAGE  
PHOTOGRAPHIQUE  
ÉQUIVOQUE:  
HENRI-FERDINAND  
GROS, TRANSVAAL,  
1870-1889

## INTRODUCTION

À la faveur d'une vente lancée par un marchand parisien, la Bibliothèque de Genève (BGE) a acquis en 2020 un album photographique consacré à la région du Transvaal, daté de 1889<sup>1</sup>. Son auteur, Henri-Ferdinand Gros-Farren (1842–1915), était presque inconnu dans l'histoire de la photographie en Suisse, mais il était genevois, ce qui faisait entrer l'album dans la politique d'achat du centre d'iconographie de la BGE. Quand son conservateur, Eloi Contesse, me présenta l'album, j'étais d'abord en peine de déterminer l'importance historique potentielle de cet objet<sup>2</sup>. Les 40 vues ressemblaient aux innombrables images prises par des voyageurs européens durant l'essor de la colonisation du continent africain au XIX<sup>e</sup> siècle, alternant des vues de type ethnographique avec des paysages, des images si courantes dans les archives publiques et privées, comme sur le marché de la photographie ancienne. C'était de surcroît le dernier élément d'un ensemble de quatre albums formant une série intitulée *Description pittoresque du Transvaal*. Comment interpréter un album isolé, décontextualisé et séparé de toute autre forme d'archives – notamment écrites – en raison de sa trajectoire commerciale, produit par un personnage inconnu ?

L'album avait toutefois eu une vie sociale notable car il avait été présenté à l'Exposition universelle de Paris en 1889, où il se vit décerner une médaille d'argent, comme le stipulaient les lettres d'or gravées sur la couverture en cuir. Des milliers de visiteurs avaient peut-être contemplé ces vues. Elles documentaient par ailleurs une région alors bouleversée par plusieurs vagues de colonisation et la découverte des richesses minières de son sous-sol : le Transvaal. Ce toponyme faisait référence au franchissement du fleuve Vaal par les colons désignés tantôt par le terme de « Boers » ou d'« Afrikaners », selon les points de vue<sup>3</sup>. Ceux-ci avaient quitté la colonie du Cap dans les années 1830 pour fuir l'administration britannique, puis fondé en 1856 la Zuid-Afrikaansche Republiek (ZAR). Annexée en 1877 par les Britanniques, la ZAR retrouva son indépendance en 1881 après la première guerre des Boers, et ce jusqu'à la guerre anglo-boer (1899–1902). Transformée en colonie britannique à l'issue du

conflit, cette région devint en 1910 l'une des quatre provinces de l'Union d'Afrique du Sud<sup>4</sup>. Après son accaparement brutal par le marché capitaliste international à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle devint le cœur économique de l'Afrique australe, en raison de ses richesses minières et grâce au travail de millions d'Africains.

L'album *Description pittoresque du Transvaal* se lit comme le compte rendu d'un voyage réalisé vers 1888 à travers ce territoire. S'il a été acquis parce qu'il est l'œuvre d'un Genevois, quels liens tisser à l'aide de ce fragment d'histoire entre Genève et l'Afrique australe? L'histoire complexe et équivoque des relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud a été l'objet de débats durant plusieurs décennies au sein du monde politique helvétique et d'enquêtes universitaires contrariées par des accès aux sources difficiles, en tous les cas pour la période de l'apartheid<sup>5</sup>. Si les relations des deux pays après la Seconde Guerre mondiale ont été bien étudiées, les informations sur les périodes antérieures sont très parcellaires, bien que des recherches récentes pointent les activités économiques de ressortissants suisses dès le XIX<sup>e</sup> siècle dans les régions qui allaient constituer la future Afrique du Sud<sup>6</sup>.

Dans un contexte politique, scientifique et patrimonial de questionnement autour de l'héritage des accointances entre Genève et le colonialisme<sup>7</sup>, l'album constitue une trace des activités d'un ressortissant genevois en contexte colonial. Quelle est la spécificité – ou non – du regard qu'un Suisse porte alors sur le territoire, les sociétés et l'histoire de cette partie du monde? Ce chapitre donnera quelques pistes sur la place et l'apport du travail de H.-F. Gros dans l'histoire de la photographie en Afrique du Sud, en dégagant ses caractéristiques et en réfléchissant à la nature de ses liens avec la colonisation. Après une description de l'album, puis une présentation de Gros dans l'historiographie sud-africaine, nous reviendrons sur l'enquête menée pour retrouver ses images en Suisse et dans le monde, parfois contrariées, mais à bien des égards fructueux, afin d'interroger les pistes d'interprétation possibles. Son cas invite à enquêter « dans les interstices des archives, sur des citoyens de seconde zone qui sont dans les interstices de l'histoire, dans des plis où celle-ci se tient en suspens<sup>8</sup> ».

## OUVRIR L'ALBUM

Le titre de cette partie fait référence à l'exposition *Ouvrir l'album du monde. Photographies 1842-1911* consacrée aux débuts de l'histoire du médium à l'échelle internationale<sup>9</sup>. Dès la présentation du daguerréotype à Paris en 1839, la photographie connaît une diffusion mondiale, les ports servant de points d'entrée sur tous les continents. En Afrique australe, le procédé atteint Durban en 1846<sup>10</sup>. Il s'y développe dans les années 1860 avec l'établissement de nombreux photographes professionnels, grâce aux progrès techniques et au succès commercial des portraits cartes-de-visite.

L'album *Description pittoresque du Transvaal* s'inscrit dans ce mouvement. C'est un récit de voyage illustré créé selon un procédé artisanal, avec 40 photographies au gélatino-bromure d'argent encollées sur carton associées à des légendes manuscrites. Chaque image porte un numéro, de 537 à 604, indiquant qu'elles sont extraites d'une série plus large intitulée *Pictorial Description of the Transvaal*. Les vues sont composées de scènes de type ethnographique, avec différents personnages posant devant l'objectif, mis en scène devant des éléments d'architecture ou de ressources naturelles : plusieurs groupes de personnes présentées comme « gouamba », notamment un dignitaire et sa famille FIG. 1, des chasseurs boers FIG. 2, des chercheurs d'or, peut-être britanniques. Des vues de paysages vallonnés saisis depuis des hauteurs, et de cours d'eau, ponctuent aussi l'album FIG. 3.

Aucun album photographique ne ressemble exactement à un autre en raison des possibilités infinies d'association d'images et de textes. Comme le souligne Christian Joschke, « l'album photographique met en œuvre une esthétique qui joue sur les traces d'un temps vécu à la première personne. Cette mise en série atténue le côté fragmentaire de la photographie<sup>11</sup> ». Celui-ci retrace un périple qui s'achève à la dernière planche, comme le précise la légende. Le dispositif utilisé pour voyager et ses contraintes sont aussi mis en scène : le lourd équipement, avec la chambre et les négatifs sur plaques de verre, est convoyé par un attelage tiré par dix bœufs à travers les chemins chaotiques FIG. 4.

L'album combine fixité et mouvement avec des moyens matériels rudimentaires, mais visant à transporter le public dans



FIG. 1 (Première planche de l'album) Légende manuscrite: «Chef gouamba Ndjakendjaka et indūnas, dans le village d'Elim. Une hutte en construction» [sic]. Épreuve au gélatino-bromure d'argent encollée en plein sur carton, 18 × 24 cm. © BGE.

un espace où le photographe nous invite à le suivre. Il utilise vraisemblablement une chambre photographique avec un trépied et des négatifs sur plaques de verre, ce qui explique le caractère très statique de ses vues, soigneusement composées et mises en scène à l'aide de toutes les personnes représentées. Celles-ci semblent poser patiemment, en mimant parfois des gestes devant la caméra. Chaque image semble conçue avec le même parti pris formel, avec une dimension pittoresque, ou comme une scénette décrite en légende. Le photographe se positionne souvent en surplomb du paysage, avec une profondeur de champ qui permet de donner un sentiment d'espace. L'association formelle entre les images est renforcée par l'harmonie des lignes de force, avec



FIG. 2 (Pl. 11) «Girafe et ses chasseurs boers. Silati, pays limitrophe de l'est». Épreuve au gélatino-bromure d'argent encollée en plein sur carton, 13 × 18 cm. © BGE.

un horizon placé sensiblement à la même hauteur. En soignant la profondeur de champ des images et en produisant un récit à la première personne, l'album entraîne le spectateur dans un voyage à travers l'espace diégétique du Transvaal.

## LE RELAIS D'UNE CULTURE COLONIALE ?

Comme dans d'autres aires touchées par la colonisation européenne, «en Afrique australe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la photographie



FIG. 3 (Pl. 26) «Cascade suisse, vallée de Waterval. Dist. De Lydenburg. Peu admirateurs de la belle nature, les Boers ont négligé de baptiser les plus beaux sites de leur pays. Un habitant de l'endroit à qui je faisais cette remarque un peu impudente et à qui j'avais expliqué le but de ma collection me demanda si je trouverais dans le monde des gens assez niais pour apprécier mes efforts et acheter mes vues. Pour les Boers, toutes les chutes d'eaux sont des Waterval». Épreuve au gélatino-bromure d'argent encollée en plein sur carton, 18 x 24 cm. © BGE.

est liée à l'histoire de l'exploration, de la colonisation, de la production de connaissances et de la captivité<sup>12</sup>». Depuis plusieurs décennies, grâce à l'intérêt porté à la dimension culturelle du phénomène colonial<sup>13</sup>, de nombreux travaux ont montré combien la photographie avait été un outil de l'impérialisme européen. Les images n'illustrent pas seulement les conquêtes, elles font partie intégrante des instruments de domination mobilisés par les



FIG. 4 (Pl. 40) «Gué de la rivière des Elans, dans la vallée de ce nom, sur la route de Barberton à Pretoria, où mon expédition se dirige après deux ans d'absence, passés à réunir cette collection». Épreuve au gélatino-bromure d'argent encollée en plein sur carton, 18 × 24 cm. © BGE.

colonisateurs. Au cœur de la construction des récits impériaux, elles assurent une médiation entre colonisateurs et colonisés, individus et États, entre le local et le global<sup>14</sup>. Le médium remplit diverses fonctions : celles de collecter des informations, d'identifier et de classer des « races », de diffuser la propagande dans les métropoles en montrant le bien-fondé de l'impérialisme. Elles mettent en scène la christianisation, l'essor du commerce et l'exportation de la civilisation, alimentent dans les années 1880 la naissance en Europe d'un intérêt collectif pour l'Afrique et

la colonisation, d'une « passion coloniale ». Si la Suisse n'a pas connu de colonialisme étatique, des pans de la culture coloniale ont traversé sa société aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, notamment à l'aide des photographies<sup>15</sup>. Comment interpréter l'album avec cette grille de lecture ?

En documentant la région du Transvaal à un moment de bascule, l'album semble encourager une vision impérialiste de ce territoire en montrant le potentiel des richesses humaines et naturelles à saisir. Au fil du voyage sont en effet relevées les ressources naturelles à disposition et les populations qui l'occupent, ou non : les surfaces libres pour l'agriculture (planche 23), les réserves en eau (planche 9) et en bois (planche 12), les ressources cynégétiques (déjà largement décimées – planches 10 et 11) et halieutiques (planches 20). Il indique aussi la présence de mines d'or (planches 28, 36 et 37), notamment le site de Pilgrims' Rest où ont été découverts en 1871 les premiers gisements de la région, et l'exploitation locale du fer dont il donne en légende des explications fournies (planches 8 et 24). L'album transmet aussi des indications géographiques sur l'espace parcouru, grâce aux légendes, à des cadrages larges sur les paysages, montrant les différentes voies de communication (planches 27, 34, 35 et 39), et à des points de vue en hauteur. L'ensemble offre un accès au territoire complémentaire aux cartes géographiques sur la région qui se multiplient au même moment, en particulier à partir de 1886, avec la découverte des gisements d'or du Witwatersrand. Il accompagne l'entrée soudaine et brutale du Transvaal dans l'ère du capitalisme industriel à la suite de la découverte des gisements d'or. Des dizaines de milliers d'aventuriers et de prospecteurs affluent alors vers la région.

Le regard porté sur les populations locales semble, lui, guidé par la pensée des missionnaires qui officient au même moment sur ce territoire. La deuxième planche de l'album présente à l'arrière-champ la mission romande de Valdézia, tandis que la quatrième indique « l'ancienne ferme de M. Berthoud ». Elle fait sans doute référence au vaudois Paul Berthoud (1847-1930) qui avait fondé une mission dans le Transvaal en 1875, d'abord à Valdézia, Waterfall, puis Elim en 1878. Le Réveil chrétien dans l'ouest de la Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle avait en effet entraîné

un développement d'Églises indépendantes et de missions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Les travaux de l'historien Patrick Harries sont précieux pour mettre en perspective les images de l'album réalisées en marge de cette mission chrétienne vaudoise<sup>16</sup>. L'image d'ouverture de l'album a une dimension ethnographique, avec une caractérisation des différents groupes en présence: « Chef gouamba Ndjakendjaka et indūnas, dans le village d'Elim ». Il fait écho à une montée des cloisonnements raciaux et des assignations identitaires dans toute cette région, qui culmine au tournant du xx<sup>e</sup> siècle, et à laquelle participent les missionnaires suisses. Le nom de « Gwamba » désigne alors par exemple certains groupes de population des Spelonken. À l'origine, c'est un terme générique donné aux immigré-es provenant de la côte Est, n'impliquant pas d'unité politique ou linguistique. Quand les missionnaires romand-es choisissent de se consacrer à ces groupes pour les « sauver », ils et elles entreprennent de stabiliser leurs langues par écrit et de créer une littérature *ad hoc*, en les fusionnant. Comme le rappelle Patrick Harries, « au début des années 1880, Gwamba n'était pas seulement le terme utilisé pour décrire un groupe linguistique hypothétique : c'était devenu le nom d'un peuple conceptualisé dans l'esprit des Européen·nes comme une tribu ou une nation, en raison de son appartenance linguistique perçue. En imposant leur vision du monde et leur logique européenne à l'ensemble déconcertant des peuples qui les entouraient, les missionnaires avaient créé des catégories politiques et linguistiques qui découlaient davantage de leur épistémologie spécifique que de toute réalité sociale locale<sup>17</sup> ».

Les photographies et leurs légendes reprennent et prolongent sous une autre forme cette taxonomie linguistique pour définir les caractéristiques de la culture des Gwamba. Elles aident à appréhender des mondes sociaux extraordinairement complexes, à mettre de l'ordre et un semblant de compréhension face à des réalités sociales différentes du monde connu des Européen·nes – même si au moment où l'album est diffusé, le terme de « Gwamba » est toutefois déjà remplacé par celui de Tonga/Tsonga<sup>18</sup>. H.-F. Gros a ainsi bénéficié du réseau local établi par les missionnaires et de leurs informateurs peut-être (planche 25), de leurs savoirs sur l'espace, les groupes sociaux,

les langues, et de leurs catégories de pensée. En retour, certaines de ses photographies ont été utilisées par les missionnaires pour faire connaître la mission en Suisse et collecter des fonds avec la commercialisation d'un ouvrage illustré plusieurs fois réédité<sup>19</sup>.

La valorisation des paysages s'inscrit quant à elle dans un savoir-faire et un savoir-regarder revendiqués comme helvétiques, ainsi que le montre la légende de la « Cascade suisse » FIG. 3. La photographie de paysage que Gros pratique est la preuve des capacités visuelles et cognitives des Européen-nes, mais en particulier des Suisse-ses, à appréhender à sa juste valeur un environnement en identifiant ses ressources, certes, mais aussi en le transformant en paysage, c'est-à-dire en fraction de l'environnement délimitée, cadrée, appréhendée par la vue pour sa jouissance visuelle et contemplative. La mission photographique de H.-F. Gros est la première menée à cette échelle au Transvaal. Elle fait écho aux missions photographiques qui se développent alors en Europe, accompagnant avec la peinture une révolution du regard porté sur le monde et la « nature ».

La destination de l'album, l'Exposition universelle de Paris, encourage cette interprétation. Durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les expositions universelles ont en effet nourri une révolution du regard porté sur un monde désormais appréhendé comme un objet de jouissance et de consommation, d'abord par le biais de la vue, parallèlement à l'essor de la colonisation et du capitalisme industriel sur tous les continents<sup>20</sup>. Au-delà de ces analyses ponctuelles, il faudrait reconstituer la série à laquelle appartient cet album pour l'interpréter véritablement, mais sa recherche sur deux continents et trois pays fut déconcertante...

## EN QUÊTE D'ARCHIVES. LES IMAGES D'HENRI-FERDINAND GROS À TRAVERS LE MONDE

L'album est le dernier d'une série de quatre selon le chiffre gravé sur la couverture, et l'ultime pan d'un long parcours, selon la légende de la dernière vue FIG. 4. Grâce à Carol Hardijzer, à Johannesburg, nous avons appris que les trois premiers albums

étaient consultables dans les années 1990 au musée de l'Élysée à Lausanne<sup>21</sup>, où ils ont par ailleurs été recensés dans un inventaire publié en 1997<sup>22</sup>. Ils avaient été vendus au musée par le petit-fils de H.-F. Gros, Armand Gros (1908–1995), dans les années 1980, afin d'être protégés dans une institution culturelle et valorisés par une exposition<sup>23</sup>. Malheureusement, ils ne sont pas répertoriés dans l'inventaire actuel du musée et restent introuvables dans ses collections<sup>24</sup>. Il est vraisemblable qu'ils en aient été retirés en 1998 par le directeur de l'époque qui avait acquis lui-même ces albums pour l'Élysée. Ils ont peut-être été vendus avec le reste de sa collection personnelle de vues et d'ouvrages au musée national italien de la photographie, Alinari, créé à Florence en 2006, mais qui a malheureusement fermé ses portes depuis<sup>25</sup>. Les trois albums ne sont toutefois pas répertoriés dans les inventaires de la fondation Alinari pour la photographie<sup>26</sup>, dont les collections sont par ailleurs désormais stockées dans des réserves inaccessibles en Toscane. Toute trace de ces albums semble aujourd'hui perdue.

Au-delà de son caractère anecdotique, l'échec de cette recherche rappelle que les photographies anciennes, notamment prises en contexte colonial, ont une valeur marchande parfois élevée, et combien leur possession par des institutions publiques est un privilège. L'accessibilité des archives photographiques qui a permis l'essor des travaux sur le médium depuis les années 1980 ne doit par ailleurs pas être prise pour acquise, notamment en raison des coûts engendrés par le fonctionnement et le maintien de ces institutions patrimoniales.

La recherche en Suisse s'est avérée plus fructueuse dans les archives de la mission suisse romande, qui comprennent une trentaine de photographies volantes de H.-F. Gros<sup>27</sup>, puis surtout à l'étranger. Nous avons en effet réussi à localiser un peu moins d'un millier d'images du photographe genevois en Afrique du Sud, en Angleterre, et dans une moindre mesure ailleurs en Europe et aux États-Unis<sup>28</sup>. Les techniques de reproduction photomécanique étaient encore extrêmement limitées durant sa période d'activité. Hormis l'ouvrage publié à Lausanne par la mission suisse romande en 1888 et 1889 à l'aide des derniers progrès de l'imprimerie, Henri-Ferdinand Gros a diffusé sa production photographique par le biais de cartes de visite, comme de

nombreux professionnels à cette époque. Moins communément, il a aussi réalisé de nombreux albums, dont chacun est unique, destiné à un client ou un usage particulier. L'intérêt historique de cet acteur isolé réside ainsi dans la diffusion de ses photographies à travers le monde, et les lieux où elles sont archivées aujourd'hui : dans les universités sud-africaines, à la bibliothèque nationale de Pretoria et au Parlement de la république d'Afrique du Sud au Cap (qui comprend en particulier ses portraits du gouvernement du Transvaal). En Grande-Bretagne, elles se trouvent dans les collections de la reine Victoria, au British Museum, à la Société royale de géographie de Londres, ou dans les archives de la Royal Commonwealth Society, conservées à l'Université de Cambridge. La présence de ces images dans les fonds constitués sous l'ère victorienne renvoie directement à l'appareil de contrôle transnational établi par les Britanniques au XIX<sup>e</sup> siècle à travers la production, la distribution et la consommation d'informations sur l'empire<sup>29</sup>. Cette dissémination n'est de loin pas l'apanage de tous les photographes ayant exercé en Afrique australe à cette période. La force du travail de H.-F. Gros est sa pratique documentaire consciente et méthodique, avec l'usage développé de légendes, mais aussi sa fluidité : ses images ont pu être utilisées pour soutenir des usages et des discours différents, voire antagonistes. Il ne prête en effet pas allégeance à une seule puissance, la Grande-Bretagne : on observe un flottement idéologique au gré de son public et de ses intérêts.

## HENRI-FERDINAND GROS ET LE RÉCIT DE L'HISTOIRE DES AFRIKANERS

Si Henri-Ferdinand Gros est quasiment inconnu en Suisse, en Afrique du Sud son rôle a été mis en exergue à partir d'un article publié en 1978<sup>30</sup> par Nat Cowan, conservateur de la collection Bensusan à l'Africana Museum de Johannesburg (aujourd'hui Museum Africa). Auteur de travaux pionniers sur l'histoire de la photographie en Afrique du Sud, Arthur David Bensusan avait réuni une collection exceptionnelle de vues, de livres et d'équipements photographiques qu'il légua en 1968 à la ville

de Johannesburg, une donation à l'origine du musée Bensusan de la photographie<sup>31</sup>. C'est à partir de cette collection que son conservateur, Cowan, enquêta sur Henri-Ferdinand Gros<sup>32</sup>. Les informations contenues dans son article sont aujourd'hui relayées dans plusieurs billets de blogs, en particulier par Carol Hardjizer qui a approfondi ces recherches depuis plusieurs décennies<sup>33</sup>.

Pour Cowan, l'intérêt du photographe helvétique est d'avoir documenté « l'histoire sociale » de son environnement, notamment grâce à « sa nature active et son addiction pour les voyages<sup>34</sup> ». Les légendes plus ou moins développées de l'album, destinées à transmettre des informations sur les lieux, leurs ressources et leurs habitants, mais aussi un récit, donnent bien en effet un caractère documentaire à son travail. L'intérêt de son œuvre réside d'autre part dans son établissement précoce à Pretoria : « Au début de l'année 1877, il a pris une décision dont les historiens, en particulier ceux qui s'intéressent au Transvaal, lui seront à jamais reconnaissants. Il décide d'ouvrir un studio à Pretoria, capitale de la jeune république du Transvaal. C'était une décision audacieuse, car la république appauvrie n'avait pas grand-chose pour attirer les photographes à l'époque<sup>35</sup>. » Le conservateur fait référence à la précarité économique de la situation de l'État du Transvaal à l'arrivée des Britanniques, en 1877, qui explique en partie le succès de leur annexion cette même année.

À défaut de sources écrites émanant de Gros, Nat Cowan a retracé son parcours à l'aide des petites annonces publicitaires parues dans la presse locale<sup>36</sup>, qui montrent combien il travaille en itinérance, en commercialisant ses vues dans différents studios. Après avoir séjourné en Angleterre, la présence du Genevois en Afrique australe est d'abord enregistrée en 1869 dans la commune de Burgersdorp, dans la province du Cap-Oriental, avant qu'il ne se déplace progressivement vers le nord – comme les Afrikaners eux-mêmes peu de temps auparavant, mais aussi comme les Britanniques au même moment. Il s'établit ensuite en 1872 à Bloemfontein, ville fondée en 1846 qui devient en 1854 la capitale de la République libre d'Orange. Le photographe se déplace bientôt à 160 km de là, dans l'embryon du village de New Rush, future Kimberley, où il ouvre un studio quelques mois après la découverte de diamants, en 1871. En 1874 et 1875,

il séjourne dans les champs aurifères de Lydenburg (aujourd'hui Mashishing) où de l'or a été trouvé en 1873. Il se fixe ensuite en 1875 à Pretoria, jusqu'à son départ pour la Suisse en 1889. La ville a été fondée par des fermiers afrikaners dans les années 1850 et devient en 1860 la capitale de la république du Transvaal<sup>37</sup>.

L'aspect documentaire de l'œuvre de H.-F. Gros, son travail précurseur à Pretoria ainsi que la qualité technique de ses images expliquent pourquoi ses vues ont été diffusées à travers différents ouvrages en Afrique du Sud, en particulier dans les années 1970. Cowan rappelle que «les photographies de M. Gros sont largement utilisées par les historiens et les associations publicitaires. Le rédacteur a sous les yeux une brochure intitulée *Pretoria Retrospect*, qui ne contient pas moins de quatre illustrations que l'on peut identifier comme ayant été produites par Gros<sup>38</sup>». Ses photographies sont valorisées comme des sources de documentation pour l'histoire du Transvaal et de Pretoria, d'autant plus que les images de cette région dans les années 1870 et 1880 sont relativement rares. Certaines de ces publications ont une dimension patrimoniale, teintée d'une certaine nostalgie, appelant par exemple à préserver l'héritage architectural de Pretoria<sup>39</sup>: «H.-F. Gros, le photographe qui a fait plus que quiconque pour préserver le passé de Pretoria<sup>40</sup>». Ses images sont par ailleurs utilisées pour documenter la «naissance de la nation» afrikaner au XIX<sup>e</sup> siècle, après le Grand Trek, la migration vers le nord entreprise entre 1834 et 1839 par leurs ancêtres fuyant la colonie du Cap, et dont les historiens patriotes des années 1960 et 1970 regrettent l'absence de sources<sup>41</sup>.

Si le travail de Gros a été utilisé pour témoigner de l'histoire afrikaner, son parcours en fait un témoin plus large d'une région et de sociétés en transformation. Il semble avoir plus généralement accompagné les mouvements de population guidés par l'ouverture des mines, sans doute pour rechercher une clientèle à ses studios, mais aussi pour suivre l'activité et l'actualité. Nat Cowan se demande si Gros s'est établi à Pretoria en arrivant dans le sillage des troupes britanniques qui annexent le Transvaal en avril 1877<sup>42</sup>. C'est fort probable, car le photographe a des accointances avec la Grande-Bretagne : son épouse Elizabeth Farren est de nationalité britannique, il a passé plusieurs années en

Angleterre, et il photographie les officiers et fonctionnaires britanniques présents dès son arrivée dans la ville. Il est par ailleurs le seul à documenter par la photographie le siège de Pretoria à partir de décembre 1880, et le camp militaire britannique où il se déplace librement<sup>43</sup>. Ses photographies ont servi à illustrer un journal publié dans le camp par les officiers ; selon l'un d'eux, H.-F. Gros aurait en outre réalisé des photographies de documents confidentiels pour qu'ils puissent passer en contrebande le blocus des Boers<sup>44</sup>. À l'issue de la première guerre entre les Anglais et les Boers, en 1881, H.-F. Gros devient pourtant le photographe attitré de la partie adverse, quand il réalise les portraits officiels de tous les membres du gouvernement de la République ayant retrouvé son indépendance, et notamment du président Paul Kruger lui-même.

## QUELLES CONCLUSIONS ?

En l'absence d'un colonialisme d'État en Suisse, la question des engagements personnels est cruciale pour comprendre la participation helvétique au phénomène impérial, marquée par les attitudes fluctuantes et les opinions variables des individus, des groupes ou des entreprises<sup>45</sup>. La spécificité de l'œuvre du Genevois Henri-Ferdinand Gros semble être son opportunisme économique, une certaine souplesse idéologique marquée par la religion, une liberté d'action lui permettant de documenter les changements traversant les sociétés, l'économie, le territoire et les paysages qu'il parcourt. Ce faisant, il participe indirectement, de façon modeste mais certaine, à la conquête de cette région par les Anglais-es et par le capitalisme international. L'interprétation de son travail est toutefois ambivalente au regard de sa liberté de circulation entre des groupes sociaux et politiques différents, voire antagonistes : les Afrikaners, les militaires britanniques, les Tsongas des Spelonken et les missionnaires protestants.

Des chercheurs ont pointé les limites de l'idée de « dividendes de la neutralité » à travers lequel on explique parfois un peu hâtivement le succès de certain-es Suisse-ses à l'étranger et leur liberté, en mettant plutôt en avant un certain pragmatisme<sup>46</sup>. Les

revirements du photographe sont en effet emblématiques de la situation des quelque cinq mille ressortissant-es suisses recensé-es en Afrique en 1880<sup>47</sup>, présent-es là où des puissances occidentales déploient une politique impériale, recherchant dans l'émigration une promotion sociale, en profitant de la modernisation des pays d'accueil ou de leur entrée sur le marché international. Les travaux sur les Suisse-ses en Afrique du Sud ont montré leur présence active mais numériquement très faible au sein de cette colonie de peuplement<sup>48</sup>. Commerçant d'origine modeste, on imagine H.-F. Gros arrivé en Afrique du Sud doté d'un capital culturel et économique réduit, et sans la protection que lui aurait offert sa nationalité s'il était membre d'un pays impérialiste, face à un marché extrêmement limité.

Ses quelques prises de position dans la presse après son retour à Genève montrent la complexité de sa pensée, avec la publication d'un texte anti-impérialiste dénonçant les destructions environnementales au Transvaal<sup>49</sup>. S'il est nécessaire d'abandonner une posture naïve qui valoriserait un parcours individuel sans voir son implication dans les rapports de pouvoir existants, il convient *a contrario* d'éviter aussi une lecture univoque qui ne rendrait pas compte de la complexité du médium photographique d'une part, et de la position fluide, instable, parfois précaire, des ressortissant-es genevois-es dans le monde colonial d'autre part.

1 Bibliothèque de Genève, CIG 2020 033 rec p, Description pittoresque du Transvaal par Gros-Farren, Paris 1889, médaille d'argent, p. 4.

2 Merci infiniment à Eloi Contesse et Nicolas Schaeppi d'avoir attiré mon attention sur cet album, de m'avoir accordé le privilège de pouvoir échanger avec eux autour de ces questions, et de leur confiance. Merci à Yamina Sam de m'avoir accompagnée au début de ces recherches, et à Carol Hardijzer qui a partagé cette enquête menée en Suisse, en Afrique du Sud, en Italie et en Grande-Bretagne, avec ses succès et ses déconvenues!

3 Sur l'histoire complexe et sensible des noms propres en Afrique du Sud, lire François-Xavier Fauvelle, «Les noms ont une histoire» dans *Histoire de l'Afrique du Sud* (Paris: Le Seuil, 2016), 39-112. Le nom de Boer, signifiant «fermier» ou «paysan», a été utilisé par les immigrants et autorités britanniques

en Afrique du Sud avec une connotation péjorative pour désigner les descendants des colons néerlandais. Ceux-ci s'autodésignent en revanche depuis le début du xviii<sup>e</sup> siècle comme des «Afrikaners», signifiant en néerlandais Africain, un terme leur permettant de se distinguer des autres colons européens en revendiquant leur caractère autochtone (Fauvelle, 57-58).

4 Pour s'orienter dans l'historiographie très riche de l'Afrique du Sud, nous recommandons parmi les références francophones Fauvelle, *Histoire de l'Afrique du Sud*. Sur les conquêtes de cet espace au xix<sup>e</sup> siècle, voir Patrick Harries, Bernard Mbenga et Norman Etherington, «From colonial hegemonies to imperial conquest, 1840-1880», dans *The Cambridge History of South Africa, 1: From Early Times to 1885*, eds Carolyn Hamilton, Bernard K. Mbenga et Robert Ross (Cambridge: Cambridge University Press, 2010), 319-391, 335-357 pour l'histoire du

- Transvaal; Lindsay Frederick Braun, *Colonial Survey and Native Landscapes in Rural South Africa, 1850-1913: The Politics of Divided Space in the Cape and Transvaal* (Brill: Leiden, Boston, 2015).
- 5 Voir en particulier Sandra Bott, Sébastien Guex et Bouda Etamad, *Les relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud durant l'apartheid (1945-1990)* (Lausanne: Antipodes, 2005); Georg Kreis, *La Suisse et l'Afrique du Sud. 1948-1994* (Genève: Zoé, 2007); Sandra Bott, *La Suisse et l'Afrique du Sud 1945-1990. Marché de l'or, finance et commerce durant l'apartheid* (Zurich: Chronos Verlag, 2013).
  - 6 Fabio Rossinelli, *Géographie et impérialisme. De la Suisse au Congo entre exploration géographique et conquête coloniale* (Neuchâtel: Alphil, 2022); Fabio Rossinelli, «Swiss colonial business in the Transvaal: the involvement of the DuBois family, watchmakers in Neuchâtel (late nineteenth century)», dans *Integration and Collaborative Imperialism in Modern Europe: at the Margins of Empire, 1800-1950*, eds Bernhard Carlos Schär et Mikko Toivanen (Londres: Bloomsbury, 2024), 77-94.
  - 7 Voir notamment Mohamed Mahmoud Mohamedou et Davide Rodogno, *Temps, espaces et histoires. Monuments et héritage raciste et colonial dans l'espace public genevois: état des lieux historique* (étude pour la Ville de Genève: IHEID, 2022); Aline Zuber, «Produire un savoir colonial dans un pays sans colonies – Les savants et les milieux scientifiques suisses romands dans l'écueil de la pensée coloniale: histoire et enjeux contemporains» (mémoire de Master, Institut des hautes études internationales et du développement, Genève, 2020); Bouda Etamad, «Genève a-t-elle un héritage colonial?», *Le Globe* 163, (2023): 33-46. Voir aussi la grande exposition «Genève dans le monde colonial», Musée d'ethnographie de Genève, mai 2024-janvier 2025, www.colonialgeneva.ch.
  - 8 Ann Laura Stoler et al., «Suivre les archives dans le sens du "grain". Entretien avec Ann Laura Stoler», *Écrire l'histoire*, n° 13-14 (2014): 169-174, 170.
  - 9 *Ouvrir l'album du monde. Photographies 1842-1911* (Paris: musée du quai Branly – Jacques Chirac, 3 avril-2 juillet 2023). Voir Christine Barthe et Annabelle Lacour, *Mondes photographiques, histoires des débuts* (Paris: Éditions musée du quai Branly – Jacques Chirac/Actes Sud, 2003).
  - 10 Christopher Morton, «Premières cartes de visite photographiques en Afrique du Sud», dans *Mondes photographiques, histoires des débuts*, 152-155. Sur une histoire de la photographie en Afrique du Sud au XIX<sup>e</sup> siècle, la première publication de référence a été Marjorie Bull et Joseph Denfield, *Secure the Shadow. The Story of Cape Photography from its Beginning to the End of 1870* (Le Cap: Terence McNally, 1970).
  - 11 Christian Joschke, «L'écrit et l'image dans l'album photographique contemporain ou le retour de la forme album», *Histoire de l'art*, n° 71 (2012): 19-28.
  - 12 Patricia Hayes, «Power, secrecy, proximity: a short history of South African photography», *Kronos*, n° 33 (2007): 141.
  - 13 Voir à ce sujet notamment Christopher Pinney, «Colonialism and culture», *The SAGE Handbook of Cultural Analysis* (Londres: Sage, 2008), 382-405.
  - 14 Parmi les nombreuses références: James R. Ryan, *Picturing Empire. Photography and the Visualization of the British Empire* (Londres: Reaktion Books, 1997); Paul Landau et Deborah Kaspin, eds, *Images and Empires. Visuality in Colonial and Postcolonial Africa* (Berkeley, Londres: University of California Press, 2002); Daniel Foliard, *Combattre, punir, photographier. Empires coloniaux, 1890-1914* (Paris: La Découverte, 2020).
  - 15 Voir notamment Patrick Minder, *La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)* (Lausanne: Peter Lang, 2011); Lionel Gauthier, «Le monde en albums. Itinéraires du voyageur Alfred Bertrand (1856-1924) et de sa collection photographique de clichés exotiques (1874-2013)» (thèse de doctorat, Université de Genève, 2013).
  - 16 Patrick Harries, *Butterflies & Barbarians. Swiss Missionaries & Systems of Knowledge in South-East Africa* (Oxford: James Currey Publishers, 2007).
  - 17 Patrick Harries, «The Roots of Ethnicity: Discourse and the Politics of Language Construction in South-East Africa», University of the Witwatersrand History Workshop, 9-14 février 1987, 23. Traduction de l'auteur.
  - 18 Harries, «The Roots of Ethnicity», 13.
  - 19 *Album de la Mission romande: mission des Églises libres de la Suisse romande* (Lausanne: G. Bridel, 1888 [2<sup>nd</sup> éd., 1889]).
  - 20 Timothy Mitchell, «The world as exhibition», *Comparative Studies in Society and History* 31, n° 2 (1989): 217-236.
  - 21 Correspondance privée de Carol Hardijzer, 26 septembre 1997.
  - 22 Dossier «L'objectif subjectif. Collections de photographies ethno-historiques en Suisse.

- Das subjektive Objektiv. Sammlungen historisch-ethnographischer Photographien in der Schweiz», *Ethnologica Helvetica*, n° 20 (1997): 233 : «3 albums intitulés *Description pittoresque du Transvaal* par Henri-Ferdinand Gros-Farren. Médaille d'argent Paris 1889. Tirages albumines».
- 23 Information communiquée en avril 2023 par Yan Muriset, neveu d'Armand Gros, que je remercie pour son aide.
- 24 Un grand merci à Pascale Pahud et Nora Mathis pour leur recherche dans les collections du musée.
- 25 Luc Debraine, «Un second musée pour Charles-Henri Favrod», *Le Temps*, 16 novembre 2006. Une description de la collection Charles-Henri Favrod appartenant à la fondation Alinari est consultable en ligne. Elle comprend notamment 110 albums et 23 021 photographies (<https://patrimoniaalinari.arianna4.cloud/patrimonio/ad04f776-5938-47a8-abb2-7d749ed6639d/collezione-charles-henri-favrod>).
- 26 La fondation Alinari possède bien un album de H.-F. Gros, mais provenant d'un autre achat et non consultable ([www.alinari.it/](http://www.alinari.it/)).
- 27 Conservées aux Archives cantonales vaudoises. Fonds des archives missionnaires – PP 1002. Merci à Acacio Calisto pour son aide.
- 28 Sous le nom de «Henri-Ferdinand Gros», et non Gros-Farren, un nom qu'il compose selon l'habitude genevoise avec le patronyme de son épouse, mais uniquement semble-t-il pour l'Exposition universelle de Paris en 1889.
- 29 Ann Laura Stoler, *Au coeur de l'archive coloniale. Questions de méthode* (Paris: éditions Ehes, 2019 [2009]), 82.
- 30 Nat Cowan, «The Fotograficana of H.- F. Gros», *Africana Notes and News* 23, n° 3 (1979): 99-104, 99.
- 31 Arthur David Bensusan, *Silver Images. History of Photography in Africa* (Cape Town: Howard Timmins, 1966). Voir «Arthur David Bensusan», *South African History Online* ([www.sahistory.org.za/people/arthur-david-bensusan](http://www.sahistory.org.za/people/arthur-david-bensusan)).
- 32 Une collection comportant alors notamment des négatifs sur plaque de verre de 8 × 10 inches, soit environ 20 × 25 cm.
- 33 Carol Hardijzer, «Henri Ferdinand Gros – Pretoria's first permanently based photographer, 1875 to 1890», *The Heritage Portal*, 2017, [www.theheritageportal.co.za/article/henri-ferdinand-gros-pretorias-first-permanently-based-photographer-1875-1890](http://www.theheritageportal.co.za/article/henri-ferdinand-gros-pretorias-first-permanently-based-photographer-1875-1890).
- 34 Cowan, «The Fotograficana of H.- F. Gros», 99.
- 35 Cowan, «The Fotograficana of H.- F. Gros», 100.
- 36 Cowan, «The Fotograficana of H.- F. Gros», 100.
- 37 Cowan, «The Fotograficana of H.- F. Gros», 100.
- 38 Cowan, «The Fotograficana of H.- F. Gros», 104.
- 39 Voir Lola Dunston, *Young Pretoria 1889-1913* (Pretoria: Heer Printing Co, 1975).
- 40 Dunston, *Young Pretoria*, 132.
- 41 A. P. Cartwright et Nat Cowan, *The Old Transvaal 1834-1899* (Le Cap: Purnell & Sons, 1978), 15.
- 42 Cowan, «The Fotograficana of H.- F. Gros».
- 43 Cowan, «The Fotograficana of H.- F. Gros», 101.
- 44 *News of the Camp* de Charles Du Val and Charles William Deeker (1880-1881), Royal Commonwealth Society Library, Cambridge University Library, University of Cambridge, Y3055A (<https://cudl.lib.cam.ac.uk/view/PH-Y-03055-A/27>).
- 45 Thomas David et Sandra Bott, dir., *Suisse-Afrique (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles) de la traite des Noirs à la fin du régime de l'apartheid* (Münster: LIT Verlag, 2005), 8.
- 46 En particulier Béatrice Veyrassat, *Histoire de la Suisse et des Suisses dans la marche du monde* (Neuchâtel: Alphil, 2018).
- 47 Veyrassat, *Histoire de la Suisse*, 295.
- 48 Adolphe Linder, *The Swiss at the Cape of Good Hope, 1652-1971* (Bâle: Basler Afrika Bibliographien, 1997); Mathieu Humbert, «L'expansionnisme suisse en Afrique subsaharienne au cours du xix<sup>e</sup> siècle: un aperçu», *Annuaire Suisse d'histoire économique et sociale*, n° 29 (2015): 145-161; Claude Lutzelschwab, «Populations et économies des colonies d'implantation européenne en Afrique», *Annales de démographie historique* 1, n° 113 (2007): 33-58.
- 49 H.-F. Gros, «Die Abholzungen und ihre Folgen in Transvaal» [La déforestation et ses conséquences au Transvaal], *Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen* 52, n° 3 (1901): 84-87 ([www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=szf-003%3A1901%3A52%3A%3A77](http://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=szf-003%3A1901%3A52%3A%3A77)), à partir d'un article dans le *Journal de Genève* que nous n'avons pas identifié.



L'IMPLICATION  
DE L'ÉTAT FÉDÉRAL  
DANS LA  
COLONISATION  
VIA GENÈVE  
DURANT LES  
ANNÉES 1880-1920

## INTRODUCTION

Ce chapitre naît du dépôt d'un fonds d'archives privées effectué à la Bibliothèque de Genève à la fin de 2022<sup>1</sup>. Le fonds concerne Oscar Messerly (1855-1936), un Genevois négligé dans l'historiographie suisse ou internationale<sup>2</sup>. Qui est cet acteur ? Né à Berne en 1855, Messerly grandit à Genève dès l'âge de trois ans. Il fait des études d'ingénieur et, dans le cadre de son service militaire, devient lieutenant du génie. Jusqu'en 1887, il travaille à Genève en tant que géomètre du cadastre ; après quoi, il émigre au Venezuela. Là-bas, il œuvre à la conception des chemins de fer de Caracas et connaît une carrière multiforme, liée à l'exploitation des mines ou encore des eaux. En 1900, il quitte ce pays pour aller servir l'empire britannique dans la colonie de Trinidad, tout en occupant, comme il l'avait fait à Genève, un poste de géomètre du cadastre. En 1905, Messerly se déplace aux États-Unis en tant que cartographe d'entreprise, revenant en 1911 dans la Cité de Calvin où il travaille pour la Ville et pour le *Journal de Genève*, à nouveau dans le domaine de la cartographie. Il y reste jusqu'en 1926 – à l'exception de quelques années à Caracas puis à New York (1917-1920) –, travaillant également pour le Comité international de la Croix-Rouge et pour la Société des Nations. À plus de septante ans, il embarque de nouveau à destination du continent américain et s'installe à Cuba en continuant à réaliser des cartes pour le secteur de l'économie privée. Son retour définitif à Genève date de 1930 : il y décédera en 1936<sup>3</sup>. De cette esquisse biographique ressort l'image d'un technicien du savoir appliqué et d'un homme de terrain en mouvement constant. Néanmoins, Messerly a été également un fonctionnaire, qui a bâti une grande partie de sa carrière au service des gouvernements et des organisations internationales. *Last but not least*, ce Genevois était l'un des nombreux émigrants suisses ayant contribué à l'expansion européenne outre-mer<sup>4</sup>, que ce soit dans des colonies formelles ou dans des pays politiquement indépendants mais sujets à différentes formes d'ingérence coloniale informelle<sup>5</sup>.

Pourquoi s'intéresser à cet acteur ? Mon but, dans les pages qui suivent, est de revenir sur le dernier aspect que j'ai mentionné, à savoir le passé colonial helvétique, et d'en montrer un

volet presque ignoré : le rôle de l'État. J'entends par État, conformément à la théorie du sociologue Bob Jessop, un complexe d'institutions politiques, gouvernées et administrées par des personnes issues de la société civile et en interaction avec elle<sup>6</sup>. Messerly, au XIX<sup>e</sup> siècle, a été un promoteur zélé de l'implication de l'État fédéral dans les affaires coloniales : il envisageait, plus précisément, un partenariat public-privé. Cette idée a trouvé une voie de concrétisation à travers ses réseaux de sociabilité, notamment au sein des sociétés de géographie. De plus, elle a fini par se matérialiser en 1888, soit une année après son départ outre-mer (et donc en son absence), au Palais fédéral.

S'agit-il d'une *success story*? Cela dépend du point de vue. Le projet initial de Messerly prévoyait « la fondation d'une Société suisse d'exploration qui s'occuperait de la recherche, dans un continent quelconque, d'une contrée fertile, dont le climat serait en rapport avec le nôtre, afin de former là une colonie suisse sous la protection fédérale<sup>7</sup> ». Ni lui ni ses collaborateurs n'arriveront à atteindre un tel but. Cependant, on ne saurait parler d'échec. L'enjeu, en effet, était surtout d'engager l'État dans l'expansionnisme migratoire et commercial des Suisse:sses. Et en cela il y a eu réussite, avec la fondation, en 1888, du Bureau fédéral d'émigration. Sur le plan méthodologique, le cas Messerly est utilisé dans ce chapitre non pas en tant qu'objet mais en tant qu'instrument d'analyse. Il s'agit, à travers cet acteur et ses archives, d'investiguer un phénomène plus large. Cela implique, d'une part, un déplacement de la focale et un croisement de sources (des consultations archivistiques ont été menées également à Berne, Saint-Gall et Neuchâtel), puisque, on le verra, sa trajectoire individuelle s'inscrit dans celle d'une collectivité bourgeoise dont il fait partie et qui l'accompagne. D'autre part, le cas Messerly permet d'aborder frontalement l'un des défis majeurs, car inexploré, du terrain historiographique consacré à la Suisse dite coloniale, à savoir comprendre le rôle de l'État dans des dynamiques généralement attribuées à des acteurs privés<sup>8</sup>.

Dans un premier temps, je propose un survol des sociétés suisses de géographie du XIX<sup>e</sup> siècle et de leurs relations avec l'État. Deuxièmement, j'analyse l'émergence du projet de Messerly à la suite d'une réunion de ces sociétés au Palais

fédéral. À la lumière du contexte national et international des années 1880, j'illustre, en troisième lieu, comment et pourquoi la Confédération prend à sa charge un projet similaire. Enfin, j'identifie quelques enjeux et pistes de recherche concernant le Bureau fédéral d'émigration (en particulier) et l'État suisse (en général) dans la colonisation.

## LES SOCIÉTÉS SUISSES DE GÉOGRAPHIE, PARTENAIRES DE L'ÉTAT

Oscar Messerly est membre de la Société de géographie de Genève depuis 1879. Comme ses consœurs à l'étranger, cette association – un club privé de haute sociabilité bourgeoise – s'occupe d'étudier le monde à une époque, le XIX<sup>e</sup> siècle, où celui-ci est exploré et colonisé depuis l'Europe. Au sein du cercle géographique genevois se retrouvent divers représentants des milieux dirigeants de la ville, par exemple des hommes d'affaires, des politiciens et des savants issus du patriciat. La plupart des membres ont déjà des expériences de voyage ou d'émigration et cultivent leurs propres intérêts, matériels ou immatériels, à l'égard des régions d'outre-mer. C'est à l'intérieur de ce genre de cénacles, y compris à Genève, que des stratégies expansionnistes, en matière d'investissement par exemple, sont développées, à côté de la diffusion d'un discours racial et suprémaciste – prétendument scientifique – qui vise à justifier la domination européenne<sup>9</sup>.

En tant que groupes de pression favorables à l'impérialisme, les sociétés de géographie du XIX<sup>e</sup> siècle, en Europe, ne manquent pas d'instaurer des relations formelles ou informelles avec l'État et ses représentants<sup>10</sup>. Cela se reflète également en Suisse, où l'association de Berne, par exemple, profite d'importantes subventions fédérales pour représenter le pays à l'occasion des congrès internationaux de géographie, organisés au sein des capitales ou villes impériales<sup>11</sup>. Les sociétés de Saint-Gall et Aarau, spécifiquement consacrées à l'expansion commerciale outre-mer, reçoivent quant à elles des soutiens économiques structurels cantonaux et fédéraux<sup>12</sup>, mais aussi des subventions ponctuelles pour mener des expéditions d'exploration<sup>13</sup>, sans oublier la participation de

plusieurs figures politiques de premier plan à la vie associative de ces cercles savants, à l'instar du conseiller fédéral Numa Droz (1844-1899) à Berne ou encore du conseiller d'État genevois Alexandre Gavard (1845-1898) à Genève<sup>14</sup>.

Dans ce contexte d'interactions et d'échanges, les sociétés de géographie finissent par s'immiscer dans la vie publique de l'État, surtout en ce qui concerne les processus décisionnels des politiques de défense et de promotion des intérêts suisses outre-mer. C'est ainsi qu'en automne 1880, sur suggestion de la société de Saint-Gall, Numa Droz convoque au Palais fédéral une délégation des associations géographiques genevoise, bernoise et saint-galloise (à l'époque les seules existantes). La séance, fixée au 26 janvier 1881, a pour but de discuter, en présence aussi de représentants de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, l'amélioration de la compétitivité helvétique en matière migratoire et commerciale. Deux objets sont à l'ordre du jour : une réforme du système consulaire suisse à l'étranger et la création d'une organisation faîtière des associations géographiques helvétiques<sup>15</sup>.

#### AU PALAIS FÉDÉRAL EN 1881 : LA PROPOSITION GENEVOISE DE CRÉER UNE COMPAGNIE SUISSE D'EXPLORATION

Au cours de la réunion à Berne du 26 janvier 1881<sup>16</sup> et dans les mois suivants, la Société de géographie de Genève propose de créer une Compagnie suisse d'exploration<sup>17</sup>. Dans une séance du 13 mai 1881, Oscar Messerly se fait le porte-parole de cette idée devant l'assemblée de la Société : « La Confédération », dit-il, « devrait, avec l'aide d'une Société d'exploration, faire l'étude des régions nouvellement ouvertes à la colonisation ou récemment découvertes, dans lesquelles elle créerait des stations coloniales. Si elle n'a pas de marine pour y exercer la protection sur ses nationaux, elle peut s'entendre avec une autre puissance : par exemple, la Belgique<sup>18</sup>. » L'exemple choisi, on le verra, n'est pas

anodin. Dans une brochure parue deux ans plus tard, qui prône « l'utilité d'une organisation fédérale de l'émigration », Messerly affirme encore : « [Si] la Confédération donn[e] pleins pouvoirs à cette Compagnie [d'exploration], à la formation de laquelle elle concourrait, nous serions en présence d'une compagnie qui aurait quelque analogie (bien éloignée, il est vrai) avec ces compagnies coloniales auxquelles les puissances maritimes doivent la prospérité<sup>19</sup> ».

Loin de rester au stade des idées, le projet promu par Messerly entre dans sa phase opérationnelle au début de l'année 1882. Une collaboration est envisagée entre la Société de géographie de Genève et la Société genevoise d'utilité publique<sup>20</sup>. Le juriste-philanthrope Gustave Moynier (1826-1910), membre du comité directeur des deux organisations, invite Messerly à présenter son projet à la Société d'utilité publique et, quelques semaines plus tard, valide, avec une commission interne, l'idée de créer en terre genevoise un Office national d'informations pour les émigrants suisses (ONIES<sup>21</sup>). Ouvert en avril 1882, l'ONIES se fixe pour but de réunir, vérifier et diffuser des renseignements utiles à l'émigration helvétique dans le monde. Il est présidé dès le début par Adrien Le Cointe (1833-1915), futur conseiller administratif de la Ville de Genève, sous l'égide d'un comité d'action mixte – incluant Messerly lui-même – composé de membres de la Société de géographie et de la Société d'utilité publique<sup>22</sup>. Plusieurs collaborateurs contribuent à la cause, parmi lesquels Henri Crinsoz (1814-1897), ancien politicien vaudois et déjà mercenaire colonial pour la France en Algérie. Ils réalisent ainsi une série de travaux allant du recueil de fonds<sup>23</sup> à l'établissement de statistiques concernant les flux migratoires helvétiques à destination de l'outre-mer<sup>24</sup>.

En même temps que l'ONIES démarre ses propres activités, la Société de géographie de Genève propose plusieurs exposés sur le thème de la Suisse et de ses rapports à la colonisation, cela dans le cadre d'un congrès national qu'elle organise en 1882. L'entrepreneur-agronome Henry Bouthillier de Beaumont (1819-1898), président de la Société, soutient alors que « la colonisation », loin d'être un « simple transport sur une terre exotique d'un groupe de familles », est une « nécessité d'État », ce dernier

étant appelé à faire en sorte que « la colonie reste attachée à la mère patrie » au moyen « de relations commerciales d'importation et d'exportation<sup>25</sup> ». Les points de vue divergent cependant. Selon Joseph-Marc Hornung (1822-1894), professeur à l'Université de Genève, « notre pays n'est pas bien placé pour fonder de grandes colonies » et donc « le plus urgent » serait « de donner à notre réseau consulaire plus d'extension et plus d'autorité<sup>26</sup> ». William Rosier (1856-1924), géographe, pédagogue et futur conseiller d'État genevois, évoque quant à lui l'idée de solliciter les « gouvernements [cantonaux] en vue de doter la Suisse d'institutions [muséales] qui pourraient rendre les plus grands services au commerce<sup>27</sup> ». En bref, les discussions stimulées par le projet de Messerly prennent plusieurs formes et tournures, toutes orientées vers le soutien étatique censé être offert au développement des intérêts helvétiques outre-mer.

Deux remarques sont nécessaires à ce stade. Premièrement, l'idée d'impliquer l'État central dans les questions coloniales n'est pas nouvelle. Déjà en 1844, donc bien avant la fondation de la Suisse moderne avec sa Constitution de 1848<sup>28</sup>, la presse saint-galloise abordait un tel sujet : « *Der Staat – nicht der Kanton – der Bund, die Schweiz, [muss] die Kolonisation unter ihre Obhut und Leitung [nehmen]*<sup>29</sup> ». Deuxièmement, pour revenir au projet originel de Messerly, visant l'exploration et la création de colonies, ce dernier mentionne plusieurs fois la Belgique comme possible partenaire et cite également un théoricien belge de la colonisation, Émile Reuter<sup>30</sup>. Pourquoi cette attention portée à la Belgique ? Parce que la bourgeoisie helvétique est active depuis 1877, via la Société de géographie de Genève, dans les efforts expansionnistes de Léopold II (1835-1909) en Afrique centrale : Gustave Moynier, qu'on retrouve également aux côtés de Messerly dans la fondation de l'ONIES, y joue un rôle central<sup>31</sup>. Le *modus operandi* de l'Association internationale africaine, présidée par le monarque belge, consiste en outre à coordonner des explorations pour ensuite établir des stations coloniales. Cette démarche inspire très clairement Messerly, qui réalise même une carte pour le compte du projet léopoldien<sup>32</sup>. Ce qui change, en revanche, c'est l'absence presque totale, chez le Genevois, de rhétorique civilisatrice : l'argumentaire que ce dernier mobilise pour soutenir

son propre projet est certes philanthropique, mais orienté vers le bien-être (matériel) des seul-es émigrant-es suisses<sup>33</sup>.

DE L'OFFICE NATIONAL D'INFORMATIONS  
POUR LES ÉMIGRANTS SUISSES À  
GENÈVE (1882) AU BUREAU FÉDÉRAL  
D'ÉMIGRATION À BERNE (1888)

Les années 1880 sont symptomatiques de l'importance grandissante que les milieux dirigeants helvétiques accordent à l'encadrement des mouvements migratoires. Jusqu'au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, seuls les cantons peuvent légiférer en matière d'émigration. Pourtant, ces derniers n'interviennent guère et laissent les émigrant-es entre les mains d'agences privées, dont le seul but est de faire du profit sur les départs. En 1874, un nouvel article constitutionnel confère à l'État central le droit d'intervenir dans les politiques migratoires cantonales, tandis que, six ans plus tard, une loi fédérale place les agences d'émigration sous la surveillance de la Confédération. Les effets de cette évolution politique ne sont cependant pas immédiats<sup>34</sup>.

Comme beaucoup d'autres initiatives de l'époque, le projet promu par Messerly tente d'apporter une réponse aux défis migratoires contemporains: le besoin d'émigration, par ailleurs, est stimulé par la crise économique qui frappe l'Europe dès les années 1870<sup>35</sup>. Certes, son volet le plus ambitieux, celui consacré à l'exploration et à la fondation de colonies, ne peut pas être développé en l'absence d'importants capitaux, à l'instar de ceux qui ont permis la création de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif<sup>36</sup>. À défaut, il faudrait avoir au moins un appui politique. À ce propos, le conseiller fédéral Numa Droz, membre de l'association géographique bernoise, est en contact avec le président de l'ONIES, Adrien Le Cointe: il en suit les démarches, exprimant également « toute son approbation<sup>37</sup> ». Or, l'absence de gros investissements dans l'ONIES, qui empêche de lancer une quelconque action sur le plan exploratoire et colonial, ne semble pas inquiéter Droz. Bien au contraire: « pour coloniser, un État doit avoir des côtes et posséder une flotte, sinon une

colonie échappera complètement, tôt ou tard, à l'influence de la mère-patrie», affirmera-t-il dans un message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale signé en juin 1887<sup>38</sup>. En revanche, un office central pour la récolte d'informations sur l'outre-mer – un service étatique allant dans ce sens – est très bien vu durant cette décennie d'apogée migratoire<sup>39</sup>. C'est ainsi qu'on assiste, en mars 1888, à l'adoption d'une loi fédérale sur l'émigration (mettant à jour celle de 1880) qui prévoit, entre autres, la création d'un Bureau fédéral d'émigration<sup>40</sup>. Ce dernier sera ouvert par le département des Affaires étrangères, dirigé par Droz, en septembre 1888<sup>41</sup>.

Quels liens peut-on établir entre l'expérience de l'ONIES et la fondation du Bureau fédéral d'émigration? La nouvelle de sa création est accueillie avec satisfaction et soulagement à Genève. Dans une circulaire du 1<sup>er</sup> décembre 1888 annonçant la liquidation de l'ONIES, Le Cointe affirme que son entourage de collaborateurs «s'est peu à peu convaincu [...] qu'un Office d'informations pour les émigrants ne pouvait être établi utilement que par l'administration fédérale: c'est du reste ce qui a eu lieu récemment». L'existence de l'ONIES, ajoute-t-il, n'aurait de toute façon «pas été inutile» à la création du «Bureau qu[i] existe maintenant à Berne<sup>42</sup>». Le conseiller fédéral Numa Droz, on l'a vu, a en effet suivi les activités de l'ONIES, initialement *via* les sociétés de géographie, puis à travers Le Cointe. Maintenant, si l'on regarde la structure du Bureau à la fondation duquel Droz a concouru en première personne, on peut voir l'existence de deux sections: l'une administrative, l'autre de commissariat. La première comprend les tâches relatives au contrôle des opérations des agences d'émigration, répondant ainsi aux problématiques d'ordre national, signalées plus haut. La seconde section, quant à elle, s'inspire des services envisagés ou offerts par l'ONIES à Genève entre 1882 et 1888: recueillir toutes sortes de renseignements sur les conditions réelles des pays lointains, ou encore sur leurs perspectives d'affaires, afin d'orienter convenablement l'émigration helvétique outre-mer. Mais ce n'est pas tout. Pour assurer l'accomplissement des mandats attribués au Bureau fédéral d'émigration, Droz nomme Jakob Dreifuss (1846-1897) comme administrateur et Ludwig Karrer (1830-1893) en qualité de commissaire: ces derniers sont des membres des sociétés suisses

de géographie, que le conseiller fédéral lui-même fréquente. En outre, Droz fait en sorte d'instaurer une collaboration durable avec ces sociétés<sup>43</sup>. Un programme de coopération entre le Bureau fédéral d'émigration d'un côté et les associations géographiques helvétiques de l'autre est alors validé en décembre 1888<sup>44</sup>.

## UN SERVICE ÉTATIQUE POUR L'ÉMIGRATION ET LA COLONISATION

Que fait le Bureau fédéral d'émigration durant ses premières décennies d'existence ? L'historien Gérald Arlettaz, lorsqu'il présente, en 1975, les fonds qu'il a lui-même répertoriés aux archives fédérales, écrit : « la création du Bureau d'émigration marque une date dans l'histoire sociale de notre pays. En plus de la politique de rapprochement entre l'État et la population, le Bureau parvient à connaître la composition professionnelle du flot migratoire, ses destinations et à donner un préavis aux diverses entreprises de colonisation ». Son texte souligne en outre que « le service de renseignements », soit le commissariat dirigé par Karrer, « a une fonction double : il informe les émigrants et il renseigne l'État ». L'accent est enfin mis sur le fait que, « à partir de 1889, le nombre de demandes de renseignements augmente considérablement » : pour preuve, un émigrant sur deux aurait fait appel aux services du Bureau en 1913<sup>45</sup>.

Voilà le tableau général esquissé par Arlettaz au milieu des années 1970. Depuis lors, malgré la riche documentation archivistique conservée à Berne, rien, à ma connaissance, n'a été fait du point de vue de la recherche<sup>46</sup>. Je m'y suis alors intéressé par le biais des sociétés de géographie, étant donné que celles-ci, avec Messerly d'abord et l'ONIES ensuite, ont donné une impulsion à sa création et qu'avec elles, le Bureau a mis au point un programme de collaboration conjointe. Comment cette collaboration se déroule-t-elle au XIX<sup>e</sup> siècle ? Sur le plan quantitatif, d'après mes enquêtes, rien de notable n'est à signaler. Autrement dit, la demande réciproque d'informations est ponctuelle, non systématique. Or, sur le plan qualitatif, les choses changent. Si, d'un côté, le Bureau demande aux sociétés de géographie des

renseignements concernant tel ou tel pays pour vérifier certaines informations contenues dans des annonces publicitaires circulant en Suisse qui visent à recruter de la main-d'œuvre pour l'outremer – ce qui rentre dans la sphère d'activités formelles de son mandat<sup>47</sup> –, de l'autre, il n'hésite pas à leur transmettre sous le manteau des informations en principe réservées à l'État – ce qui est clairement une activité officieuse, voire clandestine.

En 1893, par exemple, Karrer envoie à la Société neuchâtoise de géographie, à la demande de cette dernière, un rapport consulaire confidentiel concernant le Transvaal. Je n'ai pas trouvé le rapport en question, mais seulement la lettre d'accompagnement de Karrer. Ce dernier veut des garanties: le document envoyé en pièce jointe ne doit «en aucun cas [...] être livré à la publicité», car destiné «aux communications verbales au sein de [la] Société» et avec prière de «ne pas prendre note de [son] contenu<sup>48</sup>». Je ne sais pas ce que ce rapport consulaire confidentiel sur le Transvaal contenait. En revanche, durant la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, le Transvaal a été l'objet d'une véritable prédation aurifère de la part d'affairistes suisses gravitant autour des sociétés de géographie et provenant pour la plupart de Neuchâtel, permise par les réseaux d'affaires et d'échanges des consuls helvétiques sur place<sup>49</sup>. Par ailleurs, cette ruée vers l'or était appuyée par le conseiller fédéral Numa Droz qui, en 1886, avait déjà «chaleureusement recommandé» et vu «comme une œuvre patriotique<sup>50</sup>» un projet de commerce et d'extraction lancé par l'homme d'affaires neuchâtois Paul Perrin (1831-1893) au Transvaal, *via* les sociétés de géographie<sup>51</sup>. De surcroît, le Bureau fédéral d'émigration s'intéresse encore à Perrin lorsque ce dernier, en 1893, propose de peupler un terrain transvaalien dont il est propriétaire afin d'en exploiter les ressources naturelles<sup>52</sup>. Ces exemples, loin de représenter des cas d'étude aboutis et encore moins exhaustifs, laissent entrevoir un phénomène digne d'intérêt: derrière l'expansionnisme privé de l'économie suisse dans le monde colonial, au XIX<sup>e</sup> siècle, il y a une présence active – bien que peu visible – de l'État, de ses bureaux et de ses représentants.

Qu'en est-il du XX<sup>e</sup> siècle? Là encore, la recherche doit se poursuivre. Je me limite à un seul exemple qui par ailleurs ramène à Oscar Messerly, lequel, avec ses démarches du début

des années 1880, avait pour ainsi dire préfiguré le futur Bureau fédéral d'émigration. Ironie de l'histoire, Messerly, de retour à Genève durant l'entre-deux-guerres, soumet à ce même Bureau, désormais réel, un important « projet de fondation d'une colonie agricole suisse au Venezuela sous le contrôle et avec l'aide de la Confédération », cela en date du 25 août 1922<sup>53</sup>. C'est l'aboutissement d'un long travail, basé sur une multitude de négociations avec des partenaires suisses et étrangers. Le projet de Messerly vise à répondre, comme cela était le cas quarante ans plus tôt, à une situation de crise économique que l'émigration encadrée par l'État permettrait, selon lui, de surmonter. Or, c'est moins le projet en soi que les échanges entre son initiateur et le directeur du Bureau de l'époque, Jakob Möhr (1867-1944), qui m'intéresse. Ce dernier, dans une lettre du 23 avril 1923, communique à Messerly que la personne chargée par le Conseil fédéral d'analyser « les projets de colonisation », en décembre 1922, « avait à examiner environ une trentaine de projets, aujourd'hui peut-être cinquante<sup>54</sup> ». Dans une autre lettre, datée du 14 décembre 1923, Möhr affirme être persuadé « que les autorités de notre pays témoignent une grande attention à des projets de colonisation préparés par des compagnies privées » et que celui de Messerly « pourrait peut-être obtenir une certaine somme comme prêt<sup>55</sup> ». Ces deux extraits ne rendent pas compte de la nature du projet du Genevois, ni des conseils prodigués par Möhr, mais montrent des continuités importantes dans les dynamiques du Bureau fédéral d'émigration entre les années 1880 et les années 1920, y compris un nombre relativement élevé de projets de colonisation déposés à Berne pour la seule année 1922, qui restent à repérer et à étudier, tout comme ceux qui auraient été soumis à une expertise fédérale durant les décennies précédentes.

## CONCLUSION

Oscar Messerly, bernois d'origine et genevois d'adoption, a marqué l'histoire migratoire et coloniale<sup>56</sup> de la Suisse alors que ses démarches – celles que ce chapitre a analysées – ne concernaient qu'une petite partie de sa vie et cela bien avant ses

périples. Le cas traité dans ces pages a permis d'aborder l'une des facettes les plus méconnues de cette histoire : le rôle de l'État au XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un sujet très négligé, y compris dans le cas des autres pays européens sans colonies officielles<sup>57</sup>. Or, le Bureau fédéral d'émigration, qui reste à étudier, n'est qu'une des pistes possibles de ce versant de recherche relatif à l'État<sup>58</sup>. Par ailleurs, il convient également d'examiner le parcours migratoire et colonial de Messerly en tant qu'individu, à la lumière de ses archives privées : son long vécu au Venezuela tout comme ses relations d'affaires en Amérique et en Europe laissent entrevoir de la matière pour enrichir et renouveler l'historiographie sur le passé colonial helvétique, empruntant les approches de l'histoire dite microglobale<sup>59</sup> et transimpériale<sup>60</sup>.

De manière plus large, les grandes figures de l'État, à l'image de Numa Droz, sont encore trop souvent analysées dans un cadre qui privilégie des dynamiques politiques et économiques strictement européennes ou occidentales, négligeant leur implication dans des contextes coloniaux<sup>61</sup>. Il s'agit alors d'analyser ces mêmes figures à la lumière de leurs interactions avec les milieux privés qui se sont impliqués dans différentes formes de colonialisme, entre discours et pratiques. Cette analyse peut s'appliquer à un conseiller fédéral comme à un consul honoraire, les deux étant, même si avec un rôle et un poids divers, des représentants de l'État. Elle peut s'appliquer aussi à l'échelle cantonale et communale, ou encore dans la sphère du pouvoir judiciaire. On rétorquera peut-être que, après tout, ce sont des acteurs individuels et non des structures. Des individus, à l'image d'un Ludwig Karrer, et pas l'État. Or, l'analyse de l'action de l'État passe aussi, et peut-être même surtout, par celle de ses représentant-es<sup>62</sup>.

1 Bibliothèque de Genève (BGE), Ms. fr. 8931-8939, Papiers Oscar Messerly.

2 Sa petite-fille avait remis ces archives à un banquier basé à Berne, passionné d'histoire et consul honoraire de Trinidad et Tobago, qui en avait fait la demande. Après leur décès, la documentation a pu être transférée à Genève à travers quelques intermédiaires. Avisé par le conservateur, Nicolas Schaetti, que je tiens à remercier ici, j'ai eu accès à ce fonds au printemps 2023, alors qu'il n'était pas encore inventorié : une avant-première inattendue, qui m'a permis de terminer des recherches anciennes et surtout de les relancer dans de

nouvelles directions, l'une desquelles fait l'objet du présent chapitre.

3 BGE, Ms. fr. 8931/5, Nécrologies, lettres de condoléances et notes biographiques suite au décès d'Oscar Messerly.

4 Voir par exemple, Beat Witschi, *Schweizer auf imperialistischen Pfaden. Die schweizerischen Handelsbeziehungen mit der Levante 1848-1914* (Stuttgart : Steiner, 1987) ; Hans Werner Debrunner, *Schweizer im kolonialen Afrika* (Bern : Stämpfli, 1991) ; Patrick Harries, *Butterflies & Barbarians. Swiss Missionaries & Systems of Knowledge in South-East Africa* (Oxford : Currey, 2007) ;

- Andreas Zangger, *Koloniale Schweiz. Ein Stück Globalgeschichte zwischen Europa und Südostasien (1860-1930)* (Bielefeld: Transcript, 2011); Philipp Krauer, *Swiss Mercenaries in the Dutch East Indies. A Transimperial History of Military Labour, 1848-1914* (Leiden: Leiden University Press, 2024).
- 5 Jürgen Osterhammel et Jan C. Jansen, *Kolonialismus. Geschichte, Formen, Folgen* (München: Beck, 2021), 7-30.
  - 6 Bob Jessop, *State Theory. Putting the Capitalist State in its Place* (Cambridge: Polity, 1990); Bob Jessop, *The State. Past, Present, Future* (Cambridge: Polity, 2016).
  - 7 *Tribune de Genève*, 14 mai 1881, p. 2.
  - 8 Georg Kreis, *Blicke auf die koloniale Schweiz. Ein Forschungsbericht* (Zürich: Chronos, 2023), 173-182; Fabio Rossinelli, «Comment l'État a participé à la colonisation – Welche Rolle spielte der Staat? – Come lo Stato ha partecipato alla colonizzazione», *Tangram* 47, (2023): 25-33; Fabio Rossinelli, «Pas d'archives coloniales en Suisse, mais une histoire étatique qui reste à raconter», *Arbido*, n° 1 (2024), <https://arbido.ch/fr/edition-article/2024/dekolonialisierung-von-archiven-decolonisation-des-archiven-pas-darchives-coloniales-en-suisse-mais-une-histoire-etatique-qui-reste-a-raconter>.
  - 9 Fabio Rossinelli, «Geografia associativa e imperialismo svizzero. Il caso di Ginevra (1858-1914)», *GeoStorie* 21, n° 3 (2013): 199-214.
  - 10 Fabio Rossinelli, *Géographie et impérialisme. De la Suisse au Congo entre exploration géographique et conquête coloniale* (Neuchâtel: Alphil, 2022), 75-103.
  - 11 Rossinelli, *Géographie et impérialisme*, 136-142.
  - 12 Gustav Rüetschi, «Zur 50-jährigen Jubiläumsfeier der Ostschweiz. Geographischkommerziellen Gesellschaft in St. Gallen», *Mitteilungen der Ostschweizerischen geographisch-commerciellen Gesellschaft in St. Gallen*, (1928): 21; Martina Schärer, *Fremde Welten ganz nah. Die «Mittelschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft in Aarau» (1884-1905)* (mémoire de Master en histoire, Universität Zürich, 2009), 27.
  - 13 Rossinelli, *Géographie et impérialisme*, 555.
  - 14 Rossinelli, *Géographie et impérialisme*, 102-103, 330-331.
  - 15 Fabio Rossinelli, «Les origines coloniales de l'Association des sociétés suisses de géographie (1870-1880)», *Géo-Regards* 9, (2016): 79-96.
  - 16 Archives fédérales suisses (AFS), E2#1000/44#1191\*, Frage der Reorganisation des schweizerischen Konsularwesens. Voir également la brochure officielle: *Procès-verbal de la conférence convoquée par le département fédéral du Commerce et de l'Agriculture au sujet de l'organisation des consulats suisses, du 26 janvier 1881* (Berne: Collin, 1881).
  - 17 «Extrait des procès-verbaux des séances de la Société», *Le Globe. Bulletin* 20, (1881): 101-102 (séance du 28 janvier 1881).
  - 18 «Extrait des procès-verbaux», 211-212 (séance du 28 janvier 1881).
  - 19 Oscar Messerly, *De l'émigration et de la colonisation au point de vue national suisse. Mémoire présenté à la Société d'utilité publique et à la Société de géographie de Genève* (Genève: Müller, 1883), 24.
  - 20 «Extrait des procès-verbaux des séances de la Société», *Le Globe. Bulletin* 21, (1882): 21-22 (séance du 27 janvier 1882).
  - 21 BGE, Ms. fr. 1258/3, rapport de Gustave Moynier intitulé «La question de l'émigration. Rapport présenté à la Société genevoise d'utilité publique dans sa séance du 17 mars 1882», document imprimé.
  - 22 Tout comme Oscar Messerly et Adrien Le Cointe, les autres membres de ce comité sont hautement représentatifs de l'élite bourgeoise établie à Genève: Alois Rilliet (1823-1905), William Favre (1843-1918), Louis Cramer (1855-1919), Albert Wyler (1857-1925), Eugène de Budé (1836-1910), Alois Humbert (1829-1887), Frédéric Ferrière (1848-1924), Théodore Morin-Cayla (1841-1913) et Gustave Rochette (1825-1895). Informations tirées de: Messerly, *De l'émigration et de la colonisation*, 30.
  - 23 BGE, Ms. fr. 1258/3, livre manuscrit intitulé «Collecte du 1<sup>er</sup> Mars [1884]». Parmi les donateurs, on retrouve plusieurs membres du comité d'action de l'ONIES (voir note précédente), mais aussi d'autres figures de la haute finance genevoise, telles que les banquiers Alexandre Lombard (1810-1887), Charles Hentsch (1826-1902) et James Odier (1832-1918).
  - 24 BGE, Ms. fr. 1258/1, pièces jointes de la lettre d'Henri Crinsoz à Adrien Le Cointe, 18 juin 1885.
  - 25 *Travaux de l'Association des sociétés suisses de géographie dans sa deuxième session à Genève les 29, 30 et 31 août 1882* (Genève: Carey, 1883), 59-60 (séance du 30 août 1882).
  - 26 *Travaux de l'Association des sociétés suisses de géographie*, 63.
  - 27 *Travaux de l'Association des sociétés suisses de géographie*, 58.

- 28 Cédric Humair, *1848. Naissance de la Suisse moderne* (Lausanne: Antipodes, 2009).
- 29 *Der Erzähler*, 5 avril 1844, p. 126.
- 30 Jan Vandersmissen, «Koningen van de wereld. De aardrijkskundige beweging en de ontwikkeling van de koloniale doctrine van Leopold II» (thèse de doctorat en histoire, Universiteit Gent, 2008), 289-292.
- 31 Fabio Rossinelli, «La philanthropie coloniale des sociétés suisses de géographie au Congo (1876-1908)», *Itinera* 44, (2017): 141-155.
- 32 Rossinelli, *Géographie et impérialisme*, 546.
- 33 Messerly, *De l'émigration et de la colonisation*, 3-27.
- 34 Gérald Arlettaz, «L'émigration suisse outre-mer de 1815 à 1920», *Études et sources* 1, (1975): 31-95; André Holenstein, Patrick Kury et Kristina Schulz, *Storia svizzera delle migrazioni. Dagli albori ai giorni nostri* (Locarno: Dadò, 2022), 197-218.
- 35 Éric J. Hobsbawm, *L'ère des empires. 1875-1914* (Paris: Fayard, 1987), 51-78.
- 36 Claude Lützelshwab, *La Compagnie genevoise des Colonies suisses de Sétif (1853-1956). Un cas de colonisation privée en Algérie* (Berne: Lang, 2006), 29-50.
- 37 «Extrait des procès-verbaux des séances de la Société», *Le Globe. Bulletin* 22, (1883): 2 (séance du 22 décembre 1882).
- 38 «Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la révision de la loi fédérale concernant les opérations des agences d'émigration du 24 décembre 1880 (du 6 juin 1887)», *Feuille fédérale* 2, n° 29 (1887): 994.
- 39 Holenstein, Kury et Schulz, *Storia svizzera delle migrazioni*, p. 202. Les Suisses qui émigrent outre-mer se dirigent dans leur grande majorité vers le continent américain. Aucune distinction n'est faite, à l'époque, sur la question de savoir si l'émigration se dirige vers des colonies formelles ou pas: tout rentrait dans le concept de colonisation du moment que se constituaient (de manière programmée ou spontanée) des communautés de ressortissants nationaux outre-mer.
- 40 «Loi fédérale concernant les opérations des agences d'émigration (du 22 mars 1888)», *Feuille fédérale* 1, n° 14 (1888): 646 (article 25).
- 41 AFS, E 2 1 7 5 # 1 0 0 0 / 1 3 2 # 4 5 \*, Bundesratsbeschluss vom 18. Sept. 1888 betr. die Organisation des schweizerischen Auswanderungsbureau.
- 42 BGE, Ms. fr. 1258/1, circulaire de liquidation de l'ONIES signée par Adrien Le Cointe, 1<sup>er</sup> décembre 1888.
- 43 Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN), Fonds Société neuchâteloise de géographie (SNG), Copies de lettres, lettre d'Arthur Dubied à Numa Droz, 23 octobre 1888 (c'est la réponse à une lettre – que je n'ai pas retrouvée dans les archives – que Droz lui-même adresse à la Société neuchâteloise de géographie en date du 28 septembre 1888, dans laquelle il annonce vouloir établir une collaboration entre le Bureau fédéral d'émigration et les sociétés suisses de géographie).
- 44 AFS, E2175#1000/132#43\*, Vorträge von NationalratKarrer überAuswanderungsprobleme. Voir, en particulier, les notes manuscrites de Ludwig Karrer intitulées «Grundlage für einen Vortrag über die schweizerische Auswanderung» (26 décembre 1888). Voir aussi: BGE, Ms. fr. 8021/7, circulaire intitulée «Projet de programme relatif à la coopération de l'Association des sociétés suisses de géographie à l'œuvre du bureau fédéral de l'émigration» (sans date).
- 45 Arlettaz, «L'émigration suisse outre-mer», 68.
- 46 AFS, E2175\*, Auswanderungsamt: Zentrale Ablage. Plus de 500 dossiers y sont conservés, comprenant projets de colonisation, enquêtes officielles et documents d'autre nature.
- 47 BPUN, Fonds SNG, Boîte correspondance, dossier 1006, lettre de Ludwig Karrer à la Société neuchâteloise de géographie, 26 octobre 1889.
- 48 BPUN, Fonds SNG, Boîte correspondance, dossier 1006, lettre de Ludwig Karrer à Charles Knapp, 2 février 1893.
- 49 Fabio Rossinelli, «Swiss colonial business in the Transvaal: the involvement of the DuBois Family, watchmakers in Neuchâtel (late 19th century)», dans *Integration and Collaborative Imperialism in Modern Europe: At the Margins of Empire, 1800-1950*, eds Bernhard Carlos Schär et Mikko Toivanen (London: Bloomsbury, 2025), 77-94.
- 50 Kulturmuseum St. Gallen, Fonds Ostschweizerische geographisch-commercielle Gesellschaft, Korrespondenz von 1873-1899, lettre de Paul Perrin à Bernhard Scherrer-Engler, 21 octobre 1886.
- 51 Fabio Rossinelli, «Sociétés de géographie et impérialisme suisse au xx<sup>e</sup> siècle. Un tour d'horizon et deux exemples représentatifs», *Revue suisse d'histoire* 67, n° 1 (2017): 13-17.
- 52 AFS, E 2 1 7 5 # 1 0 0 0 / 1 3 2 # 5 9 \*, Gesuch Perrin i./S. landwirtschaftlicher Ansiedlung in Transvaal Farm Elandsholz. Voir, en particulier, le rapport dactylographié de Ludwig Karrer intitulé

- «Gesuch der Hr. Perrin, Ingenieur in Cortaillod»  
(26 juillet 1893, 31 juillet 1893).
- 53 BGE, Ms. fr. 8936/1-2, Projet de colonisation suisse au Venezuela : correspondances, contrats et autres documents, 1921-1924.
- 54 BGE, Ms. fr. 8936/1-2, lettre de Jakob Möhr à Oscar Messerly, 23 avril 1923.
- 55 BGE, Ms. fr. 8936/1-2, lettre de Jakob Möhr à Oscar Messerly, 14 décembre 1923.
- 56 Sur les connexions ou déconnexions entre émigration et colonisation, voir par exemple Fabio Rossinelli et Bertrand Lévy, «Regards décoloniaux»: une introduction», *Le Globe* 163, (2023): 7-8 et 15-16.
- 57 Parmi les rares exceptions, voir par exemple : Ayro Makko, *European Small States and the Role of Consuls in the Age of Empire* (Leiden : Brill, 2020).
- 58 Rossinelli, «Comment l'État a participé à la colonisation», 25-27.
- 59 Romain Bertrand et Guillaume Calafat, «La microhistoire globale : affaire(s) à suivre», *Annales* 73, n° 1 (2018) : 1-18.
- 60 Daniel Hedinger et Nadin Heé, «Transimperial History – Connectivity, Cooperation and Competition», *Journal of Modern European History* 16, n° 4 (2018) : 429-452.
- 61 Urs Kramer et Thomas Zaugg, *Der erste Schweizer Aussenminister. Bundesrat Numa Droz (1844-1899)* (Basel : NZZ Libro, 2021).
- 62 Sur les élites bourgeoises constitutives du pouvoir étatique, respectivement du projet colonial, voir par exemple : Christophe Charle, *Les Élités de la République. 1880-1900* (Paris, Fayard, 1987); Frederick Cooper et Ann Laura Stoler, eds, *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World* (Berkeley : University of California Press, 1997).





# L'ESPRIT DE GENÈVE ? FACE AU COLONIALISME DES « PÈRES FONDATEURS » DE LA CROIX-ROUGE

## INTRODUCTION

Le 25 août 1910, la *Tribune de Genève* publiait un vibrant hommage à Gustave Moynier, le « véritable fondateur de l'œuvre de la Croix-Rouge » dont l'« existence fut tout entière consacrée au bien ». Cette nécrologie s'achevait néanmoins sur un très léger bémol : le « bon citoyen que nous pleurons – nous dit-on – était encore intervenu par un mémoire remarqué dans cette âpre question du Congo qui marqua un véritable recul de la civilisation européenne<sup>1</sup> ».

Ce texte est l'un des rares écrits contemporains à évoquer l'articulation entre humanitaire et colonialisme. Ou plutôt, il est l'un des seuls à manifester une prudente hésitation, perceptible dans l'usage d'un adjectif – âpre – qui indique de façon imagée que la réalité à laquelle il renvoie est moins lisse qu'il n'y paraît au premier regard. Il suggère ainsi, très timidement, l'existence d'une éventuelle contradiction entre la louable activité du défunt pour les victimes des combats, et son engagement diplomatique dans les affaires africaines du roi Léopold II de Belgique. Sans doute, à Genève, la concomitance entre la Croix-Rouge et la domination occidentale de l'outre-mer n'est-elle pas ignorée<sup>2</sup>. Mais elle n'émerge pas de la compassion que pourrait susciter l'état de soumission dans lequel sont maintenues les populations locales. Elle se présente sous forme de juxtapositions assez peu fréquentes et très espacées. Apparemment, la presse préfère traiter ces deux sujets séparément, comme constituant des réalités appartenant à des domaines d'intérêt distincts sinon étanches.

Ce phénomène est d'autant plus remarquable que non seulement Moynier, mais aussi Henry Dunant, l'autre « père du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) », ont été chacun impliqué dans le colonialisme. Dès les années 1850, Dunant avait travaillé en Algérie, où il comptait bâtir une vaste entreprise supervisée par des Blancs. L'échec de ce projet l'entraînera dans la ruine et, en 1867, déterminera son départ du Comité comme de Genève<sup>3</sup>. Quant à Moynier, il s'est intéressé de très près à l'État indépendant du Congo, dont il fut nommé consul général en Suisse le 23 mai 1890 ; mais il se taira lorsque quelques années

plus tard l'Europe – et sa ville natale – découvrira l'ampleur des massacres que les colons y perpétraient<sup>4</sup>.

Ce silence est encore plus surprenant aujourd'hui, car il semble y avoir une contradiction flagrante entre les idéaux qui sous-tendent la protection égalitaire des militaires blessés sur le champ de bataille et le soutien à une idéologie – le colonialisme – qui relativise, voire nie, les notions d'intégrité et de dignité humaines, sur la base d'une vision hautement hiérarchisée et même raciste du monde<sup>5</sup>.

La question qui sous-tend cet article est donc simple : pourquoi ce mutisme ? Plus précisément, que nous apprend ce dernier sur ces hommes, sur leurs entreprises, tant coloniales qu'humanitaires ; en outre, quels enseignements peut-on en tirer sur Genève qui fut leur lieu d'origine et une caisse de résonance privilégiée de leur activité. Il s'agit moins d'explorer le « colonialisme sans colonies » suisse, déjà abondamment étudié<sup>6</sup>, que de tenter d'identifier les points communs à deux activités pouvant sembler antithétiques. En explorant cette intersection, l'objectif est non seulement de faire parler le silence qui entoure leur incompatibilité apparente, mais surtout de comprendre ce que cette convergence supposément oxymorique révèle des nuances de l'humanitaire Croix-Rouge, tant dans sa conception que dans sa perception. Au-delà du déchiffrement de divergences d'intellection dans une pratique d'aide généralement présentée comme monolithique<sup>7</sup>, on décryptera ce que dit cette discrétion sur la manière dont se reconfigurent les valeurs d'une société.

Pour tenter d'interpréter ces silences<sup>8</sup>, ce qui représente toujours une gageure tant les plages d'interprétation (et d'errance) qu'ils laissent sont vastes, il semble légitime de se fonder en priorité sur les travaux qu'ont rédigés ces deux personnages hors du commun<sup>9</sup> ainsi que sur la presse. Bien entendu, celle-ci ne représente pas l'ensemble de l'opinion publique, qui n'a d'ailleurs rien d'homogène ; mais sachant que les journaux sont faits pour être vendus, ils constituent une source susceptible de refléter l'état d'esprit d'une partie non négligeable des Genevois-es ; état d'esprit qui constituerait, selon cette logique, l'une des raisons pour lesquelles la plupart des périodiques locaux se seraient abstenus de critiquer le lien entre humanitaire et colonialisme.

## LES (SILENCES DES) ACTEURS

L'une des causes de la discrétion genevoise tient sans doute à l'opacité du positionnement des acteurs eux-mêmes. De fait, ces derniers oscillent entre une certaine cacophonie et le silence, ce qui n'aide pas à comprendre leur manière de voir ou d'agir.

Dunant change ainsi radicalement d'avis sur la question de l'esclavage. Contrairement à la plupart de ses contemporains, il ne rejette pas entièrement cette pratique. Dans sa *Notice sur la régence de Tunis*, un écrit assez embrouillé publié en 1858<sup>10</sup>, il livre une image plutôt positive du phénomène tel qu'il se déploie en Afrique du Nord, réservant ses reproches aux États-Unis où des populations occidentales, censées être civilisées, ruinent toutes les attentes qu'on pouvait placer en elles. Après la guerre de Sécession et son départ de Genève, en mars 1867, Dunant se ravise. Il critique alors toute forme d'asservissement de l'homme par l'homme et se montre particulièrement sévère envers les exactions commises au Maghreb<sup>11</sup>.

Dans ses écrits subséquents, il s'abstient de mentionner les séjours prolongés qu'il a effectués en Algérie, en tant qu'employé de la Compagnie genevoise des colonies suisses. Et s'il tait son implication dans les aventures coloniales organisées par d'autres, il garde *a fortiori* le silence sur les entreprises qu'il a voulu lui-même créer et diriger dans cette région<sup>12</sup>. Sa retenue n'est pas uniquement motivée par le souci de ne pas revenir sur un épisode douloureux de sa vie. Car il a entretemps développé une pensée anticoloniale virulente qui fustige ses contemporains.

Son animosité est sans doute aussi dirigée contre son meilleur ennemi, Gustave Moynier, qui a orchestré son éviction de la Croix-Rouge. Ce dernier était clairement habité d'idéaux et d'ambitions antiesclavagistes. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il prend une part très active dans les projets relatifs au Congo. Il y cautionne l'intervention des Européen·nes, mais assigne à celle-ci des limites fixées dans un plan ambitieux prévoyant la neutralisation du fleuve. Cette proposition est reprise par Bismarck lors de la conférence de Berlin, en 1884. Elle est appuyée par le roi des Belges, Léopold II qui, sous couvert d'idéaux altruistes, fait du pays sa possession personnelle l'année suivante<sup>13</sup>. C'est pour

soutenir ce monarque et ce qu'il pense être son objectif civilisationnel que Moynier crée une revue significativement intitulée *L'Afrique explorée et civilisée*, qu'il dirigera de 1879 à 1889<sup>14</sup>.

L'année suivante, le souverain nomme Moynier consul général en Suisse de l'État indépendant du Congo<sup>15</sup>. Le Genevois accepte cette distinction avec gratitude. À partir de 1904, il demandera à n'exercer ce rôle qu'à titre honoraire, en raison de son état de santé. Vraie ou non, son excuse tombe à pic. On commence alors à savoir que Leopold II laisse commettre des atrocités innommables au Congo<sup>16</sup>. Or, à ce sujet, Moynier restera muet, suscitant de nos jours moult incompréhensions.

En réalité, ces revirements, contradictions et autres silences peuvent s'expliquer en jetant sur eux un regard légèrement décalé et en s'interrogeant sur l'intention inhérente aux activités comme aux publications des deux protagonistes. Car en dépit de désaccords profonds, tout se passe comme si ces personnalités adoptaient des attitudes similaires. Tant Dunant que Moynier caressent des rêves d'ascension sociale : le premier en souhaitant récupérer un statut d'aristocrate, et le second en se faisant admettre parmi les notabilités européennes. Tous deux ont été amèrement déçus. Dunant – accusé de faillite frauduleuse alors qu'il tentait désespérément de s'enrichir pour vivre en accord avec son rang – a été éjecté de l'organisation humanitaire à laquelle il avait donné l'élan fondateur, de même qu'il a dû quitter sa ville natale<sup>17</sup>. Quant à Moynier, animé par une soif de reconnaissance discrète, il a été déçu sinon trahi par le souverain qu'il considérait comme la clé de voûte scellant sa réussite mondaine et internationale<sup>18</sup>. Ces espoirs de surclassement motivent les écrits pro-esclavagistes de l'un et les compromissions de l'autre ; ainsi, les désillusions de Dunant provoquent sa volte-face et celles de Moynier se traduisent sans doute par un mutisme peiné – ou très prudent.

La population genevoise partageait-elle ce respect de la hiérarchie sociale ? C'est probable. Et cette déférence a pu contribuer à réprimer l'expression du moindre doute suscité par la confrontation entre humanitaire et colonialisme<sup>19</sup>. Mais même durant les décennies où Dunant a été vu comme un paria, cet éventuel

scepticisme ne s'est pas manifesté, poussant à explorer d'autres cas de figure.

## LES IDÉAUX (CONVAINCANTS)

Il est possible que la discrétion des principaux journaux genevois sur le contraste entre ambitions humanitaires et entreprises coloniales soit due au fait qu'il n'y a, en réalité, pas de contradiction fondamentale entre ces principes tels qu'ils sont exposés et vécus par les deux « pères fondateurs ». Car il faut bien admettre qu'en parcourant les écrits laissés par les créateurs du Comité international de la Croix-Rouge, on détecte des logiques qui, au-delà d'applications légèrement divergentes, se rejoignent et forment un tout cohérent.

Au centre de leur réflexion et pendant longtemps, on trouve l'idée séminale de civilisation<sup>20</sup>. Sans doute, celle-ci se décline-t-elle en nuances toujours plus contrastées. Ainsi, au début de son aventure algérienne puis à la fin de sa vie, Dunant tend-il à renier cette idée. Plus précisément, il commence par considérer, de manière opportuniste, les élites tunisiennes comme porteuses des anciennes (et admirables) valeurs bibliques qui fondent la civilisation européenne, laquelle ferait bien de revenir aux sources. Des décennies plus tard, vers la fin de sa vie, amer et désillusionné, il donne au concept des accents rousseauistes, tendant à voir la civilisation dans les populations qui n'auraient pas encore été touchées (contaminées) par les colons blancs, coupables d'exporter des maux qui la détruisent<sup>21</sup>.

Mais dans l'intervalle, sa conception rejoint celle de Moynier. Ce dernier fait de la civilisation un idéal de perfection, signe et garant d'une entente harmonieuse entre les êtres humains, en prolongement des enseignements chrétiens. Ainsi, s'il admet parfois que cette fameuse civilisation peut connaître des fluctuations et recevoir des améliorations, il en attribue néanmoins toujours plus l'apanage aux Occidentaux... pour peu que ces derniers s'en montrent dignes. Car la civilisation, qui n'est pas seulement un état mais un processus, présuppose des efforts. Elle requiert un

grand sens des responsabilités. Ceux qui peuvent s'en prévaloir doivent aussi mériter d'en porter le poids.

Sur cette base, Dunant et Moynier tendent à privilégier des espaces de déploiement civilisationnel singuliers. L'expérience entrepreneuriale du premier en Algérie semble émaner et se nourrir d'une interprétation spécifique de la civilisation comme des devoirs qu'elle impose. Pour lui, il fallait comprendre que « les indigènes étaient indispensables comme main-d'œuvre, et que les deux éléments [indigènes et Européens] quoique si différents avaient... besoin, dans leur propre intérêt, de se prêter un concours réciproque, loyal et bienveillant<sup>22</sup> ». Dans cette optique, Dunant plaide alors pour la participation des populations locales aux bénéfices des affaires montées chez eux. Il ne s'agit toutefois aucunement de renier l'état d'esprit colonial et de proposer une collaboration équitable. En fait, le raisonnement qui semble sous-tendre les propos et les préoccupations de Dunant rappelle clairement le discours social helvétique du temps. Les industriels ont compris qu'il n'était pas avantageux de pressurer outrageusement les employés et les ouvriers. Une rentabilité accrue passait par de meilleures conditions de vie, et surtout, de travail<sup>23</sup>. Au nom de la civilisation, Dunant applique aux colonisé-es le paternalisme patronal qui prévaut dans son pays d'origine. Il plaque, en outre, une grille de lecture pétrie de préjugés selon lesquels l'aristocratie a naturellement davantage de talents pour exercer cette « bonté » très intéressée. On aboutit ainsi à une pyramide sociale en quinconce, mais dont le sommet est toujours occupé par des Blancs civilisateurs.

Les activités philanthropiques du jeune Moynier laissent penser que cette réflexion ne lui était pas étrangère. Mais il est vrai que le Congo mobilise son inventivité civilisationnelle à un tout autre niveau. Moynier conçoit l'intervention européenne en Afrique comme une manière de « dédommager la race noire du mépris dans lequel [la race blanche] l'avait tenue si longtemps et de la faire bénéficier des moyens dont dispos[e] la civilisation moderne pour améliorer leur sort<sup>24</sup> ». Mais dans ce processus, il estime indispensable que les rivalités entre grandes puissances coloniales ne dégénèrent pas en guerre. C'est dans ce contexte qu'il imagine un plan de neutralisation du fleuve Congo, dont le

fonctionnement serait garanti par une commission de contrôle. Moynier indique que cette solution – à la tonalité très helvétique – est inspirée par le traitement du Danube<sup>25</sup>, mais l'historien Albert Wirz ajoute qu'il aurait tout aussi bien pu mentionner le CICR, qui coordonne le Mouvement de la Croix-Rouge, lui-même structuré selon des principes qui rappellent ceux de la vie associative suisse<sup>26</sup>.

De fait, dans ce schéma de pensée destiné à régler le sort du bassin du Congo, on trouve une ressemblance frappante avec l'humanitaire qui est, précisément, un devoir et un signe ultime de l'appartenance à la civilisation. Ce constat n'est pas indifférent et apporte une preuve supplémentaire des liens existants entre colonialisme et humanitaire. Non seulement ces deux phénomènes sont issus de la conscience des tâches imposées par la civilisation, élevée au rang de notion supérieure, mais ils semblent interagir et s'influencer mutuellement. Dès lors, cette similarité est propre à éclairer d'une lumière particulière la manière dont les deux Genevois envisageaient leur mission d'aide aux blessés de guerre. Le rôle qu'ils lui réservent et/ou qu'ils s'assignent doit ainsi être revu à travers le prisme de leur imaginaire colonial. Ce dernier étant différent, il n'est pas surprenant que leur conception de l'humanitaire le soit aussi.

On sait que Dunant a proposé, dans son *Souvenir de Solférino*, que les secours apportés aux militaires restés sur le champ de bataille soient garantis par un principe « international, conventionnel et sacré<sup>27</sup> ». Cette suggestion est même l'un des éléments ayant contribué le plus décisivement à la pérennité de l'œuvre. Il n'empêche que, à la lumière de son expérience algérienne, on comprend qu'il considère les soldats, soit comme des employés ayant droit à de meilleures garanties dans leur tâche, soit comme des travailleurs qui, à la fin des hostilités, devront remettre leur capacité de production au service de leur patrie. Il affirme ainsi :

Quel prince, quel souverain refuserait son appui à ces Sociétés [de secours aux blessés], et ne serait heureux de donner aux soldats de son armée la pleine assurance qu'ils seront immédiatement et convenablement soignés s'ils viennent à être blessés ? Quel État ne voudrait accorder sa protection à ceux qui chercheraient ainsi à

conserver la vie de citoyens de travail. Et c'est la tâche d'entrepreneurs civilisés que de leur procurer des garanties minimales<sup>28</sup>.

Dunant accorde ainsi une importance cruciale à cet humanitaire par « le bas », aux accents paternalistes, préoccupé par le sort des individus, fût-ce pour le bien des États. Moynier, quant à lui, privilégie un ordre de priorités inverse. Bien entendu, il se soucie des victimes des combats. Mais tout se passe comme si la signature de la (première) convention de Genève<sup>29</sup>, en 1864, de même que le succès du fonctionnement assez helvétique des liens entre le CICR et les sociétés nationales de la Croix-Rouge, lui avaient donné confiance dans les possibilités de régler les problèmes du monde par « le haut ». C'est en tout cas ce que semble prouver sa contribution à la création de l'Institut du droit international, en 1873 ; et c'est ce que paraît indiquer son plan de neutralisation du fleuve Congo présenté en 1883, prévoyant que cette inviolabilité serait placée sous le contrôle d'une Commission internationale<sup>30</sup>. Clairement, le philanthrope croit dans la capacité des accords interétatiques pour réguler les conditions de vie des citoyens.

Dès lors, en confrontant l'imaginaire colonial des concepteurs de la Croix-Rouge, on obtient une image plus fine et contrastée de ce qu'on a coutume de résumer sous le vocable d'humanitaire. Ce dernier cristallise, sans doute, une confiance profonde dans les bienfaits et devoirs qu'entraîne la civilisation, de même qu'il témoigne de l'ancrage des deux « pères fondateurs » dans les schémas de pensée helvétiques de leur temps. Mais en deçà d'un ensemble volontiers appréhendé comme un tout monolithique, on découvre des motivations et des approches assez différentes. Ces divergences apportent une explication supplémentaire à la brouille entre Dunant et Moynier. Plus largement, elles signalent l'humanitaire non pas comme un territoire de concorde dans un idéal unique et mutuel, mais plutôt comme un espace de compromis, sinon de malentendus savamment ou inconsciemment entretenus, jusqu'à la Première Guerre mondiale au moins.

Il est probable que le public genevois ne soit jamais entré dans les subtilités de cette différenciation, dont les répercussions pratiques restaient d'autant moins visibles qu'elles étaient

masquées par le contraste entre les destinées de ces deux «pères fondateurs». Il est également possible que le public genevois, très fier du Comité international de la Croix-Rouge, ait compris cette logique faisant découler l'humanitaire et la colonisation du même concept de civilisation, et que cette évidence explique pourquoi la question de ce lien n'a ainsi pas été soulevée. Mais c'est peu vraisemblable : en deçà de sa réputation, le CICR reste une affaire de spécialistes. En outre, une partie de l'œuvre de Dunant n'a été publiée qu'après sa mort<sup>31</sup>. En revanche, il est probable que les lecteurs et lectrices en aient saisi le sens général, parce que la corrélation rattachant ces trois principes tout comme la primauté de la notion de civilisation ne leur étaient pas totalement étrangères.

## UNE SOCIÉTÉ (DUPLICE)

De fait, l'hypothèse la plus plausible est que l'association entre humanitaire et colonialisme n'ait pas été questionnée parce qu'elle ne posait pas question. Ou plutôt, parce qu'elle entrait *mutatis mutandis* dans le cadre de ce qui était acceptable et accepté. Plusieurs indices paraissent, en tout cas, confirmer cette intuition, donnant au passage de précieuses indications sur l'état d'esprit genevois de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Car si la presse n'interroge pas le lien entre colonialisme et humanitaire, elle n'hésite pas à juxtaposer les deux thèmes. Cet assemblage montre que la discrétion des périodiques n'exprime pas une dissociation totale de ces sujets et une incapacité à les envisager ensemble. Mais, il s'agit alors souvent d'une parataxe, où le lien entre les deux éléments demeure implicite<sup>32</sup>. Une anecdote illustre et explique cette apposition apparemment étrange. En 1866, alors que les tensions se multiplient entre Moynier et Dunant, ce dernier est impliqué dans la mise en valeur d'une *Société algérienne*, décrite par le journal radical *l'Avenir* comme «... une société... au capital de 20 millions qui vient d'être créée en France et qui s'est constituée en société anonyme à Genève<sup>33</sup>». Sa participation est violemment attaquée par la presse de gauche. Mais celle-ci ne fustige pas le parfum d'exploitation coloniale que dégage l'établissement, susceptible d'être contraire aux idéaux

philanthropiques. Ce qu'elle reproche aux actionnaires – et donc à Dunant – c'est de ne pas investir dans des entreprises locales et donc de manquer de patriotisme.

Le *Journal de Genève*, qui représente les intérêts du milieu social de Moynier, commence par répliquer en brandissant la liberté individuelle. Plus impitoyable encore, il rétorque en indiquant qu'en 1859 les dirigeants radicaux de la Cité, eux-mêmes, avaient déjà été tentés de soutenir ce type d'entreprise<sup>34</sup>. Le texte s'achève sur la considération suivante :

[L]e public sensé [...] dira que si les participants à la *Société algérienne* auraient pu chercher un autre emploi de leur argent, chose qui les regarde, ce n'est pas à ceux qui ont gaspillé des sommes folles dans des entreprises absurdes ou qui ont constitué eux-mêmes des *sociétés de colonisation* [soit le gouvernement radical genevois] qu'il appartient de leur jeter la première pierre.

Cet épisode est beaucoup moins connu que la condamnation de Dunant, deux ans plus tard, pour son rôle dans la faillite du *Crédit genevois*, organisme financier supposé soutenir ses projets coloniaux en Afrique du Nord. À cette occasion, le même *Journal de Genève* se refuse toujours d'envisager une quelconque contradiction avec les objectifs humanitaires de l'accusé. Il se contente de plaider pour que le lectorat sépare l'œuvre de l'homme :

Henry Dunant eût-il été condamné plus sévèrement encore par le tribunal, cette condamnation toute personnelle ne saurait, ce nous semble, atteindre une entreprise, dont il fut, il est vrai, l'un des promoteurs, mais à la tête de laquelle figure aujourd'hui le nom respecté d'un de nos plus vénérables concitoyens et qui appartient désormais à toute l'Europe civilisée. Nous ne retirons donc pour notre part aucun des éloges que nous avons adressés à l'Association internationale pour les blessés ; car, fort heureusement pour le monde, la valeur d'une institution n'est pas à la merci des fautes que peuvent commettre les hommes qui l'ont créée<sup>35</sup>.

À travers le jugement posé sur ces deux événements, on comprend que l'auteur d'un *Souvenir de Solférino* n'est pas blâmé pour avoir participé à un système capitaliste accentuant la domination des financiers occidentaux, mais conspué pour l'avoir mal fait. Les représentants de la « droite » – pour le dire rapidement – déplorent sa gestion catastrophique des affaires, susceptible de nuire à leur réputation et à celle des œuvres charitables qu'ils ont contribué à créer. Quant à ceux « de la gauche », ils fustigent sa propension à vouloir faire fructifier son argent, non pas à Genève mais à l'étranger – oubliant opportunément que leur leader, James Fazy, s'était retrouvé dans une situation similaire peu auparavant. Les commentaires de la presse livrent ainsi de très précieuses informations sur les valeurs genevoises. Ils indiquent que le colonialisme de Dunant est nettement subordonné au nationalisme et que, de toute manière, il s'insère parfaitement dans la culture locale.

La date de parution de ces textes interdit de penser que cette analyse journalistique vise à épargner Moynier de toute critique en suggérant, chez lui aussi, une contradiction entre activités humanitaires et engagement colonialiste. De fait, ce dernier n'a alors pas vraiment commencé. Et dès que l'implication congolaise de Moynier s'affirmera, les rédacteurs s'enorgueilleront du rôle qu'il joue et qu'il fait jouer aux Suisses. En 1885, l'Université de Genève lui décerne ainsi le titre de *Docteur honoris causa* pour son travail à la Croix-Rouge et pour son rayonnement international. *Le Bien public* souligne alors avec satisfaction que « le congrès de Berlin n'a pour ainsi dire fait que s'inspirer des travaux et des propositions de M. Moynier ». Il précise qu'en raison des « grands services rendus à l'humanité de la part de tous les pays, il n'était que juste que la seule [distinction] que la Suisse pouvait lui accorder ne se fit pas plus longtemps attendre<sup>36</sup> ». On aura compris que le monde n'est rien sans la Suisse, la Suisse rien sans Genève, et que Genève a une dette de reconnaissance énorme envers Moynier. Là encore, la préoccupation national(ist)e l'emporte.

Le scandale des massacres au Congo, qui éclate autour de 1905 dans les feuilles romandes<sup>37</sup>, ne menace pas la place de Moynier, mais consolide sans doute le retour en grâce de Dunant. Bien entendu, ce dernier vient de recevoir le prix Nobel de la paix<sup>38</sup> après une traversée du désert aux vertus expiatoires. La

nature des faits reprochés à Léopold occupe ici une place déterminante, comme le montre l'adhésion de nombreux intellectuels genevois à la Ligue suisse pour la défense des indigènes du bassin du Congo, fondée en 1908 par René Claparède<sup>39</sup>.

À ce sujet, l'historien Bouda Etemad indique que ce qui révulse ses membres n'est pas la domination belge mais le traitement indigne réservé aux Congolais-es<sup>40</sup>. En d'autres termes, tout en reconnaissant la légitimité de l'ordre international colonial, tel que le prônait Moynier, ils protestent au nom de principes sociaux et paternalistes... qui rappellent les bases morales sur lesquelles se fondait Dunant. Ce qui leur répugne est la cruauté. Et si la société genevoise semble insensible aux préjugés et injustices qui sous-tendent les entreprises coloniales, elle ressent de l'aversion face à la violence extrême – la même qu'elle éprouvait quand la violence amenait à laisser mourir des blessés sur le champ de bataille. Une répulsion aux vertus d'autant plus facilement valorisantes que Genève se targuait de sa place dans une Suisse neutre<sup>41</sup>, peu susceptible d'intervenir officiellement dans des guerres étrangères ou dans les excès du colonialisme.

## UN SILENCE EXPLICITE EN GUISE DE CONCLUSION

Le silence de la presse face à la contradiction apparente entre la protection de l'intégrité humaine défendue par le CICR et l'exploitation humaine inhérente à la colonisation provient de ce qu'il existait une compatibilité évidente entre les deux attitudes, chacune émanant d'une compréhension très positive de « LA » civilisation. Cette conception va de pair avec une vision paternaliste et hiérarchisée du monde et des sociétés. Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'elle s'accompagne d'arrivisme social<sup>42</sup>.

Les pères fondateurs du CICR n'ont pas prôné leur idéal humanitaire *en dépit* du colonialisme. C'est *parce qu'ils* étaient arrivistes et paternalistes qu'ils ont pu concevoir cette aide impartiale et neutre aux blessés de guerre. Et si leur œuvre humanitaire a été bien reçue à Genève, ce n'est pas uniquement parce qu'elle était belle, bonne et généreuse, mais aussi par ce qu'elle donnait

un éclat international et national évident à la Cité, qu'elle permettait aux habitant-es de se sentir supérieur-es en abritant une œuvre implémentant un sens du dévouement genevois calibré, où chacun resterait à sa place.

Sans cet arrivisme, ce paternalisme et cette vision hiérarchisée du monde, il est probable que l'humanitaire, tel qu'il est supposé se déployer au début du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire comme la mise en pratique d'un idéal plutôt égalitaire et désintéressé, n'aurait pas vu le jour – du moins pas à Genève. Ce simple constat, qui répond à la question délibérément naïve posée en introduction, laisse apercevoir le processus de construction et déconstruction de valeurs considérées comme fondamentales. À travers ce cas spécifique, on discerne non pas des mutations abruptes mais une suite de conséquences logiques, où les grandes ambitions se fondent puis se fracassent sur de petites convoitises, les premières comme les secondes étant appréciées selon une grille axiologique en constant changement.

- 1 *Tribune de Genève*, 25 août 1910.
- 2 Ce constat a été établi sur la base de recherches menées sur les années 1862-1910 dans les journaux romands grâce au site e-newspaperarchive.ch et surtout dans le *Journal de Genève*, consultable sur le site [www.letempsarchives.ch](http://www.letempsarchives.ch).
- 3 L'un des premiers ouvrages à avoir traité cette question de manière approfondie est Jacques Pous, *Henry Dunant l'algérien ou le mirage colonial* (Genève: Grounauer, 1979). Voir également, du même auteur: *Henry Dunant: colon affairiste en Algérie, pionnier du sionisme* (Paris: L'Harmattan, 2020).
- 4 Lucas Romy, Gustave Moynier et l'État Indépendant du Congo: entre idéal humanitaire et idéal colonial. Le silence d'un homme face aux massacres, Projet de recherche UNIGE, 2020.
- 5 Les définitions sont innombrables, et on se reportera avec profit, ici, à celle qu'en donne Jürgen Osterhammel («Colonialisme» et «Empires coloniaux», *Labyrinthe* 2, n° 35 (2010), <http://journals.openedition.org/labyrinthe/4083>).
- 6 Voir l'introduction du présent volume.
- 7 L'historiographie relève généralement le conflit Dunant-Moynier. Elle l'explique généralement par des divergences fondamentales de personnalité se répercutant sur une appréhension discordante concernant le mode de diffusion du message humanitaire et le fonctionnement du Comité. En revanche, tout se passe comme si, à l'origine du mouvement, il avait régné une entente sur la manière d'envisager ce qu'étaient l'humanitaire et ses buts.
- 8 Penelope J. Corfield et Tim Hitchcock, «Assessing some key research approaches», dans *Becoming a Historian: An Informal Guide* (London: University of London Press, 2022), 103-114.
- 9 Voir notes *infra*. Dans ce cadre, il convient de citer l'ouvrage extrêmement utile de Bouda Etemad, *De Rousseau à Dunant: la colonisation et l'esclavage vus de Genève* (Lausanne: Antipodes, 2022). Ce livre présente l'appréhension de l'esclavage et du colonialisme sur la base des écrits de divers penseurs genevois, dont Dunant et Moynier. À ce titre, il a été très utile pour identifier ces textes, faciliter la compréhension des représentations/imaginaires coloniaux qu'il s'est agi, par la suite, de confronter à leurs pratiques et idéaux humanitaires.
- 10 Publié à Genève chez J.-G. Fick.
- 11 Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 202.
- 12 En 1856, il fonde sa propre entreprise coloniale. Et au début des années 1860, il crée l'*Omnium algérien* qui périclite avant d'avoir vraiment vu le jour.
- 13 Marie-Claire Berguer, «Les relations entre l'État indépendant du Congo et la Suisse 1876 à

- 1908» (Mémoire de licence : Université libre de Bruxelles, 1957-1958), 26 et sq.
- 14 Fabio Rossinelli, *Géographie et impérialisme. De la Suisse au Congo entre exploration géographique et conquête coloniale* (Neuchâtel : Alphil-Presses universitaires suisses, 2022), 525 et sq.
- 15 *Le National suisse*, 29 mai 1890.
- 16 Par exemple, Lancelot Arzel, « Les "sanglants trophées" de la conquête. Découpe des corps et guerres coloniales dans l'État indépendant du Congo fin <sup>xx</sup> siècle-début <sup>xx</sup> siècle », *Monde(s)*, n° 17 (2020) : 79-109.
- 17 Cette hypothèse est privilégiée par Etemad, *De Rousseau à Dunant*. Voir également, Olivier Perroux, « Bourgeoisie genevoise et milieux d'affaires », podcast extrait d'une communication présentée lors du colloque *Destins croisés – Vies parallèles. L'actualité d'Henry Dunant et de Gustave Moynier*, 15-17 octobre 2010, [www.infoclio.ch/en/destins-croisés---vies-parallèles-lactualité-dhenry-dunant-et-de-gustave-moynier](http://www.infoclio.ch/en/destins-croisés---vies-parallèles-lactualité-dhenry-dunant-et-de-gustave-moynier).
- 18 Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 166-168.
- 19 La presse consultée témoigne d'une déférence indéfectible envers Gustave Moynier.
- 20 Irène Herrmann, « The sounds of silence? The Red Cross movement and the concept of the "Occident" (1869-1989) », dans *Abendlanddiskurse und Erinnerungsräume Europas im 19. und 20. Jahrhundert*, Hg. Franziska Metzger et Heinz Sproll (Wien/Köln: Böhlau, 2022), 271-288.
- 21 Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 198.
- 22 Etemad, 196.
- 23 Michaël Voegtli, « Crise de foi dans l'industrie chocolatière Suchard : du paternalisme à l'État social (1870-1940) », *A contrario* 1, n° 2 (2003) : 93-96 ; Bernard Degen, « Question sociale », dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016092/2012-01-04/>.
- 24 Gustave Moynier, *Mes heures de travail* (Genève : société générale d'imprimerie, 1907), 72-73, cité par Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 158.
- 25 Berguer, « Les relations », 28.
- 26 Wirz, « Die humanitäre Schweiz im Spannungsfeld zwischen Philanthropie und Kolonialismus », 103.
- 27 J. Henry Dunant, *Un souvenir de Solférino* (Genève : Fick, 1862), 113. Cette idée débouchera directement sur la rédaction puis la signature de la convention de Genève de 1864.
- 28 Dunant, *Un souvenir de Solférino*, 113.
- 29 C'est toujours sous la houlette de Moynier qu'en 1906 sera révisée la convention de Genève de 1864.
- 30 Berguer, « Les relations », 25-30.
- 31 Les *Mémoires* d'Henry Dunant, si importants pour comprendre l'évolution de sa pensée, en dépit de leur caractère lacunaire, décousu et, comme tous les mémoires, passablement faussés, ne seront publiés qu'en 1971 (Lausanne, L'Âge d'Homme) ; sur les 228 ouvrages (co-) rédigés par Dunant et conservés par la bibliothèque du CICR, seuls 30 datent d'avant 1911. Ces chiffres, quoique très imparfaits (puisqu'ils comprennent de nombreux titres similaires rédigés dans des langues différentes et/ou des livres moult fois réédités), donnent une idée de ce déséquilibre. Sur ce sujet, voir également Daisy Mercanton, *Henry Mercanton. Essai bio-bibliographique* (Genève : L'Âge d'Homme, 1971).
- 32 Les articles mentionnant simultanément les activités de Moynier au sein du CICR et son implication dans les affaires congolaises sont extrêmement rares. Voir par exemple : *Le Bien public*, du 17 novembre 1885... qui est d'ailleurs une feuille fribourgeoise.
- 33 Cité par le *Journal de Genève*, 9 novembre 1866.
- 34 Cité par le *Journal de Genève*, 9 novembre 1866.
- 35 *Journal de Genève*, 13 septembre 1868.
- 36 *Le Bien public*, 17 novembre 1885.
- 37 Voir par exemple : *Journal de Genève* du 17 juin 1904 et *Journal de Genève* des 17-18 novembre 1906.
- 38 Prix Nobel très envié par Gustave Moynier, qui va tenter, en vain, de se le faire également octroyer. Daniel Palmieri, « Le contraste des destinées posthumes », [www.infoclio.ch/en/destins-croisés---vies-parallèles-lactualité-dhenry-dunant-et-de-gustave-moynier](http://www.infoclio.ch/en/destins-croisés---vies-parallèles-lactualité-dhenry-dunant-et-de-gustave-moynier).
- 39 Berguer, « Les relations », 67 et sq.
- 40 Etemad, *De Rousseau à Dunant*, 173, 180.
- 41 Irène Herrmann et Daniel Palmieri, « Une ville neutre au cœur des guerres? Genève 1914-1945 », dans *Villes en guerre (1911-1946)*, dir. Philippe Chassaigne et Jean-Marc Largeaud (Paris : Armand Colin, 2004), 219-228.
- 42 Irène Herrmann, *L'Humanitaire en questions. Réflexions autour de l'histoire du Comité international de la Croix-Rouge* (Paris : Éditions du Cerf, 2018), chapitre I.



EN EAUX  
TROUBLES:  
« VILLAGES NOIRS »  
ET « SHOWS  
EXOTIQUES » AU  
PARC DES EAUX-  
VIVES À GENÈVE  
(1896-1911)

## INTRODUCTION

Sans mauvais jeu de mot, il y a beaucoup de blancs dans l'histoire des « Villages noirs » et des shows dits « exotiques » à Genève. Des Blancs au sens de la couleur de peau de ceux qui organisent ou assistent à ces manifestations destinées à témoigner de la variété anthropologique d'un monde en phase de conquête par les Occidentaux, où s'affirme une domination territoriale, culturelle et politique basée sur le concept de race. L'emprise caractérise la relation établie unilatéralement par et pour les Blanc-hes. Des blancs également au sens des lacunes dont témoignent les archives à ce propos, pas tant en ce qui concerne l'Exposition nationale de 1896 et de son fameux « Village nègre », relativement bien documenté<sup>1</sup>, mais pour les autres exhibitions ethniques, moins durables, qui se sont tenues dans la Cité de Calvin entre 1896 et la Première Guerre mondiale. Faute de sources, nous en sommes réduits à de rares documents photographiques, à de maigres dossiers issus des archives d'État de Genève, à une comparaison avec d'autres « spectacles » similaires survenus à l'étranger – le phénomène s'inscrivant d'évidence dans des circuits déjà mondialisés – et aux représentations qu'en fournit la presse de l'époque<sup>2</sup>. Cette perspective relève enfin de la page blanche quant à la manière dont ces « rencontres » ont pu être vécues par les personnes exhibées, l'asymétrie initiale ne pouvant être corrigée.

Nous avons cherché à saisir comment ces exhibitions, favorisées par la consolidation d'une idéologie impériale et coloniale, se sont manifestées au sein du parc des Eaux-Vives, dans un pays qui n'a pourtant pas participé directement à la course aux colonies. L'intérêt d'une telle démarche réside en ce qu'elle touche à une histoire largement oubliée, dépourvue de traces dans l'espace public, et dont la portée est à la fois locale et globale. De la première monstration d'ampleur de peuples « exotiques » en 1896 à Genève à la dernière en 1911, du « Village nègre » bâti sur le champ de foire des Vernets à « l'Afrique mystérieuse » sise au Luna Park des Eaux-Vives, nous tenterons de décrypter les sources, les influences, les dispositifs ainsi que les raisons de la disparition de ces mises en scène de l'altérité.

## (S')EXPOSER : UN MONDE EN MINIATURE

L'Exposition nationale de 1896 à Genève accueille en son sein le premier véritable « Village nègre » de Suisse romande, alors que d'autres dispositifs comparables existent déjà en Suisse allemande dans la décennie qui précède, à Bâle et à Zurich principalement. Les grandes expositions – universelles, coloniales, nationales – constituent un canal décisif de diffusion de la pensée hégémonique bourgeoise qui s'auto-célèbre à travers les notions de progrès, de libéralisme, de productivisme, de darwinisme social, de paternalisme, de colonialisme et d'impérialisme. Dans un article éclairant, Fanny Robles montre d'ailleurs que les théories de Darwin consacrées à l'évolution, dans la lignée de son ouvrage fondateur sur *L'Origine des espèces* (1859), « se sont trouvées travesties » par des penseurs de l'homme social comme Herbert Spencer ou Francis Galton, tout en venant soutenir à tort « les tenants d'un racisme scientifique<sup>3</sup> ».

S'il fait couler de l'encre, le « Village nègre » de l'Exposition nationale, intitulé *Au continent noir*, ne fait toutefois pas partie du secteur officiel de la manifestation, mais de ce qu'on appelle le Parc de Plaisance<sup>4</sup>. Voici comment sont présentés les exhibés dans le feuillet de la *Gazette de Lausanne* : « Ce sont de vrais nègres, non dressés à la vie civilisée, parlant leurs langues à eux, au nombre de plus de deux cents, dont la plupart voient l'Europe pour la première fois et n'ayant par conséquent pas encore eu le temps de s'adapter à notre existence, de copier nos manières, d'imiter nos faits et gestes, de s'artificialiser en un mot, ce que tout nègre est si apte à faire, comme on le sait, le génie de l'imitation les rapprochant des singes et étant l'un des caractères de leur race<sup>5</sup>. » Le Parc de Plaisance <sup>FIG. 1</sup> constitue un champ de foire d'un genre nouveau ou plutôt la première tentative de créer à Genève un parc d'amusement, dans la lignée du *Midway Plaisance* de l'Exposition universelle de Chicago en 1893.

Depuis le mitan des années 1880, certains milieux favorables au développement du tourisme cherchent en effet à « bannir l'ennui » d'une ville jugée trop fidèle à son héritage calviniste à travers des initiatives telles que la construction du Kursaal ou Grand-Casino (1886), le réaménagement et l'illumination de la

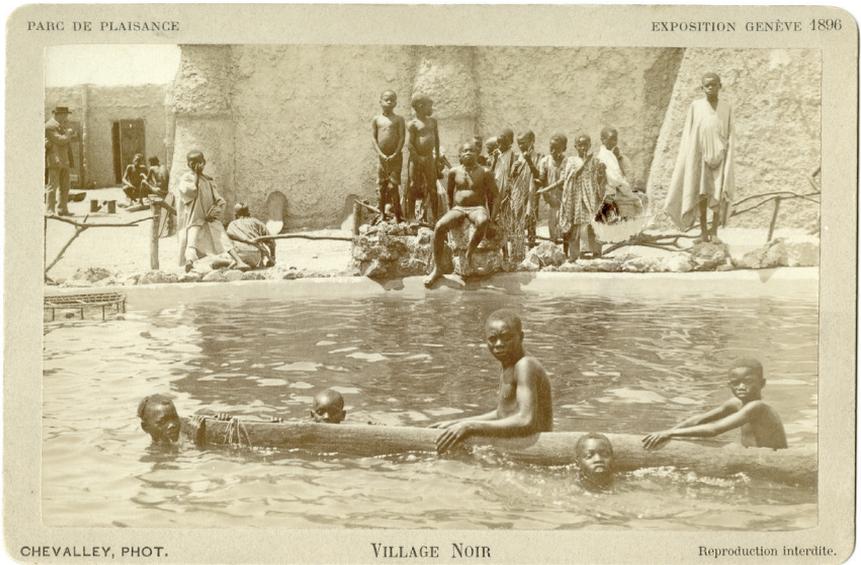


FIG. 1 Genève, Exposition nationale: parc de Plaisance («Village Noir»), 1896. Antoine Elie Chevalley, photographe, © Bibliothèque de Genève.

Rade et du Jardin anglais, le déplacement du jet d'eau vers son site actuel (1891), ou encore l'édification de plusieurs kiosques à musique<sup>6</sup>. Composé d'une bonne centaine d'attractions accordant une large place à «l'exotisme», le Parc de Plaisance est installé en marge de l'exposition afin de conférer un aspect encore plus récréatif au rassemblement et d'attirer un large public avide de délasserment.

L'année 1896 correspond également à la fondation de la Société de l'industrie des hôtels, qui rachète le domaine de Plonjon (Eaux-Vives) à Marie-Augustine Favre-Hava, la fille de Louis Favre, l'ingénieur du tunnel du Gothard. La société réaménage à grands frais cette élégante campagne située à la lisière de la ville, en y incorporant notamment des éléments issus de l'Exposition nationale, sous la houlette du célèbre architecte-paysagiste Jules Allemand (1856–1916). Cela concerne en particulier le fameux «Village suisse», clou du spectacle, dont trois

chalets sont réassemblés sur place ainsi qu'une étable à vaches et un jardin alpin avec rocaille, gentianes et rhododendrons.

Selon plusieurs témoignages, ce « Village » constitue un pendant au « Village noir », ou plutôt un contre-modèle. Miroir flatteur, image miniaturisée de la Suisse, il s'étend sur 23 000 m<sup>2</sup>, héberge 350 figurant-es et comporte 78 bâtiments, de la ferme fribourgeoise au mazot valaisan, tout comme une chute d'eau, et une montagne haute de 40 mètres fabriquée en staff. L'Helvétie, unie dans sa diversité, y est représentée tel un îlot festif de douceur et de pureté, habité par un peuple de berger-ères alpines et de paysan-nes, modèles de « bons sauvages ». Hymne à la civilisation du bois et musée architectural en plein air, le site se veut l'expression du consensus national, de l'ardeur patriotique et de la démocratie immaculée<sup>7</sup>, sorte de rempart utopique de la classe dirigeante dressé contre une réalité urbaine et sociale perçue comme angoissante. L'historienne Anne-Marie Thiesse indique à ce sujet que : « Plus les nations européennes s'industrialisent et s'urbanisent, plus elles inscrivent leur identité sous la référence à l'archaïsme et au monde rural. Dans les grandes exhibitions identitaires que sont les expositions internationales à partir de 1851, les grands halls de machines voisinent avec les expositions de traditions populaires et les villages ethnographiques<sup>8</sup> ».

Pour le parc des Eaux-Vives, le lien tissé avec l'Exposition nationale n'est pas seulement d'ordre matériel. Il s'agit de répondre à ce que les autorités perçoivent comme un besoin, voire une soupe, en dotant Genève d'un lieu récréatif permanent permettant aux citoyen-nes et aux étranger-ères de passage, autrement dit aux touristes, de jouir à la fois du « spectacle de la nature » et de « saines distractions<sup>9</sup> ». Le conseiller d'État Gustave Ador, qui encourage l'entreprise, entend faire mentir l'idée selon laquelle on ne saurait pas s'amuser dans la Cité de Calvin. Afin de remplir cette mission, le lieu se dote notamment d'un théâtre d'été, d'un restaurant, d'une salle de concert, d'une salle de projection cinématographique, de pistes vélocipédiques et de patinage, de jeux de quilles, de stands de tir à la carabine Flobert et à l'arbalète, d'un club de tennis ainsi que d'un petit étang pour amateurs de pêche à la truite.

## HAGENBECK : DES ZOOS ET DES HOMMES

Faute de résultats économiques probants, la société anonyme du parc des Eaux-Vives rachète la propriété en 1898. Les nouveaux exploitants élargissent progressivement l'éventail des distractions proposées dans un sens perçu par les autorités comme moins conforme à la « moralité publique<sup>10</sup> ». Dès 1901, un projet de jardin zoologique est envisagé, dans l'esprit de celui que conçoit près de Hambourg le célèbre marchand d'animaux sauvages et homme de cirque Carl Hagenbeck (1844-1913).

Cette forte personnalité, dont le père – marchand de poissons – s'était distingué dès 1848 en exposant des phoques vivants à la fête foraine du quartier de Sankt Pauli, s'est imposée en tant que leader mondial des ménageries et des zoos à la faveur d'un réseau de rabatteurs établis sur tous les continents. On lui doit également, avec son frère Wilhelm, la mise au point d'une méthode de dressage des animaux dite « en douceur ». Il s'inspire notamment de l'entrepreneur de cirque américain Phineas Taylor Barnum, lequel avait inauguré le musée américain à Manhattan en 1842, autrement dit le premier dispositif de divertissement à croiser *freak* et *ethnic shows*<sup>11</sup>. Enregistrant des millions d'entrées jusqu'à la fin des années 1860, Barnum et ses associés se sont lancés dans des tournées à travers le pays, puis outre-Atlantique, incluant parfois des « conférences pédagogiques » sur les exhibé-es. Dans ce sillage, Hagenbeck est le premier homme d'affaires à proposer en Europe des *Völkerschauen*, autrement dit des exhibitions payantes en plein air de groupes humains « exotiques » dans un décor censé reproduire leur cadre de vie.

À la recherche permanente de ressources permettant de dynamiser son activité, il a l'idée de montrer comment les animaux sont employés dans d'autres cultures. Son coup d'éclat a lieu en 1874 : il installe dans son jardin de Stellingen une famille de Lapons, en compagnie de leurs rennes, et fait payer un droit d'entrée pour les observer. Fulgurant, le succès est rapidement reconduit dans l'enceinte d'une brasserie du quartier. Il s'agit d'attirer les client-es par le spectacle de l'« authentique » vie quotidienne de cette tribu : construction de traîneaux, confection

d'habits et d'armes, capture de rennes au lasso, préparation des repas... le promoteur incite même une mère à donner le sein à son enfant sans se cacher<sup>12</sup>. Les exhibé-es se retrouvent du matin au soir sous le regard d'autrui. Ils et elles reçoivent une modeste compensation financière pour jouer leur propre rôle dans un scénario à la banalité affligeante, tout en faisant mine de n'être pas épié-es. Ce triomphe repose en partie sur le désir d'exotisme du public et les représentations stéréotypées qui l'accompagnent, sur l'impression offerte d'un voyage immobile et sur la proximité entre regardeur-euses et regardé-es, séparé-es toutefois par une barrière, si ce n'est physique, du moins « civilisationnelle ».

La formule du « tableau vivant » fait un tabac et se diffuse progressivement sur tout le continent, notamment dans le cadre des grands zoos européens qui connaissent alors des difficultés financières<sup>13</sup>. Cet engouement massif ne se démentira pas jusqu'à la Première Guerre mondiale et perdurera, de façon certes moins soutenue, jusqu'aux lendemains de la Seconde. L'autobiographie d'Hagenbeck s'intitule d'ailleurs littéralement *Des animaux et des humains*<sup>14</sup>. À travers un spectacle hybridant monstration humaine, cirque, zoo et visée scientifico-pédagogique, l'homme étant lui-même membre de la Société d'anthropologie de Berlin, Hagenbeck contribue de façon décisive à la naissance de ce que certain-es historien-nes et anthropologues appelleront, non sans polémiques, près de cent ans plus tard, les « zoos humains<sup>15</sup> ». Au lendemain de l'abolition de l'esclavage, l'entrepreneur allemand a saisi l'avantage, pour maximiser le profit, de fusionner commerce animal et humain sous la forme de « l'exposition anthropozologique ». Caractéristiques physiques, modes de vie, vêtements, coutumes, danses, objets, artisanat concourent à souligner la soi-disant infériorité culturelle des peuples exhibés, tandis que leur « valorisation » s'opère systématiquement sous l'angle des instincts primitifs, des pulsions ancestrales et d'un lien direct avec l'animalité. Sur ce modèle de l'« hyperreprésentation de l'altérité<sup>16</sup> », Hagenbeck met sur pied des troupes ethniques qui vont sillonner l'Europe et même l'Amérique, professionnalisant ainsi le « métier de sauvage », tant il est vrai que « pour faire illusion, le mieux est d'avoir l'air plus vrai que nature<sup>17</sup> ».

Les dispositifs de mises en scène forgés par l'entrepreneur allemand ne laissent pas indifférents à Genève. Au parc des Eaux-Vives, le projet de jardin zoologique genevois avancé dès 1901 par les forains Émile et Jules Pianet, en cheville avec la Maison Hagenbeck, échoue cependant pour des raisons financières. Le site aurait dû symboliser la domestication de la nature «ensauvagée» par le monde civilisé, les animaux se promenant dans un «enclos de liberté<sup>18</sup>», sans grilles ni barreaux, mais avec des barrières naturelles faites d'encrochements et de fossés. À défaut, et pour nourrir une puissante soif de l'ailleurs, l'enceinte accueille à l'été 1902 Mademoiselle de Valsois et «ses merveilleux éléphants dressés<sup>19</sup>», numéro emprunté au Kursaal voisin qui préside durant quelques années aux destinées du parc.

## AU CŒUR DES « VILLAGES »

Pour tenter de doper les recettes, des jeux de hasard sont introduits ainsi que deux « Villages exotiques ». Les « Villages » répondent dès le milieu des années 1880 à un plan d'ensemble similaire. Il s'agit d'un espace clos, d'un monde en soi, délimité par une palissade, un mur d'enceinte ou une haie épaisse. Le principe est que le public ne puisse deviner l'intérieur parce qu'il s'agit d'une attraction payante. La dimension marchande et lucrative de l'expérience est cruciale : un promoteur privé convainc les chaland·es qu'ils en auront pour leur argent en leur donnant accès à l'altérité irréductible de « sauvages » ou d'indigènes fraîchement « pacifiés », issu·es des colonies. Construit et aménagé généralement avant l'arrivée de la troupe, le « Village » comporte des logements de fortune sous la forme de cases ou de huttes en bois, en pisé ou en torchis, des ateliers et des boutiques d'artisanat, des bâtiments collectifs tels une mosquée ou une église à l'architecture sommaire, une cuisine, une salle de réunion et de danse, un bassin pour les ablutions et le bain des enfants, une « école », un café-restaurant plus ou moins exotique tenu par un Blanc. La troupe est engagée pour vivre en continu, sous les yeux du public, une simulation de sa vie autochtone, qualifiée de « primitive ». Ce sont des acteur·rices d'un type nouveau,

censé-es interpréter leur propre rôle à travers un scénario conçu par leur imprésario, fait d'attractions renouvelées. On peut y assister à diverses formes d'artisanat « traditionnel » – bijouterie, poterie, vannerie, tissage, incrustation sur bois, etc. – dont les productions sont vendues. Plusieurs animations ponctuent la journée afin de garantir la récréation : danses « typiques », percussions, combats de lutte, acrobaties diverses, numéros de cirque<sup>20</sup>... Les exhibé-es s'apparentent à la fois à des objets de curiosité inédits, à la manière des phénomènes de foire, et aux spécimens rares d'un monde en voie de disparition, soumis par l'Occident. Ils et elles servent ainsi d'illustrations vivantes à un discours à prétention scientifique qui affirme qu'il existe entre les sociétés humaines des inégalités naturelles fondées sur les différences raciales.

Le 20 septembre 1906, le parc des Eaux-Vives accueille un « Village abyssin » composé de 70 personnes – hommes, femmes et enfants –, engagé-es par un certain M. Roy pour y donner des « représentations ». En provenance d'Allemagne où il a fait halte pendant six mois, le « Village » se prévaut de succès retentissants à Dresde, Berlin, Hambourg, Rotterdam et Amsterdam. La troupe a été recrutée à Djibouti, principal port d'Abyssinie. Originaires de l'intérieur du pays, à proximité de la ville d'Harar, ces Africain-es sont présenté-es comme des « montagnards musulmans » dont beaucoup comprennent, parlent ou « baragouinent » au moins l'une des langues européennes. Les hommes font preuve, selon un journaliste de la *Tribune de Genève* dépêché sur les lieux, d'une « surprenante exubérance de vie », tandis que les mères ont « dans le regard quelque chose de résigné et d'infiniment triste ». Enthousiasmé par cette rencontre qu'il perçoit comme « amusante et instructive », le localier affirme que « les savants comme les profanes auront beaucoup à apprendre au parc des Eaux-Vives<sup>21</sup> ». Durant leur séjour qui s'étend sur un mois et bénéficie d'un « gros succès de curiosité<sup>22</sup> », les Abyssin-es reproduisent des scènes de leur vie quotidienne. Ils et elles chantent, dansent, se « contorsionnent », se livrent à des rituels guerriers, font classe à leurs enfants, confectionnent du pain, prennent leurs repas, « récoltent des petits sous », se consacrent à la poterie, se marient pour la galerie et « sans discrétion<sup>23</sup> », note l'écrivain Gaspard Valette,

tout en grelottant dans leurs huttes de fortune en attendant de lever le camp.

Le 4 août 1907, par le truchement des frères Pianet, s'installe au parc des Eaux-Vives « l'Exhibition indienne », à savoir un « Village hindou » composé de 75 « sujets » en provenance d'Italie, rattachés à la Maison Hagenbeck. Forte d'un précédent succès au Jardin zoologique d'acclimatation de Paris, la troupe investit les lieux avec ses animaux : trois éléphants, six zébus, six ânes nains, des ours dressés, des chameaux, des singes et une foule de serpents. Le public a le privilège d'évoluer entre un « ours lutteur [...], une course de zébus et des éléphants qui, sous la conduite de leurs cornacs, soulèvent des troncs d'arbres énormes<sup>24</sup> ». Recruté dans différentes castes d'Inde, ce peuple en miniature est censé donner un aperçu de la variété ethnologique du sous-continent : des Malabars aux Oshungel-Guyaratis, en passant par les Nagaiya, les Wandatasamey du district de Heiderabad et les Indoustani, note avec aplomb la rubrique locale de la *Tribune de Genève*.

La spécificité « raciale » des individus exhibés ne fait pas l'objet d'une conférence ou d'un commentaire d'un homme de science, comme ce fut le cas en 1896. Le 10 juin, le « Village nègre » de l'Exposition nationale avait en effet suscité au pavillon Raoul-Pictet – pourvu d'un auditoire de 500 places – une conférence du professeur Émile Yung intitulée « Caractéristiques anthropologiques de la race nigritique étudiées sur quelques-uns de ses représentants du Soudan occidental [...] ; parenté de cette race avec les autres nègres africains ; sa distribution géographique<sup>25</sup> ». L'accueil réservé une décennie plus tard demeure toutefois sous-tendu par un ensemble de critères définis par l'anthropologie physique alors triomphante : « l'échancre naso-frontale, la coloration de la peau, la chevelure et le système pileux, les yeux, les lèvres, la muqueuse buccale, le système musculaire, la charpente osseuse, la taille, l'indice céphalique, etc. ». Grim pant « comme des singes, avec une surprenante agilité, jusqu'au sommet de hautes perches, et là, sur la pointe aiguë de ces bambous flexibles, ils se livrent à toutes sortes d'acrobaties d'une difficulté inouïe<sup>26</sup> ». La plupart seraient des disciples de Brahmā, leurs prières donnant lieu « à un intéressant spectacle » [...] « leurs pittoresques percussions, leur cuisine, leur école, leur bazar,

les vertigineuses représentations des acrobates, de la caravane, la danse des bayadères, les étonnants exercices des charmeurs de serpents sont autant de curiosités que tout le monde voudra voir<sup>27</sup> ». Cette Inde de poudre aux yeux, de fakirs avaleurs de sabres et mangeurs de braises, a certes davantage à voir avec les fantasmes du public et des organisateurs qu'avec la réalité, quand bien même elle fait figure pour *Le Genevois* d'« admirable leçon de choses<sup>28</sup> ».

En août 1908, se produisent les Woulagala, une tribu d'Indiens d'Amérique présentée comme les « derniers descendants des Sioux ». Ces « Peaux-Rouges », « race [...] presque complètement décimée, pourchassée et obligée d'abandonner les immenses prairies qui formaient son territoire<sup>29</sup> », donnent quatre représentations par jour au casino du parc durant une semaine, avant de poursuivre leur tournée en direction du théâtre du Châtelet, à Paris. Leur séjour se termine sur une fausse note : après une admonestation de l'administrateur du site pour conduite inappropriée et représentations laissant à désirer, certains exhibés, à l'initiative de leur « furieux » chef Tikiri, estiment n'avoir pas été suffisamment rémunérés. Ils font alors main basse sur la caisse du bureau du parc en brandissant couteaux et revolvers, comme dans une parodie du scénario indigent qu'on leur fait jouer : l'histoire ne s'arrête pas à un cliché près. Appréhendés par la police, ils doivent restituer leur butin et sont soumis à l'amende, faisant « grise mine sous leur peau rouge cuivre<sup>30</sup> ». Ils sont ensuite expulsés vers la France sous bonne garde, car *the show must go on*.

## CITÉ MAGIQUE ET AFRIQUE MYSTÉRIEUSE

Malgré un incontestable succès public, les exhibitions ethniques ne parviennent pas, à elles seules, à redresser la piètre situation financière du domaine, dont la gestion passe de main en main, et qui se voit finalement contraint de fermer ses portes en 1910. Un nouveau projet plus ambitieux, voire téméraire, est alors conçu pour le parc des Eaux-Vives, transformé de fond en comble,

et dont l'exploitation est reprise par la société du Luna-Park<sup>31</sup>. Cette dernière, sous la houlette de Victor Roditi, entrepreneur américain établi à Paris, emprunte son nom au parc d'attraction new-yorkais de Coney Island, fondé en 1903. Souhaitant se distinguer du vulgaire champ de foire, la société, dont la direction générale est assurée par Raoul Vançon, affirme que ses attractions relèvent principalement du domaine scientifique. Il s'agit surtout de mettre en valeur les prouesses mécaniques et techniques qui accompagnent le développement de la « Fée électricité ». Les *great attractions* proposées sont à la mode internationale et viennent d'un peu partout : le Cyclone canadien, impressionnante montagne russe de 1 000 m de long, avalée à plus de 85 km/h ; le Water Chute, descente vertigineuse sur une embarcation qui se termine dans un bassin ; les Vagues charmeuses, à base de plaques de tôle ondulées déplacées mécaniquement donnant l'impression de voguer sur mer par gros temps ; mais aussi, plus modestement, le Cake-Walk, sorte d'escalier mouvant ; la Maison joyeuse, hantée ; le Théâtre Tanagra fait de miniatures vivantes ; le lac vénitien et ses gondoles ; le Scenic Railway, petit train électrique avec gares et tunnels ; le Bumps ou grande glissoire ; l'escalier Zig-Zag ; le Taquineur ; la Roue joyeuse ; l'American Dip ; le Skating ; le Cinématographe Pathé... Sans oublier les événements ponctuels, tels les combats de boxe, les concerts, les comédies, le concours du plus beau bébé, ou encore le Diabolo humain exécuté par Mlle Renée Furie des Folies-Bergères de Paris. Les 350 employé-es qui font tourner la machine, les 18 000 ampoules qui illuminent le site et les orchestres qui s'y produisent en permanence font de cet univers une véritable « Cité magique », dont l'ambition est de rivaliser avec les « centres d'attractions des plus grandes villes d'Europe<sup>32</sup> ». Les archives d'État de Genève tempèrent toutefois cet enthousiasme. Une brochure, signée du pseudonyme de Frelon, pointe « le bruit étourdissant qui vient du champ de foire » et « la foule hétéroclite de gens qui, s'ennuyant derrière un bock, font des efforts surhumains pour se persuader qu'ils s'amuse comme des fous » ; et de conclure sur cette « dysenterie d'exhibition dont nous sommes atteints » et sur la nécessité de « s'opposer au sabotage du plus beau des parcs de Genève<sup>33</sup> » FIG. 2.



FIG. 2 Genève, parc des Eaux-Vives : Luna-Parc (entrée), avant 1913, © Bibliothèque de Genève.

Dans ce contexte, «L'Afrique mystérieuse» séjourne durant toute la saison d'exploitation du parc, de mai à octobre 1911. Il s'agit d'un Village noir «à la française», constitué d'une centaine de personnes présentées comme issues du Sénégal mais provenant également de la Gambie, de la Guinée, du Mali, du Niger, et même du Soudan : des Wolofs, des Lébous, des Toucouleurs, des Peuls, des Sérères et des Malinkés. Certains de ces individus possèdent la citoyenneté française, ce qui facilite les démarches administratives. Sous une forme à chaque fois remaniée, «L'Afrique mystérieuse<sup>34</sup>» a déjà été présentée au Jardin zoologique d'acclimatation du Bois de Boulogne à Paris, en 1908 et en 1910. Le responsable de cette attraction privée est un certain Fleury Tournier, entrepreneur notable de ce type de négoce, dont il est dit qu'il a consacré plus de vingt ans à gagner la confiance des chefs des tribus indigènes. L'historien John MacKenzie estime plutôt qu'il se serait livré à une véritable «traque zoologique<sup>35</sup>». À l'occasion d'une halte à Liège en 1905, dans le contrat d'engagement de la troupe, signé à la fois par le gouverneur du

Sénégal, par le chef du « Village » et par Tournier, on apprend notamment que les personnes doivent s'adonner, durant la durée du séjour, au métier pour lequel elles ont été recrutées. Une solde leur est versée en plusieurs fois, avec une avance d'un mois, pour l'achat de tissus afin de se présenter à leur arrivée « dans une mise irréprochable<sup>36</sup> ». Diverses amendes sont prévues pour, entre autres, case non nettoyée, mendicité, vol, sortie du « Village » sans autorisation, querelle, bagarre, malpropreté ou encore refus d'obéissance.

Peu avant l'arrivée de la troupe à Genève, la correspondance échangée entre la direction générale du Luna-Park et le directeur de la Police centrale, Eugène Perrier, nous apprend que ce dernier n'a pas donné son aval « au défilé de nègres<sup>37</sup> » prévu entre la gare de Cornavin et les Eaux-Vives à des fins de publicité. Une telle décision s'inscrit sans doute dans le souci des autorités de moraliser l'espace public, ce type d'attraction étant susceptible de donner lieu à des débordements et à des réactions indésirables de la population, comme ce fut le cas en effet lors du défilé d'adieu du « Village nègre » de 1896. Cette attraction n'avait pas laissé que d'agréables souvenirs à Genève puisque, phénomène inédit, elle donna lieu à une grève des exhibés, mécontent-es de leurs conditions de « travail », et à la fuite avec la caisse de leur imprésario, Louis Alexandre.

« L'Afrique mystérieuse » <sup>FIG. 3</sup> se veut la réplique fidèle d'un village du « centre du continent noir », avec sa mosquée, son école, son artisanat et ses mœurs « hautes en couleur ». C'est un simulacre au sein duquel la presse remarque des individus issus de « tribus féroces », retranchés derrière un « rempart de paille et de palmiers desséchés ». Les stéréotypes racistes et coloniaux pleuvent, à l'instar du commentaire laissé par un visiteur sous pseudonyme : « Une foule compacte envahit l'enceinte pour respirer cette odeur de suif et de bête fauve que répandent nos congénères colorés<sup>38</sup>. » Une naissance, suivie d'un baptême y seront même célébrés, preuve, si besoin était, du « biopouvoir<sup>39</sup> » que les promoteurs exercent sur la troupe. Ces derniers sont en effet disposés à dépenser davantage pour engager des femmes enceintes, la naissance étant considérée comme le summum du spectacle et l'attestation ultime de la réalité du « Village ».



FIG. 3 Louis Bron et Guguss' visitent «l'Afrique mystérieuse», Jules Decrauzat, photographe, © Photopress-Archiv/Keystone.

Le nouveau responsable du Luna-Park pour la saison 1912, Lucien Lévy dit «Lansac», directeur à Genève de l'Apollo-Théâtre à la place du Cirque, insiste sur la nécessité de présenter désormais des divertissements assainis et de préserver le « bon goût ». Classé parmi les manifestations « de nature à provoquer des manifestations trop bruyantes », jugé turbulent et malséant, ayant apparemment provoqué parmi le public des réactions vulgaires, le « Village nègre » est finalement supprimé... pour être remplacé par un jardin zoologique composé de « phoques, singes, zébus, lamas, chèvres, pélicans, autruches, flamands, ours<sup>40</sup> ». Associée à des conditions météorologiques particulièrement défavorables, la manœuvre ne suffira toutefois pas à sauver l'exploitation du domaine qui sera finalement racheté par la commune des Eaux-Vives en 1913 pour le convertir en un parc authentiquement public.

## FIN DU MODÈLE ET CHANGEMENT DE PERSPECTIVE

Sans prétention exhaustive, la présente recherche a permis de comptabiliser à Genève dix monstrations humaines liées à des troupes entre 1896 et 1911, dont six « Villages ethniques ». Cette formule n'a, semble-t-il, pas été reprise par la suite sur le territoire de la République. Nous avons notamment repéré un modeste « Village togolais » installé à l'été 1903 dans le jardin de la Brasserie des Casernes, rue Du Bois-Melly, où se produit une « négresse blanche [...] visible tous les jours de 10 heures du matin à 10 heures du soir<sup>41</sup> » chez laquelle, « malgré cette couleur anormale [...], le type nègre subsiste dans toute sa pureté », tandis que ses collègues exhibé-es « *font les sauvages* comme au théâtre<sup>42</sup> ». De même, un « Village sénégalais<sup>43</sup> » de « 80 sujets » en janvier 1910 au Salon de la Brasserie Handwerck, à l'angle de l'avenue du Mail et de la rue du Vieux-Billard, susceptible selon le courrier des lecteur-rices de constituer « pour nos écoliers [...] une heure d'instruction récréative » ainsi qu'« une leçon de couleur locale<sup>44</sup> ». Le prix d'entrée au dit village est bradé à mesure que s'approche la fin de l'attraction. Signalons enfin un village éphémère de « nègres blancs », autrement dit de *blackface*, parqué dans une enceinte du Bâtiment électoral – l'édifice ayant précédé Uni Dufour. Cet « amusant pastiche », selon la *Tribune de Genève*, s'inscrit dans le cadre de la fête du souvenir de l'Exposition nationale célébrée en avril 1898. Il est mis sur pied grâce aux « épaves laissées par le Village noir authentique<sup>45</sup> », il s'agit donc en quelque sorte d'une parodie au second degré. Il donne même lieu à un cortège de « négrillons » depuis la rue Saint-Jean jusqu'au centre-ville qui rencontre un franc succès.

D'autres exhibitions humaines ont par ailleurs couramment circulé en Suisse romande après la Première Guerre mondiale et, plus intensément encore, en Suisse allemande<sup>46</sup>. Rea Brändle a montré que Bâle et Zurich constituent les plaques tournantes des exhibitions ethnologiques en Suisse. Si Zurich accueille des exhibitions de populations « exotiques » dès 1832, 62 *Völkerschauen* s'y tiennent entre 1878 et 1960. Plusieurs d'entre elles ont lieu sous le chapiteau annexe du Cirque national Knie jusqu'en 1960,

soit deux ans après le dernier « Village noir » (congolais) présenté en Europe, à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles. À Bâle, où les représentations sont également légion, un espace dédié est même installé au sein du zoo de la ville dès 1884. Le dernier « Village noir » de l'arc lémanique, libellé « L'Afrique vous parle », se tient à Lausanne dans les jardins du Casino de Montbenon en septembre 1944<sup>47</sup>.

Si, à l'échelle européenne, l'espace helvétique se distingue par une cessation fort tardive des monstrations humaines, Genève s'avère cependant en décalage. Difficile d'interpréter ce coup d'arrêt qui ne s'accompagne pourtant pas d'un regard radicalement différent porté sur les populations concernées. L'explication pourrait tenir à un faisceau de facteurs : l'échec à la fois économique et moral cinglant du Luna-Park des Eaux-Vives – écrin des « zoos humains » à la genevoise – y tient assurément un rôle ; de même, le souci constant des autorités de moraliser le monde du spectacle en privilégiant de « saines distractions », compatibles avec l'héritage puritain ; tandis qu'elle devient, à l'issue de la Première Guerre mondiale, la « ville de la Paix » et le siège de la Société des Nations, Genève se donne officiellement pour mission d'œuvrer au « rapprochement des peuples », parmi lesquels commencent timidement à compter les « colonisés » et autres populations « sous mandat » ; la concurrence accrue d'un nouveau média, le cinématographe<sup>48</sup>, qui se répand telle une traînée de poudre à travers la Cité de Calvin et impose une nouvelle manière de voir l'ailleurs : sa puissance d'évocation et de fascination l'emporte progressivement sur ces spectacles pauvres, désormais datés.

## CONCLUSION

Si, en tant qu'entreprises capitalistes, les exhibitions humaines cherchent en permanence à s'adapter aux contextes nationaux, voire régionaux, le cas genevois ne semble pas présenter de spécificités notables. Dès le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, ces modèles circulent et tendent à s'homogénéiser en se recoupant par le biais d'une économie du spectacle mondialisée. Les deux

sources principales qui ont touché Genève sont le Village itinérant «à la française», tel qu'il s'est déployé dans la plupart des villes de province en accord avec la visée coloniale d'une «plus Grande France», et le Village «à l'allemande», dérivé en partie des caravanes de la Maison Hagenbeck. Ces productions «clés en main» présentent l'avantage de la souplesse et d'un fonctionnement autonome, les promoteurs proposant figurant-es, décor, matériel, spectacles rodés et parfois animaux. Ce sont les lieux et les conditions de l'exhibition qui varient: une représentation dans un zoo, dans un parc public, dans le jardin ou le salon d'une brasserie, dans le cadre d'une grande exposition, n'ont pas la même portée. Mais le fond demeure: mettre en scène l'irréductible altérité de populations venues d'ailleurs et leur prétendue arriération civilisationnelle. Parquer des individus dans un enclos pour les scruter en permanence et sous toutes les coutures, à l'instar de bêtes sauvages, provoque, avec le recul du temps, un puissant malaise. Ce dernier repose sur l'ambiguïté de ces shows, tiraillés entre prétention à représenter un véritable mode de vie, intérêts financiers prédominants, divertissement, considérations pseudoscientifiques et vocation pédagogique. Ainsi que l'indique, non sans raison, un courrier de lecteur de l'époque: «Ce que l'on voit se grave mieux dans la mémoire que tous les mots alignés sur une page de manuel<sup>49</sup>.»

Or, pour la majorité du public suisse et européen blanc concerné, il s'agit en effet du premier contact direct avec des populations inconnues. De fait, les dés sont pipés d'emblée: il n'y a ni rencontre ni connaissance d'autrui possibles. À cet égard, Genève et la Suisse participent pleinement à cette forme de diffusion populaire du racisme et de l'idéologie coloniale qui constitue, entre les années 1870 et 1950, le bruit de fond des relations internationales et interculturelles. Sans rejoindre directement la course aux colonies, mais sous l'impulsion d'explorateurs, de missionnaires, d'employés dans l'administration coloniale, de scientifiques, d'entrepreneurs, de publicistes, de peintres, d'hommes de lettres et de responsables politiques, la Suisse développe un «colonialisme larvé» ou une «colonialité<sup>50</sup>», soit une vision de l'altérité largement partagée avec ses homologues métropolitains.

Pour autant, il ne faudrait pas faire bon marché de la créativité de celles et ceux qui regardent ces «spectacles», ni, faute de sources, réduire les personnes exhibées au statut de victimes impuissantes. Dans cet univers forain, où règnent le mimétisme et l'illusion<sup>51</sup>, le consentement des spectateur-rices se rejoue en permanence, tandis que les «acteur-rices» ne se réduisent pas au rôle qu'on leur demande d'endosser. De même que la figure du «sauvage» fut une construction culturelle redoutable, dans les eaux troubles de nos consciences, le travail de déconstruction de la «logique de l'enclos<sup>52</sup>» continue de nous incomber.

- 1 Voir à ce sujet Patrick Minder, *La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)* (Bern : Peter Lang, 2011) ; Patrick Minder, «Les zoos humains en Suisse», dans *Zoos humains et exhibitions coloniales. 150 ans d'inventions de l'Autre*, dir. Pascal Blanchard et al. (Paris : La Découverte, 2014), 227-234 ; Patrick Minder, «Émile Yung et le Village noir de l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896», dans *L'Invention de la race. Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, dir. Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas (Paris : La Découverte, 2014), 303-314.
- 2 Aussi nous semble-t-il difficile, au regard des sources disponibles à ce jour, d'y consacrer davantage qu'un article. Si la géographe Allison Huetz considère que cette histoire «reste à écrire» pour Genève, elle partage le constat d'un défaut de documents. Voir Allison Huetz, «La "Société du spectacle" à Genève (1880-1920) : vers la formation d'un nouvel ordre urbain ?» (thèse de doctorat, Université de Genève, 2024), 572.
- 3 Fanny Robles, «De la Filiation de l'homme aux zoos humains : les dérivés spectaculaires du darwinisme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle», *Miranda*, n° 1 (2010) : 1-14.
- 4 C'est à cette occasion que l'entrepreneur et commanditaire genevois Benjamin Henneberg présente son *Panorama des Alpes suisses*, exécuté par les peintres Auguste Baud-Bovy, Eugène Burnand et Francis Furet et dont le retentissement identitaire s'avère considérable. De 17 m de hauteur sur 115 de long, le panorama est également montré à l'Exposition universelle d'Anvers en 1894, à l'Exposition nationale de Genève en 1896 ainsi qu'à l'Exposition universelle de Paris en 1900. Voir Philippe Kaenel, «Naturalisme et illusionnisme : à propos du Panorama des Alpes suisses (1889-1892)», dans *Paisagem e arte : a invenção da natureza, a evolução do olhar*, coord. Heliana Angotti-Sagueiro (São Paulo : FAPESP, 2000), 139-148.
- 5 *Gazette de Lausanne*, 18 juillet 1896, p. 1.
- 6 Voir Huetz, «La "Société du spectacle" à Genève».
- 7 Bernard Crettaz, dir., *Suisse, mon beau village. Regards sur l'Exposition nationale de 1896* (Genève : Musée d'ethnographie de Genève, 1986) ; Leila el-Wakil et Pierre Vaisse, dir., *Genève 1896. Regards sur une exposition nationale* (Genève : Georg, 2000).
- 8 Anne-Marie Thiesse, «La fabrication culturelle des nations européennes», *Sciences Humaines*, n° 110 (2000) : 29.
- 9 *Journal de Genève*, 13 mai 1897, p. 2.
- 10 Voir Allison Huetz, «Du champ de foire au Luna-Park : la création d'une "moralité de l'illusion" (Genève, 1880-1914)», dans *Simulation du monde. Panoramas, parcs à thèmes et autres dispositifs immersifs*, dir. Estelle Sohler, Alexandre Gillet et Jean-François Staszak (Genève : MétisPresses, 2019), 219-236.
- 11 Voir Nicolas Bancel, «Et la race devint spectacle. Généalogie du zoo humain en Europe et aux États-Unis (1842-1913)», dans *L'Invention de la race*, dir. Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas (Paris : La Découverte, 2014), 315-330.
- 12 Olivier Razac, *L'Écran et le zoo. Spectacles et domestication, des expositions coloniales à Loft Story* (Paris : Denoël, 2002), 29.

- 13 Espace pionnier des monstrations ethnologiques en France, le Jardin zoologique d'acclimatation de Paris, dirigé par le zoologiste Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, accueillera au Bois de Boulogne pas moins de vingt-quatre exhibitions humaines entre 1877 et 1912.
- 14 Carl Hagenbeck, *Von Tieren und Menschen. Erlebnisse und Erfahrungen* (Berlin: Vita, 1908). Le livre a été traduit en français sous le titre *Cages sans barreaux* (Paris: Nouvelle Éditions de Paris, 1951).
- 15 Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire, «Ces zoos humains de la République coloniale», *Le Monde diplomatique*, (2000); Pascal Blanchard et al., dir., *Zoos humains: de la Vénus hottentote aux reality shows* (Paris: La Découverte, 2002); Pascal Blanchard et Maarten Couttenier, «Les Zoos humains», *Nouvelles études francophones* 32, n° 1 (2017): 109-115; Nicolas Bancel, «La construction de l'altérité du sauvage dans les zoos humains», *Didactica Historica*, n° 6 (2020): 41-47.
- 16 Catherine Bouko et Brett Vanhaesebrouck, «De Carl Hagenbeck à Brett Bailey. Mettre en scène la problématique des zoos humains aujourd'hui», *Ligeia*, n° 1 (2016): 32.
- 17 Razac, *L'Écran et le zoo*, 49.
- 18 William H. Schneider, «Jardins d'acclimatation, zoos et naturalisation», dans *Exhibitions. L'invention du sauvage*, dir. Pascal Blanchard, Gilles Boëtsch et Jacomijn Snoep (Arles: Actes Sud, 2011), 130.
- 19 *Tribune de Genève*, 9 juillet 1902, p. 3.
- 20 Voir Jean-Michel Bergougnou, Rémi Clignet et Philippe David, *Villages Noirs et autres visiteurs africains et malgaches en France et en Europe (1870-1940)* (Paris: Khartala, 2001).
- 21 *Tribune de Genève*, 20 septembre 1906, p. 5.
- 22 *Tribune de Genève*, 11 octobre 1906, p. 4.
- 23 *Journal de Genève*, 18 octobre 1906, p. 1.
- 24 *Journal de Genève*, 8 août 1907, p. 4.
- 25 *Le Genevois*, 6 juin 1896, p. 3.
- 26 Dr Adolphe Bloch, «Quelques remarques sur l'anthropologie des Indous exhibés au Jardin d'Acclimatation», *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* 3, 5<sup>e</sup> série (1902): 780-787.
- 27 *Tribune de Genève*, 4 août 1907, p. 4.
- 28 *Le Genevois*, 7 août 1907, p. 3.
- 29 *Journal de Genève*, 14 août 1908, p. 4.
- 30 *Tribune de Genève*, 29 août 1908, p. 4.
- 31 Voir Nic Ulmi, «Le premier Luna-Park et son "zoo humain"», s.d., <https://inedit.notrehistoire.ch/le-premier-luna-park-et-son-zoo-humain/?uil=fr>.
- 32 *Tribune de Genève*, 13 novembre 1910, p. 5.
- 33 Archives d'État de Genève (AEG), brochures genevoises, «Luna-Park et bon goût» signé Frelon (Genève: cote 86/CI/12, 1911), p. 9.
- 34 La dénomination «Afrique mystérieuse» correspond également à une série photographique issue du Jardin zoologique d'acclimatation de Paris, constituée entre 1877 et 1910. Voir Emmanuel Garrigues, «Villages noirs, Zoos humains», *Revue de la Société d'Ethnographie de Paris*, n° 2 (2003): 128-149.
- 35 John MacKenzie, «Les expositions impériales en Grande-Bretagne», dans *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, dir. Nicolas Bancel et al. (Paris: La Découverte, 2004), 21. Notons que Fleury Tournier sera également le promoteur du «Village sénégalais» présenté au parc de Beaulieu à Lausanne en 1925, à l'occasion de la Foire coloniale organisée par la direction du Comptoir suisse.
- 36 Bergougnou, Clignet et David, *Villages Noirs et autres visiteurs africains et malgaches en France et en Europe (1870-1940)*, 131.
- 37 AEG, cote Gb 2.1.19, Dossiers administratifs de la direction de la Police centrale, «Luna-Park», 6 mai 1911.
- 38 AEG, brochures genevoises, «Luna-Park et bon goût» signé Frelon (Genève: cote 86/CI/12, 1911), 2.
- 39 Selon l'expression du philosophe Michel Foucault qui estime qu'à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle la vie de l'espèce humaine devient l'enjeu de stratégies politiques marquant le seuil de modernité biologique d'une société. On voit alors apparaître des techniques de pouvoir et des mécanismes régulateurs encadrant la vie des «corps-espèces» et contrôlant les processus biologiques qui affectent les populations, voir *Histoire de la sexualité 1. La Volonté de savoir* (Paris: Gallimard, 1976).
- 40 AEG, cote Gb 2.1.19, Rapport du service de la Sûreté au directeur du département de Justice et Police, «Luna-Park», 13 mai 1912.
- 41 *Tribune de Genève*, 25 juin 1903, p. 5.
- 42 *Tribune de Genève*, 7 juillet 1903, p. 7.
- 43 *Tribune de Genève*, 8 janvier 1910, p. 5.
- 44 *Tribune de Genève*, 15 janvier 1910, p. 5.
- 45 *Tribune de Genève*, 17 avril 1898, p. 3.

- 46 Voir Rea Brändle, *Wildfremd, hautnah. Zürcher Völkerschauen und ihre Schauplätze, 1835-1960* (Zurich: Rotpunktverlag, 2013).
- 47 *Feuille d'avis de Lausanne*, 7 septembre 1944, p. 12.
- 48 Voir Consuelo Frauenfelder, *Le temps du mouvement. Le cinéma des attractions à Genève (1896-1917)* (Genève: Presses d'histoire suisse, 2005).
- 49 *Tribune de Genève*, 16 janvier 1910, p. 5.
- 50 Patrick Minder, «Le Continent noir: images et imaginaire de l'Afrique dans la presse suisse (1870-1945)», *Le Temps des médias*, n° 26 (2016): 41.
- 51 Voir Nic Ulmi, *La culture du champ de foire* (mémoire de diplôme en histoire économique, Université de Genève, septembre 1995).
- 52 Achille Mbembe, *Critique de la raison nègre* (Paris: La Découverte, 2015), 62.



DES CLASSES  
AFRICAINES AUX  
*ARCHIVES DE*  
*PSYCHOLOGIE:*  
PSYCHOPÉDAGOGIE  
ET CIRCULATIONS  
DE DESSINS  
D'ENFANTS  
AU DÉBUT DU  
XX<sup>E</sup> SIÈCLE

## INTRODUCTION

La psychologie genevoise acquiert, vers 1900, une réputation internationale. Théodore Flournoy (1854-1920), premier titulaire de la chaire de psychologie expérimentale et fondateur du Laboratoire de psychologie, et son assistant Édouard Claparède (1873-1940) produisent des travaux remarquables dans le domaine de la psychologie scientifique, qui se développe en Occident depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1901, les deux psychologues fondent les *Archives de psychologie de la Suisse romande*, renommées dès le deuxième tome *Archives de psychologie (AP)*, un titre plus en phase avec la dimension internationale de la revue qui s'impose très rapidement comme une référence hors des frontières helvétiques dans le domaine de la psychologie et plus largement des sciences humaines<sup>1</sup>.

Les quatre fascicules qui paraissent chaque année rassemblent des travaux de chercheur·euses confirmé·es et débutant·es, suisses et étranger·ères. Si les recherches réalisées en Europe sont les plus représentées, on observe également la présence d'enquêtes réalisées sur d'autres continents et notamment dans des régions sous domination coloniale. Le repérage de ces travaux est facilité par la «Table générale des matières (1901-1936)» qui reflète la diversité des thématiques abordées, parmi lesquelles figurent les entrées suivantes : «kabyles», «ps[ychologie] ethnique», «primitif» et «nègre», employées dans le discours colonial. Cinq contributions sur l'ensemble de la période considérée ont ainsi été rédigées par des Européen·nes résidant ou ayant vécu sur le continent africain<sup>2</sup>, une production qui reste très minoritaire compte tenu des nombreux articles contenus dans ces volumes. Les auteur·rices sont des missionnaires réformé·es, à l'exception de l'un d'eux qui est un instituteur français. Leurs enquêtes entendent faire connaître les populations avec lesquelles ils et elles sont en contact dans le cadre d'activités d'éducation ou d'évangélisation.

Les articles d'Alice Dégallier et d'Henri Probst, les plus anciens repérés et sur lesquels se concentrera la présente contribution, sont particulièrement intéressants du point de vue de l'histoire de la psychologie infantile qui constitue un axe fondamental des *AP*

et qui n'aura de cesse de se développer à Genève avec la création de l'Institut Jean-Jacques Rousseau par Claparède en 1912. En effet, ce dernier insiste dès le début du xx<sup>e</sup> siècle sur la nécessité d'observer l'enfant et de tenir compte de ses spécificités pour l'éduquer. Il propose ainsi, à l'instar d'initiatives comparables en Occident, une articulation des savoirs et pratiques pédagogiques avec la psychologie et construit une nouvelle science de l'enfant, qu'il nomme alors psychopédagogie avant que l'expression « psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale » s'impose au fil des multiples rééditions de son ouvrage<sup>3</sup>.

La dimension internationale de l'Institut J.-J. Rousseau qui culmine dans les années 1920, alors que ce dernier se rattache à l'Université, est bien connue<sup>4</sup>. La façon dont il fédère les réseaux de l'éducation nouvelle et ses relations avec le Bureau international de l'éducation ont été étudiées et continuent de faire l'objet de recherches pour la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. La correspondance internationale de Claparède et ses voyages intercontinentaux, en Afrique du Nord et en Amérique du Sud notamment, ont été documentés, mais ses relations avec le monde colonial n'ont pas fait l'objet d'études ciblées<sup>6</sup>. La présente enquête constitue donc un premier jalon dans cette direction. Elle enrichira la connaissance des ambitions internationalistes de la nouvelle psychologie de l'enfant, laquelle contribuera à la renommée scientifique de Genève au xx<sup>e</sup> siècle.

Il s'agit d'étudier les deux articles mentionnés et la correspondance s'y rapportant, dans une perspective combinant histoire sociale et épistémologique, afin de repérer les réseaux d'acteur·rices impliqué·es dans ces investigations, d'analyser les buts scientifiques poursuivis par ces enquêtes, de préciser la genèse et les modalités de ces recherches et d'analyser le contenu et la réception des résultats publiés, sans manquer d'interroger le positionnement de ces contributions par rapport à la politique coloniale. Clarifier les conditions de production et de circulation des savoirs soutenus par une revue d'envergure internationale enrichira l'histoire transnationale de la psychologie de l'enfant et de ces modes de diffusion en contexte colonial, limité dans cette étude de cas à deux territoires de l'Empire français, la Kabylie et le Congo français. Car si l'histoire des sciences sociales dans les

colonies françaises a été analysée<sup>7</sup>, force est de remarquer que la question de la psychologie ne l'a été que ponctuellement, dans des études portant plus spécifiquement sur la psychologie des peuples et la psychologie ethnique<sup>8</sup>. En dépit de nombreuses analyses portant sur l'éducation et son rôle dans les projets coloniaux<sup>9</sup>, la psychologie de l'enfant du début du xx<sup>e</sup> siècle n'a pas fait l'objet d'une attention particulière. L'enjeu est donc, à la suite de l'anthropologie et de l'ethnologie qui font leur autocritique en retraçant leur généalogie coloniale, d'amorcer une réflexion au sujet de la psychologie infantile.

## L'ÉCOLE COLONIALE POUR LABORATOIRE

Rédigées par des enseignant-es, les deux contributions contiennent des observations effectuées en contexte scolaire, voire des comptes rendus d'expériences plus ou moins formalisées réalisées sur des élèves pour sonder différents aspects psychologiques. Si l'école a toujours constitué un terrain privilégié pour la psychologie de l'enfant, il importe de souligner que les sujets-élèves des enquêtes réalisées en contexte colonial sont doublement captif-ves, au sens où ils et elles sont soumis-es à l'observation de leur enseignant-e dans le cadre de leur classe, mais ils et elles sont aussi des « indigènes » devant obéir au code des colons. Plus spécifiquement, les filles pahouines observées par Dégallier vivent en internat, loin de leurs familles dans une région de l'actuel Gabon rattachée alors au Congo français. Leur scolarisation s'accompagne d'un processus de sédentarisation puisque de nombreux et nombreuses Pahouin-es sont à cette époque nomades. Quant aux garçons kabyles observés par Probst, ils sont bergers hors des heures scolaires. Les auteur-rices donnent peu d'informations sur les conditions de vie de leurs sujets et sur l'école qui sert de cadre à l'expérience scientifique. La présence de Probst à Beni Khalifa participe de l'application des lois Jules Ferry portant sur l'enseignement obligatoire en français en Algérie, laquelle, bien qu'elle soit restée très limitée, s'est principalement réalisée en Kabylie<sup>10</sup>. En ce qui concerne la scolarisation au Gabon, elle a constitué une stratégie d'évangélisation.

Plus spécifiquement, « le but de l'éducation des jeunes filles est avant tout de libérer les femmes indigènes traitées jusque-là, selon les missionnaires, comme des esclaves, des bêtes et en faire des femmes et des mères occidentales<sup>11</sup> ».

Si les informations manquent sur les élèves, le profil des enseignant-es est, en revanche, plus facile à retracer. Alice Dégallier (1881-1969) est une institutrice <sup>FIG. 1</sup>, diplômée de l'École secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève. Elle est partie, en mai 1903, avec sa sœur et son beau-frère au Congo français pour enseigner dans l'école des filles de Talagouga, une station missionnaire située sur la rive du fleuve Ogooué, gérée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par la Société des missions évangéliques de Paris (SMEP) où vécurent plusieurs Suisse-ses<sup>12</sup>. Jean-Henri Probst [-Biraben] (1875-1957) est, quant à lui, originaire de Pau<sup>13</sup> <sup>FIG. 2</sup>. Cet enseignant laïque obtient en 1904 un poste d'instituteur en Algérie. Parallèlement, il effectue des études de philosophie à Alger où il exerce également des activités dans la franc-maçonnerie. Au moment de la publication de son article dans les *AP*, il a déjà publié dans le domaine de l'esthétique orientale. Ce n'est pas le cas de l'institutrice genevoise, car sa recherche est motivée par une sollicitation extérieure.

### « À L'ENVERS DE NOTRE VUE À NOUS » : NOTES D'UNE GENEVOISE EN AFRIQUE ÉQUATORIALE

Publié en 1905 par Alice Dégallier, « Notes psychologiques sur les nègres Pahouins » est le résultat d'une sollicitation d'Auguste Micaël Lemaitre (1857-1922), licencié en lettres, enseignant au Collège de Genève et contributeur régulier des *AP*. Comme ce dernier l'indique en préambule, il aurait lui-même écrit à la missionnaire pour lui demander des compléments d'information au sujet d'observations d'élèves qu'elle avait évoquées dans une lettre à une amie et à laquelle il aurait eu accès. La démarche de Lemaitre s'inscrit dans la continuité de cette pratique de publicisation du courrier des missionnaires qu'on observe dans les pages du *Journal des missions évangéliques*, l'organe de la mission évangélique de



FIG. 1 Femmes de la Société des missions évangéliques de Paris, de gauche à droite : Valentine Lantz, Berthe Bonnet, Nancy Bion avec son fils Samuel, Inconnue avec Jean Bonnet et Alice Degallier. Défap.

Paris, ou dans le *Petit Messager*, destiné aux enfants. Ces deux publications reproduisent régulièrement des lettres envoyées des colonies dans le but d'informer la communauté religieuse demeurant en Europe de la progression de l'œuvre d'évangélisation et de lever des fonds. Degallier avait d'ailleurs adressé, deux jours après la missive à son amie, un courrier semblable au directeur de la Maison des missions dans lequel elle faisait part de ses observations et de premiers résultats pédagogiques enthousiasmants pour la poursuite du projet éducatif<sup>14</sup>. Lemaitre, qui adhérait à

« la mission éducative et sociale de l'Église protestante<sup>15</sup> », déplace toutefois les intérêts puisqu'il sollicite des compléments en vue de la publication de ces résultats dans un journal scientifique.

Selon Lemaitre, les observations sur ces enfants « arriérés de la civilisation » renseigneraient sur les « origines et [les] instincts de l'homme<sup>16</sup> ». La thèse est alors commune et participe d'une représentation évolutionniste du genre humain, selon laquelle certains groupes humains auraient conservé les caractéristiques d'un monde archaïque ; le concept de « civilisation » incluant donc « l'idée d'une classification hiérarchisée des sociétés, qui dominera sans partage la pensée européenne<sup>17</sup> ». Plus spécifiquement, c'est une remarque concernant l'écriture des élèves pahouines qui « voient souvent les choses à l'envers de notre vue à nous<sup>18</sup> » qui a piqué la curiosité de l'enseignant genevois. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que Lemaitre, qui publie lui-même des études sur ses élèves dans les *AP*, sollicite une approche psychologique d'un phénomène qu'il juge curieux. Ce dernier s'était, en effet, déjà illustré en invitant Flournoy quelques années auparavant à assister aux séances de spiritisme qui se tenaient à son domicile dans le but d'étudier scientifiquement les états somnambuliques d'une médium nommée Hélène Smith. Le livre issu de cette collaboration<sup>19</sup> allait assurer une renommée internationale à Flournoy et par voie de conséquence aux *AP* créées l'année suivante. La publication de l'article de Dégallier atteste à nouveau de la fécondité de la démarche de Lemaitre, même si cette collaboration ne s'est pas prolongée dans le temps.

Les « Notes psychologiques » de Dégallier traitent successivement de questions en lien avec l'écriture et la lecture, le dessin, la vue et les couleurs, la mémoire, les gestes et les expressions, les jeux, le problème du bien et du mal et, enfin, les « qualités du cœur<sup>20</sup> ». Si l'enseignante n'a globalement « pas été déçue quant à leur intelligence<sup>21</sup> », force est de constater que les aptitudes qu'elle relève chez ses élèves sont souvent contrebalancées par des constats négatifs qui construisent une opposition hiérarchique entre « les Noirs » jugés inférieurs et « les Blancs ». Même si, sur plusieurs points, l'autrice remarque l'absence de différences, ses observations tendent à souligner le manque de personnalité de ses sujets. Elle insiste, en effet, sur le caractère imitatif de leurs

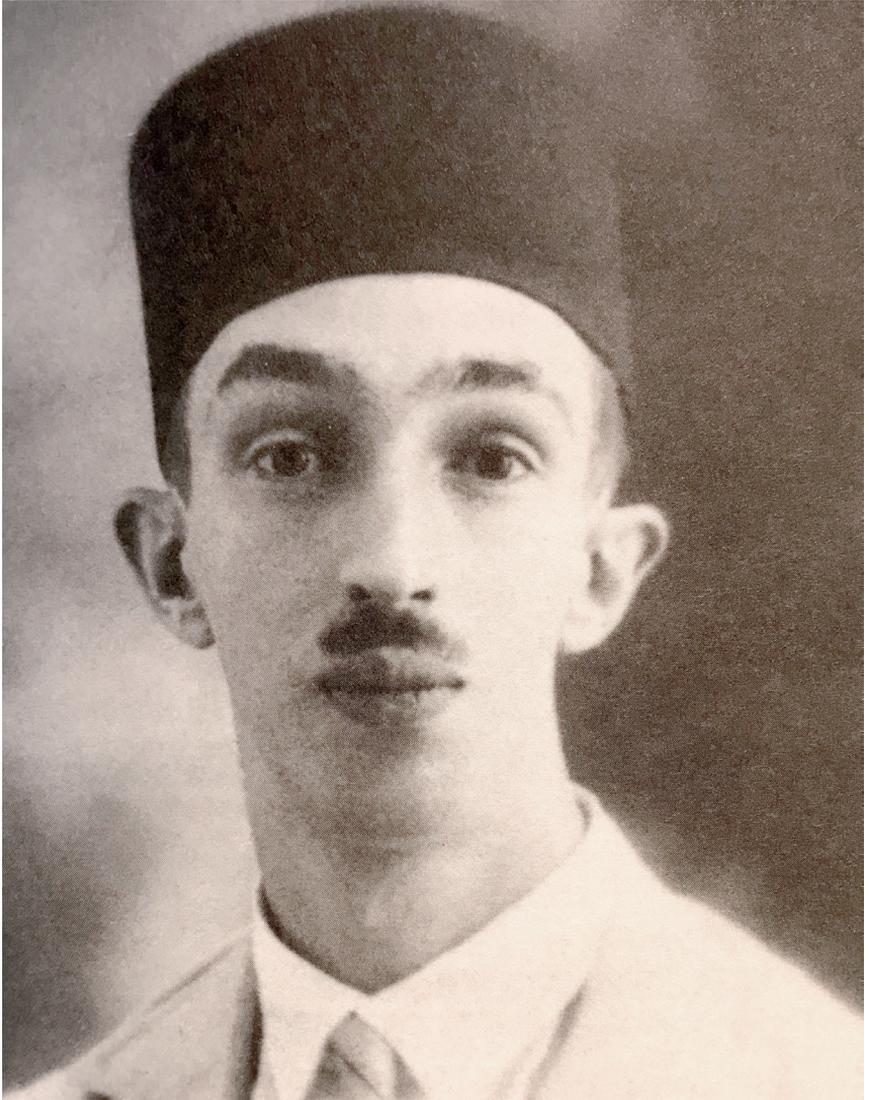


FIG. 2 Photographie de Henri Probst tirée de Irène Mainguy, « Postface : qui est Jean-Henri Probst-Biraben ? », dans *Rabelais et les secrets du Pantagruel*, Aubagne, Éditions de la Tarente, 183-192.

apprentissages et leur mémoire « trop développée aux dépens des autres facultés<sup>22</sup> ». Et si les capacités visuelles des élèves impressionnent l'enseignante, cette dernière explique que ce « sens est plus développé chez le Noir, comme *intensité* que comme *qualité*<sup>23</sup> », ce qui en relativise la portée. Les dernières pages de ce bref article comprennent des considérations d'ordre moral. La Genevoise, qui n'a pas à se plaindre des « cœurs affectueux » ou des « sentiments délicats<sup>24</sup> » des Pahouin-es, considère pourtant que le problème du mensonge est « enraciné chez eux » ; aussi s'interroge-t-elle sur « comment faire croître l'embryon de conscience qui est en leur cœur<sup>25</sup> » et le sens du pardon dans une conception chrétienne que la missionnaire souhaite inculquer aux enfants. Enfin, l'article mêle une forme de psychologie des sentiments avec des observations d'ordre anthropologique pour donner des informations sur les relations de parenté chez les Pahouin-es et conclure que « l'amour filial [...] n'est pas si puissant que chez nous<sup>26</sup> », c'est-à-dire chez les chrétien-nes, dans la perspective qui est la sienne.

En dépit donc des précautions exprimées en introduction par l'autrice, qui insiste sur le fait qu'il s'agit de remarques « personnelles » et qu'elle s'en voudrait « de généraliser des observations qui n'ont qu'un champ d'études très restreint », l'écueil n'est pas contourné dans cet article qui aborde de nombreux thèmes en sept pages seulement. Ainsi ses observations concernant la trentaine de filles de sa classe deviennent-elles rapidement des caractéristiques que l'enseignante attribue au « Noir », contribuant ainsi à une racialisation des identités. Faute de documentation, on ignore dans quelle mesure Lemaitre a dicté le plan de cet article, mais les domaines étudiés s'accordent avec les thématiques développées dans les premiers numéros des *AP* qui publient des travaux sur les fonctions physiologiques et mentales autant que des études sur le mensonge. Dégallier reprend le « paradigme racialisé<sup>27</sup> » qui domine à cette époque dans de nombreuses sciences et qui postule l'infériorité des non-Européen-nes. Mais cela n'a pas empêché la publication de son article. Pourtant, dans un compte rendu publié dans les *AP* en 1902, Claparède avait souligné le manque de rigueur méthodologique et la « tendance hâtive aux généralisations » de l'ouvrage de l'anthropologue

Charles Letourneau (1831-1902) dont le but était « de classer les diverses races humaines suivant une hiérarchie psychique qui puisse en même temps donner une idée approximative de l'évolution mentale dans le genre humain<sup>28</sup> ». La méthode de Dégallier aurait-elle été jugée plus expérimentale que celle de cet auteur « a-prioriste<sup>29</sup> » ? Les précautions exprimées par l'enseignante, absentes chez Letourneau « qui affirme beaucoup et doute rarement<sup>30</sup> », ont-elles été considérées comme suffisantes pour apporter de la nuance à son étude ? Ou bien sont-ce les observations inédites plus que les interprétations contenues dans l'article qui ont décidé la rédaction des *AP* à les publier ?

Une indication donnée en note renseigne en creux sur le fait que c'est surtout la recherche des différences qui intéresse à Genève, dans une perspective qu'on pourrait dès lors définir comme comparatiste. En effet, s'agissant des dessins qui accompagnaient l'article, la rédaction indique avoir renoncé à les publier, du fait que les dessins des Pahouin-es « ne diffèrent en rien de ceux que gribouillent les enfants de nos pays civilisés<sup>31</sup> ».

## SINGULARITÉS KABYLES AU PRISME DE L'ESTHÉTIQUE ORIENTALE ET DE L'EXPÉRIMENTATION

Publié deux ans plus tard, l'article de Probst est quant à lui richement illustré puisqu'il porte expressément sur « Les dessins d'enfants Kabyles ». Partant d'un compte rendu de l'ouvrage de Siegfried Levinstein (1876-1945) paru à Leipzig en 1905 sur les *Dessins d'enfants*<sup>32</sup>, qui constitue l'une des premières contributions à ce champ d'investigation de la psychologie qui ne cessera de se développer et de s'enrichir au xx<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>, Probst propose de souligner les « tendances particulières propres aux enfants kabyles<sup>34</sup> » et qui semblent contredire les observations du psychologue allemand. En introduction, l'orientaliste qui s'intéresse à l'art abstrait rappelle les origines des Kabyles et insiste sur le fait qu'ayant été « islamisés superficiellement par les Arabes, ils n'ont aucune horreur héréditaire pour les figures animées<sup>35</sup> ». Cela expliquerait pourquoi, lors d'une première expérience qui invitait

les cinquante-trois enfants de sa classe préparatoire « à dessiner *ce qui leur plairait*<sup>36</sup> », nombreux sont ceux qui ont représenté des animaux et des personnages.

L'instituteur relève dans ces productions « un *sens du détail* remarquable », signe que se « développe de bonne heure chez eux l'esprit d'observation<sup>37</sup> ». Cette capacité, que Dégallier souligne également, est attribuée par l'instituteur français « à la vie au grand air [...] dans des montagnes d'aspect varié, peuplées de bêtes et de plantes intéressantes<sup>38</sup> », suivant une représentation qui fait écho au mythe du « bon sauvage » vivant en harmonie avec la nature. La remarque participe sans doute aussi des débats qui ont lieu en France au même moment au sujet de l'enseignement du dessin et de la méthode géométrique considérée comme trop rigide et brimant la spontanéité enfantine<sup>39</sup>. Dans tous les cas, cette première expérience confirmerait l'assertion de Levinstein, à savoir « que l'art graphique est une langue, un récit, presque toujours schématique, plus intellectuel qu'esthétique<sup>40</sup> », idée qui motivera de nombreuses recherches psychologiques sur les dessins d'enfants qui peu à peu s'écartent d'une lecture esthétique.

Si donc les dessins sont bien un « indice pédagogique précieux<sup>41</sup> » pour évaluer les progrès de la mémoire, de l'imagination et de la sensibilité, l'instituteur récuse pourtant la conclusion en matière d'enseignement du spécialiste de Leipzig : « apprendre aux enfants à dessiner avec les yeux et non avec leur tête [...] nous paraîtrait néfaste dans le milieu étudié ; en effet elle tendrait à rendre les écoliers de fidèles copistes de la nature, ce dont les Orientaux ont peu de souci, puisque tous leurs arts sont décoratifs<sup>42</sup> ». En somme, Probst se fonde sur sa connaissance de l'esthétique orientale pour réfléchir à la méthode d'enseignement du dessin en Kabylie. Bien qu'il ne formule pas encore de recommandations concrètes en détaillant le contenu d'un programme, il préconise d'adapter les conceptions européennes à la culture de ses élèves. Voilà une manière de repenser la question de « l'adaptation » scolaire, laquelle dans la perspective du colonialisme français devait correspondre au degré estimé des populations et poursuivait des buts essentiellement pratiques et professionnels liés à l'exploitation économique des colonies<sup>43</sup>.

La deuxième partie de l'article suit un protocole d'expérience mêlant dessin dirigé et libre au cours des jours de la semaine. Dans les dessins récoltés, Probst relève des «tendances à la décoration», mais aussi des «vices de dessins involontaires, indices de *mentalités anormales* ou retardées dans leur développement, liées [...] à l'hérédité [...] et aussi des défauts dus à des circonstances particulières de milieu<sup>44</sup>». L'emploi d'une terminologie pathologisante pour désigner ce qui apparaît comme des singularités aux yeux de l'instituteur renforce cette idée d'un retard de certains groupes humains dans le processus évolutif. Quant à la dialectique entre l'hérédité et le milieu mobilisée par l'instituteur pour expliquer l'origine de ces «mentalités anormales», elle s'inscrit dans la continuité des travaux français de la psychologie des peuples autour de 1900, ce que résume, par exemple, cette affirmation du philosophe Alfred Fouillée (1836-1912): «trois grandes causes agissent en sens inverse pour former et maintenir [...] le caractère psychique d'un peuple: la première est l'hérédité qui fixe la race; la seconde est l'adaptation au milieu physique; la troisième, l'adaptation au milieu moral et social<sup>45</sup>». Dans ses exemples, Probst se réfère surtout à ce troisième ordre, puisqu'il invoque des causes culturelles. La forte présence dans les dessins de personnage pourvus de mains à trois doigts est ainsi mise en lien avec le fait que «le nombre *trois* a joué un grand rôle dans la magie orientale», l'absence de cou dans quelques cas serait liée aux «burnous drapés et haïks», vêtements dissimulant cette partie du corps, et la démesure presque généralisée des oreilles proviendrait de «l'habitude de les déformer dès l'enfance par le poids d'une chéchia trop grande [...] ou d'un turban immense<sup>46</sup>». S'agit-il de représentations schématiques ou réalistes? L'argumentation de l'orientaliste semble se contredire et bien qu'elle mobilise le contexte pour expliquer ce que le point de vue occidental relevait comme «anormal» ou bizarre dans ces dessins, les explications contiennent des jugements de valeur qui renforcent encore l'exotisation de ces productions graphiques. Quant aux «déformations volontaires»<sup>FIG. 3</sup> dont Probst avait pourtant souligné plus haut le caractère humoristique, elles «paraissent confirmer l'opinion des auteurs de travaux sur l'esthétique musulmane [et] établir incontestablement l'hérédité des tendances



Fig. 29. — M. H., 8 ans. (Homme à âne, jambes, coude, et un œil sont tous les membres sont menés domestiques sont les plus fréquentes, soit par exemple : 1° un berger qui va traire sa

vable de l'expression, cette fois-ci sans rien ou presque rien déformer; ils sont rares, mais leurs graphiques n'en sont que plus curieux à singularer.

Les reproductions d'événements, si on veut que tous les membres soient menés domestiques sont les plus fréquentes, soit par exemple : 1° un berger qui va traire sa

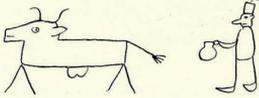


Fig. 30. — B. S., 8 ans.

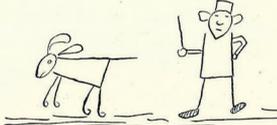


Fig. 31. — K. A., 8 ans.

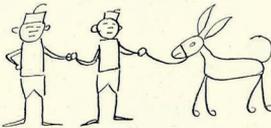


Fig. 32. — M. R., 8 ans.

vache (fig. 30); 2° un enfant gardant son âne (fig. 31); 3° deux camarades s'amusant avec un âne (fig. 32).

Des représentations vivantes de récitations viennent ensuite, souvent aussi l'illustration d'histoires écoutées en classe (fig. 33, 34). On



Fig. 33.

remarquera, dans cette dernière figure, que le fusil est pour les enfants un chien qui retombe et un canon, d'où le schéma suivant :



Fig. 34.

Les scènes un peu compliquées et fantastiques sont rares, mais de nos sujets les plus curieux, Meziani, gamin très intelligent a imaginé le croquis de la figure 35.

L'enfant, petit Kabyle né dans une tribu ignorante qu'il n'a jamais quittée, où, avant la venue toute récente des maîtres, on n'avait guère vu d'Européens, n'a

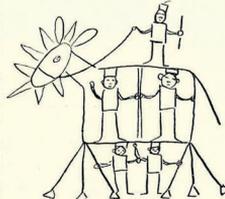


Fig. 35. — M. R., 8 ans.

FIG. 3 Pages tirées de Henri Probst, «Dessins d'enfants kabyles», AP, vol. 6, 1907, 131-140.

à la stylisation, à la déformation de la nature<sup>47</sup>». Les conclusions de l'article construisent ainsi une sorte de psychologie comparée, laquelle, au-delà de «tendances graphiques communes» à tous les enfants, relève que «chaque race a des aptitudes différentes, présente même des vices de dessin particuliers<sup>48</sup>». Tombant dans le même écueil que Dégallier, Probst généralise ses observations portant sur une cinquantaine d'enfants kabyles et, partant des quelques dessins reproduits dans l'article d'êtres hybrides, mêlant des caractéristiques humaines et animales, il conclut «que les Musulmans et les Orientaux aiment à imaginer des stylisations souvent monstrueuses<sup>49</sup>». Recadrant ensuite son propos sur les «écoliers dont il s'agit», l'instituteur estime qu'ils «observent mieux que les Européens<sup>50</sup>». Enfin, sans davantage expliquer le sens de cette remarque, il estime en opposition à Levinstein que les dessins ne devraient pas être comparés «à des gravures

rupestres ou exécutées sur des os à l'époque préhistorique » parce qu'ils refléteraient « plutôt des habitudes mentales devenues récemment héréditaires et adaptées aux besoins esthétiques d'une race<sup>51</sup> », ce qui semble faire référence à l'islamisation relativement récente de la Kabylie qu'il rappelle en introduction. Pourtant, il cite plus haut le dessin d'un « gamin très intelligent [...] né dans une tribu ignorante<sup>52</sup> » de la culture européenne et qui a imaginé un animal contenant des personnages sans n'avoir « jamais entendu parler du cheval de Troie<sup>53</sup> ». Dans ce cas, Probst établit un rapprochement avec les Grecs de l'époque archaïque. Sa position sur le rapprochement des dessins d'enfant et les temps anciens – préhistoriques ou antiques – de la culture européenne est donc ambiguë. L'article se clôt sur un appel à prolonger ce type de recherche dans d'autres pays afin de développer une « psychologie vraiment scientifique de l'enfant<sup>54</sup> ». Si l'adverbe dans cette citation révèle le caractère exploratoire de son article qui devra être complété par d'autres données, de nombreux thèmes sont néanmoins traités dans ces quelques pages sans qu'ils ne soient très approfondis. Le cadre d'analyse se rapproche en tout cas du « paradigme racialement » évoqué plus haut et semble hésiter entre psychologie expérimentale et étude d'esthétique musulmane. Le courrier adressé par Probst à Claparède et posté depuis Beni Amran, la localité la plus proche du village de montagne où il enseigne, permet alors de suivre la genèse de sa contribution aux *AP* et de mieux cerner les intérêts intellectuels et scientifiques s'y rapportant.

#### « JE RECUEILLE DES OBSERVATIONS SUR LES APTITUDES DES GAMINS DE MON PAYS INDIGÈNE » : LA CORRESPONDANCE AVEC CLAPARÈDE

En octobre 1906, soit un an après avoir commencé ses activités pédagogiques avec les enfants kabyles, Probst s'enquiert auprès de Claparède de son « article assez général et forcément un peu vague » qui contient des « observations un peu grossières » envoyé dans un précédent courrier qui n'a pas été retrouvé<sup>55</sup>. La raison

invoquée pour expliquer les limites de sa recherche est l'impossibilité de procéder par «questionnaires psychologiques» compte tenu de problèmes de langues, les enfants maîtrisant encore insuffisamment le français et l'instituteur le kabyle. Mais sans doute pour attester de son sérieux, Probst joint à son courrier une récente publication parue dans la *Revue de philosophie [de la France et de l'étranger]* et cite deux autres de ses contributions dans le domaine de l'esthétique arabe, dont sa contribution au Congrès des orientalistes d'Alger en 1905. Est-ce lors de ce congrès, qui est d'ailleurs le premier organisé par cette société hors du continent européen, que Probst est mis en relation avec Claparède, par le truchement peut-être du professeur d'arabe genevois, Édouard Montet, qui faisait partie des participants? La documentation manque pour l'affirmer. Mais ce qui est certain, c'est que cet événement scientifique marque la reconnaissance internationale de l'École d'Alger et que la prise de contact de Probst avec Claparède correspond aux ambitions de cette institution où il est étudiant, à savoir appliquer à Alger les méthodes des nouvelles sciences humaines développées dans les centres de l'Europe savante et «intégrer les études orientales dans un mouvement général de développement [de ces] sciences<sup>56</sup>».

Toujours inquiet du sort de ses courriers et se plaignant du manque de fiabilité de la poste dans les petites localités, Probst continue d'informer Claparède de ses projets scientifiques. Il entend ainsi compléter son article «par des statistiques le plus exactes possible». Il expose, en outre, ses intérêts de recherche: «je recueille des observations sur les aptitudes des gamins de mon pays indigène, au calcul, au dessin, à l'acquisition des langues vivantes, à la compréhension des sciences physiques. J'essaie d'étudier leurs diverses mémoires (des chiffres, des mots, des lignes-signes?), je tente de les suggestionner, etc.». Mais Probst veut prendre le temps de fournir une étude «complète, précise, bien rédigée» et corriger son article «si peu expérimental». Pour ce faire, il demande à Claparède de lui signaler «des expériences faciles à tenter sur nos enfants», n'hésitant pas à se «mettre à disposition pour observer ce qui [...] intéressera» le psychologue genevois «par les méthodes que ce dernier voudra bien [lui] indiquer<sup>57</sup>». Un rapport de type maître-élève s'installe. Claparède,

appelé « Professeur », même si à cette époque il est encore *Privat Docent*, répond de façon « encourageante et bienveillante » à l'étudiant zélé qui insiste pour recevoir « le plan de recherche » et des commentaires sur ses écrits qu'il souhaite toujours améliorer, remettant à plus tard la publication<sup>58</sup>.

Néanmoins, le temps presse pour réaliser les expériences, car l'instituteur pourrait « être échangé d'un jour à l'autre » et se retrouver dans « un milieu moins vierge », au sens d'éloigné des centres urbains, ce qui reflète la perspective ethnocentrique de cet Européen qui décrit ses élèves comme « des petits sauvages ». La réalité du terrain et du monde colonial reprend le dessus par rapport aux ambitions scientifiques de l'instituteur qui attend « une amélioration de situation<sup>59</sup> ». L'accès à cet « isolat<sup>60</sup> » dans lequel il explique vivre et ses données rares qui intéressent jusqu'à Genève semble avoir un coût pour Probst, qui détaille les difficultés pour atteindre le village, où le papier vient même souvent à manquer. L'article est néanmoins paru, non pas dans la revue professionnelle *L'Éducateur* – organe de la Société des instituteurs romands – comme cela avait été évoqué dans la correspondance, mais dans les *AP*, ce qui reflète le tournant expérimental ambitionné par l'auteur. Les réponses de Claparède n'ont malheureusement pas été retrouvées, mais le psychologue genevois participe activement à ce mouvement d'« invention du dessin d'enfant<sup>61</sup> » dans lequel s'impliquent des pédagogues, des psychologues et même des artistes. Il contribue à diffuser l'idée que « le dessin d'un enfant, c'est un morceau de son âme étendue sur du papier » selon son expression employée dans un compte rendu d'une exposition qui s'est tenue à Genève en 1906<sup>62</sup>. Lui-même semble avoir exposé les dessins kabyles, c'est du moins ce que laissent penser les remerciements de Probst qui lui promet d'envoyer « d'autres curieux<sup>63</sup> ». Engagement tenu puisque, un an plus tard, Claparède mentionne au registre des collections du Laboratoire de psychologie qu'il dirige les dessins remis par Probst et Dégallier<sup>64</sup>. Cette collection sera bientôt enrichie par la campagne de récolte lancée en décembre 1906 dans son « Plan d'expérience collective sur le dessin des enfants » diffusé en Romandie via *L'Éducateur* avec l'appui du directeur des Écoles normales du canton de Vaud et à l'international, le mois suivant, via les *AP*<sup>65</sup>.

## COLLECTIONNER EN ROMANDIE ET DANS LES COLONIES

Est-ce que Claparède avait déjà informellement énoncé ce projet de récolte auquel répond Probst ou bien est-ce que ce sont les courriers de l'instituteur français qui l'ont encouragé à formaliser cette expérience? Les réponses de Claparède manquant, il n'est pas possible d'éclaircir la chronologie. Mais l'expérience qui s'adresse aux instituteur·rices est dès le départ définie comme collective et certains principes de ce protocole ressemblent à la méthodologie utilisée par Probst, qui est structurée en cinq étapes correspondant aux jours de la semaine, lors desquelles les enfants sont invités isolément à dessiner de mémoire un sujet imposé (bonshommes, quadrupède, oiseau, scène familiale) ou «ce qui leur plairait» le samedi<sup>66</sup>. Dans le «Plan d'expérience», la consigne est plus ciblée. Il s'agit de recueillir un dessin copié (une chaise de la classe), de mémoire (un chat), d'illustration (fable du Corbeau et du Renard) et enfin, un dessin de choix libre. S'il est recommandé, dans le but de «faciliter les comparaisons<sup>67</sup>», de dessiner au crayon sur du papier, en Kabylie où le papier se fait rare, les dessins sont exécutés sur ardoise. Aussi les documents reproduits par l'instituteur dans l'article sont-ils des copies réduites; il est important de le préciser dans la perspective d'histoire matérielle qui s'impose pour l'analyse de ces documents. En plus des informations sur l'âge, le sexe et la nationalité des enfants, le «Plan d'expérience» de Claparède préconise de recueillir des informations sur les aptitudes et le caractère des élèves, ce que ne fait pas Probst. Douze mille dessins auraient ainsi été récoltés si l'on en croit une thèse qui mobilise ce matériel<sup>68</sup>. L'enjeu n'est pas ici de détailler les résultats de cette vaste expérience, mais de saisir comment l'intérêt de Claparède qui collectionne, expose, étudie et publie des dessins d'enfants s'inscrit d'emblée dans un projet d'envergure dépassant les frontières cantonales et ouvert à la collaboration internationale, cela jusque dans les colonies, où vivent des personnes que le psychologue considère comme les «représentants des races exotiques<sup>69</sup>» et qu'il souhaite étudier.

Claparède n'est d'ailleurs pas seul à procéder de la sorte et il est étonnant qu'il ne situe pas sa contribution dans le champ de

recherches alors en plein développement. Le livre de Levinstein cité dans l'article de Probst fait, certes, l'objet d'une recension par Claparède dans le même volume<sup>70</sup>, mais il n'est pas fait mention de l'appel aux dessins du professeur Karl Lamprecht (1856-1915) qui figure à la fin de l'ouvrage publié par son assistant. Dans ce texte, traduit l'année suivante en français, l'historien de la culture invitait à collectionner dans les classes, jusque dans les colonies, les dessins d'enfants et à les lui envoyer pour servir ses études d'histoire comparée. Convaincu que «le développement de l'individu reproduit d'une façon générale, aussi bien au point de vue physique qu'au point de vue psychique, le développement de la race», il expliquait que «le développement psychique de l'enfant reproduit non seulement les traits généraux de l'humanité pré-historique, mais encore ceux des peuples primitifs de nos jours, ce qui fait que l'étude de l'enfance est susceptible de nous fournir des matériaux et des indices précieux en vue d'une Histoire comparée des civilisations de différentes races et par conséquent en vue d'une Histoire générale de l'humanité<sup>71</sup>».

L'objectif de Claparède n'est pas historique, mais il partage cette théorie de la récapitulation<sup>72</sup> et l'idée que les dessins d'enfant constituent des matériaux de première importance pour les sciences humaines et *a fortiori* pour la psychologie. Dans l'article de 1906, c'est surtout pour des raisons pédagogiques qu'il s'y intéresse, mais le fait que l'appel soit relancé dans les *AP* est significatif de l'intérêt des dessins pour la psychologie. Non seulement le langage graphique permet de dépasser des problèmes de langue, comme le suggère Probst, mais les dessins constituent aussi des données appréciées du point de vue de la psychologie comparée. Ces dernières peuvent en effet être extraites du contexte de production, sont aisément transportables même dans des régions difficiles d'accès et peuvent être envoyées par voie postale à des collègues, moyennant parfois quelques adaptations, comme on l'a vu avec l'instituteur en Kabylie qui reporte sur le papier les dessins réalisés originellement sur ardoise. La constitution de collections d'objets ou d'herbiers déjà éprouvée par les anthropologues, ethnologues et botanistes, qui envoient depuis les colonies dans des lieux de conservation en Europe des pièces

jugées intéressantes à leur science, a certainement tracé la voie à cette pratique en psychologie.

De plus, ce qui fait la valeur des collections de Dégallier et de Probst, c'est sans doute que du point de vue des acteur·rices de l'époque, elles sont produites par des populations particulièrement intéressantes du point de vue de l'évolution onto- et phylogénétique, pour reprendre la terminologie biologisante de cette théorie de la récapitulation énoncée ci-dessus par Lamprecht. Suivant une conception racialisée, il s'agit d'enfants *et* de « primitifs », c'est-à-dire d'individus doublement « premiers ». Les analyses de Dégallier et Probst n'étaient pourtant que partiellement ce point et, bien que l'instituteur de Kabylie souhaite que « de nombreux observateurs accumulent dans tous les pays, des renseignements curieux sur les dessins d'enfants<sup>73</sup> », ni l'un ni l'autre ne poursuivront ce type d'investigation et les articles ultérieurs signalés dans la rubrique « dessin » de la « Table générale des matières (1901-1936) » des *AP* porteront principalement sur des productions d'enfants suisses et français<sup>74</sup>.

Il faut dire que Dégallier, absorbée par ses tâches à la station, peine déjà à écrire régulièrement au directeur de la Maison des missions à Paris, même si elle exprime à plusieurs reprises son envie de « faire connaître [...] les fillettes de Talagouga<sup>75</sup> ». Mais ce sera sous l'angle d'un conte moral destiné aux enfants que la missionnaire publie l'histoire d'une élève pahouine qui, à la suite d'une fugue, aurait été reprise par son époux âgé<sup>76</sup>. C'est là, à notre connaissance, la seule autre publication signée par Dégallier. Après son mariage le 24 avril 1907 à Genève avec le pasteur Samuel Galley (1880-1959), connu en mission, c'est surtout ce dernier qui informera la Maison à Paris de l'œuvre de Talagouga et de son exploration pour l'ouverture d'une nouvelle station missionnaire à Ovan en 1923. Il alerte également les membres de la Société de géographie de Genève sur le peuple pahouin « menacé dans son existence par les mesures prises envers lui par les Européens<sup>77</sup> », sans pour autant interroger l'impact de l'évangélisation dans cette exploitation<sup>78</sup>. Si l'institutrice garde son autonomie intellectuelle et spirituelle et ne se rallie jamais aux orientations pentecôtistes prises par son mari au début des années 1930<sup>79</sup>, force est de constater qu'elle ne poursuit pas en

son nom des travaux de recherche, au contraire de son époux qui étudie la langue pahouine<sup>80</sup>. En dépit donc de l'intérêt, du point de vue de la psychologie de l'époque, des données auxquelles Dégallier a accès dans le cadre de son enseignement, la répartition genrée des activités au sein du couple missionnaire n'encourage pas la poursuite de ses recherches. Au contraire de Probst qui continue, après son mariage et parallèlement à son activité d'enseignant entre l'Algérie et la France, ses études dans le domaine de la philosophie qui lui valent le titre de docteur en 1913. Converti au soufisme, il poursuit, en outre, ses recherches en lien avec son engagement franc-maçon.

## COMPARER POUR CONSTRUIRE UN UNIVERSEL : LA PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT EN QUESTION

Les écrits de Dégallier et de Probst publiés dans les *AP* seront régulièrement cités dans les études sur les dessins d'enfant qui se multiplient au cours du xx<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup> ; on relève en particulier leur rôle pionnier dans la rubrique de la comparaison avec les autres peuples au côté d'autres thématiques comme, par exemple, la pathologie ou les phases de développement. Les conclusions de Probst feront même l'objet d'une thèse de doctorat soutenue à Alger en 1951, laquelle critiquant point par point les conclusions de l'instituteur français démontre à force d'analyses statistiques et en se référant aux acquis de la psychologie infantile de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle que « les Nord-Africains n'ont rien de primitif<sup>82</sup> ». L'auteur insiste sur les traits anthropologiques communs aux « Orientaux » et « Occidentaux » et explique les différences dans une perspective psychosociale qui n'évacue cependant pas totalement l'hérédité.

Enfin, pour questionner la réception genevoise de ces travaux, il faut garder à l'esprit que les études produites en contexte colonial constituent une très petite minorité des recherches publiées dans les *AP* et l'on ne peut pas conclure sur la base de ce corpus restreint que Genève a activement participé à la construction d'une psychologie ethnologique, même si le

« paradigme racialiste » apparaît dans les premiers numéros de la revue. En revanche, il serait intéressant de questionner le rôle des « enfants-primitifs » ou « arriérés de la civilisation » dans la construction de la psychopédagogie<sup>83</sup> et de la psychologie génétique qui feront la renommée internationale de l'École de Genève avec les travaux de Jean Piaget (1896-1980), notamment, qui rejoint le comité éditorial des *AP* en 1921<sup>84</sup>. Car si le dessin est aujourd'hui utilisé pour étudier le développement mental et qu'il n'est plus question de classer les « races », les travaux, comme ceux de Dégallier et de Probst qui confondent « progression de l'enfant et évolution des cultures “primitives”<sup>85</sup> », ont néanmoins compté dans l'élaboration d'une approche savante des dessins, dont l'un des enjeux est d'étudier la tension « entre l'universalité du développement graphomoteur des enfants et les spécificités culturelles de leurs modèles d'images<sup>86</sup> ».

- 1 Sur cette revue, voir Rita Hofstetter, *Genève: creuset des sciences de l'éducation* (Genève: Droz, 2010), 350-351.
- 2 Alice Dégallier, « Notes psychologiques sur les nègres Pahouins », *AP* 4, (1905): 362-368; Henri Probst, « Dessins d'enfants kabyles », *AP* 6, (1907): 131-140; Eugène Pittard, « Un cas de magie sympathique », *AP* 12, (1912): 390-392; Charles Frey, « La conception du mal chez les païens Bamoums », *AP* 22, (1930): 352-359; Henri-Alexandre Junod, « Le sacrifice dans l'ancestralité sud-africaine », *AP* 23, (1931-1932): 305-335.
- 3 Édouard Claparède, *Psychologie de l'enfant et Pédagogie expérimentale* (Genève: Kündig, 1905).
- 4 Hofstetter, *Genève: creuset des sciences de l'éducation* et Rita Hofstetter, Marc Ratcliff et Bernard Schneuwly, dir., *Cent ans de vie (1912-2012). La faculté de psychologie et des sciences de l'éducation héritière de l'Institut Rousseau et de l'ère piagétienne* (Genève: Georg, 2012).
- 5 Voir les travaux de l'Équipe de recherche en histoire sociale de l'éducation (Érhise) et, parmi les ouvrages récents, Rita Hofstetter, Joëlle Droux et Michel Christian, dir., *Construire la paix par l'éducation: réseaux et mouvements internationaux au xx<sup>e</sup> siècle. Genève au cœur d'une utopie* (Neuchâtel: Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2020); Rita Hofstetter et Érhise, *Le Bureau international d'éducation, matrice de l'internationalisme éducatif (premier xx<sup>e</sup> siècle)* (Berne: Peter Lang, 2022).
- 6 Martine Ruchat, « L'école de psychologie de Genève à Bello Horizonte une étude à travers la correspondance d'Édouard Claparède et d'Hélène Antipoff (1915-1940) », *Revista brasileira de história da educação* 8, n° 2 [17] (2012): 181-205; Martine Ruchat, *Édouard Claparède (1873-1940): à quoi sert l'éducation?* (Lausanne: Antipodes, 2015).
- 7 Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930* (Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2002); Carole Reynaud Paligot, *La République raciale: paradigme racial et idéologie républicaine (1860-1930)* (Paris: Presses universitaires de France, 2006).
- 8 Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique?*; Reynaud Paligot, *La République raciale*; « La psychologie des peuples de Taine à Boutmy », 151-162; Geneviève Vermès, « Quelques étapes de la Psychologie des peuples (de la fin du xix<sup>e</sup> siècle aux années 1950). Esquisse pour une histoire de la psychologie interculturelle », *L'Homme et la Société* 167-168-169, n°s 1-2-3 (2008): 149-161; Pierre Singaravélou, « De la psychologie coloniale à la géographie psychologique. Itinéraire, entre science et littérature, d'une discipline éphémère dans l'entre-deux-guerres », *L'Homme et la Société* 167-168-169, n°s 1-2-3 (2008): 119-148; Yves F. Livian, « De la psychologie ethnique de Letourneau au management interculturel de Hofstede (1901-1980): une représentation de l'interculturel à déconstruire », *Management international* 26,

- n° 6 (2022): 238-252. Voir aussi le numéro coordonné par Samuel Bousson et Sylvie Thénault, «Éducation et rééducation en situation coloniale (Maghreb XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)», *Les Études sociales* 152, n° 2 (2010) ainsi que Mathias Gardet, «Chronique d'un racisme ordinaire», dans *Nous sommes venus en France. Voix de jeunes Algériens 1945-1963* (Paris: Anamosa, 2024).
- 9 Voir la bibliographie dans Pascale Barthélemy, «L'enseignement dans l'Empire colonial français: une vieille histoire?», *Histoire de l'éducation*, n° 128 (2010): 5-28. Et plus récemment: Carole Reynaud Paligot, *L'École aux colonies: entre mission civilisatrice et racialisation: 1816-1940* (Ceyzérieu: Champ Vallon, 2020).
- 10 1,7 % d'indigènes étaient scolarisés en 1892 et 5,5 % en 1914, voir Yves Lacostes, «Enjeux politiques et géopolitiques de la langue française en Algérie: contradictions coloniales et postcoloniales», *Hérodote* 126, n° 3 (2007): 28.
- 11 Maixant Mebiame Zomo, «Le travail des missions chrétiennes au Gabon pendant la colonisation», dans Fabrice Nguiabama-Makaya, dir., *Colonisation et colonisés au Gabon* (Paris: L'Harmattan, 2007), 63.
- 12 Les données biographiques sur Dégallier sont issues de son dossier conservé à la bibliothèque du Défap-Service protestant de mission ainsi que du *Journal des missions évangéliques*. La station de Talagouga a fait l'objet d'une exposition, site de la bibliothèque du Défap (en ligne: <https://defap-bibliotheque.fr/expositions/talagouga-presentation-generale/>).
- 13 Irène Mainguy, «Postface: qui est Jean-Henri Probst-Biraben?», in Jean-Henri Probst-Biraben, *Rabelais et les secrets du Pantagruel* (Aubagne: Éditions de la Tarente, 2020), 183-192.
- 14 Bibliothèque du Défap, Lettre de A. Dégallier au directeur de la Maison des missions, 17 septembre 1903.
- 15 Papiers Auguste Micaël Lemaitre, site de la BGE (en ligne: [https://archives.bge-geneve.ch/archive/fonds/lemaitre\\_auguste\\_micael](https://archives.bge-geneve.ch/archive/fonds/lemaitre_auguste_micael)).
- 16 Auguste Lemaitre dans Dégallier, «Notes», 362.
- 17 Annie Jacob, «Civilisation/Sauvagerie. Le Sauvage américain et l'idée de civilisation», *Anthropologie et Sociétés* 15, n° 1 (1991): 17.
- 18 Dégallier, «Notes», 362.
- 19 Théodore Flournoy, *Des Indes à la planète Mars: étude sur un cas de somnambulisme avec glossolalie* (Paris/Genève: Alcan/Eggimann, 1900).
- 20 Dégallier, «Notes», 368.
- 21 Dégallier, «Notes», 362.
- 22 Dégallier, «Notes», 365.
- 23 Dégallier, «Notes», 364.
- 24 Dégallier, «Notes», 368.
- 25 Dégallier, «Notes», 367.
- 26 Dégallier, «Notes», 368.
- 27 Reynaud Paligot, *La République raciale*.
- 28 Édouard Claparède, «CH. LETOURNEAU.-La Psychologie ethnique, vol. in-16, 556 p. Paris, Schleicher, 1901», *AP* 2, (1902): 81.
- 29 Claparède, «CH. LETOURNEAU.-La Psychologie ethnique», 81.
- 30 Claparède, «CH. LETOURNEAU.-La Psychologie ethnique», 80.
- 31 Dégallier, «Notes», 364.
- 32 Il s'agit très certainement de Georges-Henri Luquet, «Levinstein.-KINDERZEICHNUNGEN. Leipzig, Voigtländer, 1908, in-8 de 119.XIV, avec 85 planches», *Revue philosophique de la France et de l'étranger* 61, (1906): 541-546. Le titre de l'ouvrage complet traduit en français est *Dessins d'enfants jusqu'à 14 ans: avec des parallèles avec la préhistoire, l'histoire culturelle et l'ethnologie*.
- 33 Emmanuel Pernoud, *L'invention du dessin d'enfant en France, à l'aube des avant-gardes* (Paris: Hazan, 2003).
- 34 Probst, «Les dessins», 131.
- 35 Probst, «Les dessins», 131. Sur l'histoire de la Kabylie, voir Alain Mahé, *Histoire de la Grande Kabylie XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises* (Paris: Éditions Bouchène, 2001).
- 36 Probst, «Les dessins», 131.
- 37 Probst, «Les dessins», 132.
- 38 Probst, «Les dessins», 132.
- 39 Pernoud, *L'invention du dessin d'enfant*.
- 40 Probst, «Les dessins», 133.
- 41 Probst, «Les dessins», 133.
- 42 Probst, «Les dessins», 133.
- 43 Barthélemy, «L'enseignement dans l'Empire colonial français», 9; Pierre-Éric Fageol et Céline Labrune Badiane, «Adapter l'enseignement, les institutions et les dispositifs scolaires en situation coloniale et postcoloniale», *Outre-Mers* 418-419, (2023): 5-40.
- 44 Probst, «Les dessins», 134.

- 45 Fouillée, 1898, cité dans Reynaud Paligot, *La République raciale*.
- 46 Probst, «Les dessins», 134-135.
- 47 Probst, «Les dessins», 134-135.
- 48 Probst, «Les dessins», 140.
- 49 Probst, «Les dessins», 140.
- 50 Probst, «Les dessins», 140.
- 51 Probst, «Les dessins», 140.
- 52 Probst, «Les dessins», 139.
- 53 Probst, «Les dessins», 140.
- 54 Probst, «Les dessins», 140.
- 55 Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 8439/6, fol. 30-35, Lettre de Probst à Claparède, le 26 octobre [1906].
- 56 Alain Messaoudi, «L'École d'Alger, prestige colonial et rayonnement international», dans *Les Arabisants et la France coloniale. 1780-1930: Savants, conseillers, médiateurs* (Lyon: ENS Éditions, 2015).
- 57 Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 8439/6, fol. 30-35, Lettre de Probst à Claparède, le 3 décembre 1906.
- 58 Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 8439/6, fol. 30-35, Lettre de Probst à Claparède, le 12 décembre [1906].
- 59 Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 8439/6, fol. 30-35, Lettre de Probst à Claparède, le 30 janvier 1907.
- 60 Pour une lecture critique de cette catégorie, voir Nedjma Abdelfettah Lalmi, «Du mythe de l'isolat kabyle», *Cahiers d'études africaines*, n° 175 (2004): 507-531. Voir aussi Mahé, *Histoire de la Grande Kabylie*.
- 61 Pernoud, *L'invention du dessin d'enfant*.
- 62 Édouard Claparède, «L'exposition de l'enfance», *Journal de Genève*, (1906): 3. Sur les expositions, voir Franck Beuvier, «Le dessin d'enfant exposé, 1890-1915. Art de l'enfance et essence de l'art», *Gradhiva*, n° 9 (2009): 102-125.
- 63 Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 8439/6, fol. 30-35, Lettre de Probst à Claparède, le 3 décembre 1906.
- 64 Édouard Claparède, «Rapports sur le Laboratoire de Psychologie de l'Université de Genève (1897-1907)», *AP* 6, (1907): 305-338.
- 65 Édouard Claparède, «Plan d'expérience collective sur le dessin des enfants», *L'Éducateur* 42, (1906): 723-726 et *AP* 6, (1907): 276-279.
- 66 Claparède, «Plan», 133.
- 67 Claparède, «Plan», 277.
- 68 Ephraïm Ivanoff, «Recherches expérimentales sur le dessin des écoliers de la Suisse romande; corrélation entre l'aptitude au dessin et les autres aptitudes», *AP* 7, (1908-1909): 97-156.
- 69 Claparède, «Rapports», 337.
- 70 Édouard Claparède, «Kinderzeichnungen», *AP* 6, (1907): 189.
- 71 Karl Lamprecht, «Les dessins d'enfants comme source historique», *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* 9, n° 10 (1906): 464. Sur cette vaste enquête qui a permis de recueillir plus de 140 000 dessins issus des cinq continents, voir Barbara Wittman, «A neolithic childhood: children's drawings as prehistoric sources», *RES: Anthropology and Aesthetics* 63/64, (2013): 125-142 et Breixo Harguindey, «Les premiers psychopédagogues et la bande dessinée. L'expérience de Hanns Guck-in-Die-Luft aux États-Unis et en Allemagne», *Comicalités. Études de culture graphique*, 10 janvier 2024.
- 72 Rita Hofstetter, Marc Ratcliff et Bernard Schneuwly, dir., *Cent ans de vie (1912-2012)*, 28 et 195-196.
- 73 Probst, «Les dessins», 140.
- 74 Ephraïm Ivanoff, «Recherches expérimentales sur le dessin des écoliers de la Suisse romande»; Dimitri Katzaroff, «Qu'est-ce que les enfants dessinent?», *AP* 9, (1910): 125-133; Georges-Henri Luquet, «Le premier âge du dessin enfantin», *AP* 12, (1912): 14-20.
- 75 Bibliothèque du Défap, Lettre de A. Dégallier au directeur de la Maison des missions, 15 septembre 1904, voir aussi 13 juillet 1906.
- 76 Alice Dégallier, «L'histoire d'Ahéré», *Le Petit Messager des missions évangéliques dédié à la jeunesse* 32, n° 4 (1907): 83-88 et 107-108.
- 77 Samuel Galley, «Les Fang ou Pahouins, peuple du Gabon», *Le Globe. Revue genevoise de géographie* 66, (1927): 18.
- 78 Voir Nguiabama-Makaya, dir., *Colonisation et colonisés au Gabon*.
- 79 Maixant Mebiame Zomo, «Le protestantisme évangélique français versus le pentecôtisme et ses modes d'acculturation au Gabon et en Afrique centrale à partir de 1935», *Histoire et missions chrétiennes* 17, n° 1 (2011): 135-157.
- 80 Elle participera toutefois à la publication posthume à Neuchâtel en 1964 du *Dictionnaire fang-français et français-fang* de son mari, voir Pierre Ondo-Mebiame, «De la révision du

- Dictionnaire de Samuel Galley», *Lexikos* 15, (2015): 152.
- 81 Voir par exemple, Georges Rouma, *Le Langage graphique de l'enfant* (Paris: Alcan, 1913); Florence Laura Goodenough, «Studies in the psychology of children's drawings», *Psychological Bulletin* 25, n° 5 (1928): 278 ou plus largement Pierre Naville, «Éléments d'une bibliographie critique relative au graphisme enfantin jusqu'en 1949», *Enfance* 3, n° 1 (1950): 390.
- 82 Georges Rioux, *Dessin et structure mentale: contribution à l'étude psychosociale des milieux nord-africains* (Attali: Constantine, 1951), 289.
- 83 Martine Ruchat, *Inventer les arriérés pour créer l'intelligence. L'arriéré scolaire et la classe spéciale: histoire d'un concept et d'une innovation psychopédagogique, 1874-1914* (Bern: Peter Lang, 2003).
- 84 Sur les liens avec le concept de «mentalité primitive», voir Gustav Jahoda, «Piaget and Lévy-Bruhl», *History of Psychology* 3, n° 3 (2000): 218-238.
- 85 René Baldy, «"Dessine-moi un bonhomme". Universaux et variantes culturelles», *Gradhiva*, n° 9 (2009): 132-151.
- 86 Daniel Fabre, «"C'est de l'art!": le peuple, le primitif, l'enfant», *Gradhiva*, n° 9 (2009): 4-37.





GENÈVE,  
UNE PLATEFORME  
DE L'ANTI-  
COLONIALISME ?  
TRAJECTOIRES  
MÉDITERANÉENNES  
D'ACTEURS  
ET D'ACTIVISTES  
AU DÉBUT  
DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

## INTRODUCTION

Ce chapitre est conçu comme une contribution à l'étude des relations entretenues entre Genève et divers réseaux d'acteurs de la résistance anticoloniale au début du xx<sup>e</sup> siècle. Cette ville y est envisagée comme un espace transnational et transimpérial dans lequel évoluent des activistes et des intellectuels venant de divers empires coloniaux, mais aussi de l'Empire ottoman ou de ses anciennes provinces, qui développent tous, à divers niveaux des formes de lutte anticoloniale<sup>1</sup>. La politique traditionnelle d'accueil des réfugiés politiques dans la Confédération suisse, et notamment dans le canton de Genève, a une solide réputation et la ville s'avère être un pôle très attractif pour les activistes engagés dans la lutte contre le colonialisme<sup>2</sup>, qu'ils soient de passage ou cherchent un refuge<sup>3</sup>.

De nombreux réfugiés originaires du vaste Empire ottoman y trouvent asile, surtout depuis le règne autocratique du sultan Abdulhamid II (r. 1876-1909). Cette attractivité est plus documentée concernant l'Est du bassin méditerranéen, car les réfugiés en provenance de cet espace sont beaucoup plus nombreux<sup>4</sup>. En effet, la conférence de Berlin de 1885 dite du partage de l'Afrique, à laquelle participe l'Empire ottoman, voit la reconnaissance juridique de la perte des territoires ottomans occupés par des puissances européennes : l'Algérie (1830), la Tunisie (1881) ainsi que l'Égypte (1882). Toutefois, il semblerait que dans un premier temps il y ait eu une tendance pour les opposants à la colonisation française en Algérie après 1830 à se réfugier en Tunisie et dans l'Empire ottoman. Or, à partir de 1881 et de l'instauration d'un protectorat français en Tunisie, progressivement de très vives tensions apparaissent. En effet, l'état de siège est proclamé à Tunis, en 1911, puis son périmètre est étendu au début de la Première Guerre mondiale ; il ne sera levé qu'en 1921, bien après la fin de la guerre. L'escalade de ces tensions se concrétise surtout à partir de 1912 avec l'affaire du boycott du tramway de Tunis, qui dure plus de trois mois<sup>5</sup>. Elle a pour conséquence l'expulsion d'opposants qui demandent des réformes, dans une perspective d'associationnisme et de collaboration, alors qu'ils sont perçus comme remettant en question le protectorat.

Dans ce contexte, les villes de Paris, Berlin, Londres et Genève émergent comme des pôles de l'anticolonialisme. Paris, de par son cosmopolitisme dans l'entre-deux-guerres joue notamment un rôle de premier plan<sup>6</sup>. L'attractivité de la capitale française se développe dès le XIX<sup>e</sup> siècle, devenant un phare et un foyer d'accueil pour les intellectuels en quête d'émancipation des régimes autocratiques de leurs pays<sup>7</sup>. Par cette étude de cas, nous contribuerons à mettre en lumière le rôle de Genève comme « *hub* anticolonial » à travers l'analyse de trajectoires d'acteurs et d'activistes méditerranéens pendant les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Nous présenterons d'abord la trajectoire de Mohammed Bach Hamba, un « Jeune Tunisien<sup>8</sup> », qui se rend de Tunis à Genève *via* Istanbul pendant la Première Guerre mondiale. Nous mettrons ensuite en lumière les connexions locales et internationales de cet exilé, les réseaux de relations qu'il entretient avec Istanbul, Berlin et l'Afrique du Nord. Nous examinerons enfin comment, de Genève, il réussit à diffuser ses idées, avant d'esquisser la postérité de ce réseau anticolonial tissé pendant la Première Guerre mondiale.

## MOHAMMED BACH HAMBA (1881-1920) : DE TUNIS À GENÈVE, *VIA* ISTANBUL

La trajectoire de Mohammed Bach Hamba (1881-1920) le conduit d'abord sur la rive orientale de la Méditerranée, à Istanbul, la capitale de l'Empire ottoman, avant d'élire ensuite domicile à Genève. Il réside en effet dans la Cité de Calvin durant la quasi-totalité de la Première Guerre mondiale.

Activiste tunisien engagé dans la lutte contre la colonisation, Mohammed Bach Hamba appartient à l'aile libérale du mouvement des Jeunes Tunisiens. Qui sont ces opposants ? Les « Tunisiens », dont le nom s'inspire du mouvement des « Jeunes » ayant émergé au sein de l'Empire ottoman, sont les précurseurs du mouvement national qui se développe rapidement. Avant le début du XX<sup>e</sup> siècle, ce mouvement est divisé en deux factions majeures, l'une plutôt traditionnelle, se revendiquant de la tradition islamique, et l'autre plus réformiste, davantage connue en

Europe et à laquelle appartient Mohammed Bach Hamba<sup>9</sup>. Le mouvement est composé de jeunes intellectuels nationalistes, formés selon le modèle français et prônant une politique d'association avec l'administration française du protectorat tunisien. À partir de 1907, ils publient en langue française le journal *Le Tunisien, organe des intérêts indigènes* qui va leur donner une visibilité et contribuer au débat politique.

Né au mois de juin 1881 à Tunis, Mohammed grandit au sein d'une famille tunisoise d'origine turque<sup>10</sup>, appartenant par conséquent à l'élite turco-ottomane. Il est très proche de son frère, Ali (1876-1918), de cinq ans son aîné. Tous deux sont scolarisés et formés au Collège Sadiki, à Tunis, premier lycée moderne de Tunisie, où ils mènent de front l'étude de la langue française et de la langue arabe<sup>11</sup>. Ce bilinguisme est aussi une caractéristique des Jeunes Tunisiens, ce qui leur confère une grande aisance pour s'adresser à des publics très variés. Puis, tous deux deviennent des juristes, des hommes de droit. Ali, après avoir étudié le droit tunisien et musulman à l'Université de la Zitouna, toujours à Tunis, étudie le droit français à la faculté de Paris, où il obtient une licence. Il occupe ensuite un poste à la Conservation de la propriété foncière en Tunisie avant de devenir administrateur des biens du Collège Sadiki<sup>12</sup>. En 1905, il quitte son poste afin de s'inscrire au barreau de Tunis où il se distingue en tant qu'avocat talentueux. Ali Bach Hamba est aussi le fondateur de l'Association des anciens élèves du Collège Sadiki<sup>13</sup> qui joue un rôle formateur et mobilisateur au sein de la population tunisoise. Mohammed, qui n'a pas obtenu son baccalauréat, travaille dans un premier temps comme interprète dans les services juridiques du tribunal traditionnel, dit « indigène », de Tunis, la Driba [ad-Driba]. Puis, au mois d'avril 1912, il devient juge suppléant au sein de cette institution. Il s'inscrit alors à Paris pour préparer une licence de droit, ayant obtenu une dispense de baccalauréat fort de son expérience professionnelle de juriste. Il poursuit ensuite ses études de manière discontinue – faisant des allers-retours entre Tunis et Paris – en raison de ses obligations professionnelles. Toutefois, faute d'une autorisation du directeur des services juridiques pour se présenter à ses examens de troisième année de droit à Paris, il décide de quitter la Tunisie<sup>14</sup>.

Mohammed est, en quelque sorte, resté dans l'ombre d'Ali et ce, jusqu'à nos jours. C'est pourquoi la vie et l'œuvre du cadet sont méconnues et, parfois, des amalgames ont même été effectués entre les deux frères au bénéfice d'Ali. Cependant, l'importance des frères Bach Hamba est incontestable en Tunisie. En effet, ils fondent avec Bechir Sfar, au mois de février 1907, le journal *Le Tunisien, organe des revendications du peuple tunisien*. Il s'agit du premier hebdomadaire tunisien publié en langue française, dont Ali est le rédacteur en chef. Ce journal édité en français et en arabe est le lieu d'expression de l'aile libérale du mouvement jeune tunisien que les deux frères ont cofondé. Pour l'époque, son tirage est conséquent avec ses 2 500 exemplaires, dont 250 sont diffusés à titre gratuit à l'étranger. En outre, les articles du *Tunisien* sont souvent reproduits et commentés dans la presse parisienne<sup>15</sup>. Dans les pages du journal, les Jeunes Tunisiens se font les avocats de la promulgation d'une constitution qui définirait explicitement les pouvoirs du Bey de Tunisie, le souverain, ceux du protectorat français et les droits des populations locales musulmanes. Toutefois, le journal est fermé au mois de mars 1912. En effet, les Jeunes Tunisiens sont accusés d'être les instigateurs de revendications qui s'expriment à travers des grèves, par exemple lors de l'affaire du cimetière du Djellaz en 1911, puis lors du boycott des tramways tunisiens qui se poursuit pendant plus de trois mois, en 1912. Ces événements provoquent une vague d'arrestations dans les rangs de l'organisation. Le 13 mars 1912, Ali Bach Hamba est banni de Tunisie sans aucune forme de jugement. En effet, il s'agit d'une décision administrative prise à son encontre ainsi qu'à celle de ses camarades, six autres personnalités de premier plan<sup>16</sup>. Ali se rend d'abord à Paris, puis se réfugie à Istanbul, au cœur de l'Empire ottoman, au mois d'août 1912, où il est accueilli chaleureusement. Il est par la suite nommé par le gouvernement ottoman à d'importantes fonctions, dont celle de conseiller d'État.

Au mois d'août 1913, à la suite des pressions qu'il subit en Tunisie, Mohammed décide de rejoindre son frère Ali à Istanbul. Il quitte alors le pays sans son épouse, mais avec sa mère qui prend elle aussi le chemin de l'exil pour éviter les brimades. Il retournera à Tunis le 15 janvier 1914, accompagnant sa belle-sœur

qui s'y rend pour des raisons familiales. Il ambitionne peut-être de restructurer le mouvement jeune tunisien, mais, apparemment, sans succès. Continuellement filé par la police, il repart vers Istanbul le 25 mars 1914<sup>17</sup>, et prend ensuite la décision de venir s'installer à Genève. La date précise de son établissement en Suisse n'est pas claire. Il est possible qu'il quitte Istanbul pour s'y établir avant le début de la Première Guerre mondiale<sup>18</sup>.

## LES CONNEXIONS LOCALES ET INTERNATIONALES D'UN EXILÉ

Mohammed Bach Hamba est invité en décembre 1915 à se rendre à Berlin, probablement à l'initiative des services de renseignement allemands de la Nachrichtenstelle für den Orient (Bureau du renseignement sur l'Orient). Le 20 décembre 1915, il rencontre Karl-Emil Schabinger von Schowingen, accompagné du Cheikh Salah Cherif at-Tunisi<sup>19</sup> et de l'ancien cadi de Tunis, Ismaïl as-Sfaihi. Ensemble, ils lui remettent un exemplaire du manuscrit de *l'Appel du Comité pour l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie*<sup>20</sup>. Lors de ce séjour, Mohammed participe avec ses compères tunisiens à la manifestation du Comité pour l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie organisée le 7 janvier 1916 à l'Hôtel Esplanade. Un manifeste est remis à cette occasion au gouvernement allemand, en présence de hauts dignitaires civils et militaires<sup>21</sup>. Toutefois, cette manifestation, qui lance officiellement le Comité, semble avoir été décevante, y compris pour le Cheikh Salah Cherif at-Tunisi. En effet, cet appel à l'indépendance est loin de susciter l'enthousiasme parmi les élites allemandes qui lui réservent un accueil glacial. Aussitôt après, Mohammed Bach Hamba rentre à Genève.

Dans la Cité de Calvin, à son retour de Berlin, Mohammed Bach Hamba crée une nouvelle revue, *La Revue du Maghreb*, publiée entre 1916 et 1918. Il conduit également un travail en réseau, entre Genève, Istanbul, Berlin et l'Afrique du Nord. Durant sa vie en exil, il est constamment surveillé, ce qui montre l'importance que les autorités du protectorat français lui accordent. L'administration française s'attache en effet à la «surveillance

politique des indigènes» de Tunisie et fait suivre les personnalités cataloguées comme «suspectes». D'après les sources françaises, Mohammed Bach Hamba réside dans un appartement au cinquième étage, au numéro 3 de la rue Merle-d'Aubigné, dans le quartier des Eaux-Vives, désigné par la source comme un quartier populaire, et ce, au début du mois de septembre 1916<sup>22</sup>. En outre, il est au moins doublement surveillé, puisqu'il fait aussi l'objet de l'attention des services de la Nachrichtenstelle für den Orient<sup>23</sup>, qui a d'ailleurs établi une antenne en Suisse<sup>24</sup>. Il est fait état qu'il est déjà installé à Genève en octobre 1915<sup>25</sup>. Les sources allemandes, dans un rapport du mois d'avril 1916, précisent qu'il séjourne dans un quartier populaire et qu'il y vit modestement en louant une chambre à la «pension Martin», où il prend aussi ses repas<sup>26</sup>. Est-ce la même adresse que celle de la rue Merle-d'Aubigné? Cela ne semble pas le cas, puisqu'en septembre 1916 les sources françaises précisent qu'il loge dans un appartement. Il est probable qu'il ait déménagé avant de lancer *La Revue du Maghreb*, qui est domiciliée à la rue Merle-d'Aubigné.

Dans les rapports conservés au sein des archives du ministère des Affaires étrangères allemand, il est mentionné qu'il a l'habitude de passer rapidement tous les matins au consulat ottoman pour y lire la presse en langue française. Par le canal du consulat, il communique également avec son frère Ali qui se trouve à Istanbul. Mohammed collecte des informations relatives à l'Empire ottoman et au monde musulman et envoie ces coupures de presse quasi quotidiennement à son frère Ali. Il a aussi ses habitudes dans l'espace public genevois, et particulièrement au café de la Bourse<sup>27</sup>, où il fréquente notamment l'entourage de l'ex-khédive d'Égypte, Abbas Hilmi Pacha II, tout comme l'Égyptien Muhammad Fahmy (1880-1963), membre du Parti national égyptien<sup>28</sup>. Fahmy est étudiant en droit à l'Université de Genève, où il enseignera le droit public. À partir du mois de janvier 1915, il est aussi membre de la filiale suisse de la Nachrichtenstelle für den Orient et il se rend régulièrement à Berlin<sup>29</sup>. De plus, en 1919, il participe aux conférences internationales socialistes qui se tiennent à Berne et à Lucerne. Ainsi, Muhammad Fahmy est un agent très mobile, y compris durant la Première Guerre mondiale.

Les activités politiques de Mohammed Bach Hamba à Genève sont multiples. En contact permanent avec son frère, il effectue pour lui, *a minima*, une veille sur la presse francophone et recueille des informations qu'il lui communique. Aurait-il fait partie d'un centre de propagande de *Teşkilat-ı Mahsusa*, l'Organisation spéciale ottomane, installée à Lausanne? On peut s'interroger sur la nature de ses liens avec cette organisation, sachant que c'est son frère Ali qui la dirige, assumant aussi la responsabilité de l'organisme qui lui succède, *Umur-i Şarkıye* (Bureau des Affaires orientales), à partir de mai 1915<sup>30</sup>. Il entretient également des rapports avec de nombreuses personnes résidant en Suisse ou de passage, notamment des Moyen-Orientaux ou des Nord-Africains. Dans les archives allemandes, il est fait état que Mohammed cherche à rester discret. Il aurait ainsi entretenu des relations secrètes avec des Tunisiens et des Tripolitains, en dissimulant sa propre identité et sa nationalité<sup>31</sup>. Il participe aussi à la Troisième conférence des nationalités, qui est organisée à Lausanne du 27 au 29 juin 1916 sous l'égide de l'*Union des nationalités*, cette dernière ayant été créée à Paris avant le début de la Première Guerre mondiale. Apparemment, cette conférence est organisée avec le soutien discret de la diplomatie allemande dans le but de promouvoir le droit des nationalités dans les pays de l'Entente et d'encourager ces dernières à s'émanciper<sup>32</sup>. Vingt-cinq nationalités y sont représentées et Mohammed Bach Hamba participe en tant que «représentant autorisé» faisant valoir les droits des Tunisiens et des Algériens<sup>33</sup>. Il est le seul délégué du Maghreb et l'une des deux personnalités à porter la voix des peuples du nord de l'Afrique. Le second délégué est Muhammad Farid Bey (1868-1919), membre du Parti national égyptien, qui est aussi résident à Genève pendant la Première Guerre mondiale<sup>34</sup>. En effet, à partir du mois de janvier 1915, ce dernier est affilié à l'antenne suisse de la Nachrichtenstelle für den Orient, qui est d'abord basée à Berne, puis à Zurich. Il participe en outre à la conférence de la Paix de Stockholm, au mois de septembre 1917, troisième et dernière conférence socialiste contre la Première Guerre mondiale<sup>35</sup>. Parmi ses activités éditoriales, Muhammad Farid Bey fait paraître à Genève en 1917 une réédition de la brochure *Étude sur la crise ottomane actuelle*, publiée initialement en 1913.

La Nachrichtenstelle für den Orient, outre sa maison mère à Berlin, dispose aussi de filiales à l'étranger pour développer ses activités. Il n'est pas étonnant que sa section extérieure la plus importante soit située dans la capitale de l'Empire ottoman, au sein de l'ambassade d'Allemagne à Istanbul. Or la deuxième filiale la plus importante se trouve en Suisse<sup>36</sup>, ce qui témoigne des activités déployées dans ce pays en raison des personnalités arabes et extra-européennes qui y sont établies et qui font l'objet d'un suivi en termes de contrôle et de renseignement. Si la Nachrichtenstelle für den Orient dispose d'un bureau de vente de ses publications à Zurich, elle vise aussi un lectorat français. Muhammad Farid Bey est l'un des contributeurs en langue française. À partir du mois de mars 1915, Heinrich Jacoby, qui est à la tête d'une entreprise de tapis persans à Berlin, établit une filiale en Suisse<sup>37</sup>. Elle sert en fait de couverture à ses activités pour la Nachrichtenstelle für den Orient, qui le charge de missions de renseignement concernant des personnalités qui ne sont ni allemandes ni européennes, mais moyen-orientales, au sens large, et qui se trouvent sur le territoire suisse.

## GENÈVE : DIFFUSER DES IDÉES EN PLEINE GUERRE DEPUIS UN HAVRE DE PAIX

L'idée d'une république nord-africaine semble alors émerger à Genève et Mohammed Bach Hamba joue, à cet égard, un rôle important. D'abord, il contribue à lancer le Comité pour l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie, au début de l'année 1916, à Berlin. Puis, au mois de mai 1916, il franchit une étape supplémentaire en créant *La Revue du Maghreb. Tribune des revendications des indigènes d'Algérie, Tunisie, Maroc, Tripolitaine*, dont il est le rédacteur en chef. Pour ce faire, il bénéficie du soutien de son frère Ali avec lequel il est en contact permanent et qui contribue sans doute à la revue. Cependant, les articles ne sont pas signés et leurs auteurs ne sont donc pas clairement identifiables. Mohammed rédige aussi un ouvrage, *Le Peuple algéro-tunisien et la France*, dans lequel il reprend des articles qu'il a publiés<sup>38</sup>.

Ayant pour objectif la libération et l'indépendance de la Tunisie et du Maghreb, le premier numéro de la revue est publié le 30 mai 1916. Annoncée initialement comme mensuelle, la revue compte dix-sept numéros, publiés une fois par mois en 1916, puis de manière bimestrielle jusqu'au mois d'août 1918. Un dernier numéro voit le jour au mois de décembre 1918, après la fin de la Première Guerre mondiale. *La Revue du Maghreb* se présente comme une voix réformatrice et musulmane, expression de l'identité du mouvement des Jeunes Tunisiens. Tous les thèmes de prédilection du mouvement y sont traités : la question de la justice, du droit des peuples, de la nationalité et de l'indignité ainsi que les enjeux de l'enseignement, des réformes politiques et de l'indépendance arabe. Les articles concernent surtout la Tunisie et l'Algérie, et couvrent aussi des pays comme le Soudan égyptien et la Perse. En 1916, par exemple, la révolte de Chérif Hussein et la question d'un potentiel califat arabe suscitent une prise de position défavorable, largement argumentée, se faisant l'expression d'un nationalisme arabe compatible avec le califat ottoman<sup>39</sup>. Ainsi, l'autorité politico-religieuse du sultan-calife Mehmed V est défendue dans les colonnes de la revue.

Sur le plan du financement, il semblerait que *La Revue du Maghreb* soit soutenue par les Ottomans<sup>40</sup>. On peut aussi se demander si elle entretient des liens avec la Nachrichtenstelle für den Orient et, si oui, de quelle nature. Toutefois, cette dernière ne semble pas à l'initiative de la création de la revue de Bach Hamba, dont le tirage est d'environ mille exemplaires. Considérée comme subversive par les autorités françaises, la revue est interdite de diffusion en France et en Tunisie, en raison des pouvoirs exceptionnels conférés par l'état d'urgence<sup>41</sup>. La totalité des numéros n'étant pas saisie, elle circule tant bien que mal dans le protectorat en Tunisie<sup>42</sup>. Par ailleurs, la surveillance postale exercée par la censure n'est pas drastique et certains exemplaires entrent clandestinement dans le territoire<sup>43</sup>. La diffusion de la revue au Maghreb demeure largement aléatoire.

Dans son dernier numéro publié à la fin de la guerre, *La Revue du Maghreb* s'appuie sur le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les quatorze points du président Wilson afin de promouvoir un référendum permettant de décider de l'avenir de

la Tunisie. Elle entend mettre en avant les revendications et les projets des Jeunes Tunisiens à l'occasion de Conférence de la paix de Paris de 1919. Dans ce même numéro, Mohammed publie la chronique nécrologique de son frère, Ali, intitulée « Un deuil<sup>44</sup> ». À la fin de l'année 1918, il s'installe à Berlin où aucun nouveau numéro ne paraît. C'est pourquoi la publication de *La Revue du Maghreb* est strictement associée à la ville de Genève. Mohammed décède à Berlin d'une crise cardiaque, le 27 décembre 1920, à l'âge de 39 ans. Un article relatif à la tombe de Mohamed Bach Hamba sera publié dans *La Nation arabe* en 1931, revue elle aussi publiée à Genève par Chakib Arslan, qui est par ailleurs présent à Berlin lors du décès de Mohamed et de ses funérailles<sup>45</sup>.

## LA POSTÉRITÉ DU RÉSEAU ANTICOLONIAL DE MOHAMED BACH HAMBA

Le réseau anticolonial que Mohamed Bach Hamba contribue à mettre en place à Genève se déploie et se développe dans l'entre-deux-guerres, notamment sous l'impulsion de Chakib Arslan (1869-1946), qui se réfugie dans la Cité de Calvin en 1920. Émir druze du Liban, Arslan est un notable arabe et un soutien fervent de l'Empire ottoman. Défenseur de la solidarité musulmane, il est une sorte de patriote ottoman, qui va ensuite évoluer vers le nationalisme arabe. Il est généralement considéré comme un « ottomaniste panislamiste », un défenseur de l'union des Arabes et des Turcs. Il s'agit d'un homme aux multiples facettes : journaliste, poète, activiste politique, voix de la communauté musulmane. Il entretient des relations personnelles avec les réformistes musulmans Muhammad 'Abduh (1849-1905) et Jamal al-Din al-Afghani (1838-1897). Après la Première Guerre mondiale, il bénéficie également du soutien et de la protection de Rachid Reda (1865-1935). Il se fait l'avocat du maintien des provinces arabes et des Arabes au sein de l'Empire ottoman. Député au parlement ottoman de 1914 à 1918, il participe en tant que volontaire à la guerre italo-ottomane (1911-1912). Il s'investit ensuite lors des guerres balkaniques, coordonnant les activités

du Croissant-Rouge et de la Société de bienfaisance égyptienne pour secourir les réfugiés musulmans de la région. Par ailleurs, il est aussi connu comme journaliste, car il écrit plus de deux mille articles dans divers journaux, notamment syriens et égyptiens. Durant la Première Guerre mondiale, il est proche du ministre ottoman de la Guerre, Enver Pacha. Il participe aussi à la campagne contre le canal de Suez, aux côtés d'Ahmed Djemal Pacha. De plus, il est envoyé à deux reprises comme émissaire spécial à Berlin pour représenter le gouvernement ottoman, en 1917, puis en 1918.

À l'issue de la Première Guerre mondiale, à la suite de l'occupation française du Liban et de la Syrie, il se réfugie à Genève. Il y passe pratiquement toute l'année 1919, même si jusqu'en 1924 il demeure basé à Berlin. Il se montre extrêmement mobile, entretenant des relations à travers l'Europe, à la recherche d'appuis à sa cause. Durant l'entre-deux-guerres, il travaille pour plusieurs journaux. À partir de 1925, il s'établit de manière permanente dans la Cité de Calvin. Cette décision est prise alors qu'il est nommé à la tête de la délégation permanente auprès de la Société des Nations du Comité syro-palestinien, fondé au Caire en 1921. À Genève, il dispose de deux adresses afin de pouvoir recevoir dignement ses hôtes de marque, tout en vivant de manière assez modeste. La première se trouve à l'avenue Ernest-Hentsch, dans le quartier des Eaux-Vives et la seconde est sise rue Marignac, dans le quartier de Champel.

Malgré son statut d'émir, Chakib Arslan doit faire face à des soucis financiers récurrents durant sa vie d'exil, le contraignant à emprunter, à mettre sous hypothèque son appartement berlinois, voire à vendre des biens qu'il possède au Liban<sup>46</sup>. Au printemps 1928, il parvient néanmoins à fonder un Bureau d'information des pays musulmans à Genève. En 1929, il se rend à La Mecque et se fait l'avocat de la cause arabe. Cet engagement va se concrétiser l'année suivante avec la création à Genève de la revue *La Nation arabe* en compagnie d'Ihsan Bey al-Djabri. Originaire d'Alep en Syrie, ce dernier a occupé de hautes fonctions dans l'Empire ottoman<sup>47</sup>. Il a été notamment l'un des secrétaires des sultans Mehmed V et Mehmed VI, puis a brièvement servi comme premier chambellan du roi Faysal lors du royaume arabe.

À la chute de ce dernier, provoquée par l'occupation militaire de Damas par la France, il se réfugie à Genève où il participe au Congrès syro-palestinien qui se tient du 25 août au 21 septembre 1921. Pendant six années, il intègre la délégation permanente syro-palestinienne auprès de la Société des Nations.

Publiée entre 1930 et 1938, la revue *La Nation arabe* se définit comme l'«organe de la délégation syro-palestinienne auprès de la Société des Nations<sup>48</sup>». En effet, cette nouvelle organisation internationale devient une caisse de résonance des minorités qui s'adressent à elle pour faire valoir leurs droits. Un lobby arabe est notamment très actif à Genève<sup>49</sup>. Il sert d'intermédiaire pour assurer le suivi des pétitions émanant du Liban et de la Syrie, territoires sous mandat français et de celles qui proviennent de la Palestine et de l'Irak, soumis à la Grande-Bretagne.

Si *La Nation arabe* souhaite s'adresser au public intellectuel européen, elle est aussi largement lue par un public arabe et musulman<sup>50</sup>. Elle se fait notamment porte-parole de la renaissance arabe et musulmane et mobilise autour de cette cause à la fois contre l'occupation territoriale des puissances européennes, mais également contre le projet sioniste, perçu comme une menace non seulement pour l'intégrité territoriale de la Palestine mais aussi de la patrie arabe. Elle se définit en tant que «revue mensuelle politique, littéraire, économique et sociale» dont la périodicité devient moins régulière après un an et demi. Par la suite, trois à quatre numéros sont publiés chaque année, pour un total de 38 numéros entre 1930 et 1938. Publier *La Nation arabe* a également un coût et lorsque les difficultés financières se font trop lourdes, la parution des numéros s'espace. Cette revue est largement diffusée dans la communauté musulmane dans son ensemble, allant de l'Afrique du Nord à l'Asie du Sud-Est. À Genève, Chakib Arslan écrit 1 440 articles, ce qui fait probablement de lui l'écrivain arabe le plus lu à l'époque. De plus, il publie chaque année une centaine d'articles dans la presse de langue arabe. Jouissant d'un grand prestige dans le monde arabo-musulman, y compris parmi les communautés arabes des Amériques, il procure une résonance mondiale au fameux «Dahir berbère», imposé par le protectorat français au Maroc et dénoncé comme une politique impérialiste visant à diviser Arabes et Berbères. Chakib Arslan soutient aussi

l'éveil des Jeunes Marocains pour la défense de l'unité de leur patrie en leur apportant une solidarité panarabe et panislamique. Ainsi, plusieurs jeunes intellectuels, promoteurs d'un Comité d'action marocaine, comme Mohamed Hassan Ouazzani, Omar Abdeljalil, Ahmed Balafrej et Mekki Naciri, publient des articles dans *La Nation Arabe*. C'est aussi grâce à Chakib Arslan que des Jeunes Marocains mettent sur pied à Paris, avec le soutien de Robert-Jean Longuet, la revue *Maghreb*<sup>51</sup>.

Par ailleurs, Chakib représente de manière officieuse la Syrie et la Palestine à la Société des Nations. Avec Ihsan Bey al-Djabri, il est l'une des chevilles ouvrières de l'organisation du Congrès musulman d'Europe qui se tient au mois de septembre 1935 à Genève et qu'il préside<sup>52</sup>. Cette manifestation importante et unique réunit soixante-dix participants, tous résidant en Europe<sup>53</sup>. Elle permet de développer des relations entre les Musulmans d'Europe, notamment d'Europe de l'Est, et le monde arabe et musulman et de discuter des problématiques communes à la communauté musulmane naissante sur le continent<sup>54</sup>. Une large visibilité est donnée à ce congrès à travers des articles publiés dans *La Nation arabe*<sup>55</sup>.

Chakib Arslan ainsi que Ihsan Bey al-Djabri rentrent en Syrie au mois de juin 1937, après la signature du traité franco-syrien et du traité franco-libanais, en 1936, qui ouvrent la voie à l'indépendance<sup>56</sup>. On peut ainsi noter que si la publication de *La Nation arabe* est bien établie à Genève, elle ne survit pas, elle non plus, au départ de ses rédacteurs. En effet, en leur absence, aucun numéro n'est publié. Afin d'assurer la publication des trois derniers numéros qui paraissent en 1938, Chakib Arslan revient seul à Genève, au début de l'année. Quant à Ihsan Bey al-Djabri, il est nommé par le gouvernement syrien aux fonctions de gouverneur de la province de Lattakié. De 1939 à 1946, Chakib Arslan passe la majeure partie de la guerre confiné en Suisse, en raison des contraintes pesant sur les étrangers. Si ces derniers sont autorisés à sortir du pays, il ne leur est pas permis d'y rentrer. La fin du mois d'octobre 1946 voit son retour définitif d'exil au Liban désormais indépendant, où il est accueilli avec déférence. Il décède le 9 décembre 1946, après avoir vu l'accomplissement d'une vie d'engagement et de combat pour l'indépendance du

Liban se concrétiser. Le président tunisien Habib Bourguiba l'appellera « le vétéran des luttes anticolonialistes<sup>57</sup> ».

## CONCLUSION

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, la langue française est utilisée comme langue de communication internationale et la publication de revues dans cette langue – comme *Le Tunisien*, *La Revue du Maghreb* ou *La Nation arabe* – revêt un enjeu de diffusion important. Alors que *Le Tunisien* est interdit à Tunis, en 1912, Genève va être choisie par Mohammed Bach Hamba pour publier *La Revue du Maghreb*. Il s'agit d'une contribution intellectuelle à la lutte anticoloniale au nord de l'Afrique en pleine guerre. Cette dynamique enclenchée pendant la Première Guerre mondiale et qui se poursuit dans l'entre-deux-guerres est à souligner. En effet, Chakib Arslan – autre acteur extrêmement mobile – fait aussi le choix de Genève pour publier *La Nation arabe* dans les années 1930. La Cité de Calvin peut donc être considérée comme un espace important de la résistance anticoloniale en Méditerranée dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle en raison de la présence de ce réseau transimpérial et transnational. Après la Seconde Guerre mondiale, au moment de l'avènement des indépendances sur le continent africain, Genève et la Suisse ont continué à accueillir tant des réfugiés que des négociations diplomatiques, telles les Accords d'Évian qui mettront fin à la guerre d'Algérie.

- 1 Odile Moreau et Stuart Schaar, eds, *Subversives and Mavericks in the Muslim Mediterranean: A Subaltern History* (Austin: University of Texas Press, 2016); Charles-André Julien, *L'Afrique du Nord en marche: Algérie, Tunisie, Maroc, 1880-195* (Paris: Omnibus, 2002); Laura Felii, Josep Lluís Mateo, Ferran Izquierdo et Natalia Ribas-Mateos, eds, *Social Mobilization in Morocco* (Hanovre: Ibidem, 2023); James Mc Dougall, ed., « Nation, self, and society in North Africa. Representations of community, culture, politics », *Journal of North African Studies* 8, n° 1 (2003).
- 2 Roger Durand, Jean-Daniel Candaux et Antoine Fleury, dir., *Genève et la paix* (Grand-Lancy: Association «Genève»: Un lieu pour la paix, 2005); Antoine Fleury, «La Suisse, lieu d'accueil et d'échanges euro-méditerranéens», dans *Le Partenariat euro-méditerranéen: un projet, des enjeux. Trois siècles d'histoire*, dir. Victoria Curzon Price et Hasni Abidi (Genève: Institut européen, 1999), 217-222.
- 3 Marc Vuilleumier, *Histoire et combats. Mouvement ouvrier et socialisme en Suisse, 1864-1960* (Lausanne/Genève: Éditions d'en bas & Collège du travail, 2012), 237-263; Sylvie Aprile, *Le Siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune* (Paris: CNRS Éditions, 2010).
- 4 Antoine Fleury, «Le mouvement national arabe à Genève durant l'entre-deux-guerres», *Relations internationales* 1, n° 19 (1979): 329.
- 5 Le groupe des Jeunes Tunisiens est accusé d'être l'instigateur de ces manifestations qui vont crescendo, à partir de 1911, avec l'affaire du cimetière du Djellaz, dans le contexte de la guerre italo-ottomane (1911-1912).

- 6 Michael Goebel, *Paris capitale du tiers-monde* (Paris : éditions La Découverte, 2017) ; Roger Nash Baldwin, «The capital of men without country», *The Survey*, (1927) : 460.
- 7 La capitale parisienne devient un foyer international accueillant des mouvements réformistes ou révolutionnaires de Russie, du Moyen-Orient, tels les Jeunes Ottomans, les Jeunes Turcs, originaires du centre de l'Empire ottoman ou de ses nombreuses provinces. À cet égard, les institutions, non seulement, françaises mais européennes, telles celles de la Suisse, sont des références qui fondent les aspirations démocratiques de ces nombreux réfugiés. Voir M. Sükrü Hanioglu, *Preparation for a Revolution. The Young Turks, 1902-1909* (Oxford : Oxford University Press, 2001).
- 8 Le mouvement jeune tunisien, fondé en 1907, s'inscrit dans la généalogie des mouvements «Jeunes» qui émergent d'abord au centre de l'Empire ottoman, à partir des années 1860 avec les Jeunes Ottomans, puis la fondation du Comité Union et Progrès en 1889. Les mouvements appelés Jeunes Turcs avant la révolution «Jeune Turquie» de 1908 sont tous des mouvements d'opposition musulmans. Ils constituent une source d'inspiration pour l'émergence d'autres mouvements «Jeunes» en Méditerranée, allant de l'Égypte au Maroc.
- 9 Odile Moreau, «Transferts d'idées subversives après la révolution Jeune Turque de 1908», dans *Migrations de langues et d'idées en Asie*, dir. Jean-Louis Bacqué-Grammont, Pierre-Sylvain Filiozat et Michel Zink (Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2015), 159-170.
- 10 La fonction de Bach Hamba s'exerce au sein de l'armée des janissaires de l'Empire ottoman et le nom de famille d'Ali et Mohammed renvoie à cette fonction dans l'armée ottomane, particulièrement prestigieuse.
- 11 Le collègue Sadiki voit le jour grâce à un décret adopté à l'initiative du général Khayr ad-Din Pacha, grand vizir de Sadok Bey, le 1<sup>er</sup> février 1875. Il dispense gratuitement aux Tunisiens musulmans un enseignement moderne en arabe et en français, couvrant un cursus scientifique dispensé par des enseignants venus de France. Il est le berceau de jeunes intellectuels aux idées réformistes. Voir Noureddine Sraieb, *Le Collège Sadiki de Tunis, 1875-1956 : enseignement et nationalisme* (Paris : CNRS éditions, 1995).
- 12 Mohammed Bach Hamba, «Un deuil», *La Revue du Maghreb*, n° 12 (1918) : 147.
- 13 Bach Hamba, «Un deuil», 148.
- 14 Mahmoud Abdelmoula, *Le Mouvement patriotique de libération en Tunisie et le panislamisme (1906-1920)* (Tunis : Éditions MTM, 1999), 227.
- 15 Bach Hamba, «Un deuil», 148.
- 16 À l'instar d'Ali Bach Hamba, Hassan Guellaty, Mokhtar Kahia, Mohammed Nome et Abdelaziz Thaalbi sont simultanément expulsés de Tunisie, tandis que Chadly Darghout et Sadok Smerli sont emprisonnés dans le sud de la Tunisie.
- 17 Archives Nationales de Tunisie (ANT), série E, carton 550, 30/15, dossier 61, Protectorat Français, Secrétariat du gouvernement tunisien, Surveillance politique des indigènes, sd, confidentiel.
- 18 Mahmoud Abdelmoula, *Le Mouvement patriotique de libération*, 228.
- 19 D'origine algérienne, la famille du Cheikh Salah Cherif at-Tunisi se réfugie en Tunisie après l'occupation de l'Algérie par la France en 1830. Activiste, il va aussi être poussé à l'exil par les autorités françaises après l'instauration du protectorat français sur la Tunisie. Il se réfugie dans l'Empire ottoman et passe une grande partie de la Première Guerre mondiale à Berlin en collaborant à la politique de propagande dite panislamique de l'Allemagne. Voir Odile Moreau, *La Turquie dans la Grande Guerre. De l'Empire ottoman à la république de Turquie* (Paris : Soteca, 2016), 80.
- 20 Auswärtiges Amt, Politisches Archiv (A.A. P.A.) R 21182, Berlin, le 20 décembre 1915, Rapport de Karl-Emil Schabinger von Schowingen à Otto-Günther von Wesendonk (1885-1933), secrétaire de légation.
- 21 Moreau, *La Turquie dans la Grande Guerre*, 83.
- 22 ANT, série E, carton 550, 30/15, dossier 15, rapport en date du 2 septembre 1916.
- 23 Nachrichtenstelle für den Orient : organisme de propagande dite panislamique, fondée par Max von Oppenheim au début de la Première Guerre mondiale.
- 24 Pendant la Première Guerre mondiale, la Suisse est considérée comme la destination principale de la propagande allemande. Voir le rapport de Rudolph Wiehlers, chargé de propagande allemande au ministère des Affaires étrangères allemand [Auswärtiges Amt], 24 janvier 1918 ; voir Alexandre Elsig, «Un "laboratoire de choix" ? Le rôle de la Suisse dans le dispositif européen de la propagande allemande (1914-1918)», *Revue suisse d'histoire* 63, n° 3 (2013) : 386.
- 25 A.A. P.A. R 2180, Schabinger au Secrétaire de Légation von Wesendonk. Annexe au courrier du 16 octobre 1915. Cette information, considérée de source sûre, concerne la présence de deux Tunisiens à Genève, Mohammed Bach Hamba et Abdul Aziz Ben Chalil. Ce dernier semblerait être arrivé plus tôt et avoir déjà fait un aller-retour en Tunisie.

- 26 A.A. P.A., R 21182, Berne, 5 avril 1916, secret, Légation impériale ottomane à Son Excellence le Chancelier M. von Bethmann Hollweg.
- 27 Il s'agit d'un café ouvert au début du xx<sup>e</sup> siècle.
- 28 A.A. P.A., R 21182, Berne, 5 avril 1916, secret, Légation impériale ottomane à Son Excellence le Chancelier M. von Bethmann Hollweg; voir Anna Diem, «Aussenpolitik im Innern», p. 33.
- 29 Samuel Krug, *Die «Nachrichtenstelle für den Orient» im Kontext Globaler Verflechtungen (1914-1921)* (Bielefeld: Transcript Verlag, 2020), 366.
- 30 *Teşkilat-ı Mahsusa* ou l'Organisation spéciale est une organisation paramilitaire secrète sous le contrôle du cercle interne du Comité Union et Progrès et rattachée au ministère de la Guerre ottoman. Voir Odile Moreau, «Teşkilat-ı Mahsusa (Ottoman Empire)», dans *1914-1918-online. International Encyclopedia of the First World War*, eds Ute Daniel et al. (Berlin: Freie Universität Berlin, 2018).
- 31 A.A. P.A., R 21182, Berne, 5 avril 1916, secret, Légation impériale ottomane à Son Excellence le Chancelier M. von Bethmann Hollweg. Il y est noté que ces informations seraient transmises par «son homme de confiance» nommé Jacoby, qui est, en fait, en charge du renseignement dans la filiale de la Nachrichtenstelle en Suisse.
- 32 Alexandre Elsig, «Un "laboratoire de choix"», 388.
- 33 Marc Ferro, «La politique des nationalités du gouvernement provisoire (février-octobre 1917)», *Cahiers du Monde Russe* 2, n° 2 (1961): 132-133.
- 34 Muhammad Farid Bey (1868-1919) est élu deuxième président du Parti national égyptien, en 1908, après le décès de Mustafa Kamil, fonction qu'il exerce jusqu'au mois de mars 1912, date à partir de laquelle il est contraint de vivre en exil jusqu'à son décès à Berlin, en 1919. En 1912, dans un premier temps, il se réfugie à Istanbul. Voir Ehud R. Toledano, «Muhammad Farid: between nationalism and the egyptian-ottoman diaspora», dans *Diasporas of the Modern Middle East: Contextualizing Community*, eds Anthony Gorman, Sossie Kasbarian (Edinburgh: Edinburgh University Press, 2015), 70-102.
- 35 La troisième conférence socialiste contre la guerre, la conférence de Stockholm, aussi appelée troisième conférence de Zimmerwald, se tient du 5 au 12 septembre 1917 à Stockholm. Elle fait suite aux deux premières conférences socialistes organisées en Suisse, à Zimmerwald, dans le canton de Berne, pour la première du 5 au 8 septembre 1915, et à Kienthal, dans l'Oberland bernois, du 24 au 30 avril 1916, pour la deuxième. Voir Julien Chuzeville, *Zimmerwald: l'internationalisme contre la Première Guerre mondiale* (Paris: Demopolis, 2015).
- 36 Samuel Krug, *Die «Nachrichtenstelle für den Orient»*, 54.
- 37 Krug, 367. Apparemment, Heinrich Jacoby continue son commerce de tapis persans après la Première Guerre mondiale. En 1922, il publie *Eine Sammlung Orientalische Teppiche* chez H. Schmidt & C. Günther à Leipzig.
- 38 Mohammed Bach Hamba, *Le peuple algéro-tunisien et la France* (Carthage: Beït al-Hikma, 1991).
- 39 «Illusion et ridicule», *La Revue du Maghreb*, n° 4 (1916): 115; *La Revue du Maghreb*, «Les émirs de La Mecque», n° 5 (1916): 141.
- 40 Herbert L. Müller, *Islam, Gihad («Heiliger Krieg») und Deutsches Reich: ein Nachspiel zur wilhelminischen Weltpolitik im Maghreb, 1914-1918* (Frankfurt a. M.: Peter Lang, 1991), 289.
- 41 ANT, série E, carton 550, 30/15, dossier 15, rapport en date du 12 août 1916 du général Alix aux Renseignements Généraux.
- 42 Mahmoud Abdelmoula, *Le Mouvement patriotique de libération*, 230.
- 43 ANT, série E, carton 440/18, relatif au contrôle postal au mois de janvier 1916. Informations relatives au contrôle postal en Tunisie au début de l'année 1916 concernant les publications en provenance de l'étranger.
- 44 Bach Hamba, «Un deuil», 146-151.
- 45 «La tombe de Mohammed Bach Hamba», *La Nation arabe*, n° 10-11 (1931).
- 46 William L. Cleveland, *Islam against the West. Shakib Arslan and the Campaign for Islamic Nationalism* (Austin: University of Texas Press, 1985), 40, 83-84, 149-154.
- 47 Voir la notice biographique relative à Ihsan Bey al-Djabri, publiée dans la revue *La Nation arabe*, n° 16-17 (1938): 910. Voir aussi Cleveland, *Islam against the West*, 50.
- 48 Dans l'entre-deux-guerres, le cheikh et journaliste égyptien Ali al-Ghayati (1885-1956) publie aussi une revue à Genève avec le soutien de *La Tribune de Genève*. Intitulée *La Tribune d'Orient, organe bimensuel pour la défense des droits de l'Orient*, elle paraît en français et en arabe de 1922 à 1937.
- 49 La revendication du roi Hussein du Hedjaz est inlassablement portée devant la Société des Nations. Voir Hussein D. Alkhazragi «Un petit prince à la SDN: la lutte du roi Hussein du Hedjaz pour l'indépendance des provinces arabes de

- l'Empire ottoman», *Relations internationales* 2, n° 146: 7-23; James Gelvin, «The League of Nations and the question of national identity in the fertile crescent», *World Affairs* 158, n° 1 (1995): 5.
- 50 Chakib Arslan entretient de nombreux contacts au Maghreb, notamment avec Messali Hadj, le fondateur de l'Étoile nord-africaine quand ce dernier se trouve en exil à Paris ou à Genève. Voir Anne-Claire de Gayffier-Bonneville, «Renaissance arabe et solidarité musulmane dans *La Nation arabe*», *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 95-98 (2002): 71-93.
- 51 Guillaume Denglos, *La Revue Maghreb (1932-1936). Une publication franco-marocaine engagée* (Paris: L'Harmattan, 2015).
- 52 «Urkunden: Der Muslimische Kongress von Europa», *Die Welt des Islams* 17, n° 3-4 (1935): 101.
- 53 Raja Adal, «Constructing transnational Islam. The East-West network of Shakib Arslan», dans *Intellectuals in the Modern Islamic World. Transmission, Transformation, Communication*, eds Stéphane A. Dudoignon, Komatsu Hisao et Kosugi Yasishi (London/New-York: Routledge, 2006), 193-194; Gayffier-Bonneville, «Renaissance arabe et solidarité musulmane», 85.
- 54 Chekib Arslan, «Une mosquée à Varsovie», *La Nation Arabe*, n° 5 (1935): 344; Adal, «Constructing transnational Islam», 193.
- 55 Voir les numéros 6 et 7 de *La Nation arabe*, parus en 1935. Notamment Chekib Arslan, «Le congrès musulman d'Europe», *La Nation arabe* n° 6 (1935): 417-424.
- 56 Signé le 9 septembre 1936, le traité franco-syrien prévoit l'accès de la Syrie à l'indépendance dans un délai de cinq ans. Le 13 novembre est signé un second traité en vue de l'indépendance du Liban.
- 57 Habib Bourguiba, «Un vétéran des luttes anticolonialistes: Chekib Arslan», édition spéciale de *L'Action tunisienne*, hebdomadaire du parti constitutionnaliste tunisien (Néo-Destour) consacrée à Chekib Arslan, 5 juin 1937.





« RENDRE DANS  
LE MONDE ENTIER  
D'IMMENSES  
SERVICES AUX RACES  
DE COULEUR » :  
PENSER LA « LIGNE  
DE COULEUR » À  
GENÈVE AU DÉBUT  
DES ANNÉES 1920

## INTRODUCTION

Au printemps 1918, la *Revue politique internationale* de Lausanne publie un article du Genevois René Claparède sur « L'Europe et les races inférieures » qui se conclut sur un appel en faveur du Bureau international de défense des indigènes (BIDI) que celui-ci a fondé en 1913. Il voudrait en faire une « Croix Noire, ou une Croix d'Or en faveur des races dites inférieures » et une « grande œuvre de justice » qui viendrait compléter la « grande œuvre de charité » de la Croix-Rouge<sup>1</sup>. Reprenant un article du Norvégien Christen Collin paru en 1916 dans le bulletin de la Ligue suisse pour la défense des indigènes, il affirme que les crimes commis contre les « races dites inférieures » dans le cadre de la colonisation sont la « cause véritable » de la Première Guerre mondiale. Cette démonstration a déjà été faite en 1915 par le sociologue africain-américain William E.B. Du Bois dans un article sur « les origines africaines de la guerre » publié par le prestigieux *Atlantic Monthly*<sup>2</sup> que Claparède ne cite pas bien qu'il connaisse Du Bois, au moins de nom. Comme lui, il s'inquiète de l'essor des logiques ségrégatives, importées en Europe à la faveur de la guerre et espère que la construction de la paix sera l'occasion d'agir en faveur de « nos frères lointains des races dites inférieures, exploitées à merci, vilipendées, sabotées et trop longtemps méprisées par surcroît<sup>3</sup> ». Il n'y parvient pas. Au début des années 1920, il assiste plus qu'il ne participe à « l'expérience de Genève<sup>4</sup> » et au tri implacable que celle-ci opère entre les formes d'internationalisme qui deviennent officielles et celles qui sont repoussées dans les marges. Sa rencontre avec Du Bois à Genève également en 1921 tourne court et aucun des deux ne parvient à ébranler l'acceptation tacite de la « ligne de couleur », suivant l'expression proposée par Du Bois dès 1900 pour dénoncer la globalisation des pratiques de ségrégation raciale comme soubassement du nouvel ordre international<sup>5</sup>.

Dès 1918, le titre imposé à son article « L'Europe et les races inférieures », vraisemblablement par la revue, balaie abruptement les hésitations sémantiques de Claparède qui évoque tour à tour les « races dites inférieures », « races indigènes », « races serves », « Noirs » ou « races colorées ». On voudrait néanmoins prendre

ces hésitations comme objet pour analyser à partir de Genève et des initiatives de Claparède le réagencement contradictoire des logiques internationales, nationales et impériales dans les deux premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle. La dénonciation des crimes coloniaux commis dans le bassin du Congo devient à partir de 1906 la cause à laquelle il s'identifie et qu'il transforme en 1913 en projet de défense des populations colonisées, dites indigènes<sup>6</sup>. Quelle peut être la place des Suisse-ses dans ce projet et quel usage Claparède fait-il de ce qu'il définit comme «le bonheur de ne pas avoir de colonies»? La question de la race occupe une place centrale dans le scandale, dans la solution qui lui est donnée, mais aussi dans la Première Guerre mondiale. Oscillant entre le grand récit héroïque de l'abolition de la traite esclavagiste par les Occidentaux et le refus d'un ordre international qui exclurait tous les non-Occidentaux, l'article de Claparède en 1918 est une réponse passablement embrouillée et qui invite pour cette raison à examiner précisément les formes d'identification raciale en jeu et leur reconfiguration autour de la Grande Guerre.

## LES ATROCITÉS DU CONGO : UN SCANDALE EN NOIR ET BLANC

C'est par son abonnement aux *Cahiers de la quinzaine* de Charles Péguy que Claparède découvre début 1906 le système criminel d'exploitation des populations colonisées instauré dès 1891 dans l'État indépendant du Congo (EIC) et imité à partir de 1899 dans la colonie française du Congo. Il rédige aussitôt un article pour le *Signal de Genève* et l'envoie à Edmund D. Morel. Ce journaliste britannique dénonce depuis 1903 ces atrocités et a créé en 1904 une *Congo Reform Association* (CRA) demandant une nouvelle réunion des États signataires de l'Acte de Berlin pour condamner l'État indépendant du Congo et révoquer son souverain absolu, le roi des Belges, Léopold II<sup>7</sup>. Claparède adhère à la CRA en 1906 et reste jusqu'à la mort de Morel en 1924 un de ses correspondants et défenseurs les plus fidèles<sup>8</sup>.

Ouvert en 1903 et refermé dix ans plus tard, lorsque la Grande-Bretagne reconnaît la transformation de l'EIC en

colonie du Congo belge, ce long scandale a suscité de nombreux travaux<sup>9</sup>. Comme le soulignent Frederick Cooper et Ann L. Stoler, il peut être lu comme une opération de réforme morale des empires coloniaux, au terme de trois décennies d'expansion tous azimuts<sup>10</sup>. Clouer au pilori l'État indépendant du Congo et le faire rentrer dans la norme nationale-impériale comme colonie belge, renforce à bon compte la supposée respectabilité des autres empires coloniaux. Morel est un défenseur militant de la supériorité revendiquée par l'impérialisme britannique et incarnée, aux yeux de ses thuriféraires, par l'abolition britannique de la traite esclavagiste et par l'existence depuis les années 1830 d'une *Aborigines' Protection Society*. Celle-ci a rassemblé dans les années 1890 les premiers témoignages missionnaires sur les violences liées à la collecte forcée du caoutchouc dans le bassin du Congo, Morel ajoutant à partir de 1903 des statistiques sur les importations massives d'armes et de munitions. Simple employé dans une maison spécialisée dans le commerce avec l'Afrique, il est devenu journaliste et dirige depuis 1903 son propre journal, le *West African Mail*, avec le soutien des entreprises britanniques en Afrique, par exemple le fabricant de chocolat Cadbury qui finance également la CRA<sup>11</sup>. Morel est ainsi au cœur des arrangements entre enjeux étatiques, intérêts privés et réseaux transnationaux, à l'échelle nationale, internationale et transnationale, qui sont la trame même de l'impérialisme<sup>12</sup>.

Claparède entre dans le scandale par son versant français. Le recours à des sociétés concessionnaires produit au Congo français des crimes comparables à ceux qui sont dénoncés dans l'EIC. Pour éviter de rejoindre Léopold II sur le banc des accusés, le gouvernement français allume un contre-feu en lançant une enquête officielle sur un crime commis par un agent administratif. La presse française révèle début 1905 l'assassinat particulièrement odieux d'un détenu congolais nommé Papka le 14 juillet 1903, en guise de célébration sanglante de la fête nationale. Son assassin, un agent des affaires indigènes, et le supérieur immédiat de celui-ci, un administrateur débutant, sont rapidement jugés sur place et lourdement sanctionnés. Le gouvernement envoie en outre une mission d'enquête dirigée par Pierre Savorgnan de Brazza, explorateur et premier gouverneur du Congo<sup>13</sup>. Brazza

meurt avant son retour et seul peut finalement témoigner son secrétaire personnel, Félicien Challaye, tous les autres membres de la mission étant tenus par le devoir de réserve. C'est le récit de Félicien Challaye que Claparède lit début 1906 dans les *Cahiers de la quinzaine*<sup>14</sup>.

En interpellant l'opinion suisse et en se tournant immédiatement vers Morel, il propose une médiation déterminante. La CRA est alors isolée. Sa tentative pour ranimer les réseaux abolitionnistes transatlantiques a fait long feu. Côté français, la mobilisation est minuscule et peu ou prou prisonnière du contre-feu officiel. L'engagement de Claparède, puis la création en juillet 1908 de la Ligue suisse pour la défense des indigènes dans le bassin conventionnel du Congo relancent sur d'autres bases la dynamique internationale. Contre Morel qui veut faire de la CRA l'association coiffant toutes les autres, Claparède plaide pour une structure ostensiblement internationaliste reposant sur « un lien fédéral puissant<sup>15</sup> ». La Ligue internationale pour la défense des indigènes dans le bassin conventionnel du Congo est la première créée en février 1908, à Paris, mais avec un directoire international présidé par le romancier norvégien Björnsterne Bjornson, prix Nobel de littérature en 1903<sup>16</sup>. La Ligue française est fondée dans la foulée, suivie par la Ligue suisse en juillet 1908.

Cette architecture doit beaucoup aux réseaux parisiens de Claparède. Par l'entremise de l'écrivain Louis Dumur avec lequel il a fait ses études à Paris au début des années 1880, il participe depuis 1901 au financement d'un hebdomadaire parisien, *L'Européen* puis le *Courrier européen*, internationaliste par son comité de direction – un Norvégien (Bjornson), un Espagnol, un Français – comme par son contenu. Le programme est ambitieux : « politique de défense contre l'envahissement des grands États, droit international, paix et arbitrage, antimilitarisme, anticléricalisme, toutes les questions sociales traitées dans le sens de la liberté et de la justice<sup>17</sup> ». Malgré un lectorat limité, autour de 6 000 personnes en 1903, le *Courrier européen* réussit à s'installer dans la durée et paraît jusqu'en 1915. Ce mécénat a permis à Claparède de passer de l'adhésion aux associations pour la paix comme l'International Arbitration and Peace Association à un engagement plus actif<sup>18</sup>, et la première chronique du scandale du

Congo qu'il publie fin 1906, « Le Congo, question internationale », fait de lui un auteur régulier du *Courrier européen*<sup>19</sup>. En reprenant le découpage validé par la Conférence de Berlin, « bassin conventionnel du Congo » qui inclut *a minima* le Congo français, les ligues créées en 1908 rejettent la focalisation sur l'EIC défendue par la CRA. Constituées au moment où la transformation de l'EIC en colonie belge est en cours, les Ligues française et suisse sont par ailleurs très vite confrontées à une autre question, celles de leur reconversion lorsque le scandale sera déclaré clos. Se tourner vers les « autres races de couleur » comme le fait la Ligue suisse en 1913 est une évidence héritée d'une autre dimension du scandale. Comme le suggère Felix Lösing, le scandale du Congo est aussi « une crise de l'identité blanche », déclenchée par la hantise d'échouer à maintenir l'ordre racial sur lequel repose le colonialisme<sup>20</sup>. En se drapant dans la philanthropie, la création de l'État indépendant du Congo avait validé cet ordre racial que le scandale entend restaurer en redistribuant les rôles : les sauveur-ses blancs-ches d'un côté, des victimes noires et muettes de l'autre pour raffermir la supériorité revendiquée par la race blanche.

Le long réquisitoire publié en 1909 par Claparède contre l'imposture de l'« État philanthropique » de Léopold II<sup>21</sup> montre qu'il partage cette lecture morale où l'indignation vis-à-vis d'Européens dérogeant à la position dominante qui leur reviendrait pèse autant sinon plus que la compassion pour les victimes. Il s'écarte pourtant sur deux points de ses interlocuteurs français et britanniques. Alors que ceux-ci cherchent activement à transformer leur engagement en positions d'expertise impériale, Claparède condamne sur le fond toute forme de domination coloniale. Et malgré son admiration pour Morel, il ne le suit pas à la sortie de la Première Guerre mondiale dans le scandale de la « honte noire », véritable double inversé de celui du Congo. Morel joue en effet un rôle cardinal dans cette campagne qui dénonce la présence de soldats africains dans les troupes françaises occupant la Rhénanie en 1919 comme une atteinte à la dignité raciale allemande et qui réclame l'interdiction des troupes de couleur en Europe<sup>22</sup>. Claparède fait le choix inverse en soulignant la bravoure des troupes de couleur dans son article de 1918 et

sa position ne varie pas ensuite. Il peut s'appuyer sur la presse romande qui reproduit plutôt les arguments français, mais cette divergence repose de façon plus ferme sur l'expérience qu'il a acquise à la tête de la Ligue suisse, puis du BIDI.

« LE BONHEUR DE NE PAS AVOIR  
DE COLONIES »

La Ligue suisse attire rapidement plus de 500 membres qui lui assurent une enviable autonomie financière jusqu'en 1914. Elle s'installe en outre dans la durée, reprenant ses activités après la guerre<sup>23</sup>. Claparède appartient à la bourgeoisie intellectuelle genevoise, son frère Édouard et son cousin Arthur enseignent à l'Université de Genève qui remet chaque année un prix en hommage à son père, historien du protestantisme. Il est engagé de longue date dans les réseaux philanthropiques locaux, il a notamment contribué à la création de l'Université populaire de Genève en 1892, puis d'une ligue antialcoolique rattachée au mouvement de la Croix-bleue. Ses voyages, au Japon en 1889, aux États-Unis en 1893 pour participer au premier congrès mondial des religions avec une délégation de l'Université de Genève<sup>24</sup>, en Norvège en 1906 lors du référendum validant son indépendance par rapport à la Suède, lui ont donné l'occasion de tenir ses premières conférences. Comme les précédentes, ses conférences sur le Congo sont hébergées dans l'aula de l'université ou dans la salle de l'Union chrétienne et annoncées par la presse. En juillet 1908, une centaine de personnes participent à l'assemblée fondatrice de la Ligue suisse à l'Athénée de Genève, soit quatre fois plus qu'à la réunion qui a créé la Ligue française à Paris en février.

Claparède inscrit explicitement la Ligue suisse dans la continuité de l'antiesclavagisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>. Il a étudié de près la Société suisse de secours aux esclaves africains créée en 1892 pour inciter les citoyen·nes suisses modestes à cotiser des sommes minimales destinées à financer la création des lieux d'asile pour les esclaves en fuite, tout en éloignant les donateurs et donatrices de tentations comme l'alcool<sup>26</sup>. Il se félicite en mars 1908 d'avoir fait salle comble à La Chaux-de-Fonds, ville

ouvrière, et d'en rapporter plus de vingt adhésions<sup>27</sup>. Dans son discours inaugural de juillet 1908, il affirme que la nouvelle ligue doit se consacrer à un « antiesclavagisme préventif » et il s'emploie à démontrer que « le bonheur de ne pas avoir de colonies » crée un devoir spécifique d'engagement pour les Suisses :

La Suisse a son rôle tout tracé dans cette œuvre internationale de justice réparative et d'antiesclavagisme préventif. Elle a le bonheur de ne pas avoir de colonies, et l'on ne peut lui reprocher de s'occuper des colonies des autres avec du sang sur les mains. Dans ces trente dernières années, elle a montré que le mouvement antiesclavagiste, comme du reste aucun mouvement sincèrement et uniquement humanitaire – on l'a vu naguère pour la Finlande –, ne la laissait indifférente. Or, pour venir à bout de l'hydre toujours renaissante de l'esclavagisme, il faut avant tout une propagande incessante<sup>28</sup> [...].

Le « bonheur de ne pas avoir de colonies » serait ainsi un élément supplémentaire de la convergence d'intérêts entre la philanthropie internationale incarnée par la Croix-Rouge et la défense de la neutralité de la Suisse qui s'est cristallisée depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. La proposition ne va pas de soi en 1908. L'EIC a d'influents défenseurs en Suisse comme Gustave Moynier, président du Comité international de la Croix-Rouge et consul général du Congo en Suisse, ou encore comme Arthur de Claparède (cousin de René) qui place ostensiblement le Congrès international de géographie qu'il organise à Genève en 1908 sous le patronage de Léopold II. Par ailleurs, le gouvernement suisse n'est pas signataire de l'Acte de Berlin et se tient à distance du scandale. Claparède obtient en mars 1909 que la Société d'utilité publique de Genève adopte une résolution invitant les Suisses à ne pas entrer au service de l'EIC, mais essuie un refus lorsqu'il demande au gouvernement suisse de soutenir cette initiative<sup>30</sup>.

Protéger les jeunes Suisses « des dangers physiques et moraux » liés à leur recrutement par l'EIC et « avertir les familles » donne une mission concrète à chaque membre de la nouvelle ligue, au-delà de « l'intense propagande » financée par les cotisations<sup>31</sup>.

Le scandale du Congo repose depuis le début sur la publication de multiples témoignages et sur le décryptage des textes officiels et des statistiques publiés par l'EIC qui fait entrer la presse, sinon les opinions publiques, dans l'ère des empires coloniaux, élargis ou recréés dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Les « réformateurs » du Congo rêvent de constituer autour de leur cause une opinion internationale capable de surveiller les États, qui en retour font de celle-ci un épouvantail à agiter pour défendre leurs prérogatives, tout en s'inquiétant assez de cette évolution pour créer des structures savantes internationales ou des commissions défendant leur politique coloniale. L'ethnographie en plein renouvellement méthodologique est un élément de ces négociations, et Claparède ne manque pas de participer au nom de la Ligue suisse au Congrès international d'ethnologie et d'ethnographie organisé à Neuchâtel en 1914, insistant en 1918 sur la nécessité de doter le BIDI d'une « division ethnographique<sup>32</sup> ». Si celle-ci peut « éclairer l'opinion » sur la situation des populations à défendre, elle est cependant impuissante à « améliorer la condition des indigènes » ou « rétablir la liberté du commerce, indispensable à leur relèvement matériel et moral<sup>33</sup> ».

Claparède est rejoint dès 1908 par Hermann Christ-Socin, ancien magistrat, botaniste et membre du Comité de la mission de Bâle, qui ouvre la ligue aux réseaux alémaniques et au-delà, aux réseaux allemands<sup>34</sup>. La Ligue suisse revendique ainsi le mérite de la création de la Ligue allemande en mars 1910. La logique fédérale à l'échelle internationale fonctionne bien et c'est sur elle que compte Claparède pour résoudre la question des modalités concrètes d'action au bénéfice des populations que la Ligue suisse veut défendre. Le « bonheur de ne pas avoir de colonies » la privant de ministres et d'élus auprès desquels pétitionner, elle ne peut pas revendiquer le rôle de vigie de l'empire comme le font la Ligue française et en Grande-Bretagne, la CRA, puis l'Anti-Slavery & Aborigines Protection Society (AS & APS) à partir de 1909. La Ligue suisse doit dès lors miser sur des logiques de coopération philanthropique internationale et transimpériale. Critique acerbe de l'inaction et du silence complice de Moynier et de l'Institut de droit international<sup>35</sup>, Claparède entend proposer des actions concrètes et, si possible, couronnées de succès.

Il convainc la Ligue suisse de faire bulletin commun avec la Ligue française jusqu'en juin 1914. Les deux cas dont parvient à s'emparer la seconde deviennent ainsi des causes pour la première. En 1913, l'avocat sénégalais Georges Crespin proteste contre la création d'une justice indigène distincte en Afrique occidentale qui ne le concerne pas personnellement – il est citoyen – mais qui le prive de sa clientèle, celle-ci n'ayant plus le droit de faire appel à ses services<sup>36</sup>. En 1914, le journaliste dahoméen Louis Hunkarin dénonce une violente répression au Dahomey (actuel Bénin<sup>37</sup>). Claparède s'appuie en outre sur l'AS & APS dont il est l'un des membres correspondants. Depuis 1906, *A Modern Slavery*, le récit de voyage du journaliste Henry Nevinson dans les plantations portugaises de Sao Tomé-et-Principe dont les travailleurs et travailleuses sont *de facto* réduits en esclavage après avoir été pour la plupart déportés d'Angola, a relancé les débats sur les formes dissimulées d'esclavage<sup>38</sup>. Par ailleurs, John H. Harris, ex-missionnaire au Congo avec sa femme, Alice, et avec elle, cheville ouvrière de la CRA puis de l'AS & APS, orchestre depuis 1907 la révélation des violences commises au Pérou, dans la région du Putumayo où les populations autochtones sont contraintes de collecter le caoutchouc par des firmes aux capitaux britanniques<sup>39</sup>. À partir des documents que lui envoient ses correspondant-es britanniques, Claparède multiplie les articles dans la presse suisse, donne de nouvelles conférences et intervient à la première Conférence internationale des Ligues d'acheteurs organisée à Genève en septembre 1908 pour appeler les fabricants suisses comme Suchard au boycott du « cacao esclavagiste<sup>40</sup> ». Le parallélisme entre le scandale du Congo et celui du Putumayo lui convient encore mieux : la dénonciation de l'impérialisme informel, les soupçons pesant sur les investisseurs britanniques, le Putumayo étant présenté par la presse comme *A British-Owned Congo*, justifient l'intervention sinon l'arbitrage de la Ligue suisse, ou du moins élargit assez le champ d'action des ligues de défense des populations dites « indigènes » pour que toutes les ligues interviennent.

Sur ce plan, l'évolution est néanmoins ambivalente. D'un côté, les réseaux français et britanniques s'installent ou se réinstallent dans des logiques intra-impériales exclusives qui leur permettent de revendiquer des missions de médiation<sup>41</sup>. De l'autre, les projets

d'organisation transnationale pour la défense des droits des peuples se multiplient et se concurrencent. En 1910, Claparède est ainsi invité à la première conférence sur les *Nationalities and Subject Races* à Londres, qui associe des élus et des philanthropes britanniques à des représentant-es des populations dominées en Égypte, en Finlande, en Géorgie, en Inde, en Irlande, au Maroc, en Perse et en Pologne, et à la première décade organisée par le philosophe Paul Desjardins dans son domaine bourguignon de Pontigny sur «le sentiment de justice». Il soutient en 1912 la création de la Ligue internationale pour la défense du droit des peuples par le même réseau, tout en regrettant de ne pas trouver «nos Congolais sous la même couverture protectrice que leurs frères de Finlande, d'Alsace et de Pologne<sup>42</sup>». Il suit par ailleurs les débats du premier Congrès universel des races réuni à Londres en juillet 1911, mais sans y assister. Dans le *Courrier européen*, il discute longuement la proposition d'«Union internationale en vue de la justice entre les races» qui sert de conclusion à ce congrès qui a ostensiblement rassemblé l'élite de chaque «race», son *Talented Tenth* pour reprendre l'expression de Du Bois, un des invités vedettes<sup>43</sup>.

Pour continuer à combiner collaboration avec les réseaux français et britanniques veillant jalousement sur les sujets de «leur» empire respectif et engagement internationaliste, Claparède pousse la Ligue suisse vers «les autres races de couleur», cette altérité floue renvoyant à leur non-appartenance aux empires français et britanniques, et de façon générale, vers toutes les «peuplades non civilisées» et «odieusement traitées<sup>44</sup>». Il crée le BIDI entre février et mai 1913 pour prendre position dans cet espace peu délimité et moins convoité, «la protection des non civilisés», en pariant sur la coopération, financière et politique, de toutes les associations nationales<sup>45</sup>.

## À LA PORTE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

L'année qui s'écoule entre sa création et le début de la Première Guerre mondiale a tout au plus permis au BIDI de se doter d'un

secrétariat (bénévole), d'entrer en contact avec toutes les ligues et sociétés nationales susceptibles d'adhérer ou de lui fournir des informations, d'accumuler un embryon de bibliothèque et de rêver à la fondation d'un bulletin périodique qu'il n'a pas les moyens d'éditer, de même qu'il ne peut pas faire circuler la documentation qui lui est envoyée. Il est tentant de présenter le BIDI comme un brouillon des institutions internationales officielles qui s'installent à Genève en 1920 et dont il devient un partenaire « excentrique », servant plus souvent de contrepoint que d'interlocuteur<sup>46</sup>. Sa résilience à bas bruit jusqu'en 1940 lui permet non sans ironie d'être systématiquement mentionné dans les travaux qui ont renouvelé l'étude de la Société des Nations (SDN) et du Bureau international du Travail (BIT)<sup>47</sup>. L'article publié par Claparède en 1918 invite cependant à tirer un autre fil. Le regard critique qu'il porte sur le nouvel internationalisme officiel n'est pas seulement lié à ce jeu structurel. Il est également façonné par des expériences concrètes : les divisions introduites par la guerre entre les ligueurs suisses, la reconfiguration globale de la compassion dans laquelle ils sont entraînés et qui se traduit par une hiérarchisation raciale des causes, enfin le rôle concret d'escorte de certains représentants des populations non blanches que l'installation de la SDN et du BIT lui fait jouer.

La Ligue suisse interrompt la parution de son bulletin de la déclaration de la guerre à juin 1915. Si l'incertitude sur le respect de la neutralité suisse joue un rôle majeur<sup>48</sup>, la propagande de guerre jette également le trouble parmi les ligueurs. Les échanges continuent avec l'AS & APS *via* Claparède et avec les réseaux allemands *via* Christ-Socin. L'AS & APS participe activement à la dénonciation des atrocités coloniales allemandes qui justifie l'accaparement des colonies allemandes en Afrique, prépare leur non-restitution et ajoute un chef d'accusation contre l'Allemagne. Claparède et Christ-Socin suspendent d'un commun accord la parution du bulletin pour conserver une position médiane entre les accusations mutuelles des propagandes, notamment pour ne pas entrer dans la controverse sur la présence frontalière des troupes noires, applaudie côté romand et dénoncée côté allemand<sup>49</sup>. Contre l'avis de l'AS & APS, plus que jamais soucieuse de jouer les utilités intra-impériales, le bulletin de la Ligue suisse

plaide ensuite, et en vain, pour la neutralisation de l'Afrique centrale en s'appuyant sur l'Acte de Berlin. Un brouillon dans les papiers de Claparède illustre le hiatus qui se creuse sous ses yeux. Il rédige en 1919 un réquisitoire contre l'administration coloniale allemande exclusivement fondé sur les arguments britanniques, au revers d'une lettre circulaire de 1912, en français et en allemand, expliquant aux membres de la Ligue suisse comment celle-ci espère profiter du choix de Berne comme lieu des négociations franco-allemandes sur la frontière Congo-Cameroun pour plaider la cause des populations colonisées<sup>50</sup>. Réduit aux informations envoyées par l'AS & APS à partir de 1915, le BIDI devient bon gré mal gré un élément de la mise en scène des vertus auto-proclamées de l'impérialisme britannique.

La propagande belge et à propos de la Belgique met plus crûment à jour encore les tensions entre Romands et Alémaniques et les revirements britanniques<sup>51</sup>. En 1916, la condamnation de Roger Casement, auteur du premier rapport sur le Congo en 1903, pour sa participation à l'insurrection irlandaise, suscite dans la presse suisse des attaques contre le scandale du Congo, présenté *a posteriori* comme un tissu de mensonges. Claparède et Christ-Socin essaient de contrer, tout en affirmant leur solidarité avec les Belges sous occupation allemande depuis 1914. La violation de la neutralité belge a en effet provoqué un élan de solidarité en Suisse et renforcé la conviction que la philanthropie serait le bouclier de la neutralité du pays. Claparède reçoit des lettres indignées des membres de la ligue lui reprochant ses interventions en faveur de Casement et lui rappelant que « les indigènes d'Europe opprimés par les Austro-Boches [me] paraissent au moins aussi intéressants que vos "blancs foncés" du centre de l'Afrique<sup>52</sup> ». D'où ses précautions dans la brochure éditée en 1917 pour tenter de relancer le BIDI :

Il peut paraître hors de saison, alors que tant de misères, en Europe et en Arménie, retiennent notre attention et nos sympathies, de parler aujourd'hui des indigènes et de ce qu'il FAUT faire pour eux. Mais les deux questions ne sont point si étrangères l'une à l'autre que l'on serait tenté de le croire<sup>53</sup> [...].

La démonstration devient cependant impossible, la propagande belge présentant toute évocation du scandale du Congo comme une atteinte à la dignité des Belges, au nom des souffrances endurées pendant la guerre. L'AS & APS, en difficulté avec la ségrégation raciale qu'elle cautionne mais que dénoncent ses sociétés auxiliaires en Afrique de l'Ouest, profite de la guerre pour revenir à un paternalisme surplombant. En détournant en 1917 le terme « esclavage » pour dénoncer l'occupation de la Belgique, elle contresigne cette hiérarchie des causes indexée sur la couleur de peau des victimes. Dépendant d'elle pour maintenir en vie le BIDI, Claparède se charge de transmettre au gouvernement suisse cette « lettre aux États neutres » dont le titre *Slavery in Europe* joue sur le scandale que constituerait en soi l'application à des Européen·nes d'un terme associé aux populations noires<sup>54</sup>. Si elle renforce l'AS & APS, cette normalisation philanthropique de la ligne de couleur provoque la mise en sommeil définitive de la Ligue suisse jusqu'à la fin de la guerre, Christ-Socin rappelant à Claparède que cette organisation ne doit s'occuper que des « races de couleur<sup>55</sup> ».

L'actualité incite par ailleurs Claparède à privilégier la défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il participe en 1916 à la troisième conférence des nationalités organisée à Lausanne, se pliant à la dimension européenne de ce mouvement au nom de son intérêt ancien pour la Finlande et de sa belle-famille polonaise. Dès 1920 cependant, il tente avec Marie Rusiecka de ranimer la Ligue internationale de défense du droit des peuples qui réclame l'admission de tous à la SDN et la protection des minorités et des indigènes<sup>56</sup>. Tout en défendant, comme en 1912, l'universalité de principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, son discours d'ouverture au congrès qu'ils organisent ensemble en septembre 1921 fait une sombre prédiction :

Mais déjà, à certains signes avant-coureurs, nous voyons se lever une Jeune Afrique, une Jeune Asie, une Jeune Amérique. Si nous ne faisons un effort, un vigoureux effort de solidarité pour surmonter l'esprit de décadence qui nous envahit et dont l'oblitération du sentiment du droit, l'indifférence aux opprimés, l'hypocrisie et la mauvaise foi sont les stigmates, les peuples

aits arriérés et ces millions d'indigènes non civilisés ou demi-civilisés balayeront notre pseudo-civilisation chrétienne, et ce sera justice<sup>57</sup>.

Il ne découvre pas « l'oblitération du droit » au détriment des peuples colonisés, il en discute depuis l'élargissement des objectifs de la Ligue suisse, notamment avec le directeur du *Journal de Genève*, qui veut bien défendre les Congolais-es, mais qui refuse par prudence tout soutien aux nationalismes des peuples colonisés. Mais il est aux premières loges pour mesurer les effets de la transformation de ce double langage en pratique internationale ordinaire au bénéfice des empires coloniaux victorieux.

Début 1920, au moment où Genève devient le siège effectif de la SDN et du BIT, le BIDI a épuisé ses ressources et ses efforts pour relancer la dynamique internationale de 1913 tournent court. La désignation de William Rappard à la tête du service des mandats, puis des membres de la Commission permanente des mandats en 1921, souligne que les associations sont tenues à distance, puis en suspicion en août 1923 lorsque le Conseil de la SDN décide de ne plus enregistrer les informations communiquées par elles<sup>58</sup>. En interne, le BIDI se heurte également au refus de l'AS & APS de lui confier une partie au moins des questions internationales. Sans mission définie, il doit se contenter d'être un rouage du lobbying genevois de celle-ci<sup>59</sup>. Claparède est d'autant plus sensible à cette rétrogradation qu'il a perdu son aisance financière au cours de la guerre et doit se résoudre à accueillir des hôtes payants. Le couple Harris en fait partie et lui confie à l'occasion les filles des membres des sociétés auxiliaires ouest-africaines envoyées finir leur éducation en Grande-Bretagne et en Europe, sous la surveillance d'Alice Harris<sup>60</sup>. La rencontre entre Claparède et Du Bois se fait également sous le regard de John Harris.

Harris a chargé Claparède de représenter l'AS & APS au Congrès panafricain de Paris en février 1919. Claparède rentre à Genève sans pouvoir y assister, mais il a sans doute rencontré Du Bois et au moins entamé avec lui une correspondance. En septembre 1921, Du Bois vient à Genève rencontrer Albert Thomas et William Rappard et présenter les résolutions du deuxième congrès panafricain à l'assemblée annuelle de la SDN. Harris et

Claparède ont vainement essayé de le convaincre de tenir le congrès à Genève :

*Geneva is the seat of the League of Nations & is now, so to speak, the centre of the world. Here seats in permanence the Mandatory Section of the League. The importance of these Colonial Mandate seems to me these. Here you have for the first time in the history of the world, in regards to the territories which Germany & her allies have lost, you have the principle embodied in a public act to which nearly all the powers assent, that the government of coloured people is "a sacred trust". It is altogether new to get that recognised in a public document; it is, as one said, one of the great moral leaps forward in the history of humanity<sup>61</sup>.*

Cette solution aurait servi leur cause et sans nul doute ravi les réseaux coloniaux, en émoi depuis le succès inopiné du congrès de 1919, mais privé Du Bois de ses contacts à Londres, à Bruxelles et à Paris. Harris défend ainsi une fonction classique de l'AS & APS : encadrer les Africain·es et les autres sujets coloniaux britanniques présents en métropole, en étroite concertation avec le Colonial Office. De son côté, Claparède caresse encore le rêve d'une internationalisation progressive de la colonisation dans laquelle le BIDI « pourrait rendre dans le monde entier d'immenses services aux races de couleur » comme il le disait à Du Bois en 1919<sup>62</sup>. Aucun des deux ne peut en réalité répondre aux attentes de Du Bois : obtenir l'intégration dans les nouvelles institutions internationales des membres de l'« intelligentsia » de la « race noire » qui amorcerait concrètement la lutte globale pour l'égalité entre les races<sup>63</sup>. Ils incarnent au contraire cette philanthropie que Du Bois décrit comme « asservie » par les logiques économiques et qui accepte que la bourse évalue « les corps, les esprits et les âmes à Fidji ou au Congo<sup>64</sup> ».

Le récit de la semaine passée à Genève publié par Jessie R. Fauset dans *Crisis*, la revue fondée et dirigée par Du Bois, est enthousiaste. Elle conclut un peu vite que « *organization on our part arrests the attention of the world. We had no need to seek publicity. If we had wanted to, we could not have escaped it. The press was with us always. The white world is feverishly anxious to know of our*

*thoughts; our Hopes, our dreams*<sup>65</sup>». Le groupe est arrivé au début de la deuxième assemblée annuelle de la SDN. Logé à l'Hôtel des familles, il a été invité de toutes parts – le Geneva English Conversation Club obtient par exemple une conférence de Du Bois sur le « préjugé raciste ». Du Bois est escorté dans toutes ses démarches par le Britannique Gilbert Murray et par le Haïtien Dantès Bellegarde. Claparède participe à ces rencontres, mais par contraste, il a bien peu à offrir. Son point commun avec la délégation africaine-américaine apparaît *a posteriori*. Comme elle, le BIDI est tenu à distance de la SDN par une stricte application de la logique internationale. S'il peut espérer entrer en communication sous couvert du gouvernement suisse, les membres de la délégation de Du Bois sont définitivement écartés, le refus des États-Unis d'adhérer à la SDN permettant opportunément d'éluider la question qu'ils ont brièvement soulevée : l'absence presque totale de représentant-es de la plupart des populations de couleur au sein des nouvelles institutions internationales. Le BIDI spécialiste des « races de couleur » n'en devient que plus utile et suivant une logique classique de substitution, Claparède est invité dès 1922 à rejoindre le « comité des races » créé par l'Union internationale des associations pour la SDN en prévision de son congrès suivant, à Prague, où les débats sur les minorités sont si houleux que la question de l'inégalité des races n'est même pas abordée<sup>66</sup>. L'incident est révélateur du consensus tacite qui s'établit alors sur cette question, en escamotant le soubassement foncièrement différentialiste et raciste du nouvel ordre international.

## CONCLUSION

En 1925, Claparède compte encore parmi les « personnalités genevoises » croquées par le portraitiste Oscar Lazar <sup>FIG. 1</sup>. Celui-ci le représente assis, prêt à prendre la parole et fixant intensément celui ou celle qui le regarde. Derrière lui, un tableau rappelle son engagement en faveur de la race noire, incarnée par un homme aux traits grossièrement accentués qui semble tout droit sorti de l'imagerie raciste en circulation en Europe depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.

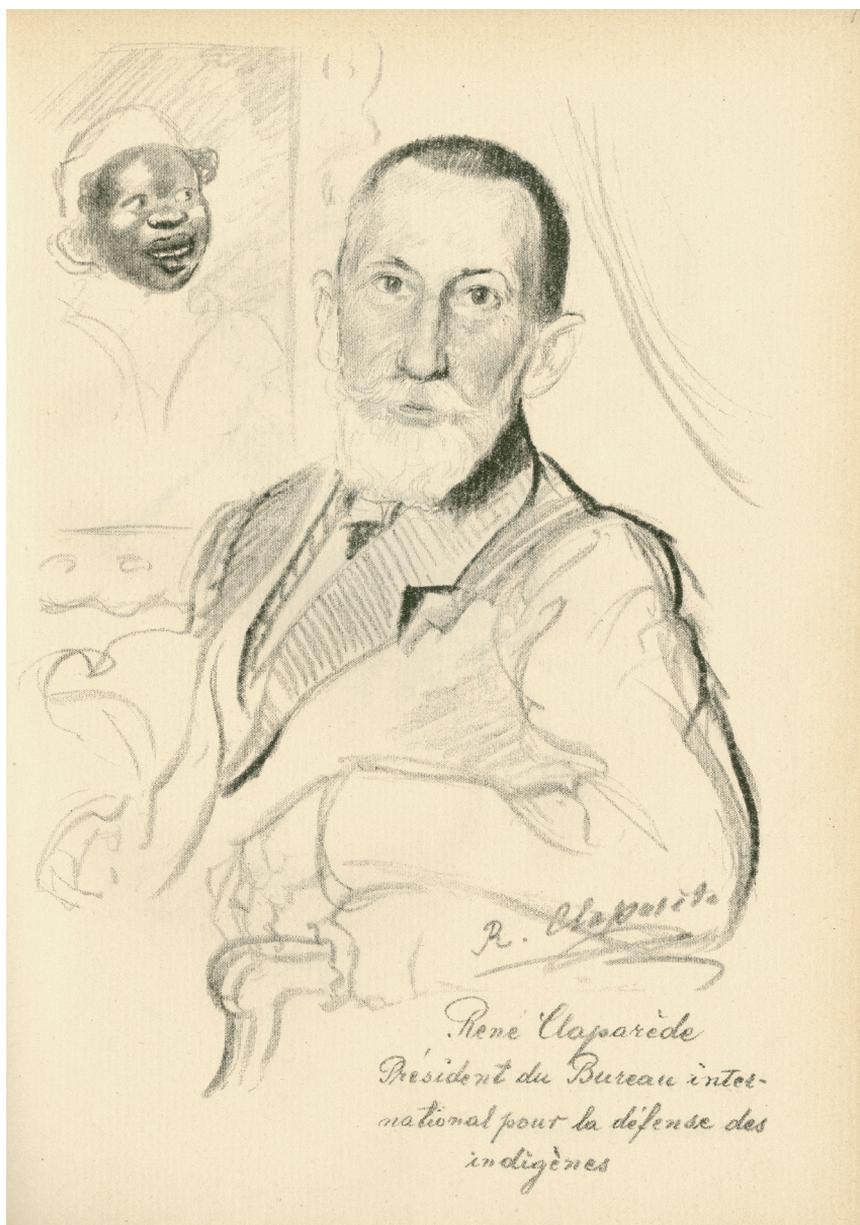


FIG. 1 Portrait de René Claparède, par Oscar Lazar (1925). © Bibliothèque de Genève.

Ce retour aux stéréotypes suggère que les questions formulées par Claparède en 1918 ont été balayées et que le BIDI reste englué dans une conception surplombante et raciste de la philanthropie comme démonstration de la supériorité blanche. L'incapacité de Claparède à comprendre et à partager le combat de Du Bois plaide dans le même sens et il est tentant d'insister sur son aveuglement. Mettre en exergue les doutes, les indignations, puis l'amertume de Claparède face à des institutions internationales qui acceptent silencieusement la « ligne de couleur » et les ségrégations qui vont avec dans un monde où la domination des empires coloniaux s'est renforcée, invite cependant à aller au-delà de ce jugement *a posteriori*. Il convient d'entreprendre une histoire plus complexe du racisme et de l'antiracisme à l'écoute des voix discordantes, comme la sienne, qui ont obstinément gardé ouverte et transmise la possibilité de contester la ligne de couleur.

- 1 René Claparède, « L'Europe et les races dites inférieures », *Revue politique internationale* 9, n° 32 (1918) : 224.
- 2 Claparède, « L'Europe et les races », 211. William E.B. Du Bois, « The African Roots of The War », *The Atlantic Monthly* 115, n° 5 (1915) : 707-714.
- 3 Claparède, « L'Europe et les races », 225.
- 4 Jean-Michel Guieu et Stanislas Jeannesson, « "L'expérience de Genève" (1920-1946) », *Monde(s)*, n° 19 (2021) : 9-29.
- 5 Magali Bessone, Matthieu Renault et W. E. B. Du Bois, *Double conscience et condition raciale* (Paris : Amsterdam éditions, 2021); Marilyn Lake et Henry Reynolds, *Drawing the Global Colour Line. White Men's Countries and the International Challenge of Racial Equality* (Cambridge : Cambridge University Press, 2008).
- 6 Bouda Etemad, « René Claparède : "Congophobe" et défenseur zélé des indigènes », dans *De Rousseau à Dunant. La colonisation et l'esclavage vus de Genève* (Lausanne : Antipodes, 2022), 169-186.
- 7 Jean-Luc Vellut, *Congo. Ambitions et désenchantements, 1880-1960* (Paris : Karthala, 2017).
- 8 London School of Economics, Edmund Dene Morel Papers, F8/14, lettres de René Claparède.
- 9 Daniel Van Groenweghe, *Du sang sur les lianes. Léopold II et son Congo* (Bruxelles : Didier Hatier, 1986); Adam Hochschild, *Les Fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié* (Paris : Belfond, 1998); Martin Ewans, *European Atrocity, African Catastrophe. Leopold II, the Congo Free State and its Aftermath* (London : Routledge Curzon, 2002); Dean Pavlakis, *British Humanitarianism and the Congo Reform Movement, 1896-1913* (Farnham : Ashgate, 2015).
- 10 Frederick Cooper et Ann L. Stoler, « Between metropole and colony. Rethinking a research agenda », dans *Tensions of Empire. Colonial Cultures in A Bourgeois World* (Berkeley : University of California Press, 1997), 31.
- 11 Kevin Grant, *A Civilized Savagery. Britain and the New Slavery in Africa, 1884-1926* (New York, London : Routledge, 2005).
- 12 Miguel Bandeira Jerónimo et José Pedro Monteiro, eds, *Internationalism, Imperialism and the Formation of the Contemporary World. The Pasts of the Present* (London : Palgrave Macmillan, 2017).
- 13 J.P. Daughton, *In the Forest of No Joy: The Congo-Océan Railroad and the Tragedy of French Colonialism* (New York, London : W. W. Norton, 2021).

- 14 Emmanuelle Sibeud, « Intellectuals for empire? The imperial training of Félicien Challaye (1899-1914) », dans *The French Imperial Mind. Mental Maps of Empire and Colonial Encounters*, vol. 1, ed. Martin Thomas (Lincoln and London: University of Nebraska Press), 52-71.
- 15 London School of Economics, Edmund Dene Morel Papers, F4/14, lettre de René Claparède, 13 février 1908.
- 16 Sylvain Briens, « La mondialisation du théâtre nordique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le fonds Prozor de la Bibliothèque nordique de Paris lu au prisme de la sociologie de l'acteur-réseau », *Revue de littérature comparée* 2, n° 354 (2015): 137-150.
- 17 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3976, lettre de Louis Dumur, 12 mai 1904.
- 18 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3982, correspondance reçue de l'étranger, lettre de Frederick T. Green, 23 août 1898.
- 19 René Claparède, « Le Congo, question internationale », *Le Courrier international* 3, n° 48 (1906): 6-7.
- 20 Felix Lösing, *A "Crisis of Whiteness" in the "Heart of Darkness": Racism and the Congo Reform Movement* (Bielefeld: Transcript Verlag, 2020).
- 21 René Claparède et Hermann Christ-Socin, *L'Évolution d'un État philanthropique* (Paris: Librairie Fischbacher et Genève, éditions Atar, 1909).
- 22 Dick van Galen Last, *Des soldats noirs dans une guerre de blancs (1914-1922). Une histoire mondiale*, édité par Ralf Futselaar (Bruxelles: Presses universitaires de Bruxelles, 2015).
- 23 Ariane Spicher, « La Ligue suisse pour la défense des indigènes et le nouvel esclavage (1908-1940) » (Mémoire de licence, Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, 1990).
- 24 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3976, lettres de Louis Dumur, 1883-1925.
- 25 Thomas David, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs* (Lausanne: Antipodes, 2005).
- 26 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3995 bis, Société de secours pour les esclaves africains; David, Etemad et Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*.
- 27 London School of Economics, Edmund Dene Morel Papers, F4/14, lettre de René Claparède, 27 mars 1908.
- 28 René Claparède, « Discours d'ouverture de la Ligue suisse pour la défense des indigènes », *Le Courrier Européen*, n° 15 (1908): 412-414.
- 29 Irene Herrmann, *L'Humanitaire en questions. Réflexions autour de l'histoire du Comité international de la Croix-Rouge* (Paris: Éditions du Cerf, 2018).
- 30 London School of Economics, Edmund Dene Morel Papers, F4/14, lettre de René Claparède, 19 mars 1909.
- 31 René Claparède, « Discours d'ouverture de la Ligue suisse pour la défense des indigènes », *Le Courrier Européen*, n° 15 (1908): 414.
- 32 Claparède, « L'Europe et les races », 225.
- 33 Citations extraites des statuts de la Ligue suisse cités par Ariane Spicher, « La ligue suisse... », Annexe, p. 3.
- 34 *Dictionnaire historique de la Suisse*, s.d., <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/028801/2015-11-24/>; London School of Economics, Edmund Dene Morel Papers, F4/14, lettre de René Claparède, 15 septembre 1908.
- 35 René Claparède, « L'Institut de droit international et le Congo », *Le Courrier européen*, (1910): 189-194.
- 36 « La justice indigène », *Bulletin de la ligue française pour la défense des indigènes et de la Ligue suisse pour la défense des indigènes du Congo et autres races de couleur* 6, n° 2 (1913): 40.
- 37 « Lettre d'un indigène », *Bulletin de la ligue française pour la défense des indigènes et de la Ligue suisse pour la défense des indigènes du Congo et autres races de couleur* 7, n° 1 (1914): 21.
- 38 Lowell J. Satre, *Chocolate on Trial. Slavery, Politics & the Ethics of Business* (Athens: Ohio University Press, 2005).
- 39 Robert M. Burroughs, *Travel Writing and Atrocities. Eyewitness Accounts of Colonialism in the Congo, Angola, and the Putumayo* (New York, London: Routledge, 2011).
- 40 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3983, lettre de René Claparède à Carl Russ-Suchard, 8 août 1913.
- 41 Emmanuelle Sibeud, « La cause des indigènes. Protecteurs et protégés en Afrique de l'Ouest au début du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire contemporaine de l'Afrique*, n° 3 (2022): 61-74.
- 42 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3984, minutes des lettres envoyées à l'étranger,

- lettres de Claparède à Paul Desjardins, 30 avril et 22 novembre 1910.
- 43 Helen Tilley, «Racial science, geopolitics, and empire: paradoxes of power», *Isis* 105, n° 4 (2014): 773-781.
- 44 René Claparède, «L'organisation de l'opinion internationale pour la protection des non-civilisés», *Le Courrier européen*, (1912): 321.
- 45 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3995, Bureau international de défense des indigènes, rapport à l'assemblée générale du 9 mai 1914.
- 46 Emmanuelle Sibeud, «Entre geste impériale et cause internationale: défendre les indigènes à Genève dans les années 1920», *Monde(s)*, n° 6 (2014): 23-43.
- 47 Voir entre autres Susan Pedersen, *The Guardian: The League of Nations and the Crisis of Empire* (Oxford: Oxford University Press, 2015); Sandrine Kott et Joëlle Droux, eds, *Globalizing Social Rights. The International Labour Organization and Beyond* (Basingstoke, New York: Palgrave Macmillan, 2013).
- 48 Cédric Cotter et Irène Herrmann, «Les dynamiques de la rhétorique humanitaire: Suisse, États-Unis et autres neutres», *Relations internationales* 3, n° 159 (2014): 49-67.
- 49 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3983, lettre de René Claparède, 23 novembre 1916.
- 50 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3995, brouillon de René Claparède, 1919.
- 51 Patrick Bondallaz, «Entre propagande et action humanitaire: l'exemple des secours suisses en faveur des Belges», *Relations internationales* 3, n° 159 (2014): 17-33.
- 52 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3978, lettre de l'avocat Vuille, 15 août 1916.
- 53 René Claparède et Eugène Mercier-Glardon, *Un Bureau international pour la défense des indigènes* (Genève: Société générale d'imprimerie, 1917), 12.
- 54 AS & APS, *Slavery in Europe. A Letter to Neutral Governments from the Anti-Slavery Society* (London: Hodder & Stoughton, 1917).
- 55 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3984, lettre de René Claparède, 3 janvier 1917.
- 56 Archives de la Société des Nations, R1008/13/9432/9432, Bureau international pour la défense du droit des peuples – Dr Marie Rusiecka, Geneva – Encloses a Memorial summarizing the Aims of the Bureau, and requests that it be transmitted to the Assembly of the League of Nations – Annexes Documents showing the present Position of Minorities in certain States, 1920.
- 57 Bibliothèque de Genève, archives et papiers privés, papiers René Claparède, CH BGE Ms. fr. 3995, discours de René Claparède, 2 septembre 1921, p. 22.
- 58 Perderson, *The Guardians*.
- 59 Oxford, Bodleian Library, Rhodes House, Papers of the British and Foreign Anti-Slavery and Aborigines Protection Society, MSS. Brit. Emp. S 22 / G 471, Bureau international, lettres de John Harris, 6 octobre 1920.
- 60 Oxford, Bodleian Library, Rhodes House, Papers of the British and Foreign Anti-Slavery and Aborigines Protection Society, MSS. Brit. Emp. S 22 / G 471, Bureau international, lettres de John Harris, 3 mai 1920, 15 août 1922.
- 61 Amherst, University of Massachusetts, W. E. B. Du Bois Papers, Correspondance 1a box 17, lettre de René Claparède, 8 mars 1921
- 62 Amherst, University of Massachusetts, W. E. B. Du Bois Papers, Correspondance 1a box 13, lettre de René Claparède, 16 février 1919.
- 63 William E. B. Du Bois, «To the World (Manifesto of the Second Pan-African Congress)», *The Crisis* 23, n° 133 (1921): 8.
- 64 Du Bois, «To the World», 6.
- 65 Jessie R. Fauset, «Impressions», *The Crisis* 23, n° 133 (1921): 17.
- 66 Archives de la Société des Nations, Archives privées, René Claparède, Claparède/71/7/228, Comité des Races, 3<sup>e</sup> Session, lettre du 13 mai 1922.



JOSETTE DEBARGE,  
UNE MÉDECIN-  
MISSIONNAIRE  
LIÉE AU MUSÉE  
D'ETHNOGRAPHIE  
DANS LA GENÈVE  
COLONIALE  
(CAMEROUN,  
ANNÉES 1920-1930)

Nous sommes depuis huit jours à Dschang, chef-lieu de la circonscription dont dépend Foumban et où est l'hôpital où je travaillerai. Dschang est à 1 500 mètres d'altitude et l'air y est vif et frais. En plein soleil, au milieu du jour, il fait chaud, mais très supportable. Autrement, je me croirais en Suisse.

Josette Debarge, septembre 1926,  
à Dschang (Cameroun)

## INTRODUCTION

Restée dans l'ombre des travaux historiques sur la Suisse coloniale, Josette Debarge constitue une figure importante de la présence romande aux colonies durant l'entre-deux-guerres. À partir de 1926, elle est la pièce maîtresse d'un projet de mission médicale à Foumban, capitale du royaume Bamoun au Cameroun, financé et organisé depuis Genève par un comité composé de médecins et de notables. En parallèle, Debarge devient un intermédiaire de premier ordre du Musée d'ethnographie de la Ville en procurant à son directeur, Eugène Pittard, des artefacts choisis, associés à des observations ethnographiques.

Josette Debarge ne constitue pas une exception en soi. Le rôle des missions dans l'émergence d'une Suisse coloniale<sup>1</sup> et la multiplicité des rôles des médecins qui s'y engagent ont déjà fait l'objet d'études<sup>2</sup>. Cependant, en tant que femme missionnaire, Debarge se démarque par l'indépendance et l'agentivité dont elle fait preuve, prenant des initiatives allant au-delà du mandat qui lui avait été initialement confié et cloisonnant habilement ses différentes affaires.

L'étude du parcours de Josette Debarge et de ses activités multiples, par son engagement dans l'œuvre médicale d'une station de la Société des missions évangéliques de Paris (SMEP) au Cameroun et dans l'assemblage d'une collection d'objets locaux pour le Musée d'ethnographie de Genève, permet de mieux appréhender la réalité de l'action missionnaire suisse dans les colonies durant les années 1920 et 1930. En croisant l'histoire de la

santé et des missions médicales avec une étude de recherche en provenance, ce chapitre propose un nouvel éclairage à la fois sur les modalités du développement d'une culture coloniale en Suisse et sur l'analyse de la construction des collections des musées d'ethnographie. La place des missions dans l'histoire de la santé coloniale a fait l'objet d'un renouvellement historiographique depuis les années 1990. Dans *Curing Their Ills*, Megan Vaughan y consacre un chapitre entier, dans lequel elle note une professionnalisation importante de la médecine missionnaire après la Première Guerre mondiale<sup>3</sup>. Les travaux sur la question se sont multipliés depuis les années 2000, analysant l'articulation des activités évangéliques et médicales au sein des missions<sup>4</sup>, l'influence exercée par l'introduction de la biomédecine et la médicalisation de la maternité<sup>5</sup>, les rapports entre missionnaires et patient-es<sup>6</sup>, ou encore les liens entretenus avec les administrations coloniales<sup>7</sup>. Le rôle des médecins-missionnaires, et plus largement des missionnaires professionnel·les de santé, reste toutefois négligé au sein des études historiques consacrées aux missions médicales. Un cas d'étude tel que celui de Josette Debarge montre que cette activité « secondaire » pouvait être tout aussi centrale que l'évangélisation et la diplomatie dans la vie d'un ou d'une médecin-missionnaire. En endossant un rôle « d'agent de terrain » pour le Musée d'ethnographie de Genève en parallèle de ses activités de soins, elle propose une description des sociétés des Grassfields et de leurs cultures matérielles. Outre l'acquisition d'objets, elle contribue par ses témoignages écrits à forger en Suisse des représentations à propos des sociétés qu'elle côtoie dans son activité missionnaire. Plus qu'une simple occupation récréative, il s'agit d'une action dont la portée est essentielle à la construction de la Suisse coloniale et de ses réseaux dans les empires.

Dans ce chapitre, nous aborderons les deux pans principaux de l'activité de Josette Debarge entre le Cameroun et la Suisse, à savoir ses activités dans le champ de la santé et son rôle dans l'enrichissement des collections du Musée d'ethnographie de la Ville de Genève. Dans un premier temps, nous reviendrons sur l'histoire de la mission de Foumban et de son financement depuis Genève. Nous étudierons ensuite les spécificités de la formation médicale de Josette Debarge, lui ayant ouvert les portes

du monde colonial, et la nature de ses activités de soins sur place. Enfin, nous analyserons le rôle de Josette Debarge dans l'acquisition d'artefacts pour le compte d'Eugène Pittard, dont elle fut l'étudiante. Entre archives et objets, l'apport de Debarge dans la mise en récit de l'État Bamoun et des chefferies voisines pour le public genevois est plus complexe qu'il n'y paraît, entremêlant les conflits politiques locaux et l'exploitation patrimoniale propre au contexte colonial.

## UNE MISSION MÉDICALE ORGANISÉE DEPUIS GENÈVE

La mission médicale initiée depuis Genève n'est pas la première initiative suisse dans le champ de la santé au Cameroun. La mission de Bâle investit la région dès 1885 et établit un « hôpital » à Douala en 1902<sup>8</sup>. En 1906, un dispensaire est fondé sur les hauts plateaux de l'ouest du Cameroun, précisément à Foumban, la capitale du royaume Bamoun, un puissant État de cette aire géographique et culturelle des Grassfields. Son souverain, le célèbre Sultan Ibrahim Njoya (1889-1933), compose alors avec l'administration coloniale allemande, installée à Foumban depuis 1902. L'arrivée de ces premiers missionnaires chrétiens dans le royaume est analysée par A. Loumpet-Galitzine comme « une période de contacts féconds qui, s'ils n'aboutissent pas à la conversion d'un souverain-prêtre attaché à son indépendance religieuse et politique [...] permettent l'implantation du christianisme et le recul d'un islam encore superficiel<sup>9</sup> ». Ces entreprises voient leur destin percuté par la Première Guerre mondiale, qui redessine entièrement la carte missionnaire au Cameroun. La conquête du pays par les Français et les Anglais entraîne l'expulsion des missionnaires germaniques et de la mission de Bâle. Dès 1916, c'est la Société des missions évangéliques de Paris (SMEP) qui vient combler le vide laissé par leur départ.

Après la guerre, les missionnaires suisses reviennent au Cameroun en s'engageant au sein de la SMEP. Les premières arrivées sont instituteur·rices ou pasteurs, originaires de Bâle et de Zurich pour une majorité d'entre eux. Le pasteur Paul Dieterlé

prend ses quartiers en 1920 à Bafoussam, une grande chefferie du pays bamiléké située à une soixantaine de kilomètres de Foumban. Le retour d'une mission médicale est rapidement envisagé, et le projet s'accélère lorsqu'en 1925 une jeune médecin diplômée de l'Université de Genève vient proposer ses services. L'établissement d'un dispensaire à Foumban est pensé autour de Josette Debarge, qui est identifiée par le Comité de la mission médicale comme une candidate idéale pour ses compétences médicales et son désir de s'engager dans la mission. C'est ce comité genevois qui est chargé de piloter sa réalisation et de recueillir les fonds nécessaires. Celui-ci est constitué pour moitié de médecins, dont Marc Dunant (1875-1942), qui le préside. On y trouve aussi le pasteur Théophile Burnier, ancien missionnaire de la SMEP en Zambie (1899-1916), qui occupe la fonction de trésorier, ainsi que des notables locaux, tels qu'Adolphe Des Gouttes, directeur de la Compagnie du gaz de Genève. Le comité est composé presque pour moitié de femmes (5 sur 12), dont Marguerite Champendal, première femme médecin diplômée à Genève et fondatrice de l'association «La Goutte de Lait<sup>10</sup>». En avril 1926, Marc Dunant rédige un document destiné à solliciter des donateurs et à recueillir des fonds pour permettre les débuts de la station<sup>11</sup>. Ce projet est soutenu par l'administration coloniale au Cameroun, qui fait inscrire 5 000 francs français à son budget pour Foumban. Néanmoins, le comité est chargé d'assurer une part importante du financement, s'appuyant sur des dons destinés directement à subvenir aux besoins des activités de Josette Debarge :

Nous avons pensé qu'il serait excellent de grouper un certain nombre de personnes qui comprennent la beauté de cette nouvelle activité et qui en deviennent les collaborateurs. Le Comité de la Société cherchera et trouvera en France aussi des appuis. Nous croyons qu'en Suisse tout particulièrement, beaucoup d'amis voudront participer à cet effort. Ce groupe d'amis fournirait ce qui est nécessaire à l'achat des instruments, des objets de pansement, des médicaments, etc. Ils seraient tenus au courant du travail de Mlle Debarge par une publication régulière d'extraits de ses lettres, publication qui leur donnerait des détails ne trouvant

pas place dans les journaux de la Société des Missions. Ce serait pour celle qui est à la tâche une véritable force de pouvoir s'appuyer sur un groupe d'amis qui auraient à cœur de l'aider<sup>12</sup>.

En échange d'une contribution, le Comité suisse promet un accès privilégié au récit de la vie quotidienne à Foumban, mais aussi du travail médical et de l'expérience africaine intime de Josette Debarge. Il s'agit à la fois de faire d'elle une héroïne, dont les « amis » philanthropes pourront suivre les aventures, et de stimuler la curiosité des donateur-rices pour l'exotisme colonial. Cet appel montre aussi une volonté de s'appuyer sur les réseaux formés par la communauté médicale genevoise, encouragée à soutenir une consœur dans sa tâche « humanitaire ». Le contenu des lettres envoyées par Josette Debarge en témoigne<sup>13</sup> : elles recèlent nombre de précisions sur les pathologies rencontrées au Cameroun et leur traitement, des sujets avant tout susceptibles d'intéresser un public de médecins.

Si le projet initial consiste en la création d'un dispensaire, ses promoteurs nourrissent dès le début des ambitions plus importantes. Marc Dunant précise aux potentiel-les donateur-rices que « l'œuvre débutera très modestement avec l'organisation médicale indispensable et quelques huttes pour loger les maladies indigènes », mais que le Comité « envisage comme probable pour plus tard la construction d'un hôpital<sup>14</sup> ». Il s'agit donc d'une entreprise de long cours visant à installer une mission pérenne et destinée à grandir au fil du temps. Ceci explique que ce projet soit pensé autour d'une médecin, tandis que de nombreux dispensaires missionnaires fonctionnaient simplement avec une ou deux infirmières.

## JOSETTE DEBARGE : UNE MÉDECIN FORMÉE AUX PATHOLOGIES TROPICALES

Née en 1896, Josette Debarge fait ses études de médecine à Genève, où elle obtient son doctorat après avoir soutenu une thèse intitulée « De la thérapie actuelle du lupus érythémateux<sup>15</sup> ».

Sa spécialisation en dermatologie, acquise en partie à la clinique dermatologique de Zurich auprès du Dr Bruno Bloch, n'est pas anodine. Il s'agit d'un choix stratégique pour envisager un travail médical en contexte colonial et missionnaire, à une époque où la dermatologie tropicale constitue un pan central des soins dispensés auprès des populations colonisées<sup>16</sup>. Après l'obtention de son doctorat, elle complète sa formation en France, où elle obtient le titre de médecin colonial de l'Université de Paris. C'est peut-être à ce moment-là qu'elle rencontre le Dr Edouard Jeanselme, figure centrale et fondatrice de la dermatologie exotique, à qui elle fait parvenir un exemplaire de sa thèse. Pour un étranger, cette formation permet d'ouvrir plus aisément l'accès à l'exercice de la médecine au sein des territoires de l'empire colonial français. Elle représente aussi un argument de poids pour le Comité genevois de la Société des missions en vue de convaincre les donateur-rices des qualités de Debarge :

Le Comité de la Société des Missions a reçu et accepté avec joie les offres de service de Mlle Josette Debarge, Dr. en médecine de l'Université de Genève. Mlle Debarge vient de suivre à Paris le cours de médecine tropicale et a acquis le titre de médecin colonial de l'Université de Paris<sup>17</sup>.

La formation de Josette Debarge ne se limite pas à sa formation théorique reçue en France. Une fois arrivée au Cameroun, elle est supposée « compléter les connaissances acquises à Paris » avec un stage au sein de l'hôpital de Douala. Celui-ci ne peut cependant être réalisé, la Genevoise étant appelée en urgence au chevet d'une missionnaire française qui venait de subir une lourde opération chirurgicale à Dschang, située à une centaine de kilomètres de Foumban, pour « donner à cette malade les soins qu'exigeait son état, et lui servir de compagne<sup>18</sup> ». C'est sur place que Debarge complète sa formation, comme l'annonce Marc Dunant dans la première « circulaire » envoyée aux bienfaiteur-rices soutenant la mission médicale : « Ce contretemps apparent ne sera pas un obstacle au complément d'instruction nécessaire, car le stage de Douala sera remplacé par un stage à l'hôpital de Dschang, dirigé par le Dr Carton, praticien compétent et consciencieux<sup>19</sup> ».

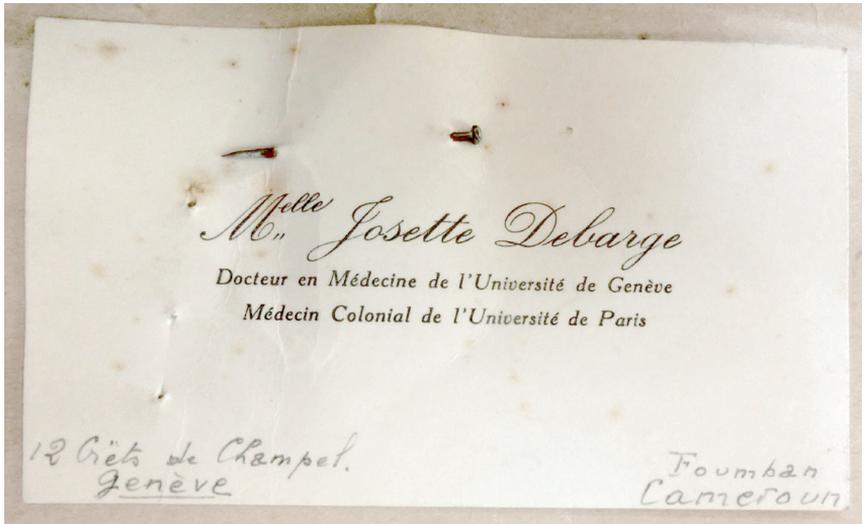


FIG. 1 Carte de visite de Josette Debarge, v. 1930. Défap.

Cette circulaire permet d'informer les souscripteur-rices tout en mettant en récit l'aventure coloniale de Josette Debarge au Cameroun, détaillant les étapes de son apprentissage et de la mise sur pied de la mission. La médecin y contribue directement à travers des lettres jointes au texte de Dunant, relatant ses premières semaines sur place. Elle y délivre un récit plein d'exotisme, décrivant les paysages, la nourriture, les trajets en autocamion, la population locale, et surtout de nombreuses anecdotes sur sa vie quotidienne. Debarge n'oublie pas non plus de raconter ce qui a trait au médical, en particulier son stage destiné à lui apprendre « très pratiquement à soigner les maladies d'ici », précisant que « Dschang a la même pathologie que Foumban ». À travers ses lettres, elle offre à ses sponsors, dont une partie sont des confrères et consœurs médecins, une véritable aventure coloniale par procuration.

L'expérience ultramarine de Debarge lui ouvre des portes qui lui auraient sans doute été fermées si elle était restée en Suisse. D'une part, elle lui offre une forte visibilité au sein de la communauté médicale genevoise – et même romande ; d'autre part, sa

formation en médecine tropicale lui permet de revendiquer un savoir expert dans un domaine rare en Suisse. Une carte de visite FIG. 1, datant d'après son arrivée au Cameroun, témoigne du souhait de valoriser son parcours et son expérience coloniale. Elle s'y présente à la fois comme « Docteur en médecine de l'Université de Genève » et « Médecin colonial de l'Université de Paris », et indique deux adresses : « 12 Crêts de Champel, Genève » ; et « Foumban, Cameroun ».

## LA MISSION MÉDICALE ET SES ACTIVITÉS (1926-1935)

Josette Debarge exerce en tant que médecin-missionnaire au Cameroun de 1926 à 1935, s'octroyant une seule année de pause durant cette période, en 1929-1930. Une année durant laquelle sa sœur Claire, également médecin, la remplace à Foumban. Outre les lettres envoyées par le Comité genevois, une source de première main nous renseigne sur l'histoire de la mission et de ses activités : le livre intitulé *La Mission médicale au Cameroun*<sup>20</sup>. Écrit par Josette Debarge et publié par la Société des missions évangéliques de Paris, il s'agit à la fois d'un récit de la naissance de la mission, d'une enquête ethnographique sur les populations locales et d'un rapport sur le fonctionnement des services médicaux proposés.

C'est en novembre 1926, une fois son stage à l'hôpital de Dschang terminé, que Josette Debarge débute réellement son activité missionnaire. À cette date, le dispensaire de Foumban représente une structure modeste FIG. 2, mais elle peut d'ores et déjà compter sur deux infirmières européennes et un auxiliaire camerounais pour la seconder. La mission connaît ensuite un développement rapide et ouvre de nouveaux centres de soins dans la région. À Foumban, le dispensaire s'agrandit en avril 1927 avec la création d'une salle d'opération, d'un local pour réaliser les pansements et d'une case d'hospitalisation. Le personnel infirmier est recruté localement, avec trois élèves infirmiers bamouns qui viennent couvrir les besoins supplémentaires liés à

cette extension. Un second dispensaire est également ouvert à Bangoua, en pays bamiléké, à près d'une centaine de kilomètres de Foumban.

Lors de son retour provisoire en Suisse, Josette Debarge fait la promotion de la mission. À la fin du mois de janvier 1930, elle tient une grande conférence au Palais de Rumine, à Lausanne. Celle-ci est avant tout destinée au corps médical vaudois, qui est encouragé à venir écouter la missionnaire par un appel signé par la Commission suisse de la mission de Paris, le Comité de la mission suisse dans l'Afrique du Sud et des figures vaudoises telles que César Roux et le professeur Barraud, doyen de la Faculté de médecine. L'événement est relayé par la presse locale. L'auteur d'un encart dans la *Tribune de Lausanne*, sans doute médecin, ne cache pas son enthousiasme vis-à-vis de la prestation de Debarge :

La conférencière a su charmer son auditoire par son entrain, empreint parfois d'humour et dénué de toute affectation. Illustrant son exposé de projections fort intéressantes, elle a d'abord décrit le pays, ses habitants, ses mœurs. Puis elle a abordé le côté médical de son activité. La morbidité dans ces contrées est, en effet, effrayante : pian, lèpre, éléphantiasis et surtout syphilis. Croirait-on que sur cent espoirs de natalité, 80 succombent pendant la grossesse déjà, soit au cours des trois premiers mois de vie ! Et pour soulager une telle misère, pour une population de près de 300 000 habitants, un seul médecin missionnaire, assurant, à lui seul, le service de l'hôpital de Foumban et d'un dispensaire éloigné de quelque 140 km. Ne se trouverait-il pas dans notre pays, affligé d'une pléthore médicale incontestable, quelques jeunes médecins disposés à consacrer, ne fût-ce que quelques années, à une œuvre aussi belle et bienfaisante<sup>21</sup> ?

Lors de son séjour, Josette Debarge est également invitée par la Société médicale de Genève pour y effectuer une présentation sur les pathologies tropicales. Elle touche ainsi largement le corps médical romand avant de revenir au Cameroun. La promotion

effectuée semble porter ses fruits, puisque la mission connaît une importante extension à l'été 1930. Une nouvelle missionnaire vient seconder Debarge, la Dre Leuba (1883-1963), originaire d'Odessa. Dès son arrivée, la gestion de la station de Fouban lui est confiée. Josette Debarge, quant à elle, se consacre au fonctionnement d'un second dispensaire à Bafoussam, situé à une soixantaine de kilomètres. Elle y est secondée dans ses activités par une infirmière nouvellement arrivée, Yvonne Tissot.

Lorsqu'en 1934 Josette Debarge publie *La Mission médicale du Cameroun*, elle nourrit un projet encore plus ambitieux : ouvrir un véritable hôpital. Le site choisi pour l'accueillir est Bangoua, qui avait été abandonné au moment du retour de la missionnaire en Suisse en 1929. Dans son texte, Debarge lance un appel pour recueillir les fonds permettant de réaliser son projet : « Pour commencer les travaux en 1934, il nous manque encore 4 000 fr. Suisses (20 000 fr. Français). Il nous faut en outre recevoir chaque année 15 000 fr. Suisses (60 000 fr. Français), pour assurer notre budget<sup>22</sup>. » Son objectif est que l'hôpital devienne le centre principal de soins de la région, où elle résiderait avec la Dre Leuba, tandis que des infirmières assureraient le service dans les dispensaires de Fouban et Bafoussam.

Ayant convaincu ses mécènes de cette extension de la mission, Josette Debarge récolte rapidement les fonds suffisants et la construction de l'hôpital de Bangoua débute avant la fin de l'année 1934. Dès octobre, elle fait paraître une photo du site choisi pour l'édifice dans le bulletin spécialement consacré aux missions médicales de la SMEP. En 1935, elle publie une photo de la première case d'hospitalisation. Josette Debarge décrit alors les profonds changements en cours dans l'organisation de la mission. Fouban « ne sera bientôt plus que dispensaire de station », affirme-t-elle, avant d'ajouter que « Bangwa est devenu le centre de la Mission médicale. Bangwa n'est plus la colline herbeuse aux lignes informes, qu'était encore, en août 1934, notre concession lorsque l'administration nous l'accorda<sup>23</sup> ». À son grand regret, Josette Debarge n'est pas en mesure de poursuivre son activité au Cameroun, étant exclue de la Société des missions évangéliques de Paris durant l'année 1935 après avoir eu une aventure avec un missionnaire français.



FIG. 2 Le dispensaire de Fouban entre 1920 et 1930. Auteur non identifié. Défap, CM.P.FGB-FB062.

L'œuvre médicale impulsée par la mission suisse au Cameroun ne s'éteint pas avec le départ de sa figure de proue. Elle va perdurer jusqu'à la fin de la colonisation. C'est Heinz Barasch, un médecin allemand officiant jusqu'alors à l'hôpital de Lambaréné, sous la direction d'Albert Schweitzer, qui se voit confier la suite des opérations de 1937 à 1950<sup>24</sup>. Dans la continuité des projets impulsés par Josette Debarge, Bangoua s'impose comme le centre principal des opérations médicales, tandis que les missionnaires suisses continuent de s'engager au Cameroun *via* la Société des missions évangéliques de Paris. Ainsi, des années 1920 aux années 1950, la mission médicale née à Fouban est un acteur non négligeable du dispositif sanitaire colonial français, assurant une offre de soins dans une région peu dotée en infrastructures du fait de son éloignement des grands centres du pays. Son existence s'inscrit dans un contexte particulier, à savoir que le Cameroun, territoire placé sous mandat de la Société des Nations au sortir

de la Première Guerre mondiale, constitue une vitrine de l'action « humanitaire » et la « civilisatrice » française. Marqué par les grandes campagnes de lutte contre la trypanosomiase, en particulier ladite « mission Jamot » durant l'entre-deux-guerres<sup>25</sup>, le Cameroun demeure toutefois un territoire largement sous-doté, dans lequel nombre d'initiatives à visée médicale, évangélique ou « humanitaire », françaises comme internationales, trouvent à s'épanouir<sup>26</sup>.

## « ETHNOGRAPHE », EN MARGE DE SES ACTIVITÉS MÉDICALES

À Bangoua, Bafoussam ou Foumban, Josette Debarge découvre à son tour la richesse culturelle des royaumes qu'abritent les hauts plateaux des Grassfields. En effet, leurs souverains alliés ou rivaux mécènent les expressions artistiques célébrant leur puissance, voire en sont les auteurs. Cet art florissant est avidement collectionné par les musées d'Europe depuis la colonisation allemande de la région. Le Sultan Njoya, souverain de l'État Bamoun, use ainsi des arts en grand mécène pour magnifier son aura symbolique et asseoir son prestige. Réformateur, il libéralise vers 1910 l'usage des motifs et des matériaux jusqu'alors sous contrôle politique. Foumban devient un centre majeur d'artisanat destiné à une clientèle étrangère, tandis que les objets qualifiés « d'authentiques », c'est-à-dire datant de l'époque précoloniale, suscitent de grandes convoitises. Lorsque Josette Debarge s'y installe en 1926, le royaume Bamoun est sous mandat français depuis 1922. L'administration coloniale s'est employée à déchoir le monarque dès 1924, le privant progressivement de son autorité politique jusqu'en 1931, l'année de son exil à Yaoundé<sup>27</sup>.

Tandis que Josette Debarge s'installe durablement dans la région des Grassfields camerounais, le tout jeune Musée d'ethnographie de Genève se structure autour de la personnalité du professeur d'anthropologie Eugène Pittard (1867–1962), devenu son conservateur en 1910. Depuis 1901, les collections municipales dites « ethnographiques » bénéficient de salles d'exposition dédiées dans la villa Plantamour du parc Mon-Repos. Elles ont

d'ailleurs été augmentées des quelque 850 objets et photographies du Musée des missions de la Société des missions évangéliques de Genève<sup>28</sup>. En effet, cette même année, la « vitrine » des missions protestantes inaugurée en 1870 disparaît. Désormais, les missionnaires en lien avec Genève sont invités à verser leurs « collectes » au musée laïque dédié aux cultures du monde<sup>29</sup>. En ce début de xx<sup>e</sup> siècle, elles et ils sont les pourvoyeuses et pourvoyeurs idéaux de culture matérielle à moindre coût, et le directeur du musée d'ethnographie Eugène Pittard les sollicite ardemment. En marge de l'évangélisation, ces « agents de terrain » sont en effet capables de former des corpus d'objets captés auprès des populations sources, de documenter leur contexte d'usage et appellations vernaculaires et de les expédier *via* le réseau missionnaire vers la Suisse. Dans ce contexte, Josette Debarge, une ancienne élève de Pittard, est une partenaire idéale. Voici comment ce dernier s'adresse à la doctoresse dans un courrier du 18 septembre 1931<sup>30</sup> :

Vous êtes, comme toujours, comme on disait au Collège, une chic fille. [...] Maintenant que vous avez si bien commencé, il vous faut continuer et me chercher des pièces intéressantes, les plus exceptionnelles que vous verrez. Par exemple, cette calebasse de mâchoires, ça, c'est tout à fait bien et vous pouvez m'en procurer autant que vous voudrez. N'y a-t-il pas aussi des masques, des statuettes, des bâtons de chef ornés qui feraient singulièrement mon affaire, surtout les pièces les plus anciennes, celles qui n'ont pas trop subi le contact occidental. Mettez-vous en chasse et vous aurez toute la reconnaissance, non pas seulement de moi, pauvre homme, mais de tous ceux qui, au Musée, pourront s'intéresser aux objets que vous aurez choisis. C'est encore une façon de s'intéresser à vos indigènes.

Entre 1930 et 1937, ce sont 75 objets anciens et contemporains, dessins, et manuscrits qu'elle envoie au musée depuis les Grassfields, accompagnés de clichés de missionnaires-photographes tels que la Suisse Anna Rein Wuhrmann ou l'Américain Georges Schwab. Cet assemblage principalement

représentatif du Royaume bamoun comprend aussi des items en provenance de Bangoua. Elle le complète de notes descriptives, réclamées par Pittard, sur des sujets d'ordre anthropologique ou à portée ethnographique, à l'exemple de l'alphabet inventé par le Sultan Njoya, des lamelles de la divination par l'araignée ou des fameuses calebasses de guerre bamoun ornées de mâchoires humaines. Il est probable que se mêlent, dans ses observations « de terrain », à la fois l'esprit des « sciences de la religion » prôné par les sociétés missionnaires dans leur approche du paganisme depuis le début du siècle<sup>31</sup> et l'enseignement en anthropologie délivré par Pittard lui-même à l'Université de Genève. Ce dévouement a quand même ses limites qu'elle annonce à ce dernier très directement dans un courrier de février 1932. Elle lui rappelle l'ampleur de sa charge au dispensaire de Bangoua, lorsque celui-ci la sollicite pour des mesures anthropométriques :

Je voudrais bien vous faire des statistiques mais voyez-vous, ici en pleine brousse, le temps est tellement pris par l'urgent (... , soigner les malades, veiller à la nourriture, former, surveiller les infirmiers) que le peu de temps libre qui reste, on a un besoin intense de le passer seul à quelque chose qui vous change complètement d'horizon. Ne m'en voulez pas. Une fois dans un vrai hôpital peut-être deviendrai-je moins ascientifique<sup>32</sup>.

Rassembler une collection d'objets documentée, c'est avant tout collaborer avec les spécialistes autochtones. Josette Debarge rapporte, dans ses « notes du Cameroun<sup>33</sup> » transmises au Musée d'ethnographie, les réponses de ses infirmiers, questionnés sur « les dieux de leur pays », « les arbres sacrés, sources, tourbillons » ou encore les statuettes culturelles. À Foumban, elle noue une relation de confiance avec un personnage clé des bouleversements culturels du royaume Bamoun au tournant des années 1930, Mosé Yéyap<sup>34</sup> (Yéyab) (1895-1941). Cousin du roi Njoya et opposant au régime, Yéyap est interprète du poste colonial français et converti au protestantisme. Au fur et à mesure de l'affaiblissement du pouvoir royal sous administration française, le sultan Njoya perd progressivement son contrôle politique sur les objets de la tradition, tandis que Yéyap fonde le quartier dit « de l'artisanat »

et y installe des ateliers spécialisés autrefois domiciliés près du palais<sup>35</sup>. Dès 1926, il expose publiquement sa collection d'objets bamoun anciens et d'envergure royale, concurrençant ainsi le musée du Palais. Observatrice avisée, Josette Debarge témoigne de ces jeux de pouvoir et de l'évolution politique de Foumban dans ses courriers à la SMEP<sup>36</sup> et à Eugène Pittard, le 18 juillet 1931 :

Cette lettre vous annonce que ces quelques objets sont pour vous à Paris. Monsieur Allégret les a ramenés en janvier. Il s'en est servi, je crois, pour l'exposition coloniale. [...] L'exposition coloniale a dû vous intéresser. Mosé Yéyap, cet indigène dont je vous ai parlé et qui a été celui qui m'a procuré ces objets n'y a pas été. Il n'a du reste pas perdu son temps ici sans en avoir l'air. Il a détrôné le Sultan. Njoya est maintenant en exil et un gardien du palais le remplace. Vous voyez que Foumban évolue<sup>37</sup>.

Entre les lignes, nous devinons que la doctoresse a initié une relation épistolaire directe entre Yéyap, gardien d'une nouvelle « tradition bamoun », et le Pr Pittard<sup>38</sup>. En effet, voici comment « l'éminent révolutionnaire » (c'est ainsi que Pittard le surnomme) présente au conservateur du musée sa vision des arts bamoun dans son courrier daté du 2 mai 1930 :

Je m'intéresse moi-même tout spécialement à ce qui caractérise la tribu à laquelle nous appartenons. J'essaie de donner à nouveau à notre peuple le goût de tous les travaux de décoration dont nos pères aimaient orner leurs maisons. [...] Depuis quelques années Foumban possédait un musée groupant des objets anciens. Mais nous trouvons maintenant cette petite maison bien insuffisante nous sommes en train d'en construire une beaucoup plus grande. Nous l'ornons de frises analogues à celles qui décoraient autrefois les maisons bamouns, les piliers qui soutiennent le toit sont des colonnes où sont sculptées des scènes de la vie indigène<sup>39</sup>.

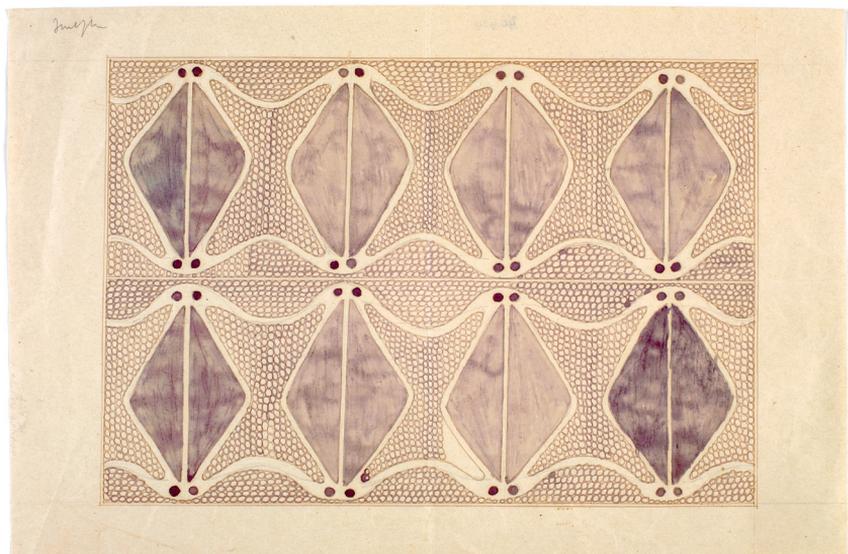


FIG. 3 Dessin de Mosé Yéyap reprenant le motif décoratif de la petite grenouille saatmon. Encre sur papier. Fouban, vers 1930. Ancienne collection Josette Debarge. MEG Inv. ETHAF 040434. Photo J. Watts, MEG.



FIG. 4 Fouban. Sociétés secrètes du Palais autour d'insignes sacrés. Peut-être lors de la cérémonie de Noël 1929, en présence du gouverneur français. On reconnaît au centre Mosé Yéyap et le prince Njimoluh Seidou. Auteur inconnu. Collection MEG, archives J. Debarge.



FIG. 5 Fourneau de pipe en terre cuite. Royaume bamoun, ou atelier de Bamessing au début du xx<sup>e</sup> siècle. H. 29,5 cm. Acquisition de Josette Debarge avant 1933. MEG Inv. ETHAF 013885. Photo J. Watts, MEG.

À la commande de Pittard, rédigée en ces termes « notre intérêt c'est d'avoir les objets les plus anciens, ceux qui n'ont pas subi une influence européenne », Yéyap répond : « Je vais me mettre à chercher des objets très anciens, mais comme ils sont rares et précieux pour nous, j'attendrai pour vous les envoyer que Mademoiselle Debarge soit de retour parmi nous<sup>40</sup> ». Finalement, qui aura été le mandataire de qui ? S'il est vrai que Mosé Yéyap pourvoit Josette Debarge en objets anciens, dessins et notes ethnographiques à des fins muséales, c'est elle, en fait, qui sert d'intermédiaire entre l'ambitieux dignitaire bamoun et l'insatiable conservateur du Musée d'ethnographie. On retiendra son honnêteté et sa rigueur dans ce processus, car elle nomme systématiquement ses sources. Le Musée d'ethnographie, lui, effacera immédiatement le nom de Yéyap de la provenance des objets que ce dernier avait pourtant délibérément choisi de faire entrer dans une collection publique européenne, présumant ainsi établir sa vision de la culture bamoun.

## CONCLUSION

L'histoire de Josette Debarge et de la mission médicale protestante au Cameroun met en lumière la multiplicité des formes recouvertes par la présence suisse dans le monde colonial. Les professionnel·les de santé ne s'engageaient pas seulement dans la mission de Bâle et dans la Mission Romande, ils et elles s'immisçaient aussi au sein des réseaux missionnaires internationaux. Les différentes facettes de l'activité de Josette Debarge au Cameroun témoignent d'une forte agentivité, permise par son statut de médecin et la force de ses réseaux. Son parcours constitue un exemple de ce que pouvait être l'expérience missionnaire d'une Genevoise durant l'entre-deux-guerres, tout en recouvrant un caractère exceptionnel lié à sa personnalité et à ses ambitions.

Le croisement des deux approches proposées dans ces lignes, entre l'histoire de la santé et la recherche en provenance des collections ethnographiques, est essentiel pour une meilleure compréhension de la Genève coloniale. En effet, Josette Debarge a habilement cloisonné ses deux principales activités. La lecture

seule des archives missionnaires, relatant son quotidien et son travail médical, ne permet pas d'entrevoir l'ampleur de son rôle dans la constitution des collections du Musée d'ethnographie de la Ville de Genève. C'est donc une image plus complexe de la place des médecins-missionnaires dans la formation de la Genève coloniale et de son héritage qui se dessine sous les traits de Josette Debarge.

- 1 Patrick Harries, *Butterflies & Barbarians: Swiss Missionaries & Systems of Knowledge in South-East Africa* (Athens: Ohio University Press, 2007); Patrick Minder, *La Suisse coloniale* (Lausanne: Peter Lang Verlag, 2011).
- 2 Éric Morier-Genoud, *Convertir l'empereur? Journal du missionnaire et médecin George-Louis Liengme dans le sud-est africain, 1893-1895* (Lausanne: Antipode, 2020); Ines Mabika, «Shaping Swiss medical practice in South Africa before Apartheid, 1873-1948», *Revue Suisse d'Histoire* 67, n° 3 (2017): 381-404; Linda Maria Ratschiller Nasim, *Medical Missionaries and Colonial Knowledge in West Africa and Europe, 1885-1914. Purity, Health and Cleanliness* (Cham: Palgrave Macmillan, 2023).
- 3 Meghan Vaughan, *Curing Their Ills* (Cambridge: Polity Press, 1991). Voir en particulier le chapitre 3: «The great dispensary in the sky: missionary medicine», 55-76.
- 4 David Hardiman, ed., *Healing Bodies, Saving Souls: Medical Missions in Asia and Africa* (Amsterdam et New York: Rodopi, 2006). Pour une approche historiographique de la question, voir l'introduction de l'ouvrage par David Hardiman, 5-57.
- 5 Anne Cornet, *Les Femmes et les enfants d'abord? L'action des missionnaires occidentales pour la protection maternelle et infantile au Rwanda (1920-1940)* (Namur: Presses universitaires de Namur, 2014); Tizian Zumthurn, *Practicing Biomedicine at the Albert Schweitzer Hospital 1913-1965. Ideas and Improvisations* (Leiden: Brill, 2020).
- 6 Walima T. Kalusa, «Missionaries, African patients, and negotiating missionary medicine at Kalene hospital, Zambia, 1906-1935», *Journal of Southern African Studies* 40, n° 2 (2014): 283-294; Charmaine Robson, *Missionary Women, Leprosy and Indigenous Australians, 1936-1986* (Cham: Palgrave Macmillan, 2022).
- 7 L'ouvrage de Samuël Coghe en fournit un exemple récent autour du cas de l'Angola: Samuël Coghe, *Population Politics in the Tropics: Demography, Health and Transimperialism in Colonial Angola* (Cambridge: Cambridge University Press, 2022). Voir également: Kathleen Vongsathorn, «"First and Foremost the Evangelist"? Mission and Government priorities for the treatment of leprosy in Uganda, 1927-1948», *Journal of Eastern African Studies* 6, n° 3 (2012): 544-560.
- 8 Idrisse Désiré Machia A. Rim et Alexis Armélien Gasiso, «La mission de Bâle au Cameroun sous domination allemande: esquisse historique d'une présence sanitaire (1884-1916)», *Revue suisse d'histoire* 74, n° 3 (2024): 351-366.
- 9 Alexandra Loumpet-Galitzine, «"Islam bâtard" ou religion refuge? La mission protestante française face à l'islam bamoun (Ouest-Cameroun)», dans *L'Islam des marges, mission chrétienne et espaces périphériques du monde musulman XVI-XIX<sup>e</sup> siècles*, dir. Bernard Heyberger et Rémy Madinier (Paris: Karthala, 2011), 268.
- 10 Erica Deuber Ziegler et Natalia Tikhonov, dir., *Les Femmes dans la mémoire de Genève, du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle* (Genève: Éditions Suzanne Hurter, 2005), 140-141.
- 11 Bibliothèque du Défap (Paris), Rapports des missions médicales, Mission médicale de Fouban: Lettre du Comité suisse de la mission de Paris. Genève, 15 avril 1926.
- 12 Bibliothèque du Défap (Paris), Rapports des missions médicales, Mission médicale de Fouban: Lettre du Comité suisse de la mission de Paris. Genève, 15 avril 1926.
- 13 Celles-ci sont connues, pour ce qui en a été conservé, par les copies conservées par la Bibliothèque du Défap (Paris), dans les Rapports des missions médicales.
- 14 Bibliothèque du Défap (Paris), Rapports des missions médicales, Mission médicale de Fouban: Lettre du Comité suisse de la mission de Paris. Genève, 15 avril 1926.
- 15 Josette Debarge, *De la thérapie actuelle du lupus érythémateux. Un cas de cancer*

- développé chez une malade atteinte de lupus érythémateux chronique (Lausanne: Imprimerie de La Concorde, 1925).
- 16 Guillaume Linte, «Syphilis, *Blanchiment* and French colonial medicine in sub-saharan Africa during the interwar period», *Medical History* 67, n° 4 (2023): 307-323.
  - 17 Bibliothèque du Défap, Rapports des missions médicales, Mission médicale de Foumban: Lettre du Comité suisse de la mission de Paris. Genève, 15 avril 1926.
  - 18 Bibliothèque du Défap, Rapports des missions médicales, Mission médicale de Foumban: Circulaire n° 1. Genève, décembre 1926.
  - 19 Bibliothèque du Défap, Rapports des missions médicales, Mission médicale de Foumban: Circulaire n° 1. Genève, décembre 1926.
  - 20 Josette Debarge, *La Mission médicale au Cameroun* (Paris: Société des missions évangéliques de Paris, 1934).
  - 21 Dr E. B., «Conférence Dr Josette Debarge», *La Tribune de Lausanne*, n° 23 (1930): 3. Le même texte est publié dans la *Feuille d'avis de Lausanne*, n° 20 (1930): 20.
  - 22 Debarge, *La Mission médicale*.
  - 23 Josette Debarge, «Lettre de Mlle Dr. J. Debarge. Foumban, 17 octobre 1934», *La Mission médicale*, 10<sup>e</sup> année, n° 28 (1935): 236-237.
  - 24 À propos du Dr Heinz Barasch et de l'hôpital de Lambaréné, voir l'ouvrage de Zumthum, *Practicing Biomedicine*.
  - 25 Jean-Pierre Dozon, «Quand les Pastoriens traquaient la maladie du sommeil», *Sciences sociales et santé* 3, n° 3-4 (1985): 27-56; Guillaume Lachenal, «Médecine, comparaisons et échanges interimpériaux dans le mandat camerounais: une histoire croisée franco-allemande de la mission Jamot», *Bulletin canadien d'histoire de la médecine* 30, n° 2 (2013): 23-45; Guillaume Lachenal, *Le médicament qui devait sauver l'Afrique. Un scandale pharmaceutique aux colonies* (Paris: La Découverte, 2014).
  - 26 Guillaume Lachenal et Bertrand Taithe, «Une généalogie missionnaire et coloniale de l'humanitaire: le cas Aujoulat au Cameroun, 1935-1973», *Le Mouvement Social* 227, n° 9 (2009): 45-63; Guillaume Linte, «Care, maternal welfare, and women's associations in French colonial Africa: the Œuvre du Berceau indigène in Togo and Cameroon (1922-1935)», *Dynamis: Acta Hispanica ad Medicinæ Scientiarumque Historiam Illustrandam* 44, n° 1 (2024): 77-102.
  - 27 Patrice Nganang, «Sultan Ibrahim Njoya (Cameroun)», dans *African Visionaries*, eds Agnes Ofosua Vandyck, Molly Nyagura et Moustapha Diallo (Sub-Saharan Publishers, 2019), 77.
  - 28 Floriane Morin, «Le Musée des Missions à Genève, miroir des pratiques ethnographiques sur le terrain de l'évangélisation», dans *Naissance des musées modernes à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle*, dir. Danielle Buysens, Vincent Chenal et Frédéric Elsig (Genève: Georg, 2023), 285-304.
  - 29 Floriane Morin, «La collection, l'écriture, le dessin et la photographie», conférence proceedings dans *Spectres de l'érudition*, dir. Jean-François Bert et Christian Jacob (EHESS, 2021), plate-forme Savoirs: <https://savoirs.app/en/articles/la-collection-l-écriture-le-dessin-et-la-photographie>.
  - 30 Archives de la Ville de Genève (AVG), Papiers Eugène Pittard, 350.A.1.1.2.2/3. Lettre d'E. Pittard à J. Debarge, le 18 septembre 1931.
  - 31 Voir Alexandre Le Roy, «Le rôle scientifique des missionnaires», *Anthropos*, (1906): 3-10.
  - 32 AVG, Papiers Eugène Pittard, 350.B.1/14. Lettre de J. Debarge à E. Pittard, le 14 février 1932.
  - 33 AVG, Archives de Josette Debarge, 350.R.1128.
  - 34 Simon Dell, «Yéyap's Resources: representation and the arts of the Bamun in Cameroon and France, 1902-1935», dans *World Art and the Legacies of Colonial Violence*, ed. Daniel J. Rycroft (Burlington: Ashgate, 2013), 31-58.
  - 35 Jonathan Fine, «Selling authenticity in the Bamun kingdom in 1929-1930», *African Arts* 49, n° 2 (2016): 54-67.
  - 36 Alexandra Loumpet-Galitzine, éd., *Njoya et le royaume bamoun: les archives de la Société des missions évangéliques de Paris, 1917-1937* (Paris: Karthala, 2006), 431.
  - 37 AVG, Papiers Eugène Pittard, 350.A.1.1.2.2/3. Lettre de J. Debarge à E. Pittard, le 18 juillet 1931.
  - 38 Floriane Morin, «Mosé Yéyap (1895-1941), cet "éminent révolutionnaire"», *Totem: Journal du Musée d'ethnologie de Genève*, n° 63 (2012): 6-9.
  - 39 AVG, Papiers Eugène Pittard, 350.A.1.1.1.4/9. Lettre de M. Yéyap à E. Pittard, le 2 mai 1930.
  - 40 AVG, Papiers Eugène Pittard, 350.A.1.1.2.2/2. Lettre de E. Pittard à M. Yéyap, le 22 février 1930.



LE PRÊT AU  
CŒUR DES  
CIRCULATIONS  
TRANSIMPÉRIALES  
DE RESTES  
HUMAINS :  
LA COLLECTION  
DU SOUTH  
AFRICAN MUSEUM  
À GENÈVE  
(1922-1948)

## INTRODUCTION

Sans en être une actrice à part entière, la Suisse apparaît souvent en toile de fond de l'histoire des circulations impériales de restes humains<sup>1</sup>. La participation d'explorateurs, de missionnaires et de savants helvétiques aux réseaux d'approvisionnement est attestée dans la littérature, mais elle fait rarement l'objet d'une recherche approfondie<sup>2</sup>. Ce manque est lié à deux biais historiographiques. D'une part, l'histoire impériale s'est longtemps focalisée sur les principaux empires européens<sup>3</sup>. Ainsi, bien que la circulation de restes humains soit pensée comme un phénomène mondial et international, l'étude des collections a souvent pour objet les circuits d'échanges qui se sont développés entre une métropole et une ou plusieurs de ses colonies<sup>4</sup>. D'autre part, ce manque est lié à la focalisation de l'histoire impériale de la Suisse sur les sciences pratiquées en situation coloniale. Les études consacrées aux sciences anthropologiques ont en effet accordé une attention particulière aux enquêtes de terrain menées en Afrique et en Asie<sup>5</sup>. Les acteur·rices genevois·es ayant privilégié des terrains « semi-coloniaux » comme les Balkans, l'aspect impérial de leurs pratiques a été moins étudié que celui de leurs homologues bâlois et zurichoïses. Or, à partir du début du xx<sup>e</sup> siècle, Genève devient l'une des principales places de l'anthropologie en Suisse avec la création en 1916 de la deuxième chaire d'anthropologie du pays après celle de Zurich (1899).

En s'inscrivant dans la lignée des recherches récentes sur les collections coloniales des « pays sans colonies<sup>6</sup> », ce chapitre a pour but d'éclairer le rôle joué par Genève dans les circulations transimpériales de restes humains. Ces dernières, qui s'opèrent « entre, à travers et au-delà<sup>7</sup> » des empires, permettent de souligner l'importance des échanges qui échappent aux seuls circuits des puissances coloniales. À travers l'étude d'une modalité circulatoire originale – le prêt –, ce travail explore plus précisément les interactions entre Genève et l'Union sud-africaine, un État semi-autonome créé en 1910 en tant que dominion de l'empire britannique. L'intérêt heuristique d'une telle étude réside dans sa capacité à montrer que les transferts de squelettes ne se réduisent pas à un mécanisme limité aux centres coloniaux européens. Le

système du prêt, en particulier, révèle la perméabilité des empires, la flexibilité de leurs frontières et la manière dont certaines villes européennes, telles que Genève, ont pu s'impliquer dans des réseaux d'expertise à l'instar des métropoles comme Londres et Paris<sup>8</sup>. De plus, cette approche permet de souligner l'importance des restitutions au cours de la période coloniale. En effet, le prêt implique un retour de la collection à son institution d'origine. Sa dimension temporaire, combinée à l'évolution de la situation politique dans les dominions de l'empire britannique, peut révéler certaines asymétries structurelles liées au contrôle des collections.

L'analyse présentée ici se base sur l'échange et la restitution d'une collection entre le South African Museum (SAM) – une institution coloniale sud-africaine créée en 1825 – et le laboratoire d'anthropologie de l'Université de Genève – l'un des deux principaux pôles d'anthropologie physique en Suisse. L'étude de ce transfert est particulièrement intéressante pour deux raisons. D'abord, du fait de l'ampleur de la collection en circulation. Considérée comme la plus importante collection de restes humains Khoisan<sup>9</sup>, la collection est composée d'environ 178 crânes, 99 mandibules et 94 squelettes<sup>10</sup> identifiés par les termes classificatoires « Boschimans », « Hottentots » et « Griquas » suivant leur supposé degré de pureté et d'absorption dans la société coloniale<sup>11</sup>. La collection résulte en ce sens d'une collecte systématique d'ossements réalisée en Afrique du Sud et se distingue des transferts de crânes plus limités qui sont effectués depuis la colonie du Cap au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle vers Philadelphie ou Londres<sup>12</sup>. Ensuite, l'étude de ce transfert détonne par son statut. L'envoi de la collection se fait selon une modalité légale et temporaire – le prêt –, qui prend place dans le cadre d'un renouvellement législatif dans les colonies britanniques. L'adoption de ce nouveau cadre juridique vise à empêcher l'exportation illégale et définitive de restes humains vers les musées européens avec lesquels les institutions sud-africaines se trouvent en concurrence<sup>13</sup>.

Pour éclairer la relation entre l'anthropologie et l'impérialisme à Genève, ce chapitre examine d'abord l'insertion de l'anthropologie genevoise dans les circuits d'approvisionnement de crânes et de squelettes de l'Union sud-africaine dans les

années 1920. Il analyse ensuite l'importance de la collection du SAM dans l'institutionnalisation de l'anthropologie en Suisse, notamment dans la consolidation d'une anthropologie physique et raciale. Le chapitre explore en outre la manière dont l'anthropologie genevoise a contribué à façonner un imaginaire racial en situant les discours de ses protagonistes par rapport aux écrits de la communauté anthropologique internationale<sup>14</sup>. Il analyse enfin la restitution coloniale de la collection à partir des années 1930 au moment du renforcement d'une politique ségrégationniste en Afrique du Sud.

## MODALITÉS ET CONDITIONS DU TRANSFERT

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, le rapprochement entre Genève et Le Cap est lié à une convergence d'objectifs et de méthodes des anthropologies suisse et sud-africaine<sup>15</sup>. Eugène Pittard (1867-1962), titulaire de la chaire d'anthropologie de l'Université de Genève, et Louis Péringuey (1855-1924), directeur du South African Museum au Cap, partagent en effet une conception naturaliste de l'anthropologie qui privilégie l'étude des caractères physiques dans une tradition disciplinaire développée en Europe et en Amérique du Nord au xix<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Afin d'étudier la diversité humaine, l'un des principaux matériaux utilisés par ce courant est les restes humains, le crâne possédant pour les anthropologistes « un statut épistémologique<sup>17</sup> » majeur en tant qu'« objet de preuve<sup>18</sup> », suivi par la face et le squelette à partir des années 1890. Ces restes humains servent la construction de « principes théoriques<sup>19</sup> » autour de l'étude de l'évolution de l'espèce humaine et de sa place au sein du monde animal<sup>20</sup>. Depuis les années 1880 et l'accélération de l'expansion coloniale, des milliers d'ossements sont ainsi achetés et acheminés vers les places anthropologiques occidentales, car les anthropologistes cherchent à bénéficier de l'impérialisme européen pour élargir leurs collections<sup>21</sup>.

L'établissement d'un lien direct entre Genève et le SAM s'inscrit dans ces pratiques de collecte. En tant que ressortissant suisse, Pittard utilise des schémas d'approvisionnement similaires

à ses homologues européens qui cherchent à accéder à des circuits extérieurs à leurs empires coloniaux respectifs. L'une de ses stratégies est d'activer des réseaux informels de missionnaires et de voyageurs en mesure de lui fournir des renseignements sur les institutions scientifiques (musées, centres de recherche) présentes en Afrique<sup>22</sup>. Lorsqu'il écrit en 1922 au Français Louis Péringuey, le directeur du SAM, il explique ainsi que c'est en raison de « la visite d'un missionnaire » qu'il s'est décidé à « rentrer en relation<sup>23</sup> ». Une autre stratégie est d'établir avec ces institutions scientifiques un rapport horizontal et de proposer des échanges perçus comme équilibrés. Pittard loue ainsi l'activité scientifique sud-africaine tout comme celle de Louis Péringuey<sup>24</sup>. Il propose également un échange équitable, en offrant de troquer des publications et des objets de démonstration (« crânes et squelettes, outillages lithiques ») contre une partie de ses collections suisses, utilisées comme « monnaie d'échange<sup>25</sup> ». À partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les savants installés dans les dominions de l'empire britannique ne se considèrent plus comme de simples fournisseurs de spécimens pour les cercles scientifiques des métropoles et cherchent à produire des savoirs à l'échelle locale<sup>26</sup>. Louis Péringuey illustre partiellement cette transition. Il rédige la première contribution du département d'anthropologie dans le rapport annuel du musée en 1897 et s'engage dans l'établissement d'une large collection au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>.

L'échange de cette collection entre Le Cap et Genève est lié en partie à l'affranchissement progressif de l'Union sud-africaine vis-à-vis des réseaux scientifiques britanniques et à l'inscription d'une partie de ses élites dans un cadre francophone. En raison de la place réduite qu'occupe l'anthropologie dans le SAM et de sa faible institutionnalisation dans le reste du dominion, Louis Péringuey reste dépendant de l'expertise des autorités métropolitaines européennes. Les premiers titulaires des deux écoles de médecine qui sont créées en 1911 au Cap et en 1919 à Johannesburg font en effet peu de recherche en anthropologie avant 1922<sup>28</sup>. Péringuey sollicite ainsi au début du XX<sup>e</sup> siècle une expertise intra-impériale de la collection par le médecin et amateur britannique Frank Shrubbsall (1874-1935), proche du Royal Anthropological Institute<sup>29</sup>. Après la Première Guerre

mondiale et l'arrêt de cette collaboration, Péringuey profite de la prise de contact de Pittard pour confier l'expertise de la collection au laboratoire d'anthropologie de l'Université de Genève. Pour Péringuey, qui revendique un plus grand désir d'autonomie envers les institutions britanniques, une expertise suisse représente à la fois une opportunité d'affirmer l'autonomie de l'Afrique du Sud vis-à-vis de Londres et un moyen de bénéficier des avantages d'une installation universitaire pérenne. Ce choix lui permet également de renforcer ses affinités avec le milieu naturaliste genevois, au sein duquel il est déjà partiellement intégré<sup>30</sup>.

L'envoi de la collection en dehors du cadre intra-impérial est d'autant plus envisageable que le transfert apparaît au départ comme sécurisé. Après de premières tentatives d'encadrement en Australie et en Nouvelle-Zélande au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>, une législation protégeant l'exportation illégale de restes humains est adoptée dans l'Union sud-africaine, à travers le *Bushmen-Relics Protection Act* en 1911<sup>32</sup>. Louis Péringuey précise ainsi à Pittard que « l'exportation de toute relique boshimane est sévèrement prohibée » et que l'envoi doit « revenir au Musée du Cap intégralement<sup>33</sup> ». Pour répondre aux normes muséales et législatives, il est prévu que l'envoi passe par un moyen contractuel, le prêt. Celui-ci est contracté « par la voie et sous la responsabilité » de l'Université de Genève<sup>34</sup>. Sur place, un « protocole » de recherche, qui mentionne la responsabilité d'écrire une monographie, est mis en place<sup>35</sup>. Malgré ces gages, les lettres formalisant le prêt sont lacunaires : comme c'est fréquemment le cas au cours de cette période, elles ne précisent pas la durée du prêt et aucun mécanisme de suivi ou de contrôle n'est mis en place<sup>36</sup>. En effet, les parties prenantes ne signent aucun contrat. Les différents points abordés entre Pittard et Péringuey – publications, langue – entre 1922 et 1924 sont répartis sur une dizaine de lettres, sans que les négociations ne donnent lieu à un document récapitulatif final avant le décès de Péringuey en 1924. Le « protocole » de recherche ne constitue pas non plus un réel gage de protection et représente surtout un moyen d'encadrer le travail effectué par les collaborateur·rices<sup>37</sup>. Une fois arrivée à Genève, il n'existe donc aucune garantie à la restitution de la collection.

Le prêt implique néanmoins une mise en valeur de la collection. L'échange entre Genève et Le Cap est en effet soumis à une condition : la publication d'une monographie dans les *Annals* du South African Museum<sup>38</sup>. Cette contrepartie vise à assurer la visibilité du musée sud-africain dans la production de savoirs sur le peuplement préhistorique de l'Europe par des migrations africaines. Si l'origine des Khoisan intéresse les naturalistes depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, cette question suscite un regain d'intérêt au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, alors que des statuettes féminines paléolithiques présentant une « stéatopygie » (une accumulation des tissus graisseux sur les fesses) sont découvertes en Belgique, en France, et en Italie<sup>39</sup>. Ces découvertes amènent plusieurs préhistoriens et naturalistes – dont Édouard Piette (1827-1906) et Marcellin Boule (1861-1942) en France, mais également Louis Péringuey en Afrique du Sud – à supposer une parenté entre les populations préhistoriques européennes et les « Hottentots »/« Boschimans » d'Afrique du Sud<sup>40</sup>. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle et les premiers articles de Frank Shrubbsall et de l'Autrichien Rudolf Pöch (1870-1921), les tentatives visant à systématiser l'étude de ces populations sont néanmoins limitées<sup>41</sup>. Les systèmes de classification raciale qui intègrent les Khoisan se basent en effet sur les récits d'explorateurs et l'exhibition d'individus jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que les mesures anthropométriques effectuées au XIX<sup>e</sup> siècle par des savants en Afrique du Sud se fondent sur de faibles échantillons<sup>42</sup>.

## SOUTIEN PRATIQUE ET IMPACT ÉPISTÉMIQUE

L'arrivée de la collection du SAM à Genève en 1924 a des conséquences directes sur les orientations de recherche de la communauté scientifique. Elle rompt d'abord avec les pratiques de collecte de restes humains qui sont à l'œuvre à l'échelle locale depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En raison de sa taille et de sa composition, la collection du SAM se distingue en effet des séries conservées au Musée d'histoire naturelle (MNH), qui sont majoritairement composées par des crânes provenant de Suisse

et de France d'après le catalogage de 1892<sup>43</sup>. À cette date, au sein de la « série historique » du MNH, qui est la plus importante des trois séries avec 198 crânes, seuls 16 crânes proviennent d'autres territoires que ceux de ces deux États (« Rome », « Égypte », « Buenos Aires »). En introduisant un corpus significatif de restes humains issus d'Afrique australe, la collection du SAM permet de renouveler les thèmes de recherche de la communauté genevoise en offrant la possibilité de mener une recherche systématique sur les Khoïsan. Même si la physiologie des femmes « Hottentotes » est intégrée à l'enseignement de la chaire d'anthropologie depuis la fin des années 1910<sup>44</sup>, aucune enquête de grande envergure n'est publiée sur ce sujet avant 1925. Les thèmes du laboratoire portent en effet presque exclusivement sur la composition raciale de l'Europe (Suisse, France et Roumanie), comme en témoignent les publications d'Eugène Pittard *Les Crânes valaisans de la vallée du Rhône* (1910) et *Les Peuples des Balkans* (1920)<sup>45</sup>.

La collection donne ensuite au laboratoire la possibilité de se positionner sur une question qui anime la recherche internationale de l'époque : la généalogie et la parenté des « races indigènes » de l'Afrique du Sud<sup>46</sup>. Aux côtés de Vienne et du Cap, Genève devient l'un des principaux centres développant un programme de recherche sur les Khoïsan à partir de 1925. Par ce positionnement, l'étude de la collection redéfinit les équilibres de l'anthropologie coloniale en Suisse. Avant 1914, ce champ était principalement dominé par les villes de Zurich, Bâle et Neuchâtel. À Neuchâtel, l'étude de l'Afrique subsaharienne reposait sur des missionnaires et ethnographes amateurs, comme Henri-Alexandre Junod (1863-1934) ou Georges Montandon (1879-1944)<sup>47</sup>, tandis qu'à Bâle et Zurich, les terrains en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique avaient fait connaître les anthropologistes Rudolf Martin (1864-1925), Otto Schlaginhaufen (1879-1973) et Felix Speiser (1880-1949)<sup>48</sup>. Le conflit mondial bouleverse néanmoins ces dynamiques : les anthropologistes germanophones perdent leur accès privilégié aux anciennes colonies allemandes et font face à la détérioration des conditions de recherche dans l'empire britannique<sup>49</sup>. Ils sont contraints de recentrer leurs études sur la Suisse<sup>50</sup>, tandis que le prêt permet à Genève de capitaliser sur les restes humains d'Afrique australe.

Intégrée au laboratoire, la collection du SAM est rapidement détournée de la mission prévue par le prêt pour remplir un rôle pédagogique. En tant que nouveau matériel pour les enseignements et les conférences<sup>51</sup>, elle devient un support des cours et est utilisée pour entraîner les étudiant-es aux techniques anthropométriques. En étant mesurés et analysés, les crânes et les squelettes identifiés comme «Hottentots», «Boschimans» et «Griquas» deviennent des «vecteur[s] d'idées et de savoir» qui ont une forte «charge sémantique<sup>52</sup>». Ils servent notamment à se familiariser avec le manuel opératoire de la raciologie et la codification anthropométrique. Devenus des «objets désincarnés<sup>53</sup>», les ossements de la collection symbolisent également une «épistémologie matérialisée<sup>54</sup>» de la race dans les vitrines du laboratoire. Les crânes et les ossements étant anonymisés, ils ne sont plus que désignés par des noms de «races» ou de «types» jugés «exotiques» et «primitifs», et sont donc dissociés des individus dont ils sont issus. Cette anonymisation tout comme le transfert de la collection à Genève invisibilisent la violence de la collecte menée en Afrique du Sud. Dans l'échange entre le laboratoire et le SAM, les modes d'acquisition privilégiés par Louis Péringuey au début du xx<sup>e</sup> siècle (don, pillage de tombes, profanation de sépultures<sup>55</sup>, etc.) ne sont pas mentionnés. L'emploi du terme «trouvé» pour décrire les lieux de collecte des ossements – par exemple, «trouvés dans les dunes de sable, le long du littoral» ou «trouvés dans l'intérieur de la colonie du Cap» – participe ainsi d'une stratégie d'euphémisation qui masque les logiques de spoliation mises en œuvre par le musée dans les années 1900<sup>56</sup>.

La collection devient en outre un outil majeur pour consolider une anthropologie de type physique et racial à l'université, mais aussi à l'extérieur de ses murs. En tant que support pédagogique, elle joue d'abord un rôle essentiel dans l'affirmation de l'anthropologie physique dans les *curricula* de la Faculté des sciences. La collection accompagne aussi la création d'un doctorat en anthropologie, d'abord *ès sciences* mention «sciences biologiques» (1933), spécialisé en anthropologie, puis *ès sciences* mention «sciences anthropologiques ou biologiques» (1935). Elle constitue ainsi l'objet central de plus de la moitié des thèses du laboratoire entre 1933 et 1941. C'est notamment le cas des

thèses d'anthropologie de Suzana Grințescu (*Contribution à l'étude anthropologique du fémur des Boschimans*, 1933), de Jean Decrey (*Recherches de morphologie comparative sur la mandibule des Boschimans, Hottentots et Griquas*, 1939), d'Hélène Kaufmann (*Recherches de morphologie humaine comparative: le squelette du pied chez les Boschimans, les Hottentots et les Griquas*, 1940) et de Germaine Duparc (*Contribution à l'étude anthropologique de la colonne vertébrale. Enquête portant sur 66 rachis de Boschimans, Hottentots et Griquas*, 1941<sup>57</sup>).

En dehors du laboratoire, la collection est mobilisée pour affirmer la prééminence de l'anthropologie physique sur l'ethnographie dans certaines sociétés savantes en Suisse, comme à l'Institut suisse d'anthropologie générale (Isag) créé en 1913<sup>58</sup>. Pour Eugène Pittard, l'ethnographie, en tant qu'«étude de toutes les manifestations matérielles de l'activité de l'homme<sup>59</sup>», demeure une science auxiliaire, qui a principalement un intérêt muséal<sup>60</sup>. Si elle peut fournir de précieuses informations sur les «questions d'origines», elle ne possède pas la même valeur que l'anthropologie physique. Pittard considère en effet ces documents comme «descriptifs» et «insuffisants<sup>61</sup>» car ils ne permettent pas d'atteindre la même «exactitude scientifique» que l'anthropologie et ses données chiffrées<sup>62</sup>. Entre 1928 et 1939, la collection fait ainsi l'objet de 18 articles d'anthropométrie dans la revue de l'institut, les *Archives suisses d'anthropologie générale*, et contribue ainsi à asseoir la place dominante de l'anthropologie physique au sein de cette société savante au cours de l'entre-deux-guerres<sup>63</sup>. Preuve de sa valeur pour l'institution, la collection est assurée pour 20 000 francs, alors que le laboratoire l'est dans son ensemble pour la somme de 100 000 francs<sup>64</sup>.

## SAVOIRS RACIAUX ET IMAGINAIRE COLONIAL

Le prêt de la collection du SAM, à travers les crânes et squelettes khoïsan qu'elle contient, alimente une production de savoirs qui contribuent à essentialiser et hiérarchiser les populations autochtones d'Afrique australe. Les articles et les thèses publiés

à partir du milieu des années 1920 enferment tout d'abord ces populations dans un passé sans histoire en partant du postulat de leur stagnation culturelle et raciale. Avant l'arrivée de la collection, Eugène Pittard affirme en effet que les « races africaines » – dont celles d'Afrique australe – n'ont pas participé à l'histoire, soit aux faits relatifs à l'évolution de l'humanité<sup>65</sup>. Il rapproche ensuite les Khoisan des « races fossiles » européennes de l'Aurignacien sur la base de critères morphologiques tels que la stéatopygie et la chevelure en « grains de poivre<sup>66</sup> ». Ce cadre interprétatif, qui réduit les Khoisan à une incarnation figée du passé préhistorique, est reproduit dans les thèses de doctorat du laboratoire. Germaine Duparc désigne les « Boschimans » comme une « vivante relique<sup>67</sup> », tandis que Jean Decrey les décrit comme les « derniers groupes de chasseurs nomades, restés tels quels depuis le Paléolithique<sup>68</sup> ». Cette association constitue une « forme de l'imagination coloniale », car elle repose sur l'idée que les autochtones représenteraient un stade initial du développement humain au même titre que les humains préhistoriques<sup>69</sup>.

En s'appuyant sur des critères exclusivement anatomiques – rachis, astragale, mandibule –, les chercheur-euses genevois-es situent par ailleurs les Khoisan au bas de l'échelle humaine, aux côtés d'autres groupes considérés comme « primitifs » (Australiens, Veddas)<sup>70</sup>. Leur classification, qui exclut tout critère linguistique, culturel ou social, renforce les identités ethniques projetées sur les populations autochtones d'Afrique australe depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, sans les transformer radicalement. Des traits anatomiques et moraux spécifiques sont ainsi attribués aux Khoisan, tels qu'une moindre capacité crânienne et la prédominance supposée de l'« acte réflexe » sur l'« acte d'intelligence » (principalement pour les « Boschimans<sup>71</sup> »). Les chercheur-ses du laboratoire opèrent également une différenciation interne entre ces populations en les répartissant selon un cadre évolutionniste. Reprenant la dichotomie élaborée au XVIII<sup>e</sup> siècle qui oppose les « Boschimans » et les « Hottentots »<sup>72</sup>, ils et elles étendent leur analyse aux « Griquas ». Les « Boschimans », dont les sociétés ont été désagrégées par les guerres coloniales, sont ainsi associés aux caractères les « plus purs » et les « plus primitifs », tandis que les « Hottentots » – perçus comme un groupe intermédiaire – se

rapprocheraient des « Boschimans », mais auraient des traits plus négroïdes du fait de leurs mélanges avec les Bantous<sup>73</sup>. Les « Griquas », qui ont été contraints d'intégrer le sous-prolétariat colonial<sup>74</sup>, représenteraient quant à eux le groupe le plus évolué, car en tant que « métis » ils bénéficieraient du « sang européen » et de leur supposée « place évolutive<sup>75</sup> ».

L'étude de la collection du SAM s'accompagne en outre dans les écrits d'Eugène Pittard d'une prise de position en faveur du polygénisme. Après avoir envisagé dans les années 1920 une filiation possible entre les Khoisan et les groupes humains du Paléolithique européen, il suggère que les similitudes morphologiques observées entre les « Hottentots »/« Boschimans » et les représentations stéatopyges de l'Aurignacien pourraient davantage relever d'une convergence évolutive de groupes humains présents en différents points du globe que d'une origine commune<sup>76</sup>. Refusant d'adhérer pleinement à la thèse monogéniste qu'il accuse d'être devenue un « dogme scientifique intangible<sup>77</sup> », Pittard fait du polygénisme devenu minoritaire depuis Charles Darwin et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle une option théorique valable. Le courant polygéniste postule non seulement la diversité d'origine des races humaines, mais aussi la permanence de leurs caractéristiques physiques. Dans cette perspective, le terme de « race » tend à être assimilé à celui d'« espèce », renforçant l'idée d'une hiérarchie naturelle entre les groupes humains<sup>78</sup>.

La production de savoirs du laboratoire met ainsi en évidence le périmètre limité du discours antiraciste défendu par certains milieux anthropologiques de l'entre-deux-guerres<sup>79</sup>. Durant cette période, Eugène Pittard rejette explicitement les hiérarchies entre races blanches, mais il conserve une vision évolutionniste et perpétue des représentations inégalitaires sur les populations considérées comme extérieures à la blancheur<sup>80</sup>. Il appartient ainsi à une génération d'anthropologistes qui maintient une distinction entre « primitifs » et « civilisés » dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'idée d'une équivalence des intelligences et des cultures ainsi que celle d'une plasticité des caractères physiques en fonction des environnements physiques et sociaux, formulées aux États-Unis, rencontrent peu d'échos à Genève. Pittard ne reconnaît en effet pas comme valides plusieurs aspects du

programme « antiraciste » de Franz Boas, qui tend à promouvoir une idée plurielle et relativiste de la culture<sup>81</sup>. Il exprime par exemple une inquiétude face au métissage des Blanc-hes avec d'autres races et souscrit à des classifications typologiques plus ou moins rigides<sup>82</sup>.

La catégorisation anatomique des races d'Afrique australe élaborée à Genève ne fait néanmoins pas consensus au cours de cette période. D'une part, certains anthropologistes remettent en question la pertinence de la distinction entre « Boschimans » et « Hottentots » et, par extension, d'une partie des assignations identitaires qui traversent la société sud-africaine<sup>83</sup>. Cette critique, amorcée par Frank Shruballs en 1911<sup>84</sup>, est reprise dans les années 1930 par Isaac Schapera (1905-2003) à l'Université du Cap. Dans son ouvrage *The Khoisan Peoples of South Africa* (1930), ce dernier souligne les continuités entre les groupes « Hottentots » et « Boschimans<sup>85</sup> ». Alors que Pittard met en avant l'absence de « caractère d'homogénéité » qui permettrait de les unir en « un seul faisceau racial<sup>86</sup> », Schapera avance que « Boschimans » et « Hottentots » sont issus du « même stock<sup>87</sup> ». D'autre part, plusieurs études menées dans les années 1930 accordent une attention majeure aux éléments d'ordre culturel, se distinguant ainsi de l'approche méthodologique du laboratoire. Formé à l'anthropologie fonctionnaliste par Alfred Radcliffe-Brown (1881-1955) et Bronislaw Malinowski (1884-1942), Schapera s'intéresse, par exemple, à de nombreux aspects culturels et sociaux des sociétés khoisan tels que les croyances religieuses et magiques<sup>88</sup>.

Les positions défendues par le laboratoire ne sont néanmoins pas incompatibles avec une critique de la politique coloniale de l'Union sud-africaine dans les années 1930. Les recherches d'Eugène Pittard sur le continent africain l'amènent en effet à souligner les postulats eurocentriques du projet colonial. Sans être animé d'un esprit égalitaire, il condamne explicitement la colonisation comme nombre d'anthropologistes qui proviennent des centres impériaux<sup>89</sup> et se montre favorable à un « universalisme pluraliste<sup>90</sup> ». Après avoir souligné, lors de l'exposition coloniale de 1931, que « presque partout, les indigènes n'ont pas attendu les Européens pour posséder tous les objets nécessaires à la vie »<sup>91</sup>, Pittard associe, en 1944, la « grande misère des Boschimans » à

l'occupation de l'Afrique par les « Blancs » et définit les « peuples puissants » principalement par « un égoïsme dominateur » et leurs « forces matérielles<sup>92</sup> ». Cette position critique est en partie liée à la croyance largement répandue chez les anthropologistes que les « Boschimans », à l'instar des peuples dits « primitifs », vont disparaître. Comme dans le reste de cette communauté scientifique, la crainte d'un déclin des sujets étudiés ne renvoie pas uniquement à des motifs humanitaires, mais également à des raisons égoïstes liées à la peur de perdre un objet de recherche<sup>93</sup>.

## L'OBSTRUCTION AU RETOUR

À partir du milieu des années 1920, le prêt est de plus en plus critiqué dans l'Union sud-africaine car la collection du SAM devient un objet de convoitise au sein des élites coloniales blanches. Des plaintes à propos de son indisponibilité au Cap, qui avaient émergé dans les années 1924-1926, se multiplient dans les années 1930 en raison de l'intérêt croissant pour les populations Khoisan<sup>94</sup>. Cet intérêt est lié à des raisons à la fois scientifiques et politiques. La préhistoire et l'anthropologie physique font une entrée plus grande dans le champ académique<sup>95</sup>. L'occupation par Matthew Drennan (1885-1965) et Raymond Dart (1893-1988) des deux postes qui avaient été créés dans les écoles de médecine au Cap et à Johannesburg fait émerger une communauté anthropologique active<sup>96</sup>. Après l'adoption d'une politique de ségrégation raciale, à travers le *Native Affairs Act* en 1920, intellectuel·les et réformateur·rices sociaux appellent en outre à régler la « question indigène » à partir de la conclusion scientifique d'expert·es<sup>97</sup>. Or, le non-respect des conditions du prêt en Suisse, à savoir l'écriture d'une monographie dans les *Annals* du South African Museum, contrarie la réalisation d'un tel objectif. De 1924 à 1947, les 85 articles et thèses qui ont pu être recensés comme publications de Pittard et de ses collaborateur·rices sont en effet rédigés en français, à l'exception d'un article en allemand. Les revues et les actes de congrès s'inscrivent par ailleurs dans les cercles de l'institution et sont principalement suisses (*Acta Tropica*, *Archives suisses d'anthropologie générale*, *Bulletin de*

la *Société suisse d'anthropologie*) et français (*L'Anthropologie, Revue anthropologique*).

Les négociations autour de la restitution de la collection opposent au départ les deux institutions scientifiques à l'origine de l'échange, sans implication d'acteurs extérieurs issus des institutions étatiques ou de la société civile. La question d'un retour est en effet explicitement mise sur la table par le nouveau directeur du SAM, le Britannique Leonard Gill (1877-1956), à partir de 1932<sup>98</sup>. L'initiative s'inscrit dans une logique de propriété institutionnelle qui est différente des formes de rapatriement de restes humains qui ont lieu à partir des années 1970 à la suite des revendications des populations autochtones. Contrairement aux restitutions récentes, l'objectif de Gill est de récupérer la collection pour la mettre à disposition des élites coloniales blanches sud-africaines. Il met ainsi en avant son importance scientifique pour l'anthropologie car elle rassemble le matériel le plus important jamais réuni sur les Khoisan<sup>99</sup>. Dans cette perspective, le retour des restes humains est intégré à une économie de savoirs naturalistes. Les restitutions autochtones plus récentes reposent quant à elles sur une logique différente. Le rapatriement des dépouilles ainsi que leur réinhumation a pour but de constituer un acte réparateur et mémoriel<sup>100</sup>. Pour leurs communautés d'origine, la restitution revêt une dimension spirituelle qui permet, à travers les cérémonies, de ramener les ossements et les esprits des ancêtres sur leur terre d'origine<sup>101</sup>.

Face aux demandes successives de retour émises par le nouveau directeur du musée, Pittard adopte une stratégie d'obstruction destinée à se garantir le monopole de l'étude de la collection. Bien que l'anthropologiste affirme à plusieurs reprises que l'écriture de l'ouvrage, prévu dans le cadre du prêt, est en cours, ou que l'une de ses parties est sur le point d'aboutir, il retarde le retour de la collection pendant près de dix ans, soit de 1929 à 1938<sup>102</sup>. Les justifications avancées s'appuient sur des arguments divers qui ont principalement pour registre l'idée d'une contrainte matérielle et institutionnelle. Il évoque par exemple que l'étude de la collection l'aurait amené à abandonner ses propres recherches en Dordogne, ou encore que le déménagement du laboratoire et du Musée d'ethnographie en 1939 l'empêcherait de restituer les

caisses<sup>103</sup>. En réalité, le retour de la collection apparaît de plus en plus inenvisageable car elle alimente les thèses de doctorat du laboratoire à Genève à partir des années 1930. La conservation de la collection en Suisse se traduit ainsi par une forme de confiscation du matériel anthropologique sud-africain et le maintien de l'étude des populations autochtones d'Afrique australe dans un centre universitaire européen. Elle illustre un déséquilibre impérial, marqué par la volonté de conserver la production du savoir scientifique en Europe.

Pour contourner l'obstruction de Genève, des stratégies sont rapidement élaborées au Cap afin d'obtenir le retour de la collection. Elles engagent une grande partie de la communauté anthropologique blanche sud-africaine et s'étendent aux autorités diplomatiques présentes en Suisse, comme le représentant de l'Union sud-africaine à la Société des Nations (SDN). En 1934, Raymond Dart propose d'abord à Leonard Gill d'utiliser l'Exposition coloniale organisée entre 1936 et 1937 à Johannesburg, cinquante ans après la découverte de l'or sur le Highveld, comme raison pour exiger le retour de la collection et l'intégrer aux diverses manifestations scientifiques<sup>104</sup>. L'année suivante, Alexander Galloway se rend à Genève avec l'autorisation du SAM pour prendre des dispositions pour le retour de la collection en Afrique du Sud<sup>105</sup>. Il fixe alors une date limite à Pittard – 1938 – et sollicite les autorités diplomatiques, présentes sur place, plus précisément le diplomate H. T. Andrews, représentant de l'Union sud-africaine à la SDN, pour obtenir une aide au retour. S'appuyant sur « sa connaissance de la Suisse<sup>106</sup> », Andrews redoute qu'un retard prolongé entraîne un ancrage de la collection à Genève et empêche sa restitution au Cap. Galloway propose dès lors une stratégie plus offensive en suggérant à Andrews d'« harceler Pittard officiellement<sup>107</sup> ».

Ces actions collectives viennent compenser l'insuffisance des normes mises en place au début du xx<sup>e</sup> siècle à l'échelle nationale et internationale. Une fois le prêt effectué, aucune disposition ne peut contraindre la restitution de la collection car les tentatives de protection du patrimoine rencontrent peu d'échos dans l'entre-deux-guerres. Au sein de la SDN, un avant-projet de convention sur le rapatriement des objets d'un intérêt artistique, historique

ou scientifique, perdus, volés ou ayant donné lieu à une aliénation ou exportation illicite est mis sur pied en 1933, mais n'aboutit pas<sup>108</sup>. En l'absence de mécanisme de contrôle, les conditions du prêt sont progressivement redéfinies par Pittard pour s'adapter aux impératifs de recherche du laboratoire. Ce n'est ainsi qu'en 1939 qu'il accepte de rendre une partie de la collection car il a finalisé l'ensemble des mesures craniométriques nécessaires à ses recherches. Il conserve néanmoins les mandibules et les os longs, qui se trouvent au cœur des thèses de Jean Decrey (1939), d'Hélène Kaufmann (1940) et de Germaine Duparc (1941), tout en utilisant comme prétexte l'instabilité politique qui accompagne le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale<sup>109</sup>. En 1944, Pittard – qui a alors 77 ans – publie une synthèse des travaux du laboratoire en français dans *Acta Tropica*, dans laquelle il tente de revendiquer une position pionnière, mentionnant que « [c]’est la première fois qu’une vue d’ensemble de Boschimans, Hottentots et Griquas [...] est permise<sup>110</sup> ». La décision unilatérale de prolonger le prêt permet ainsi au laboratoire de s'appropriier la valeur scientifique de la collection.

Après une action coordonnée de la communauté universitaire du Cap menée par J. A. Keen et de Matthew Drennan, un terme définitif est mis au prêt et les derniers restes humains conservés à Genève pendant la guerre retournent au SAM en 1948<sup>111</sup>. Les ossements qui avaient été répartis par type (fémur, vertèbres, etc.) en Suisse sont recomposés au Cap et servent de base à de nouvelles recherches<sup>112</sup>. J. A. Keen, qui appartient à l'école d'anthropologie physique formée autour du Musée national de Bloemfontein, cherche par exemple à identifier une morphologie « hamitique » à partir des collections de squelettes du SAM et de l'université<sup>113</sup>. L'absence de référence aux travaux du laboratoire d'Eugène Pittard, signalée par l'ancien doctorant Juan Comas<sup>114</sup>, met néanmoins en lumière les tensions qui résultent des tentatives d'appropriation de la collection par Genève. En choisissant de ne pas mentionner l'apport du laboratoire, alors qu'il demeure le principal centre de publication sur l'anthropologie physique des populations khoisan<sup>115</sup>, une partie des anthropologistes sud-africains cherchent à réaffirmer leur autorité sur la collection et à s'affranchir de la tutelle européenne. Ce silence peut ainsi

être interprété comme une volonté de redéfinir les hiérarchies savantes, en revendiquant une position centrale dans l'étude des populations d'Afrique du Sud.

## CONCLUSION

En se focalisant sur une modalité circulatoire encore peu explorée – le prêt –, ce chapitre montre que la Suisse participe pleinement à l'économie coloniale des restes humains. Le prêt en tant que système d'échange s'avère particulièrement intéressant car il montre d'abord que les modalités liant Genève à l'impérialisme sont marquées par les inégalités de l'espace impérial. Les pratiques de collecte pour obtenir une collection de taille « nationale » ne font pas directement intervenir l'administration, l'armée ou la structure médicale d'un État colonial, mais reposent sur une sociabilité savante directement établie dans les empires et impliquant une contrepartie. Le prêt rend en outre visible la manière dont des institutions scientifiques situées en périphérie des métropoles impériales peuvent se constituer en centres d'expertise pour les États coloniaux semi-autonomes dont le processus de nationalisation des sciences n'est pas achevé. À travers la formation d'un imaginaire sur les Khoisan, Genève devient ainsi un espace d'activation des hiérarchies raciales qu'elle contribue à légitimer par des critères dits scientifiques. Enfin, le prêt engage différents rapports de pouvoir. Conçu comme un accord temporaire au service d'une coopération scientifique internationale, il peut se transformer en un instrument de captation en l'absence de mécanismes de contrôle ou de garanties solides. Il illustre ainsi les rapports de force et les déséquilibres structurels qui peuvent exister entre les institutions scientifiques européennes et celles des dominions britanniques.

1 Patrick Minder, *La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)* (Berne : Peter Lang, 2011), 43-44 ; Elena Govor et Hilary Howes, « Russia and the Pacific. Expeditions, networks, and the acquisition of human remains », dans *The Routledge Companion to Indigenous Repatriation. Return, Reconcile, Renew*, eds Cressida Fforde, C. Timothy McKeown et Honor Keeler (London/New York : Routledge, 2020), 296. Alan G. Morris s'est

intéressé au transfert de la collection du SAM à Genève, du point de vue sud-africain, mais ne traite pas de l'aspect impérial des pratiques et des savoirs de l'anthropologie genevoise. Alan G. Morris, *Bones and Bodies. How South African Scientists Studied Race* (Johannesburg : WITS University Press, 2022), 26-36.

2 Des exceptions sont à souligner : Bernhard C. Schär, *Tropenliebe. Schweizer Naturforscher und niederländischer Imperialismus in*

- Südostasien um 1900* (Frankfurt am Main: Campus Verlag, 2015), 8-9, puis chapitre 9; Henriette Haas, «Is there a skeleton in the closet of the Julius Klaus Foundation?», *Familienforschung Schweiz. Jahrbuch* 47, (2020): 221-264. Un rapport est par ailleurs en cours d'élaboration par les historiens: Ahmet Köken et Bernhard C. Schär, «Restes humains issus de contextes coloniaux en Suisse. Un état des lieux», [à paraître].
- 3 Daniel Hedinger et Nadin Heé, «Transimperial history – connectivity, cooperation and competition», *Journal of Modern European History* 16, n° 4 (2018): 429.
  - 4 Ricardo Roque, *Headhunting and Colonialism. Anthropology and the Circulation of Human Skulls in the Portuguese Empire, 1870-1930* (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2010); Fenneke Sysling, *Racial Science and Human Diversity in Colonial Indonesia* (Singapore: NUS Press, 2016); Christelle Patin, *Ataï, un chef kanak au musée. Histoires d'un héritage colonial* (Paris: Muséum national d'histoire naturelle, 2019).
  - 5 Patrick Harries, «From the Alps to Africa. Swiss missionaries and anthropology», dans *Ordering Africa. Anthropologie, European Imperialism and the Politics of Knowledge*, eds Helen Tilley et Robert Gordon (Manchester: Manchester University Press, 2007), 201-224; Patrick Harries, *Butterflies & Barbarians. Swiss Missionaries & Systems of Knowledge in South-East Africa* (Oxford: J. Currey, 2007); Serge Reubi, *Gentlemen, prolétaires et primitifs. Institutionnalisation, pratiques de collection et choix muséographiques dans l'ethnographie suisse, 1880-1950* (Bern: Peter Lang, 2011); Schär, *Tropenliebe*; Pascal Germann, «Race in the making. Colonial encounters, body measurements and the global dimensions of Swiss racial science, 1900-1950», dans *Colonial Switzerland. Rethinking Colonialism from the Margins*, eds Patricia Purtschert et Harald Fischer-Tiné (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2015), 51.
  - 6 Claire Brizon, «Collections coloniales? L'implication de la Suisse dans le processus d'expansion coloniale européenne au siècle des Lumières», *Tsantsa* 24, (2019): 24-38; Claire Brizon, *Collections coloniales. À l'origine des fonds coloniaux non européens dans les musées suisses* (Genève: Seismo, 2023); Anna Szöke, «Collecting networks», *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, n° 19 (2023): 71-96.
  - 7 Hedinger et Heé, «Transimperial history – connectivity, cooperation and competition», 433.
  - 8 Sur ce caractère perméable, voir Schär, *Tropenliebe*, 13.
  - 9 Archives de la Ville de Genève, Fonds du Musée d'ethnographie, 350.A.1.1.2.4, Laboratoire: correspondance expédiée, 9 juillet 1933-29 décembre 1933; Lettre d'Eugène Pittard à William Rappard, 29 décembre 1933; 350.A.1.1.2.4/28 – Correspondance expédiée par le laboratoire, 6 janvier 1937-4 février 1938, Lettre d'Eugène Pittard à Adrien Lachenal, 15 juillet 1937.
  - 10 Archives administratives et patrimoniales de l'Université de Genève: 2015/34/10/2: «Inventaire des mandibules des Boschimans, Hottentots et Griquas», [non daté] et «Inventaire des crânes» [non daté]; Hélène Kaufmann, «Recherches de morphologie humaine comparative: le squelette du pied chez les Boschimans, les Hottentots et les Griquas» (thèse de doctorat, Université de Genève, 1941), p. 3. La thèse a été publiée après sa validation en 1940.
  - 11 François-Xavier Fauvelle-Aymar, *Histoire de l'Afrique du Sud* (Paris: Seuil, 2006).
  - 12 François-Xavier Fauvelle-Aymar, «Les Khoisan dans la littérature anthropologique du XIX<sup>e</sup> siècle. Réseaux scientifiques et construction des savoirs au siècle de Darwin et de Barnum», *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 11, n° 3: 428 et 442.
  - 13 Ciraj Rassool, «Re-storing the skeletons of empire: return, reburial and rehumanisation in Southern Africa», *Journal of Southern African Studies* 41, n° 3 (2015): 654.
  - 14 Voir sur cette question Minder, *La Suisse coloniale*.
  - 15 Voir plus largement sur l'anthropologie suisse Germann, «Race in the making», 51; Caroline Montebello, «Constructions et circulations transnationales de l'anthropologie genevoise: du Léman à la mer Noire (1845-1960)» (thèse de doctorat, Université de Genève, 2025).
  - 16 Pascal Germann, «Les adieux à l'Homo Alpinus. La science raciale suisse à la lumière de l'histoire globale», dans *Un/doing Race. La racialisation en Suisse*, eds Jovita dos Santos Pinto et al. (Zurich, Genève: Seismo, 2022), 222-223; Morris, *Bones and Bodies*.
  - 17 Andrew Zimmerman, *Anthropology and Antihumanism in Imperial Germany* (Chicago, London: University of Chicago Press, 2010).
  - 18 Ricardo Roque, «"A little history attached to them": authenticité et crédibilité du témoignage matériel dans les collections anthropologiques, 1850-1900», *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 27 (2015): 129.

- 19 Nélia Dias, *Le Musée d'ethnographie du Trocadéro, 1878-1908. Anthropologie et muséologie en France* (Paris : Éditions du CNRS, 1991), 258.
- 20 Schär, *Tropenliebe*, 94-95.
- 21 Lancelot Arzel et Daniel Foliard, « Tristes trophées. Objets et restes humains dans les conquêtes coloniales (xix<sup>e</sup>-début xx<sup>e</sup> siècle) », *Monde(s)*, n° 17 (2020) : 9-31. Sur d'autres rapports que les restes humains : Germann, « Race in the making », 51.
- 22 Minder, *La Suisse coloniale*, 44.
- 23 Archives du Iziko South African Museum, Lettre d'Eugène Pittard à [destinataire non mentionné], 4 février 1922.
- 24 Archives du Iziko South African Museum, Lettre d'Eugène Pittard à [destinataire non mentionné], 4 février 1922.
- 25 Archives du Iziko South African Museum, Lettre d'Eugène Pittard à [destinataire non mentionné], 4 février 1922.
- 26 Sur l'Australie, voir par exemple : Paul Turnbull, *Science, Museums and Collecting the Indigenous Dead in Colonial Australia* (Cham : Palgrave Macmillan, 2017), 13.
- 27 John McKenzie, *Museums and Empire. Natural History, Human Cultures and Colonial Identities* (Manchester : Manchester University Press, 2009), 90. Martin Legassick et Ciraj Rassool, *Skeletons in the Cupboard. South African Museums and the Trade in Human Remains 1907-1917* (Cape Town : South African Museum, 2000), 5-8.
- 28 Morris, *Bones and Bodies*, 29.
- 29 Morris, *Bones and Bodies*, 21.
- 30 Plusieurs dons sont faits entre le SAM et le Musée d'histoire naturelle de Genève. Par exemple, voir *Compte rendu de l'Administration municipale de la ville de Genève pendant l'année 1887* (Genève : Imprime Jules Carey, 1888), 95 ; *Compte rendu de l'Administration municipale de la ville de Genève pendant l'année 1902* (Genève : Imprimerie W. Kündig & fils, 1903), 107 ; *Compte rendu de l'Administration municipale de la ville de Genève pendant l'année 1903* (Genève : Imprimerie W. Kündig & fils, 1904), 88.
- 31 Cressida Fforde et al., « "Inhuman and very mischievous traffic": early measures to cease the export of ancestral remains from Aotearoa New Zealand and Australia », dans *The Routledge Companion to Indigenous Repatriation. Return, Reconcile, Renew*, eds Cressida Fforde, Timothy C. McKeown et Honor Keeler (London, New York : Routledge, 2020), 381 et 391.
- 32 Si elle ne mentionne pas directement les ossements « Bushmen », le terme « relic » comprend « le contenu anthropologique des tombes, grottes, abris-sous-roche, tertres ou monticules de coquillages de ces Bushmen ou autres aborigènes », alors que les Khoisan sont associés, au début du xx<sup>e</sup> siècle, par les anthropologistes, à des fossiles vivants. Legassick et Rassool, *Skeletons in the Cupboard*, 39 ; Janette Deacon, « The legal and political framework for archaeology and the protection of archaeological resources in South Africa », *Oxford Research Encyclopedia of African History*, 2020.
- 33 Archives du Iziko South African Museum, Lettre de Louis Péringuey à Eugène Pittard, 23 juillet 1922.
- 34 Archives du Iziko South African Museum, Lettre de Louis Péringuey à Eugène Pittard, 23 juillet 1923.
- 35 Archives administratives et patrimoniales de l'Université de Genève : 2015/34/10/2 : « Protocole », [non daté].
- 36 Marie C. Malero, « Anatomie d'un prêt », *Museum international* 45, n° 2 : 51.
- 37 Archives administratives et patrimoniales de l'Université de Genève : 2015/34/10/2 : « Protocole », [non daté].
- 38 Archives administratives et patrimoniales de l'Université de Genève : 2015/34/10/2 : « Protocole », [non daté].
- 39 Arnaud Hurel, « Des Bushmen en Europe ? Vénus paléolithiques et "négroïdes" de Grimaldi dans la construction de la préhistoire française », dans *La Vénus hottentote. Entre Barnum et Muséum*, dir. Claude Blanckaert (Paris : Publications scientifiques du Muséum, 2019), 292-295 et 352.
- 40 Hurel, « Des Bushmen en Europe ? », 292-295 et 352.
- 41 Saul Dubow, *Scientific Racism in Modern South Africa* (Cambridge : Cambridge University Press, 1995), 11.
- 42 Dubow, *Scientific Racism in Modern South Africa*, 21.
- 43 Archives du Musée d'histoire naturelle de Genève, 360.E.3.4/4 : *Collection anthropologique, catalogue* [non daté]. *Compte rendu de l'Administration municipale de la ville de Genève pendant l'année 1892* (Genève : Imprimerie W. Kündig & fils, 1893), 93.
- 44 Depuis cette date, l'enseignement en anthropologie introduit une partie des préjugés du xix<sup>e</sup> siècle sur la physiologie des femmes dites « Hottentotes ». Archives administratives et patrimoniales de l'Université de Genève,

- 2017/21/1/2 : Université de Genève, *Programme détaillé relatif aux examens de la licence ès sciences* (Genève: Imprimerie Sonor, 1919), 39.
- 45 Eugène Pittard, *Les Peuples des Balkans. Recherches anthropologiques dans la Péninsule des Balkans, spécialement dans la Dobroudja* (Genève, Lyon: Georg & Co., 1920).
- 46 Eugène Pittard, «Contribution à l'étude craniologique des Griques», *L'Anthropologie* 37, n° 1-2 (1927): 65.
- 47 Voir par exemple, Henri-Alexandre Junod, *Les Ba-Ronga, étude ethnographique sur les indigènes de la baie de Delagoa* (Neuchâtel: Imprimerie Paul Attinger, 1898) et Georges Montandon, «Au pays Ghimirra. Récit de mon voyage à travers le massif éthiopien (1909-1911)», *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie* 22, (1913): 4-424.
- 48 Germann, «Les adieux à l'Homo Alpinus», 223-224.
- 49 Sur cette perte d'accès, voir Germann, «Race in the making», 58-59.
- 50 Germann, «Race in the making», 60-61.
- 51 Archives de la Ville de Genève, 350.A.1.1.2.4/4 – Correspondance expédiée par le laboratoire, 8 janvier 1924-29 juillet 1924 : Lettre d'Eugène Pittard à Maurice Reygasse, 19 janvier 1924.
- 52 Santiago Aragon, «Collections pédagogiques universitaires et construction des savoirs naturalistes», dans *Le spécimen et le collecteur. Savoirs naturalistes, pouvoirs et altérités (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle)*, dir. Vincent Leblan et Dominique Juhé-Beaulaton (Paris: Publications scientifiques du Muséum, 2018), 251.
- 53 Arzel et Foliard, «Tristes trophées», 20.
- 54 Klara Boyer-Rossol et Lucia Piccioni, «Introduction», *Artefact. Techniques, histoire et sciences humaines*, n° 19 (2023): 12.
- 55 Legassick et Rassool, *Skeletons in the Cupboard*, 40-45.
- 56 Archives du Iziko South African Museum, *Lettre de Louis Péringuey à Eugène Pittard*, 25 octobre 1923 et Lettre de Louis Péringuey à Eugène Pittard, 30 novembre 1923.
- 57 Montebello, «Constructions et circulations transnationales de l'anthropologie genevoise».
- 58 L'Institut est créé pour encourager les «recherches d'anthropologie, d'archéologie et d'ethnographie». Eugène Pittard, «L'homme dans la nature. De l'ethnographie suisse», *Journal de Genève*, (1914): 1.
- 59 Eugène Pittard, «Ethnographie. Collections ethnographiques I», *Journal de Genève*, (1901): 2.
- 60 Reubi, *Gentlemen, prolétaires et primitifs*, 192
- 61 Pittard, «Ethnographie. Collections ethnographiques I»: 2.
- 62 Pittard, «Ethnographie. Collections ethnographiques I»: 2.
- 63 Reubi, *Gentlemen, prolétaires et primitifs*, 318.
- 64 Archives de la ville de Genève, 350.A.1.1.2.5/6 – Correspondance reçue par le laboratoire, novembre 1927-décembre 1927, Lettre de Chennaz à Eugène Pittard, 7 janvier 1927.
- 65 Eugène Pittard, *Les Races et l'Histoire* (Paris: La Renaissance du Livre, 1924), 505.
- 66 Pittard, *Les Races*, 81-88.
- 67 Germaine Duparc, «Contribution à l'étude anthropologique de la colonne vertébrale. Enquête portant sur 66 rachis de Boschimans, Hottentots et Griques» (thèse de doctorat, Université de Genève, 1942), p. 10. La thèse a été publiée après avoir été validée en 1941.
- 68 Jean Decrey, *Recherches de morphologie comparative sur la mandibule des Boschimans, Hottentots et Griques* (thèse de doctorat, Université de Genève, 1939), 8.
- 69 Bernhard C. Schär, «On the tropical origins of the Alps. Science and the colonial imagination on Switzerland, 1700-1900», dans *Colonial Switzerland. Rethinking Colonialism from the Margins*, eds Patricia Purtschert et Haral Fischer-Tiné (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2015), 29.
- 70 Eugène Pittard, «Les populations jaunes de l'Afrique. Recherches anthropologiques sur les Boschimans, Hottentots, Griques», *Acta Tropica* 1, n° 2-4 (1944): 329, 344-345.
- 71 Pittard, «Les populations jaunes de l'Afrique», 329.
- 72 Fauvelle-Aymar, *Histoire de l'Afrique du Sud*, 68-69.
- 73 Pittard, «Les populations jaunes de l'Afrique», 145, 329, 344.
- 74 Fauvelle-Aymar, *Histoire de l'Afrique du Sud*, 115-116 et 261.
- 75 Pittard, «Les populations jaunes de l'Afrique», 158.
- 76 Pittard, «Les populations jaunes de l'Afrique», 78.
- 77 Pittard, «Les populations jaunes de l'Afrique», 136.

- 78 Carole Reynaud-Paligot, *La République raciale (1860-1930)* (Paris: Presses universitaires de France, 2006), 12.
- 79 Reynaud-Paligot, *La République raciale*, 397.
- 80 Pittard, *Les Races et l'Histoire*, 588-589. Voir plus largement Montebello, «Constructions et circulations transnationales de l'anthropologie genevoise».
- 81 Sur le programme boasien, voir Tracy Teslow, *Constructing Race. The Science of Bodies and Cultures in American Anthropology* (New York: Cambridge University Press, 2014).
- 82 Emmanuelle Sibeud, *Une science impériale pour l'Afrique? La construction des savoirs africanistes en France, 1878-1930* (Paris: Éditions de l'EHESS, 2002), 206-207.
- 83 François-Xavier Fauvelle, *L'Invention du Hottentot. Histoire du regard occidental sur les Khoisan, xv<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup> siècles* (Paris: Publications de la Sorbonne, 2002), 11-12.
- 84 Dubow, *Scientific Racism in Modern South Africa*, 37.
- 85 Dubow, *Scientific Racism in Modern South Africa*, 53-54.; François-Xavier Fauvelle, *L'Invention du Hottentot*, 11.
- 86 Pittard, «Les populations jaunes de l'Afrique», 277.
- 87 Isaac Schapera, *The Khoisan Peoples of South Africa. Bushmen and Hottentots* (London: Routledge & Kegan Paul), 51. Voir également Dubow, *Scientific Racism in Modern South Africa*, 54.
- 88 Schapera, *The Khoisan Peoples of South Africa. Bushmen and Hottentots* (Londres: Routledge & Kegan Paul), 51. Voir également Dubow, *Scientific Racism in Modern South Africa*, 9-11; François-Xavier Fauvelle, *L'Invention du Hottentot*, 12.
- 89 «L'histoire de la colonisation a été écrite avec du sang». Eugène Pittard, «À propos de l'Exposition coloniale», *Journal de Genève*, 1931. Voir aussi Helen Tilley, *Africa as a Living Laboratory: Empire, Development, and the Problem of Scientific Knowledge, 1870-1950* (Chicago: University of Chicago Press, 2011).
- 90 Benoît de L'Estoile, «L'oubli de l'héritage colonial», *Le Débat*, n° 147, n° 5 (2007): 94.
- 91 Pittard, «À propos de l'Exposition coloniale».
- 92 Pittard, «Les populations jaunes de l'Afrique», 136.
- 93 Voir par exemple, Fenneke Sysling, «Anthropology and empire», dans *The Routledge Handbook of Science and Empire*, ed. Andrew Goss (London, New York: Routledge, 2021), 73.
- 94 Morris, *Bones and Bodies*, 29.
- 95 Dubow, *Scientific Racism in Modern South Africa*, 39; Alan G. Morris, *Bones and Bodies*, 29.
- 96 Dubow, *Scientific Racism in Modern South Africa*, 39; Alan G. Morris, *Bones and Bodies*, 13.
- 97 Dubow, *Scientific Racism in Modern South Africa*, 13-14; Saul Dubow, *Racial Segregation and the Origins of Apartheid in South Africa, 1919-36* (Londres: Palgrave Macmillan, 1989).
- 98 Eugène Pittard indique que le SAM le «harcèle» pour qu'il renvoie les crânes. Archives de la Ville de Genève, 350.A.1.1.2.4/20 – Correspondance expédiée par le laboratoire, 2 janvier 1932-19 mai 1932, Lettre d'Eugène Pittard à A. Perier, 2 janvier 1932; Archives du Iziko South African Museum, Lettre de Léonard Gill à Eugène Pittard, 1<sup>er</sup> février 1935 et *Lettre de Leonard Gill à Eugène Pittard*, 20 novembre 1937.
- 99 Archives du Iziko South African Museum, Lettre de Leonard Gill à Eugène Pittard, 13 mai 1938.
- 100 Turnbull, *Science, Museums and Collecting the Indigenous Dead in Colonial Australia*, 329.
- 101 Turnbull, *Science, Museums and Collecting the Indigenous Dead in Colonial Australia*, 5.
- 102 Archives de la Ville de Genève, 350.A.1.1.2.4/14 – Correspondance expédiée par le laboratoire, 9 janvier 1929-3 juillet 1929, Lettre d'Eugène Pittard à Leonard Gill, 11 février 1929; Archives du Iziko South African Museum, Lettre d'Eugène Pittard à Leonard Gill, 14 juin 1938.
- 103 Archives du Iziko South African Museum, Lettre d'Eugène Pittard à Leonard Gill, 14 juin 1938 et Lettre d'Eugène Pittard à Leonard Gill, 21 juillet 1939.
- 104 Archives du Iziko South African Museum, Lettre de Raymond A. Dart à Leonard Gill, 13 décembre 1934.
- 105 Archives de la Ville de Genève, 350.A.1.1.2.5/33, Correspondance reçue par le laboratoire A-L, 1937, Lettre de Leonard Gill à Eugène Pittard, 20 novembre 1937.
- 106 Archives du Iziko South African Museum, Lettre d'Alexander Galloway à Leonard Gill, [non daté].
- 107 Archives du Iziko South African Museum, Lettre d'Alexander Galloway à Leonard Gill, [non daté].
- 108 Raymond Goy, «Le régime international de l'importation, de l'exportation et du transfert de propriété des biens culturels», *Annuaire*

*Français de Droit International* 16, n° 1 (1970): 613.

- 109 Archives du Iziko South African Museum, Lettre de H. T. Andrews à Leonard Gill, 3 avril 1940.
- 110 Pittard, «Les populations jaunes de l'Afrique», 135.
- 111 Archives du Iziko South African Museum, Lettre de Drennan à Barnard, 28 janvier 1948 et Lettre de Barnard à Wilford, secretary The high commissioner for the Union of SA, 4 mai 1948.
- 112 Morris, *Bones and Bodies*, 36.
- 113 Alan G. Morris, «Searching for "real" hottentots. The Khoekhoe in the history of South African physical anthropology», *Southern African Humanities* 20, (2008): 225.
- 114 Archives de la Ville de Genève, 350.A.1.1.2.1/15, Correspondance expédiée et reçue par le Musée (1) A-D, Lettre de Juan Comas à Eugène Pittard, 12 janvier 1949.
- 115 Morris, «Searching for "real" hottentots», 224.



LES DÉLÉGUÉES  
DE L'UNION  
INTERNATIONALE  
DE SECOURS  
AUX ENFANTS:  
DES « FEMMES  
DU MONDE »  
EN CONTEXTE  
(POST)COLONIAL  
(1919–1950)

## INTRODUCTION

On sait que la Première Guerre mondiale a donné lieu au déploiement d'actions de secours de grande envergure, par le biais d'une diversité d'agences européennes et nord-américaines qui vont contribuer à relancer sur le terrain de l'humanitaire la mondialisation provoquée par le conflit<sup>1</sup>. Le présent chapitre a pour ambition d'étudier l'une d'entre elles, l'Union internationale de secours aux enfants (UISE), fondée à Genève en 1919, en l'interrogeant avec une double entrée : d'une part, celle de son personnel, en l'occurrence de ses déléguées, presque toutes issues d'une profession alors émergente, celle d'assistante sociale<sup>2</sup> ; d'autre part, celle de leur engagement dans les contextes (post)coloniaux de l'après-guerre. Si nous souhaitons braquer le projecteur sur ces actrices et sur ces terrains, c'est parce que l'histoire de cette organisation a jusqu'ici été plutôt focalisée sur sa principale initiatrice – Eglantyne Jebb<sup>3</sup> – et sur l'espace-temps de sa création dans la Genève internationale<sup>4</sup>. S'intéresser aux déléguées qui seront dans les années 1920–1940 amenées à assumer le mandat humanitaire de l'association au-delà de son horizon européen, c'est tenter de saisir comment cette organisation internationale a évolué pour se confronter à ces contextes nouveaux pour elle, et notamment dans les pays du Sud, à une époque où la domination coloniale est remise en cause.

La question se pose de façon particulièrement aiguë pour l'UISE. Celle-ci est en effet restée célèbre pour avoir fait adopter en 1924 par la Société des Nations (SDN) sa Déclaration des droits de l'enfant, premier instrument international en la matière, d'une portée universelle<sup>5</sup>. Mais qu'advient-il de cette ambition quand il est question des territoires non européens ? L'UISE n'est certes pas la seule organisation confrontée à ces enjeux, à l'heure où ceux-ci s'imposent dans les arènes de la Genève internationale (par le biais des territoires sous mandats notamment), ce que les dirigeants et dirigeantes de l'Union ne peuvent ignorer<sup>6</sup>. Le fait qu'il s'agisse d'une association, en principe libre de choisir ses actions, nous permettra d'interroger la propension des personnalités qui la dirigent à considérer ces territoires, et à y consacrer une éventuelle intervention. De fait, l'Union a été

amenée à plusieurs reprises au cours des années 1920–1940 à interagir avec des populations confrontées aux pouvoirs impériaux, comme Dominique Marshall l'a bien montré<sup>7</sup>. La focale de notre analyse sera quant à elle centrée sur le rôle des déléguées comme porteuses de discours et de pratiques relatives aux contextes coloniaux. Les archives mobilisées ici sont celles de l'Union<sup>8</sup>, qui permettent d'interroger non seulement la façon dont l'organisation conçoit son action sur les terrains extra-européens, mais aussi la manière dont les déléguées se l'approprient ou la redéfinissent, voire la contestent, et enfin les effets possibles que cette activité dans ces contextes (post)coloniaux a pu générer sur le siège genevois<sup>9</sup>. Une première série d'analyses sera consacrée aux initiatives déployées par l'Union durant l'entre-deux-guerres, à l'époque où le sentiment de la supériorité occidentale prolonge le principe de la « mission civilisatrice », dont l'UISE est partie prenante. Elle sera mise en contraste dans un second temps avec les configurations d'après 1945, marquées par la provincialisation croissante de l'organisation face à l'affirmation des organes onusiens.

## LES DÉLÉGUÉES DE L'UNION INTERNATIONALE DE SECOURS AUX ENFANTS : DE L'URGENCE HUMANITAIRE À L'EXPERTISE SOCIOSANITAIRE

L'organisation britannique Save the Children Fund (SCF) est à l'origine de l'Union internationale de secours aux enfants, créée avec d'autres réseaux associatifs suisses et suédois<sup>10</sup>. L'UISE se fait connaître par ses actions humanitaires de secours à l'enfance européenne au lendemain de la guerre, notamment dans les anciens empires centraux et la Russie, en contribuant à financer de nombreuses institutions sanitaires ou sociales (orphelinats, distribution de nourriture...). En fondant un réseau transfrontalier de secours, la direction de l'Union entend contribuer à la réconciliation internationale en rendant possibles le dialogue et la coopération entre tous les anciens belligérants, au nom de l'enfance, cause supposée neutre. De fait, son périmètre d'action se

concentre pour l'essentiel sur les pays européens<sup>11</sup>, ce que reflète la composition de son organe représentatif – le Conseil général – réunissant une fois par an les comités constitutifs de l'Union<sup>12</sup>. Ces derniers se recrutent notamment dans le Mouvement de la Croix-Rouge, et au sein des élites sociales ou médicales, très actives dans les systèmes locaux d'assistance ou de soin. La direction de l'Union est assurée quant à elle par un Comité exécutif siégeant à Genève, composé surtout de représentant-es des élites locales et du SCF.

Après avoir œuvré prioritairement en Europe centrale et en Russie, cette UISE « première mouture » connaît dès 1922 un ralentissement de ses activités : les États européens du centre et de l'Est de l'Europe reprennent alors la main sur leurs systèmes sociosanitaires, rendant l'aide humanitaire moins nécessaire. Confrontée à un questionnement sur son avenir, l'Union décide de modifier sa raison d'être en se détachant du secours d'urgence au profit d'une activité d'*advocacy* et de lobbying, par exemple dans les réseaux internationaux consacrés aux secours à l'enfance. C'est d'ailleurs pour témoigner de ce renouvellement que l'Union rédige sa célèbre Déclaration des droits de l'enfant de 1924, établissant dès son préambule que « les hommes et les femmes de toutes les nations reconnaissent que l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur, affirmant leurs devoirs, en dehors de toute considération de race, de nationalité, de croyance<sup>13</sup> ». Elle postule ainsi l'universalité de ce devoir envers l'enfance, qui ne saurait être limité par aucune forme de discrimination, et par le biais de cette déclaration symbolique, légitime son aspiration à devenir un espace transnational d'expériences et d'informations en la matière.

Dès lors, l'UISE déploie ses nouvelles activités dans deux domaines. D'une part, grâce à son réseau de comités locaux, elle s'implante comme un partenaire des dispositifs de protection de l'enfance dans les Balkans. S'inspirant des expériences des États ouest-européens (Grande-Bretagne, France, Belgique) pour en favoriser le développement au-delà de leurs frontières d'origine, l'Union accumule informations et contacts sur l'état des politiques locales de soins, d'éducation et de protection. D'autre part, en s'appuyant sur ces données de première main, les comités locaux

de l'Union constituent des canaux pour alimenter l'expertise de la base genevoise, proche des organisations internationales<sup>14</sup>. L'UISE devient dès lors une interlocutrice régulièrement sollicitée pour alimenter les enquêtes du Bureau international du Travail (BIT) ou de la SDN, ou les conduire par délégation<sup>15</sup>.

C'est dans ce contexte que le rôle du personnel évolue. Au moment de sa création, alors que l'UISE devait se faire reconnaître par les sphères diplomatiques, domaine masculin par excellence, les premiers employés de l'organisation étaient pour l'essentiel des hommes<sup>16</sup>. Après les années 1920, on observe une féminisation et une professionnalisation du personnel qui se traduit par l'engagement de diplômées de l'École d'études sociales pour femmes créée à Genève en 1918, principal centre de formation régional dans ce domaine<sup>17</sup>. Cette école recrute enseignant-es et élèves au sein des œuvres que les élites protestantes patronnent (notamment Unions chrétiennes de jeunes filles<sup>18</sup>). Gravitant autour de cette nébuleuse, l'UISE y puise stagiaires ou diplômées, créant les conditions d'une professionnalisation croisée entre travail social et missions humanitaires. Ces engagements répondent à la diversification du mandat assumé par l'Union, laquelle se traduit par la multiplication des tâches rédactionnelles (correspondances, procès-verbaux, enquêtes), mais aussi des missions de terrain.

Ce type de recrutement offre à l'Union de multiples avantages. D'une part, les qualités de *care*, dont on suppose alors qu'elles sont inhérentes à la nature féminine, semblent les prédisposer à nouer des contacts avec leurs homologues œuvrant à l'étranger. Mais c'est aussi leurs compétences professionnelles, et un ensemble de savoir-faire, nourris lors des stages et du travail social de terrain, qui s'avèrent un atout précieux, notamment lorsque les déléguées sont envoyées en mission pour revivifier des comités nationaux faiblards ou en créer de nouveaux: autonomie décisionnelle – elles sont fréquemment livrées à elles-mêmes dans leurs tâches, à la différence d'autres professions sociosanitaires<sup>19</sup>; sens de l'organisation et pragmatisme – durant cette époque pionnière, l'assistante sociale doit souvent définir les besoins de son service et trouver les moyens d'y répondre; compétences relationnelles avec les populations assistées autant

qu'avec les services publics ou privés d'assistance ; capacité à maîtriser les cadres légaux dont dépendent les prestations ; capacités rédactionnelles – pour la rédaction de rapports ou d'enquête.

Le recrutement social des déléguées de l'UISE et les savoir-être qu'il détermine facilitent en outre le travail relationnel qui s'opère en marge des réunions des comités, lors de soirées au théâtre ou à l'opéra avec des philanthropes locaux, rendu plus aisé par la maîtrise de diverses langues. Une employée de l'UISE exprime clairement leur importance lorsqu'elle dessine en 1937 l'idéal-type d'une déléguée : « beaucoup de tact, de souplesse, de diplomatie en même temps que de la fermeté, et je dirais même certaines qualités de femmes du monde<sup>20</sup> ». Capables de naviguer dans les sphères du pouvoir social et politique, elles sont à même d'y faire reconnaître leur légitimité face aux univers professionnels visés par l'Union (médecine, assistance, éducation). Quant au carnet d'adresses dont elles sont dotées, il se constitue, avant même les voyages, par la compilation des informations transmises par le réseau des organisations internationales avec lesquelles elles sont en contact à Genève (Croix-Rouge, associations féminines, BIT).

Le modèle s'avère en tout cas efficace : le travail de réseautage exercé par les déléguées de l'UISE permet à l'organisation de développer ses comités dans plusieurs États du centre de l'Europe, ceux-ci déployant par la suite leurs propres activités, soutenues à l'occasion par l'Union ou le SCF<sup>21</sup>. La fin des années 1920 se caractérise dès lors par une extension de l'activité, en dépit du fait que le nombre d'employé-es reste modeste – environ huit personnes<sup>22</sup>. Cette faiblesse numérique est largement compensée par la polyvalence des deux ou trois déléguées que compte l'Union parmi son personnel selon les périodes, qui accomplissent une diversité de tâches bureaucratiques en fonction des besoins – missions extérieures, secrétariat ou représentation diplomatique auprès des organes de la SDN. Elle est également atténuée par la collaboration des membres de son comité exécutif, recrutés au sein des associations internationales ou des milieux consulaires, pour diverses tâches organisationnelles<sup>23</sup>. Ce mode de fonctionnement permet à l'Union, en dépit de ressources humaines réduites, de nourrir sa légitimité internationale

et ses ambitions universalistes: l'invitation de personnalités non européennes, notamment l'Uruguayen Luis Morquio (1867-1935), appelé au poste de président d'honneur de l'Union en 1930, témoin de ce tournant.

Des changements s'amorcent en outre dans les relations que l'UISE noue avec les territoires du Sud, lorsque la Britannique Eglantyne Jebb (cofondatrice du SCF et de l'UISE) appelle l'Union en 1927 à « ouvrir ses horizons »: « nous avons travaillé jusqu'à présent en Europe, il nous reste encore l'Afrique, l'Asie et l'Amérique<sup>24</sup> ». Cet appel pourrait être considéré comme l'affirmation d'un droit d'ingérence dans le pré carré colonial, à l'heure où les puissances impériales font, quant à elles, l'apologie d'un développement mesuré et graduel des territoires sous tutelle<sup>25</sup>. Emily Baughan a montré cependant que l'UISE reste centrée sur un modèle occidental, et sur une vision positive de l'impérialisme britannique<sup>26</sup>. L'impulsion de Jebb va tout de même déboucher sur la création d'un Bureau international de l'enfance indigène<sup>27</sup> et la tenue en 1931 à Genève d'une conférence internationale sur l'enfance africaine. Sans rentrer dans le détail de cette manifestation dont l'histoire a été retracée par Dominique Marshall, signalons que la conférence permet, grâce aux interventions des participant-es africain-es, l'expression publique d'arguments anti-coloniaux (notamment le fait que les problèmes de l'enfance en Afrique ne se résoudraient pas par de meilleures politiques de protection, mais par l'émancipation des populations colonisées<sup>28</sup>). La logique poursuivie par l'UISE ainsi que le bien-fondé même d'une « greffe » du modèle social européen n'en ressortent pas indemnes<sup>29</sup>. Pensées comme des espaces dédiés à la promotion des progrès accomplis grâce aux Européen-nes, ces rencontres ont aussi débouché sur la dénonciation de l'emprise coloniale et du sentiment de supériorité qui la fonde.

Le congrès de l'enfance africaine place l'Union en porte-à-faux vis-à-vis des puissances coloniales comme des mouvements favorables à l'émancipation. Il n'est dès lors pas étonnant que l'UISE ne persiste pas dans son intention de convoquer un second congrès. Et ce d'autant plus que les effets de la crise économique européenne l'inciteront plutôt à se recentrer sur les besoins d'assistance de ces contrées<sup>30</sup>. La question éthiopienne va cependant

relancer son intérêt pour le continent africain, comme nous allons le voir.

## L'UNIVERSALISME DE L'UNION MIS AU DÉFI DES CONTEXTES COLONIAUX

Au moment de la fameuse Déclaration, on peut se demander jusqu'à quel point l'Union est véritablement préparée à cet élargissement de ses terrains d'action, notamment aux territoires sous domination coloniale. Sur cet aspect, il est difficile de savoir ce que les membres de l'UISE pris individuellement peuvent connaître de ces contextes. Si l'on se centre sur la catégorie qui nous occupe ici, celle de ses déléguées, on peut postuler que le fait colonial leur est connu, tout au moins en ce qui concerne les assistantes sociales genevoises : de fait, les engagements missionnaires d'anciennes élèves sont évoqués dans le journal de l'École d'études sociales où se déroulent leurs formations, et certains cours mentionnent explicitement le thème de l'éducation dans les colonies<sup>31</sup>. Dans le cadre de leur fonction, les déléguées de l'Union vont en tout cas être directement confrontées aux réalités coloniales et s'exprimer à ce sujet.

C'est le cas de Suzanne Ferrière (1886–1970), membre et déléguée du CICR, membre du comité exécutif de l'UISE, puis fondatrice du Service social d'aide aux émigrants ; elle rédige en 1926 une série d'articles dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge* consacrée à « L'œuvre civilisatrice de la Société des Nations » dans les territoires sous mandat<sup>32</sup>. Comme le laisse prévoir le titre, sa vision des populations autochtones s'y révèle saturée de préjugés de classe et de race : les pouvoirs indigènes sont « négligents », la population est « superstitieuse », « manque de jugement » et serait « indifférente à toutes questions sociales » ; au Togo, les indigènes sont « doux de nature et susceptibles de subir l'influence des Européens [...], faciles à civiliser<sup>33</sup> ». Minimisant systématiquement les effets dévastateurs de la colonisation (comme le travail forcé), cette publication est, il est vrai, un travail de cabinet, compilant des données publiées par les puissances mandataires<sup>34</sup>. De fait, ce type de discours ne doit pas surprendre : en autoproclamant sa légitimité à exporter hors d'Europe les expériences « progressistes »

de protection de l'enfance, l'Union assume pleinement le relais de la mission civilisatrice coloniale et des représentations qui la soutiennent<sup>35</sup>. Il n'est dès lors pas étonnant que la déléguée de l'UISE partage avec la direction de l'organisation et le public potentiel de la revue une vision des populations non européennes ancrée dans le principe de la supériorité blanche et occidentale, justifiant sans réserve les « bienfaits » de la colonisation ou des mandats<sup>36</sup>.

Dès 1935, l'invasion de l'Éthiopie, véritable choc pour l'opinion publique internationale, confronte à nouveau l'Union avec la question coloniale<sup>37</sup>. Dans un premier temps, le conflit semble conforter la position de l'UISE, puisque c'est le souverain éthiopien qui la sollicite, au regard de son investissement dans le récent congrès de l'enfance africaine<sup>38</sup>. L'occasion d'un « terrain africain » s'offre alors pour l'organisation. Plusieurs membres directeurs y sont favorables afin de profiter de l'élan médiatique que suscite la situation de ce pays : « il y a là une occasion unique pour l'UISE de faire une œuvre utile et de se rallier les sympathies et l'appui du public<sup>39</sup> ». C'est aussi ce que conclut une déléguée de l'UISE, Frédérique Small, née Freund (1902–1939<sup>40</sup>), alors en mission en Europe centrale, et qui se propose pour partir en Éthiopie. De nationalité hongroise, elle travaille dès 1919 avec la Croix-Rouge suisse à Budapest, avant de collaborer avec l'Union en Hongrie et en Bulgarie et de poursuivre une formation en service social en 1929 à Bruxelles. Elle épouse en 1931 le Britannique Lothian Small (1884–1979<sup>41</sup>), tout en poursuivant sa carrière à l'UISE.

Sans refaire l'enquête menée par Dominique Marshall<sup>42</sup>, il convient d'insister sur les réactions ambivalentes que la question de cette délégation déclenche au sein de l'organisation. Alors que l'envoi de déléguées en Europe ne suscitait aucune réticence au sein du comité directeur, la possibilité d'établir une délégation en Éthiopie provoque l'opposition des Britanniques (notamment le Foreign Office et son représentant à Addis-Abeba). Le voyage serait trop dangereux, surtout pour une femme seule, et ces derniers conseillent plutôt de faire intervenir un délégué homme, ou une société missionnaire. Ces réticences face au terrain éthiopien peuvent aussi être liées à la polémique qui s'est développée durant l'entre-deux-guerres autour de la politique tolérante de cet État

face à l'esclavage, notamment au sein du SCF, prompt à la dénoncer<sup>43</sup>. Quoi qu'il en soit, la mission éthiopienne ne semble pas considérée comme aussi « ordinaire » que celles réalisées jusque-là par l'Union au cœur de l'Europe.

Tel n'est cependant pas l'avis de Frédérique Small, qui persiste à planifier son voyage en Éthiopie. Celle-ci est soutenue par sa collègue Jeanne-Marie de Morsier (1899-1969), assistante sociale de formation elle aussi, laquelle explique au comité directeur que Small n'est « pas la première venue » et a « une grande expérience du genre de travail qui [l]'attendrait » et qu'elle est « éminemment débrouillarde<sup>44</sup> ». De fait, malgré les directives du comité directeur, Frédérique Small prend contact avec des personnalités qui ont des connaissances sur le pays et organise son déplacement. Après un télégramme elliptique à sa direction genevoise (« Convaincue mission nécessaire et possible »), elle part « aussi vite que possible » afin de « trouver le chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba intact<sup>45</sup> », justifiant ultérieurement sa décision dans une longue missive par l'impérieuse nécessité qui pèse sur l'Union d'assumer son mandat international :

Après tout, que dit la lettre du FO [Foreign Office] ? Qu'il serait très difficile de faire un nouveau travail social, les conditions étant médiévales. Mais nous sommes là pour cela ! S'il fallait attendre que les conditions changent ! [...] En outre, que les missions existantes pourraient distribuer notre secours. Si elles peuvent le faire, nous pouvons aussi. [...] Enfin nous avons toujours pensé qu'il était essentiel pour des appels d'avoir des nouvelles fraîches et de notre propre impression : si tous ces journalistes peuvent être là, je pourrai certainement aussi. [...] De quoi pourrait-on avoir peur ? Qu'il soit impossible de faire du travail ? Ce n'est pas sérieux. Qu'il faudra l'arrêter après un temps ? Ce sera autant de fait avant. [...] Qu'il m'arrive personnellement quelque chose ? Je ne crois pas et dans ce cas je ferai comme d'autres (missions, etc.) qui seront dans le même cas<sup>46</sup>.

Ce qui se perçoit derrière ces échanges, c'est la voix d'une professionnelle déterminée qui affirme la supériorité de la cause

sur les difficultés concrètes de sa mise en œuvre, et notamment sur les réticences de sa direction liées à son identité genrée lue au prisme du contexte colonial. On retrouve en effet dans les archives de l'UISE un document « confidentiel » – non signé, mais sans doute issu du CICR, dont la direction de l'UISE a été proche – intitulé « Quelques renseignements sur l'Éthiopie<sup>47</sup> », susceptible d'être remis aux potentiels intervenants dans le pays. Le document spécifie que « certaines personnalités connaissant bien le pays et ses mœurs déconseillent formellement l'envoi d'infirmières ou de personnel féminin », même si « l'unanimité de ces avis n'est pas absolue sur ce point ». Les élites qui constituent le CICR partagent donc toujours une vision distordue des populations africaines, empreinte de préjugés sous-jacents qui soulignent leur dangerosité genrée. Le fait que le pays soit souverain, État membre de la SDN depuis 1923, et chrétien (de tradition copte), ne parvient pas à faire bouger un discours qui essentialise autant la supériorité raciale des Blanc-hes que l'infériorité des autochtones.

Frédérique Small mènera pourtant sa mission à terme. L'expérience s'avère très courte, quelques mois, mais débouche sur la création dans la capitale d'un centre multiservice de protection de l'enfance. La déléguée y déploie les stratégies habituelles de toute mission UISE : soutien à la création d'une association féminine issue des élites locales afin qu'après le départ de la déléguée un collectif soit à même de continuer le travail entrepris ; collaboration avec des partenaires locaux (mouvements missionnaires ou délégués des Croix-Rouge étrangères<sup>48</sup>) pour obtenir la mise à disposition de personnel, de bâtiments et du matériel nécessaires<sup>49</sup>. En outre, Small tient à se différencier des autres ressortissant-es étranger-ères en choisissant de loger dans « une famille abyssine, ce qui n'avait jamais été fait auparavant et qui a suscité beaucoup de commentaires<sup>50</sup> ». Le récit de son expérience, publié à son retour dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge* en 1936, se démarque par son empathie envers ces populations désormais occupées, et une distance critique envers les puissances européennes. Elle y signale les réticences des populations locales face au prosélytisme des missionnaires, qui soutiennent souterrainement les appétits impérialistes. Si elle

reconnaît que les débuts de sa délégation ont été difficiles, elle s'efforce d'en faire comprendre les raisons : « ils n'avaient aucune raison d'avoir d'emblée confiance en une organisation, somme toute européenne, au moment où un pays européen leur faisait la guerre<sup>51</sup> ». Enfin, la déléguée se félicite des collaborations nouées avec un personnel éthiopien décrit comme ponctuel et dévoué face à des tâches pourtant nouvelles de travail social : « les Européens disent facilement que les Abyssins n'ont pas le sens de la responsabilité. En réalité, il y en a très peu à qui l'on confère une responsabilité<sup>52</sup> ». Embrassant résolument l'ambition universaliste de la Déclaration, la déléguée de l'Union contribue par son témoignage à doter d'une dimension politique émancipatrice une action assumée au nom de la neutralité humanitaire.

L'exemple de la mission en Éthiopie vient clôturer une évolution qui a permis à l'Union de s'extraire en partie du périmètre d'activité strictement européen qui avait été le sien jusque-là. Par le truchement de déléguées qui se conçoivent comme des professionnelles compétentes pour un travail qui exige entrent relationnel et pragmatisme, l'Union parvient à dépasser certains blocages nés des représentations attachées aux populations colonisées. Si l'on en croit le discours porté par Frédérique Small, les situations humanitaires extra-européennes sont envisagées comme des terrains presque comme les autres. « Presque », car son retour d'expérience reste ancré sur un impérialisme mental qui peine à concevoir pour ces populations un autre rapport au travail social que ce qui s'est construit en Europe. Ainsi, elle présente sa mission comme une œuvre pédagogique qui « leur a montré – pour la première fois – ce qui doit et peut être fait pour les enfants [...] et surtout qu'il est possible d'éveiller l'intérêt des Abyssins eux-mêmes et de collaborer avec eux pour leurs enfants<sup>53</sup> ». Au-delà d'une évidente empathie pour le peuple éthiopien, la supériorité du modèle social occidental, sous-jacent à la Déclaration de 1924, n'est pas remise en question.

Ne subsistent malheureusement que peu de traces de l'effet que cette mission a pu avoir sur le public, ou sur l'organisation elle-même ; nulle mention non plus dans les délibérations de la direction de l'UISE. Au regard des réticences exprimées dans les correspondances entre la direction genevoise et sa déléguée, on

peut douter que l'expérience éthiopienne ait transformé en profondeur la vision que l'organisation se fait des Suds : territoires cibles d'une action modernisatrice qui demeure verticale dans son approche<sup>54</sup>, ils sont avant tout le pré carré des pouvoirs impériaux qu'on ne désire pas s'aliéner. Ces territoires demeurent de fait périphériques dans les activités menées par l'Union après 1935, d'autant que la multiplication d'urgences humanitaires proprement européennes à partir du conflit espagnol en 1936 focalise attention et ressources. Dès lors, et pour plus de dix ans, l'action de l'UISE se concentre sur les besoins d'une Europe ravagée par la guerre<sup>55</sup>.

## APRÈS 1945 : TROUVER SA PLACE DANS UNE NOUVELLE MONDIALISATION

L'UISE des années d'après-guerre est confrontée à une toute nouvelle configuration : face aux agences onusiennes désormais implantées outre-Atlantique, et aux délégations de l'UNRRA (United Nations Relief and Rehabilitation Administration) qui multiplie ses actions dans une Europe en ruines<sup>56</sup>, l'Union n'a plus guère de crédit symbolique (financier non plus d'ailleurs) ni de visibilité. Tentant de lutter contre son déclin, elle se lance dans une campagne de recrutement et d'autopromotion afin de reconstituer son réseau de comités affiliés et ses capacités d'action, avec une stratégie de dilatation mondiale. Son secrétaire général, Georges Thélin (1890-1963), ancien fonctionnaire du BIT, proche des milieux œcuméniques et fin connaisseur des milieux internationaux<sup>57</sup>, redéfinit la mission de l'organisation (devenue en 1946 Union internationale de protection de l'enfance – désormais UIPE – depuis sa fusion avec un autre réseau associatif sis en Belgique). Si la direction n'exclut pas de participer ponctuellement à des secours d'urgence<sup>58</sup>, elle vise plutôt à se concentrer sur le rôle d'*advocacy network* esquissé avant-guerre. Mais pour gagner en légitimité internationale, l'Union doit rompre avec son passé européocentré afin de se mondialiser. Des déléguées sont alors envoyées vers une diversité de pays pour tenter de provoquer des affiliations susceptibles de lui conférer ce

caractère universel qui lui permettrait de rivaliser avec d'autres organisations au sein du système onusien.

L'étude de la mission en Égypte que l'Union confie à sa déléguée Jeanne-Marie Small-De Morsier, dans l'immédiat après-guerre, permet de saisir ce tournant et les difficultés jalonnant le terrain d'une organisation en principe universelle, mais de fait européocentrée. Née à Genève en 1899, Jeanne-Marie de Morsier est issue de la bourgeoisie protestante. Une éducation en école privée puis une formation à l'École d'études sociales pour femmes précèdent son engagement à l'UISE en 1925. Elle y fera toute sa carrière, tant à la direction (elle devient secrétaire générale adjointe en 1932) que par de multiples missions. Elle épouse Lothian Small après le décès de sa camarade Frédérique Small, et en 1940, le couple s'installe en Angleterre, tout en restant lié à l'Union au sein du SCF britannique. Après la guerre, elle effectue de nombreuses missions pour l'UIPE, dont elle gère le périodique, et participe à ses congrès ou commissions. Comme d'autres déléguées, Jeanne-Marie Small cumule donc les avantages : un capital social et culturel doublé d'un dense réseau relationnel ; elle pratique plusieurs langues et a enrichi ses compétences par diverses formations (sociologie à Londres, protection de l'enfance à Liverpool<sup>59</sup>). *Last but not least*, ses ressources financières lui permettent de voyager, même à l'heure où les finances de l'Union sont au plus bas.

Les missions de Jeanne-Marie Small en tant que déléguée entre 1940 et 1946 ont pour but de favoriser l'adhésion d'organisations extra-européennes : tout comme Thélin, elle est en effet convaincue que « le "secours international" de la manière dont l'union l'a envisagé jusqu'à présent a fait son temps. Les pays ne veulent plus de "charité" internationale, mais ils veulent plus de collaboration et d'entraide<sup>60</sup> ». Une analyse de son séjour en Égypte, pour y trouver des relais à l'action de l'Union, permet de saisir ce qui a changé dans la vision que l'organisation se fait des pays du Sud. La tâche n'est cependant pas aisée pour la déléguée : l'UIPE n'a jamais entretenu de lien avec ce pays, dont l'indépendance, acquise en principe en 1922, reste limitée par la domination britannique. Face aux violentes réactions nationalistes et anti-impérialistes issues de la population durant toute la période, on

peut comprendre que l'Union, intimement liée au SCF britannique, n'ait pas cherché jusque-là à s'y implanter. Pour pénétrer ces milieux, Small use dès son arrivée en 1944 de la stratégie d'entriste familière à ses déléguées, celle du réseautage au sein des milieux élitaires britanniques qu'elle va s'efforcer de mobiliser. L'Égypte est en effet riche d'un ample réseau philanthropique, où les associations féminines sont actives et nombreuses<sup>61</sup>. Invitée à parler dans des clubs féminins du Caire, Small y rencontre des Anglaises et des Américaines membres de cercles diplomatiques et mondains ainsi que des « dames égyptiennes qui vont la mettre en rapport avec les œuvres sociales nationales<sup>62</sup> ». On retrouve là les réseaux traditionnellement sollicités par les déléguées de l'Union : milieux protestants, associations féminines, œuvres sociales et sanitaires. Mêlant vie privée et mission professionnelle, elle loge chez des personnes liées aux Alliances chrétiennes de jeunes gens ainsi que chez des personnalités actives dans le travail social local, telles Bertha Fahmy<sup>63</sup>, juive américaine directrice de l'École de travail social du Caire, mariée à un Égyptien, ou Mary Devonshire, sage-femme anglaise<sup>64</sup>, qui l'aident à tisser des relations dans le milieu local. Small profite en outre de son point de chute pour prospecter dans des territoires voisins, notamment à Jérusalem, où elle soutient la création d'une organisation palestinienne de protection de l'enfance susceptible de servir de relais à l'Union<sup>65</sup>.

Soulignons à nouveau l'importance des réseaux féminins dans ces prises de contact en terre inconnue, qui permettent de cibler les personnalités occupant des positions influentes. De fait, en quelques jours, Small parvient à identifier et approcher des personnalités déterminantes dans la construction du travail social sur le terrain égyptien<sup>66</sup>. Cependant, au moment où la déléguée s'efforce de se connecter aux milieux féminins et féministes, ceux-ci vivent une période d'intense mutation, sous l'influence du mouvement féministe panarabe, ce qui va complexifier sa tâche<sup>67</sup>. Ainsi, en décembre 1944, se tient un Congrès international au Caire qui promeut « *a collective arab feminist vision within the international women's movement*<sup>68</sup> », rassemblant 110 déléguées de sociétés du Moyen-Orient. La présidence est occupée par Huda Shaarawi, figure centrale du féminisme nationaliste

égyptien et international (elle deviendra membre du comité directeur de l'Alliance internationale des femmes<sup>69</sup>). Or, si l'on en croit ses rapports envoyés à Genève, Small ne semble pas saisir le caractère anticolonial du congrès : aucune mention n'y témoigne de cette dimension. Un silence dont on ne peut dire cependant s'il est lié à un désaccord de sa part (comme d'autres féministes occidentales) sur l'épineuse question de la Palestine<sup>70</sup>, à une autocensure ou à une absence de compréhension de ces enjeux. Quoi qu'il en soit, le rapport se concentre sur ce qui touche aux « droits civiques », à « l'éducation », à « la santé », à « l'enfant » et à « la morale ». La seule controverse politique explicitement relayée est une critique de l'imposition d'un système éducatif occidental, et la volonté de développer une alternative, « *a new arab system wherein the best in the western and eastern cultures would be applied and put into practice*<sup>71</sup> ».

La déléguée ne semble voir dans ce congrès qu'un moyen de se tenir informée des avancées dans la protection des femmes et des enfants, thématique toujours présente dans les débats et causes féministes, à l'exclusion de toute autre dimension. Est-ce parce qu'elle ne désire pas être associée à ces revendications féministes et à leur tonalité nationaliste anti-impérialiste, ou parce qu'elle n'en comprend pas la portée ? Impossible de trancher. Distincte du ton ouvertement raciste et paternaliste des articles de Suzanne Ferrière, ou d'autres du même type des années 1930<sup>72</sup>, la prudence que l'on perçoit dans les rapports de Jeanne-Marie Small se caractérise sinon par une volonté de dépolitiser les réalités sociales observées, tout au moins par une réticence à y associer l'Union. De fait, les correspondances retrouvées dans les archives genevoises se limitent à l'inventaire des contacts établis et à restituer les relais associatifs ou individuels qui structurent les réseaux locaux de protection de l'enfance.

N'est-ce pas d'ailleurs là qu'il faut rechercher les raisons qui ont fait que le bilan de cette mission soit resté mitigé ? La plupart des contacts de Small se sont opérés par le biais de personnalités occidentales, plutôt qu'en lien direct avec des autorités locales, lesquelles semblent résister à un entrisme qui a pu apparaître comme peu soucieux des réalités locales et peu ouvert à l'anti-impérialisme. Une particularité du travail social égyptien a pu

en outre limiter l'efficacité d'une stratégie de communication orientée vers les milieux féminins : alors que la première école de travail social égyptien ne date que de 1937, l'immense majorité de ses élèves sont en fait des hommes, et il est probable que cette caractéristique parasite le mode de réseautage de l'Union, fondé en grande partie sur les sociabilités féminines<sup>73</sup>. À quoi il faut ajouter sans doute la méfiance des élites égyptiennes envers toute influence étrangère, que Small constate : « le terrain n'est pas très facile, car dans le domaine du social comme dans les autres, l'Égypte cherche à s'affranchir de plus en plus de toutes influences étrangères et il y a peu de coopération<sup>74</sup> ». Fallait-il vraiment s'en étonner, dès lors que depuis sa fondation, si l'on excepte l'épisode éthiopien, l'Union n'avait interprété son mandat international qu'avec une retenue toute diplomatique envers les puissances coloniales ?

L'Union, modifiant sa tactique, confiera par la suite à Mary Devonshire le mandat de développer ce comité local afin de surmonter ces résistances à la collaboration étrangère. Après le retour de Jeanne-Marie Small à Genève en 1945, une Union égyptienne de protection de l'enfance, affiliée à l'UIPE, verra bel et bien le jour en 1948, regroupant des représentant-es d'associations actives sur le terrain du travail social. Or la nature et la force des liens entre cette Union égyptienne et le centre genevois posent question. La correspondance entre Genève et l'Union égyptienne montre en effet que désormais la nature de la collaboration ne peut plus être conçue uniquement de façon unilatérale par le siège genevois et britannique. Les destinataires du travail de réseautage international entendent aussi profiter de cette opportunité pour développer leurs propres objectifs. Les correspondances entre Georges Thélin et Zahia Marzouk, présidente du comité égyptien de l'Union, témoignent ainsi d'une évolution radicale dans les rapports Nord-Sud.

Zahia Marzouk (1906–1988) est une personnalité marquante de l'institutionnalisation du travail social égyptien. Née en Égypte, elle a étudié le travail social, la prophylaxie, la psychologie et l'éducation d'enfants anormaux en Angleterre et aux États-Unis. À son retour en Égypte, elle est l'une des premières enseignantes dans la nouvelle école de travail social du Caire.

Elle devient en 1938 l'une des premières femmes hautes fonctionnaires du ministère des Affaires sociales, tout en contribuant à fonder de nombreuses structures et associations dédiées à la protection des femmes et des enfants (notamment les premiers centres de planification familiale en Égypte<sup>75</sup>). C'est lors du voyage de Small en 1944 que l'Union noue avec elle une relation qui va se développer à distance par la suite<sup>76</sup>.

Ses correspondances avec le siège genevois de l'Union nous révèlent une relation dissymétrique dont le sens s'est inversé, puisque c'est désormais le partenaire européen qui est en demande, et le partenaire égyptien en relative position de force. En effet, alors que le secrétaire général compte sur une présence de l'Union égyptienne aux réunions pour légitimer le caractère international de son organisation, ses attentes sont systématiquement déçues. Marzouk se dit trop absorbée par ses nombreuses activités locales, qui prennent le pas sur ses engagements internationaux. À l'heure où Thélin espère construire « une constellation plus vaste des organisations de protection de l'enfance anglo-saxonne et des écoles de service social<sup>77</sup> », l'Union égyptienne considère l'UIPE, lucidement, comme une entité régionale, qui ne peut apporter ni aide concrète ni véritable capital symbolique à ses comités locaux. De fait, privée de toute visibilité dans les arènes internationales de l'après 1945, l'Union ne parviendra pas à empêcher que l'ONU s'empare de sa Déclaration des droits de l'enfant pour en reformuler les principes fondateurs, en dépit d'une opposition farouche dont témoignent les échanges nourris entre Georges Thélin et la Division des activités sociales des Nations unies. Le premier estime que la Déclaration est la propriété morale de l'Union qui l'a produite, alors que la seconde considère que son caractère universel autorise de fait son appropriation et sa reformulation par la plus haute instance intergouvernementale existante<sup>78</sup>.

## CONCLUSION

À travers l'histoire de l'UISE, nous avons montré que l'essor de ce champ d'activité a permis à de nouvelles figures professionnelles

de participer au processus de la mondialisation des politiques sociales et humanitaires, y compris dans les pays sous domination coloniale, alors même que l'organisation n'y était pas spécialement préparée, ni même favorable, comme ce fut le cas en Éthiopie. Les exemples évoqués ici pourraient être étoffés en s'appuyant sur des matériaux (auto)biographiques permettant de saisir l'implication des femmes diplômées dans la foulée de la première vague du féminisme dans le processus de globalisation<sup>79</sup>.

Les fonds d'archives exploités dans ce chapitre ont pu souligner les potentialités qui se présentent à ces travailleuses sociales engagées dans la structuration de l'aide humanitaire lors de leurs rencontres avec des services sociaux émergents dans les pays du Sud. L'exemple de l'Union en évoque cependant aussi les limites, en lien avec une série de facteurs : prégnance des représentations raciales concernant les populations non européennes, au cœur même des organisations qui s'affirment universelles ; implications diplomatiques sensibles de certains terrains humanitaires, en conflit avec les pouvoirs coloniaux, dissuadant de fait certaines organisations internationales de s'y confronter ; après 1945, montée en puissance des mouvements anticolonialistes, rendant moins attractives les tentatives de rapprochement issues des acteurs européens. Ce contexte crée les conditions d'un paradoxe dont l'Union offre l'illustration : alors que s'observe la montée en puissance du secteur social dans les pays du Sud, l'organisation genevoise peine à s'appuyer sur ce développement pour universaliser sa composition et son action. La relation « manquée » entre Zahia Marzouk et l'Union est le signe d'un affaiblissement de cette Union européocentrée et dépourvue de moyens financiers dans le monde d'après 1945. Faute d'avoir été au bout de l'aspiration à l'universalité des droits de l'enfant dont elle s'était pourtant précocement faite la porte-parole, l'Union ne peut que subir un double processus de marginalisation et de provincialisation.

Les archives dont nous disposons sur les décennies suivantes prouvent néanmoins que ce double processus n'a pas pour autant signé l'arrêt de mort de l'Union : celle-ci va en effet perdurer jusqu'en 1986, en parvenant à redéployer ses activités vers les pays du Sud. Il faut souhaiter que de nouvelles enquêtes permettent de mieux comprendre comment cette « renaissance »

internationale de l'Union, tant attendue en 1945, a pu finalement s'opérer durant ces décennies lors desquelles les politiques globales du développement vont se multiplier, avec quels relais, quelles finalités, et quels effets.

- 1 Bruno Cabanes, *The Great War and the Origins of Humanitarianism 1918-1924* (Cambridge: Cambridge University Press, 2014); Davide Rodogno, *Night on Earth: A History of International Humanitarianism in the Near East, 1918-1930* (Cambridge: Cambridge University Press, 2021); Keith David Watenpaugh, *Bread from Stones: the Middle East and the Making of Modern Humanitarianism* (Oakland: University of California Press, 2015).
- 2 Gisela Hauss et Dagmar Schulte, *Amid Social Contradictions: Towards a History of Social Work in Europe* (Leverkusen: Barbara Budrich, 2009); Sabine Hering et Bertekje Waaldijk, eds, *History of Social Work in Europe (1900-1960)* (Wiesbaden: Springer, 2003); Emmanuel Jovelin, dir., *Histoire du travail social en Europe* (Paris: Vuibert, 2008).
- 3 Linda Mahood, *Feminism and Voluntary Action. Eglantyne Jebb and Save the Children* (London: Palgrave MacMillan, 2009).
- 4 Cabanes, *The Great War*, 277-299.
- 5 Joëlle Droux, «L'internationalisation de la protection de l'enfance: acteurs, concurrences et projets transnationaux (1900-1925)», *Critique internationale* 3, n° 52 (2011): 17-33; Zoé Moody, *Les Droits de l'enfant: genèse, institutionnalisation et diffusion (1924-1989)* (Neuchâtel: Alphil, 2016).
- 6 Susan Pedersen, *The Guardians: the League of Nations and the Crisis of Empire* (Oxford: Oxford University Press, 2015); Emmanuelle Sibeud, «Entre geste impériale et cause internationale: défendre les indigènes à Genève dans les années 1920», *Monde(s)*, n° 6 (2014): 23-43.
- 7 Dominique Marshall, «Children's rights in imperial political cultures: missionary and humanitarian contributions to the conference on the African child of 1931», *International Journal of Children's Rights* 12, n° 3 (2004): 273-320; Dominique Marshall, «The rights of African children, the Save the Children Fund and public opinion in Europe and Ethiopia: the centre of child welfare of Addis-Abeba, Spring 1936», dans *Proceedings of the XVth International Conference of Ethiopian Studies*, eds Siegbert Uhlig (Wiesbaden: Harrassowitz, 2006); Dominique Marshall, «Usages de la notion de "droits des enfants" par les populations coloniales: la conférence de l'enfance africaine de 1931», *Relations internationales* 1, n° 161 (2015): 43-63.
- 8 Consultables aux Archives d'État de Genève (AEG).
- 9 Sur ces effets-retour, voir David Motadel, «Globaliser l'Europe», *Annales. Histoire, Sciences sociales* 4, n° 76 (2021): 645-667.
- 10 Emily Baughan, *Saving the Children Humanitarianism, Internationalism, and Empire* (Oakland: University of California Press, 2022); Ellen Boucher, «Cultivating internationalism: save the children, public opinion and the meaning of child relief», dans *Brave New World. Imperial and Democratic Nation-building in Britain between the Wars*, eds Laura Beers et Geraint Thomas (London: Institute of Historical Research, 2012), 169-188; Droux, «L'internationalisation».
- 11 L'UISE soutiendra aussi des actions de secours aux populations arméniennes.
- 12 Le Conseil général de l'Union en 1922 compte 17 comités affiliés essentiellement européens.
- 13 AEG, AP 92. M.3, Déclaration de Genève.
- 14 Joëlle Droux, «From child rescue to child welfare: The Save the Children International Union facing world warfare (1939-1947)», *Journal of Modern European History* 12, n° 3 (2014): 377-397.
- 15 Joëlle Droux, «La tectonique des causes humanitaires. Concurrences et collaborations autour du Comité de protection de l'enfance de la Société des Nations (1880-1940)», *Relations Internationales* 3, n° 151 (2012): 77-90.

- 16 Le premier secrétaire général, Étienne Clouzot, bibliothécaire diplômé de l'École des Chartes, travaille pour le gouvernement français à l'Agence internationale des prisonniers de guerre à Genève durant la guerre, et devient membre du CICR; le second secrétaire général, l'écossais William A. Mackenzie, journaliste, représente la papauté au sein de l'Union avant de devenir trésorier puis secrétaire général (1920-1939) (AEG, AP 92.33.61).
- 17 Didier Cattin, *Une école en son temps : un siècle de formation sociale à Genève (1918-2018)* (Genève: Institut d'études sociales, 2019).
- 18 Didier Cattin, Monique Eckmann, Micheline Kretschmer, «Historical portraits of important European leaders in social work. Marguerite Wagner-Beck – Directrice de l'École d'études sociales de Genève (1922-1947): une présence discrète dans un monde mouvementé», *European Journal of Social Work* 5, n° 2 (2002): 199-207.
- 19 L'assistante sociale, l'infirmière-visiteuse ou la sage-femme exerçant hors contexte hospitalier partagent la même relative autonomie.
- 20 AEG, AP 92.33.68, lettre de J.-M. Small à Gordon, 8 février 1937.
- 21 Voir l'exemple hongrois: Friederike Kind-Kovacs, *Budapest's children. Humanitarian Relief in the Aftermath of the Great War* (Bloomington: Indiana University Press, 2022).
- 22 Selon un rapport rédigé ultérieurement (AEG, AP 92.1.12), lequel mentionne qu'à partir de 1938, ce chiffre se réduira encore à 3,5 postes de travail, en lien avec une baisse drastique des recettes.
- 23 En retour, l'Union participe à nombre de comités d'associations internationales qui gravitent autour de la SDN.
- 24 AEG, AP 92.2.3, PV des Conseils généraux.
- 25 Bouda Etamad, *L'héritage ambigu de la colonisation* (Paris: Armand Colin, 2012): 91-105.
- 26 Baughan, *Saving the Children*, 34.
- 27 Marshall, «Children's rights».
- 28 Marshall, «Usages de la notion».
- 29 Guillaume Blanc, *Décolonisations. Histoires situées d'Afrique et d'Asie (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)* (Paris: Seuil, 2022), 87.
- 30 Joëlle Droux et Damiano Matasci, «La jeunesse en crise: acteurs et projets transnationaux face au problème du chômage des jeunes durant l'entre-deux-guerres», *Revue d'histoire de la protection sociale* 1, n° 5 (2012): 47-59.
- 31 Archives HETS (Genève), Boîte C.E., Comité international des écoles de service social 2, «Programme de cours». Voir aussi Archives HETS, *Le Trait d'union*, n° 6, décembre 1933, 3-5 et n° 4, avril 1946.
- 32 Suzanne Ferrière, «L'œuvre civilisatrice de la Société des Nations: le travail social dans les territoires sous mandat», *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 90 (1926): 399-438. L'auteure est alors membre de l'UISE, du CICR et de l'*International Migration Service*.
- 33 Ferrière, «L'œuvre civilisatrice», 421.
- 34 En 1929, après une visite des camps de réfugiés arméniens en Syrie, Ferrière se montrera plus objective: il nous faut préciser que ses préjugés changent peut-être parce que les populations évoquées dans son enquête sont chrétiennes (Suzanne Ferrière, «Voyage en Syrie», *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 133 [1930]: 7-14).
- 35 Voir Marie-Luce Desgrandchamps et Damiano Matasci, «"Civiliser, développer, aider". Croiser l'histoire du colonialisme, du développement et de l'humanitaire», *Histoire@Politique*, n° 41 (2020), <https://doi.org/10.4000/histoirepolitique.284>.
- 36 Blanc, *Décolonisations*, 49.
- 37 Joseph Fronczak, «Local people's global politics: a transnational history of the hands-off Ethiopia movement of 1935», *Diplomatic History* 39, n° 2 (2015): 245-274.
- 38 Marshall, «The rights of African children».
- 39 AEG, AP 92.1.10, PV des Comités exécutifs, 21 novembre 1935.
- 40 Mathias Gardet, «Frédérique Small (née Freund, 1902-1939)», Site *L'Internationale des républiques d'enfants (1939-1955)*, 2018, <https://doi.org/10.58079/tm35>.
- 41 Lothian Small est alors secrétaire général de la Fédération internationale des sociétés de soutien à la SDN.
- 42 Marshall, «The rights of African children».
- 43 Amalia Ribi Forclaz, *Humanitarian Imperialism: the Politics of Anti-Slavery Activism, 1880-1940* (Oxford: Oxford UP, 2015), 93-94.
- 44 AEG, AP 92.33.80.
- 45 AEG, AP 92.33.80, novembre 1935.
- 46 AEG, AP 92.33.80, novembre 1935.
- 47 AEG, AP 92.33.80, novembre 1935.

- 48 Serge Dewel, *Éthiopie, une histoire : 20 siècles de construction nationale* (Paris : L'Harmattan, 2021), 283.
- 49 Frédérique Small, « Mission en Éthiopie (31 décembre 1935-26 mars 1936) », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 210 : 465-492.
- 50 Small, « Mission en Éthiopie », 486.
- 51 Small, « Mission en Éthiopie », 469.
- 52 Small, « Mission en Éthiopie », 478.
- 53 Small, « Mission en Éthiopie », 486.
- 54 Frederick Cooper, « La modernisation du colonialisme et les limites de l'empire », *Labyrinthe* 2, n° 35 (2010) : 69-86; Matasci, Desgrandchamps, « 'Civiliser, développer, aider' ».
- 55 Droux, « From child rescue ».
- 56 Tara Zahra, *The Lost Children: Reconstructing Europe's Families after World War II* (Harvard : Harvard University Press, 2011).
- 57 Aurélien Zaragori, « Un parcours entre deux mondes : Georges Thélin, l'Organisation internationale du travail et les milieux protestants internationaux (1926-1940) », *Chrétiens et sociétés xvii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles*, n° 22 (2015) : 221-246.
- 58 Samuel Bousson, Mathias Gardet et Martine Ruchat, *L'Internationale des républiques d'enfants* (Paris : Anamosa, 2020).
- 59 AEG, AP 92.33.78.
- 60 AEG, AP 92.33.72, lettre de J.-M. Small, 3 janvier 1944.
- 61 Anne-Claire de Gayffier-Bonneville, *Histoire de l'Égypte moderne* (Paris : Flammarion, 2016); Beth Baron, *The Women's awakening in Egypt: Culture, Society and the Press* (New Haven : Yale University Press, 1994); Charlotte Weber, « Unveiling scheherazade: feminist oientalism in the International Alliance of Women, 1911-1950 », *Feminist Studies* 27, n° 1 (2001) : 128.
- 62 AEG, AP 92.33.72, lettre de J.-M. Small, 8 février 1944.
- 63 Orthographié Fahmi, Sayyid Uways, *L'Histoire que je porte sur mon dos : Mémoires* (Le Caire : CEDEJ Égypte/Soudan, 1985).
- 64 Alain Roussillon, « Réforme sociale et politique en Égypte au tournant des années 1940 », *Égypte/Monde arabe*, n° 18-19 (1994) : 197-238; Uways, *L'Histoire que je porte*.
- 65 AEG, AP 92.33.72, lettre de G. Thélin à J.-M. Small, 9 août 1944.
- 66 Uways, *L'Histoire que je porte*; Roussillon, « Réforme sociale ».
- 67 Sur le féminisme pan-arabe, construit à partir de mouvements de résistance nationale, notamment palestinien, et sur une opposition à l'impérialisme britannique : Ellen Fleischmann, *The Nation and its «New» Women: the Palestinian Women's Movement, 1920-1948* (Berkeley : University of California Press, 2003).
- 68 Weber, « Unveiling », 146-147.
- 69 Sania Sharawi Lanfranchi, *Casting off the Veil: the Life of Huda Shaarawi, Egypt's First Feminist* (London : Tauris, 2012).
- 70 Fleischmann, *The Nation*.
- 71 AEG, AP 92.33.72, « The Arab women's Congress », 14 avril 1945.
- 72 Parr Rosalind, « Solving world problems: the Indian Women's Movement, global governance, and "the Crisis of Empire" 1933-46 », *Journal of Global History* 16, n° 1 (2021) : 122-140.
- 73 Uways, *L'Histoire que je porte*.
- 74 AEG, AP 92.33.72, lettre de J.-M. Small, 6 octobre 1944.
- 75 « Marzouk, Zahia (1906-1988) », Site *Women in World History: a Biographical Encyclopedia*, <https://africasocialwork.net/zahia-marzouk-1906-1988/>; Arvonne S. Fraser, « Becoming human: the origins and development of women's human rights », *Human Rights Quarterly* 21, n° 4 (1999) : 853-906; Laure Pesquet, « Laïla Doss, une pionnière de la lutte contre la tuberculose en Égypte (1916-2015) », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* 25, n° 1 (2023) : 89-105; Uways, *L'Histoire que je porte*.
- 76 AEG, AP 92.33.72, lettre de J.-M. Small, 27 février 1944.
- 77 AEG, AP 92.121.1, lettre de G. Thélin à J.-M. Small.
- 78 Le long processus de réécriture ne débouchera qu'en 1959 : voir Moody, *Les Droits de l'enfant*, 164-204.
- 79 Françoise Thébaud, *Une traversée du siècle: Marguerite Thibert, femme engagée et fonctionnaire internationale* (Paris : Belin, 2017). Pour une autre trajectoire internationale de travailleuse sociosanitaire en lien avec l'UISE : Danièle Lanza et Marjorie Duvillard, *Rencontres au bout du monde. L'histoire d'une vie au service des soins infirmiers* (Lausanne, éditions Ouverture, 1994).





LES CONFÉRENCES  
ÉDUCATIVES  
DE GENÈVE:  
UN ESPACE DE  
« CONSÉCRATION »  
DES VOIX D'ASIE ET  
D'AFRIQUE DANS  
LE CONCERT  
DES NATIONS?

Neuf pays au départ, et parfois réticents ; quatre-vingt-dix aujourd'hui, et enthousiastes.

[...] Rien ne pouvait combler davantage nos vieux cœurs d'Européens, toujours heureux de servir l'humanité

[...] que de voir apparaître parmi nous, sur un pied d'égalité,

[...] ces jeunes nations d'Asie et d'Afrique, dont l'arrivée ici prend parfois figure de consécration.

Marion Coulon  
délégué de la Belgique, conseiller  
pédagogique au Ministère de l'éducation  
nationale et de la culture, CIIP 1962, p. 74.

## INTRODUCTION

Résoudre les problèmes éducatifs les plus cruciaux de la planète grâce à des méthodes d'« une stricte neutralité et objectivité scientifique », telle est la mission dont s'investissent les bâtisseurs du Bureau international d'éducation (BIE). Fondé par l'Institut Jean-Jacques Rousseau en 1925, le BIE se revendique de l'esprit pacifiste et internationaliste de la Genève des années 1920 pour construire la paix dans le monde par la science et l'éducation. Dès 1929, afin de garantir son efficacité et sa légitimité, cette association corporative prend comme premiers partenaires les États en charge des systèmes éducatifs, en se réclamant toujours des principes de neutralité politique et de technicité scientifique, inscrits de façon indélébile dans l'alinéa 2 de ses statuts. C'est dans ce dessein que sa direction est confiée à Jean Piaget, qui dirigera l'entreprise quarante ans durant, convaincu pour sa part qu'elle peut incarner, à l'échelle désormais intergouvernementale, ses postulats psychopédagogiques : à savoir, permettre l'« ascension de l'individuel à l'universel<sup>1</sup> ».

Comment rallier dans une « tribune mondiale de l'éducation<sup>2</sup> » des États-nations jaloux de leurs prérogatives scolaires ? Nous avons montré, dans de précédents travaux collectifs<sup>3</sup>, que le BIE s'attache, à partir d'enquêtes internationales, à mener des analyses comparées sur la base desquelles se concertent les gouvernements en conférence une quinzaine de jours par année, à

Genève. Présentées comme une sorte de nouvelle « Société des Nations » de l'éducation<sup>4</sup>, ces Conférences internationales sur l'instruction publique (CIIP) permettraient à chaque pays d'exposer ses préoccupations, ambitions et réformes pédagogiques. Cette vitrine de la « marche mondiale de l'éducation » susciterait une émulation entre pays pour perfectionner leurs systèmes scolaires. Loin de viser une uniformisation, le respect des diversités servirait de socle à la construction d'une unité, portée par le commun objectif d'élaborer des recommandations, sorte de « charte des aspirations mondiales » en éducation. Ces CIIP constituent la marque de fabrique du BIE depuis 1934 ; l'Unesco s'associe dès 1947 à l'organisation de celles-ci, convaincue que les travaux de telles conférences constituent les outils *princeps* pour garantir l'application de l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), dédié au droit à l'éducation dans le monde.

À partir de l'exemple du BIE de Genève, cet article s'interroge sur les conditions requises – si tant est que ce soit possible – pour qu'une organisation intergouvernementale de l'éducation visant l'universalité de ses membres et de ses causes, l'universel même dans son esprit, puisse rester préservée des interférences politiques dans le contexte embrasé de l'après Seconde Guerre mondiale. En son sein œuvrent en effet des délégué-es représentant des pays contrastés : certains détiennent des possessions coloniales en se présentant comme emblèmes de la civilisation ; à leurs côtés siègent de plus en plus de délégué-es de peuples longtemps invisibilisés et opprimés qui, dès leur indépendance conquise, se réclament à leur tour des droits humains pour faire reconnaître leurs voix et droits dans le concert des nations.

Comment les protagonistes du BIE de Genève, à savoir le secrétariat et les représentant-es des États membres, se positionnent-ils au regard des conflits géopolitiques et (post) coloniaux qui enfièvrèrent alors la planète ? Quelles causes sont défendues, quelles évolutions s'imposent, quels arrangements et compromis s'opèrent – en particulier lorsque ces CIIP se transforment en arènes de luttes et disputes – pour relever le pari de leur manifeste universaliste et répondre, comme ils le prétendent, aux « pressantes aspirations des peuples » à une « instruction émancipatrice » ? Ce cas permet de s'interroger plus globalement sur les

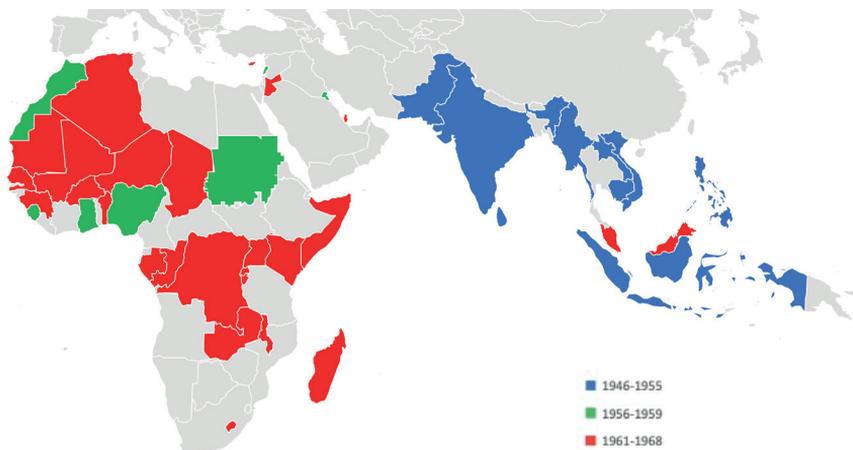


FIG. 1 Trois phases de nouvelles participations aux CIIP de pays affranchis du colonialisme après la Seconde Guerre mondiale : 1946–1955 (bleu) ; 1956–1959 (vert) ; 1961–1968 (rouge).

possibles stratégies des délégué·es des pays du Sud pour utiliser les ressources de la Genève internationale (comme les CIIP) – caisse de résonance pour leurs revendications.

Nous référant à l'ample tradition de recherche sur l'internationalisme et ses institutions<sup>5</sup>, dont l'internationalisme culturel<sup>6</sup>, nous explorons la forme que prend ce que nous avons conceptualisé comme l'« internationalisme éducatif<sup>7</sup> » à travers le BIE en tant qu'organisation intergouvernementale<sup>8</sup>. Nous nous inspirons encore des investigations qui scrutent les desseins et processus mis en œuvre par les organisations internationales pour se positionner comme acteurs apolitiques, et décortiquent comment cette neutralité ou dépolitisation est fabriquée, réappropriée, mise en cause par les protagonistes, en particulier au moment des principales phases du processus de décolonisation<sup>9</sup>. Le BIE subit les contradictions qui résultent du postulat d'apolitisme, peut-être plus encore que d'autres organismes étant donné la « saisie de l'école par le politique<sup>10</sup> ». La décolonisation<sup>11</sup> confère une nouvelle envergure et tournure aux débats éducatifs dans le contexte de la guerre froide<sup>12</sup>, y compris là où il y a eu des formes

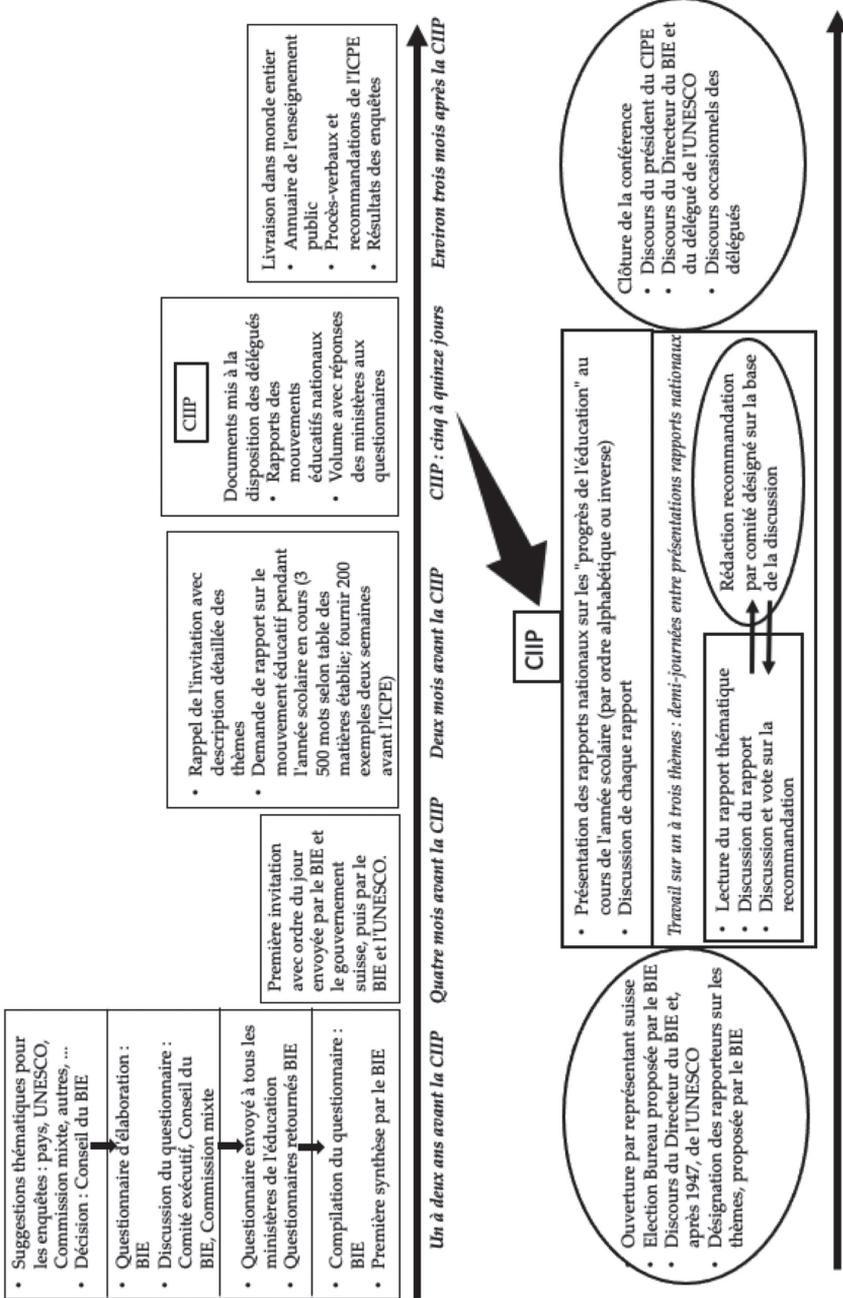


FIG. 2 Présentation schématique du mode opératoire des CIIP.

de « colonialisme sans colonies » que ce soit en Suisse, à Genève (ce dont témoigne ce volume), comme dans d'autres États<sup>13</sup>.

Nous avons mené des analyses sérielles sur l'ensemble de la documentation concernée, manuscrite et publiée, disponible dans le centre de documentation et d'archives du BIE, dans les Archives Institut J.-J. Rousseau et les Archives Piaget. Pour le présent article, une focale est portée sur les années 1945 à 1968, qui voient doubler les participants aux activités du BIE (36 en 1946 et 97 en 1963) et quadrupler le nombre de ses États membres (17 en 1945, 68 en 1968) : on assiste ainsi à l'« irruption massive » de pays ayant nouvellement conquis leur indépendance. La carte FIG. 1 illustre la chronologie des premières participations au CIIP. On peut en schématiser le processus en trois phases : la première, ici en bleu (1946–1955), est caractérisée par la présence des pays asiatiques anciennement colonisés ; la deuxième (1956–1959) voit quelques ex-colonies britanniques rejoindre le BIE, en plus du Liban, du Maroc et du Koweït ; c'est à partir de 1961 que se déclenche le troisième mouvement, massif, d'intégration de 30 nouveaux pays aux CIIP et au BIE, pour l'essentiel africains cette fois.

Notre contribution examine comment cette évolution va progressivement faire imploser le mode opératoire des conférences du BIE FIG. 2 (coorganisées avec l'Unesco dès l'après-guerre) mettant en cause l'autonomie même de cette première agence intergouvernementale en éducation, alors toujours dirigée par Jean Piaget.

## L'ANALPHABÉTISME, UN ESCLAVAGISME À ÉRADICUER : LES CONDITIONS POLITIQUES POUR Y PARVENIR

Les conférences du BIE sont d'emblée présentées comme une « famille des nations<sup>14</sup> » dont l'interdépendance présuppose de mêmes statuts et droits pour toutes. Conformément à l'article 26 de la Déclaration des droits de l'homme (1948), il en découle l'obligation d'offrir à chacun, « riche ou pauvre, rural ou citadin, sans distinction de race, de sexe, ou de croyance » l'égalité d'accès

à l'éducation, exigeant des grandes puissances – coloniales en particulier – qu'elles s'y conforment afin que les discours lénifiants se transforment en actes. L'analphabétisme est désormais explicitement dénoncé par Jaime Torres Bodet, directeur général de l'Unesco, comme une « autre forme d'esclavagisme<sup>15</sup> ».

Les luttes pour combattre cet esclavagisme de masse laissent entrevoir, à mi-voix parfois, des décennies d'oppressions coloniales et de discriminations raciales. Tous ceux qui s'expriment s'en offusquent, avec des points de vue différenciés : à titre d'exemple, Józef Barbag, directeur du cabinet du ministre de l'Instruction publique de la Pologne, s'en empare pour dénoncer dans un même élan le chauvinisme, le nationalisme, l'exploitation du travail et la discrimination raciale<sup>16</sup>. Les États-Unis d'Amérique semblent parmi les premiers pays à effectuer leur *mea culpa*, non sans généraliser et diluer le problème. En effet, en 1955, alors que vient de se tenir à Bandung la conférence afro-asiatique d'unité contre le colonialisme, le délégué Henri I. Willett rend compte des difficultés à appliquer les décisions de la Cour suprême relatives à la ségrégation raciale dans son pays composite et décentralisé. Alors même que la Cour a abrogé toute discrimination, il précise que 17 États sur 48 ont toujours des lois qui l'admettent ou l'exigent dans les écoles publiques ; certains prétendent même « qu'ils chercheraient à conserver la ségrégation par tous les moyens légaux dont ils disposent ». Après avoir souligné « que le Noir a vu son statut s'améliorer considérablement », le délégué conclut que « ce problème existe toujours là où des individus d'origine et de culture différentes coexistent, et l'on peut comparer le statut du Noir des États du Sud avec celui des minorités dans d'autres parties du monde<sup>17</sup> ». Cette généralisation est avant tout tactique pour éviter que son pays ne soit seul épinglé, afin de délayer le problème, voire d'énoncer le caractère inéluctable de la ségrégation, si ce n'est d'en cautionner le principe.

Dans l'enceinte des CIIP planent les injonctions de l'ONU exigeant des empires qu'ils précisent leur positionnement à l'égard de leurs colonies et dominions<sup>18</sup>. Ainsi, alors que se multiplient les délégations de pays ayant conquis leur indépendance, les empires occidentaux présentent, dans leur rapport annuel, la situation éducative des territoires sous leur égide. Nos analyses

montrent une claire évolution. Leurs populations sont d'abord présentées presque clandestinement, furtivement : ces contrées paraissent lointaines et méconnues, leurs peuples sont volontiers qualifiés de sauvages et primitifs, parfois même de rebelles et opiniâtres. Objets avant tout de projections et de fantasmes, ils sont en quelque sorte tenus à distance, tant en raison de leur éloignement géographique que de ce qui est considéré comme leur radicale altérité<sup>19</sup>. Mais cet Autre devient plus présent au fil des années : sa figure, jusqu'alors indifférenciée, prend des contours à la fois plus précis et diversifiés, mais plus troublants aussi, voire dérangeants et envahissants : les délégué-es sont en effet désormais convoqué-es pour problématiser les enjeux ethniques et raciaux ainsi que pour reconnaître la souveraineté et l'autodétermination de ces peuples ; et cela avec à leurs côtés des individus en chair et en os, en provenance de pays ayant conquis leur indépendance, dont ils sont les délégué-es officiel-les et qui – on l'a dit – siègent, s'expriment et votent de droit au sein même des conseils, des assemblées et des réceptions du BIE.

Derrière un discours générique – de surface certainement – relativement consensuel, les positionnements peuvent de fait radicalement diverger. Le Portugal, par exemple, qui « se considère à l'avant-garde des pays qui ont su résoudre avec le plus de succès le problème de la scolarité élémentaire obligatoire », assène sans détour, au fil des années 1950, sa conviction de la nécessité qu'« à côté de l'être complexe dont la culture doit être garantie jusqu'à l'extrême limite de ses capacités, existe l'homme simple [...], l'homme qui sent, l'homme élémentaire instruit mais surtout instinctif<sup>20</sup> ». Dans les prises de parole des représentant-es des empires coloniaux, l'essentialisation des populations colonisées ne concerne pas uniquement les hommes, mais est également projetée sur les femmes. En 1952, la française Henriette Surgen, inspectrice générale des écoles maternelles, exprime ses doutes sur les aptitudes de l'« indigène » à se construire comme individu alors qu'elle est mandatée pour rédiger le rapport sur « L'accès des femmes à l'éducation ». Elle en déduit que la France doit « préparer l'autonomie des territoires qui lui ont été confiés », ce qui implique une extension de l'« éducation précoce des filles », dont les visées civilisationnelles présenteraient « les avantages suivants » :

La possibilité de lutter contre la maladresse innée de l'indigène dans le domaine manuel; la possibilité de lutter également contre l'affectivité presque malade, la soumission aveugle, la difficulté de l'indigène à se concevoir en tant qu'individu, et le manque d'adaptation à la vie sociale qui découle de cette attitude<sup>21</sup>.

Qu'en est-il plus tard des ex-colonies elles-mêmes, et plus largement des pays du Sud global? En fonction de l'histoire des peuples et des problématiques abordées, au fil des années aussi, les langues se délient. Même s'il est difficile de s'exprimer librement sans être accusé d'engager un conflit politique frontal dans cette ambiance feutrée que devrait être ce parlement fraternel que le bien de l'enfance transcenderait. Ceylan s'inquiète de la sauvegarde des ressources naturelles de son pays, devant « les capitalistes qui exploitent le sol et ne pensent qu'à s'enrichir le plus rapidement possible » au préjudice de la communauté ainsi exploitée<sup>22</sup>. Sitôt libéré de son statut d'ancien condominium anglo-égyptien, le Soudan exprime en 1957 sa perplexité face au 90 % de sa population (soit environ 10 millions d'individus, est-il souligné) toujours analphabète. La Somalie explicite quant à elle la complexité de sa tâche du fait que le pays est formé de deux anciennes colonies : un protectorat britannique au nord et un territoire sous tutelle italienne au sud<sup>23</sup>.

Une large déclinaison de modes d'expression d'insatisfactions, voire de doléances est déclamée; certains États se saisissent de l'auditoire pour témoigner des oppressions subies, sous les coups de butoir des empires et durant les guerres. S'y reproduisent les partages du monde, problématisés comme tels. À l'agenda de la CIIP de 1957, le problème des constructions scolaires et de leur financement suscite de drastiques critiques. Le ministre de l'Éducation du Pakistan, Sheikh Zahiruddin, s'offusque du fait que les régions les plus démunies se retrouvent isolées face aux alliances et connivences culturelles de l'Occident<sup>24</sup>. Dans la même veine, en 1960, N. S. Junankar, secrétaire du département de l'Éducation du haut-commissariat pour l'Inde à Londres, appelle ses congénères à relever collégialement le défi :

Le monde ne peut se développer harmonieusement si la moitié des habitants est plongée dans l'analphabétisme tandis que l'autre jouit de tous les avantages de l'éducation, si la moitié du monde est pauvre et l'autre moitié riche. [...] Que les délégués n'oublient pas leurs responsabilités vis-à-vis de la jeunesse et vis-à-vis de la collectivité dans son ensemble et travaillent à l'établissement d'un monde meilleur<sup>25</sup>.

Ali Djamalzadeh, attaché culturel de la délégation permanente de l'Iran auprès des organisations internationales, se fait le porte-parole des pays du Moyen-Orient pour revendiquer une justice redistributive qui considère ces soutiens financiers (par exemple, l'assistance technique des organisations internationales) comme le remboursement d'une dette, en problématisant « l'aspect culturel » de telles « aides » :

Les pays sous-développés sont simplement des pays pauvres, mais la pauvreté n'est pas une honte et ces pays sont décidés à sortir de leur état de dénuement. En outre, ils ont été riches une fois et leur héritage culturel a servi aux pays aujourd'hui civilisés et avancés à amonceler leurs richesses actuelles. Et si les pays aujourd'hui sous-développés sont pauvres, c'est parce qu'ils sont restés des pays agricoles dont la production a permis aux pays européens de réaliser leur progrès. [...] L'aide aux pays sous-développés représente l'acquittement d'une dette de l'Occident envers l'Orient, des pays riches envers les pays pauvres<sup>26</sup>.

Ces interventions ne font pas l'objet de répliques directes vu le mode opératoire des CIIP, qui trouve ici ses limites<sup>27</sup>. Les conférences sont ainsi témoins des rapports de force qui se jouent entre pays développés/prospères et pays sous-développés/démunis ; entre pays « phare » du point de vue scientifique et éducatif et ceux où règnent simultanément un criant analphabétisme et de rares institutions supérieures ; mais aussi entre empires et pays assujettis ou dont la quête d'indépendance s'accomplit dans la violence. Ces invectives posent avec force la question : peut-on réellement

distinguer technique et politique et faire croire que l'objectivité scientifique garantisse impartialité et justice, voire même soit possible en matière d'éducation ? Question sous-jacente à nombre d'interventions, elle sera posée massivement et explicitement dans les CIIP qui se tiennent à Genève en 1963 et 1964.

## LE RESPECT DES DROITS HUMAINS EXIGE L'EXPULSION DU PORTUGAL COLONIALISTE

Convoquée comme de coutume par la commission mixte Unesco-BIE, la CIIP de juillet 1963 réunit des représentant-es de 97 États ; elle est placée sous la présidence de Bedrettin Tuncel, ancien ministre de l'Éducation de Turquie et membre du conseil exécutif de l'Unesco. Sur demande négociée du Nigeria<sup>28</sup>, représenté par le secrétaire d'État à l'éducation, Aja Nwachuku, la quatrième séance plénière de la CIIP débute avec la lecture et présentation d'un « Projet de résolution des États africains », puis se prolonge par sa discussion, très controversée. Le projet exige l'« exclusion [du] Portugal, dont la politique colonialiste bafoue la dignité » et offense les « droits de l'homme et de l'enfant et les principes sacrés de l'éducation<sup>29</sup> ». Ses auteur-es estiment en effet « impossible pour les États africains et certainement pour tous les pays respectueux de la dignité humaine » de siéger aux côtés d'un pays qui « maintient de façon permanente sous un régime de sujétion, d'obscurantisme et de destruction des populations africaines assoiffées de culture et de dignité ». La conclusion émet l'espoir que le Portugal, une fois « humanisé », puisse reprendre sa place « aux côtés des éducateurs authentiques ayant au plus haut point le sens de l'humain<sup>30</sup> ».

Le débat contradictoire confronte, d'un côté, ceux qui estiment que la protestation, qui problématise une tragédie éducative, doit être placée à l'ordre du jour (Nigeria, Algérie, Mali, Yougoslavie, Ukraine, Sierra Leone, République arabe unie, Ouganda) d'autant qu'aucune jurisprudence ne l'exclut (Mali) ; de l'autre côté, ceux qui s'y opposent pour des raisons formelles et juridiques. Ces derniers considèrent que la CIIP ne peut interférer

sur les mandats de la commission mixte Unesco-BIE (Espagne, Portugal). Leur position est relayée par une demande de clarification des compétences respectives des instances (États-Unis, France, Australie, Argentine). Cette résolution (dénommée tour à tour, protestation, revendication, motion, projet) relève-t-elle du politique ou non ? Tel serait l'objet (le prétexte ?) du différend, puisque le politique est supposé strictement exclu de l'assemblée. Les interprétations, là aussi, divergent : pour les premiers, c'est l'invitation du Portugal, membre du BIE, qui est coupable d'interférence politique, alors que les seconds estiment que c'est la protestation qui marque au fer rouge la politique de la CIIP. Balayant une proposition du bureau de la CIIP, une claire majorité des délégués décide d'inscrire cette revendication sur son agenda de travail : autrement dit, on assiste au rejet massif de la position dite conciliante du bureau et cela par 40 voix – grâce à l'alliance entre le continent africain et les pays de l'Est – contre 21 oui et 16 absentions<sup>31</sup>. Le politique interfère ici à l'évidence sur l'ensemble des débats, l'enjeu éducatif étant nodal dans les confrontations se rapportant au colonialisme, dans les rapports de force entre les métropoles et les territoires occupés, comme dans ceux engendrés par la guerre froide au cours des années 1960. Voici quelques exemples. Le Cameroun, par la voix de son délégué, Josué Tetang, secrétaire d'État à l'éducation, va jusqu'à juger dans cette même CIIP que :

[...] l'Unesco, en invitant les gouvernements à participer à la Conférence, a fait implicitement appel au « politique » et qu'il est artificiel de vouloir dissocier, dans la circonstance présente, le politique du culturel. Il met en question la valeur d'une éducation dispensée dans un contexte colonialiste, qui contredit tous les principes édictés dans les Conférences internationales de l'instruction publique qui se sont succédé [sic] depuis 1934<sup>32</sup>.

Les opposant·es à la « politique colonialiste » du Portugal se saisissent de cette assemblée pour démontrer l'absurdité d'une vision édulcorée des enjeux coloniaux, qui musèle le débat sur les rapports de domination, notamment entre races, ethnies,

classes, bafouant ainsi les droits humains. Estimant sauvegarder l'« éthique professionnelle », ces pourfendeurs du Portugal se réfèrent aux chartes des Nations unies et de l'Unesco pour se placer du côté du droit, de la justice, de la dignité, reléguant implicitement leurs contradicteurs dans le camp du Portugal et son éhonté colonialisme. Tous ceux ainsi désignés du doigt s'en défendent et tous, même les plus puissants empires, condamnent unanimement les dérives et violences colonialistes tout en brandissant sans concession leur argumentation formelle.

Rien ne saurait brider la « détermination irréversible » du continent africain, affirme Abdoulaye Singapare, ministre de l'Éducation nationale du Mali<sup>33</sup> : l'exclusion de la République sud-africaine du Conseil exécutif de l'Unesco est mentionnée, tout comme le fait que le Portugal ne soit pas membre de cette organisation<sup>34</sup>. Par la voix de la délégation du Niger, en l'occurrence Abdoulaye Diallo, directeur de cabinet au ministère de l'Éducation nationale, les peuples d'Afrique expriment encore leur déception face à l'Unesco, ayant investi en elle « les plus grands espoirs pour un monde plus humain, fondé sur les droits de l'enfant et la non-discrimination dans le domaine de l'enseignement<sup>35</sup> », alors que le Portugal en dénie tous les principes en Afrique.

Consolidés par cette communauté de souffrance, se succèdent des plaidoyers aussi véhéments que vibrants en faveur des peuples d'Afrique trop longtemps opprimés. Seules les délégations autrichienne, australienne, canadienne, étasunienne, britannique, argentine et, *in fine*, italienne s'efforcent de contrecarrer ces critiques, puissantes par leur substance et les alliances qu'elles suscitent. Lesdites délégations affirment tenter tant bien que mal de sauver la CIIP, sans jamais pour autant se placer aux côtés du Portugal, lequel prétend inlassablement offrir à « ses » peuples d'outre-mer les mêmes droits et chances. Juste avant le vote visant l'adoption ou non du projet de résolution, les représentants des autorités ayant convoqué la CIIP se positionnent. Son directeur, René Maheu, déclare que l'Unesco n'a pas à se prononcer sur la politique d'un pays, le Portugal, qui n'est pas membre de l'agence onusienne. Ne se désolidarise-t-il pas ainsi de la CIIP ? Outre ses précisions légalistes, il réitère toutefois avec fermeté la

condamnation du colonialisme et le soutien inconditionnel des agences onusiennes aux processus d'émancipation et d'indépendance. D'une même voix, les discours du directeur du BIE, Jean Piaget, et du représentant de la Suisse, André Chavanne, laissent entendre que la survie même des CIIP, et donc du BIE, voire même le rôle de Genève comme plateforme éducative internationale, se joue dans ce débat. Le président émet un ultime appel à la clairvoyance de l'assemblée, estimant lui aussi qu'il en va de l'existence du BIE, mais il précise aussi que les invitations ont été envoyées avant la conférence d'Addis-Abeba de mai 1963 lors de laquelle l'OUA (Organisation de l'unité africaine) a été créée, ce qui démontre qu'il a conscience du tournant que celle-ci opère<sup>36</sup>.

Passant outre, les délégations africaines parviennent à faire adopter à l'appel nominal leur projet de résolution le 4 juillet 1963 : 40 voix la soutiennent contre 23. Les pays ayant soutenu ledit projet représentent le continent africain, le Moyen-Orient, l'Inde, les trois républiques de l'URSS présentes aux CIIP et les pays du bloc de l'Est. Les oppositions émanent des pays de l'Europe de l'Ouest, de l'Amérique du Nord et de l'Australie, auxquels se joignent quelques voix d'Amérique latine (le Salvador, la Colombie), le Japon, la Thaïlande et la Turquie. Les abstentions proviennent avant tout des pays asiatiques qui forment ainsi d'une certaine manière un troisième ensemble, avec quelques voix d'Amérique latine. En s'abstenant ou en s'absentant, un tiers des délégations marquent leur difficulté à se positionner, voire leur distance ou même leur défiance à l'égard de l'orientation prise par les pourparlers. Après le vote, la CIIP poursuit ses travaux, dans un esprit apparemment serein, adoptant comme de coutume les recommandations à l'ordre du jour, sans revenir sur ces points litigieux. Mais le directeur de l'Unesco annonce un règlement intérieur afin de clarifier la procédure concernant les invitations des pays et le fonctionnement interne de la CIIP.



FIG. 3 La CIIP de 1960 avec la première participation du Nigeria. BIE.

## L'HUMANITÉ INCULPE LES « MAÎTRES DE LA MINE QUI TIENNENT PLUS AU PRODUIT DE LA MINE QU'AU BIEN-ÊTRE DU MINEUR »

Convoquée comme c'est l'usage par les directeurs à la fois de l'Unesco et du BIE, respectivement René Maheu et Jean Piaget, la CIIP de 1964 inclut à nouveau le Portugal parmi ses 93 délégations. Cela est d'emblée dénoncé par le ministre de l'Éducation Aja Nwachuku du Nigeria. Les instances faïtières de la CIIP sont accusées de n'avoir pas respecté la « souveraineté de l'Assemblée » qui a exclu le Portugal, et, par conséquent, n'avoir point pris en considération les aspirations des peuples opprimés. À ce titre, elles aussi auraient bafoué les droits de l'homme et de l'enfant :

Aux maîtres de la mine qui tiennent plus au produit de la mine qu'au bien-être du mineur qui y travaille, le

monde entier a fait appel pour qu'ils traitent justement et charitablement les peuples vivant sous leur loi<sup>37</sup>.

Comment des instances qui plaident pour la fraternisation, le droit, la justice et l'accès généralisé à l'éducation ont-elles pu inviter un Portugal qui les bafoue de manière constante et répétée, alors qu'il s'agit de principes fondamentaux de la dignité humaine? Et l'Algérie d'en déduire, par la voix de Abdellah Benharrats, directeur des affaires culturelles au ministère de l'Orientation nationale, que «l'expulsion du Portugal est un service que l'on rend, non seulement à l'Afrique, mais à l'humanité tout entière<sup>38</sup>». Les tractations se poursuivent une semaine durant (!) sans que les points pédagogiques à l'ordre du jour ne soient abordés. Des suspensions de séances, des motions d'ordre et des propositions de compromis se succèdent. Un projet des délégations des pays de l'Amérique latine tente une conciliation. Sur suggestion de l'ambassadeur des Philippines, le groupe dit des «75 pays en voie de développement» se concerta mais ne trouve pas d'issue: «la controverse est irréductible et de caractère politique», affirme l'un de ses porte-parole, le Cambodgien Samereht Soth, sous-secrétaire d'État à l'éducation nationale<sup>39</sup>. La représentante du Sierra Leone, Lettie M. Stuart, cite pour preuve contre le Portugal un extrait d'un bulletin officiel portugais qui déclare «que les objectifs de l'éducation sont d'amener les indigènes de l'état sauvage à la civilisation<sup>40</sup>». A. T. M. Mustafa, ministre de l'Éducation du Pakistan, exprime sa communauté de souffrance avec ces pays d'Asie et d'Afrique; dans le contexte de l'amplification de la course à l'espace (lancement du Spoutnik) entre les blocs ennemis de la guerre froide, le Pakistanais s'exclame: «l'éducation doit jouer un rôle vital dans la formation du monde actuel et [...] elle ne doit pas seulement permettre à l'homme de conquérir l'espace, mais également de se conquérir lui-même<sup>41</sup>». La République arabe unie «lance un appel à la conscience de délégations présentes pour qu'elles respectent les principes fondamentaux de la démocratie». Son délégué, Mahmoud Mahmoud, conteste la distinction entre l'éducation et le politique – défini ici au sens large – proposant une alternative, jugée plus noble et raisonnable, à la devise du BIE, qui pour sa

part en postule la nécessaire distinction et la tient pour seule légitime :

Comme l'a dit un philosophe, l'homme est un animal politique. La vie culturelle, économique et éducative est inséparable de toute forme de gouvernement. Aucune constitution dans l'histoire du monde n'a pu refuser à son peuple le droit minimum à une éducation primaire et à chaque citoyen celui d'avoir une vie décente. L'éducation ne peut donc être séparée de la politique, car elle seule permet de pénétrer dans l'esprit de la jeunesse et de lui inspirer de nobles idéaux. Le problème dont est saisie la Conférence est, en fait, de caractère éducatif ou, si l'on veut, politique mais dans le sens défini ci-dessus (p. 68).

C'est l'unique CIIP où la neutralité revendiquée du BIE est pareillement mise en cause, les instances factières des Conférences étant soupçonnées d'ériger le politique en tabou. Non seulement parce que toute question éducative contient une dimension politique, mais aussi parce que le refus d'accorder à chacun le droit à l'instruction et à une vie décente relève d'un rapport de force politique. Tolérer le positionnement du Portugal dans une conférence intergouvernementale – qui plus est sous l'égide d'instances prétendant incarner les droits de l'homme – équivaudrait à le cautionner. L'universalisme prôné par les agences onusiennes leur est renvoyé en miroir ; *de facto*, ce différend met en cause le droit des agences de l'ONU à en détenir seules la définition légitime, lesquelles sont ainsi placées devant leurs propres contradictions.

Le président de la conférence, Hans Nowotny, directeur général au ministère de l'Instruction publique d'Autriche, recommande dès lors d'ajourner la conférence afin de favoriser des concertations parallèles sur la résolution proposée par les délégués des pays africains, ce qui est accepté<sup>42</sup>. Deux jours plus tard, c'est avec la lecture de cette résolution en vue d'exclure le Portugal puis d'un projet de compromis des délégués d'Amérique du Sud que la séance s'entame. Une motion d'ordre des États-Unis d'Amérique propose une nouvelle suspension de séance afin de sortir de l'impasse, motion aussitôt rejetée, comme

les suivantes, suggérant compromis et conciliations. Les débats – de dupe, dit-on – se poursuivent sans solutions. Le président considère le projet de résolution du groupe africain irrecevable parce qu'incompatible et illégal. Il déclare renoncer à son siège si le débat se poursuit sur d'autres objets que ceux à l'ordre du jour. Cette « prière », comme nous pourrions la qualifier vu son caractère vital, est rejetée.

## L'UNESCO ET LE BIE SUR LE BANC DES ACCUSÉS – LA FIN DE L'ÈRE PIAGÉTIENNE

Le vice-président, le Libanais Fouard Sawaya, directeur général du ministère de l'Éducation nationale, s'installe dès lors sur le siège présidentiel. Il se désole pour sa part de constater qu'il se retrouve face à « un équipage qui jette consciemment son navire contre les récifs ». N'étant pas un « faiseur de miracles », il estime ne pouvoir agir « sans la collaboration de tous ». Ses « pouvoirs s'arrêtent où commence, de part et d'autre, l'intransigeance<sup>43</sup> ». L'expression est tonique : elle laisse entendre, pour la première fois officiellement et explicitement, l'impasse du mode opératoire du BIE, l'impossibilité de dissocier dans cette situation le politique de l'éducatif, et inclut – dans sa dénonciation de l'intransigeance – tous les protagonistes du débat.

Tandis que débute la seconde semaine de la Conférence, après de denses contradictions, les délégations africaines parviennent à ce que leur projet de résolution soit traité, affirmant inlassablement qu'un pays qui défend encore le colonialisme ne peut participer aux CIIP, que la technique et le politique ne peuvent être dissociés. Aussitôt et d'une même voix, le directeur du BIE et le sous-directeur de l'Unesco, le Colombien Gabriel Betancur-Mejia, déplorent ces interférences jugées illégales et suicidaires, instrumentalisant la Conférence à laquelle elles feraient perdre ses qualités de technicité, d'objectivité et d'universalité. Ils annoncent leur intention de se retirer – avec leur secrétariat, ce qui suspendrait les travaux de la Conférence – si celle-ci ne s'en tenait pas à son mandat.

Avant que le président par intérim de la CIIP ne soumette le texte au vote, 41 délégations quittent la salle pour éviter une prise de position et marquer leur distance ou désapprobation à l'égard du processus, jugé illégal. La résolution est acceptée le 13 juillet 1964 par 43 voix (sur 91) émanant des pays ayant déjà exprimé un avis favorable en 1963. On dénombre 7 abstentions provenant toutes de pays asiatiques<sup>44</sup>. Juste avant la clôture de la Conférence et son propre départ, Jean Piaget s'interroge : « pourquoi avoir choisi la CIIP pour cette démonstration anti-colonialiste ? » Question rhétorique à laquelle il répond :

Parce que son Secrétariat est faible, a-t-on supposé et même affirmé. Mais, Messieurs, que nous soyons faibles politiquement, c'est ce qui a fait jusqu'ici notre force morale et la force de notre neutralité objective et active<sup>45</sup>.

À l'issue de la CIIP, les délégations ayant soutenu la résolution des peuples africains s'adressent au directeur général de l'Unesco et à Piaget, par la voix du président *ad interim* de la Conférence de 1964 : elles justifient leurs démarches et positions et dénoncent celles de leurs interlocuteurs, à savoir les répondants de l'Unesco et du BIE (alors représentés par les membres du comité mixte). Ceux-ci sont une fois encore placés sur le banc des accusés, leurs positions étant taxées d'« acte de défi et provocation irréfléchi<sup>46</sup> ». Le président dudit comité, le Suisse Daniel Gagnebin, rétorque à son tour et s'évertue à démontrer encore la légalité des décisions des instances qu'il représente. L'Unesco est supposée faire office de juge, or elle s'est déjà positionnée et confirmera son soutien aux organisateurs de la CIIP et, par cette entremise, au BIE lui-même<sup>47</sup>.

La Conférence suivante reprend ses travaux en été 1965 non sans avoir adopté statut et règlement, confirmant ses modalités de fonctionnement et ses missions principales. Mais la question du statut du Portugal continue à se poser. Soulignons d'ailleurs que celui-ci persiste à payer fidèlement ses cotisations au BIE jusqu'en 1968 (pour l'année 1967) et à correspondre avec le BIE ; il participe même ponctuellement à ses enquêtes, ce que tout pays, même non affilié au BIE, peut faire. Par ailleurs, le Portugal décide

d'adhérer à l'Unesco en 1965<sup>48</sup>, ce qui conduit l'agence onusienne à entamer une étude sur sa politique éducative dans ses colonies ; enfin, la commission mixte décide de ne plus inviter ce pays tant que les résultats de celle-ci ne sont pas connus<sup>49</sup>. À noter que le Portugal n'est plus représenté dans les CIIP depuis 1965.

En juillet 1966 encore, au Conseil du BIE (et non dans les CIIP), les délégués du Nigeria, Francis Archibong, et du Cameroun, Gaspard Towo-Atangana, proposent une résolution d'exclusion du Portugal tant que ce pays applique une politique coloniale rétrograde. La résolution est votée avec 17 voix pour et 6 abstentions (7 ne contribuent pas au vote), les discussions faisant apparaître les mêmes clivages que durant les CIIP. Celles-ci parviendront ainsi finalement à renouer peu ou prou avec leur vocation première, en centrant leurs travaux et échanges sur les questions éducatives, abordées d'un point de vue technique. Si l'essence du mode opératoire conçu par ses deux principaux chefs d'orchestre – Jean Piaget et Pedro Rosselló – semble préservée, sa drastique mise en cause demeure assurément dans les esprits. Malade, le directeur adjoint Rosselló reste d'ailleurs en retrait, et tous deux annoncent leur démission à l'issue de la CIIP de 1968, alors qu'une reconfiguration substantielle de l'agence est en cours. Cette dernière met fin à l'ère piagétienne à la tête du BIE et dans les tribunes des organisations internationales.

## CONCLUSION

Le contexte dans lequel se réalisent les activités du BIE après la Seconde Guerre mondiale est tout entier marqué par le processus de décolonisation qui atteint son acmé dans les années 1950-1960. Nous percevons les répercussions directes de ces changements géopolitiques sous forme subtile, parfois ténue, puis de plus en plus explicite et même tragique : le principe d'un espace-temps présumé préservé des interférences externes des CIIP de Genève vacille. Dans un premier temps, la neutralité politique et l'objectivité scientifique ne sont pas contestées en tant que telles. Le problème des inégalités liées aux races – le terme même est le produit du colonialisme, son support idéologique – est abordé

par les représentants des empires, incluant des soubresauts de défense d'idées raciales, caution de leur « mission civilisatrice ».

Certainement sous l'effet galvanisant de leur nombre croissant <sup>FIG. 1</sup>, les pays désormais indépendants aspirent à une pleine reconnaissance et l'expriment sous des formats variés : « ruée vers les écoles », large scolarisation des filles, « aspirations éducatives » de tous les peuples, valorisation des financements dans les régions rurales, etc. Ils se saisissent progressivement des ressources offertes dans l'enceinte genevoise pour exercer des pressions et faire valoir des exigences qui relèvent d'enjeux d'ordre politique et socio-économique, sans qu'ils ne soient clairement problématisés comme tels. Les ex-colonies renchérissent, en exigeant une hiérarchisation des problèmes à solutionner, à savoir les leurs, les plus cruciaux. Justice doit être rendue face aux accablantes oppressions et exploitations, traduites en dette contractée par les empires à leur égard, une dette dont l'acquittement s'impose. Personne ne s'en offusque explicitement : ces revendications politiques semblent recevables, contribuant à ce stade à une forme de reconnaissance.

Certes, il convient de le souligner, ces analyses et accusations – sur les quelque 4 600 pages de procès-verbaux dépouillées – demeurent proportionnellement plutôt marginales. Faute de pouvoir s'y exprimer vraiment librement ? En raison de principes traduits *de facto* en compromis qui imposent d'éviter toute interférence du politique ? Et pourtant, la littérature disponible a bien démontré que dans les arènes que sont les conférences internationales, même celles du BIE, le politique ne cesse de s'imposer : ne serait-ce que du fait des voix et orientations dominantes (respectivement des voix silencieuses, des populations invisibilisées), expressions aussi de ce que représente la Genève du xx<sup>e</sup> siècle, ses traditions, sa culture, les instances qui au quotidien œuvrent à leur légitimation.

Le drastique basculement qui s'opère à l'aube des années 1960 est repérable également dans d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales. L'invitation du Portugal à la CIIP de 1963, pays écarté du BIT en raison de sa politique colonialiste, fournit l'occasion pour revenir explicitement sur les méfaits du colonialisme sans dénier le rapport politique

et éducation. Est-il concevable que le BIE – qui prétend depuis des décennies se faire l'avocat des plus faibles et de la paix par la science et l'éducation – ne s'en préoccupe pas? L'invitation officielle du Portugal colonial ne peut qu'être interprétée comme une offense à l'égard des droits humains, et au mot d'ordre communément brandi par le BIE et l'Unesco: le droit à l'éducation sans discrimination sociale, raciale, ethnique, sexuelle.

Ne nous y trompons pas: le hiatus demeure immense entre le principe affirmé de l'inextricabilité du politique et de l'éducation, et la possibilité réelle de lui donner corps et substance dans les débats concrets, quotidiens, sur les problèmes éducatifs du monde. La contradiction ne cesse de tenailler le BIE depuis ses séances internes jusqu'à ses grandes conférences. La pensée anticoloniale, qui marque certains membres du BIE, puis le BIE tout entier, se rapporte aux conditions matérielles, au corps enseignant et aux programmes afin qu'ils garantissent un esprit universaliste. Mais tout se passe comme si l'éducation en tant que bien universel dans nombre de ses dimensions n'était pas (encore?) objet d'un discours anticolonial explicite<sup>50</sup>. La question du positionnement anticolonial et anti-impérialiste est pourtant loin d'être close, bien au contraire. On peut considérer le BIE comme l'un des lieux où la critique fondamentale de la domination coloniale a pu prendre forme. De fait, le modèle « piagétien<sup>51</sup> » du BIE est fondamentalement en crise en raison de l'apparition de ces nouveaux discours en construction; les CIIP ne sauraient plus incarner (fût-ce sur le simple principe) le postulat piagétien de décentrement, garantissant la construction collective par la reconnaissance réciproque des points de vue, « l'ascension de l'individuel à l'universel ». Le BIE disparaîtra comme institution autonome en 1968, en étant complètement rattaché à l'Unesco.

1 Jean Piaget «L'esprit de solidarité chez l'enfant et la collaboration internationale», *Recueil pédagogique* 2, (1931): 11-27; Rita Hofstetter et Bernard Schneuwly, «"The ascent from the individual to the universal". Piagetian theory applied to intergovernmental cooperation in education», dans *The Transnational Legacy of Jean Piaget. A View from the 21st Century*, eds Regina de Freitas Campos, Érika Lourenço et Marc Ratcliff (Cham: Springer, 2023), 43-63.

2 Lorsque nous n'insérons pas les références pour de telles expressions, c'est qu'elles sont régulièrement reprises dans ces conférences entre 1934 et 1968, souvent après avoir été formulées par les principaux porte-parole du BIE.

3 Voir Rita Hofstetter et Éhrise, *Le Bureau international d'éducation, matrice de l'internationalisme éducatif (premier xx<sup>e</sup> siècle)* (Bruxelles: Peter Lang, 2022), basé sur un projet du FNS dirigé par Rita Hofstetter et

- Joëlle Droux (n° 100011\_169747; 2017-2021) centré sur la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Un subsidé du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation a ensuite facilité la publication de Rita Hofstetter, Bernard Schneuwly, *The International Bureau of Education (1925-1968): the Ascent from the Individual to the Universal* (London: Palgrave Macmillan, 2024), lequel comprend les années ici sous la loupe. Nous prolongeons présentement ces enquêtes dans le cadre du nouveau subsidé FNS piloté par Damiano Matasci et Rita Hofstetter qui s'attache à décentrer les «sciences de l'enfance» incluant d'autres institutions genevoises et surtout des sites du Sud, Brésil, Cameroun, Turquie et Vietnam (<https://degessus.hypotheses.org/>).
- 4 CIIP 1937, p. 22.
  - 5 Daniel Laqua, *Activism Across Borders since 1870. Causes, Campaigns and Conflicts in and Beyond Europe* (Bloomsbury Academic, 2023); Glenda Sluga et Patricia Clavin, eds, *Internationalisms. A Twentieth-Century History* (Cambridge: Cambridge University Press, 2017).
  - 6 Akira, Iriye, *Cultural Internationalism and World Order* (Baltimore: John Hopkins University Press, 1997).
  - 7 Par exemple Joëlle Droux et Rita Hofstetter, dir., *Internationalismes éducatifs entre débats et combats (fin du xix<sup>e</sup> – premier xxe siècle)* (Berne: Lang, 2020).
  - 8 Regula Bürgi, *Die OECD und die Bildungsplanung der freien Welt: Denkstile und Netzwerke einer internationalen Bildungsexpertise* (Leverkusen: Verlag B. Budrich, 2017); Maren Elfert et Christian Ydesen, *Global Governance of Education: the Historical and Contemporary Entanglements of UNESCO, the OECD and the World Bank* (Cham: Springer, 2023); Chloé Maurel, *Histoire de l'UNESCO. Les trente premières années. 1945-1974* (Paris, L'Harmattan, 2010).
  - 9 Annabelle Littoz-Monnet, ed., *The Politics of Expertise in International Organizations* (London: Routledge, 2017); Marieke Louis et Lucile Maertens, *Why International Organizations Hate Politics: Depoliticizing the World* (New York: Routledge, 2021). On peut inversement observer que nombre d'organisations internationales interviennent dans des situations coloniales pour critiquer des politiques mises en œuvre; à titre d'exemple, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'oppose à la politique de la France coloniale dans le domaine de la santé, voir Jessica Lynne Pearson, *The Colonial Politics of Global Health: France and the United Nations in Postwar Africa* (Cambridge: Harvard University Press, 2018), tandis que l'Organisation internationale du travail (OIT) soutient activement le processus de décolonisation; voir Daniel Maul, *Human Rights, Development and Decolonization: the International Labour Organization, 1940-70* (London: Palgrave Macmillan, 2012).
  - 10 Ismail Fehrat, *L'École saisie par le politique? De la fondation de la V<sup>e</sup> République à la loi du 15 mars 2004* (Habilitation à diriger des recherches, Université de Picardie Jules-Verne, 2021).
  - 11 Sur les processus de décolonisation, nous nous sommes référés notamment à Muriel Chamberlain, ed., *Longman Companion to European Decolonisation in the Twentieth Century* (London: Routledge, 2014); Miguel Bandeira Jerónimo et Antonio Costa Pinto, eds, *The Ends of European Colonial Empires: Cases and Comparisons* (London: Palgrave Macmillan, 2015); Jan Jansen et Jürgen Osterhammel, *Decolonization: a Short History* (Princeton: Princeton University Press, 2017). Concernant le rapport entre décolonisation et organisations internationales, voir Eva Maria-Mushik, *Building States: the United Nations, Decolonization, and Development, 1945-1965* (New York: Columbia University Press, 2022); Eva Maria-Mushik, «Special issue introduction: towards a global history of international organizations and decolonization», *Journal of Global History* 17, n° 2 (2022): 173-190. Quant à elle, Adom Getachew, *Worldmaking After Empire: the Rise and Fall of Self-Determination* (Princeton: Princeton University Press, 2019), fait même un pas de plus en affirmant que la décolonisation a abouti à imposer le droit humain à l'autodétermination (11). D'autres travaux montrent le profond effet de la décolonisation sur l'évolution de la définition des droits humains, notamment Roland Burke, *Decolonization and the Evolution of International Human Rights* (Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2010); Maul, *Human Rights*; Steven Jensen, *The Making of International Human Rights: The 1960s, Decolonization, and the Reconstruction of Global Values* (Cambridge: Cambridge University Press, 2016).
  - 12 Sandrine Kott, *Organiser le monde. Une autre histoire de la Guerre froide* (Paris: Seuil, 2021); Damiano Matasci et Raphaëlle Ruppen Coutaz, eds, *Educational Internationalism in the Cold War* (New York: Routledge, 2024).
  - 13 Juliana Safowaa Appiah et Roland Yeboah Mireku, «Decrypting crypto-colonialism and unveiling the mask of innocence: Switzerland's covert colonial designs and continuity in Africa», *Contemporary Journal of African Studies* 7, n° 2 (2020): 31-44; Patricia Purtschert, Barbara Lüthi et Francesca Falk, Hg., *Postkoloniale Schweiz: Formen und Folgen*

- eines Kolonialismus ohne Kolonien* (Bielefeld: Transcript Verlag, 2012).
- 14 CIIP 1960, p. 119-120.
- 15 CIIP 1949, p. 27, 22.
- 16 CIIP 1949, p. 35.
- 17 CIIP 1955, p. 69. Henry I. Willett est directeur des écoles, président de l'American Association of School Administrators. Voir aussi CIIP 1960, p. 72, et CIIP 1965, p. 96-97.
- 18 Pour une compréhension de ces enjeux, nous renvoyons notamment à Damiano Matasci, *Internationaliser l'éducation. La France, l'Unesco et la fin des empires coloniaux en Afrique (1945-1961)* (Villeneuve-d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 2023); Maul, *Human Rights*; Daniel Maul, «Internationale Organisationen als historische Akteur. Die ILO und die Auflösung der europäischen Kolonialreiche 1940-1970», *Archiv für Sozialgeschichte* 48, (2008): 21-52.
- 19 Ces stratégies politiques ont été décrites et analysées systématiquement, pour la France, par Frederick Cooper, *Français et Africains? Être citoyen au temps de la décolonisation* (Paris: Payot, 2014) et, pour la Belgique, par José Pedro Monteiro, «Race, développement, autodétermination. La "thèse belge" et les politiques sociales de la période coloniale tardive», *Études internationales* 54, n° 1 (2023): 129-156.
- 20 CIIP 1951, p. 73. L'idée «d'avant-garde» est à contextualiser: en 1951, le Portugal abandonne le terme de colonies et parle dorénavant de «provinces ultramarines»: il «apparaît comme une "nation pluricontinentale" composée de provinces européennes et ultramarines, intégrées harmonieusement dans un tout national un et indivisible». Voir Claudia Castelo, «Le lusotropicalisme dans le colonialisme portugais tardif», *Africultures*, 2015, <http://africultures.com/1-le-lusotropicalisme-dans-le-colonialisme-portugais-tardif-12722/>.
- 21 CIIP 1952, p. 55.
- 22 CIIP 1949, p. 50
- 23 CIIP 1962, p. 109.
- 24 CIIP 1957, p. 48.
- 25 CIIP 1960, p. 119-120.
- 26 CIIP 1960, p. 53.
- 27 Hofstetter et Érhise, *Le Bureau international d'éducation*.
- 28 L'importance de ses ressources économiques et démographiques confère au Nigeria un poids particulier; il joue ainsi un rôle moteur dans l'unité panafricaine. L'intervention des États africains se situe dans un contexte très précis: lors de la conférence d'Addis-Abeba en mai 1963, plusieurs résolutions sont votées concernant l'Afrique du Sud, la Rhodésie du Sud et le Portugal. S'agissant de ce dernier, une résolution demandait au Conseil de sécurité de l'ONU d'examiner la situation dans les territoires qu'il domine alors. Notons que ce Conseil vote en juillet 1963 une résolution allant dans le sens de la demande africaine: Jerónimo, Pinto, *The Ends of European Empires*; David Ruzié, «L'année des Nations unies (19 septembre 1962-16 septembre 1963), problèmes juridiques», *Annuaire français de droit international* 9, (1963): 542-560; voir aussi l'histoire classique de l'OUA par Boutros Boutros-Ghali, *L'Organisation de l'unité africaine* (Paris: Armand Colin, 1969).
- 29 CIIP 1963, p. 73.
- 30 CIIP 1963, p. 73.
- 31 CIIP 1963, p. 55.
- 32 CIIP 1963, p. 58.
- 33 CIIP 1963, p. 56.
- 34 Par contre, le français Jean Guiton, représentant de l'Unesco, rapporte qu'au Conseil exécutif de son organisation «la proposition visant à exclure le Portugal de la liste des États non-membres de l'Unesco à inviter à la Conférence a été rejetée. Cette décision a été prise par 14 voix contre 7, avec 4 abstentions» (CIIP 1963, p. 66).
- 35 CIIP 1963, p. 57.
- 36 CIIP 1963, p. 70-72.
- 37 CIIP 1964, p. 48.
- 38 CIIP 1964, p. 51.
- 39 CIIP 1964, p. 67.
- 40 CIIP 1964, p. 62.
- 41 CIIP 1964, p. 65.
- 42 CIIP 1964, p. 45-47.
- 43 CIIP 1964, p. 52.
- 44 CIIP 1964, p. 76.
- 45 CIIP 1964, p. 77.
- 46 CIIP 1964, p. 80.
- 47 Un débat similaire sur la légitimité de décisions a eu lieu à l'assemblée générale de l'ONU entre une position légitimiste, se référant au cadre juridique existant, et une position pragmatique, qui tient compte des transformations historiques, en l'occurrence, la décolonisation

et les transformations des rapports de force intergouvernementaux et des nouvelles questions et problèmes qui en résultent.

- 48 Pour une analyse de l'adhésion, voir Luis Nuno Rodrigues, «Da criação da Unesco à adesão de Portugal (1946-1965)», *Relações Internacionais* 12, (2006): 167-181. Le Portugal quittera rapidement l'organisation pour y revenir après la révolution des œillets: Raquel Valente Santos, «Portugal in Unesco: From leaving in 1972 to returning as a Member in 1974», *Portuguese Journal of Social Science* 20, (2021): 87-105.
- 49 Archives du BIE (ABIE), 37\_A.1.79.1505, 39<sup>e</sup> réunion de la Commission mixte, 12 juillet 1965. Se basant sur la décision prise en 1951 d'abandonner le statut de « colonie » (voir note plus haut), la mission permanente du Portugal auprès de l'Office européen des Nations unies, dans une lettre du 12 mars 1966 adressée au président du comité exécutif du BIE, s'insurge avec véhémence contre le sort qu'il subit, estimant avoir démontré que le Portugal ne viole nullement les principes fondamentaux de l'ONU et de la Déclaration des droits de l'homme, ses citoyens d'Outre-mer ne faisant l'objet d'aucune discrimination. ABIE, 17\_A.1.22.1595, Portugal: relations en 1960-1968.
- 50 Nous avons montré ailleurs que le BIE pouvait être considéré, sous certains aspects, notamment en ce qui concerne les démarches dites actives d'éducation, comme précurseur des idéologies aujourd'hui dominantes à l'OCDE, à la Banque mondiale et, bien sûr à l'Unesco: Hofstetter, Schneuwly, *The International Bureau of Education*. Pour une histoire critique de ces organisations internationales en éducation, voir Elfert et Ydesen, *Global Governance of Education*.
- 51 Nous avons analysé ce modèle en détail in Hofstetter, Schneuwly, *The International Bureau of Education*.



« À GENÈVE  
SEULEMENT » ?  
FORMER LES  
CADRES DU  
MOUVEMENT  
INTERNATIONAL  
DE LA CROIX-ROUGE  
LORS DE LA  
DÉCOLONISATION  
(1960-1965)

## INTRODUCTION

Le 30 novembre 1960, le directeur de la Croix-Rouge de la jeunesse de la République fédérale d'Allemagne (RFA) s'adresse au secrétaire général de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (LICR), le Suédois Henrik Beer, après réception d'un rapport sur le premier centre de formation mis en place dans les environs de Genève pour les cadres des sociétés nationales de Croix-Rouge du monde entier :

Un point de vue me paraît important: il avait été proposé de tels centres d'étude dans d'autres pays également. À mon avis, les collaborateurs dirigeants devraient être invités à Genève seulement. L'idée de la Croix-Rouge est étroitement liée à la Suisse et spécialement à Genève, [où] le travail Croix-Rouge lui-même est établi dans de fortes proportions sur des contacts personnels et sur la confiance mutuelle. On ne pourrait pas mieux témoigner sa fidélité vis-à-vis des principes de la Croix-Rouge que par un séjour à Genève et une visite personnelle à chacune des organisations qui représentent la Croix-Rouge dans le monde<sup>1</sup>.

En soulignant l'importance de Genève – probablement pour éviter que ces centres ne se développent dans les pays communistes –, le directeur de la Croix-Rouge de la jeunesse de la RFA rappelle que c'est dans cette ville que le Mouvement de la Croix-Rouge a été fondé et que ses deux organisations « internationales » ont leur siège. En effet, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), institution suisse à vocation internationale, y a été créé en 1863, tandis que le secrétariat de la Ligue des sociétés de Croix-Rouge s'y est établi depuis son déménagement de Paris en 1939. Quant aux multiples sociétés nationales qui composent également le Mouvement, elles ont leurs sièges dans leurs États respectifs et leurs représentant·es se réunissent tous les deux ans avec celles et ceux de la Ligue et du CICR lors du conseil des délégués et tous les quatre ans avec celles et ceux des États parties aux conventions de Genève lors des Conférences internationales de la Croix-Rouge<sup>2</sup>. Si ces rassemblements se déroulent dans des villes

situées au sein de pays différents à chaque fois, Genève demeure néanmoins un centre de gravité du Mouvement, ce d'autant plus à une période où celui-ci connaît d'importantes transformations liées à la guerre froide et à la décolonisation.

En effet, dès la fin des années 1940, les États d'Afrique et d'Asie qui obtiennent leur indépendance établissent leurs propres sociétés nationales. Afin de faire officiellement partie de la « grande famille de la Croix-Rouge », ces dernières demandent leur reconnaissance par le CICR et leur adhésion à la Ligue, ce qui a pour conséquence de faire évoluer la composition de cette dernière et plus largement celle de l'ensemble du Mouvement. Entre 1948 et 1978, le nombre de sociétés reconnues par le Mouvement et membres de la Ligue passe de 65 à 125. Alors qu'en 1948 les sociétés européennes et américaines représentent les  $\frac{3}{4}$  des effectifs (50 sur 65), en 1978 ce sont celles des régions Asie-Pacifique et d'Afrique qui sont devenues majoritaires (65 sur 125<sup>3</sup>). Tout comme dans le cas des Nations unies, l'inclusion des États issus de la décolonisation et de leurs sociétés nationales constitue un véritable défi pour le Mouvement de la Croix-Rouge. Dès le milieu des années 1950, se pose donc la question de comment contribuer à la formation de cadres de ces sociétés provenant souvent des anciens empires coloniaux afin que celles-ci aient les moyens de s'implanter durablement sur le territoire des États décolonisés, mais aussi qu'elles deviennent des membres et des interlocutrices à part entière au sein de la « grande famille de la Croix-Rouge ».

Durant la première moitié des années 1960, trois programmes de formation organisés dans les environs de Genève et ouverts à l'ensemble des sociétés nationales du Mouvement – deux centres d'étude de trois semaines et un programme de bourses de six mois – constituent les premières initiatives mises en place pour tenter d'apporter des réponses à cette question. Si ces programmes remportent un certain succès, ils sont rapidement abandonnés dans leur configuration initiale. Dès le milieu de la décennie, les centres d'étude sont désormais organisés sur une base régionale, tandis que les bourses sont attribuées directement par les sociétés nationales aux stagiaires en provenance d'autres sociétés qu'elles acceptent d'accueillir dans leurs locaux.

En étudiant ces trois programmes initiaux, ce chapitre questionne les raisons de cette évolution. Il examine la place occupée par Genève – une ville internationale, située dans un État neutre, mais aussi européenne et donc marquée par les représentations coloniales des populations non occidentales<sup>4</sup> – au sein du Mouvement de la Croix-Rouge. Il analyse ainsi la façon dont on pense, depuis Genève, l'élargissement du Mouvement à de nouveaux États et populations, longtemps considérées comme insuffisamment « développés » pour en faire partie<sup>5</sup>. Ce faisant, ce chapitre propose d'interroger deux grands enjeux de l'histoire de la décolonisation et du rôle de Genève et de la Suisse dans ce processus<sup>6</sup>. Le premier est lié à l'histoire institutionnelle des organisations et des mouvements internationaux et à la manière dont l'arrivée de nouveaux acteurs et actrices issu-es des États indépendants bouleverse les rapports de force et les questions mises à l'agenda en leur sein. Comment ce mouvement aux prétentions universelles a-t-il envisagé la décolonisation ? À quels acteurs et actrices a-t-on fait appel pour former les cadres des nouvelles sociétés de Croix-Rouge et développer ces dernières ? Dans quelle mesure celles-ci ont-elles été impliquées dans les réflexions qui ont mené à ces centres de formation ? Une historiographie fournie a montré les continuités tant en termes de personnel que de pratiques entre les programmes de développement des États coloniaux tardifs et ceux des organisations internationales ensuite<sup>7</sup>. À travers l'exemple du Mouvement de la Croix-Rouge, de ses centres de formation et de leur présence à Genève, il s'agit donc de réfléchir aux reconfigurations des relations coloniales, à leur internationalisation et aux autres formes de coopération qui se mettent en place entre des acteurs du Sud et du bloc de l'Est par exemple.

Le second enjeu, qui concerne les programmes de formation, permet d'évoquer la question beaucoup plus vaste de la formation des élites et des cadres de ce que l'on appelle à l'époque le « tiers-monde<sup>8</sup> ». On le sait, les programmes de bourses d'études mises à disposition par les États, les fondations philanthropiques, ou encore les organisations internationales foisonnent notamment pendant la période de la guerre froide<sup>9</sup>. En examinant les programmes de formation de la Croix-Rouge, il est possible

d'interroger non seulement les trajectoires individuelles de celles et ceux qui participent, mais aussi les rapports qu'ils et elles entretiennent avec le pays dans lequel se déroule le séjour, et ainsi de mettre en lumière la façon dont la Suisse se positionne, par le biais de la Croix-Rouge, comme un acteur clé du développement et de la coopération au début des années 1960.

## GENÈSE ET FONCTIONNEMENT

Le tableau 1 ci-dessous présente les principales caractéristiques des programmes de formation organisés par la Ligue dans les environs de Genève entre 1960 et 1965. Le premier centre d'étude s'établit au Signal de Bougy en 1960. S'il rassemble des participant-es provenant de tous les continents, le nombre de pays représentés demeure limité à une douzaine. Le deuxième se tient trois ans plus tard à Founex et rassemble trois fois plus de participant-es, issu-es cette fois-ci d'une soixantaine de pays différents<sup>FIG. 1</sup>. Quant au troisième programme, il s'agit de sept bourses attribuées pour un séjour individuel de six mois à Genève et financées par la Croix-Rouge suédoise<sup>10</sup>.

Tableau 1 Principaux programmes de formation au début des années 1960.

	Date/durée	Lieu du centre/de résidence des boursier-ères	Origines des participantes	Principales sources de financement
Centre d'étude international – Signal de Bougy	10–30 juin 1960	Hôtel des horizons bleus – Signal de Bougy	17 participantes, issues de 12 pays	Dons du baron van Zeeland et de fonds privés <sup>11</sup>
Centre d'étude international – Founex	19 juillet –9 août 1963	Collège protestant romand (La Châtaigneraie) – Founex	61 participantes issues de 43 pays	Ligue et Croix-Rouge suisse (crédit de la Confédération suisse)
Programme de bourses	Avril–octobre 1965	La Ligue/ Hôtel Veyrier – Salève	7 participantes, issues de 7 pays	Croix-Rouge suédoise



FIG. 1 Couverture de la brochure sur le Centre international d'étude de Founex. © IFRC.

Si des programmes d'échanges («visites d'études») ont préalablement existé sur une base bilatérale afin de permettre aux collaborateur·rices des Croix-Rouge nationales de se former auprès de leurs homologues, l'intensification de ces visites et la mise en place plus systématique de programmes de formation au début des années 1960 répondent à un double impératif<sup>12</sup>. Il s'agit tout d'abord de satisfaire les demandes des sociétés de Croix-Rouge des États nouvellement indépendants, qui souhaitent que des moyens soient mis à leur disposition pour se développer. En effet, lors de la Conférence internationale de la Croix-Rouge qui se tient à New Delhi en 1957, sous l'impulsion de sa présidente, la ministre de la Santé indienne Rajkumari Armit Kaur, plusieurs résolutions sont adoptées pour permettre les collaborations entre les sociétés nationales et favoriser la formation de leurs cadres<sup>13</sup>. C'est par ailleurs à la suite de ce rassemblement que la Ligue établit son programme de développement, qui s'adresse tout particulièrement à ces sociétés en vue d'améliorer le déploiement de leurs activités<sup>14</sup>. Dans ce cadre, l'organisation de centres d'étude – sous une forme régionale cette fois – deviendra l'une des mesures les plus sollicitées par les Croix-Rouge nationales à partir du milieu des années 1960. En parallèle, des fonds sont dégagés dès 1955 par le trésorier de la Ligue – le baron von Zeeland – pour que des programmes de cours s'adressant aux nouvelles sociétés puissent être mis en place. Dès 1957, la Ligue crée une commission dédiée à cette question qui entreprend la préparation du «Premier centre international d'études Croix-Rouge» inauguré au Signal de Bougy en 1960<sup>15</sup>.

Ces programmes de formation répondent également à une forme d'anxiété que l'on décèle notamment au sein des organisations de la Croix-Rouge occidentales. Parmi les cadres des secrétariats de la Ligue, du CICR ou des Croix-Rouge européennes et nord-américaines, certain·es craignent en effet que l'inclusion de sociétés insuffisamment formées ne dévoie l'esprit et les valeurs du Mouvement ou que ces nouvelles venues ne s'y comportent pas en actrices responsables. Les centres ont donc pour mission de transmettre les valeurs de la Croix-Rouge aux futurs dirigeant·es de ces organisations et de leur permettre de se saisir pleinement de ce qui est présenté comme un héritage

colonial dont il faut se montrer digne, comme en témoigne ce texte publié dans le bulletin de la Croix-Rouge suisse à l'occasion du centre de Founex en 1963 :

Les participants provenaient essentiellement d'Afrique et d'Asie, c'est-à-dire de pays ayant, pour la plupart, acquis leur indépendance très récemment. Parmi l'héritage reçu le jour de cette indépendance figurait une société nationale de Croix-Rouge ou de Croissant-Rouge. Mais qu'est-ce que la Croix-Rouge ? Pour beaucoup, c'était une institution qui donne des secours, qui donne des soins, qui donne des médicaments, mais qui « donne » toujours. Et tout à coup ces héritiers découvrent, pour la plupart, que cette institution qu'ils ont mission de faire fonctionner n'est pas que cela, qu'avant de pouvoir donner elle doit recevoir, elle doit enseigner<sup>16</sup>.

Le contenu et le fonctionnement de ces centres répondent donc à cette nécessité pédagogique. Les matières enseignées et les discussions doivent permettre aux cadres en formation de transformer leurs sociétés nationales en actrices viables et responsables. Les organisateur-rices mettent l'accent sur la gestion des finances, l'organisation et l'administration de la société, mais également sur la capacité de celle-ci à communiquer pour recruter des adhérent-es et obtenir des dons. Quant aux activités de la Croix-Rouge en tant que telles, elles sont abordées de façon technique et sont réparties en deux grands groupes : l'aide d'urgence et les activités plus larges dans le domaine de la santé auxquelles la Ligue accorde une importance particulière depuis sa création.

Les participant-es aux centres d'étude sont sélectionné-es par les sociétés de Croix-Rouge elles-mêmes au sein de leur personnel ou de leurs bénévoles – généralement une ou deux personnes par société. La même logique intervient pour le programme de bourses, bien que le choix définitif parmi les dossiers présentés par les Croix-Rouge nationales revienne ensuite au secrétaire général de la Ligue d'entente avec la Croix-Rouge suédoise<sup>17</sup>. Dans le cadre de ce programme, les conditions sont plus strictes dans la mesure où les candidat-es doivent justifier de deux années de travail dans la société pour pouvoir postuler. Ils et elles

doivent également s'engager à retourner auprès de leur Croix-Rouge nationale au maximum dans les trois mois qui suivent la fin du programme et à travailler ensuite pour celle-ci durant au moins deux ans. Certain-es participant-es, tel-les que le boursier de l'Équateur, le Dr Hugo Merino Grijalva, y font parfois une longue carrière. Pour son engagement, ce dernier reçoit en effet la médaille Henry-Dunant en 1995, plus haute distinction décernée par le Mouvement<sup>18</sup>. Pour d'autres, le passage par la Croix-Rouge ne constitue qu'une étape de leur parcours professionnel. L'un des participants au centre de 1963, le Dr André Coulbary, qui occupe alors la fonction de président du Comité national de la Croix-Rouge sénégalaise, poursuit ensuite une carrière diplomatique en devenant notamment ambassadeur du Sénégal aux États-Unis (1971-1982<sup>19</sup>).

Les deux centres d'étude de 1960 et 1963 fonctionnent de façon semblable, alternant conférences en séance plénière, travail de groupe et visites dans différentes organisations basées à Genève ou dans les environs<sup>20</sup>. Dans le cadre du premier centre, une réflexion est menée en amont, notamment avec des expert-es en éducation de la Croix-Rouge des États-Unis qui sont sollicités pour donner leur avis sur les techniques d'enseignement à utiliser lors de cette formation. Il s'agit en effet de s'appuyer sur l'expertise développée par les fondations et les universités américaines en matière de « techniques éducatives modernes » destinées notamment aux adultes provenant d'autres régions du monde dans le cadre de leurs programmes de formation des élites des pays nouvellement indépendants<sup>21</sup>. Durant ces formations, un accent particulier est ainsi placé sur les discussions et les travaux en groupe.

## UNE « GRANDE FAMILLE », AUX HIÉRARCHIES BIEN ÉTABLIES

Si le discours sur la façon d'aborder les collaborations entre acteur-rices très divers-es au sein de ces centres se veut égalitaire – dans le rapport d'activité publié à la suite de l'événement, on insiste par exemple sur le fait que « chacun a quelque chose à

donner... quelque chose à recevoir<sup>22</sup>» –, dans les faits des hiérarchies se créent. Au niveau des langues tout d'abord. Les enseignements et les discussions se déroulent en français ou en anglais – un service de traduction et d'interprétation est prévu dans les centres d'étude –, voire essentiellement en anglais pour le programme de bourses, ce qui n'est pas sans désavantager celles et ceux qui ne maîtrisent pas cette langue. En 1965, Cléophas Mbwissi, le boursier congolais, demande par exemple si une formation est prévue pour lui permettre d'atteindre un niveau suffisant en rappelant que le français, le latin, le flamant et le grec ont fait partie de la formation qu'il a reçue au Congo belge, mais pas la langue de Shakespeare<sup>23</sup>.

Ensuite, la répartition des rôles en ce qui concerne le fonctionnement des centres et les travaux de groupe notamment témoigne de la vision paternaliste qui prévaut encore au sein du Mouvement. Comme l'illustre le tableau 2, les postes de consultant-es ou d'expert-es reviennent quasi systématiquement aux Croix-Rouge du Nord. Ceci n'est pas étonnant dans la mesure où ces dernières ont souvent une longue histoire, disposent de moyens importants et ont développé des activités bien établies dans leurs États respectifs. En outre, leurs collaborateur-rices maîtrisent souvent les langues de travail des séminaires (français ou anglais). Entre le premier et le second centre d'étude, seule la Croix-Rouge éthiopienne, créée en 1935, change de statut. De simple participante en 1960, elle est sollicitée en 1963 par les organisateurs pour fournir cette fois un ou une consultant-e<sup>24</sup>. Avec le représentant de la Croix-Rouge haïtienne, qui est aussi l'un des délégués de la Ligue en Afrique à cette période, c'est la seule société du Sud à fournir un consultant lors de ce second centre<sup>25</sup>. Hormis ces quelques exceptions, cette répartition des rôles a pour conséquence une absence de prise en compte des différents degrés de développement des Croix-Rouge des pays du Sud, alors que certaines d'entre elles ont déjà de longues années d'activité. À cet égard, au moment de faire le bilan du centre de 1963, certain-es participant-es critiquent son organisation, soulignant que les situations des sociétés nationales s'avèrent parfois bien trop différentes pour qu'elles puissent bénéficier d'un enseignement commun<sup>26</sup>.

Tableau 2 Répartition des rôles dans les programmes d'étude.

Programmes	Participant·es issu·es des CR de :	Staff/experts/group leaders/ consultant·es issu·es des CR de :
Signal de Bougy (1960 <sup>27</sup> )	Éthiopie, Ghana, Irak, Jordanie, Liban, Libéria, Lybie, Maroc, Pakistan, Tunisie, Turquie, République arabe unie	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Grande-Bretagne, États-Unis, Yougoslavie, République fédérale d'Allemagne</li> <li>– Ligue (personnel international)</li> </ul>
Founex (1963 <sup>28</sup> )	Algérie, Arabie saoudite, Burundi, Cambodge, Cameroun, Congo-Léopoldville, Côte d'Ivoire, Dahomey, Haute-Volta, Jamaïque, Laos, Madagascar, Malaisie, Nicaragua, Nigeria, Ouganda, Pakistan, Philippines, République arabe unie, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Syrie, Tanganyika, Thaïlande, Trinidad et Tobago, Yémen	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Australie, États-Unis, Éthiopie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Haïti, Japon, Norvège, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union soviétique</li> <li>– Ligue (personnel international) et CICR (personnel suisse)</li> </ul>
Bourses de la CR suédoise	Yougoslavie, Maroc, République de Corée, Congo (Léopoldville), Équateur, Honduras, Philippines	– Britannique (secrétaire du programme)

Cette répartition des membres du Mouvement en deux grands groupes est également perceptible dans les documents préparatoires des centres d'étude qui reprennent la métaphore de la famille pour dépeindre le Mouvement. Cette dernière est souvent mobilisée à cette période dans les textes élaborés pour diffuser les principes et les valeurs de la Croix-Rouge. Le CICR et la Ligue y sont généralement désignés comme le père et la mère qui s'occupent respectivement des activités en temps de guerre et en temps de paix, tandis que les sociétés nationales peuvent solliciter les « sociétés sœurs » en cas de besoin. Toutefois, au sein de celles-ci, des hiérarchies demeurent : les Croix-Rouge du Nord sont généralement considérées comme « adultes », tandis que celles du Sud sont quant à elles plutôt perçues comme demeurant au stade de « l'enfance »<sup>29</sup>.

Or, pour aider ces dernières à devenir adultes, on fait tout particulièrement appel aux Croix-Rouge qui ont eu une expérience coloniale et dont l'influence sur les Croix-Rouge de

leurs anciens territoires demeure conséquente. La Croix-Rouge française profite par exemple de la tenue du centre d'étude à Founex pour organiser une excursion spécifique à l'attention des représentant-es des Croix-Rouge d'Afrique francophone à Lyon et entretenir les liens avec ces dernier-es<sup>30</sup>. Quant à l'influence de la Croix-Rouge britannique, elle est perceptible dans le choix des participant-es, comme en témoigne son rôle prépondérant dans la désignation de la représentante de la Croix-Rouge jamaïcaine lors du centre de 1963<sup>31</sup>. En outre, lors de ces programmes de formation, la Société nationale britannique est tout particulièrement sollicitée pour envoyer des consultantes issues de son département des sections d'outre-mer, qui ont pour la plupart eu une expérience dans les colonies<sup>32</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, c'est notamment ce département qui s'occupe de développer des sections de Croix-Rouge dans le territoire de l'Empire, sections qui ont également parfois contribué à la répression des soulèvements anticoloniaux, notamment en participant aux politiques de contrôle et de « redressement » des insurgés au Kenya ou en Malaisie par exemple<sup>33</sup>. Ainsi, la mobilisation de ces expertes par la Ligue en raison de leur expérience dans les sections coloniales de la Croix-Rouge britannique n'est pas sans rappeler les dynamiques bien connues de l'histoire des organisations internationales en termes de recyclage du personnel colonial dans les programmes de développement<sup>34</sup>.

## MATÉRIALISER L'UNIVERSALITÉ D'UN MOUVEMENT EN PROIE AUX ANXIÉTÉS

Malgré ces hiérarchies, les organisateur-rices et la plupart des participant-es louent le brassage que permettent ces rassemblements<sup>FIG. 2</sup>. « *Three weeks ago, when we met in this room for the first time, we were a crowd of strangers who could not pronounce each other's names properly. [...] And now, three short weeks later this room is full of friends*<sup>35</sup> », déclare par exemple une représentante de la Croix-Rouge suisse lors de la séance conclusive du centre de 1963. Comme le souligne le rapport d'activité de ce dernier, « *the large numbers of participants created many technical problems but it*

*gave the meeting a universality which could never have been achieved otherwise. For three weeks Founex was the site of a true community of nations*<sup>36</sup> ».

Ces centres ont pour ambition de contribuer à forger l'idéal d'universalité de la Croix-Rouge à une période où le Mouvement n'est pas épargné par les tensions liées à la guerre froide et à la décolonisation. Quelques années auparavant, en 1957, le déroulement houleux de la XIX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge l'a bien montré. À cette occasion, la question de l'usage des armes nucléaires et de la présence de deux délégations chinoises a généré de vives tensions entre les participant-es<sup>37</sup>. Probablement dans une optique de rassemblement et dans le contexte de la détente, la Ligue sollicite le président de l'Alliance des sociétés nationales de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'Union soviétique afin que son organisation envoie un consultant lors du centre de 1963. L'Alliance n'était en effet pas représentée lors de celui de 1960<sup>38</sup>, où la seule Croix-Rouge de l'Est de l'Europe est celle de la Yougoslavie, État alors membre du groupe des non-alignés. Dans le cadre du programme de bourses pour lesquelles au départ seules six places sont disponibles, une forme d'équilibre régional est également respectée, puisque sont retenus deux candidat-es d'Asie (Philippines et République de Corée) et d'Amérique latine (Honduras et Équateur), un candidat d'Afrique (Congo) et un candidat d'Europe (Yougoslavie). Si la Ligue explore un manque d'engouement pour ces bourses dans les États nouvellement indépendants – seuls six pays d'Afrique ont envoyé une candidature – le nombre de places pour cette région est en réalité limitée à une<sup>39</sup>. Il est finalement augmenté à deux, ce qui permet à un candidat marocain de rejoindre le programme. La Croix-Rouge britannique fournit à nouveau une collaboratrice passée par son département pour le développement des sections d'outre-mer afin d'en assurer le secrétariat<sup>40</sup>.

Les rencontres permises dans le cadre de ces différents programmes amènent au dépassement de certains préjugés, comme le souligne l'un des participants issus de la Croix-Rouge des Philippines :

*I value most the opportunity of having met people from countries so alien to me, I did not have the faintest of what*



« Il y a trois semaines, nous étions des étrangers... aujourd'hui nous sommes des amis... »

“ Three weeks ago we were strangers: today we are friends ”

« Hace tres semanas no nos conocíamos... hoy somos amigos... »

FIG. 2 Brochure sur le Centre international d'étude de Founex, p. 13. © IFRC.

*they are and what they think of how they live, as in the case of our African friends. Although remote from Africa, we in the Philippines are very much interested in Africa. We sympathize deeply with their problems and their aspirations. The opportunity to meet them opened my mind to a lot of things concerning Africa. The same thing was true in case of people from communist countries. By getting to meet them and talking to them, my impressions and mistrusts were dissipated<sup>41</sup>.*

Au-delà de ce qu'en disent les organisateur-rices et les participant-es au moment du bilan, il demeure difficile de mesurer précisément les effets de ces programmes sur le développement de la solidarité entre les différentes sociétés de Croix-Rouge. Il n'est toutefois pas impossible que les rencontres qui se déroulent dans ces contextes constituent un point de départ pour la mise en œuvre de collaborations bilatérales entre sociétés nationales sous la forme de visites d'études individuelles. C'est notamment ce que préconisent certain-es participant-es au moment du bilan du centre de Founex, qui font part de leur souhait de voir se développer à l'avenir des séjours dans des sociétés nationales bien établies afin de « voir sur le vif la Croix-Rouge en action dans tous les domaines<sup>42</sup> ».

La façon dont sont organisés ces programmes contribue probablement à l'établissement d'une forme de proximité entre les participant-es. En effet, durant les deux centres d'étude, les personnes ne sont pas logées à Genève même, mais dans les environs, dans des résidences qu'elles ne quittent que dans le cadre du programme prévu par les organisateur-rices. Le premier centre se tient à l'hôtel des horizons bleus, au Signal de Bougy, à 45 km de Genève, tandis que le second a lieu dans les locaux du Collège protestant romand, situé à Founex, à une vingtaine de kilomètres de la Cité de Calvin. Les bâtiments existants n'étant pas suffisants, les organisateurs louent par ailleurs quatre villas ainsi que des chambres dans les environs pour que l'ensemble des personnes puissent bénéficier d'un hébergement individuel. À cette fin, des travaux conséquents dans les bâtiments du Collège sont également nécessaires<sup>43</sup>. Ces derniers engendrent une crise

entre la Ligue et le Collège, qui se renvoient la responsabilité de leur prise en charge financière<sup>44</sup>. Si les boursier·ères ne sont évidemment pas dans les mêmes conditions puisqu'ils demeurent six mois sur place et n'ont pas un emploi du temps aussi serré et cadré que les participant·es des centres d'étude, la question de leur logement constitue également une difficulté pour le comité d'organisation du programme qui peine à trouver une solution adéquate et relativement bon marché en ville. Ils et elles sont finalement logé·es dans une résidence meublée à Veyrier, dans les environs de Genève. Le coût de ce logement – 500 CHF par mois – est prélevé sur l'indemnité de 1 000 CHF mensuels que les boursier·ères reçoivent<sup>45</sup>.

Ces solutions locatives temporaires ne correspondent toutefois pas à ce qui avait été envisagé initialement. En 1959, avant la tenue du premier centre d'étude, la Ligue prévoit de construire un bâtiment à côté de celui de son secrétariat sur le terrain du Petit-Saconnex où elle s'apprête à déménager. Deux ans plus tôt, son comité exécutif a en effet recommandé d'étudier la possibilité de bâtir une « Maison internationale de la Croix-Rouge », destinée notamment à accueillir de futurs centres d'étude<sup>46</sup>. Ce projet est rapidement abandonné en raison du coût et du temps nécessaire à sa réalisation. De plus, la solution de la location temporaire d'un lieu présente, aux yeux du secrétariat, deux autres avantages : d'une part, elle permet d'éviter que « les participants ne disparaissent en ville le soir<sup>47</sup> », ce qui témoigne à la fois d'une forme de méfiance vis-à-vis de leur sérieux, mais aussi d'une volonté de contrôle sur les séjours à Genève de ces personnes. D'autre part, elle permet plus de souplesse dans le choix des lieux des futurs centres d'étude. Si selon certains, la proximité de Genève est essentielle pour des raisons liées à l'histoire de la Croix-Rouge, selon d'autres, ces centres ont également vocation à se tenir dans d'autres pays. C'est d'ailleurs cette seconde option qui s'imposera à partir du milieu des années 1960.

## LES RESSOURCES D'UNE VILLE INTERNATIONALE ET SUISSE EN EUROPE OCCIDENTALE

Pour l'heure, au-delà de son caractère symbolique, la solution genevoise offre la possibilité de nouer des contacts avec toute une série d'acteurs internationaux au premier rang desquels se trouvent l'Organisation mondiale de la santé, avec laquelle la Ligue collabore étroitement, ou encore le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Dans la lettre qu'il adresse à Henrik Beer après la visite des boursier-ères à l'organisation, le haut-commissaire aux réfugiés adjoint, Sadruddin Aga Khan, souligne que les connaissances acquises et les contacts établis à Genève se révéleront particulièrement utiles, ce d'autant plus que ces personnes seront probablement amenées à collaborer avec le HCR sur le terrain par la suite<sup>48</sup>. Séjourner à Genève fournit également des occasions de rencontres avec des représentant-es d'organisations de passage dans la ville. Le directeur de l'ONG Oxfam se réjouit par exemple de pouvoir dialoguer avec les membres des institutions de la Croix-Rouge à une période où son organisation se tourne vers le développement et cherche des partenariats solides dans les anciennes colonies d'Afrique et d'Asie<sup>49</sup>. Il profite de leur présence à Genève pour les convier à une semaine de discussion internationale organisée en collaboration avec le mouvement des étudiants pour les Nations unies en Angleterre.

Le séjour des participant-es à Genève leur offre aussi l'occasion d'assister à d'autres événements ou conférences ou de rendre visite à d'autres sociétés nationales de Croix-Rouge européennes. Dans le cadre de leur venue au centre d'étude de 1963, les représentant-es de la Croix-Rouge sénégalaise en profitent pour assister au congrès des infirmiers et infirmières Croix-Rouge ainsi qu'à celui des éducateurs qui se tiennent à Lausanne en parallèle<sup>50</sup>. Quant aux boursier-ères de 1965, leur programme comprend une excursion à Berne, où ils et elles se rendent à la Croix-Rouge suisse et aux Archives fédérales pour voir l'exemplaire comportant les signatures originales de la Première convention de Genève. Ils et elles rendent également visite aux sociétés nationales du nord

de l'Europe, avant d'assister à la Conférence internationale de la Croix-Rouge à Vienne en 1965, qui clôture leur stage en Europe<sup>51</sup>.

Les organisateur·rices de ces programmes s'appuient par ailleurs sur le tissu éducatif et économique romand. L'expertise académique dont dispose la ville grâce à l'Institut universitaire de hautes études internationales est mobilisée. À une période où ce dernier cherche justement à se positionner dans la formation des élites du « tiers-monde<sup>52</sup> », son directeur, l'historien Jacques Freymond, qui est également membre du CICR (1959-1972), est sollicité pour dispenser des conférences générales lors des centres d'étude ou encore une formation plus approfondie pour les boursier·ères. En 1965, il élabore un programme de cours spécifique, dispensé par des enseignants de l'Institut sur trois semaines<sup>53</sup>, qui passent en revue différents aspects des relations internationales depuis 1945 et de la politique étrangère des grands États (États-Unis, Union soviétique, Inde et Chine). Ce programme propose également des séances consacrées à l'analyse du « tiers-monde », du monde communiste et du monde atlantique ainsi que des sessions dédiées aux diverses grandes crises de la période (Suez, cubaine, vietnamienne, sino-indienne, Berlin). L'étude de tels sujets semble avoir suscité des réticences chez certain·es collaborateur·rices de la Ligue qui ont probablement eu peur de froisser les sensibilités des boursier·ères, mais Freymond s'oppose à son amendement :

Je comprends fort bien qu'une institution comme la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge ait à considérer des intérêts nationaux et que les responsables d'un programme de formation de cadres placés sous ses auspices soient tenus à la prudence. Mais, comme je me suis permis de vous le dire, une institution académique doit éviter de se charger d'hypothèques politiques. Bien au contraire, elle a pour devoir, si elle veut être fidèle à sa vocation, de les écarter pour considérer les problèmes, quels qu'ils soient, sous un angle scientifique.

Les archives conservées à la Ligue ne permettent pas de déceler quelle était précisément la nature du problème, mais laissent transparaître les difficultés qui entourent, dans le contexte de

la guerre froide et de la décolonisation, ces formations qui se veulent universalistes, mais qui se déroulent tout de même dans un contexte occidental. D'autres lieux d'enseignement, tels que l'Institut des méthodes de direction de l'entreprise à Lausanne ou encore le Centre d'études industrielles, fournissent également des consultant-es ou accueillent parfois les participant-es de ces programmes<sup>54</sup>. Les entreprises suisses ne sont pas oubliées, puisque le secrétariat du premier centre d'étude sollicite par exemple Nestlé pour qu'elle fasse parvenir de la documentation sur ses produits alimentaires<sup>55</sup>.

La tenue de ces programmes offre ainsi une vitrine à la Suisse à une période où le pays cherche à se faire une place sur la scène internationale auprès des pays issus de la décolonisation. Le Mouvement de la Croix-Rouge joue un rôle important dans ce positionnement, car la Suisse y dispose de deux acteurs de choix, qu'il s'agisse du CICR ou de la Croix-Rouge suisse, et abrite le siège de la Ligue<sup>56</sup>. Le centre de Founex est notamment rendu possible par un financement extraordinaire de la Confédération helvétique qui, dans le cadre du centenaire du Mouvement, octroie à la Croix-Rouge suisse un don de 100 000 CHF à cet effet<sup>57</sup>. Sollicité par la Ligue pour le même événement, le Département politique fédéral (Affaires étrangères) lui accorde pour sa part un montant de 50 000 CHF dans le cadre de sa politique d'assistance technique. Le délégué du Conseil fédéral en la matière, August Lindt, en profite en outre pour présenter la façon dont la Suisse envisage la coopération technique avec les États nouvellement indépendants<sup>FIG. 3</sup>. Des considérations similaires semblent avoir été à l'œuvre pour la Croix-Rouge suédoise, qui finance quant à elle le programme de bourses de 1965 dans le cadre de son centenaire. Cet investissement dans les activités de développement au moment de la décolonisation reflète par ailleurs une longue quête d'influence ainsi qu'une forme de concurrence au sein du Mouvement entre ces deux sociétés et entre les États dans lesquels elles sont basées<sup>58</sup>. Ces programmes de formation sont donc aussi l'occasion de valoriser la présence du Mouvement en Suisse et l'engagement de la Confédération dans la coopération avec les États du Sud global auprès de la population romande. Différentes initiatives sont prises dans ce sens. Au moment du

**« Le Centre est un très bon investissement du gouvernement suisse dans le domaine de l'assistance technique »**

*“ The Centre is a very good investment by the Swiss Government in the field of technical assistance ”*

**« El Centro es una inversión muy buena del Gobierno suizo en el dominio de la asistencia técnica »**



**L'Ambassadeur Auguste Lindt,  
Délégué du Gouvernement suisse  
à la Coopération technique**

FIG. 3 Brochure sur le Centre international d'étude de Founex, p. 5. © IFRC.

centre du Signal de Bougy, des contacts sont par exemple pris avec les médias régionaux afin que soient réalisés des reportages radiophoniques (Radio-Genève) et télévisés (Télévision suisse romande<sup>59</sup>). Il est précisé à cette occasion que les reportages pourront également bénéficier de la présence au centre d'une personnalité suisse. Il s'agit à nouveau d'August Lindt, qui occupe alors la fonction de haut-commissaire aux réfugiés (1956-1960). Durant le centre de 1963, bien que la possibilité de recevoir des visites soit relativement restreinte, le règlement prévoit que des journalistes puissent venir y réaliser des interviews<sup>60</sup>.

Suivant cette même logique, la section genevoise de la Croix-Rouge suisse organise des rencontres entre les participant-es du centre et des familles de la région. L'initiative doit permettre à la population suisse d'entrer en contact avec ces représentant-es des Croix-Rouge du monde entier, tout en faisant découvrir la vie en Suisse à ces dernier-ères. En effet, cette dimension n'est pas oubliée lors de ces programmes. Au-delà des visites à Berne au siège de la Croix-Rouge suisse, la découverte de la culture, du folklore et de l'histoire de la Suisse est proposée aux participant-es sous la forme de visites. Des excursions au château de Chillon ou à Gruyères pour écouter des chœurs traditionnels sont par exemple organisées<sup>61</sup>. Lors du centre de 1963, qui se déroule début août, la fête nationale suisse est célébrée par l'ensemble des participant-es, comme le met en avant la publication dédiée à cette formation<sup>FIG. 4</sup>: «[...] la fête nationale suisse, qui coïncide avec la fête nationale du Dahomey, put être célébrée dans la plus stricte tradition helvétique, c'est-à-dire avec discours du syndic, armaillis, cor des alpes et feu, mais avec en plus des productions africaines, japonaises, laotiennes et bien d'autres encore, sans oublier le chant national du Dahomey, qui donnèrent à cette manifestation suisse un caractère de fraternité internationale particulièrement saisissant et bienfaisant<sup>62</sup>».

Si les organisateur-rices ne manquent pas de louer les aspects positifs de ces programmes, ceux-ci ne s'imposent toutefois pas dans leur forme genevoise. Plusieurs éléments expliquent probablement cette évolution. Soulignons d'abord le caractère conjoncturel de ces manifestations, qui sont en partie financées par des fonds débloqués dans le cadre des commémorations du

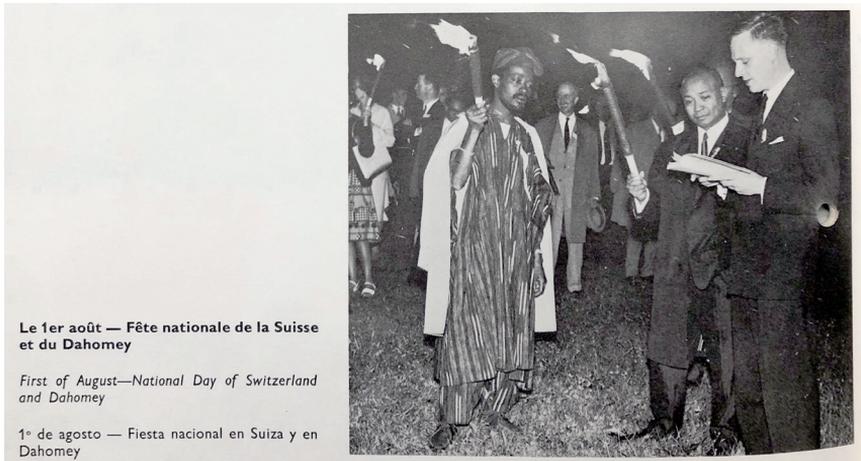


FIG. 4 Brochure sur le Centre international d'étude de Founex, p. 12. © IFRC.

centenaire du Mouvement et de ses membres. En outre, les ressources offertes par Genève et le caractère symbolique de la ville dans l'histoire du Mouvement ne suffisent pas pour que la formule soit pérennisée. La fraternité encore très teintée de paternalisme de ces centres ne répond pas entièrement aux aspirations des participant-es, qui demandent des programmes plus proches de leurs préoccupations. Très vite est ainsi privilégiée l'organisation de centres d'étude sur une base régionale qui permet de renforcer les solidarités locales et qui coûte moins cher aux participant-es, dont le logement est pris en charge, mais pas le trajet<sup>63</sup>. Quant au programme de bourses, il n'est pas reconduit sous cette forme non plus. On recourt plutôt à la formule traditionnelle des séjours de formation individuels au sein des sociétés nationales, probablement pas moins paternalistes, mais qui ont l'avantage d'offrir un aperçu plus concret du travail de la Croix-Rouge.

## CONCLUSION

Dès les années 1950, le Mouvement de la Croix-Rouge voit sa composition amplement modifiée en raison de la création de nouvelles sociétés nationales issues du processus de décolonisation. Tant les attentes que les anxiétés que génère l'inclusion de ces nouvelles venues au sein du Mouvement amènent la Ligue, le CICR et les sociétés de Croix-Rouge occidentales à organiser des programmes de formation dans les environs de Genève à destination des cadres de ces organisations. Pour la plupart des organisateur·rices, tenir ces centres à Genève leur confère une dimension symbolique supplémentaire. Ville de naissance de la Croix-Rouge, au caractère international et située dans un État neutre, Genève permet, aux yeux de ces dernier·ères, de renforcer le caractère universel du Mouvement et de rassembler la « grande famille » de la Croix-Rouge.

Ces programmes de formation bénéficient à la fois des ressources internationales de Genève et des efforts de toute une série de protagonistes suisses qui cherchent à se positionner en tant qu'acteurs importants de l'aide au développement et de la coopération. La logique d'internationalisation des collaborations qui préside à leur établissement ne permet toutefois pas de dépasser totalement les dynamiques coloniales qui subsistent tant dans l'organisation des programmes que dans la perception qu'ont les acteurs occidentaux de leurs partenaires du Sud, teintée de paternalisme et de condescendance malgré les grandes déclarations d'amitié et de fraternité qui caractérisent les bilans de ces rencontres. Le poids des conceptions héritées de la période coloniale marquent en effet durablement le programme de développement de la Ligue dans son ensemble, comme en témoignent les critiques que formulent plusieurs sociétés du Sud dans les années 1970<sup>64</sup>. De ce fait, si les centres d'étude demeurent fortement plébiscités, ils le sont sur une base régionale afin que les sociétés nationales puissent être plus nombreuses à y participer et que les enseignements soient mieux adaptés à la spécificité des situations et des problèmes locaux.

S'il est possible de pointer les limites de ces premiers centres d'étude, il est plus difficile d'évaluer dans quelle mesure ceux-ci

ont contribué à l'établissement de liens durables entre les Croix-Rouge nationales, à la discussion de problématiques communes, ou à l'émergence d'un regard critique sur le Mouvement. Bien que les questions techniques y soient largement privilégiées, il n'est pas impossible que des débats plus politiques – telles que l'application des conventions de Genève aux conflits de décolonisation – se soient invités dans les couloirs et aient contribué aux évolutions que connaît le Mouvement à partir des années 1960.

- 1 Archives de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (AFICR), 999523, B1599, Traduction de la lettre de Götz Fehr à Henrik Beer, 30 novembre 1960. Götz Fehr est également le président de la Commission consultative sur la jeunesse de la Ligue.
- 2 Sur l'histoire du Mouvement international de la Croix-Rouge, du CICR et de la Ligue, voir Neville Wylie, Melanie Oppenheimer et James Crossland, eds, *The Red Cross Movement: Myths, Practices and Turning Points* (Manchester: Manchester University Press, 2020); Melanie Oppenheimer et al. «Resilient Humanitarianism? Using assemblage to re-evaluate the history of the League of Red Cross Societies», *The International History Review* 43, n° 3 (2020): 579-597; Daphne A. Reid et Patrick F. Gilbo, *Beyond Conflict* (Geneva: International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, 1997); Françoise Perret et François Bugnion, *De Budapest à Saïgon, histoire du Comité international de la Croix-Rouge, 1956-1965* (Genève: CICR, 2010).
- 3 League of the Red Cross, *Biennial Report 1977-1978* (Geneva, 1979), 2.
- 4 Patrick Minder, *La Suisse coloniale. Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)* (Bern: Peter Lang, 2011). Voir également l'introduction de ce volume.
- 5 Sur le CICR, voir Marie-Luce Desgrandchamps, «Entre ambitions universalistes et préjugés raciaux. La mission du Comité international de la Croix-Rouge en Afrique méridionale et centrale au début des années 1960», *Histoire@Politique*, n° 41 (2020), <https://journals.openedition.org/histoirepolitique/313>.
- 6 Sur la Suisse et la décolonisation, voir Marc Perrenoud, «Les relations de la Suisse avec l'Afrique lors de la décolonisation et des débuts de la coopération au développement», *Revue internationale de politique de développement*, n° 1 (2010): 81-98; Steve Page, *Le Nigeria et la Suisse, des affaires d'indépendance. Commerce, diplomatie et coopération 1930-1980* (Bern: Peter Lang, 2016); Mathieu Humbert, «Une défense discrète et flexible des intérêts économiques suisses. Les cas du Ghana et du Congo au début de leur indépendance», *Relations internationales*, n° 163 (2015): 63-80; Sabina Widmer, *Switzerland and Sub-Saharan Africa in the Cold War: Neutrality Meets Decolonisation, 1967-1979* (Leiden: Brill, 2021); Sandra Bott et al., «Le rôle international de la Suisse dans la Guerre froide globale: un équilibre précaire», *Relations internationales*, n° 163 (2015): 3-14.
- 7 Sur cette question dans d'autres institutions, voir Guillaume Blanc, *Le colonialisme vert* (Paris: Flammarion, 2021); Véronique Dimier, *The Invention of a European Development Aid Bureaucracy* (London: Palgrave Macmillan, 2014).
- 8 Luc Van Dongen, «Quand HEI formait des élites non communistes pour le tiers-monde», *Relations internationales*, n° 163 (2015): 15-28; Elsa Bugnon, «La formation de jeunes diplomates des pays nouvellement indépendants à Genève dans les années 1960: une collaboration entre la Dotation Carnegie et l'IUHEI», *Relations internationales*, n° 177 (2019), 99-110; Charlotte Roy, «Diplomatie universitaire suisse dans les Caraïbes. De l'accord politique à la pratique du terrain (1962-1974)», *Relations internationales*, n° 199 (2024): 49-64; voir aussi le chapitre de Damiano Matasci dans ce volume.
- 9 Giles Scott-Smith et Ludovic Tournes, eds, *Global Exchanges. Scholarships and Transnational Circulations in the Modern World* (New York: Berghahn, 2017).

- 10 AFICR, 00999512, A0994 Box 2, 11/2/3, Croix-Rouge suédoise, circulaire de la Ligue, 6 novembre 1964.
- 11 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, Premier centre international d'études Croix-Rouge, 7 août 1959, p. 4.
- 12 AFICR, 00999512, A0894 Box 2, 11/2/3 a Général, 80<sup>e</sup> Session du Comité exécutif de la LICR, Genève, Octobre 1960, Résolution n° IV, Procédure pour les visites d'étude.
- 13 *xxx<sup>e</sup> Conférence de la Croix-Rouge. La nouvelle Delhi, octobre-novembre 1957, compte rendu* (Genève, 1958).
- 14 Anna Wilkinson «The League of Red Cross Societies' Development Programme, the 1964 South East Asian Forum, and the Silencing of Asia», *Asian Studies Review* 47, n° 4 (2023): 761-777.
- 15 AFICR, 00999540, A0836/2, Centre d'étude Founex, LICR, 1963, *Centre international d'étude pour dirigeants de jeunes sociétés nationales*, Genève, p. 17.
- 16 Jean Pascalis, «Founex centre d'étude international», *La Croix-Rouge suisse*, n° 72 (1963):10-11.
- 17 AFICR, 00999512 A0994 Box 2, 11/2/3, Croix-Rouge suédoise, circulaire de la Ligue, 6 novembre 1964.
- 18 «Conseil des délégués», *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n° 817 (1996): 145.
- 19 [www.ambasenegal-us.org/rubriques.php?rub=staff.php](http://www.ambasenegal-us.org/rubriques.php?rub=staff.php).
- 20 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, First Red Cross International Study Centre, Geneva, June 1960, The methods of work and the schedule.
- 21 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, lettre de Henrik à Henry Dunning, 18 août 1959.
- 22 AFICR, 00999540, A0836/2, Centre d'étude Founex, LICR, 1963, *Centre international d'étude pour dirigeants de jeunes sociétés nationales*, Genève, p. 8.
- 23 AFICR, 00999512, A0894 Box 2, lettre de C. Mbwisi à la LICR, 4 mars 1965.
- 24 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, centre international d'étude Founex, lettre du vice-président de la Croix-Rouge éthiopienne à H. Beer, 17 juin 1963.
- 25 AFICR, 00999540, A0836/2, Centre d'étude Founex, LICR, 1963, *Centre international d'étude pour dirigeants de jeunes sociétés nationales*, Genève.
- 26 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, Post evaluation of the International Study Centre, 1963, The Philippine National Red Cross.
- 27 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, League Press Release, 10 juin 1960.
- 28 AFICR, 00999540, A0836/2, Centre d'étude Founex, LICR, 1963, *Centre international d'étude pour dirigeants de jeunes sociétés nationales*, Genève.
- 29 AFICR, 00999512, A0994 Box 2, 11/2/3, Croix-Rouge suédoise, lettre de Olof Stroh à Henrik Beer, 13 février 1965.
- 30 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, Centre d'étude Founex, lettre du président de la Croix-Rouge française au secrétaire général de la Ligue, 17 juillet 1963.
- 31 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, Centre d'étude Founex, lettre de la Croix-Rouge britannique à H. Beer, 21 mai 1963.
- 32 AFICR, 00999523, A0882, Box 1, lettre de la Croix-Rouge britannique à Henrik Beer, 7 mars 1960.
- 33 Emily Baughan, «Rehabilitating an empire: humanitarian collusion with the colonial state during the Kenyan emergency, ca. 1954-1960», *Journal of British Studies* 59 (2020): 57-79; Andrew Thompson, «Humanitarian principles put to the test: challenges to humanitarian action during decolonization», *International Review of the Red Cross* 97, n° 897/898 (2016): 45-76.
- 34 Eva-Maria Muschik, «The art of chameleon politics: from colonial servant to international development expert», *Humanity* 9, n° 2 (2018): 219-244.
- 35 AFICR, 00999540, A0836/2, Centre d'étude Founex, LICR, 1963, *Centre international d'étude pour dirigeants de jeunes sociétés nationales*, Genève, p. 13.
- 36 AFICR, 00999540, A0836/2, Centre d'étude Founex, LICR, 1963, *Centre international d'étude pour dirigeants de jeunes sociétés nationales*, Genève, p. 18.
- 37 Reid et Gilbo, *Beyond Conflict*, 183-184. Plus largement sur la Croix-Rouge et le communisme, voir Jean-François Fayet et al., dir., *La Croix face à l'étoile rouge: humanitaire et communisme au xx<sup>e</sup> siècle* (Genève: Georg, 2025).
- 38 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, centre international d'étude Founex, Lettre de H. Beer à G. A. Miterev, 25 avril 1963.
- 39 AFICR, 00999512, A0894 Box 2, 11/2/a, message de Noreen Minogue à G. Clinton, 15 février 1965.

- 40 AFICR, 00999512, A0994 Box 2, 11/2/3, Croix-Rouge suédoise, lettre de H. Beer à P. Renison, 17 février 1965. Et List of Fellows chosen for the Swedish Fellowship Scheme.
- 41 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, Post evaluation of the International Study Centre, 1963, The Philippine National Red Cross, 6153.
- 42 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, centre international d'étude Founex, Évaluation postérieure du centre international d'étude par la Croix-Rouge voltaïque.
- 43 AFICR, 00999540, A0836/2, Centre d'étude Founex, organisation du centre.
- 44 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, centre d'étude international Founex, correspondance entre la Ligue et le Collège protestant romand, 1963-1964.
- 45 AFICR, 00999512, A0894 Box 2, lettre de Noreen Minogue à Cleophas Mbwisi, 10 mars 1965.
- 46 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, Premier centre international d'études Croix-Rouge, 7 août 1959, p. 4.
- 47 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, lettre de Henrik Beer à Henry Dunning, 18 août 1959.
- 48 AFICR, 00999512, A0994 Box 2, Croix-Rouge suédoise, lettre du Prince Sadruddin Aga Khan à H. Beer, 13 juillet 1965.
- 49 AFICR, 00999512, A0994 Box 2, Croix-Rouge suédoise, lettre de Leslie Kirkley à Noreen Minogue, 24 mai 1965.
- 50 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, centre international d'étude Founex, copie d'une lettre de la Croix-Rouge sénégalaise au ministre de l'Éducation nationale et de la Culture du Sénégal, mai 1963.
- 51 AFICR, 00999512, A0994 Box 2, Croix-Rouge suédoise, Programme boursiers.
- 52 Van Dongen, «Quand HEI formait des élites non communistes pour le tiers-monde», 15-28.
- 53 AFICR, 00999512, A0994 Box 2, 11/2/3, Croix-Rouge suédoise, lettre de J. Freymond à H. Beer, 11 mai 1965.
- 54 AFICR, 00999512, A0994 Box 2, Croix-Rouge suédoise, lettre de H. Beer au directeur du centre d'études industrielles, 28 mai 1965.
- 55 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, lettre du service de publicité de Nestlé à la secrétaire exécutive du Premier centre international d'études Croix-Rouge, 3 juin 1960.
- 56 Les liens entre la Confédération et le CICR ont fait l'objet d'une abondante littérature. Pour la période des années 1960-1970, voir Widmer, *Switzerland and Sub-Saharan Africa in the Cold War*; Marie-Luce Desgrandchamps, *L'humanitaire en guerre civile: la crise du Biafra, 1967-1970* (Rennes: PUR, 2018).
- 57 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, Centre international d'Étude Founex, lettre de la Croix-Rouge suisse à H. Beer, 5 juillet 1963.
- 58 Irène Herrmann et Daniel Palmieri, «Two Crosses for the same aim? Swiss and Swedish charitable activities in Greece during the Second World War», dans *Dilemmas of Humanitarian Aid in the Twentieth Century*, ed. Johannes Paulmann (Oxford: Oxford University Press, 2016), 171-183. À l'époque cela est également visible au niveau des deux organisations à vocation internationale du Mouvement: si le CICR est intrinsèquement lié à la Suisse en raison de sa composition uninationale, le secrétariat général de la Ligue est dirigé par l'ancien secrétaire général de la Croix-Rouge suédoise et assistant du comte Bernadotte, Henrik Beer.
- 59 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, lettres du directeur du bureau de l'information et des publications au producteur de Téléflash et au directeur du service des actualités internationales de Radio-Genève, 17 juin 1960.
- 60 AFICR, 00999540, A0836/2, Centre d'étude Founex, Organisation des travaux, 12 juillet 1963.
- 61 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, 11/4/1, lettre du Chœur de la famille Rime à la secrétaire exécutive du Premier centre international d'études Croix-Rouge, 7 juin 1960.
- 62 Jean Pascalis, «Founex centre d'étude international», *La Croix-Rouge suisse*, n° 72 (1963): 11.
- 63 AFICR, 00999523, A0882 Box 1, Premier centre international d'études Croix-Rouge, 7 août 1959, p. 4.
- 64 Reid et Gilbo, *Beyond Conflict*, 237.





UNE RENCONTRE  
POSTCOLONIALE.  
LA CRÉATION DE  
L'INSTITUT AFRICAIN  
DE GENÈVE  
ET LA FORMATION  
DES ÉLITES DU  
« TIERS-MONDE »

## INTRODUCTION

Le 14 décembre 1961, Martin Abessolo, étudiant au Collège évangélique de Libamba au Cameroun, adresse une lettre à Henri-Philippe Junod, le directeur du Centre genevois pour la formation de cadres africains (CGFCA), créé quelques mois auparavant. Il y expose sa volonté de poursuivre ses études en Suisse après l'obtention de son baccalauréat et plus particulièrement de se spécialiser dans le champ de la statistique. Pour motiver son choix, il souligne aussi que la présence «de grands organismes internationaux à Genève permet une large ouverture d'esprit à quelqu'un qui veut toiser l'avenir de l'Afrique avec sûreté et acquérir un goût aiguisé des problèmes de son pays». Il conclut sa lettre en demandant des renseignements sur les bourses à disposition et la durée des études prévues ainsi qu'en mentionnant le nom de son ancienne professeure de mathématique au Cameroun, une certaine «mademoiselle Prince», citoyenne suisse domiciliée à Genève, qui pourra le cas échéant le recommander<sup>1</sup>.

Si l'on ignore le devenir de cet étudiant camerounais, cette lettre de motivation spontanée est révélatrice des nouvelles possibilités de formation que les indépendances africaines ouvrent à la jeunesse du continent. Elle témoigne notamment du rôle qu'un pays comme la Suisse souhaite jouer dans ce contexte, la formation de cadres et d'étudiants de ce que l'on appelle à l'époque le «tiers-monde» étant un élément central de sa diplomatie culturelle et des programmes d'aide au développement. Mais qu'est-ce au juste que le CGFCA et quel rôle a-t-il joué dans ce contexte de forts bouleversements politiques? Comment et avec quels arguments Genève et la Suisse se sont-elles positionnées sur le marché international de la formation au moment des décolonisations<sup>2</sup>? Enfin, comment cette rencontre entre Genève et l'Afrique s'est-elle faite au quotidien et que peut-elle nous dire sur les réalités historiques de la Suisse coloniale et postcoloniale?

Cette histoire commence en 1961, année de fondation du CGFCA, qui est le fruit d'une initiative portée par un petit noyau d'acteurs locaux, notamment des membres du Grand Conseil et du Conseil d'État du canton de Genève – qui assure l'essentiel du financement – ainsi que des professeurs de l'Université de Genève

et de l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI), par la suite appuyés par le Service de la coopération technique de la Confédération suisse. Renommé Institut africain de Genève (IAG) en 1962, il est installé dans une villa située sur la route de Drize, dans la commune de Carouge. Il est d'abord dirigé par Henri-Philippe Junod<sup>3</sup>, un ancien missionnaire suisse en Afrique du Sud. Celui-ci démissionne après seulement quelques mois, à la suite de désaccords internes, et est remplacé, dès le 1<sup>er</sup> mai 1962, par Pierre Bungener, pasteur et ancien rédacteur de l'hebdomadaire protestant français *Réforme*, lui aussi disposant d'une expérience africaine acquise lors de nombreux voyages dans les années 1950. La mission de l'IAG est de dispenser une formation en sciences humaines et sociales aux élites et futurs cadres africains, mais aussi, plus généralement, à toute personne suisse ou européenne se destinant à travailler sur le continent ou dans le domaine de la coopération et de l'aide au développement. Au cours des premières années de son existence, l'IAG peine toutefois à trouver une identité propre : il est en effet tiraillé entre sa mission initiale de former des administrateurs et celle, plus large, de promouvoir une recherche et un enseignement en études africaines, voire sur la question du développement – réorientation qui s'impose dès le milieu des années 1960. Ce changement de paradigme, voire de vocation, est acté quelques années plus tard, en 1973, lorsqu'il sera rebaptisé Institut d'études du développement (IED), le qualificatif « universitaire » étant quant à lui ajouté en 1977.

Sur le plan de la recherche académique, l'histoire de l'IAG est encore largement méconnue<sup>4</sup>. Elle offre cependant un terrain d'observation privilégié pour examiner, en premier lieu, la place et le rôle de la Suisse dans la décolonisation et la « guerre froide globale<sup>5</sup> ». Cette initiative genevoise témoigne en effet du déploiement de toute une série d'acteurs helvétiques en Afrique et dans les pays du Sud, processus qui s'amorce dès 1950-1951 avec la participation de la Suisse au Programme élargi d'assistance technique des Nations unies<sup>6</sup>, et qui se développe considérablement au début des années 1960, à la suite de la mise en place du Service de la coopération technique (1961) et de la création de nombreuses organisations non gouvernementales issues de la

société civile et actives dans l'aide au développement<sup>7</sup>. À travers la formation des étudiants issus des États nouvellement indépendants d'Afrique, l'IAG prolonge cet effort, par ailleurs déjà entamé par l'IUHEI de Jacques Freymond dès la fin des années 1950<sup>8</sup>, notamment *via* un programme de formation pour les diplomates africains coorganisé avec la Dotation Carnegie<sup>9</sup>. En deuxième lieu, la création de l'IAG montre que la formation des élites et la production de savoirs sur l'Afrique dans les pays occidentaux ne sont pas l'apanage des anciennes métropoles<sup>10</sup>, des États-Unis<sup>11</sup> et des pays du bloc de l'Est<sup>12</sup> qui, dans le contexte de la guerre froide, multiplient les initiatives et les projets dans ce domaine<sup>13</sup>. Sur ce marché très concurrentiel, l'IAG se positionne de manière originale, exploitant les avantages comparatifs résultant de sa localisation dans une «ville internationale» située dans un pays neutre et prétendument sans passé colonial. Enfin, l'histoire de l'IAG n'est pas uniquement une histoire de formation, de mobilités et de *soft power*. C'est aussi l'histoire d'une rencontre, celle entre Genève et l'Afrique. L'IAG est en effet un creuset de sociabilités et d'activisme politique, surtout de nature antiraciste et anticolonialiste ainsi qu'un lieu où se cristallisent des tensions qui donnent à voir l'agentivité des individus et les processus de racialisation à l'œuvre dans une société occidentale<sup>14</sup>.

Ce chapitre propose de discuter ces enjeux en se focalisant sur les premières années d'existence de l'IAG, depuis sa fondation en 1961 jusqu'au tournant vers les études du développement opéré au milieu des années 1960. La première partie restitue les arguments qui sont mis en avant au moment de la création de l'IAG pour le situer sur le marché international de la formation. Le chapitre examine ensuite les enjeux liés à la formation d'étudiants africains à Genève, avant de s'intéresser aux manières dont la rencontre entre Genève et l'Afrique s'est opérée au quotidien.

## GENÈVE À L'HEURE DE LA DÉCOLONISATION

Ce qui interpelle dans l'appellation «Centre genevois pour la formation de cadres africains» est avant tout le qualificatif de

«genevois». Ce choix est loin d'être anodin : il renvoie en effet à la supposée vocation naturelle de la ville pour les affaires internationales, qui la rendrait « tout indiquée<sup>15</sup> » pour abriter un centre consacré à l'Afrique. Cet affichage permet aussi de se greffer sur la tradition humanitaire associée à Genève, berceau du Mouvement de la Croix-Rouge, la création d'un institut de formation étant alors l'expression d'un « acte de solidarité<sup>16</sup> » que les bouleversements politiques du continent africain n'auront fait que rendre plus évidents, comme le rappellent Jacques Courvoisier, président du Conseil de fondation du CGFCA et recteur sortant de l'Université de Genève, et Alfred Borel, conseiller d'État du canton de Genève, au moment de la cérémonie d'inauguration officielle le 27 octobre 1961<sup>17</sup>.

En réalité, cette focale identitaire est utilisée pour positionner la Cité de Calvin sur le marché international de la formation. Plus précisément, les promoteurs se servent de l'image associée à la ville, et à la Suisse en général, pour profiler le nouvel institut comme un espace alternatif par rapport aux offres de formation américaines, ouest-européennes et des pays socialistes. Pour ce faire, trois arguments sont mis en avant. Le premier est la neutralité de la Suisse. L'enjeu est de présenter Genève comme un lieu situé en « dehors de l'arène des partis politiques, du conflit Est-Ouest<sup>18</sup> », une question essentielle pour Henri-Philippe Junod, qui veut faire de la ville le creuset d'un nouveau dialogue entre l'Europe et l'Afrique. C'est pourquoi il importe que le caractère « suisse » du centre de formation soit bien marqué<sup>19</sup>. Par exemple, lorsqu'il s'agit de réfléchir au choix du premier directeur, le Service de la coopération technique suisse exige que celui-ci soit un ressortissant helvétique, dans la mesure où il s'agit d'une « création essentiellement suisse et par conséquent neutre<sup>20</sup> ». Pour ces mêmes raisons, on refuse aussi, du moins dans un premier temps, l'offre de financement de la fondation américaine Ford, pourtant sollicitée par Jacques Courvoisier lors d'un voyage aux États-Unis (qui sera par contre acceptée pour financer la création de la bibliothèque<sup>21</sup>). Le recrutement de Victor Segesvary comme assistant de Junod fait également l'objet de réticences de la part d'un membre du Conseil de fondation, Louis Maire, président de l'Organisation

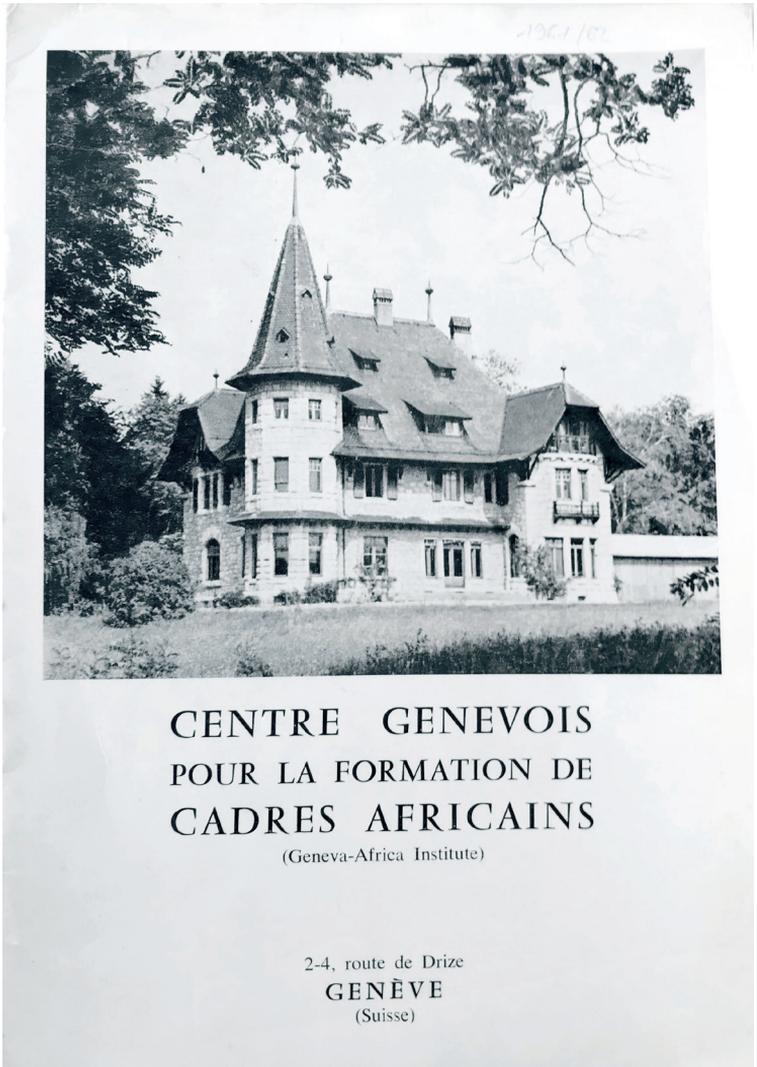


FIG. 1 Brochure de présentation du Centre genevois pour la formation de cadres africains. GGIA, 2.4.3.3.IUED 90/1-12. © Geneva Graduate Institute.

des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture entre 1959 et 1963. Il serait en effet «extrêmement regrettable», dit-il, «que

le responsable le plus proche des boursiers ne soit pas un Suisse », car ce réfugié hongrois « pourra difficilement les orienter sur nos mœurs et nos traditions et malgré toute la bonne volonté qu'il manifesterait, une étiquette d'anticommuniste ne manquera pas de lui être attachée<sup>22</sup> ». Finalement, le Département politique fédéral, de qui dépend le Service de la coopération technique, précise que le critère national ne doit s'appliquer qu'à la personne du directeur, ce qui laisse d'amples marges de manœuvre pour la composition de l'équipe administrative et enseignante.

Le deuxième argument est la prétendue absence de passé colonial de la Suisse. L'IAG est présenté comme une création *ex nihilo*, fruit des sentiments altruistes et désintéressés d'une élite sociale genevoise qui découvrirait l'Afrique au moment des indépendances. C'est le sens d'une déclaration de Jean Graven, recteur de l'Université de Genève, prononcée lors du *Dies academicus* de 1963 :

Genève semble en voie de devenir un centre important pour la formation des élites noires. Cela non seulement à cause du charme et de l'agrément qui lui sont propres, mais aussi et surtout parce que les bacheliers et boursiers venus d'Afrique désirent une formation universitaire donnée dans un parfait esprit de liberté et de respect civique, dégagée de toute influence et même de tout souvenir des principes de l'administration coloniale<sup>23</sup>.

Ce discours mettant en avant l'absence d'un passé colonial, dont les sources officielles et la presse de l'époque sont riches, permet, avec la neutralité, de dépolitiser les relations entre les pays africains et la Suisse. Il cache cependant le fait que l'IAG se met en place grâce à une expertise et des réseaux qui, l'image de ceux dont disposent Junod et Bungener, se construisent à l'époque et dans un cadre colonial. Il est ici utile de rappeler que la « bibliothèque coloniale<sup>24</sup> » suisse est, en ce début des années 1960, très riche : la revue de l'IAG *Genève-Afrique* recense en effet plusieurs dizaines de publications en sciences humaines et sociales sur l'Afrique rédigées au cours des décennies précédentes par des acteurs helvétiques, notamment des missionnaires<sup>25</sup>. Ceci

témoigne de la forte implication de la Suisse dans la recherche scientifique coloniale, même si la communauté africaniste dans le pays demeure limitée<sup>26</sup>.

Enfin, le troisième argument mobilisé concerne l'« esprit de Genève », et plus particulièrement le fait que la ville est le siège depuis 1920 de nombreuses organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La « Genève internationale » est donc présentée comme une véritable ressource et un potentiel facteur d'attractivité censé capter l'intérêt des élites africaines. Henri-Philippe Junod le rappelle dans l'avant-propos du premier numéro de *Genève-Afrique* : le nouvel institut doit s'inscrire dans la même tradition qui « a permis à Genève de contribuer à la création d'un esprit international<sup>27</sup> ». De plus, par l'expertise qu'il sera amené à produire, l'IAG pourrait œuvrer en tant que centre d'information à disposition de « tout le personnel des [...] organismes internationaux<sup>28</sup> ».

Cette image d'un institut de formation œuvrant dans une ville internationale située en pays neutre et sans passé colonial constitue le mythe fondateur de l'IAG. Savamment construit, il est largement entretenu tout au long des années 1960. Il est repris aussi par des africanistes et chercheur-euses étranger-es à qui on demande un avis sur l'opportunité de créer ce type d'institution. Par exemple, Fernand Bezy, professeur à l'Institut des pays en développement de l'Université de Louvain et à l'Université Lovanium à Léopoldville, estime que la mise en place d'un « enseignement spécialisé traitant objectivement les problèmes du tiers-monde » serait susceptible « d'attirer à Genève nombre d'étudiants africains et asiatiques qui font actuellement leurs études (à regret) dans les anciennes métropoles ». Il ajoute aussi que « parce qu'elle n'a pas été une puissance coloniale, la Suisse n'est pas empêtrée dans les préjugés qui continuent à prévaloir ailleurs. Les États africains le savent bien [...] »<sup>29</sup>. Cette image trouve par ailleurs une certaine assise auprès des responsables politiques africains : ceux-ci sont la cible d'une campagne de promotion orchestrée par Henri-Philippe Junod qui, mettant à profit ses réseaux, envoie plus de 500 lettres à des administrations et personnalités<sup>30</sup>. Les éléments associés au mythe fondateur de l'IAG apparaissent fréquemment dans ces correspondances, ainsi

que l'attestent ces quelques lignes que Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal, adresse à Junod :

Votre ville est un lieu particulièrement propice à cette tâche [la formation de cadres africains] étant donné la place importante qu'elle s'est acquise ces derniers siècles dans le domaine des choses de l'esprit. Elle abrite plusieurs organisations internationales qui y ont élu domicile, et la création récente du Centre genevois prouve, une fois de plus, votre noble désir de continuer et d'encourager le dialogue entre l'Europe et l'Afrique au niveau le plus élevé possible de la coopération entre les peuples<sup>31</sup>.

S'il joue un rôle symbolique important aux yeux des acteur·rices genevois·es et suisses, cet imaginaire ne semble toutefois pas guider le choix des étudiants et des stagiaires africains. L'analyse d'un corpus de lettres de candidature spontanée envoyées au cours des premiers mois qui suivent l'ouverture de l'IAG – les rares conservées dans ses archives – montre que les personnes ne sont pas nécessairement poussées par des considérations politiques ou idéologiques. L'exemple genevois semble ainsi confirmer les conclusions des nombreuses recherches qui se sont penchées sur les motivations à la base des mobilités estudiantines africaines aux États-Unis, en Europe et en Union soviétique : souvent, les individus saisissent les opportunités de formation personnelle là où elles se présentent, et ceci dans le but d'appuyer une stratégie de mobilité sociale et professionnelle ascendante<sup>32</sup>.

Au final, donc, la création de l'IAG répond à des enjeux diplomatiques et politiques qui reflètent le positionnement d'un petit pays européen dans le contexte de la décolonisation. À ceux-ci se superposent des stratégies individuelles sur lesquelles le mythe fondateur de l'IAG exerce un effet très limité, contrairement à ce que la lettre de Martin Abessolo mentionnée plus haut semble suggérer. Mais comment l'IAG conçoit-il son rôle et quel type de formation entend-il proposer aux futurs cadres africains ? Les réponses apportées à ces questions évoluent rapidement au cours des années 1960.

## FORMER LES CADRES AFRICAINS À GENÈVE : ENJEUX ET LIMITES

La mise en place de l'IAG se fait, de l'aveu même de ses promoteurs, d'une manière hâtive. Du recrutement des enseignant-es à l'élaboration du programme d'études, en passant par les relations avec l'Université de Genève et l'IUHEI, tout se fait au jour le jour, en l'absence d'un véritable plan d'action ficelé et planifié sur le long terme<sup>33</sup>. À ses débuts, l'IAG est censé remplir une triple mission<sup>34</sup>. Tout d'abord, dispenser un enseignement de niveau universitaire en études africaines, en proposant un parcours d'études couronné soit par un certificat, après un cycle d'études de deux semestres, soit par un diplôme après quatre semestres (une formule mise en place dès l'année académique 1962-1963). Centrés sur l'étude des « problèmes actuels de l'Afrique noire », les cours s'articulent autour de trois thèmes principaux : l'« interaction de l'homme et de son milieu », les « contacts entre cultures » et, enfin, les « problèmes de passage d'une société traditionnelle à une société moderne<sup>35</sup> ». Cet enseignement « africaniste » est dispensé par un petit groupe de professeurs suisses, auxquels s'ajoutent ponctuellement des chargés de cours étrangers. En 1964-1965, par exemple, l'équipe pédagogique (hors intervenants extérieurs) est composée de Pierre Bungener (« Introduction aux études africaines »), Jean Ziegler (« Introduction à la sociologie politique »), Henri Onde (« Géographie régionale de l'Afrique »), Gilbert Étienne (« Principes du développement économique de l'Afrique noire ») et René Wadlow, nommé directeur d'études à l'IAG l'année précédente (« Analyse historique et sociologique de l'Afrique<sup>36</sup> »). Au cours des premières années d'existence, seuls deux Africains figurent dans le programme des cours, les Béninois Rigobert Oladiran Ladipko (qui dispense des enseignements d'histoire entre 1963 et 1969) et Albert Tévoédjrè (qui donne un cours intitulé « L'Afrique dans le monde politique contemporain : les institutions inter-États et leur fonction, la politique étrangère des États africains » en 1964-1965), les deux ayant rejoint Genève après des études en France<sup>37</sup>. La deuxième mission de l'IAG est d'organiser des programmes de spécialisation pour des « cadres africains » préalablement sélectionnés et/ou officiellement

recommandés par leurs propres gouvernements. Ceux-ci suivent les cours de l'Institut, mais peuvent aussi effectuer des stages professionnels dans des collectivités publiques, notamment des mairies, ou au sein des organisations internationales. Enfin, l'IAG aspire à devenir l'institution de référence pour l'accueil, l'orientation et, le cas échéant, l'hébergement des étudiants et des stagiaires africains présents à Genève. Au début des années 1960, ils sont en effet entre 100 et 200 à suivre des programmes d'études et de formation autres que ceux dispensés par l'IAG<sup>38</sup>.

Si la première mission prend rapidement une importance centrale et accompagne la lente intégration de l'établissement dans le tissu universitaire genevois, l'Institut propose aussi, au cours de ses premières années d'existence, des parcours de formation *ad personam*. Le programme d'étude élaboré pour un étudiant congolais, Timothée Kivuvu, en est un bon exemple. En 1961-1962, il suit des cours de relations internationales, d'histoire, de sociologie, de droit, de sciences politiques et d'économie, un parcours complété par une série de stages au sein d'organisations internationales et de collectivités publiques, conçus de manière à être les plus utiles pour la poursuite de sa carrière au sein du service d'information de son pays<sup>39</sup>. Cette personnalisation est visible aussi dans le stage que l'IAG organise entre octobre 1963 et avril 1964 en collaboration avec le Département politique fédéral, le Service de la coopération technique et le gouvernement fédéral nigérian. Dix diplomates du ministère des Affaires étrangères, âgés de 30 à 40 ans, sont accueillis à Genève pour suivre une formation en droit international et un cours de français. Un programme d'activités culturelles est également mis en place pour les familiariser avec la Suisse et ses institutions<sup>40</sup>. Ce séjour est évalué positivement par les responsables de l'Institut, même si selon Pierre Bungener son impact sur l'« aptitude professionnelle » des stagiaires reste difficile à évaluer<sup>41</sup>. L'ambassadeur de Suisse à Lagos affirme quant à lui avoir trouvé en eux « les meilleurs avocats de la Suisse<sup>42</sup> ».

Ce modèle de formation – alliant de manière inégale enseignement universitaire et stages professionnels – répond à l'une des ambitions maintes fois déclarées lors de la mise en place de l'IAG en 1961 : celle de former des cadres en mesure d'appuyer

le processus de *state building* des États africains nouvellement indépendants. Rapidement, toutefois, émergent aussi les limites de ce modèle. La première concerne la question de l'« adaptation » de l'enseignement aux réalités africaines. Le problème est plus particulièrement celui du supposé « déracinement » engendré par une formation de type européen et, *a fortiori*, par des études en Europe. Il s'agit ici d'une problématique ancienne, qui traverse les débats sur l'éducation coloniale depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. Après les indépendances, elle est toujours d'actualité comme l'atteste cette réflexion de Pierre Bungener :

Se contenter de transmettre aux Africains un savoir-faire, des secrets de métier, que ce soit au plan technique ou au plan intellectuel, revient à en faire des imitateurs et des déracinés, capables tout juste de reproduire les mêmes gestes quand ils sont rentrés chez eux et généralement de les rater, car les conditions sont tout à fait différentes<sup>44</sup>.

Pour pallier ces problèmes, l'enseignement fourni par l'IAG doit ainsi être, au moins dans l'idéal, fortement spécialisé et, selon les souhaits d'Henri-Philippe Junod, « du plus haut niveau possible<sup>45</sup> ». Il est aussi marqué par une grande interdisciplinarité – le programme prévoyant des cours de géographie, histoire, sociologie, sciences économiques et politiques, entre autres – ainsi que par le recours à une méthode pédagogique « active<sup>46</sup> », fondée sur l'organisation de séminaires en petits groupes et de travaux pratiques. L'objectif est donc d'offrir une formation se distinguant à la fois d'un enseignement supérieur général, détaché du terrain, et d'une éducation de base ou intermédiaire, celle-ci étant censée se dérouler en Afrique, au plus près des réalités locales. Ce profilage particulier contribue à différencier l'IAG sur le marché de la formation : selon Pierre Bungener, en effet, les boursiers africains qui suivent des cours dans les universités européennes ne seraient pas conscients de recevoir un enseignement « consacré avant tout à des problèmes européens et que de retour chez eux, ils auront beaucoup de peine à l'appliquer directement<sup>47</sup> ». Le résultat, poursuit-il, est néfaste : « il suffit de voyager en Afrique, pour s'apercevoir de la fragilité de la plupart des hommes en place, qui

sont comme des enfants à qui ont fait cadeau d'une machine trop perfectionnée : ils la regardent tourner, mais ne la dirigent pas<sup>48</sup> ». Mais les effets du « déracinement » ne se manifesteraient pas uniquement sur le continent : ils seraient visibles déjà en Europe, comme le montre le cas d'un étudiant de l'IAG qui, souffrant de dépression, est accueilli en 1966 à la clinique psychiatrique de Bel-Air à la suite d'une aggravation de ses troubles : Bungener se demande alors, non sans un certain paternalisme, si ceux-ci ne seraient justement pas « imputables au déracinement et à la difficulté pour un Africain de réaliser la synthèse entre le monde d'où il vient et le monde moderne qu'il apprend<sup>49</sup> ». De même, les vols répétés dont un étudiant se serait rendu coupable lors de son stage à l'hôpital de Nyon et ensuite au siège de l'IAG seraient la manifestation non seulement d'un « caractère faible » et d'un « équilibre moral instable », mais aussi du « brusque changement de milieu social dû à son départ d'Afrique<sup>50</sup> ».

Avec le danger du « déracinement » et de la « désadaptation<sup>51</sup> », la formation des cadres et des étudiants se heurte aussi d'autres problèmes, plus concrets. L'IAG délivre un diplôme qui ne jouit pas d'une reconnaissance immédiate, ses relations avec l'Université de Genève et l'IUHEI étant certes étroites, mais aussi objet de longues négociations. Cette situation pose un problème à plusieurs étudiants africains, pour qui, une fois de retour dans leurs pays, il est essentiel de pouvoir faire valoir un diplôme reconnu. Ensuite, l'IAG n'octroie pas directement de bourses d'études, sauf à de rares occasions, ce qui rend plus compliqué le financement d'une formation à Genève. La correspondance sortante de Pierre Bungener et celle d'Edgar Shann puis de François Pilet, responsables du service d'accueil de l'IAG mis en place à la rentrée 1962, sont ainsi riches de conseils adressés à des potentiels étudiants sur les manières d'obtenir des sources de financement, en particulier les bourses de la Confédération suisse qu'il faut solliciter auprès des ambassades. Enfin, une dernière difficulté réside dans l'attrait continu qu'exercent les anciennes métropoles comme lieu de formation, notamment la France, ce qui contribue à limiter le bassin de recrutement de l'IAG<sup>52</sup>.

Cet ensemble de facteurs permet de comprendre pourquoi le nombre d'étudiants africains qui fréquentent l'IAG est



FIG. 2 Étudiants de l'Institut africain de Genève (1971). GGIA, 2.1.3.IUED 651/3. © Geneva Graduate Institute.

relativement faible: on en compte 20 en 1964-1965 (sur 69 étudiants en total, dont un seul Suisse. Parmi ceux-ci, seuls cinq sont inscrits au diplôme<sup>53</sup>). En 1968-1969, 23 étudiants d'« Afrique noire » sont inscrits (sur 85); ils sont 37 en 1971-1972, côtoyés par dix étudiants issus du monde arabe et treize d'Amérique latine<sup>54</sup>. Au cours des années suivantes, leur nombre ne dépasse pas les quelques dizaines, le pic étant atteint à la fin des années 1980, avec une petite centaine d'étudiants. Cette situation affecte considérablement la raison d'être de l'IAG et accélère son tournant vers les « études du développement ». Ce changement s'amorce très clairement dès 1965-1966 et aboutit finalement à la rebaptisation de l'IAG en IED en 1973. Il s'accompagne notamment d'une ouverture à l'ensemble des pays du « tiers-monde », dont les ressortissants sont également présents en nombre à Genève. Autrement dit, l'IAG procède à une reconfiguration de sa mission initiale, en raison des difficultés auxquelles il a dû faire face, faute

de ressources financières (pour l'octroi de bourses) et de l'absence d'une expérience africaniste suffisamment étoffée pour faire de Genève un pôle de recherche majeur dans ce domaine. À cela s'ajoutent les pressions du Service de la coopération technique suisse qui conditionne son soutien financier à cette nouvelle orientation. Or, ces problèmes n'empêchent pas l'IAG de devenir le lieu d'expression d'une « Genève africaine » dont l'étude permet de comprendre comment, dans une société occidentale, la rencontre postcoloniale s'opère au quotidien.

« ICI, NOUS NE LOGEONS PAS  
LES CANNIBALES... ! » LA RENCONTRE  
GENÈVE-AFRIQUE

Œuvrer en tant que carrefour de tout ce qui, à Genève, touche à l'Afrique : tel est l'objectif affiché par l'IAG au début des années 1960. Si cette ambition se cristallise sur le plan académique, ce lieu de formation et de recherche est aussi un creuset de sociabilités plus informelles. Les activités culturelles et récréatives sont en effet nombreuses. L'Association des étudiants d'Afrique noire de Genève, fondée en 1957, y tient régulièrement des fêtes et des activités diverses, allant de la chorale aux matchs de football (un club universitaire africain est par ailleurs inauguré en avril 1966). Des expositions et des conférences avec des figures de renom de passage à Genève, comme Joseph Ki-Zerbo, Amadou Mahtar M'Bow et Georges Balandier sont aussi organisées. À celles-ci s'ajoute un programme culturel composé de visites auprès d'institutions suisses (le Tribunal fédéral de Berne) et genevoises (la mairie de Carouge, le Bureau international du Travail) ainsi que d'activités sportives, comme l'ascension du mont Gelé en Valais (3 023 mètres d'altitude) – autant d'initiatives qui viennent confirmer le rôle de l'IAG comme un outil de diplomatie culturelle.

Mais les sociabilités sont aussi d'ordre politique. Dès sa mise en place, des militants contre le colonialisme portugais et le système de l'apartheid en vigueur en Afrique du Sud gravitent autour de l'IAG<sup>55</sup>. C'est le cas du Zola Sonkosi, un réfugié mozambicain à qui Henri-Philippe Junod offre de l'aide pour

rejoindre Genève<sup>56</sup>. Il séjourne en ville et ailleurs en Suisse, avant de devenir l'un des représentants de l'*African National Congress* en Europe occidentale. Junod espère aussi pouvoir s'assurer, sans succès toutefois, la collaboration d'Eduardo Mondlane, leader indépendantiste mozambicain et fondateur du Front de libération du Mozambique. Éduqué dans une école missionnaire suisse par son père, Henri-Alexandre, Mondlane est présenté comme «un homme d'une valeur exceptionnelle, dont la vision réellement continentale du problème africain permet de grands espoirs<sup>57</sup>». Si Junod ne promeut pas un activisme anticolonial à proprement parler – et si ses positionnements politiques diffèrent de ceux de ses successeurs, avec lesquels s'opère une véritable rupture générationnelle<sup>58</sup> – ces initiatives préfigurent le «tiers-mondisme tempéré» d'inspiration chrétienne qui marque pour longtemps l'identité de l'IAG<sup>59</sup>. Cet engagement est porté par des figures comme Pierre Bungener et l'économiste Gilbert Rist, qui animent le Mouvement anti-apartheid de Genève fondé en 1964; d'autres enseignants se distinguent aussi dans la cause de l'antiracisme – comme Roy Preiswerk, directeur de l'IED après la mort accidentelle de Bungener au Cameroun en 1975, qui participe à des initiatives dans le cadre du «Programme de lutte contre le racisme» lancé par le Conseil œcuménique des Églises en 1969<sup>60</sup> – ou dans la critique radicale de l'impérialisme, comme le sociologue Jean Ziegler.

Si les archives laissent entrevoir une effervescence intellectuelle et politique, la vie genevoise, toutefois, n'est pas exempte de difficultés. Accéder à un logement, par exemple, n'est pas une tâche aisée pour les étudiants, surtout eu égard au montant de la plupart des bourses. De plus, la recherche de ressources financières complémentaires est rendue très difficile par l'impossibilité pour les étranger-es de travailler plus de dix heures par semaine. Cette situation accroît les risques de marginalité sociale<sup>61</sup> et les «difficultés à créer des relations entre les Genevois et les Africains<sup>62</sup>». Certes, l'IAG octroie des aides ponctuelles, pour quelques semaines tout au plus, *via* notamment son Service d'accueil, qui centralise les demandes de «dépannage». Les étudiants relatent toutefois la difficulté à trouver un hébergement en ville ainsi qu'à subvenir à leurs besoins à travers un travail d'appoint<sup>63</sup>.

Les discriminations raciales n'y sont pas pour rien. Zola Sonkosi l'exprime clairement lors d'une interview au journal *Le Peuple-La Sentinelle* en 1966 : « il est encore difficile pour un étudiant noir de trouver un logement partout en Suisse, parce que sa couleur est différente<sup>64</sup> ». Plusieurs autres épisodes illustrent le racisme ordinaire auquel les étudiants sont confrontés, à l'image des commentaires formulés lors d'une demande de stage à la mairie de Carouge de la part du Service de la coopération technique – « on accuse déjà Carouge d'être plein d'Italiens, si on commence maintenant à avoir des nègres<sup>65</sup> ! » – ou à la suite d'une demande de location – « ici, nous ne logeons pas les cannibales... !<sup>66</sup> ». Un jeune Camerounais remarque aussi que « nous sommes encore un objet de curiosité ; on jurerait que les Suisses sont déçus d'apprendre que nous ne venons pas tout droit de la forêt vierge, que nous sommes habitués à la vie des villes<sup>67</sup> ».

Ces quelques exemples témoignent des processus de racialisation à l'œuvre dans la société genevoise, entendus ici comme « des processus d'attribution sociale et l'établissement dynamique de rapports de force<sup>68</sup> ». Ceux-ci se décèlent également au fil des quelques faits divers qui émaillent les premières années de vie de l'IAG. C'est le cas par exemple lorsqu'en 1963 éclate l'« affaire K. », du nom d'un étudiant congolais s'étant fait remarquer par un comportement particulièrement exubérant à Yverdon et à Morges, où il séjourne pour un stage. Il se serait par ailleurs vanté auprès des autorités locales, parmi lesquelles un conseiller d'État vaudois, de disposer de contacts haut placés au sein de l'administration de Léopoldville et que « M. Kasavouvou [*sic*], le chef du gouvernement, voyait en lui un futur ambassadeur<sup>69</sup> ». Surtout, il a entretenu une relation avec une fille mineure, qui était manifestement prête à partir avec lui au Congo. Ce dernier détail, particulièrement discuté dans la presse de l'époque, est révélateur des représentations stéréotypées dont font l'objet les étudiants africains. Pierre Bungener souligne à ce sujet que « nous avons toujours été étonnés de la façon dont les jeunes filles, à la recherche d'on ne sait quel exotisme, entraînent facilement en relation avec des Africains, sans que nous puissions naturellement intervenir, étant donné que notre attitude aurait pu paraître raciste et discriminatoire<sup>70</sup> ». Cet épisode pose ainsi

la question plus large de la gestion sociale de cette population. À plusieurs reprises, des notes internes à l'IAG soulignent la difficulté de contrôler la vie personnelle d'hommes relativement «âgés», la plupart ayant plus de 25 ans, désireux d'autonomie et estimant «avoir le droit de se conduire exactement comme la population qu'ils ont sous les yeux<sup>71</sup>». Cette volonté de s'affranchir de toute forme de contrôle social est également exprimée clairement par les diplomates nigériens en stage à Genève en 1963-1964 : ceux-ci refusent en effet la proposition d'hébergement initialement offerte par l'IAG, qui prévoyait un hébergement à deux dans une chambre. Considérant cette solution comme inadaptée à leur statut professionnel, ils entament alors avec succès des démarches pour trouver un hébergement à leur convenance en ville<sup>72</sup>.

## CONCLUSION

L'histoire de l'IAG est révélatrice des différentes facettes de la rencontre entre Genève et l'Afrique à l'heure des décolonisations. Les enjeux liés à la formation et à l'éducation en constituent sans doute un aspect central, notamment en raison de leurs implications pour le développement socio-économique de pays du Sud. L'IAG est par ailleurs un espace où se cristallisent les grands débats politiques liés aux décolonisations et à la reconfiguration des relations Nord-Sud, en raison de sa place particulière dans la diplomatie culturelle helvétique pendant la guerre froide. Malgré sa création relativement tardive par rapport à d'autres centres de recherche en études africaines, il témoigne également des liens historiques entre Genève, la Suisse et le continent africain, à une époque où l'on prétend facilement que le pays n'a pas et n'a jamais eu de «vocation particulière<sup>73</sup>» en Afrique. Les régimes discursifs qui accompagnent sa mise en place – et qui vont former son mythe fondateur – constituent ainsi un témoignage précoce de l'«amnésie coloniale» qui marque encore aujourd'hui une partie de la société helvétique ainsi que d'autres pays européens ayant développé des formes de «colonialisme sans colonies<sup>74</sup>».

Certes, cette étude mériterait d'être poussée plus loin. Une analyse de la vie institutionnelle et des débats internes à l'IAG,

de ses rapports avec la coopération technique suisse et les autres institutions d'enseignement supérieur à Genève ainsi que des visions du développement qui y sont conceptualisées permettraient en effet d'affiner l'analyse sur son positionnement sur le marché de la formation national et international. Les trajectoires de ses protagonistes doivent aussi être mieux examinées : si l'on connaît celles de Junod, de Bungener, de Ziegler, de Rist, les parcours et le devenir de ses étudiants restent encore à défricher. De nouvelles recherches sont donc nécessaires pour évaluer l'impact du séjour genevois sur leurs parcours ainsi que sur leurs visions de la Suisse et de l'Europe. Elles sont également indispensables pour mieux comprendre les effets de la présence des étudiants africains sur la société genevoise et suisse, en particulier au niveau des représentations collectives et des processus de racialisation que celles-ci alimentent, tout comme pour mettre en lumière l'agentivité dont un groupe ethnoracial minorisé a su faire preuve<sup>75</sup>. Enfin, la formation des élites africaines en Europe doit être mise en regard des programmes et des initiatives promues dans les pays du « tiers-monde ». L'IAG s'inscrit en effet dans un tissu associatif et militant genevois fortement interconnecté et complémentaire, composé d'actrices et d'acteurs actifs dans la mise en place de structures éducatives directement en Afrique, répondant ainsi à d'autres enjeux formatifs que ceux de l'IAG. C'est le cas, par exemple, de l'Institut panafricain pour le développement impulsé par le Genevois Fernand Vincent, qui propose dès 1964 une formation destinée aux cadres intermédiaires au Cameroun. Ou encore des instituts d'enseignement supérieur que l'IUHEI contribue à créer à Trinité-et-Tobago (1966) et au Cameroun (1971) afin de former des diplomates et favoriser la recherche en relations internationales<sup>76</sup>. Par ce biais, la ville de Genève s'impose comme l'une des plateformes à partir desquelles la question de l'éducation et de la formation dans les pays du Sud est pensée et mise en pratique : une fonction que sa « vocation internationale » permet de poursuivre encore aujourd'hui.

- 1 Geneva Graduate Institute Archives (GGIA), 2.3.1.4.IJED 36/5. Direction. Correspondance 15 novembre-29 décembre 1961. Lettre de Martin Abessolo, au directeur du Centre de formation de cadres africains, 14 décembre 1961.
- 2 Corinna R. Unger, *International Development: A Postwar History* (London: Bloomsbury Publishing, 2018).
- 3 Sur Henri-Philippe Junod, voir Eric Morier-Genoud, « Missions and institutions: Henri-Philippe Junod, anthropology, human rights and academia between Africa and Switzerland, 1921-1966 », *Schweizerische Zeitschrift für Religions und Kulturgeschichte*, n° 105 (2011): 193-219.
- 4 Voir Monique Nobs-Margairaz, *L'Institut africain de Genève (1962-1973): une contribution à la problématique du développement* (Genève: Institut universitaire d'études du développement, 1993); Nicolas Hafner, « Le Savoir et le Faire ». Decolonisation and Geneva as a Third World Development Studies Hub, c. 1961-1981 (thèse de doctorat, Geneva Graduate Institute, en cours).
- 5 Odd Arne Westad, *La guerre froide globale: le tiers-monde, les États-Unis et l'URSS (1945-1991)* (Paris: Payot, 2007).
- 6 « Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'assistance technique fournie par la Suisse aux pays dont l'économie est insuffisamment développée (du 28 mars 1952) », *Feuille fédérale*, (1952): 617-630.
- 7 Sabina Widmer, *Switzerland and sub-Saharan Africa in the Cold War, 1967-1979. Neutrality Meets Decolonisation* (Leiden/Boston: Brill, 2023); Idrisse Désiré Machia A Rim, *Les relations entre la Suisse et le Cameroun des indépendances à nos jours (1961-2013). Une esquisse historique* (Bern/Berlin: Peter Lang, 2022); Steve Page, *Le Nigeria et la Suisse, des affaires d'indépendance. Commerce, diplomatie et coopération 1930-1980* (Berne: Peter Lang, 2016); Sandra Bott, Jussi M. Hanhimäki, Janick Marina Schaufelbuehl et Marco Wyss, dir., « Introduction. Le rôle international de la Suisse dans la Guerre froide globale », *Relations internationales*, n° 163 (2015): 3-14; Mathieu Humbert, « Une défense discrète et flexible des intérêts économiques suisses. Les cas du Ghana et du Congo au début de leur indépendance », *Relations internationales* 3, n° 163 (2015): 63-80; Sara Elmer, Konrad J. Kuhn et Daniel Speich Chassé, Hg., *Handlungsfeld Entwicklung, Schweizer Erwartungen Und Erfahrungen in Der Geschichte Der Entwicklungsarbeit* (Basel: Schwabe, 2014); Lukas Zürcher, *Die Schweiz in Ruanda. Mission, Entwicklungshilfe und nationale Selbstbestätigung (1900-1975)* (Zürich: Chronos, 2013); Marc Perrenoud, « Les relations de la Suisse avec l'Afrique lors de la décolonisation et des débuts de la coopération au développement », *International Development Policy-Revue internationale de politique de développement*, n° 1 (2010): 81-98.
- 8 Il faut souligner le caractère anticommuniste des initiatives promues par Jacques Freymond, appuyées par des fondations philanthropiques américaines. Voir Luc Van Dongen, « Former des élites non communistes pour le tiers-monde: l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI), les États-Unis et la Guerre froide », *Relations internationales* 3, n° 163 (2015): 15-28.
- 9 Elsa Bugnon, « La formation de jeunes diplomates des pays nouvellement indépendants à Genève dans les années 1960: une collaboration entre la Dotation Carnegie et l'IUHEI », *Relations internationales* 1, n° 177 (2019): 99-110.
- 10 Pour le Royaume-Uni, voir J. M. Lee, « Commonwealth students in the United Kingdom, 1940-1960: student welfare and world status », *Minerva* 44, n° 1 (2006): 1-24; Robert Burroughs, *Black Students in Imperial Britain: the African Institute, Colwyn Bay, 1889-1911* (Liverpool: Liverpool University Press, 2022). Pour la France, voir Françoise Blum, « Une élite en fabrication. Étudiants africains en France dans les années 1950-1960 », dans *Migrations d'élite. Une histoire-monde xv<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles*, dir. Marianne Amar et Nancy L. Green (Tours: Presses universitaires François-Rabelais, 2022), 207-227; Fabienne Guimont, *Les Étudiants africains en France (1950-1965)* (Paris: L'Harmattan, 1997).
- 11 Anton Tarradellas, « Pan African networks, Cold War politics and postcolonial opportunities: the African scholarship program of American universities (1961-1975) », *The Journal of African History* 63, n° 1 (2022): 75-90; Anton Tarradellas, « "A glorious future" for Africa: development, higher education and the making of African elites in the United States (1961-1971) », *Paedagogica Historica* 57, n° 3 (2021): 277-293; Corinna R. Unger, « The United States, decolonization, and the education of third world elites », dans Jost Dülffer et Marc Frey, eds, *Elites and Decolonization in the Twentieth Century* (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2011): 248-249; Paul A. Kramer, « Is the world our campus? International students and US global power in the long twentieth century », *Diplomatic History* 33, n° 5 (2009): 775-806.
- 12 Sara Pugach, *African Students in East Germany, 1949-1975* (Ann Arbor: University of Michigan Press, 2022); Constantin Katsakioris, « The Lumumba University in Moscow: higher education for a Soviet-third world alliance,

- 1960-1991», *Journal of Global History* 14, n° 2 (2019) : 281-300.
- 13 Pour une mise en perspective générale, voir Ludovic Tournès et Giles Scott-Smith, eds, *Global Exchanges. Scholarships and Transnational Circulations in the Modern World* (New York/Oxford : Berghahn Books, 2018).
- 14 Jovita dos Santos Pinto et al., dir., *Un/Doing Race. Racialisation en Suisse* (Zürich : Seismo, 2022).
- 15 GGIA, 2.1.1.IUED 647/10 Institut africain de Genève. 1964-1972. Présentations. Rôle de l'Institut africain de Genève, mars 1964.
- 16 GGIA, 2.3.3.2.IUED 91/2. Inauguration officielle du Centre genevois pour la formation de cadres africains, le 27 octobre 1961. Allocution de M. Jacques Courvoisier.
- 17 GGIA, 2.3.3.2.IUED 91/2. Inauguration du Centre Genevois 1961 pour la formation de cadres africains, 27 octobre 1961.
- 18 Henri-Philippe Junod, «Avant-propos. Genève-Afrique-Acta Africana», *Genève-Afrique* 1, n° 1 (1962) : 6.
- 19 Sur ces enjeux, voir Jussi M. Hanhimäki et Sandra Bott, eds, *Neutrality and Neutralism in the Global Cold War: Between or Within the Blocs?* (London : Routledge, 2016).
- 20 Archives de l'Université de Genève (AUnige), CH Unige/aap/2/5B2/101/3. Centre genevois de formation de cadres pour les pays en voie de développement. Procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 1961.
- 21 GGIA, 2.3.1.4.IUED 37/4. Note sur les possibilités de subventions pour l'Institut africain de Genève, 4 décembre 1962.
- 22 AUnige, CH Unige/aap/2/5B2/101/3. Centre genevois de formation de cadres pour les pays en voie de développement. Procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 1961.
- 23 Université de Genève, *Dies Academicus 1963, 6 juin 1963. Allocution du professeur Jean Graven*, 31.
- 24 V. Y. Mudimbe, *The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge* (Bloomington : Indiana University Press, 1988).
- 25 Voir Hanspeter F. Strauch, «La contribution des auteurs suisses à la connaissance de l'Afrique. Étude bibliographique», *Genève-Afrique* 7, Partie 1, n° 2 (1968) : 91-107 ; *Genève-Afrique* 8, Partie 2, n° 1 (1969) : 60-87. Sur l'activité des missionnaires suisses dans la production de savoirs, voir Patrick Harries, *Butterflies & Barbarians: Swiss Missionaries and Systems of Knowledge in South-East Africa* (Athens : Ohio University Press, 2007).
- 26 Sur l'implication suisse dans la recherche scientifique coloniale, voir Lukas Meier, *Swiss Science, African Decolonization and the Rise of Global Health, 1940-2010* (Basel : Schwabe Verlag, 2014).
- 27 Henri-Philippe Junod, «Avant-propos. Genève-Afrique-Acta Africana», *Genève-Afrique* 1, n° 1 (1962) : 5.
- 28 GGIA, 2.1.1.IUED 647/10. Institut africain de Genève. 1964-1972. Présentations. Rôle de l'Institut africain de Genève, mars 1964.
- 29 GGIA, 2.1.1.IUED 647/10. Institut africain de Genève. 1964-1972. Présentations. Rôle de l'Institut africain de Genève, mars 1964.
- 30 GGIA, 2.2.1.1.IUED 2/8. Conseil de fondation. Annexe au Rapport présenté par le Dr. Henri-Philippe Junod, Directeur du centre, 23 décembre 1961.
- 31 GGIA, 2.3.1.4.IUED 36/2. Lettre de Léopold Sédar Senghor à Henri-Philippe Junod, 26 septembre 1961.
- 32 Pour une vue d'ensemble et une discussion historiographique, voir Constantin Katsakioris, «Introduction. L'Est socialiste et le Sud : coopération éducative et formation des élites», *Cahiers du monde russe* 63, nos 3-4 (2022) : 561-568 ; Anton Tarradellas et Romain Landmeters, dir., «Les mobilités étudiantes et des étudiants africains : une histoire transnationale de l'Afrique depuis la décolonisation. Introduction», *Diasporas. Circulations, migrations, histoire*, n° 37 (2021) : 7-21.
- 33 GGIA, 2.2.1.1.IUED 2/9. Conseil de fondation. Rapport de Henri-Philippe Junod au Conseil de fondation, 15 janvier 1962.
- 34 GGIA, 2.1.1.IUED 647/10. Institut africain de Genève, 1964-1972. Présentations. L'Institut africain et l'établissement de l'étude du développement à Genève, mars 1966.
- 35 GGIA, 2.2.1.1.IUED 2/15. Conseil de fondation du 3 juillet 1967. L'Institut africain de Genève et la formation des experts suisses, 3 mai 1967.
- 36 GGIA, 2.4.3.3.IUED 90/1-12. Brochure de présentation de l'Institut africain de Genève, 1964-1965, p. 9-10.
- 37 Rigobert Oladiran Ladipko, *L'Odyssée d'un fils d'Afrique. Témoin et acteur* (Paris : L'Harmattan, 2021).
- 38 Pierre Bungener, «Institut africain de Genève. Premières expériences», *Genève-Afrique* 1, n° 2 (1962) : 241. Ce public est composé en

- très grande majorité d'hommes, d'où l'usage du masculin dans ce chapitre.
- 39 GGIA, 2.3.1.4.IUED 36/5. Lettre de Henri-Philippe Junod à Gaston Diomi, 27 novembre 1961.
- 40 GGIA, 2.3.1.4.IUED 39/2. Lettre de François Pilet au Service de la coopération technique, 9 janvier 1964.
- 41 GGIA, 2.3.1.4.IUED 40/1. Lettre de Pierre Bungener à monsieur le délégué à la coopération technique, 14 mai 1964.
- 42 GGIA, 2.3.1.4.IUED 40/3. Lettre de François Pilet à A. Thorens, 13 avril 1966.
- 43 Pierre-Éric Fageol, Céline Labrune-Badiane, dir., « Adapter l'enseignement, les institutions et les dispositifs scolaires en situation coloniale et postcoloniale », *Outre-Mers* 112, n<sup>os</sup> 418-419 (2023): 5-40.
- 44 Pierre Bungener, « Institut africain de Genève. Premières expériences », *Genève-Afrique* 1, n<sup>o</sup> 2 (1962): 241-242.
- 45 GGIA, 2.2.1.1.IUED 2/9. Conseil de fondation. Rapport de Henri-Philippe Junod au Conseil de fondation, 15 janvier 1962.
- 46 Pierre Burgener, « Institut africain de Genève », dans *La Formation des coopérants. Actes du colloque organisé par la Commission nationale pour les études interethniques et interculturelles les 26 et 27 avril 1972 à Paris* (Nice: Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 1973), 182.
- 47 GGIA, IUED 40/2. Direction Correspondance. Lettre de Pierre Bungener au ministre de l'Éducation nationale du Cameroun, 17 août 1964.
- 48 GGIA, 2.2.1.1.IUED 2/10. Conseil de fondation. Note sur l'organisation du Centre genevois de formation de cadres africains, 4 mai 1962.
- 49 GGIA, 2.3.1.4.IUED 40/2. Lettre de Pierre Bungener à Julien de Ajuriaguerra, 24 septembre 1964.
- 50 GGIA, 2.3.1.4.IUED 40/2. Lettre de François Pilet à A. Z., 8 octobre 1964.
- 51 GGIA, 2.3.1.4.IUED 40/3. Genève-Afrique, sans date.
- 52 GGIA, 2.1.1.IUED 647/10. Institut africain de Genève. 1964-1972. Présentations. L'Institut africain et l'établissement de l'étude du développement à Genève, mars 1966.
- 53 Thérèse Delanoy, *De l'Institut africain de Genève à l'Institut universitaire d'études du développement, 1962-1992* (Séminaire de Sociologie des institutions et des organisations locales, 1991-1992). Annexe I.
- 54 GGIA, 2.2.1.1.IUED 2/18. Assemblée constitutive 22 mai 1970. Note du directeur de l'Institut africain de Genève aux membres du Conseil, 16 janvier 1970.
- 55 Voir aussi les activités des étudiants angolais en Suisse: Eliane Kurmann, « Affaires angolaises ». Die angolischen Studenten in der Schweiz während dem Unabhängigkeit 1961-1975 » (Mémoire de licence, Université de Fribourg, 2008).
- 56 GGIA, 2.3.1.4.IUED 36/4. Mémorandum de Zola Sonkosi, 24 novembre 1961.
- 57 Aunige, CH Unige/aap/2/5B2/101/3. Comité du Centre genevois pour la formation de cadres africains. Procès-verbal de la séance du jeudi 16 février 1961.
- 58 Eric Morier-Genoud, « Missions and institutions », 216.
- 59 Sur le tiers-mondisme en Suisse, voir Monica Kalt, *Tiersmondismus in der Schweiz der 1960er und 1970er Jahre: Von der Barmherzigkeit zur Solidarität* (Bern: Peter Lang, 2010).
- 60 Roy Preiswerk, ed., *The Slant of the Pen. Racism in Children's Books* (Genève: World Council of Churches, 1980).
- 61 GGIA, 2.3.1.4.IUED 36/6. Lettre de Pierre Bungener, 12 juin 1962 (destinataire inconnu).
- 62 GGIA, 2.3.1.4.IUED 36/6. Correspondance. Lettre de Pierre Bungener à André Chavanne, 18 juin 1962.
- 63 GGIA, 2.3.1.4.IUED 36/5. Correspondance. Lettre de J. T. Maza à Henri-Philippe Junod, 8 décembre 1961.
- 64 « La situation des Noirs en Afrique du Sud. Interview d'un étudiant noir », *Le Peuple-La Sentinelle*, 29 juin 1966.
- 65 GGIA, 2.3.1.4.IUED 36/6. Correspondance. Lettre de Pierre Bungener à André Chavanne, 18 juin 1962.
- 66 Pierre Bungener, « Institut africain de Genève. Premières expériences », *Genève-Afrique* 1, n<sup>o</sup> 2 (1962): 241.
- 67 Pierre Bungener, « Institut africain de Genève. Premières expériences », *Genève-Afrique* 1, n<sup>o</sup> 2 (1962): 241.
- 68 dos Santos Pinto et al., *Un/Doing Race*, 13-14.
- 69 *L'Impartial*, 24 septembre 1963.
- 70 GGIA, 2.3.1.4.IUED 39/1. Lettre de Pierre Bungener à la municipalité de la ville d'Yverdon, 27 septembre 1963.

- 71 GGIA, 2.3.1.4.IUED 39/1. Lettre de Pierre Bungener à la municipalité de la ville d'Yverdon, 27 septembre 1963.
- 72 GGIA, 2.3.1.4.IUED 39/2. Rapport sur le stage organisé à la demande du Service fédéral de la coopération technique pour 10 fonctionnaires du ministère des Affaires Étrangères du Nigeria, par Pierre Bungener, avril 1964.
- 73 Jean Buhler, «L'Institut africain de Genève et ses problèmes», *Construire. Hebdomadaire du capital à but social*, n° 46, 17 novembre 1965.
- 74 Sur ces questions, voir Patricia Purtschert, Barbara Lüthi et Francesca Falk, Hg., *Postkoloniale Schweiz: Formen und Folgen eines Kolonialismus ohne Kolonien* (Bielefeld: Transcript Verlag, 2012).
- 75 Sur toutes ces perspectives, voir Nicolas Hafner, «Le Savoir et le Faire».
- 76 Voir Charlotte Roy, «Diplomatie universitaire suisse dans les Caraïbes. De l'accord politique à la pratique du terrain (1962-1974)», *Relations internationales* 3, n° 199 (2024): 49-64.



LE RETOUR  
DES COLONS.  
L'ASSOCIATION  
DES SUISSSES  
SPOLIÉS D'ALGÉRIE  
OU D'OUTRE-MER,  
UNE HISTOIRE  
COLONIALE DANS  
UN MONDE  
DÉCOLONISÉ

## INTRODUCTION

Dans la seconde moitié des années 1960, Genève, ville internationale par excellence, emblème de la diplomatie, de la coopération multilatérale et des relations internationales entre les États, devient également le siège de l'Association des Suisses spoliés d'Algérie ou d'outre-mer (ASSAOM), une association clairement liée au colonialisme. Créée en 1967, l'ASSAOM a pour but d'obtenir une indemnisation pour la perte de biens en Algérie ainsi que des pensions pour compenser les années de travail outre-mer<sup>1</sup>. Les Suisse-ses d'Algérie ont en effet contribué au peuplement de « l'Algérie française<sup>2</sup> », au même titre que des populations venues d'Allemagne, d'Espagne, de Malte et de l'Italie, qui se sont installées en Algérie de leur propre initiative et ont été qualifiées d'« arrivages libres<sup>3</sup> ». Ces personnes ont donc œuvré et agi tels des colons, participant à la construction de l'empire colonial français.

Avec le « retour » des Suisse-ses au moment de l'indépendance de l'Algérie en 1962, la Confédération helvétique est confrontée à un type de décolonisation particulière. L'un des enjeux est en effet de gérer l'assistance à fournir à ces personnes, les biens à protéger et les pensions à verser à la suite des nationalisations et des expropriations qui ont eu lieu outre-mer. Cette situation contraste avec l'« amnésie coloniale » du pays qui, sous couvert de neutralité, a longtemps nié son implication dans les processus coloniaux et leurs héritages sur le long terme<sup>4</sup>. Par conséquent, l'étude du rapport évolutif et souvent contradictoire entre la Suisse dite officielle, y compris les représentant-es gouvernementaux, et les ressortissant-es suisses d'Algérie offre une clé de lecture inédite pour appréhender une page encore peu connue de la Suisse (post)coloniale.

Ce chapitre reconstitue la trajectoire de l'ASSAOM depuis sa fondation à Genève à travers les requêtes que l'association dépose auprès du Département politique fédéral (DPF), les débats que celles-ci génèrent au niveau fédéral, sans oublier les discussions au niveau communal, plus précisément à Genève dans les années 1970. Il met également en lumière la manière dont l'association agit en tant que groupe de pression au cours

des années 1980, en particulier ses tentatives pour sensibiliser le grand public à sa cause par le biais des chaînes de télévision. Les années 1990 ont vu se succéder les demandes de l'ASSAOM et les refus du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), jusqu'à la clôture du dossier en 1996. En proposant une microhistoire de l'ASSAOM, le chapitre tente d'analyser certains des enjeux et des conséquences d'une « décolonisation sans colonies » qui a affecté Genève et la Confédération suisse plus largement.

## LES « VICTIMES DE SPOLIATION »

L'ASSAOM est formellement constituée le 28 janvier 1967. Ses promoteurs – le président Kurt Spörri, un des deux secrétaires, Charles Rochat ainsi que son trésorier Rechsteiner – ont vécu en Algérie, de même que les autres membres du comité. Une fois rentrés en Suisse, ils deviennent les porte-paroles des spoliés qui ont perdu tous leurs biens et possessions<sup>5</sup>. Conscients que la question des indemnisations est « une affaire de longue haleine » et qu'eux-mêmes ont un âge déjà avancé, ils poussent le gouvernement à prendre en charge le contentieux<sup>6</sup>. En l'absence d'une convention de sécurité sociale entre la Suisse et l'Algérie et à la suite du refus du gouvernement français, auquel les Suisse-ses se sont adressé-es individuellement, de prendre en charge le paiement des pensions et des rentes, les « victimes de spoliation » tentent à travers l'ASSAOM de promouvoir les mesures susceptibles de réparer les préjudices qu'elles estiment avoir subis<sup>7</sup>. Juridiquement, l'obligation d'indemnisation appartient à l'État spoliateur, avec lequel l'État spolié devrait conclure un accord d'indemnisation complète. Selon les membres de l'ASSAOM, il est toutefois difficile de penser que l'économie des États d'Afrique du Nord permettrait la prise en charge de ces indemnisations<sup>8</sup>. Après l'échec des pourparlers menés dans la seconde moitié des années 1960, ils et elles demandent que le gouvernement suisse, conjointement avec les autres pays impliqués dans le processus de décolonisation, « prenne d'urgence sur le plan national les mesures propres à rétablir [les] compatriotes dans leurs droits et à leur assurer tant une indemnisation pour la perte de leurs

gains que des prestations leur permettant de vivre décemment dans leur patrie<sup>9</sup>».

Le premier bulletin de l'ASSAOM permet au comité d'informer les membres sur l'évolution de la situation et sur les décisions prises. Par la suite, un communiqué est adressé à la presse française et suisse. Dans celui-ci, il est précisé que les membres inscrits sont priés de ne pas entreprendre de démarches individuelles auprès des autorités fédérales ou des représentations diplomatiques, mais de s'adresser directement au comité, le seul habilité à représenter et à engager l'association<sup>10</sup>. L'ASSAOM essaie ainsi de se présenter comme un groupe avec une identité commune, même s'il s'agit davantage d'une communauté créée après le « retour » d'Algérie et d'une « identité d'exil » liée au départ et à une situation de souffrance partagée<sup>11</sup>.

En 1967, le DPF reçoit 69 dossiers présentant chacun une requête de 400 000 francs<sup>12</sup>. L'association, par l'intermédiaire de l'avocat Roger Canonica, dénonce un « profond désappointement de ses membres face à l'inertie [...] du gouvernement chargé de la protection de ses ressortissants<sup>13</sup> ». Entretemps, le gouvernement tente de régler les problèmes en suspens avec l'Algérie et de promouvoir le développement de la coopération dans tous les domaines. Des pourparlers ont lieu en 1968 à Alger entre une délégation suisse dirigée par l'ambassadeur Raymond Probst, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, et une délégation algérienne dirigée par Layachi Yaker, ministre plénipotentiaire et directeur des Affaires économiques, culturelles et sociales auprès du ministère des Affaires étrangères<sup>14</sup>. L'année suivante, lors de la visite de la délégation algérienne à Berne, la protection des investissements suisses en Algérie, étroitement liée à la question des biens vacants et des nationalisations, figure à l'ordre du jour. Étant donné qu'aucun progrès n'a été réalisé dans ce domaine et que le problème de l'indemnisation n'a pas été résolu, le gouvernement suisse menace de ne prendre aucune mesure pour encourager la poursuite des investissements en Algérie<sup>15</sup>. Toutefois, l'ASSAOM considère ces démarches comme insuffisantes, comme l'atteste une lettre de Roger Canonica en 1971, où il rappelle les revendications formulées par son association :

Mes clients ont le plus souvent précipitamment quitté [l'Algérie] en raison d'événements politiques qui leur donnaient le choix «entre le cimetière et la valise». Ils sont d'autant plus volontiers revenus dans leur pays d'origine qu'ils avaient entendu des discours dithyrambiques des ambassadeurs suisses à l'étranger relatifs à la Cinquième Suisse.

Lorsqu'ils sont arrivés chez nous, titulaires d'un passeport rouge à croix blanche, ils n'ont pas manqué d'être déçus. Ils ont reçu l'aumône de quelque Fr. 250. -, ainsi que le gîte et le couvert dans des hôtels de troisième ordre et, après une période d'un mois, ils ont purement et simplement été invités «à se débrouiller». Certains industriels sont devenus chauffeurs de taxi, d'autres agents d'assurances, et comme la plupart étaient sur l'automne de la vie, ils ont rencontré des difficultés considérables à se faire une situation dans leur pays. Bien entendu, et individuellement d'abord, ils se sont adressés au Département politique fédéral afin que celui-ci leur prêle main-forte pour obtenir le remboursement du dommage qu'ils avaient subi par les spoliations dont ils avaient été l'objet. [...] Constatant alors que toutes leurs démarches étaient vaines, mes clients se sont associés au sein de l'Association des spoliés d'outre-mer. [...] Mes clients ont assisté à cet élan extraordinaire de solidarité des citoyens suisses face aux événements de Hongrie, puis de Tchécoslovaquie, et ils constatent qu'en définitive, il est préférable d'avoir un passeport étranger qu'un passeport suisse pour bénéficier d'une aide de la mère patrie. Aujourd'hui, le problème de l'aide au tiers-monde se pose et va faire l'objet d'un débat aux Chambres fédérales. Mes clients ne sont pas contre l'aide au tiers-monde, mais ils estiment que celle-ci devrait être subordonnée au remboursement par voie de compensation du préjudice dont les ressortissants suisses ont été victimes<sup>16</sup>.

En demandant à Berne une aide extraordinaire, les Suisses d'Algérie voudraient ainsi que soit pris en leur faveur le même

arrêté que celui ayant accordé une aide aux Suisses victimes du nazisme spoliés à la suite de la Seconde Guerre mondiale<sup>17</sup>.

## LES « DÉSHÉRITÉS DE LA PATRIE »

Entre la fin des années 1960 et le début des années 1970, de nombreux documents, lettres et rapports sont échangés régulièrement entre l'ASSAOM et le DPF, ce dernier donnant systématiquement des réponses négatives aux requêtes d'indemnisation. Plusieurs dossiers montrent l'insatisfaction de ne pas avoir obtenu une reconnaissance et un traitement égal à celui reçu par d'autres spoliés en Afrique, tels que la communauté suisse au Congo belge, qui avait bénéficié d'indemnisations<sup>18</sup>. Le soutien économique ininterrompu à l'Algérie et l'aide « spectaculaire<sup>19</sup> » de la Confédération aux « pays du tiers-monde » enveniment également la situation puisque, selon les membres de l'ASSAOM, leur pays ne prend pas en considération les requêtes de ces « déshérités de la patrie<sup>20</sup> ».

L'aide suisse aux pays issus de la décolonisation acquiert en effet une véritable ampleur durant les premières décennies de la guerre froide<sup>21</sup>. En participant en 1950 et 1951 à la création d'un fonds géré par les Nations Unies en faveur des pays du tiers-monde, le Conseil fédéral a donné le coup d'envoi à l'aide publique au développement. Cette époque correspond au début de la décolonisation et cette aide est présentée comme « une reconstruction totale des sociétés “sous-développées” »<sup>22</sup>, sans que cela vienne alimenter, du moins dans les discours, de nouvelles formes de domination coloniale<sup>23</sup>. Parallèlement à l'aide économique et financière, l'assistance technique s'avère tout aussi indispensable en vue « d'améliorer les compétences techniques et administratives, [...] d'obtenir une meilleure exploitation des ressources naturelles et humaines, d'élever le niveau de vie ainsi que le niveau culturel et sanitaire et d'augmenter la productivité<sup>24</sup> ». Convaincue de la valeur exemplaire de son modèle économique et politique, la Confédération affirme agir au nom de la neutralité et de la solidarité<sup>25</sup>. Parallèlement, cette approche met en relief l'existence, ou mieux la persistance, d'intérêts économiques suisses en Algérie<sup>26</sup>.

Au début des années 1970, les Chambres fédérales continuent de proposer des crédits supplémentaires pour la coopération technique. Pour l'ASSAOM, ce geste est inconciliable avec la spoliation subie. Dans l'une des nombreuses lettres envoyées au Conseil national, le président Kurt Spörri observe que si les pays en question ont le droit d'être aidés, ils ont aussi des obligations à respecter<sup>27</sup>. Il garde la même posture dans les communications avec le DPF :

Nous pensons à la célérité avec laquelle un projet de loi a été préparé permettant d'officialiser l'aide au tiers-monde et surtout de l'augmenter sensiblement dans le futur [...]. Nous ne voudrions pas nous répéter, mais nous ne pouvons pas nous empêcher de vous faire part de notre désappointement et de nos regrets d'avoir cru en les promesses de la mère patrie. Sans doute aurions-nous mieux fait à l'époque d'abandonner la nationalité suisse, même à présent nous nous demandons si nous ne serions pas obligés de retourner en territoire français pour avoir plus de chances de voir respectés nos droits<sup>28</sup>.

Le gouvernement fédéral, quant à lui, ne se sent pas responsable des dommages causés par des États étrangers sur le sol étranger. Le fait d'accepter la requête d'indemnisation pourrait créer des précédents et encourager les pays en voie de développement à exproprier les Suisse-ses, les conséquences financières de cette mesure étant supportées par la Confédération<sup>29</sup>. De plus, si le Conseil fédéral demandait aux Chambres fédérales les crédits nécessaires pour une indemnisation, il créerait un précédent contraire aux principes de la libre entreprise en engageant la responsabilité de l'État à l'égard des risques encourus par des particulier-ères<sup>30</sup>. Une réponse négative supplémentaire est aussi émise par la Commission des pétitions, qui rejette celle de l'ASSAOM concernant l'indemnisation de dommages subis à cause de nationalisations. Le rapport justifie son refus en soulignant qu'une aide d'urgence d'environ 1,6 million de francs a déjà été accordée aux Suisse-ses revenu-es d'Algérie par le Fonds de solidarité des Suisses à l'étranger<sup>31</sup>.

Le débat s'avère tout aussi vif au niveau municipal. À la fin de l'année 1970, l'ASSAOM adresse une lettre au président du Conseil municipal de la ville de Genève, où est installé le siège de l'association, en soulignant que ses membres ne se considèrent pas comme des colonisateur-rices, mais plutôt comme des travailleur-euses qui ont vécu à l'étranger tout en conservant la nationalité suisse et les valeurs de leur pays d'origine. Par conséquent, ce dernier ne doit pas les oublier, mais prévoir une aide économique afin de les protéger :

Précisons de suite que les « Suisses spoliés » ne sont généralement pas de ceux que le « monde civilisé » appelle communément des « colonialistes » ou autres « enrichis au détriment des peuples du tiers-monde » !

Si beaucoup d'entre nous ont été dépouillés de leurs biens de toutes sortes, de leurs entreprises créées à force de durs labeurs pendant des dizaines d'années, il serait juste qu'ils obtiennent réparation. Ce qui serait encore plus juste, c'est que les nombreux et paisibles travailleurs de toute sorte qui, pendant toute une existence ont cotisé à des caisses locales de vieillesse obligatoires, se voient octroyer le fruit de ces cotisations. Or, grand nombre d'entre eux se trouvent aujourd'hui à l'âge de la retraite, privés de toute prestation, parce qu'ils sont restés suisses ! Parmi eux, plusieurs sont originaires ou résident dans le canton de Genève.

Vous allez sans doute nous dire qu'il s'agit là d'affaires relevant de la Confédération helvétique. Soyez rassurés, nous lui avons exposé nos problèmes depuis déjà de nombreuses années et lui avons demandé, à elle qui alloue si généreusement des sommes énormes au même tiers-monde, de prévoir également une aide à ses rapatriés, et cela, en attendant d'obtenir réparation par les pays concernés. Hélas ! Aucun résultat encore à ce jour, et nous sommes contrits de devoir constater que la balance de notre pays s'est dérégulée : dans un de ses plateaux deux fois (gouvernement et communes) une aide aux spoliateurs, et dans l'autre plateau, rien, absolument, pour les spoliés<sup>32</sup> !

La lettre pointe la réticence ou du moins le manque de soutien de ceux qui, selon les rapatrié-es, devraient s'engager à les considérer comme des citoyen·nes de plein droit. Le choix des rapatrié-es de conserver leur nationalité d'origine (« Ils sont restés suisses ! ») s'est en réalité avéré contre-productif, puisque ces dernier·es se retrouvent sans droits ni indemnisations, dans un contexte où l'aide allouée aux pays en voie de développement est considérable. La presse résume bien l'attitude des spolié-es face à cette dernière question : « Et nous ? [...] Aider les pays en voie de développement, c'est sans doute bien et généreux, mais aider aussi ceux qui ont été victimes de la politique menée par certains de ces pays, ce serait mieux<sup>33</sup> ! ».

## LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU DE L'ASSAOM ET LE MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE INTERNATIONAL DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE DANS LES ANNÉES 1970

En agissant comme un groupe de pression, l'ASSAOM tente de construire un réseau à différents niveaux pour sensibiliser l'opinion publique – mais pas uniquement – à sa cause. Elle obtient notamment le soutien de la Commission des Suisses de l'étranger de la Nouvelle Société helvétique (NSH), qui a pour vocation de fournir un soutien aux personnes confrontées à des « circonstances très difficiles, dont elles ne sont pas responsables<sup>34</sup> ». Cette Commission dépose plusieurs motions de solidarité et formule de nombreux appels publics, soulignant la différence entre les Suisse·sses d'Égypte, de Tunisie et du Maroc – qui ont malgré tout obtenu satisfaction à leurs requêtes d'indemnisation – et les Suisse·sses d'Algérie<sup>35</sup>. En 1972, à l'occasion de l'assemblée plénière de la 50<sup>e</sup> journée des Suisses de l'étranger, la Commission déclare son plein soutien aux rapatrié-es helvétiques :

Les Suisses de l'étranger réunis à Berne pour leur 50<sup>e</sup> Congrès annuel estiment de leur devoir de faire acte de solidarité avec ces compatriotes rapatriés et victimes

d'événements politiques indépendants de leur volonté. Ils émettent le vœu que la Confédération, dans le cadre de l'article 45bis de la Constitution, édicte rapidement toutes dispositions nécessaires en vue de venir en aide aux Suisses rapatriés, tant en ce qui concerne les retraites qu'en ce qui concerne la réparation des pertes subies. Ces mesures seraient considérées par l'ensemble des Suisses de l'étranger comme le meilleur témoignage que puisse leur rendre la Confédération pour l'action bénéfique qu'ils poursuivent en sa faveur dans le monde entier<sup>36</sup>.

De son côté, Berne cherche à préserver un équilibre politique dans les relations bilatérales, tant avec l'Algérie qu'avec la France. L'un de ses objectifs est de faire en sorte que les Suisse-ses d'Algérie ne soient pas considéré·es comme des Français-es et que l'approche algérienne à leur égard tienne compte du fait qu'ils et elles ne peuvent être assimilé·es à des colonisateur·rices.

[...] les membres et les autres intéressés non-affiliés de l'ASSAOM nous donnent l'impression de n'avoir aucune compréhension pour nos difficultés face à l'Algérie et la France. [...] Leurs interventions, rendues parfois publiques (presse, Parlement), risquent d'aller à fins contraires. [...] Nous nous efforçons de démontrer aux autorités algériennes que le cas suisse ne saurait être traité sur le même plan que le cas français, que nous n'avons jamais eu un passé colonialiste et que les Suisses établis en Algérie ne faisaient pas de politique. Or, l'ASSAOM est fortement liée à l'Association des rapatriés français d'Algérie (« Pieds-noirs ») et collabore avec celle-ci. [...] Le comité de l'ASSAOM ne semble pas comprendre les inconvénients d'une telle politique<sup>37</sup>.

Cette attitude s'explique par le fait que le gouvernement suisse continue à nourrir des intérêts économiques en Afrique du Nord, en particulier en ce qui concerne les secteurs du gaz et de la viticulture. Lors de l'une des nombreuses réunions avec l'ASSAOM est par exemple évoquée la nécessité de séparer la question des

accords concernant le commerce du gaz et du vin, qui fait au début des années 1970 l'objet de négociations, de l'affaire des biens suisses spoliés pour éviter des conséquences négatives sur les premiers et parvenir ainsi à une entente avec l'Algérie<sup>38</sup>. Au cours de la même période, le Département politique fédéral s'efforce de garder sa position d'interlocuteur avec l'Algérie, laquelle semble faire « un modeste effort en vue d'améliorer les relations<sup>39</sup> ». Conserver ces relations compte assurément parmi les objectifs du gouvernement suisse d'autant plus que les Algériens considèrent comme une concession majeure le fait qu'ils aient accepté de discuter la question du dédommagement avec Berne, attitude qu'ils n'ont pas adoptée à l'encontre d'autres pays aux revendications bien plus importantes. Ainsi, celle des Suisse-ses rapatrié-es d'Algérie demeure « la véritable pierre d'achoppement » des relations bilatérales<sup>40</sup>.

## LES ANNÉES 1980 : DÉBATS ET INSTANCES

Les années 1980 marquent un changement majeur dans cette histoire, car l'ASSAOM réussit à entrer dans les maisons suisses grâce à la télévision. Dès le début des années 1970, elle a sollicité la Télévision suisse romande (TSR) et demandé d'organiser un débat contradictoire sur le sujet des spoliations<sup>41</sup>. La requête a été transmise au chef du département de l'Information, mais aucun engagement sur l'éventuelle réalisation du débat n'est pris<sup>42</sup>. Lors de la sortie de l'émission *L'Algérie dix ans après* (1972)<sup>43</sup>, qui retrace la guerre d'Algérie et montre la situation dans le pays à l'occasion du dixième anniversaire de son indépendance, l'association accuse les réalisateurs d'avoir ignoré leurs témoignages<sup>44</sup> et d'avoir passé « sous silence les nombreuses victimes européennes, Suisses compris, tout aussi innocentes que les autres<sup>45</sup> ». Elle demande à nouveau à participer à une table ronde<sup>46</sup>.

En 1982, pour la première fois – et à notre connaissance la seule – les revendications de l'ASSAOM trouvent une place à la TSR lors de l'émission *L'Antenne est à vous*<sup>47</sup>. Diffusée entre 1975 et 1985, celle-ci offre un temps de parole d'une vingtaine de minutes à des associations, de même qu'à des organisations et des

groupes d'intérêt n'ayant que peu accès aux médias<sup>48</sup>. Le nouveau président Erwin Sutter, le vice-président Hugo Baechler et le trésorier Robert Burgdorfer ont ainsi la possibilité d'exposer les démarches de l'ASSAOM, à l'époque composée de 84 personnes de plus de 65 ans et de 13 de moins de 65, avec un âge moyen de 76 ans et demi<sup>49</sup>. Ils insistent sur le caractère légitime des revendications de leurs membres, présentés comme des individus ayant réalisé de durs labeurs, exporté des produits et techniques suisses et fait connaître le pays. Ils demandent une assistance analogue aux mesures de 1957 et 1959 en faveur des Suisse-ses rapatrié-es à l'issue du deuxième conflit mondial. Ils accusent le DFAE d'être le responsable des échecs des pourparlers et sollicitent « une considération au moins égale à celle [qu'ils portent] aux réfugiés étrangers [que la Suisse reçoit]<sup>50</sup> ». En outre, après vingt ans, ils interrogent le secrétariat d'État sur les négociations d'Évian afin de comprendre la position de la Suisse et la possibilité de « tirer certaines conclusions<sup>51</sup> ».

Ce rappel incessant des échanges entre l'association et le gouvernement confirme que les deux interlocuteurs ont maintenu leur position dans le temps. Le DFAE insiste toujours sur le fait de s'être, dès le début, « occupé avec toute l'attention voulue [de ce dossier] et d'avoir poursuivi inlassablement ses efforts par la suite, sans malheureusement avoir pu obtenir satisfaction en faveur des intéressés<sup>52</sup> ». Dans ce sillage, le Département fédéral de l'économie publique souligne également les efforts « déployés du côté suisse » par le Conseil fédéral<sup>53</sup>. L'ASSAOM, quant à elle, demande la création d'un nouvel article constitutionnel permettant l'octroi d'aides ou d'indemnités compensatrices extraordinaires pour les dommages subis par des Suisse-ses à la suite de faits de guerre ou de nationalisations à l'étranger. La délégation de l'ASSAOM est reçue plusieurs fois par le secrétaire d'État Raymond Probst et le président de la Confédération, notamment en 1983 par Pierre Aubert et en 1985 par Kurt Furgler, mais en vain<sup>54</sup>. Le Conseil fédéral continue à examiner les demandes présentées par l'association lors des Congrès des Suisses de l'étranger et, constatant que les Suisse-ses d'Algérie habitant la France touchent les mêmes rentes de sécurité sociale que les citoyen-nes français-es, assure que le DFAE poursuivra ses

efforts pour que «les quelque 80 Suisses d'Algérie qui habitent notre pays reçoivent la validation de leurs périodes d'assurance en Algérie<sup>55</sup>». Par contre, il ne peut pas donner suite à la demande de versement d'une indemnité suite aux dommages subis par les membres de l'ASSAOM. De plus, il souligne que les Suisse-ses d'Algérie ont bénéficié d'indemnités forfaitaires d'un montant total de 1,84 million de francs suisses, octroyées par le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger<sup>56</sup>.

## LES ANNÉES 1990 : REQUÊTES ET REJETS

Un tournant s'opère en 1989, quand le Conseil fédéral suspend toutes ses démarches pour obtenir des réparations auprès de l'Algérie<sup>57</sup>. Les années suivantes se caractérisent par une série de requêtes et de rejets. En 1990, par le biais de la motion Houmard, le Conseil fédéral est invité à présenter au Parlement un arrêté fédéral<sup>58</sup>. Ce dernier prévoit l'ouverture d'un crédit d'engagement destiné à permettre l'indemnisation des Suisse-ses d'Algérie.

La Confédération fait l'objet de critiques répétées de la part de l'ASSAOM, de parlementaires et de certains médias, car aucune des solutions envisagées ne permet d'aboutir à un règlement de la question. Les tentatives de conclure un accord d'indemnisation avec l'Algérie ont échoué ainsi que les négociations avec la France. Entre 1964 et 1980, 32 interventions, qui concernent surtout les dommages causés aux biens suisses durant la période précédant l'indépendance, se sont soldées par des échecs. La France, quant à elle, fait valoir qu'elle ne peut être considérée comme responsable des préjudices subis avant l'indépendance, s'agissant de dommages de guerre non soumis à indemnisation selon le droit international public coutumier. Pour ceux survenus après l'indépendance, la partie française, toujours sur la base du droit international public coutumier, rejette la responsabilité sur l'État algérien<sup>59</sup>.

Au début des années 1990, les spolié-es intensifient leur lutte par tous les moyens dont ils disposent. En 1993, un groupe de travail interne au Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) est constitué. Formé de trois membres (Jacques Lambelet du Gay,

Gérard Salzman et Erwin Sutter, président de l'ASSAOM), il est chargé du dossier « Indemnisation des Suisses spoliés d'Algérie » avec les autorités fédérales. La solidarité de la Confédération est sollicitée. Compte tenu de ses choix politiques précédents, cette dernière ayant notamment témoigné sa solidarité aux victimes des deux guerres mondiales, il n'existe « aucune raison valable pour qu'elle n'agisse pas de même avec les victimes de la guerre algéro-française ; il ne saurait y avoir de discrimination, mais bien au contraire égalité de traitement<sup>60</sup> ». Des enquêtes approfondies en faveur ou contre une solution interne sont menées. Cependant, en 1995, aucune solution concrète permettant d'indemniser les Suisse-ses d'Algérie sur la base du droit helvétique n'est trouvée<sup>61</sup>. Au total, 140 ressortissant-es (sans les doubles nationaux) et entreprises suisses, soit 255 cas recensés, ont subi des préjudices d'un montant global d'environ 35 millions de francs suisses (valeur de 1962-1963<sup>62</sup>). Le groupe de travail relève que le Conseil fédéral perpétue un « déni de justice » et demande à l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) d'intervenir auprès des parlementaires. L'objectif est de les sensibiliser à nouveau en vue de l'obtention, par les autorités compétentes, d'un crédit d'engagement destiné à permettre à la Confédération de verser aux spolié-es d'Algérie une « allocation compensatrice provisionnelle<sup>63</sup> ».

Ainsi, au cours des années 1990, le DFAE maintient sa ligne en estimant avoir épuisé toutes les possibilités de résolution de la situation. Maurice Jaccard, chef du Service des Suisses de l'étranger au DFAE, qui s'est occupé des spolié-es d'Algérie dès le début, dresse la liste des diverses démarches entreprises par la Suisse. À de nombreuses reprises, des diplomates suisses se sont rendus en Algérie pour tenter de régler le problème ; au moment où des exactions étaient commises contre des Suisse-ses, ces dernier-ères ont été encouragé-es à quitter l'Afrique ; leurs frais de transport ainsi que les coûts liés au déménagement de leur mobilier ont été assumés par la Confédération, qui s'est également occupée de réintégrer ces personnes à la mesure de leurs besoins (poste de travail, formation des enfants<sup>64</sup>). Selon lui, aucune autre solution n'est envisageable, encore moins celles évoquées par le groupe de travail, à savoir retenir 1 % sur les bénéfices à

l'exportation ou prélever une somme du budget prévu pour l'aide au développement. La proposition de refermer le dossier des spoliés-es d'Algérie, qui met fin à leurs espoirs, est confirmée en 1996. Les réactions ne se font pas attendre. Par le biais de la presse ou de lettres, les spoliés-es survivant-es expriment leur déception face à l'absence d'un « geste » de la part de la Confédération, ce qui confirme une fois de plus qu'ils et elles sont « victimes d'une situation dont ils n'étaient pas responsables<sup>65</sup> ».

## CONCLUSION

En 1996, la proposition de clore le dossier des spoliés-es d'Algérie, presque trente ans après la naissance de l'ASSAOM, marque un point de non-retour. En 2000, lors du Congrès des Suisses de l'étranger à Zoug, le président du groupe de travail en annonce la dissolution: « Bien des efforts, bien des énergies ont été déployés pour que justice soit rendue aux Suisses spoliés d'Algérie, tout cela pour en arriver à un *statu quo*. [...] Le groupe de travail "Suisses spoliés d'Algérie" a le sentiment d'avoir joué "mission impossible", mais sans résultat concret<sup>66</sup> ». Ainsi, au moment du départ de l'Algérie et du « retour » des Suisse-ses qui ont choisi de rejoindre « leur patrie », les problèmes liés à leur réintégration – économique, sociale et émotionnelle – l'ont emporté sur l'intérêt démontré par la Confédération, ou plutôt sur les interventions concrètes qu'elle a menées à cet égard. La question des indemnités a notamment influencé la relation entre la Confédération et les Suisse-ses de l'étranger. Le sentiment d'avoir été des « victimes » invisibles de la colonisation et des nationalismes a aussi rapproché les Suisse-ses d'autres groupes européens qui revenaient sur le Vieux Continent<sup>67</sup>.

L'élaboration historique et mémorielle de ce passé ne s'est pas encore achevée, même si elle a sans doute conduit la Confédération et les Suisse-ses à se confronter et s'interroger davantage sur leur héritage colonial. Le faible nombre de spoliés-es d'Algérie explique, en partie, cet oubli de la mémoire collective. De plus, au cours des dernières décennies, la Suisse a davantage véhiculé l'image d'un pays de refuge et d'asile, plutôt

que celle d'un pays d'accueil et de « retour » de ses émigrant·es. La microhistoire de l'ASSAOM restituée dans ces pages s'avère donc importante et significative, dans la mesure où elle permet d'examiner les conséquences de la colonisation dans un pays colonial *outsider*, autrement dit, de mieux comprendre les enjeux d'une « décolonisation sans colonies ». Les protagonistes du « retour » se sont sentis orphelins du colonialisme et, dans certains cas, doublement orphelins de la terre africaine qu'ils ont dû quitter et du pays dans lequel ils sont arrivés. Raison pour laquelle ces mêmes protagonistes du « retour » peuvent être inclus dans les héritages ambigus de la colonisation<sup>68</sup>. Ni Suisse-ses en Suisse ni Suisse-ses d'Algérie, les membres de l'ASSAOM se considèrent et se découvrent comme une communauté porteuse d'une identité collective. À cet égard, la trajectoire de ces individus diffère peu de ce qu'ont vécu d'autres groupes européens en Afrique du Nord, à l'image des pieds-noirs en France et des Italien·nes de Tunisie ou de Libye en Italie.

- 1 Pour plus de détails sur l'histoire de la communauté suisse en Algérie et les enjeux postcoloniaux, voir Marisa Fois, *Héritages coloniaux. Les Suisses d'Algérie* (Zurich et Genève : Éditions Seismo, 2021).
- 2 De la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1960, l'Algérie a vécu sous le régime colonial français (1830-1962). La France restera en Algérie pendant 132 ans, sans donner aucun poids aux entités politiques existantes établies depuis des siècles, révélant brutalement la violence de la colonisation et l'assimilation qui s'est ensuivie. Voir Charles-André Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine, t. 1. Conquête et colonisation* (Paris : PUF, 1979) ; Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine* (Paris : PUF, 1999) ; Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954* (Paris : La Découverte, 2004).
- 3 Jean-Jacques Jordi, « Les pieds-noirs : constructions identitaires et réinvention des origines », *Hommes & migrations*, n° 1236 (2002) : 14.
- 4 Donna R. Gabaccia, (2019), « Épilogue », dans *Switzerland and Migration. Historical and Current Perspectives on a Changing Landscape*, eds Barbara Lüthi et Damir Skenderovic (Cham : Palgrave Macmillan, 2019), 335-347.
- 5 Pour une reconstruction des dossiers des membres du comité de l'ASSAOM, Archives fédérales suisses (AFS) E2001E1978/84/1755, Aktennotiz 10.04.1967. Sur Kurt Spörri, voir Documents diplomatiques suisses (DDS), dodis.ch/P41872.
- 6 AFS E2001E1978/84/1755, Copie de la Lettre-circulaire du 26 septembre 1966 aux Suisses rentrés d'Algérie, en annexe à la lettre du 13 février 1967 du consul général de Suisse à Marseille au DPF.
- 7 AFS E2001E1978/84/1755, ASSAOM, Lettre du 18 mai 1967 de l'ASSAOM à Willy Spühler, président du Département politique fédéral, p. 1-2.
- 8 AFS E2001E1978/84/1755, ASSAOM, Lettre du 18 mai 1967 de l'ASSAOM à Willy Spühler, président du Département politique fédéral, p. 4.
- 9 AFS E2001E1978/84/1755, ASSAOM, Lettre du 18 mai 1967 de l'ASSAOM à Willy Spühler, président du Département politique fédéral, p. 5.
- 10 AFS E2200.158#1981/76#38\*, ASSAOM, nationalisation, Bulletin d'information n° 1, 17 juillet 1967, p. 1-4. Le même document est présent aussi dans AFS E2200.73#1995/191#73, ASSAOM.
- 11 Jordi, « Les pieds-noirs » : 14-25.

- 12 AFS E2001E#1978/84/1755, Lettre recommandée de l'ASSAOM au Département politique fédéral, à l'attention de Maurice Jaccard, 30 juillet 1967.
- 13 AFS E2001#E1980/83/955, Lettre de Roger Canonica, adressée au Département politique fédéral, à l'attention de Maurice Jaccard, 18 septembre 1968. Sur Canonica, voir aussi DDS, dodis.ch/P45860.
- 14 The National Archives (TNA), Kew, London, Foreign and Commonwealth Office (FCO), 33/816, File n° WRW3/344/1. Switzerland – Political Affairs – Algeria – Relations with, Communiqué du Département politique fédéral, Berne, 21 octobre 1968.
- 15 TNA, FCO 33/816, File n° WRW3/344/1. Switzerland – Political Affairs – Algeria – Relations with, Confidential, British Embassy, Berne, 16 avril 1969, p. 2.
- 16 AFS E2001#E01#1982/58#871 881, ASSOM, 1971-1972, Lettre de Roger Canonica à la télévision suisse romande, 17 janvier 1971, p. 1-2.
- 17 *Tribune de Genève*, 17 novembre 1967.
- 18 Voir AFS E2200.44-04#1984/117#64 Ass. sociales, conv. Belg. – Congo des Suisses au Congo, 1960-1968; E2200.44-03#1979/120#187 Protection des Suisses au Congo, 1961-1966.
- 19 AFS E2001#E01#1982/58#871 881, ASSOM, 1971-1972, *La Suisse*, 26 septembre 1971.
- 20 AFS E2001#E01#1982/58#871 881, ASSOM, 1971-1972, *La Suisse*, 26 septembre 1971.
- 21 Sandra Bott, Janick Marina Schaufelbuehl et S. Sacha Zala, dir., «Die internationale Schweiz in der Zeit des Kalten Krieg; Relations internationales de la Suisse durant la Guerre froide», *Itinera* n° 30 (2011).
- 22 Arturo Escobar, *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World* (Princeton: Princeton University Press, 2011), 4.
- 23 Hubertus Büschel et Daniel Speich, eds, *Entwicklungswelten. Globalgeschichte der Entwicklungszusammenarbeit* (Frankfurt am Main: Campus Verlag, 2009).
- 24 DDS, dodis.ch/15105, Résumé des débats concernant l'assistance technique aux pays sous-développés. Procès-verbal. Journée des ministres. Berne, 11 septembre 1959.
- 25 Marc Perrenoud, «Les relations de la Suisse avec l'Afrique lors de la décolonisation et des débuts de la coopération au développement», *International Development Policy, Revue internationale de politique de développement*, n° 1 (2010): 81-98; Jean-Jacques de Dardel, *La Coopération au développement: certitudes et interrogations* (Genève: Institut universitaire d'études du développement, 1981).
- 26 La relation entre la Suisse et l'Algérie ne s'effectue pas à travers la France, voir AFS E2001E1976/17/265, Lettre d'Emilio Moser à l'ambassadeur Pierre Micheli, 15 février 1963, p. 1.
- 27 AFS E7001C#1982/118#744\* Eingabe ASSAOM Genève betr. Aide au tiers-monde. Finanzhilfe an Entwicklungsländer, Rahmenkredit, Lettre de Kurt Spörri, président de l'ASSAOM, au conseiller fédéral Ernst Brugger, 23 mars 1971.
- 28 AFS E2001E-01 1988/16 1571, Lettre de l'ASSAOM au Département politique fédéral, Genève, 18 avril 1973, p. 2.
- 29 AFS E2001#E1980/83/955, Lettre du DPF à l'ASSAOM 7 juillet 1969, p. 1-2.
- 30 AFS E2001#E1980/83/955, Projet de lettre à l'ASSAOM de la part du conseiller fédéral Willy Spühler, 17 juillet 1969, p. 3. Voir aussi DDS, dodis.ch/50218, Le contentieux d'indemnisation avec la France a raison des «événements» d'Algérie, 19 mai 1976.
- 31 AFS E2001E1980/83/955 et AFS E1070 1922/87 221, Conseil national 13 mars 1970. Rapport de la Commission des pétitions du 19 février 1970 sur la pétition de l'ASSAOM concernant l'indemnisation de dommages subis à cause de nationalisations, p. 1.
- 32 Archives de la ville de Genève (AVG), Mémorial des séances du Conseil municipal de la ville de Genève, Tome II, Cent vingt-huitième année, Chancellerie d'État, Service sténographique 1971, Lettre de l'ASSAOM: Suisses spoliés dans le tiers-monde, p. 847-848.
- 33 *La Suisse*, 20 octobre 1970.
- 34 AFS E205A1985/101#1022 et AFS E2001E1980/83/955, Lettre du président de la Commission des Suisses de l'étranger de la NSH au chef du Département politique fédéral 4 février 1970.
- 35 AFS E2005A1985/101#1022, Appel aux compatriotes, 1<sup>er</sup> septembre 1971.
- 36 AFS E 2001 E 01 1982/58#871 881, ASSAOM, 1971-1972, Lettre de la Commission des Suisses de l'étranger de la NSH (signé le président Louis Guisan) à monsieur le conseiller fédéral Pierre Graner, chef du département politique. 1<sup>er</sup> septembre 1972. Voir aussi AFS E1070 1922/87 221 et AFS E2200.73#1995/191#73, ASSAOM.

- 37 DDS, dodis.ch/36512, Note à l'intention du chef du Département politique, Berne, 15 août 1972, p. 4.
- 38 AFS E2001E01 1988/16 1571, Compte rendu de la réunion du mercredi 21 août 1974, Indemnisation des Suisses rapatriés d'Algérie, Berne, 9 septembre 1974, p. 2.
- 39 AFS E2005A#1985/101#1022\*, ASSAOM, Genève, Note pour messieurs Wilhelm et Slavi, Berne, 9 août 1972.
- 40 DDS, dodis.ch/38993, Note au chef du Département. Contentieux avec l'Algérie, Berne, 15 juin 1973.
- 41 AFS E2001#E01#1982/58#871 881, ASSAOM, 1971-1972, Lettre de Roger Canonica à la télévision suisse romande, 17 janvier 1971.
- 42 AFS E2001#E01#1982/58#871 881, ASSAOM, 1971-1972, Lettre du chef des programmes TSR Bernard Béguin à Roger Canonica, 19 mars 1971.
- 43 Archives Radio Télévision Suisse (ARTS), GE0008139234, ZB034205/01, «L'Algérie dix ans après», 29 juin 1972.
- 44 AFS E2001#E01#1982/58#871 881, ASSAOM, 1971-1972, Lettre de Kurt Spörri au directeur de la télévision suisse romande, 3 juillet 1972.
- 45 *L'Express*, 6 juillet 1972, p. 13.
- 46 AFS E2010A 1995/313 3196 ASSAOM, vol. I, Lettre de l'ASSAOM au secrétaire d'État, Meyrin, 14 juin 1982, p. 2.
- 47 ARTS, *L'Antenne est à vous*, 1982.
- 48 Pour information : [www.rts.ch/archives/tv/information/antenne-est-a-vous/](http://www.rts.ch/archives/tv/information/antenne-est-a-vous/).
- 49 27 membres sont déjà décédés. «Notre attente ne peut se prolonger davantage, car notre âge avance», confirme encore une fois le président pendant l'émission.
- 50 ARTS, *L'Antenne est à vous*, 1982.
- 51 AFS E2010A 1995/313 3196 ASSAOM, vol. I, Lettre de l'ASSAOM au secrétaire d'État, Meyrin, 14 juin 1982, p. 2.
- 52 AFS E2010A 1995/313 3196, ASSAOM, vol. I, Lettre de Raymond Probst à Monique Bauer-Lagier, députée au Conseil des États, Berne, 15 décembre 1984, p. 1.
- 53 AFS E2025A#1993/130#4594\*, Association des Suisses spoliés d'Algérie ou d'outre-mer. Communication du Département fédéral de l'économie publique, Office fédéral des affaires économiques extérieures à l'ASSAOM, 9 juin 1982, p. 2.
- 54 Voir, par exemple, AFS E2010A#1995/313#3196, ASSAOM, vol. I, Note de dossier. Visite d'une délégation de l'ASSAOM chez M. le Secrétaire d'État Raymond Probst, le 10 février 1982, à 11 heures, Berne, 15 février 1982 et Procès-verbal de l'entretien du 9 mars 1983 du président de la Confédération Aubert avec une délégation de l'ASSAOM. Voir aussi AFS E7001C 1995/311 285 ASSAOM Meyrin.
- 55 AFS E2850.1 1991/234 200, Spoliés d'outre-mer (Algérie/Congo Belge), Communication du Département fédéral des affaires étrangères au Conseil fédéral sur les revendications des Suisses ayant vécu au Congo et en Algérie, Berne, 19 février 1987, p. 2.
- 56 AFS E2850.1 1991/234 200, Spoliés d'outre-mer (Algérie/Congo Belge), Communication du Département fédéral des affaires étrangères au Conseil fédéral sur les revendications des Suisses ayant vécu au Congo et en Algérie, Berne, 19 février 1987, p. 2.
- 57 AFS J2.230#2012/96#252, Lettre du Département fédéral des affaires étrangères à monsieur Rudolf Wyder, directeur, secrétariat des Suisses de l'étranger 11 février 1994, p. 1.
- 58 Motion Houmard. Indemnisation des anciens Suisses d'Algérie, 90.443, 21 mars 1990.
- 59 AFS E414A2004/75#1031, Note de discussion du Département des affaires étrangères, 12 avril 1996, p. 1. Voir aussi AFS J2.230#2012/96#253, Groupe de travail «Indemnités ressources», Département fédéral des affaires étrangères, réunion du 8 juin 1995 relative à l'indemnisation des Suisses spoliés d'Algérie, Berne, 18 août 1995, p. 2.
- 60 Archives OSE (AOSE), Rapport du groupe de travail «Indemnisation des Suisses spoliés d'Algérie», présenté aux membres du Conseil des Suisses de l'étranger à la séance du samedi 5 mars 1994, p. 12.
- 61 AFS E414#A2004/75#1031, Note de discussion du Département des affaires étrangères, réunion du 8 juin 1995 relative à l'indemnisation des Suisses spoliés d'Algérie, Berne, 18 août 1995, p. 2.
- 62 Rapport du groupe de travail «Indemnisation des Suisses spoliés d'Algérie», présenté aux membres du Conseil des Suisses de l'étranger à la séance du samedi 5 mars 1994, p. 12. Voir aussi AFS J2.230#2012/96#253, Groupe de travail «Indemnités ressources»: relation entre le GT Europe/ASSAOM/GT Indemnités-Ressources, 1988-1994, Relation du Groupe de travail «Indemnisation des Suisses spoliés d'Algérie» à l'ambassadeur Mathias Krafft,

directeur de la Direction du droit international public, 11 mai 1995.

- 63 AFS J2.230#2012/96#253, Groupe de travail « Indemnités ressources » : relation entre le GT Europe/ASSAOM/GT Indemnités-Ressources, 1988-1994, Rapport du groupe de travail « Indemnisation des Suisses spoliés d'Algérie », présenté aux membres du Conseil des Suisses de l'étranger à la séance du 22 août 1996 à Neuchâtel, p. 4.
- 64 AFS J2.230#2012/96#253, Groupe de travail « Indemnités ressources » : relation entre le GT Europe/ASSAOM/GT Indemnités-Ressources, 1988-1994, Entretien avec M. Jaccard, Berne, 31 mai 1995.
- 65 AFS E2010A 2005/342 5023, ASSAOM, Lettre de René Gehrig, membre de l'ASSAOM, au conseiller fédéral Flavio Cotti, Marseille, 3 août 1996.
- 66 Archives privées de Lambelet du Gay, rapport du 18 août 2000 de Lambelet du Gay concernant le groupe de travail des Suisses spoliés d'Algérie, cité par Ricardo Tarli, « Les pieds-noirs militants d'Algérie en Suisse 1964-2003. Le réseau, les revendications et la souffrance collective » (Mémoire de licence, Université de Fribourg, 2004), p. 135.
- 67 Colette Dubois, « La Nation et les Français d'outre-mer : rapatriés ou sinistrés de la décolonisation ? », dans *L'Europe retrouvée. Les migrations de la décolonisation* (Paris : L'Harmattan, 1994), 75-134.
- 68 Bouda Etemad, *L'héritage ambigu de la colonisation. Économies, populations, société* (Paris : Armand Colin, 2012).



LIER L'APARTHEID  
SUD-AFRICAIN  
À L'AGENDA  
POLITIQUE  
HELVÉTIQUE:  
L'ACTION DU  
MOUVEMENT  
ANTI-APARTHEID  
DE GENÈVE  
(1964-1971)

## INTRODUCTION

Le Mouvement anti-apartheid de Genève (MAAG) est créé en 1964 par des représentant-es du milieu religieux protestant, des chercheur-es ainsi que des cadres d'institutions d'enseignement scolaire et universitaire du canton. Parmi les membres fondateur-ices, on trouve notamment Michael Pentz (1924-1995), physicien d'origine sud-africaine et chercheur au Conseil européen pour la recherche nucléaire, Alain Perrot (1924-1995), modérateur de la Compagnie de pasteurs de Genève, Pierre Bungener (1919-1975), pasteur et directeur de l'Institut africain, apparenté à l'Institut universitaire de hautes études internationales ainsi que Aimée Stitelmann (1925-2004), institutrice, ancienne passeuse pendant la Seconde Guerre mondiale et engagée dans plusieurs réseaux de solidarité internationale. Le MAAG naît avec le projet ambitieux de devenir la référence francophone en matière d'information sur l'apartheid, l'Afrique du Sud et, de manière générale, l'Afrique australe. C'est pourquoi la publication de bulletins et de brochures thématiques revêt une grande importance : ils permettent non seulement de rassembler toutes celles et ceux qui souhaitent mettre fin au régime d'apartheid, mais s'inscrivent également dans une stratégie visant à placer le mouvement genevois au cœur de la scène internationale des mouvements anti-apartheid. Le MAAG aspire notamment à devenir responsable d'une version francophone de l'*Anti-Apartheid News*, la revue de référence publiée par les Britanniques de l'Anti-Apartheid Movement<sup>1</sup>.

Ce chapitre souhaite contribuer à l'histoire du MAAG et offrir une meilleure compréhension de l'organisation de la lutte anti-apartheid dans l'espace francophone helvétique. En effet, la séparation de la lutte anti-apartheid en Suisse en deux branches a également conduit à un déséquilibre des études sur la branche romande par rapport à la branche alémanique. Alors que le rapport du projet FNS 42+ examine le rôle de ces mouvements en Suisse, l'analyse s'appuie exclusivement sur des études concernant la section alémanique<sup>2</sup>. Bien que la section romande soit plus ancienne, son fonctionnement, son financement, ses membres, l'élaboration de son discours et ses actions sont encore peu

connus. Ainsi, nous explorons comment le MAAG lie les débats politiques suisses à la question de l'apartheid sud-africain pour recruter de nouveaux membres et mobiliser un public plus vaste, élargissant par ce biais son audience. Nous illustrons cette stratégie à travers deux situations: la première concerne la critique de la politique étrangère suisse à la fin des années 1960 à propos du principe de neutralité. Le MAAG se revendiquant comme un mouvement apolitique et pluriel<sup>3</sup>, ce chapitre examine le rapprochement de son discours avec celui de la « nouvelle gauche ». La seconde situation a trait à la tentative du MAAG de s'associer aux syndicats, notamment au moment de la votation de la première initiative Schwarzenbach<sup>4</sup>. Bien que le MAAG renonce finalement à une possible alliance avec ces acteurs, l'analyse de cette tentative révèle la compréhension qu'a le mouvement des questions raciales et, plus généralement, du racisme. Le MAAG ne définit pas ce qu'il entend avec ce dernier terme, mais explique comment le racisme se manifeste quotidiennement en Afrique du Sud à partir d'arguments juridiques.

Dans ce chapitre, notre analyse se base sur le dépouillement des bulletins publiés par le MAAG et les comptes rendus du comité exécutif. Elle se focalise plus particulièrement sur l'opuscule *L'Afrique du Sud et Nous*, publié en 1971<sup>5</sup>. Dernière publication parue sous la bannière du MAAG, elle fournit des arguments aux membres du mouvement pour contrer les commentaires remettant en question la légitimité de la lutte anti-apartheid. De plus, elle synthétise l'ensemble des trois éléments définissant l'apartheid selon le MAAG. Le premier caractérise l'apartheid comme un système politique « de ségrégation, d'exploitation et d'oppression<sup>6</sup> ». Pour le contrer, toute mesure diminuant les inégalités entre personnes blanches et non blanches est bienvenue. Le deuxième élément insiste sur le non-respect de la Déclaration des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU) par le régime de Pretoria. En s'appuyant sur des arguments juridiques, le MAAG montre que les droits et les devoirs des Sud-Africain-es sont conditionnés par leur race. Le troisième et dernier élément caractérise l'apartheid sud-africain comme un système politique qui aboutit à l'exploitation économique<sup>7</sup>. Par cet élément, le MAAG vise à montrer comment les personnes

blanches, qu'elles soient Sud-africaines ou étrangères, tirent profit de la main-d'œuvre non blanche. L'apartheid permet également aux entreprises suisses de générer d'importants bénéfices en implantant leurs activités en Afrique du Sud. En réponse, le MAAG appelle la Suisse à instaurer des embargos et des sanctions économiques contre les sociétés helvétiques actives dans ce pays.

Pour toutes ces raisons, l'opuscule *L'Afrique du Sud et Nous* est un objet d'analyse intéressant pour comprendre comment le MAAG articule cette définition à l'actualité politique suisse de l'époque. Par ailleurs, il est aussi important de saisir la façon dont le MAAG perçoit et explique l'apartheid sud-africain car cette définition n'est pas une conceptualisation propre au mouvement. Elle est le produit d'un débat international sur la situation sud-africaine qui émerge dès la fondation de l'ONU en 1945 et gagne des organisations de la société civile<sup>8</sup>. Pour cette raison, ce chapitre débute par une mise en relief de la lutte anti-apartheid à l'international, sans oublier de montrer comment Genève s'insère dans ce contexte. Ensuite, il est question d'explicitier la manière dont le MAAG informe ses membres et essaie de sensibiliser le public genevois et suisse à la situation en Afrique du Sud par ses ouvrages. Enfin, il s'agit de montrer comment le MAAG lie les débats politiques en Suisse à la situation sud-africaine, en se concentrant sur ses critiques à la neutralité helvétique et à la première initiative populaire Schwarzenbach.

## LA MOBILISATION INTERNATIONALE CONTRE L'APARTHEID SUD-AFRICAIN

Si on l'analyse sur le temps long, la lutte anti-apartheid peut être considérée comme la troisième vague d'une longue mobilisation antiraciste. Selon le théoricien critique de la race David Goldberg, l'opposition au racisme s'affirme avec l'abolitionnisme et se poursuit tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Un deuxième moment est inauguré autour des années 1920 avec l'anticolonialisme et les mouvements pour les droits civiques, perdurant jusqu'aux années 1960. La troisième vague, qui nous intéresse ici, débute autour des années 1970 et se poursuit jusqu'aux années 1990<sup>9</sup>.

Dans cette perspective, il convient de noter que la première opposition internationale aux mesures discriminatoires du gouvernement sud-africain est affichée par l'Inde en 1946 lors de la réunion inaugurale de l'Assemblée générale de la toute nouvelle ONU<sup>10</sup>. L'élection du National Party au gouvernement sud-africain deux ans plus tard confirme la poursuite de mesures discriminatoires avec l'installation d'un État de droit basé sur la ségrégation raciale<sup>11</sup>. En 1955, l'adoption de la Charte de la liberté par le Congress of Alliance organise la lutte anti-apartheid à l'intérieur de l'Afrique du Sud et, au niveau international, le désaccord avec Pretoria ne cesse de croître. Le premier mouvement anti-apartheid est fondé à Londres en 1959 avec un objectif particulier : celui de persuader la société civile et les institutions étatiques d'exercer leur influence sur le gouvernement d'Afrique du Sud pour mettre fin au système politique de ségrégation raciale<sup>12</sup>. Ce premier mouvement anti-apartheid sert de modèle aux autres comités qui se créent autour du monde, comme le Svenska Sydafrikakommittén, fondé en 1961 en Suède, le Norsk aksjon mot apartheid, créé en Norvège en 1963 ou l'Irish Anti-Apartheid Movement fondé en 1964. Dans le monde entier, des comités de lutte contre l'apartheid voient le jour et contribuent à forger une « société civile globale<sup>13</sup> ». La fondation du MAAG en 1964 s'inscrit précisément dans cette mouvance internationale<sup>14</sup>.

Dès le début de ses activités, le MAAG se limite à Genève bien qu'il soit sollicité pour donner des conférences et diffuser des informations dans de nombreuses villes de Suisse. Ces demandes croissantes, notamment après 1968, poussent le MAAG à entamer une réflexion sur la nécessité d'ouvrir une branche alémanique à Zurich afin d'élargir les activités dans les cantons germanophones. Le projet se concrétise en 1971 avec la fondation de l'Anti-Apartheid Bewegung (AAB), qui demeure affiliée au mouvement genevois. Dès lors, le MAAG devient une organisation faitière nommée Mouvement anti-apartheid de Suisse (MAAS), toujours basée à Genève. Au sein de cette structure, la gestion des finances est confiée à chaque branche, tandis que la présidence alterne tous les deux ans entre les branches romande et alémanique<sup>15</sup>. Les relations bilatérales ne sont pas sans tensions et, sous l'impulsion du pasteur et ancien missionnaire Paul Rutishauser

(1935-2017), la section alémanique s'autonomise complètement de la branche romande en 1974<sup>16</sup>. Désormais, chaque branche décide seule de son agenda politique. Enfin, les statuts définitifs du MAAS sont adoptés en 1975<sup>17</sup>. Au cours des années 1980, le MAAS s'étend dans les cantons romands et connaît un important développement de ses activités d'information. Il coordonne et anime plusieurs campagnes internationales de boycott visant les banques et les produits de consommation d'origine sud-africaine, en partenariat avec d'autres organisations comme la Déclaration de Berne (actuelle Public Eye) et Magasins du Monde. La libération de Nelson Mandela en février 1990 provoque une forte baisse de la mobilisation et, en 1994, le comité exécutif du MAAS décide de mettre fin à ses activités.

La fondation du MAAG renforce le rôle symbolique de Genève dans l'histoire globale de la solidarité internationale contre l'apartheid. Au XIX<sup>e</sup> siècle déjà, des maisons d'édition genevoises contribuent à la traduction depuis l'anglais des écrits abolitionnistes<sup>18</sup>. Contre l'apartheid sud-africain, l'image humanitaire de la ville joue un rôle important : elle mobilise les milieux protestants ainsi que des personnes issues des institutions et organisations internationales diverses. La mise en place du MAAG permet de faire rayonner la ville à l'international en confortant le mythe d'un « esprit de Genève<sup>19</sup> ».

## LE « CATÉCHISME DU PARFAIT MILITANT »

Dès 1968, le comité exécutif du MAAG discute des moyens d'accroître l'engagement des membres du mouvement<sup>20</sup>. À cette fin, un projet nommé « catéchisme du parfait militant » est préparé en 1970. Il s'agit d'un manuel visant à instruire les membres de l'organisation sur les différentes manières de s'engager dans la lutte anti-apartheid en détaillant des actions à entreprendre en fonction des besoins du comité exécutif, comme l'information concernant des manifestations pro-apartheid, la préparation des réunions et l'appui à des tâches administratives<sup>21</sup>. Pour le mouvement, les membres doivent être capables de diffuser ces informations. Par « membre », le MAAG comprend toute personne

inscrite au mouvement, à jour avec sa cotisation et recevant les informations et bulletins du comité exécutif. Lutter contre l'apartheid en Suisse signifie accomplir certaines des tâches énumérées par le comité exécutif du MAAG ainsi que communiquer sur la situation en Afrique du Sud et sur l'apartheid.

Toutefois, ce « manuel » n'aborde pas l'apartheid en soi ou la situation en Afrique du Sud. Cette lacune est comblée par la publication de l'opuscule *L'Afrique du Sud et Nous* en 1971. Structuré en quatre parties, le texte expose le fonctionnement des lois racistes, présente la vie quotidienne en Afrique du Sud, réfute les arguments en faveur de l'apartheid, détaille l'agenda politique du MAAG et propose enfin des arguments pour contrer les partisans de l'apartheid. Le mouvement accorde une importance particulière à la vérification de ses informations, prenant le temps d'expliquer l'origine de ses sources dans les notes de bas de page. La définition de l'apartheid est explicitée tout au long de l'ouvrage. Le mouvement préconise régulièrement des sanctions économiques à l'encontre des entreprises suisses impliquées dans des transactions en Afrique du Sud, les accusant de complicité avec une situation condamnable sur le plan international et, par conséquent, inacceptable moralement. En tant que quatrième plus grand investisseur international en Afrique du Sud (après la Grande-Bretagne, les États-Unis et la France) et fournisseur d'armes *via* la holding Oerlikon-Bührle, la Suisse favorise l'existence de l'apartheid selon le MAAG. À plusieurs reprises, l'appel aux sanctions est étayé par la référence à ces faits.

Concernant le fonctionnement des lois racistes et la vie quotidienne en Afrique du Sud, le MAAG commence son ouvrage en revendiquant « [...] la défense des opprimés, qu'ils soient blancs ou noirs<sup>22</sup> », préconisant ainsi l'égalité des droits entre personnes blanches et non blanches en Afrique du Sud par un soutien à la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU. L'objectif est d'expliquer, à partir d'arguments strictement juridiques, le fonctionnement quotidien de l'apartheid, mettant en lumière la manière dont certains droits accordés à la population blanche demeurent inaccessibles à la population non blanche. Dans certains passages, le MAAG n'hésite pas à établir des comparaisons entre la constitution de l'Afrique du Sud et celle de la Confédération

helvétique en affirmant qu'on ne devrait pas s'immiscer dans les affaires de l'Afrique du Sud et ainsi respecter la souveraineté de cet État, de la même manière que la Confédération respecte celle des cantons. Néanmoins, le MAAG soutient la nécessité d'une solidarité internationale envers les Sud-Africain·es non blanc·hes en raison du danger que le système de l'apartheid représente pour la sécurité internationale<sup>23</sup>. Pour le mouvement, il s'agit aussi de faire écho aux rapports du tout nouveau comité spécial contre l'apartheid, un organe onusien fondé en 1962 et qui plaide pour cette condamnation. Dans cette optique, le MAAG fait abondamment référence au chapitre VII de la charte des Nations Unies, lequel définit les menaces internationales devant être prises en considération et traitées de manière urgente par la communauté des nations sous l'égide de l'ONU.

En dernier lieu, *L'Afrique du Sud et Nous* offre aux membres du MAAG une gamme variée d'arguments pour contrer les partisan·es de l'apartheid, qui appuient les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud et demeurent indifférent·es au sort de la population non blanche sud-africaine. À travers les arguments exposés dans cet ouvrage, le MAAG, un mouvement se définissant comme apolitique, cherche à transformer ses membres en militant·es. Ce livre fonctionne comme un moyen par lequel ses principes sont transmis. Il s'inscrit dans une stratégie plus large destinée à mobiliser les membres lors de scrutins en lien avec la thématique. Lors des élections fédérales de 1967, le MAAG a recommandé de voter pour des candidats qui ont dénoncé l'apartheid<sup>24</sup>. De 1969 à 1972, il fait également campagne pour l'initiative populaire « Pour un contrôle renforcé des industries d'armement et pour l'interdiction d'exportation d'armes », initiée par des mouvements pacifistes après les révélations d'abus commis par Oerlikon-Bührle pendant la guerre du Biafra<sup>25</sup>. Lors de la visite à « caractère privé » du Premier ministre sud-africain John Vorster en Suisse en 1970<sup>26</sup>, le MAAG réitère son appel aux autorités fédérales pour qu'elles sanctionnent les entreprises suisses faisant des affaires avec l'Afrique du Sud. Il s'allie avec des député·es genevois·es du Parti socialiste au niveau fédéral, comme Jean Ziegler, et au niveau cantonal, comme Jacqueline Damien<sup>27</sup>.

En résumé, ces événements montrent comment le MAAG tente de sensibiliser l'opinion publique à la situation en Afrique du Sud et de trouver des alliés politiques capables d'influencer les décisions des institutions suisses. Nous examinons par la suite en détail les accusations portées par le MAAG à l'encontre des autorités helvétiques de l'époque. Ce dernier leur reproche de recourir au principe de neutralité pour éviter de dénoncer fermement l'apartheid.

## SANCTIONNER POUR RETROUVER LA NEUTRALITÉ

Dans la dernière partie de l'opuscule *L'Afrique du Sud et Nous* (1971), intitulée « Que faire ? », le MAAG explique ses stratégies d'action et, de manière plus générale, présente son positionnement et son agenda politiques<sup>28</sup>. Il plaide pour une redéfinition de la neutralité helvétique<sup>29</sup>. En rappelant les articles de la Constitution, il affirme que « [...] la Confédération est tenue à une neutralité permanente et non pas seulement occasionnelle<sup>30</sup> ». Le mouvement considère la politique suisse envers l'Afrique du Sud comme ambiguë. D'un côté, le Conseil fédéral condamne moralement le système de l'apartheid mais, de l'autre, il préserve les intérêts des entreprises helvétiques en s'opposant à toute sanction ainsi qu'à la suspension de ses relations économiques avec le régime de Pretoria<sup>31</sup>. Le MAAG relève que le principe de la neutralité est utilisé par les grands milieux d'affaires comme « une justification aisée des investissements et du commerce helvétiques<sup>32</sup> » avec l'Afrique du Sud. Enfin, le mouvement souhaite savoir « [...] si, au plan politique, la Suisse se considère comme neutre à l'égard de l'Afrique du Sud<sup>33</sup> ».

Pour le MAAG, les sanctions économiques représentent une tentative de mettre fin à l'ambiguïté de la politique helvétique et, par conséquent, de rompre la complicité suisse avec l'Afrique du Sud. Le boycott économique complet est considéré comme utopique car « les belles paroles » n'arrivent jamais à s'opposer aux intérêts économiques<sup>34</sup>. Pour cette raison, l'organisation met au défi les autorités fédérales de montrer leur réel engagement à

condamner la politique raciale de l'Afrique du Sud et à mettre en place des sanctions économiques :

[...] une telle prise de position montrerait que la neutralité à laquelle nous sommes tenus est autre chose que la couverture idéologique de multiples activités peu édifiantes, telles que livraison d'armes, détournement de l'embargo sur le commerce vers la Rhodésie, l'Afrique du Sud, etc. [...] L'essentiel est de balayer devant notre porte, de mettre un peu de cohérence entre les principes sur lesquels est fondé notre État et la politique que nous menons, de faire enfin tout ce qui est en notre pouvoir pour que le geste suive la parole et que nous cessions de renforcer un régime que nous avons déjà condamné<sup>35</sup>.

En citant un discours prononcé à l'ONU par Oliver Tambo, président de l'African National Congress (ANC), le MAAG affirme que les sanctions économiques constituent la seule solution pour mettre fin à une politique paternaliste envers les personnes noires. Cette référence poursuit deux objectifs. Le premier consiste à aligner la position du MAAG sur les résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU en la matière. Ces organes exercent une pression sur leurs États membres pour qu'ils interrompent toute relation économique, diplomatique et militaire avec l'Afrique du Sud<sup>36</sup>. Le second objectif est de présenter le MAAG comme le porte-parole de l'ANC en Suisse<sup>37</sup>. Si, du côté de la société civile suisse, les années 1970 sont donc « une décennie mouvementée<sup>38</sup> », les entreprises helvétiques – cibles de contestations sociales croissantes et redoutant des interventions étatiques dans l'économie de marché – font bloc au sein des associations patronales déjà existantes (comme le Vorort<sup>39</sup>) pour défendre leurs intérêts. Dans cette optique, les firmes engagées dans les échanges avec Pretoria doivent à tout prix éviter l'adoption de mesures contraignantes susceptibles de restreindre leurs activités en Afrique du Sud. Comme le souligne l'historienne Sabine Pitteloud, « les enjeux principaux pour les élites économiques de l'époque sont de prévenir l'intervention de l'État dans l'économie, de contrecarrer la contestation sociale et de redorer l'image de l'économie privée afin d'éviter des revers

électoraux, notamment lorsque des initiatives populaires vont à l'encontre de leurs intérêts<sup>40</sup>».

Bien que le MAAG insiste sur sa position non idéologique, tentant d'adopter des orientations politiques plurielles, son discours se rapproche, à certains égards, de celui des groupes politiques d'extrême gauche. L'historien Nuno Pereira expose la manière dont une nouvelle gauche radicale, influencée par les mouvements contestataires des années 1968 et fondée sur le principe que *tout est politique*, remet en question la neutralité suisse en la percevant comme complice de divers conflits mondiaux, tels que l'intervention américaine au Vietnam ou la guerre civile en Angola<sup>41</sup>. Cette complicité se traduit par un engagement politique, diplomatique et idéologique d'une Suisse qui se déclare neutre, mais dont les actions reflètent un alignement avec Washington. Durant la guerre froide, la Suisse prend en effet parti pour le « monde libre<sup>42</sup> ». De plus, en revendiquant le principe de neutralité pour éviter de contrôler les activités des firmes suisses ayant des intérêts en Afrique du Sud, la sphère politique marche main dans la main avec les milieux économiques<sup>43</sup>.

Dans ce contexte, *L'Afrique du Sud et Nous* pose les bases politiques pour le lancement d'une autre publication, celle-ci se concentrant sur les relations économiques entre les deux pays. Dès ses débuts, le mouvement coordonne en effet une étude financée par le Programme de lutte contre le racisme du Conseil œcuménique des Églises et publiée en 1972 sous forme de livre par le Centre Europe – Tiers monde. Intitulé *Suisse-Afrique du Sud. Relations économiques et politiques*<sup>44</sup>, cet ouvrage est le point culminant de ses études sur les intérêts économiques suisses en Afrique du Sud<sup>45</sup>. Dans l'historiographie, il est analysé à plusieurs reprises<sup>46</sup>. Il s'agit d'une publication novatrice qui répertorie les investissements des entreprises helvétiques et examine les arguments déployés par celles-ci pour justifier leur présence dans un pays dont le système politique est marqué par la ségrégation. L'ouvrage expose également la façon dont la Constitution helvétique limite les interventions de l'État dans les affaires des entreprises suisses, empêchant toute action gouvernementale contre leurs activités en Afrique du Sud. Enfin, cette publication, la première sous la bannière du Mouvement anti-apartheid de

Suisse, propulse le mouvement sur la scène publique au-delà des cercles qu'il touchait habituellement : les chercheur·euses, les enseignant·es, les juristes et les milieux protestants. Il marque donc le coup d'envoi d'une vive protestation politique et économique en Suisse, soutenue par les milieux solidaires de la cause des non-Blanc·hes en Afrique du Sud.

## L'INITIATIVE SCHWARZENBACH

Le MAAG affiche également son positionnement lorsque des votations d'initiatives populaires peuvent être articulées avec la lutte anti-apartheid. À la fin des années 1960, l'initiative populaire fédérale « Contre l'emprise étrangère », communément appelée initiative Schwarzenbach d'après le nom du conseiller national qui l'a lancée, James Schwarzenbach, a pour objectif de limiter le taux de la population étrangère résidant en Suisse à 10 % de la population totale. Bien que le mouvement n'affiche pas clairement sa position sur cette initiative, il l'utilise comme stratégie pour se rapprocher du milieu syndical. Les syndicats restent très divisés sur le positionnement à adopter et la démarche du MAAG n'aboutit pas. Néanmoins, analyser cette stratégie nous permet de comprendre ce que le MAAG entend par racisme et comment il l'explique.

Lors du lancement de l'initiative, les membres du mouvement sollicitent une action « plus tangible » du comité exécutif, insistant sur la nécessité pour le MAAG de prendre position lors du procès de Coire en 1969, où comparaissent trois citoyens suisses accusés d'avoir agressé un immigré italien à Saint-Moritz le 23 novembre 1968<sup>47</sup>. Le comité exécutif s'abstient de commenter, arguant que son action demeure centrée sur les problématiques sud-africaines, conformément aux statuts du mouvement<sup>48</sup>. En 1970, malgré le rejet de l'initiative, le résultat de la votation populaire provoque un débat à l'échelle nationale en raison du pourcentage élevé de votes en faveur de son adoption<sup>49</sup>. Ces questions ne sont alors pas incluses dans l'ordre du jour des réunions du comité ni dans les bulletins et publications du MAAG.

En 1971, les choses changent lorsque le comité exécutif essaie d'établir des contacts avec des syndicats nationaux et cantonaux. Pour le MAAG, collaborer avec les syndicats et recruter dans le monde ouvrier constituent un levier essentiel dans la lutte anti-apartheid à mener en Suisse. Afin de se rapprocher de ce secteur de la société, le MAAG s'engage alors dans le débat sur l'initiative Schwarzenbach. Il compare la situation des travailleur-ses noir-es sud-africain-es à celle des travailleur-ses immigré-s en Suisse, en évoquant notamment les conditions de vie précaires auxquelles ils et elles sont confrontées<sup>50</sup>. Cette prise de position ne manque pas de susciter des débats au sein du MAAG. Certains membres du comité exécutif redoutent qu'une telle comparaison expose le mouvement à des accusations de complicité dans le traitement juridique différencié réservé aux personnes travailleuses immigrées, du fait de son statut de mouvement suisse. D'autres estiment qu'une telle corrélation peut être établie, soulignant qu'il ne faut pas « [...] que ce soit démobilisateur dans leur lutte à mener ici même. Il faudrait utiliser ni trop, ni trop peu d'analogie entre les deux situations<sup>51</sup> ». Le comité exécutif tente ainsi de démontrer son soutien aux personnes travailleuses immigrées sans adopter une position politique explicite à leur égard. Ce n'est que dans *LAfrique du Sud et Nous* que le MAAG compare les conditions de travail des personnes noires sud-africaines à l'esclavage, soulignant leur exploitation par des personnes blanches, la domination d'un groupe par un autre et l'impossible mobilité sociale des premières. Il s'agit aussi de différencier la situation de travail en Suisse de celle en Afrique du Sud. Dans le sous-chapitre intitulé « En fait de racisme, il y a déjà assez à faire chez nous avec les étrangers<sup>52</sup> », le MAAG établit finalement une distinction nette entre la situation en Suisse et celle en Afrique du Sud et clôt ainsi le débat inauguré en 1969 :

Toutes les formes d'injustice nous révoltent. Il y a cependant des degrés dans le scandale. Les ouvriers étrangers qui vivent chez nous sont généralement plus défavorisés que les Suisses au niveau de l'emploi, du logement ou de la sécurité sociale. En Suisse toutefois, la discrimination *raciale* est surtout le produit d'une mentalité, un phénomène culturel et irrationnel. Quant

aux inégalités de traitement juridique que l'on peut constater entre les Suisses et les étrangers, elles constituent des exceptions et sont motivées de façon plus ou moins adroite par des considérations économiques. Tout autre est la situation sud-africaine: la discrimination ne s'y exerce pas à l'égard des étrangers mais à l'égard de nationaux sur une base raciale, d'autre part elle constitue la règle et non pas l'exception; enfin, elle est fièrement proclamée par le gouvernement<sup>53</sup>.

Le MAAG explique dans ce passage que le racisme existant en Suisse n'est pas du même ordre que celui d'Afrique du Sud. Tandis qu'en Suisse, le racisme se pratique contre les citoyen·nes étranger·ères, celui d'Afrique du Sud s'applique aux propres citoyen·nes sud-africain·es. Selon le MAAG, le racisme en Afrique du Sud est une politique d'État, incarnée par le Parti national, contrairement à la Suisse, où le racisme découle d'une mentalité spécifique, bien que cette mentalité ne soit ni définie ni identifiée de manière explicite par le mouvement<sup>54</sup>. Le MAAG n'explique pas comment le racisme se manifeste en Suisse et sa conception reste vague. Si nous admettons que le racisme est une pratique de discrimination<sup>55</sup>, l'argument du MAAG peut être associé à une idée de «racisme sans race<sup>56</sup>». Le mythe du *Sonderfall* suisse reposant entre autres sur l'absence de passé colonial et impérial, et donc sans questions raciales à traiter, le cas helvétique «[...] favorise des interprétations du racisme comme un incident, un fait singulier ou l'excès irrationnel d'une minorité d'extrême droite<sup>57</sup>». Le passage cité plus haut met aussi en lumière la manière dont le MAAG externalise le racisme, le présentant comme une attitude limitée à un courant politique spécifique, lié au conseiller national James Schwarzenbach. Une telle externalisation apparaît également dans l'analyse du racisme en Afrique du Sud, où celui-ci est attribué à l'exploitation des personnes noires par des personnes blanches et à l'adoption d'un système politique institutionnalisant la discrimination. La distinction entre le racisme présent en Suisse et celui observé en Afrique du Sud met en avant une différence importante: le racisme sud-africain est ancré dans la société, tandis qu'en Suisse il est attribué à des individus «irrationnels».

Par ailleurs, l'assimilation de la condition des Noir-es en Afrique du Sud à celle de l'esclavage contribue à mettre en évidence la distance entre la réalité sud-africaine et la situation en Suisse<sup>58</sup>. Si les travailleur-ses immigré-es vivent dans des conditions précaires et sont défavorisé-es, ils et elles reçoivent un salaire. Ils et elles peuvent se manifester et exprimer leur mécontentement envers la politique. En Afrique du Sud, selon le MAAG, les Noir-es sont assujetti-es et réduit-es à la condition d'esclaves, sans aucun droit à la manifestation politique ou, encore moins, à la reconnaissance de leur travail. Le livre reflète donc une vision simpliste en renonçant à utiliser le terme « non-Blanc » et en laissant croire que les Noir-es en Afrique du Sud formeraient une population homogène.

En différenciant la lutte des Noir-es en Afrique du Sud de celle des immigré-es en Suisse, le MAAG abandonne sa stratégie de rapprochement du milieu syndical. En somme, le mouvement tente d'éviter les discussions politiques et prend ses distances avec les débats concernant la situation des immigré-es afin de maintenir son caractère de mouvement apolitique. Au moment de la restructuration du MAAG en MAAS, sa conception du racisme reste toujours aussi vague, présenté comme un problème existant ailleurs, en l'occurrence en Afrique du Sud, ou comme le fait d'une minorité politique « irrationnelle ».

## CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était de montrer comment le MAAG a tenté de se positionner comme une source d'information de référence sur l'Afrique du Sud dans l'espace francophone au début des années 1970. Nous avons analysé son positionnement politique et sa compréhension du racisme à partir des comptes rendus de réunions du comité exécutif, des bulletins publiés par le mouvement et, principalement, de l'ouvrage *L'Afrique du Sud et Nous*. Écrit et publié comme un manuel pour contrer les partisan-es de l'apartheid en Suisse, le MAAG y compare les événements politiques suisses et sud-africains. Cette stratégie comporte un revers : si elle contribue à faire connaître le

mouvement au-delà de ses membres, elle limite le discours du MAAG aux frontières suisses. Le mouvement n'établit pas de liens entre la lutte anti-apartheid et l'actualité politique d'autres pays francophones en Europe, comme la Belgique ou la France, par exemple. Son objectif principal de devenir une référence francophone dans la lutte anti-apartheid n'est pas atteint, car son discours se cantonne aux questions helvétiques. Enfin, la volonté de s'afficher comme un mouvement non idéologique, pluriel, et à bien des égards, apolitique, contraste avec un discours de plus en plus proche de la gauche radicale. Selon ce courant, surtout après les contestations de 1968, il n'est plus acceptable d'avoir des mouvements sociaux qui n'affichent pas une orientation politique claire<sup>59</sup>. Au cours des années 1970, d'autres comités de solidarité avec l'Afrique australe sont fondés à Genève, comme le Groupe de travail Afrique australe-Portugal (GTAAP) et l'Action Portugal-Afrique australe (APAA). Ailleurs en Suisse romande, diverses organisations créées dans le courant des années 1970, comme la Déclaration de Berne, s'engagent aussi pour la fin du racisme en Afrique du Sud et ailleurs. Dès lors, le MAAG n'est plus seul à se mobiliser contre l'apartheid : ces comités se disputent l'espace avec de nombreux autres engagés dans la solidarité internationale (pour la paix, contre la guerre du Vietnam, contre les dictatures latino-américaines notamment). Face à une telle concurrence, sensibiliser l'opinion publique et recruter de nouveaux membres pour la lutte anti-apartheid en Suisse devient de plus en plus difficile au fil des années 1970.

Sur le plan historiographique, ce chapitre élargit le champ de recherches sur les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud, encore largement axé sur les liens financiers entre les deux pays<sup>60</sup>. Cependant, l'histoire du mouvement anti-apartheid en Suisse, rassemblant les branches alémanique et francophone, reste à écrire. Ce récit doit prendre en compte les relations établies par ces branches avec des mouvements similaires en Angleterre, en Allemagne et aux Pays-Bas. Il est nécessaire d'inscrire le Mouvement anti-apartheid de Suisse dans un contexte européen plus vaste. De la même manière, il est important d'insérer la branche romande du mouvement dans un espace transnational de solidarité anti-apartheid afin de considérer aussi la multitude

d'organisations internationales qui se positionnent contre le système raciste de Pretoria. Enfin, réfléchir à la trajectoire de vie des membres fondateurs – ainsi que des militant·es engagé·es durant les années 1970 et 1980 – et à la multiplicité des espaces stratégiques occupés par ses individus s'impose également comme une démarche essentielle<sup>61</sup>.

- 1 Archives d'État de Genève (AEG), Archives privées (AP), Mouvement anti-apartheid de Suisse (MAAS), 210.2.1, Procès-verbal de la séance du comité du 2 septembre 1965 ; AEG AP MAAS 210.9.2, Bulletin n° 1, le 27 septembre 1966 ; AEG AP MAAS 210.23.179-185, Bulletin n° 2, le 31 octobre 1966. Je remercie Thomas David, Bernhard Schär, Pierre-Yves Saunier, Izabel Barros, Gabriella Lima, Jasper Walgrave, Chloé Michoud et les expert·es de ce chapitre pour les relectures et améliorations proposées.
- 2 Georg Kreis, *La Suisse et l'Afrique du Sud, 1948-1994* (Genève : Éditions Zoé, 2007).
- 3 AEG AP MAAS 210.9.2, Bulletin n° 5, [1967].
- 4 L'initiative Schwarzenbach porte ce nom en référence à son auteur, James Schwarzenbach (1911-1994). Propriétaire de la maison d'édition zurichoise *Thomas*, connue pour la diffusion d'écrits antisémites, Schwarzenbach a été conseiller national pour le parti Action nationale entre 1967 et 1979. Voir Susanne Peter-Kubli, « James Schwarzenbach », dans *Dictionnaire historique de la Suisse* (2012), <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006678/2012-10-24/>.
- 5 Mouvement anti-apartheid de Genève (MAAG), *L'Afrique du Sud et Nous* (Neuchâtel : À la Baconnière, 1971).
- 6 AEG AP MAAS 210.23.179-185, Bulletin n° 2, 31 octobre 1966, 2.
- 7 AEG AP MAAS 210.2.1, Compte rendu de la séance d'information au sujet de l'Apartheid en Afrique du Sud. Le 17 novembre 1966/salle 59.
- 8 Håkan Thörn, « Solidarity across borders: the transnational Anti-Apartheid Movement », *Voluntas* 17, (2006) : 285-301 ; Audie Klotz, *Norms in International Relations. The Struggle Against Apartheid* (New York : Cornell University Press, 1999).
- 9 David Theo Goldberg, *The Threat of Race: Reflections on Racial Neoliberalism* (Oxford : Wiley-Blackwell, 2009).
- 10 Enuga Reddy, « The United Nations and the struggle for liberation in South Africa », dans *The Road to Democracy in South Africa*, vol. 3, partie 1, ed. South African Democracy Education Trust (Pretoria : Unisa Press, 2008), 41-140.
- 11 Saul Dubow, *Apartheid, 1948-1994* (New York : Oxford University Press, 2014).
- 12 Rob Skinner, « The Anti-Apartheid Movement: pressure group politics, solidarity and transnational activism » dans *NGOs in Contemporary Britain. Non-state Actors in Society and Politics since 1945*, eds Nick Crowson, Matthew Hilton et James McKay (New York : Palgrave Macmillan, 2009), 131.
- 13 Håkan Thörn, *Anti-Apartheid and the Emergence of a Global Civil Society* (New York : Palgrave Macmillan, 2006).
- 14 Mélanie Torrent, « Les circulations militantes entre Paris et Londres : antiracisme et anti-apartheid », *Hommes et migrations* 1325, n° 2 (2019) : 35-45.
- 15 AEG AP MAAS 210.2.3, Procès-verbal de la séance du comité du 15 mai 1972.
- 16 AEG AP MAAS 210.2.4, Procès-verbal de la séance du comité du 18 décembre 1974.
- 17 AEG AP MAAS 210.2.3, Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 18 juin 1975.
- 18 Thomas David, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, dir., *La Suisse et l'esclavage des noirs* (Lausanne : Antipodes, 2005) ; Yves Bridel, dir., *La « Bibliothèque universelle » (1815-1924). Miroir de la sensibilité romande au XIX<sup>e</sup> siècle* (Lausanne : Payot, 1998).
- 19 Robert de Traz, *L'Esprit de Genève* (Lausanne : L'Âge d'Homme, [1929], 1995).
- 20 AEG AP MAAS 210.2.2, Procès-verbal de la séance du comité du 21 février 1968.
- 21 AEG AP MAAS 210.23.179-185, Bulletin n° 19, mars 1970.
- 22 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 7.
- 23 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 27-29.
- 24 AEG AP MAAS 210.2.1, Procès-verbal de la séance du comité du 6 février 1968.

- 25 AEG AP MAAS 210.2.2, Procès-verbal de la séance du comité du 17 juin 1969 et Procès-verbal de la séance du comité du 30 avril 1969; AEG, AP, MAAS, 210.23.179-185, Bulletin n° 20 [1970]; Chancellerie fédérale, Initiative populaire «pour le contrôle renforcé des industries d'armement et pour l'interdiction d'exportation d'armes», 1972 ([www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis99.html](http://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis99.html)); Marie-Luce Desgrandchamps, *L'Humanitaire en guerre civile. La crise du Biafra (1967-1970)* (Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2018).
- 26 *Gazette de Lausanne*, M. John Vorster à Genève, le 15 juin 1970, p. 3; Michel Koch, «No comment», *Journal de Genève*, le 18 juin 1970, p. 2 ([www.letempsarchives.ch/](http://www.letempsarchives.ch/)).
- 27 AEG AP MAAS 210.9.2, Bulletin n° 22, février 1971.
- 28 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 149-200.
- 29 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 171-176.
- 30 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 172.
- 31 Sandra Bott, *La Suisse et l'Afrique du Sud, 1945-1990: marché de l'or, finance et commerce durant l'apartheid* (Zürich: Chronos, 2013), 16.
- 32 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 172.
- 33 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 172.
- 34 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 175.
- 35 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 176.
- 36 Organisation des Nations Unies, Assemblée Générale, A/RES/2054 (XX) A-B, le 15 décembre 1965; Conseil de Sécurité, S/RES/282, le 23 juillet 1970 (en ligne: <https://digitallibrary.un.org/>).
- 37 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 166. Encore une fois, le MAAG a utilisé le vocable «personnes noires» au lieu de «personnes non blanches».
- 38 Janick Schaufelbuehl, dir., *1968-1978: une décennie mouvementée en Suisse* (Zurich: Chronos, 2009).
- 39 L'Union suisse du commerce et de l'industrie (USCI ou simplement *Vorort*) est une institution de caractère privé fondée en 1870 pour défendre les intérêts du secteur économique face aux services de l'État. Philipp Hofstetter et Daniel Nerlich, «Union suisse du commerce et de l'industrie (USCI)» dans *Dictionnaire historique de la Suisse* (2020), <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016467/2020-04-09/>.
- 40 Sabine Pitteloud, *Les Multinationales suisses dans l'arène politique* (Genève: Droz, 2022), 256.
- 41 Nuno Pereira, «Anti-impérialisme et nouvelle gauche radicale dans la Suisse des années 68», (thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2015), 265-266.
- 42 Sandra Bott et al., «Le rôle international de la Suisse dans la Guerre froide globale: un équilibre précaire», *Relations internationales* 3, n° 163 (2015): 3-14.
- 43 Nuno Pereira, *Anti-impérialisme et nouvelle gauche radicale dans la Suisse des années 68*, 269; Sandra Bott, dir., *Les relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud durant l'apartheid (1945-1990)* (Lausanne: Antipodes, 2005).
- 44 Centre Europe – Tiers monde et Mouvement anti-apartheid de Suisse, *Suisse-Afrique du Sud. Relations économiques et politiques* (Genève: CETIM, 1972).
- 45 AEG AP MAAS 210.2.2, Procès-verbal de la séance du comité du 9 septembre 1969; AEG, AP, MAAS, 210.2.3, Procès-verbal de la séance du comité du 4 décembre 1971.
- 46 David Gygax, *La Swiss-South African Association (1956-2000). Un organe du capital helvétique en Afrique du Sud* (Fribourg: Uniprint, 2001); Diana Németh, «Le Mouvement anti-apartheid de Suisse: un essai d'analyse à travers ses publications et ses "campagnes d'opinion" (1965-1994)» (mémoire de Master, Université de Fribourg, 2001); Raoul Rüfenacht, «Le rôle du Mouvement anti-apartheid de Suisse dans les relations Suisse-Afrique du Sud (1964-1994)» (mémoire de Master, Université de Genève, 2000).
- 47 AEG AP MAAS 210.23.179-185, Bulletin n° 17; Archives contestataires, 11 mars 1969. Le jugement de Coire, 2021 (<http://archivescontestataires.ch/valoriser/ephemere/11-mars-1969-jugement-de-coire>).
- 48 AEG AP MAAS 210.23.179-185, Bulletin n° 17, mai 1969.
- 49 Chancellerie fédérale, Initiative populaire fédérale «Contre l'emprise étrangère», 1970 (<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis93.html>).
- 50 Angelo Maiolino, *Als die Italianer noch Tschinggen waren. Der Widerstand gegen die Schwarzenbach-Initiative* (Zürich: Rotpunktverlag, 2011).
- 51 AEG AP MAAS 210.2.3, Procès-verbal de la séance de comité du 4 décembre 1971.
- 52 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 21-24.
- 53 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 23-24, souligné par le MAAG.

- 54 MAAG, *L'Afrique du Sud et nous*, 52.
- 55 Jovita dos Santos Pinto et al., dir., *Un/doing race. Racialisation en Suisse* (Zürich: Seismo, 2022), 18.
- 56 Noémi Michel, «Sheepology: the postcolonial politics of raceless racism in Switzerland», *Postcolonial Studies* 18, n° 4 (2015): 410-426.
- 57 Dos Santos Pinto et al., dir., *Un/doing race*, 29.
- 58 MAAG, *L'Afrique du Sud et Nous*, 18, 23, 167.
- 59 Schaufelbuehl et al., dir., *1968-1978*.
- 60 Georg Kreis, *La Suisse et l'Afrique du Sud, 1948-1994* (Genève: Éditions Zoé, 2007), 41-43.
- 61 Luc Boltanski, «L'espace positionnel: multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe», *Revue française de sociologie* 16, (1973): 3-26.



LA LUTTE CONTRE  
L'APARTHEID EN  
SUISSE: QUELS  
EFFETS-RETOUR?  
LES INSTITUTIONS  
PROTESTANTES  
GENEVOISES  
SOUS HAUTE  
TENSION

## INTRODUCTION

La lutte contre l'apartheid, étudiée à l'échelle d'un milieu, le protestantisme à Genève, permet d'analyser les relations entre une cause antiraciste, les organisations internationales et locales qui la portent et la société genevoise. Ce chapitre a pour but de saisir cette articulation à travers un instantané – l'intense moment de lutte des années 1980 – durant lequel le discours théologico-politique contre le régime ségrégationniste sud-africain, qui s'est développé au sein de groupes chrétiens (œcuméniques et protestants), pénètre à plusieurs reprises la principale institution réformée genevoise, le Consistoire, c'est-à-dire le synode (ou parlement) de l'Église protestante de Genève (alors ENPG [Église nationale protestante de Genève], la principale Église réformée du canton). Comment ce discours est-il reçu, repris ou critiqué ? La lutte antiraciste internationale s'immisce-t-elle dans la vie protestante genevoise jusqu'à en changer les problématiques et les débats ? L'objectif est d'éclairer l'effet que ce croisement des mondes et des luttes a sur les Genevoises et les Genevois. Y a-t-il un « effet-retour » dans les institutions protestantes ? Cette perspective historiographique résonne avec les travaux actuels en histoire globale qui questionnent les agendas locaux de celles et ceux qui s'engagent dans des mouvements et des causes internationales<sup>1</sup>. Le microcosme genevois permet d'observer et d'analyser comment les actrices et acteurs suisses se font leur opinion sur l'Afrique du Sud, comment ils comprennent les rapports de force géopolitiques et quelle représentation de l'autre ils se forment.

Ce chapitre est inspiré par la logique d'enquête adoptée par Caroline Jeannerat, Eric Morier-Genoud et Didier Péclard, et publiée en 2011 sous le titre significatif d'*Embroided. Swiss Churches, South Africa and Apartheid*. Comme eux, je pars en effet du principe que les liens entre la Suisse romande et l'Afrique du Sud sont anciens et nombreux, du fait en particulier de la Mission suisse en Afrique du Sud, née à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour évangéliser la région du Transvaal, et que ces liens impliquent non seulement des échanges, mais aussi une possible influence réciproque des contextes<sup>2</sup>. Les missionnaires suisses ont notamment

contribué à fonder une Église indigène, l'Église presbytérienne du Tsonga, devenue indépendante en 1962, mais avec laquelle les liens restent forts, autant humains que financiers. L'hypothèse est donc que la situation sud-africaine a eu une importance particulière au xx<sup>e</sup> siècle pour la communauté protestante suisse, contribuant à façonner les problématiques de justice sociale, de droits humains et de «développement». Cette influence est encore renforcée par la présence sur le sol genevois du Conseil œcuménique des Églises (COE), un regroupement d'Églises principalement protestantes, qui joue un rôle important dans la lutte contre l'apartheid des années 1970-1990<sup>3</sup>.

Je commencerai par expliciter les liens entre Genève et le COE, moteur et incubateur des mouvements «tiers-mondistes» et anti-apartheid. Je m'arrêterai ensuite sur la réception de l'engagement antiraciste du COE par les Églises protestantes suisses, en particulier la Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS), qui regroupe les Églises protestantes des différents cantons. Enfin, dans la troisième et dernière partie, je montrerai comment ces questions sont traitées au niveau genevois.

## LE COE : INCUBATEUR ET MOTEUR DE LA LUTTE

Dès la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle, des liens très étroits et bien documentés unissent la communauté protestante genevoise et les organisations internationales issues du protestantisme, à l'image de l'initiative d'Henri Dunant – souvent mise en avant dans l'historiographie – de promouvoir un mouvement international des Unions chrétiennes des jeunes gens (YMCA, puis aussi YWCA) dès 1855. Mais l'on peut mentionner aussi l'Alliance évangélique mondiale, qui se réunit à Genève en 1861, et la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants (FUACE, WSCF), dont le siège est à Genève. Ces organisations, souvent initiées au Royaume-Uni ou aux États-Unis, sont étroitement liées aux sociétés missionnaires protestantes et ont d'importants relais en Suisse, dans les cantons réformés. Il s'agit alors pour les Églises des différentes obédiences protestantes d'incarner ensemble et

internationalement un idéal missionnaire, tourné tout autant vers l'Europe et l'Amérique (pour conquérir les catholiques et les protestant-es « tièdes ») que vers les territoires en train d'être colonisés, et d'éviter de se faire une concurrence « contre-productive » sur le terrain<sup>4</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, le COE est issu de ces mêmes milieux et réseaux, facilitant par là même son installation à Genève en 1948.

Du fait de ce passé, le COE est le produit à la fois des réseaux protestants transatlantiques et des relations Nord-Sud liées à la mission. Cette composition influence fortement l'agenda de l'organisation, qui se transforme au rythme de la décolonisation et des combats pour l'autonomie des communautés ecclésiales locales ; les indépendances nationales sont en effet créatrices de nouvelles Églises non occidentales. À sa fondation en 1948, le COE est composé de 146 organisations membres, 42 venant de pays dits en développement, dont 10 Églises africaines. Il y a donc 71,2 % d'Églises occidentales contre 6,8 % d'Églises africaines (et 21,9 % pour les autres continents). Toutes sont protestantes à l'exception des vieux-catholiques ou catholiques-chrétiens. En 1961, l'Église orthodoxe russe adhère au COE, renforçant la diversité confessionnelle. L'Église catholique romaine ne fait jusqu'à aujourd'hui pas partie du COE, même si les liens se sont renforcés depuis le concile Vatican II.

Vingt ans après sa fondation, en 1968, le COE est composé de 253 organisations, dont 103 Églises de pays en développement, parmi elles 41 étant africaines. Sans être majoritaires, les Églises du Sud ont acquis un plus grand poids (40,7 %)<sup>5</sup>. Dès les années 1960, le COE est donc, sur le sol genevois, un lieu de rencontre privilégié entre chrétiennes et chrétiens d'horizons géographiques, mais aussi théologiques divers. Cette recomposition intervient alors même que se développent le mouvement pour les droits civiques et les théologies de la libération. En 1966, un sermon de Martin Luther King est lu lors d'une conférence du COE à Genève<sup>6</sup>. Les chrétiennes et les chrétiens non occidentaux et/ou non blancs, délégués aux assemblées du COE ou engagés à son siège de Genève, parviennent peu à peu à mettre en question le prétendu universalisme de la théologie occidentale. L'évêque (puis archevêque) anglican Desmond Tutu, qui travaille

pour le COE durant les années 1970, affirme que la « théologie africaine et la théologie noire sont une critique sévère de la façon dont on était enclin à pratiquer la théologie dans le monde nord-atlantique ». Il ajoute : « Les Occidentaux aspirent d'ordinaire à une théologie universelle, œcuménique, qu'ils assimilent en général à leur manière de pratiquer la théologie. C'est évidemment une totale aberration. La théologie occidentale n'est en aucun cas plus universelle que ne pourra jamais l'être tout autre théologie<sup>7</sup>. »

Dans ce contexte, on comprend que les membres du COE soient particulièrement préoccupés par l'idéologie raciste sud-africaine, d'autant plus que cette dernière se revendique héritière de la théologie réformée des Pays-Bas et s'auto-légitime au moyen d'arguments bibliques<sup>8</sup>. Dès 1952, le secrétaire général, Willem Visser't Hooft (1900-1985), pasteur et théologien néerlandais, qui dirige le COE depuis sa création, passe cinq semaines en Afrique du Sud dans le but de mieux comprendre la situation. Ses conclusions condamnent la logique de l'apartheid, mais appellent avant tout au dialogue entre Églises<sup>9</sup>. L'assemblée plénière du COE de 1954 cherche encore à ménager les Églises blanches d'Afrique du Sud pour éviter la rupture. À la suite du massacre de Sharpeville du 21 mars 1960, une réunion est organisée à Cottesloe, dans la banlieue de Johannesburg. Les délégué-es parviennent à voter une résolution critique, mais elle est combattue par le gouvernement. Dans la foulée, en 1961, l'Église sud-africaine (Nederduitse Gereformeerde Kerk [NGK]) quitte le COE. En 1968, l'assemblée plénière du COE d'Uppsala traite spécifiquement du racisme et produit une déclaration. Outre les dangers politiques et sociaux des discriminations raciales, le COE affirme leur incompatibilité avec la foi chrétienne :

Le racisme est un démenti flagrant de la foi chrétienne.

1. Il nie l'efficacité de l'œuvre réconciliatrice de Jésus-Christ, dont l'amour ôte à toutes les diversités humaines leur pouvoir de division ; 2. Il nie notre originelle humanité commune et notre foi que tous les hommes sont faits à l'image de Dieu ; 3. Il prétend faussement que ce sont nos appartenances raciales, et non Jésus-Christ, qui donnent un sens à nos existences<sup>10</sup>.

Le texte appelle les Églises à lutter contre l'exploitation économique qui va de pair avec le racisme et à engager des fonds pour cette lutte. En 1969 est lancé le Programme de lutte contre le racisme du COE. Un fonds spécial est ouvert pour soutenir des organisations africaines œuvrant à la lutte contre l'oppression et à des fins humanitaires. En parallèle, des actions économiques et des appels au boycott et au désinvestissement sont menés en Europe et en Amérique.

Dans ce cadre se nouent des liens étroits entre des groupes militants internationaux et la direction du COE à Genève ainsi qu'entre cette dernière et les activistes locaux<sup>11</sup>. Les Suisse-ses travaillant au COE servent en quelque sorte de relais entre les différents mondes qui se croisent à Genève. Les connexions passent par des personnalités aux multiples engagements, tel le pasteur et journaliste Pierre Bungener (1919-1975). Celui-ci dirige l'Institut africain de Genève, créé en 1961, devenu l'Institut d'études du développement en 1973. En 1964, il est membre fondateur du Mouvement anti-apartheid de Genève (MAAG)<sup>12</sup>. Il préside un groupe de réflexion protestant sur le développement, œuvrant au renforcement de liens de solidarité Nord-Sud, appelé la Commission Tiers-Monde de l'Église protestante de Genève, et mis en place progressivement à partir de 1965. Pierre Bungener s'y investit jusqu'à sa mort accidentelle au Cameroun en 1975<sup>13</sup>. Une vaste étude prosopographique serait nécessaire pour saisir pleinement le réseau des acteurs du microcosme genevois faisant le lien entre les instances internationales, nationales et cantonales<sup>14</sup>. Cet article ne fait donc qu'ouvrir un chantier en observant uniquement et de manière ponctuelle les effets institutionnels de la lutte contre l'apartheid dans les instances protestantes suisses au début des années 1980.

La création du Centre Europe - Tiers monde (Cetim) en 1970 est une pièce décisive du dispositif. Pierre Bungener y collabore. Lié pour partie au réseau protestant, par exemple par la figure du théologien de formation, politologue et sociologue Gilbert Rist (1938-2023)<sup>15</sup>, ce centre a son berceau au Foyer John Knox, au Grand-Saconnex, un lieu de rencontre et de résidence pour les étudiant-es (chrétien-nes?) du monde entier, voulu et conçu par le Board of Foreign Missions de l'Église presbytérienne des

États-Unis et fortement lié au COE. Indépendant depuis 1975, le Cetim est un espace de recherche et de publication militant sur les questions sociales et de développement, luttant auprès de la communauté internationale « pour des rapports internationaux plus égalitaires et démocratiques »<sup>16</sup>. En 1972, cet organisme publie une étude très complète sur les relations économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud. L'enquête a été soutenue par le Programme de lutte contre le racisme du COE<sup>17</sup>. La couverture du volume de 446 pages édité à Genève est programmatique : sur fond de pièces de monnaie, on y trouve une croix suisse et le nom des entreprises dénoncées. Le COE, quant à lui, appelle au retrait des investissements et à la suspension des relations commerciales avec l'Afrique du Sud, la Namibie, l'Angola, le Mozambique et la Guinée-Bissau<sup>18</sup>. Début 1973, il publie une liste de 650 entreprises, augmentée à 950, collaborant avec le régime sud-africain et appelle au boycott. Cette mesure débouche sur un débat durable au sein des institutions protestantes suisses. Polémique qui rebondit en septembre 1981 lorsque le COE annonce, en conférence de presse, cesser toutes relations avec trois banques : la Dresdner Bank, l'UBS et la SBC<sup>19</sup>.

## LES PROTESTANT·ES DE SUISSE DIVISÉ·ES

Dès le début des dénonciations, les milieux économiques suisses, organisés en une association *ad hoc*, la Swiss-South African Association, demandent explicitement aux Églises protestantes suisses de contrecarrer le programme du COE, accusant l'organisation œcuménique de promouvoir une philosophie de la lutte, donc de prôner la haine plutôt que la paix, et d'émettre des avis économiques non fondés et contre-productifs<sup>20</sup>. La FEPS, qui est directement membre du COE comme organisme qui fédère les différentes communautés cantonales, est saisie de la question. Une discussion a alors lieu avec les responsables du COE, dont le théologien bâlois Lukas Vischer (1926–2008)<sup>21</sup>. La FEPS porte une série d'arguments défendant la place économique suisse. L'appel au boycott contre les entreprises est jugé inacceptable, car c'est une atteinte à la « fierté nationale » et une attaque contre

leurs employés, qui peuvent se sentir « personnellement blessés en tant que chrétiens ». Le COE est aussi accusé de cautionner une approche conduisant à une révolution violente. L'ensemble du débat se déroule sur fond de guerre froide et d'accusation de noyautage communiste du COE. Les représentant-es de la FEPS affirment aussi que la condamnation de la politique sud-africaine doit aller de pair avec une condamnation plus générale de toute atteinte aux droits humains, en particulier une dénonciation des pays communistes du bloc de l'Est. Enfin, les représentant-es de la FEPS prônent un dialogue avec leurs coreligionnaires blancs d'Afrique du Sud, car, selon eux, les Afrikaners ne doivent pas être condamnés mais libérés de leur « peur », euphémisme pour dire leur haine ou rejet des Africain-es. Le COE réplique principalement sur le plan théologique, en reprochant aux Églises suisses d'être avant tout des Églises d'État, garantes de l'ordre social et sans perspective prophétique<sup>22</sup>.

En 1974, la FEPS décide d'ouvrir son propre programme, intitulé « Programme des droits de l'homme », conçu très clairement comme un contre-projet à celui du COE. Le but est d'ouvrir un dialogue entre les acteurs ecclésiaux partisans de l'apartheid et ceux qui le combattent ainsi que de servir de médiateur entre les Églises sud-africaines blanches et noires. Ce programme suisse, appelé « mission des bons offices », culmine dans l'organisation d'une conférence ecclésiale multilatérale en Afrique du Sud en mars 1979, réunissant seize Églises réformées sud-africaines. Cette conférence – comme les discussions bilatérales qui suivent – ne donne rien, car les Églises pro-apartheid continuent à défendre et à légitimer le gouvernement d'Afrique du Sud. Certaines Églises membres, dont Genève, se désolidarisent alors plus radicalement du processus. En 1980, un pamphlet, *Quo Vadis FEPS?*, dénonce la position de la faïtière, affirmant que l'apartheid est une idéologie et un système « diamétralement opposés aux enseignements de l'Évangile »<sup>23</sup>. Il est publié par le groupe-Église du MAAS (Mouvement anti-apartheid de Suisse).

Dans les mois et années qui suivent, on note d'ailleurs que les théologiens et théologiennes suisses sont de plus en plus réceptifs aux travaux de la théologie de la libération et aux théologies dites contextuelles. La principale revue théologique de Suisse

romande, la *Revue de théologie et de philosophie*, publie plusieurs articles sur le sujet et des recensions sont faites des ouvrages des théologiens sud-africains Desmond Tutu et Allan Boesak<sup>24</sup>. En 1982, Serge Molla consacre un article à la *Black Theology* et au développement de l'idée de *blackness* de Dieu :

Cette nouvelle théologie contextuelle lance donc un défi aux autres théologies : elle leur rappelle que le christianisme s'est trop longtemps fait l'allié des structures d'oppression et que par conséquent, l'appel de Dieu à l'homme moderne ne peut qu'entraîner un combat à la fois théologique et politique ne se limitant plus au domaine des idées, mais englobant celui du vécu<sup>25</sup>.

La lutte contre l'apartheid est un thème essentiel dans cette reconfiguration de la pensée chrétienne, car elle vient réactualiser, une génération après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la question de la responsabilité des Églises dans les régimes autoritaires et face aux politiques inhumaines. La théologie de la libération comprend le christianisme comme une religion nécessairement engagée sur le terrain, c'est-à-dire politiquement active, ce que conteste une pensée du christianisme et des Églises comme espace de service religieux et spirituel fourni à l'ensemble de la population. Il y a donc un débat interne à la communauté protestante.

Mais la place de ce désaccord théologique dans la société tout entière est loin d'être anecdotique dans le contexte des années 1970-1980. Bien que la population soit déjà en proie à une importante sécularisation des mœurs, près de 90 % des Suisses et Suissesses se déclarent encore catholiques ou protestant-es et les médias relaient massivement les questions de politique ecclésiastique. Au fur et à mesure que l'apartheid est conçu et thématiqué comme un scandale inacceptable se pose l'alternative entre une religion d'habitude, à l'éthique consensuelle et aux représentations du monde racistes, et un christianisme « prophétique » habité de ses propres « valeurs évangéliques » de fraternité et de solidarité. Ainsi, cette problématique questionne la définition même d'une société qui se pense encore en grande partie comme chrétienne. En 1981, dans la foulée de l'annonce de boycott du

COE, les Commissions tiers-monde des Églises catholique et protestante genevoises produisent un communiqué commun qui utilise ce langage de la théologie de la libération. Il est publié le 19 septembre dans le *Journal de Genève* :

Il appartient à la mission de témoignage de l'Église de résister à l'idolâtrie – avec les relations d'asservissement qu'elle établit entre les hommes et de dénoncer les puissances, personnelles et sociales, qui déshumanisent les êtres et substituent des rapports de hiérarchie, de mépris et de haine à la reconnaissance mutuelle. Dès le moment où l'on prétend ériger en absolu un régime social reposant sur une disqualification raciale et où l'on pense, de plus, le légitimer par des argumentations religieuses, la protestation des chrétiens n'est plus une question d'options politiques mais elle découle directement de la confession de foi au Dieu libérateur. Dans cette perspective, la décision du COE apparaît comme un choix qui n'est pas seulement éthique, mais éminemment théologique. Il en va de la vérité du Dieu dont témoignent les Églises<sup>26</sup>.

L'expression «la confession de foi au Dieu libérateur» est significative d'une position religieuse qui fait découler du message évangélique des engagements sociaux. On notera que le communiqué affirme dans le même temps que ce n'est pas «une question d'options politiques», cette question de politisation étant récurrente dans les débats comme nous le verrons ci-dessous.

L'Alliance réformée mondiale, qui regroupe des Églises de traditions presbytériennes et dont la FEPS est membre, est convoquée en 1982 à Ottawa et met la ferme condamnation de l'apartheid à son ordre du jour. Cette assemblée, délégation suisse comprise, vote l'exclusion des Églises favorables à l'apartheid, en déclarant l'apartheid comme une hérésie et un péché, plaçant les chrétiens qui le prônent hors de la véritable confession de foi chrétienne (une situation appelée *status confessionis*). Dans une longue déclaration, l'assemblée d'Ottawa demande aux Églises membres d'agir sur les questions économiques et, plus généralement, d'examiner «comment combattons-nous le racisme dans

nos propres sociétés et dans nos propres Églises?<sup>27</sup>» Cette décision n'aura toutefois que peu de conséquences immédiates en Suisse, la FEPS décidant dans les années qui suivent de se consacrer à un dialogue avec la place financière suisse, avec l'idée de faire évoluer progressivement la politique des banques<sup>28</sup>.

## LES ARGUMENTS DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE

Afin de saisir ce qui se joue au sein de l'Église protestante genevoise, dans cette triangulation entre groupes militants, organisations internationales et communauté locale, cette section se concentre sur les années 1981 et 1982, entre l'annonce par le COE du boycott des deux banques suisses et l'assemblée de l'Alliance réformée mondiale, une période marquée par une nette montée en puissance du discours anti-apartheid. Il faut noter toutefois que des représentantes et représentants de l'ENPG s'étaient déjà désolidarisés précédemment des positions de la FEPS à plusieurs reprises<sup>29</sup>. Nous l'avons vu, il y a, dans le canton de Genève (comme ailleurs en Suisse), plusieurs groupes très militants contre l'apartheid, prônant le boycott, dont des groupements protestants, des œuvres d'entraides ou missionnaires et des pasteurs. La question est de savoir comment leurs mobilisations sont reçues dans l'Église, plus spécifiquement, comment elles entrent dans le parlement de l'ENPG, son Consistoire (synode). Celui-ci réunit dix fois par an les 76 déléguées et délégués des différentes paroisses et instances de l'Église. Conçu sur le modèle des institutions politiques helvétiques, il est chapeauté par un Conseil, qui en est l'organe exécutif. L'apartheid est l'objet de l'attention du Consistoire à plusieurs reprises en 1981 et 1982. Trois moments permettent plus particulièrement d'analyser les arguments échangés sur ce sujet.

Premièrement, en mars 1981, le Conseil exécutif décide de fournir au Consistoire une longue note explicative de la situation, justifiée par les interpellations qu'il reçoit « depuis des mois par divers organismes d'Églises et groupes de chrétiens, tous convaincus que les bons offices aboutiraient à l'impasse<sup>30</sup> ». Le

Conseil exécutif se dit convaincu que la position de médiateur de la FEPS est inadéquate. Il affirme être «lentement arrivé à la conviction qu'il faut écouter en priorité la voix des opprimés et lui donner une audience<sup>31</sup>». Il explique l'avoir signifié aux responsables de la FEPS. Cette communication, bien argumentée, n'était pas destinée à être discutée par l'assemblée, qui passe à l'ordre du jour.

Deuxièmement, le 18 septembre 1981, alors que le COE vient de tenir sa conférence de presse concernant le boycott des banques, le Consistoire est saisi d'un appel émanant de l'Église unie de Zambie qui s'inquiète des risques de guerre civile<sup>32</sup>. L'appel est porté par le Conseil de la CEVAA (Communauté évangélique d'action apostolique), une communauté internationale d'Églises protestantes missionnaires et issues de la mission. Après discussion, une résolution est votée par le Consistoire (majorité évidente, une opposition et douze abstentions) pour soutenir ce texte, le diffuser dans les paroisses du canton et adresser un message spécifique à la FEPS :

[Le Consistoire] prie le Conseil de la Fédération des Églises protestantes de la Suisse d'intervenir auprès du Gouvernement de notre pays pour lui demander de prendre des mesures concrètes sur les plans économique et politique, propres à dissuader le gouvernement de la République d'Afrique du Sud de poursuivre une politique qui engendre la guerre civile en Afrique australe<sup>33</sup>.

Troisièmement, en juin 1982, le Consistoire prépare l'assemblée des délégués de la FEPS, avec aussi en perspective la réunion d'Ottawa. Une longue mise au point de la situation est proposée aux membres du Consistoire. Il y est question de la perte de crédit de la «mission des bons offices», attaquée notamment par une large mobilisation des protestant-es suisses (l'« Appel des 1 000 ») et que la FEPS s'apprête à abandonner ou transformer. Il lui est demandé notamment de considérer désormais les « Églises noires » comme ses partenaires privilégiés<sup>34</sup>. Les Genevois-es décident d'appuyer ce changement de cap (majorité évidente, cinq abstentions). Même si le concept d'hérésie est énoncé dans les débats, la proposition acceptée mentionne seulement que

l'apartheid est « incompatible avec l'Évangile de Jésus-Christ et viole les droits de l'homme fondamentaux<sup>35</sup> ».

L'analyse des arguments mobilisés à ces trois occasions montre que les déclarations des protestant·es genevois·es se construisent entre deux positions radicalement opposées. D'une part, les militant·es anti-apartheid, nombreux·ses dans le canton, sont convaincu·es depuis une décennie au moins que l'apartheid est contraire au message de Jésus-Christ. D'autre part, les mots d'ordre de la FEPS recommandent prudence, préservation de l'économie et *realpolitik*. Dans ce cadre, la question est donc de savoir comment les Genevois·es argumentent pour se distancier de la « mission des bons offices » et aller au-delà des considérations morales de condamnation des discriminations, qui sont malgré tout communes aux deux camps.

Au sein du Consistoire, le choix stratégique de la FEPS est surtout attaqué avec un argument d'autorité : les Genevois·es savent mieux et savent de première main ce qui se passe en Afrique australe. Le Conseil exécutif met en avant la qualité de l'analyse de situation dont il dispose. Au Consistoire, les différents orateurs anti-apartheid affirment détenir des renseignements venant du terrain qui démontrent l'inefficacité et même la nocivité de l'action de la faïtière des Églises suisses. Cette affirmation se base, d'une part, sur l'expérience des protagonistes du débat, qui sont plusieurs à faire référence à leurs propres déplacements dans la région, vécus généralement dans le cadre de la mission suisse en Afrique du Sud<sup>36</sup>. D'autre part, ce capital de connaissances est revendiqué au nom des relations entre Genève et l'Afrique australe. Ces échanges interpersonnels permettent aux protestant·es genevois·es de remettre en question les informations que la FEPS affirme avoir obtenues sur le terrain. Il est frappant de voir que, dans chaque débat, les Genevois·es mobilisent leurs interlocuteurs et interlocutrices africain·es, et plus spécialement sud-africain·es, pour asseoir leur point de vue. En plus de la conscience d'appartenir à une même communauté, humaine bien sûr, mais aussi, et peut être surtout confessionnelle protestante, ces échanges laissent apparaître une certaine lucidité concernant les enjeux idéologiques de la circulation des informations. Ils cherchent à faire sens d'une situation complexe et

à expliciter la problématique dudit «développement séparé». La légitimité et la viabilité de cette organisation (forcée) de zones géographiques ou d'«États» indépendants dévolus aux Noir-es sud-africain-es (les bantoustans) sont beaucoup discutées durant toute la période.

En janvier 1981, le Conseil exécutif du Consistoire explique avoir rencontré Allan Boesak, théologien noir sud-africain, membre d'un regroupement de protestants luttant contre l'apartheid, le Broederkring, et bientôt président de l'Alliance réformée mondiale, «sur la manière dont lui-même et le Broederkring voient la mission des bons offices en Afrique du Sud de la FEPS, ce qui avait été dit aux deux envoyés de la FEPS et le dialogue qui s'est engagé<sup>37</sup>». Les dirigeants de l'Église protestante ont aussi rencontré l'évêque Tutu et une délégation de l'Église presbytérienne du Tsonga<sup>38</sup>. Jean-Marc Droin, secrétaire général de l'ENPG, qui relate ces échanges, précise :

Les frères de l'Église Tsonga nous ont dit que le sang coulait et qu'un dialogue ne pouvait pas être poursuivi tant qu'il n'est pas mis fin, par les Églises blanches, à l'hérésie qu'est l'apartheid<sup>39</sup>.

Ces contacts sont aussi renforcés par la participation des Genevois-es à de nombreuses instances internationales du protestantisme, lieu de débats «d'une intensité bouleversante<sup>40</sup>». Les délégués racontent par exemple au Consistoire leur rencontre avec des pasteurs africains, dont certains ont depuis été enlevés ou tués. En 1982, Nicole Fischer, la présidente du Conseil exécutif du Consistoire, se rend en Afrique du Sud à l'occasion du Conseil chrétien d'Afrique du Sud. Elle est aussi mandatée par le COE pour visiter les Églises membres<sup>41</sup>. En séance, elle partage un constat d'«absence généralisée d'espérance<sup>42</sup>», tout en mettant en avant les actions et le courage des hommes et des femmes qu'elle a rencontrés sur place. La proximité géographique entre l'Église genevoise et le COE explique en partie l'importance de ces échanges, relativement faciles pour les Genevois-es en raison des réunions internationales organisées dans leur ville. Mais il est intéressant de noter l'impact que ces relations, ces entrevues ou ces visites ont sur le débat. Il y

a une coconstruction constante de la problématique entre les protestant-es de Suisse et d'Afrique du Sud. Ce dialogue ne serait toutefois pas possible s'il n'y avait pas accord sur un certain nombre de partis pris théologiques.

En effet, la seconde ligne argumentative, qui apparaît clairement à l'analyse, concerne la théologie politique des protagonistes, et celle-ci est beaucoup plus contestée que les témoignages africains. Le pasteur Bernard Legler, très engagé dans les œuvres d'entraide et modérateur de la Compagnie des pasteurs, appelle ses coreligionnaires, en février 1981, à participer aux rencontres organisées par Amnesty International et le Mouvement anti-apartheid de Suisse si « la liberté chrétienne est autre chose [pour eux] qu'une affaire dite spirituelle, c'est-à-dire sans existence<sup>43</sup> ». Cette théologie de l'engagement est construite à partir d'arguments, voire de leçons tirées de l'histoire. En effet, les promoteurs d'une action protestante forte dans la lutte contre l'apartheid affirment qu'elle est d'autant plus nécessaire que le protestantisme a été utilisé pour justifier le racisme d'État, un système qui se revendique « de la tradition réformée<sup>44</sup> » et d'une « doctrine biblique de la supériorité de notre race<sup>45</sup> ». Une instrumentalisation qui est mise en parallèle avec les procédés nazis. Ce rappel permet aux militant-es de la cause anti-apartheid d'affirmer que la politisation du religieux n'est pas de leur fait, mais de celui de leurs adversaires.

Cet argument est important dans le débat car les détracteur-rices d'un engagement suisse contre l'apartheid insistent sur l'idée que la lutte contre l'apartheid est politique et que « ce n'est pas le rôle de l'Église de dicter aux chrétiens une manière d'agir en matière politique<sup>46</sup> ». Ils et elles affirment, en outre, que c'est une lutte de gauche, voire d'extrême gauche ou communiste, ce qui implique, dans leur représentation du monde, un déséquilibre de fait. D'une part, privilégier le dialogue avec les Églises noires revient, à leurs yeux, à faire de la « contre-discrimination<sup>47</sup> ». D'autre part, le choix de l'apartheid comme ennemi leur apparaît comme un parti pris au détriment d'autres luttes, telle celle contre l'oppression communiste. En septembre 1981, lors de la discussion de l'appel de l'Église unie de Zambie, M. Bernard « s'étonne à nouveau que toutes les

résolutions proposées au vote du Consistoire s'inscrivent dans la même ligne politique ». Il ajoute : « Une résolution sur la présence des troupes cubaines en Angola serait tout aussi justifiée<sup>48</sup>. »

Face à ce type d'arguments, seuls les protestant-es les plus engagé-es dans la lutte contre l'apartheid défendent ouvertement la nécessité de faire de la politique, c'est-à-dire l'idée que la défense des idées évangéliques passe par un engagement de type partisan au sein de la société. Au Consistoire, c'est le cas de Bernard Legler lorsqu'il affirme, en reprenant l'histoire de l'Allemagne, que même les protestants les plus conscients, ceux de l'Église confessante refusant la tutelle nazie sur leur Église, ont péché en ne voulant pas faire directement de la politique<sup>49</sup>. Il conclut son intervention en interrogeant ses collègues :

Nous faisons partie d'une communauté d'Églises dans laquelle la vie et la mort d'hommes sont en jeu. Voulons-nous vraiment continuer, encore et toujours, à crucifier le Christ ou voulons-nous essayer de porter un petit bout de la croix des autres<sup>50</sup> ?

Les clivages autour de l'apartheid sont donc profonds et durables dans la communauté protestante. Lorsqu'en 1989, après un long cycle de tergiversations au niveau de la FEPS, la question du boycott des banques suisses revient sur le tapis, le vote du Consistoire est de 24 voix contre 23 et 17 abstentions. Par une voix, le texte proposé par le groupe-Église du MAAS est alors accepté, demandant « pas un sou pour l'apartheid », avec le boycott des trois grandes banques suisses (UBS, SBS, CS). La position genevoise est portée à la FEPS, mais là encore les divisions sont trop profondes pour que l'institution prenne des mesures décisives : la décision reste ambiguë et sans réelle conséquence sur l'économie suisse jusqu'aux derniers moments de l'apartheid<sup>51</sup>.

## CONCLUSION

La circulation des arguments tout comme l'organisation des débats montrent que la lutte contre l'apartheid concerne d'abord des cercles restreints de la société genevoise. Leur souci pour

la question vient principalement par deux voies : d'une part, la conscience politique et la quête de justice sociale, liées à une insertion à gauche de l'échiquier politique et à des préoccupations que l'on qualifiait alors de « tiers-mondistes » ; d'autre part, la mobilité et la capacité à rencontrer des Sud-africain-es victimes de l'apartheid, directement liées à l'engagement missionnaire ou dans des organismes protestants internationaux. Ces deux voies ne se recouvrent pas nécessairement et permettent donc, *via* le milieu ecclésial, d'élargir le nombre de personnes concernées par la question. Cela se voit dans le Consistoire. Passage obligé des débats d'Église, ce parlement protestant peut aussi servir de caisse de résonance. Les questions redescendent ensuite dans les paroisses et sont partagées par toute la communauté. Les médias relaient volontiers les décisions morales et politiques des Églises. Cependant, ce dispositif n'a jamais permis de faire totalement consensus. On le voit dans les abstentions nombreuses lors des votes des années 1980–1982 au Consistoire.

La dimension clivante de la lutte contre l'apartheid est liée au fait que cette question est toujours associée à d'autres problématiques de développement, de rapport au « tiers-monde », de justice économique et sociale. Elle est comprise à travers le prisme de la guerre froide et de la lutte entre capitalisme et communisme. Chacun réinterprète les valeurs de l'Évangile à l'aune des différents modèles politiques et économiques en circulation. En ce sens, les débats sur l'apartheid ont eu des effets-retour en faisant réfléchir toute une institution à ces questions et en faisant bouger les lignes à l'interne de l'Église. Mais les divisions subsistent aussi parce que les présupposés anthropologiques des un-es et des autres ne sont jamais explicités. La question du racisme, conscient ou inconscient, des membres de l'Église genevoise n'est tout simplement pas posée. Les thématiques de la représentation de l'autre sont absentes, si ce n'est pour dénoncer l'erreur de l'anthropologie biblique afrikaner (mais sans vraiment en chercher les sources dans la théologie occidentale).

Le silence concernant le racisme latent et implicite de la société helvétique, ce point aveugle, se répercute dans la mémoire et dans l'historiographie. En 2001, le président du Conseil de la FEPS, Thomas Wipf, affirme au retour d'un voyage en Afrique du

Sud : « En tant qu'Église, nous sommes trop peu intervenus en faveur des victimes de l'apartheid et de ceux qui ont protesté contre cette injustice<sup>52</sup> ». Un travail de mémoire est alors entamé par les autorités protestantes suisses, dans le sillage du programme national de recherche intitulé « Les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud » (PNR 42+). Plusieurs enquêtes historiques sont réalisées.

L'ouvrage de Lukas Zürcher est l'une d'elles, publié en 2007 sous le titre explicite : *L'Église compromise ? La Fédération des Églises protestantes de Suisse et l'apartheid (1970-1990)*. L'auteur montre que les dirigeants de la FEPS ont choisi de montrer leurs bonnes dispositions à l'égard des milieux économiques et de maintenir l'unité du protestantisme suisse en reflétant les opinions majoritaires de la société et en évitant ce qui aurait pu fâcher. Les problèmes théologiques sont aussi traités, notamment la difficulté qu'il y a pour des Églises financées par l'État ou proches de l'établissement à avoir une voie prophétique, dérangeante ou révolutionnaire<sup>53</sup>. Des conclusions qui rejoignent largement celles des programmes de recherche financés par la Confédération<sup>54</sup>. Dans l'ensemble, ces résultats ne prennent que très marginalement en compte la question du racisme de la population protestante suisse et de ses a priori en matière de hiérarchie des « races ».

Pour ce faire, il faudrait en effet mettre en place d'autres enquêtes, de façon par exemple à saisir comment se construisent les identités et les représentations des différentes cultures dans le protestantisme ainsi que les théories raciales qui sont véhiculées par la théologie et les pratiques pastorales<sup>55</sup>. Le racisme qui s'y transmet – de manière souvent inconsciente – est certainement un facteur explicatif majeur de l'absence d'engagement contre l'apartheid. L'empathie dans le drame et les solidarités internationales sont à géométries variables. Une histoire culturelle reste à écrire pour en comprendre les ressorts suisses et genevois.

- 1 Knud Andresen, Sebastian Justke et Detlef Siegfried, eds, *Apartheid and Anti-Apartheid in Western Europe* (London, New York: Palgrave Macmillan, 2021).
- 2 Recherche menée dans le cadre du programme national de recherche intitulé «Les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud» (PNR 42+). Caroline Jeannerat, Eric Morier-Genoud et Didier Peclard, *Embroiled. Swiss Churches, South Africa and apartheid* (Münster: Lit Verlag, 2011). Voir aussi Caroline Jeannerat, Eric Morier-Genoud et Didier Péclard, Résumé recherche PNR42+. Églises suisses, Apartheid & Afrique du Sud: Le cas de la mission suisse en Afrique du Sud, FNS, [www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/nfp/nfp42p/nfp42p\\_harries-f.pdf](http://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/nfp/nfp42p/nfp42p_harries-f.pdf).
- 3 Jacques Freymond, «Le Conseil œcuménique des Églises et l'Afrique du Sud», *Relations internationales*, n° 28 (1981): 489-505.
- 4 C'est ainsi qu'une importante réunion des sociétés missionnaires est convoquée à Edimbourg en 1910, suivie par d'autres assemblées et par la formation du Conseil international des missions en 1921. Alberto Melloni et Luca Ferracci, eds, *A History of the Desire for Christian Unity. Ecumenism in the Churches (19th-21st Century)*, vol. 1 (Leiden, Boston: Brill, 2021).
- 5 Statistiques construites à partir des chiffres donnés en note par Lukas Zürcher, *L'Église compromise? La Fédération des Églises protestantes de Suisse et l'apartheid (1970-1990)* (Genève: Labor et Fides, 2007), 33.
- 6 Freymond, «Le Conseil œcuménique des Églises et l'Afrique du Sud», 497.
- 7 «Gott segne Afrika». *Texte und Predigten des Friedensnobelpreisträgers* (Reinbek bei Hamburg: Rowohlt, 1984), cité et traduit dans Zürcher, *L'Église compromise?*, 32.
- 8 Gilles Teulié, «Genèse de l'apartheid: histoire et "race" en Afrique du Sud», *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 146 (2020): 61-78; Gilles Teulié, *La Bible à l'épreuve de la haine. Protestantisme et ségrégation raciale en Afrique du Sud, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle* (Genève: Labor et Fides, 2022).
- 9 Freymond, «Le Conseil œcuménique des Églises et l'Afrique du Sud», 493-494.
- 10 *Rapport d'Upsal* (Genève: COE, 1969), cité par Freymond, «Le Conseil œcuménique des Églises et l'Afrique du Sud», p. 497.
- 11 *Encyclopédie de Genève*, tome V (Genève: Association de l'Encyclopédie de Genève, 1986), p. 217-226.
- 12 Le MAAG devient le MAAS, Mouvement anti-apartheid de Suisse, dont font partie une quarantaine de pasteurs et qui dispose d'un groupe-Église.
- 13 Il est aussi fondateur et président de la Fédération genevoise de coopération (1971-1975). Voir l'ouvrage posthume de Pierre Bungener, *Le Développement insensé: itinéraires pour un combat* (Lausanne: L'Âge d'homme, 1978).
- 14 À l'image du projet de Stéphanie Roulin, «Les chrétiennes et chrétiens de gauche en Suisse, des années 1970 aux années 2000: Engagements et impact en contexte de pluralisation politique et religieuse», soutenu par le Fonds national suisse.
- 15 Jean-Luc Maurer, «Hommage à Gilbert Rist, universitaire genevois à la pensée prémonitoire», *Le Temps*, 27 février 2023, [www.letemps.ch/opinions/hommage-gilbert-rist-universitaire-genevois-pensee-premonitoire](http://www.letemps.ch/opinions/hommage-gilbert-rist-universitaire-genevois-pensee-premonitoire).
- 16 *1970-2020: 50 ans de solidarité avec les mouvements sociaux!* (Genève: Cetim, 2020), 1, [www.cetim.ch/wp-content/uploads/Maquette-50e-FR-1.pdf](http://www.cetim.ch/wp-content/uploads/Maquette-50e-FR-1.pdf).
- 17 *Suisse – Afrique du Sud: relations économiques et politiques: étude* (Genève: Cetim, 1972).
- 18 Zürcher, *L'Église compromise?*, 39-40.
- 19 Jeannerat, Morier-Genoud et Peclard, *Embroiled*, 276-277; Zürcher, *L'Église compromise?*, 115.
- 20 Zürcher, *L'Église compromise?*, 44.
- 21 Lukas Vischer est l'un des initiateurs de la Déclaration de Berne en 1968, organisation œuvrant pour un développement solidaire, aujourd'hui Public Eye.
- 22 Ce résumé est construit à partir de l'enquête de Zürcher, *L'Église compromise?*, 49-54.
- 23 *Quo vadis FEPS? La Fédération des Églises protestantes de la Suisse (FEPS), le Programme de lutte contre le racisme du Conseil œcuménique des Églises (COE) et «La mission des bons offices», 1970-1980* (Genève: MAASR, 1980).
- 24 *Revue de théologie et de philosophie*, n° 11 (1986): 332.
- 25 Serge Molla, «Au pays de la Black Theology», *Revue de théologie et de philosophie*, n° 118 (1986): 332.
- 26 *Journal de Genève*, 19 septembre 1981, p. 27.
- 27 Zürcher, *L'Église compromise?*, 126. Voir aussi *Vous serez mes témoins: une invitation à l'étude*

- et à l'action adressée aux Églises membres de l'Alliance réformée mondiale par son Assemblée générale d'Ottawa (Genève: Labor et fides, 1983).
- 28 Zürcher, *L'Église compromise?*, 125-150.
- 29 Par exemple, Zürcher, *L'Église compromise?*, 43.
- 30 Église nationale protestante de Genève (ENPG), *Mémorial des séances du Consistoire*, séance du 13 mars 1981, p. 50.
- 31 ENPG, *Mémorial*, p. 49.
- 32 ENPG, *Mémorial*, séance du 18 septembre 1981, p. 145-149 sur la décision des banques, p. 156-159, sur la Zambie.
- 33 ENPG, *Mémorial*, p. 158.
- 34 ENPG, *Mémorial*, séance du 18 juin 1982, p. 117.
- 35 ENPG, *Mémorial*, p. 118.
- 36 ENPG, *Mémorial*, séance du 13 mars 1981, p. 48.
- 37 ENPG, *Mémorial*, 1981, p. 21.
- 38 ENPG, *Mémorial*, 51, p. 135.
- 39 ENPG, *Mémorial*, p. 135.
- 40 ENPG, *Mémorial*, p. 157.
- 41 ENPG, *Mémorial*, séance du 1<sup>er</sup> octobre 1982, p. 128.
- 42 ENPG, *Mémorial*, p. 129.
- 43 ENPG, *Mémorial*, 1981, p. 34.
- 44 ENPG, *Mémorial*, 1982, p. 115.
- 45 ENPG, *Mémorial*, 1981, p. 53.
- 46 ENPG, *Mémorial*, p. 158.
- 47 ENPG, *Mémorial*, p. 20.
- 48 ENPG, *Mémorial*, p. 158.
- 49 Cette interprétation est très rare dans l'historiographie contemporaine, qui reconnaît généralement l'engagement de l'Église confessante et de ses pasteurs contre le nazisme comme plutôt exemplaire.
- 50 ENPG, *Mémorial*, 1981, p. 159
- 51 Jeannerat, Morier-Genoud et Peclard, *Embroided*, 301.
- 52 Cité dans «Apartheid: le mea culpa des protestants suisses», Swissinfo, 22 avril 2004, [www.swissinfo.ch/fre/histoire/apartheid-le-mea-culpa-des-protestants-suisses/3871314](http://www.swissinfo.ch/fre/histoire/apartheid-le-mea-culpa-des-protestants-suisses/3871314);
- et par Zürcher, *L'Église compromise?*, quatrième de couverture.
- 53 Zürcher, *L'Église compromise?*, 151-157.
- 54 Jeannerat, Morier-Genoud et Péclard, *Embroided*; Georg Kreis, *La Suisse et l'Afrique du Sud: 1948-1994: rapport final du PNR 42+ réalisé sur mandat du Conseil fédéral* (Genève: Zoé, 2007).
- 55 À titre exploratoire: Sarah Scholl, «La fabrique chrétienne de l'altérité. Le catéchisme et l'instruction religieuse au début du xx<sup>e</sup> siècle», Rencontres du Réseau international francophone de recherche en éducation et formation, Fribourg, 2025, à paraître.





LA LUTTE  
ANTI-APARTHEID  
ET SES  
EFFETS-RETOUR  
SUR LES ALLIANCES  
ANTIRACISTES  
À GENÈVE

## INTRODUCTION

En Europe de l'Ouest, y compris en Suisse, l'apartheid a longtemps été considéré, à l'instar de la ségrégation aux États-Unis, comme le paroxysme du racisme antinoir<sup>1</sup>. Cette ségrégation ouvertement institutionnelle et spatiale fut, pour la majorité, plus clairement identifiable et moralement condamnable que les discriminations raciales subies, par exemple, par les personnes noires et immigrées en Europe, même dans les cas de violences évidentes<sup>2</sup>. Ainsi, à la suite du massacre de Sharpeville en 1960, des sections européennes du Mouvement anti-apartheid international se sont créées pour se porter solidaires et dénoncer les exactions commises par le gouvernement sud-africain<sup>3</sup>. Bien que des activistes afrodescendant-es aient souvent été à l'initiative de ces mobilisations, soit en tant qu'exilé-es d'Afrique australe, soit au nom d'une solidarité globale noire et anticoloniale<sup>4</sup>, les diverses sections européennes du mouvement anti-apartheid, officiellement lancé sous ce même nom en 1959 en Grande-Bretagne et durant les années 1960 en France, en Suisse ou encore aux Pays-Bas, furent par la suite majoritairement investies et dirigées par des leaders blanc-hes<sup>5</sup>. Ces dernier-ères étaient pour la plupart issu-es du christianisme social ou de la nouvelle gauche anticoloniale, avant de rassembler plus largement la société civile<sup>6</sup>.

L'historiographie s'intéressant aux circulations militantes au sein du mouvement anti-apartheid en Europe est unanime sur deux constats. Le premier est la faible présence des personnes racisées d'Europe ou exilées d'Afrique australe au sein des sections européennes du mouvement, notamment au niveau de leurs instances de décision<sup>7</sup>. Le Mouvement anti-apartheid s'avère le plus souvent dirigé vers la solidarité contre le racisme en Afrique australe, mais ne sert pas particulièrement de catalyseur pour combattre le racisme en Europe. Cette situation est également mise en évidence dans le chapitre d'Aline Martello dans ce volume, qui montre que la section suisse de ce mouvement a consciemment décidé de rester focalisée sur la situation en Afrique australe pour ne pas dévier les efforts de la lutte. La composition de l'organisation et de sa direction est aussi demeurée

blanche. Le second constat historiographique se rapporte aux effets-retour limités sur la lutte contre le racisme antinoir endogène à l'Europe, même dans le cas d'alliances entre activistes antiracistes focalisé-es sur l'Europe et d'exilé-es d'Afrique australe engagé-es contre l'apartheid<sup>8</sup>.

Ce chapitre revient sur ces questions en s'inscrivant dans la continuité des problématiques explorées par Sarah Scholl et Aline Martello dans cet ouvrage, et en s'intéressant à l'activisme anti-apartheid porté par des activistes noir-es présent-es dans le canton de Genève dans les années 1980 *via* les organisations œcuméniques. Il se focalise en particulier sur des femmes et des hommes exilé-es d'Afrique australe et des Afrodescendant-es des États-Unis et des Caraïbes engagé-es par le Conseil œcuménique des Églises (COE) et la World Young Women's Christian Association (World YWCA) sur la base de leurs profils militants et de leurs expertises dans la lutte contre l'apartheid et le racisme. La question qui se pose est double : il s'agit de mieux cerner la nature des liens entretenus par ces personnes avec les groupes mobilisés contre l'apartheid à Genève et en Suisse (le Mouvement anti-apartheid de Suisse [MAAS]), et de questionner l'engagement de ces fonctionnaires militant-es contre le racisme endogène, en analysant leurs éventuels liens avec les associations noires genevoises francophones. Pour y répondre, je m'appuie sur des archives institutionnelles, des autobiographies publiées par Brigalia Bam et Joyce Seroke (deux anciennes membres de la World-Affiliated YWCA sud-africaine recrutées par le COE et la World YWCA), un article de Brigalia Bam paru dans la *Revue syndicale suisse* ainsi que deux entretiens, l'un avec Barney Pityana, ancien directeur du Programme de lutte contre le racisme du COE de 1988 à 1992, et l'autre avec Beryl Carby Mutambirwa, ancienne membre de la World YWCA, avec laquelle j'ai aussi échangé par messages<sup>9</sup>. En raison des silences des archives sur le contexte suisse, certaines des hypothèses de ce chapitre restent à vérifier par d'éventuels documents ou entretiens subséquents. J'ai également accédé en ligne à quelques archives d'associations noires de Genève, mais une documentation plus complète et des entretiens seraient nécessaires pour historiciser leur activisme contre le racisme antinoir.

Mon étude porte en particulier sur la période 1985-1992, les années durant lesquelles le rôle de la Suisse dans le maintien de l'apartheid soulève un véritable enjeu moral et politique. Alors que la tendance globale est celle d'une plus large adhésion aux sanctions économiques et au boycott de l'Afrique du Sud, la Confédération continue au contraire d'alimenter l'économie sud-africaine notamment *via* des prêts bancaires, des investissements ainsi que le commerce de l'or et du charbon<sup>10</sup>. Cette politique accentue les clivages avec le COE, notamment quand ce dernier prend la décision de rompre ses relations avec certaines banques suisses. C'est dans ce contexte que les fonctionnaires militant·es noir·es dont il s'agit dans ce chapitre évoluent.

Je commence par présenter le groupe d'activistes noir·es s'étant retrouvé dans le canton de Genève *via* le Programme de lutte contre le racisme du COE et la World YWCA. J'aborde ensuite la nature des liens qu'ils et elles semblent avoir entretenus avec le MAAS, mais aussi avec les Églises et le gouvernement suisses. Je termine en questionnant leurs relations avec les groupes antiracistes noirs et francophones à Genève.

## UN RÉSEAU DE RADICALISME NOIR ANTI-APARTHEID À GENÈVE

Dès la seconde moitié des années 1980, plusieurs activistes noir·es d'Afrique australe, des Caraïbes et des États-Unis se retrouvent à Genève par l'entremise du COE et de la World YWCA. L'état d'urgence déclaré en 1985 en Afrique du Sud ainsi que le regain de l'activisme anti-apartheid dans le pays et à l'international galvanisent les mobilisations et poussent ces organisations à ouvrir leurs instances de direction aux personnes plus directement concernées. Auparavant, le COE et la World YWCA ont déjà pris des mesures pour combattre l'apartheid et le racisme. Comme l'évoque Sarah Scholl dans son chapitre, la justification théologique de l'apartheid a mis les Églises protestantes dans l'embarras et les a forcées à se positionner<sup>11</sup>. Elle a aussi mené à des reconfigurations internes au sein du COE et de la World YWCA. Dès 1967, la World YWCA vote plusieurs résolutions

condamnant le racisme, d'abord comme un enjeu moral d'égalité humaine puis, dès 1971, en tant que discrimination structurelle entravant l'accès égal aux ressources socioéconomiques, politiques et culturelles<sup>12</sup>. L'organisation mondiale appelle dès lors les YWCA nationales à se montrer solidaires, à conscientiser les mécanismes du racisme en Afrique du Sud et dans le monde, à ne plus investir en Afrique du Sud et à boycotter ses produits<sup>13</sup>. Elle-même retire l'ensemble de ses avoirs de l'Afrique du Sud, participe au boycott, et intègre des femmes noires dans son secrétariat, son conseil exécutif et sa présidence. Par exemple, Nita Barrow, ancienne infirmière membre de la YWCA barbadienne, est nommée présidente en 1975, tandis que Joyce Seroke, secrétaire générale de la World-Affiliated YWCA sud-africaine, rejoint le conseil exécutif mondial la même année.

C'est notamment à travers Seroke qu'en 1976 la World YWCA est directement affectée par les violences de Soweto. Seroke et ses collègues se rendent dans le quartier le 16 juin 1976 pour porter secours, de manière non violente à la jeunesse noire<sup>14</sup>. En représailles, elles sont arrêtées pour suspicion de subversion et de terrorisme contre l'État et détenues pour une durée alors indéterminée<sup>15</sup>. Un large mouvement de solidarité se constitue au sein des associations, Églises et institutions œcuméniques sud-africaines ainsi qu'à l'international *via*, entre autres, les différentes YWCA nationales<sup>16</sup>. Les détenues sont finalement libérées fin décembre 1976, mais cet épisode amène la World YWCA à une plus forte conscientisation du degré de répression du régime de Pretoria et à une radicalisation de son engagement contre l'apartheid.

La World YWCA œuvre aussi main dans la main avec le COE. En 1969, ce dernier instaure un Programme de lutte contre le racisme destiné à soutenir et à financer la lutte contre l'apartheid, le colonialisme et le racisme. Alors que le Programme détonne par la radicalité de ses mesures, la composition de son équipe reste cependant caractérisée par une faible représentation noire à l'exception du leader chrétien et militant angolais José Chipenda (en fonction de 1973 à 1980). Ses deux premiers directeurs sont le Néerlandais blanc Baldwin Sjollema (en fonction de 1969 à 1980), puis le Pakistanais Anwar Barkat (en fonction de 1980 à

1984<sup>17</sup>). L'équipe s'africanise et « noircit » peu à peu, d'abord avec l'arrivée en 1984 du Zimbabwéen James Mutambirwa. Professeur d'histoire européenne et africaine à l'Université de Rutgers aux États-Unis, ce dernier est reconnu pour son implication dans la lutte de libération de son pays et son engagement contre l'apartheid<sup>18</sup>. Il est rejoint en 1986 par Jean Sindab, une Afro-Américaine engagée contre l'apartheid en tant que directrice du Washington Office on Africa, un lobby états-unien destiné à faire pression sur le gouvernement américain pour qu'il applique les sanctions économiques et le boycott. Jean Sindab et James Mutambirwa codirigent le Programme de lutte contre le racisme du COE avant que Barney Pityana n'en prenne la tête en 1988<sup>19</sup>.

Théologien sud-africain de la libération noire et membre de l'ANC (African National Congress) en exil, Pityana cofonde le Black Consciousness Movement en 1969 en Afrique du Sud aux côtés de Steve Biko. Tous deux sont des séminaristes anglicans engagés pour le renforcement sociopolitique et identitaire des communautés noires sud-africaines<sup>20</sup>. À la suite de la répression du Black Consciousness Movement et du meurtre en prison de Biko en 1977, Pityana s'exile en Grande-Bretagne avec son épouse Dimza Pityana, où il exerce en tant que théologien et pasteur anglican à Birmingham<sup>21</sup>. En 1983, il rejoint d'abord la commission du Programme de lutte contre le racisme du COE, puis en devient le premier directeur sud-africain en 1988. Dimza Pityana, quant à elle, rejoint les rangs de la World YWCA à Genève où elle est nommée secrétaire pour les droits humains, les migrantes, les réfugiées et la paix<sup>22</sup>. Elle travaille à ce titre avec la Sud-Africaine Phumzile Mlambo Ngcuka, alors responsable de la jeunesse de la World YWCA. Au même moment, Beryl Carby Mutambirwa, biochimiste d'origine jamaïcaine, maîtresse de conférence en éthique environnementale à l'Université de Webster et épouse de James, s'implique à son tour dans la World YWCA au sein du programme Energy and Environnement et en tant que rédactrice des journaux *Advocacy Notes* et *The Ys Eyes*<sup>23</sup>. Brigalia Bam, anciennement membre de la World-Affiliated YWCA sud-africaine, fait également partie de ce réseau d'activistes engagé-es contre l'apartheid. Vivant à Genève depuis 1967, elle s'est activement mobilisée aux côtés de Baldwin Sjollema et de la Sierra-Léonaise

Rena Karefa-Smart, entre autres, pour que soit mis en place le Programme de lutte contre le racisme<sup>24</sup>. En 1970, Bam est nommée directrice du département des femmes du COE. Elle quitte ce poste en 1980 pour rejoindre d'abord l'Organisation internationale du Travail aux côtés de Sjollema, puis la World YWCA et l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation.

Ces activistes noir-es sont, pour la plupart, recruté-es en raison de leurs profils et expertises antiracistes, d'où le fait que je les définisse comme des fonctionnaires militant-es. Par leurs affiliations, leurs liens maritaux, amicaux et activistes, ils et elles sont tou-ttes lié-es. Les membres de ce réseau informel échangent fréquemment sur l'état du racisme en Afrique australe et dans le monde, et participent par moments aux mêmes conférences internationales sur le sujet<sup>25</sup>. Ces transferts d'idées et de personnes au sein du COE et de la YWCA n'ont en réalité rien de singulier car bon nombre de femmes travaillant pour le COE étaient auparavant des membres de la YWCA. C'est le cas par exemple de la présidente de la World YWCA Nita Barrow et d'Annie Jiagge (YWCA Ghana), toutes deux engagées contre l'apartheid, et qui sont les premières femmes noires élues à la présidence du COE de 1975 à 1983. Plus généralement, les deux organisations œcuméniques se consultent régulièrement et leurs assemblées mondiales sont ouvertes à des représentant-es de l'un ou l'autre. Dans le contexte de la lutte contre l'apartheid, des représentant-es des deux organisations prennent régulièrement part aux sessions onusiennes sur l'apartheid et entretiennent des rapports soutenus avec le Comité spécial de l'ONU contre l'apartheid et les réseaux d'activistes et d'organisations qui gravitent autour<sup>26</sup>.

Les fonctionnaires militant-es dont il s'agit dans ce chapitre ont non seulement en commun leur activisme contre l'apartheid et le racisme antinoir, mais aussi le fait de baigner dans les théologies noires de la libération. Ces dernières, issues des contextes noir-américain et sud-africain, consacrent le droit à la justice politique, économique et culturelle des personnes afrodescendantes dans le monde matériel<sup>27</sup>. Par exemple, Barney Pityana est recruté non seulement pour ses compétences sur le sujet du racisme, mais aussi pour ses qualités de théologien de la libération noire. Sa collègue Jean Sindab est elle aussi convaincue

de la pertinence de la théologie de la libération noire qu'elle aborde depuis une posture féministe<sup>28</sup>. Tous deux usent de leurs positions au sein du COE pour sensibiliser l'organisation à cette approche théologique qui rompt avec l'idée du sacrifice terrestre au nom d'une vie dans l'au-delà et justifie l'action sociopolitique par principe de justice. En qualité de directeur, Pityana s'emploie à convaincre les courants les plus réticents du COE, notamment le mouvement Faith and Order, de la pertinence du Programme de lutte contre le racisme, pas seulement du point de vue de la justice sociale, mais aussi sur le plan théologique<sup>29</sup>.

Dans l'ensemble, ces fonctionnaires militant·es ont une conception radicale de l'antiracisme qui implique le renforcement des capacités d'agir des personnes directement concernées, le transfert de ressources matérielles et une appréhension du racisme prenant en compte ses dimensions structurelles, allant au-delà de sa condamnation morale. Ils et elles acceptent de s'allier aux personnes blanches, mais refusent de se voir confisquer la direction de leur lutte. Cela apparaît par exemple dans un article de Brigalia Bam pour la *Revue syndicale suisse*, où elle évoque et dénonce le rôle des banques et des entreprises suisses en Afrique du Sud, tout en affirmant la nécessité de reconnaître l'autodétermination et l'agentivité des Sud-Africain·es en Afrique du Sud<sup>30</sup>. Bien qu'elle admette le rôle évident des mouvements de solidarité et des sanctions internationales pour faire pression sur Pretoria, elle les considère comme des relais devant seconder les revendications sud-africaines et non les devancer<sup>31</sup>. Se pose alors plus largement la question des liens entretenus par ces fonctionnaires militant·es noir·es avec le MAAS en Suisse, et la manière dont ils et elles se positionnent à son égard.

## LES FONCTIONNAIRES MILITANT·ES NOIR·ES DU COE : « RESSOURCES » POUR LA LUTTE ANTI-APARTHEID EN SUISSE ?

Notre travail a été de soutenir le Mouvement anti-apartheid suisse [...] nous avons été une ressource [...] nous avons accepté des invitations à prendre la parole en public, à participer à des manifestations et des activités variées à travers la Suisse [...] c'était notre travail de fournir des ressources aux Suisses, à l'Église suisse<sup>32</sup>.

C'est en ces termes que Barney Pityana qualifie *a posteriori* la relation que ses collègues du Programme de lutte contre le racisme et lui entretiennent entre 1988 et 1992 avec le MAAS ainsi qu'avec certaines églises genevoises, notamment l'Église évangélique réformée. En tant que pasteur anglican et membre de l'Église anglaise Holy Trinity à Genève, Pityana parvient à entrer en contact avec des familles protestantes et missionnaires en Afrique australe, et s'emploie à convaincre les membres des Églises protestantes suisses et genevoises du bien-fondé de la lutte contre l'apartheid et de la légitimité du Programme de lutte contre le racisme du COE<sup>33</sup>. Quant au MAAS, si les relations avec les fonctionnaires militant-es noir-es du COE sont bonnes, elles relèvent avant tout de l'échange d'informations sur l'Afrique australe et du soutien financier *via* le Fonds spécial du Programme de lutte contre le racisme. Les Sud-Africain-es établi-es à Genève sont ponctuellement invité-es à témoigner des conditions de vie en Afrique du Sud, mais pas pour rejoindre le MAAS en qualité de membres, discuter de sa direction ou parler de leurs conditions de vie en Suisse. Cela apparaît par exemple dans une discussion interne à l'association en février 1977 où il est question d'inviter Brigalia Bam et un autre militant sud-africain du COE comme témoins de l'apartheid lors d'un événement public<sup>34</sup>. La rencontre n'a finalement pas eu lieu pour deux raisons : ni l'un ni l'autre ne parle le français et d'autres obligations professionnelles les retiennent. Ces deux raisons semblent traduire des limites plus générales. En effet, aucun-e des fonctionnaires militant-es noir-es

évoqué·es ci-dessus ne maîtrise le français durant la période concernée, fait aussi reconnu par Barney Pityana :

Être à Genève et ne pas vraiment parler le français de surcroît, je dois dire que j'ai perçu Genève comme un lieu très étrange à titre personnel, car on pouvait vivre à Genève sans être à Genève ou *Genevois* [dit en français]. D'une certaine manière, il s'agissait de mondes très différents. Et le seul point de contact que j'ai trouvé, ce qui n'était pas très bien, était le Conseil œcuménique des Églises et les Églises<sup>35</sup>.

Ce témoignage corrobore que de ne pas parler français, ajouté au fait de devoir voyager en dehors de Genève dans le cadre de leurs mandats, limite leurs contacts avec les militant·es implanté·es en Suisse<sup>36</sup>. Ces fonctionnaires militant·es noir·es sont toutefois bel et bien informé·es du rôle des entreprises et banques suisses en Afrique du Sud et participent à des actions destinées à convaincre les gouvernements suisse et occidentaux d'appliquer les sanctions économiques et de ne plus investir en Afrique du Sud<sup>37</sup>. En 1988, James Mutambirwa fait partie d'une équipe spéciale constituée à cet effet au sein du COE, mais sa mission à Berne se solde par un échec car le gouvernement refuse ses demandes en raison de sa politique de neutralité et de sa préférence pour le maintien d'un « dialogue constructif » avec Pretoria<sup>38</sup>. Pour Mutambirwa et ses collègues, le positionnement de la Suisse contredit à tout le moins la perception généralement répandue d'un pays « innocent » et humanitaire, et laisse transparaître la manière dont ses intérêts économiques déterminent ses relations internationales<sup>39</sup>. Quant à la World YWCA, l'état actuel de mon enquête dans les archives ne me permet pas d'établir l'existence de liens entre l'organisation mondiale féminine et le MAAS, mais de plus amples recherches sont nécessaires.

## DES EFFETS-RETOUR LIMITÉS SUR LA LUTTE CONTRE LE RACISME ANTINOIR À GENÈVE

Au vu de leurs profils militants, il convient de se demander si les fonctionnaires noir-es du COE et de la World YWCA s'expriment publiquement ou se mobilisent contre le racisme endogène à la Suisse, notamment le racisme antinoir. Dans les archives consultées, y compris les autobiographies des femmes, leurs expériences quotidiennes à Genève sont très peu, voire pas évoquées. Une correspondance de Sindab à son arrivée au Grand-Saconnex mentionne qu'elle se réjouit de faire partie « d'une équipe œcuménique aussi révolutionnaire » et qu'elle est bien installée avec une belle vue<sup>40</sup>. Je n'ai toutefois pas trouvé d'autres évocations de sa vie à Genève.

Mes entretiens avec Beryl Carby Mutambirwa et Barney Pityana confirment aussi la quasi absence de liens avec les groupes activistes noir-es francophones de Genève, comme l'Association culturelle regards africains fondée en 1982 par d'ancien-nes étudiant-es et doctorant-es de l'Institut des hautes études internationales et des Suisse-ses blanc-hes. Connue pour sa revue trimestrielle *Regards africains*, le groupe est ancré dans le panafricanisme et engagé contre le racisme antinoir en Suisse et sur le continent africain<sup>41</sup>. Quelques traces archivistiques permettent d'établir que le Programme de lutte contre le racisme du COE est en contact dès 1986 avec un groupe d'activistes noires de Genève, l'Association des femmes d'origine africaine fondée en 1981 par et pour des femmes francophones et anglophones<sup>42</sup>. L'association est alors présidée par Kinja Migabo Mulegwa, une féministe originaire de la République démocratique du Congo établie à Genève depuis 1969 et fonctionnaire à l'État<sup>43</sup>. Mulegwa semble être la seule représentante d'une association noire de Suisse lors des consultations paneuropéennes sur le racisme organisées conjointement par le COE et la Cimade – une organisation œcuménique française – en mai-juin 1990 à Chantilly, près de Paris<sup>44</sup>. Ces consultations aboutissent à la mise en réseau, en 1991, de l'Association des femmes d'origine africaine avec d'autres femmes noires et racisées européennes au sein de

SHEBA, un groupe transnational formé avec l'aide matérielle des Églises néerlandaises et du COE de façon à permettre à ces femmes de gagner en agentivité en Europe<sup>45</sup>. Mais le Programme de lutte contre le racisme joue par la suite un rôle limité dans le soutien à l'activisme antiraciste européen. Dédié dès sa fondation à la lutte contre la colonisation et l'apartheid, il est très affecté financièrement une fois les élections sud-africaines de 1994 passées. Les Églises estiment alors qu'elles ont assez investi, ce qui porte aussi atteinte aux initiatives subséquentes destinées à lutter contre le racisme en Europe et ailleurs. De plus, les départs de Genève des militant-es noir-es se succèdent, à commencer par Jean Sindab en 1991, puis les Pityana en 1992. L'Afro-Brésilienne Marilia Schüller est recrutée pour remplacer Sindab et continue le travail entrepris par sa prédécesseure pour rallier les femmes racisées d'Europe et d'autres femmes discriminées dans le monde. Elle dispose toutefois de bien moins de moyens<sup>46</sup>. Pour ce qui est de la World YWCA, aucune archive consultée ne permet de déterminer une quelconque relation entre l'organisation et les associations noires locales à cette période.

Plus généralement, que ce soit dans les correspondances ou les autobiographies des fonctionnaires militant-es noir-es examiné-es, Genève est surtout évoquée comme le siège des organisations internationales auxquelles ils et elles sont affilié-es, et guère comme un lieu de vie, y compris pour Bam qui y réside pendant près de trente ans. Cela ne veut pas nécessairement dire que ces personnes n'y font pas l'expérience du racisme antinoir ou qu'elles ne se mobilisent pas en dehors des associations noires francophones existantes pour le combattre. Mon entretien avec Beryl Carby Mutambirwa est révélateur à cet égard. En tant que parent, elle a dû s'opposer au racisme vécu par ses enfants à l'école, et a fait le constat d'une forme de gentrification de Meyrin, au fur et à mesure que des personnes racisées s'y sont établies<sup>47</sup>. Or, elle et sa famille sont les seules à s'être implantées dans le canton de Genève sur la durée, et ce n'est qu'après 1991 et *via* SHEBA qu'elle et Kinja Mulegwa oeuvrent ensemble à l'établissement d'un réseau de contacts contre le racisme antinoir en Europe. Barney Pityana indique quant à lui ne pas avoir expérimenté de racisme antinoir durant son séjour à Genève, mais plutôt du conservatisme et la

«froideur» de la part des habitant-es: «C'est ce qui explique que beaucoup d'Africaines et d'Africains à Genève tendaient à rester entre eux<sup>48</sup>.» Il précise aussi que sa femme et lui étaient avant tout en lien avec le COE et les Églises protestantes. Le constat fait par Pityana sur l'isolement des fonctionnaires internationaux est, à la même époque, également partagé par l'activiste congolaise genevoise Kinja Mulegwa<sup>49</sup>. C'est en partie pour cela qu'elle s'engage en faveur de l'intégration politique et sociale des immigré-es africain-es à Genève et en Suisse.

## CONCLUSION

Les archives dépouillées et les entretiens menés indiquent que les fonctionnaires militant-es noir-es du COE entretiennent de bonnes relations avec le MAAS et les Églises protestantes genevoises, relations qui visent avant tout à l'échange d'informations et au soutien à la lutte contre l'apartheid en Afrique australe. Ces fonctionnaires sont au fait de l'implication des entreprises et banques suisses en Afrique du Sud, s'organisent pour faire pression sur Berne et agir au niveau de l'ONU, mais ne cherchent pas à intégrer le Mouvement anti-apartheid suisse, ni à prendre les devants de sa direction. En revanche, mes recherches arrivent à la conclusion qu'il n'existe pas de liens soutenus entre les fonctionnaires militant-es noir-es du COE, de la World YWCA et le tissu associatif afrodescendant majoritairement francophone de Genève. Deux facteurs explicatifs de cette situation du côté des fonctionnaires militant-es noires sont la non-maîtrise du français et une forte propension à voyager en dehors du pays en raison de leurs mandats internationaux. La raison qui les amène dans le canton de Genève est leur implication dans la lutte contre l'apartheid en Afrique australe et ils et elles s'y dédient. Leur activisme se manifeste dans les milieux protestants, onusiens et diplomatiques, mais les effets-retour de leur présence à Genève et de leurs perspectives radicales semblent ne pas s'étendre à la lutte contre le racisme antinoir interne à la Suisse.

Plus largement, cette étude de cas suggère la cohabitation de deux Genève, l'une issue de l'histoire transnationale républicaine

dont la langue d'usage est le français, et l'autre internationale, faite d'organisations, de diplomates et de fonctionnaires internationaux dont la langue de travail est l'anglais. Les liens et transferts d'un espace à l'autre dépendent notamment des circulations de personnes, de leur volonté à agir en médiateur-ices, de leurs capacités linguistiques et de leur compréhension du fonctionnement institutionnel. Toujours est-il que pour le monde extérieur à la Suisse, la distinction de ces deux Genève n'est pas évidente, et que la Genève francophone bénéficie de la réputation d'ouverture sur le monde souvent associée à la Genève anglophone des organisations internationales.

Enfin, si les effets-retour de l'activisme de ces fonctionnaires militant-es du COE et de la World YWCA sont limités en ce qui concerne la lutte contre le racisme antinoir à Genève et en Suisse, ils sont plus remarquables au niveau européen. Le Programme de lutte contre le racisme finance des initiatives antiracistes et noires à travers l'Europe, informe les milieux œcuméniques du racisme en Europe *via* le journal *PCR Information* dirigé par James Mutambirwa, tandis que Jean Sindab est une personne-ressource pour des femmes activistes noires-européennes dès lors que ces dernières communiquent en anglais ou ont une aide à la traduction. Beryl Carby Mutambirwa et Dimza Pityana œuvrent elles aussi en faveur des femmes racisées et réfugiées en Europe par le biais de leurs mandats au sein de la World YWCA<sup>50</sup>. Beryl Carby Mutambirwa fait de plus partie du comité de direction de SHEBA et de TIYE, une association transnationale de femmes noires et racisées dont le siège est à Amsterdam et qui détient jusqu'à aujourd'hui un statut d'observateur au Conseil économique et social des Nations unies. En l'occurrence, Carby Mutambirwa représente à plusieurs reprises l'association lors des sessions du Conseil à l'ONU à Genève. Elle met ainsi à profit le fait de vivre à Meyrin et d'être familière avec les rouages des organisations internationales pour servir de relais entre les sphères européenne et internationale et la lutte féministe contre le racisme antinoir.

- 1 David Theo Goldberg, «Racial europeanization», *Ethnic and Racial Studies* 29, n° 2 (2006): 331-364; Fatima El-Tayeb, *European Others: Queering Ethnicity in Postnational Europe* (Minneapolis: University of Minnesota Press, 2011), xvii-xx; Kennetta Hammond Perry, *London is the Place for Me: Black Britons, Citizenship, and the Politics of Race* (New York: Oxford University Press, 2015), 102.
- 2 Voir aussi Henri-Michel Yéré, «Vers la fin de l'exceptionnalisme suisse», *Tangram*, n° 47 (2023): 81-82; Jovita dos Santos Pinto et al., eds, *Un/Doing Race. Racialisation en Suisse* (Zurich: Seismo, 2022); Patricia Purtschert, «Democratising Switzerland: challenging whiteness in public space», dans *Switzerland and Migration. Historical and Current Perspectives on a Changing Landscape*, eds Damir Skenderovic et Barbara Lüthi (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2019), 79-98.
- 3 Knud Andresen, Sebastian Justke et Detlef Siegfried, eds, *Apartheid and Anti-Apartheid in Western Europe* (London/New York: Palgrave Macmillan, 2021); Rob Skinner, *The Foundations of Anti-Apartheid. Liberal Humanitarians and Transnational Activists in Britain and the United States, c. 1919-1964* (Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2010).
- 4 Elizabeth M. Williams, *The Politics of Race in Britain and South Africa. Black British Solidarity and the Anti-Apartheid Struggle* (London: I.B. Tauris, 2015); Namara Burki, «Conflicting solidarities: the French anti-apartheid movement and the liberation struggle in South Africa, circa 1960-1991», dans *Apartheid and Anti-Apartheid in Western Europe*, eds Knud Andresen, Sebastian Justke et Detlef Siegfried (London/New York: Palgrave Macmillan, 2021), 187-204; James G. Cantres, *Blackening Britain* (Lanham: Rowman & Littlefield, 2020); Imaobong Denis Umoren, *Race Women Internationalists: Activist-Intellectuals and Global Freedom Struggles* (Oakland: University of California Press, 2018); Tiffany N. Florvil, *Mobilizing Black Germany. Afro-German Women and the Making of Transnational Movement* (Urbana Chicago Springfield: University of Illinois Press, 2020); Pamela Ohene-Nyako, «Mobilisations de femmes afrodescendantes en France hexagonale dans la lutte contre le racisme et le sexisme, années 1970-1990», *Les études de la Chaire Diasporas Africaines*, n° 1 (2022): 1-38.
- 5 Skinner, *The Foundations*; Burki, «Conflicting solidarities»; Mélanie Torrent, «Les circulations militantes entre Paris et Londres: antiracisme et anti-apartheid», *Hommes & migrations*, n° 1325 (2019): 35-45.
- 6 Skinner, *The Foundations*; Burki, «Conflicting solidarities»; Torrent, «Les circulations militantes».
- 7 Williams, *The Politics of Race*; Burki, «Conflicting solidarities»; Torrent, «Les circulations militantes».
- 8 Williams, *The Politics of Race*; Torrent, «Les circulations militantes».
- 9 Beryl Carby Mutambirwa m'a autorisée à prendre des notes de notre conversation mais pas à l'enregistrer, ce qui explique l'absence de citations directes dans ce chapitre. Par ailleurs, mes nombreuses tentatives pour obtenir un entretien avec Brigalia Bam n'ont malheureusement pas abouti.
- 10 Caroline Jeannerat, Eric Morier-Genoud et Didier Péclard, *Embroiled. Swiss Churches, South Africa and Apartheid* (Zurich/Münster: Lit Verlag, 2011), 273-312; Sandra Bott, *La Suisse et l'Afrique du Sud, 1945-1990: marché de l'or, finance et commerce durant l'apartheid* (Zurich: Chronos, 2013); Adria Budry Carbò, *La Suisse sur des charbons ardents: enquête sur une industrie toxique* (Lausanne: Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2024).
- 11 Voir aussi Jeannerat, Morier-Genoud, Péclard, *Embroiled*, 1-3.
- 12 Atria (Amsterdam), archives de la YWCA néerlandaise, dossier 251: World Council Meeting in Melbourne, 1967, Executive Committee report period 1963-1967; dossier 253: World Council Meeting in Accra, 1971, Minutes of the World Council, Statement by Dorothy Height.
- 13 Atria (Amsterdam), YWCA dossier 270. Correspondance entre Elizabeth Palmer, secrétaire générale de la World YWCA, aux secrétaires nationales des YWCA, 15 juillet 1969; dossier 174. Werkgroep «Racisme» van de YWCA Nederland, 8 avril 1980.
- 14 Extrait de «Step back in time to the Soweto Uprising» produit par Tekweni Media. Non-daté ([www.youtube.com/watch?v=-y140u3ROJ8](http://www.youtube.com/watch?v=-y140u3ROJ8)); Joyce Notemba Piliso-Seroke, *Jwara! Induna's Daughter. A Memoir* (Cape Town: Tafelberg, 2020). En Afrique du Sud, il y avait deux YWCA, l'une mixte et affiliée à la World YWCA, l'autre majoritairement blanche qui s'est désaffiliée dans les années 1930-1940 à la suite de tensions liées à l'interprétation œcuménique de l'organisation mondiale. Voir Eleanor Tiplady Higgs, «Christianity, coloniality, and social change: everyday ethics of the two YWCAs of South Africa», *Religion and Gender* 11, n° 1 (2021): 39-61.
- 15 Archives World YWCA (Genève), South Africa: detention of President and national secretary,

- 1976-1977. Télégramme de Els te Siepe à Elizabeth Palmer, 24 août 1976 ; carton 4, South Africa, 1950-1977. Lettre d'Oshadi Mangena à Elisabeth Palmer, secrétaire générale de la World YWCA à Genève, 1<sup>er</sup> juillet 1977.
- 16 Archives World YWCA (Genève), South Africa: detention of President and national secretary, 1976-1977. «Call to National YWCAs by Nita Barrow and Elizabeth Palmer».
- 17 Sur les changements internes et dynamiques entre membres, voir notamment Pamela Ohene-Nyako, «Femmes de couleur dans la lutte transnationale contre le racisme. Le sous-programme Women Under Racism du Conseil œcuménique des Églises» (mémoire de Master, Université de Genève, 2017).
- 18 Échange de messages avec Beryl Carby Mutambirwa, 9 janvier 2025.
- 19 Archives du Schomburg Center, NYC, Jean Sindab papers, Sc MG 610 carton 1, CV de Jean Sindab, p. 1, non daté.
- 20 Namara Burki, «From the theory to the practice of liberation: Fanon, May '68 and the Black Consciousness Movement in South Africa», dans *A Global History of Anti-Apartheid*. «Forward to Freedom» in South Africa, eds Anna Konieczna et Rob Skinner (Cham : Palgrave Macmillan, 2019), 105-30 ; Philippe Denis, «Seminary Networks and Black Consciousness in South Africa in the 1970s», *South African Historical Journal* 62, n° 1 (2010) : 162-82 ; Daniel Magaziner, «Christ in context: developing a political faith in apartheid South Africa», *Radical History Review*, n° 99 (2007) : 80-106.
- 21 Entretien avec Barney Pityana, en ligne, 9 janvier 2025.
- 22 Archives Atria, Amsterdam, archives de la YWCA néerlandaise, dossier 184, Rapport du workshop à Loekeren, Belgique, 2 juillet 1991.
- 23 Entretien avec Beryl Carby Mutambirwa, Meyrin, 23 mai 2023.
- 24 Ohene-Nyako, «Femmes de couleur» ; Brigalia Bam, *Democracy: More Than Just Elections* (Sandton : KMM Review Publishing, 2016).
- 25 Entretien avec Beryl Carby Mutambirwa, Meyrin, 23 mai 2023 ; Entretien avec Barney Pityana, en ligne, 9 janvier 2025.
- 26 Échange de messages avec Beryl Carby Mutambirwa, 5 juin 2023 ; Entretien avec Barney Pityana, en ligne, 9 janvier 2025. Voir aussi Anna Konieczna, «“We the people of the United Nations”: The UN and the global campaigns against apartheid», dans *A Global History of Anti-Apartheid*, 67-103.
- 27 Mokgethi Motlhabi, «The history of black theology in South Africa», dans *The Cambridge Companion to Black Theology*, eds Dwight N. Hopkins et Edward P. Antonio (Cambridge : Cambridge University Press, 2012), 221-233 ; Edward P. Antonio, «Black theology and liberation theologies», dans *The Cambridge Companion to Black Theology*, eds Dwight N. Hopkins et Edward P. Antonio (Cambridge : Cambridge University Press, 2012), 33-43 ; Ian Macqueen, «Students, apartheid and the ecumenical movement in South Africa, 1960-1975», *Journal of Southern African Studies* 39, n° 2 (2013) : 447-463.
- 28 Entretien avec Barney Pityana, en ligne, 9 janvier 2025 ; Archives du COE 4223.7.18, Jean Sindab, article «Women and Power in the Church» pour une publication prévue sous le titre *The Power We Celebrate* éditée par Musimbi Kanyoro et Wendy Robins.
- 29 Entretien avec Barney Pityana, en ligne, 9 janvier 2025.
- 30 Brigalia Bam, «Le mouvement syndical noir en Afrique du Sud», *Revue syndicale suisse*, n° 79 (1987), <http://doi.org/10.5169/seals-386274>.
- 31 Bam, «Le mouvement syndical».
- 32 Entretien avec Barney Pityana, en ligne, 9 janvier 2025. Traduit de l'anglais.
- 33 Entretien avec Barney Pityana, en ligne, 9 janvier 2025. Traduit de l'anglais.
- 34 Archives d'État de Genève, Archives Privées, fonds Mouvement anti-apartheid de Suisse, 210.2.4, Procès-verbal de la séance du 9 février 1977 ; Procès-verbal de la séance du 16 février 1977. Je remercie Aline Martello de m'avoir signalé et fait parvenir cette documentation.
- 35 Entretien avec Barney Pityana, en ligne, 9 janvier 2025. Traduit de l'anglais.
- 36 Archives Schomburg Center, NYC, Jean Sindab papers, Sc MG 610 carton 1, Lettre de Jean Sindab à Ethel, 15 décembre 1986.
- 37 Entretien avec Beryl Carby Mutambirwa, Meyrin, 23 mai 2023.
- 38 James Mutambirwa, *South Africa: The Sanctions Mission. Report of the Eminent Church Persons Group* (Genève : WCC Publications/Zed Books, 1988), 32-39 ; Échange de messages avec Beryl Carby Mutambirwa, 19 janvier 2025.
- 39 Je reprends ici l'idée d'innocence de Wekker qui l'articule pour le cas néerlandais in Gloria Wekker, *White Innocence. Paradoxes of Colonialism and Race* (Durham/London : Duke University Press, 2016). Plus largement sur l'idée d'une Suisse innocente par sa vocation humanitaire et neutre, voir Marie-Luce Desgrandchamps, «En

quête de légitimité. Le Comité international de la Croix-Rouge et l'Afrique durant les années 1960», *Mondes*, n° 19 (2021): 221-239.

- 40 Archives Schomburg Center, NYC, Jean Sindab papers, Sc MG 610 carton 1, Lettre de Jean Sindab à Ethel, 15 décembre 1986. Traduit de l'anglais.
- 41 *Regards Africains*, n° 8 (1988). Je remercie Kanyana Mutombo, cofondateur et ancien rédacteur en chef de la revue, de m'avoir donné accès à ce numéro. Voir aussi CFR, *Tangram*, n° 8 (2000): 134. Pour un bref historique chronologique: <https://upaf.ch/evenement/01-03-2025-assis-es-nationales-sur-le-racisme-anti-noir-en-suisse/>.
- 42 Kinja Migabo-Mulegwa, «L'identité par la cuisine des Africaines de Genève. La double maternité biologique et sociale», dans *Créativité, femmes et développement*, dir. Yvonne Preiswerk et Marie Thorndahl (Genève: Graduate Institute Publications, 1997), 199; Cikuru Batumike, «Kinja Mulegwa» dans *Femmes d'Afrique et des Antilles en Suisse. 40 choix de rencontres* (Roanne: Éditions Mosaïque, 1997), 113-117.
- 43 Kinja Mulegwa, «Être femme de couleur en Suisse», *Tangram*, n° 8 (2000): 58; Interview de Kinja Mulegwa par Alain Irung pour l'émission «Grands témoins», *Radio Okapi* (2008), [www.radiookapi.net/emissions-2/le-grand-temoin/2008/12/12/kinja-mulegwa-je-suis-revenue-en-rdc-pour-etre-temoin-des-changements-qui-vont-bientot-s-operer](http://www.radiookapi.net/emissions-2/le-grand-temoin/2008/12/12/kinja-mulegwa-je-suis-revenue-en-rdc-pour-etre-temoin-des-changements-qui-vont-bientot-s-operer).
- 44 Archives du COE, 4223.7.11/11 liste de présence consultations pan-européennes contre le racisme, Chantilly, 29 mai-3 juin 1990.
- 45 Entretien avec Beryl Carby Mutambirwa, Meyrin, 23 mai 2023; Batumike, «Kinja Mulegwa», 116-117.
- 46 Pamela Ohene-Nyako, «Black women's transnational activism and the World Council of Churches», *Open Cultural Studies* 3, n° 1 (2019): 219-231.
- 47 Entretien avec Beryl Carby Mutambirwa, Meyrin, 23 mai 2023, suivi d'un échange de messages le 5 juin 2023.
- 48 Entretien avec Barney Pityana, en ligne, 9 janvier 2025. Traduit de l'anglais.
- 49 Mulegwa, «Être femme», 57; Interview de Kinja Mulegwa par Alain Irung.
- 50 Échange de messages avec Beryl Carby Mutambirwa, 5 juin 2023.



TABLE RONDE -  
LE PASSÉ  
COLONIAL DANS  
L'ESPACE PUBLIC  
GENEVOIS ET  
SUISSE: QUELLES  
MÉMOIRES?

Cette table ronde – dont nous proposons ici une version révisée, éditée et annotée – s’est tenue à Genève le 8 novembre 2023 dans le cadre du colloque *La « Genève (post)coloniale » : sources, histoires, mémoires*. Si la visibilité du passé colonial est devenue un enjeu social de plus en plus discuté, c’est aussi parce que ce dernier a été soulevé et travaillé par de nombreuses organisations de la société civile. À Genève, par exemple, les premières visites guidées sur ces questions ont été organisées par des collectifs citoyens à partir de 2019<sup>1</sup>. Le débat sur la Suisse coloniale a donc pu émerger et, ces derniers temps, s’imposer dans l’espace public également *via* le militantisme, comme le rappellent les participant·es à cette table ronde. Par ce biais, en effet, de nouvelles interrogations sont posées et des pans d’histoire *a priori* bien connus revisités. Les opinions retranscrites ici illustrent en outre la manière dont la recherche académique est perçue de l’extérieur et comment celle-ci s’articule aux demandes sociales. La place de cette histoire dans l’espace public, la « positionalité » de celles et ceux qui l’écrivent, ou encore les méthodologies utilisées constituent des enjeux dont il est important de continuer à débattre.

Nous remercions Méloé Maillard pour la prise de notes.

\*\*\*

## MODÉRATION

Mélanie-Evely Pétrémont est chargée de projets sur les questions raciales et de migration au Bureau de l’égalité de l’Université de Lausanne. Titulaire d’un doctorat en géographie culturelle et politique et d’un Master en sociologie, elle travaille sur les antiracismes, l’afrofémisme et la performance en Suisse et en Europe postcoloniales.

## PARTICIPANT·ES

Le Collectif Afro-Swiss (CAS) est une association romande qui lutte contre le racisme structurel antinoir. Il est actif contre les violences policières, la représentation stéréotypée des personnes racisées et la discrimination raciale dans le système de santé. Le collectif mène également un travail sur le passé et la mémoire coloniale suisses.

Aline Zuber est historienne, membre du Syndicat des services publics de Genève. Elle a obtenu un Master en histoire internationale en 2020 au Geneva Graduate Institute, avec un travail intitulé «“Produire un savoir colonial dans un pays sans colonies”. Les savants et les milieux scientifiques suisses romands dans l’écueil de la pensée coloniale: histoire et enjeux contemporains». Elle a participé à l’étude *Temps, espaces et histoires. Monuments et héritage raciste et colonial dans l’espace public genevois: état des lieux historique* commandée par la Ville de Genève et dirigée par Mohamed Mahmoud Ould Mohamedou et Davide Rodogno.

Marilyn Umurungi est détentrice d’un Master en *African Studies* et curatrice au Musée national suisse à Zurich. Elle mène aussi un travail de réflexion sur la performance noire en tant qu’activisme politique.

## DISCUSSION

Mélanie-Evely Pétrémont: Le passé colonial dans l’espace suisse s’inscrit dans des problématiques médiatiques et sociétales mises en lumière ces dernières années. Un exemple notable est ce qui s’est produit en 2020, avec le déboulonnage de statues de personnalités actives dans le colonialisme et l’esclavagisme, à l’international et en Suisse. Au-delà de la question des monuments, se pose aussi celle de renommer certains bâtiments, parce que leur nom fait référence à un passé colonial, comme le bâtiment Carl-Vogt de l’Université de Genève, qui a fait l’objet des travaux d’une commission *ad hoc*<sup>2</sup>. En novembre 2020, la Ville de Genève amorce un

processus de réflexion sur les personnes mises en avant dans l'espace public qui prônaient le racisme et le colonialisme. La Ville demande une étude, publiée en mars 2022, à laquelle le Collectif Afro-Swiss a aussi participé<sup>3</sup>. Cette recherche et cet activisme sur la question postcoloniale, mais aussi sur l'héritage colonial étaient déjà présents depuis une vingtaine d'années en Europe. Plus récemment, le mouvement a gagné la Suisse, où des initiatives ont été menées à Berne, Neuchâtel et finalement aussi à Genève. Cette table ronde vise à réfléchir aux enjeux posés par cette (in)visibilisation. En quoi le passé colonial suisse concerne votre activité et comment l'abordez-vous dans votre quotidien d'activiste, de chercheuse ou de curatrice ?

Aline Zuber: Le passé colonial est un objet de recherche historique depuis quelques années déjà, depuis les années 1990 plus précisément. Cet intérêt s'est renforcé après les mouvements sociaux de ces dernières années. Il s'agit de continuer dans cette direction. En effet, les résultats de ces travaux sont encore peu visibles auprès du grand public, notamment à l'école obligatoire: l'histoire suisse et locale n'est pas tellement enseignée, ou très peu; l'histoire coloniale est aussi lacunaire dans son traitement. De plus, concernant la Suisse et Genève, des mythes font encore consensus dans l'espace public, comme l'idée d'une «innocence helvétique», d'un pays éloigné des événements traumatiques de l'histoire, dont le colonialisme. Il existe à Genève un autre mythe, celui de la «Genève internationale», d'une ville défendant les droits humains, l'humanitarisme, son travail pour la paix, etc. Mais il existe aussi une Genève coloniale, qui est oubliée. À l'école, cet aspect est un angle mort. Pour que les élèves, les futurs activistes, les futurs historiens et historiennes puissent considérer ces axes comme des sujets de recherches historiques, il leur faut un enseignement de base bien conçu. Il n'y a pas vraiment de telles opportunités en ce moment. Il faut pour cela davantage de financements pour la recherche et les initiatives citoyennes dans ce domaine. Mais le changement doit

aussi se faire au niveau de l'imaginaire collectif: il faut questionner constamment et déconstruire les mythes évoqués plus haut, qui empêchent de penser ce sujet comme un véritable terrain de recherche. Pour ce faire, il est aussi nécessaire d'avoir un regard critique sur des termes comme «wokisme» et «cancel culture», qui ont été inventés pour évacuer l'aspect critique de certains discours sur le présent et le passé et qui peuvent entraver la recherche.

Mélanie-Evely Pétrémont: Aline Zuber, vous avez également participé à la préparation du rapport *Temps, espaces et histoires*, dirigé par Mohamed Mahmoud Ould Mohamedou et Davide Rodogno. Quelles sont vos considérations sur ce travail?

Aline Zuber: Je n'ai pas véritablement produit un travail d'analyse sur la problématique, le but étant l'établissement d'un inventaire (non exhaustif) des hommages, des célébrations ou des lieux de mémoire de façon plus large, dans l'espace genevois, ayant un lien direct ou indirect avec le racisme et le colonialisme, l'antiracisme et l'anticolonialisme. Cette étude, commandée par la Ville de Genève après les mouvements sociaux de 2020, est à comprendre comme un outil de travail, non comme une finalité. Il existe en effet le risque que l'étude soit utilisée comme une finalité en soi, un peu comme se dire «ok, c'est bon, ça a été fait», alors que des actions concrètes doivent être menées. À l'heure actuelle, il n'y a pas encore d'initiatives de grande ampleur, même s'il y a eu des projets issus d'associations de quartier par exemple, mais qui restent très localisés.

Mélanie-Evely Pétrémont: Depuis 2019, le CAS a organisé et mené des visites guidées décoloniales à Genève, qui ont rencontré un grand succès auprès du public. Vous êtes ainsi pionniers en matière de visibilisation de la «colonialité» dans l'espace public.

Quels sont les lieux emblématiques sur lesquels vous avez voulu attirer l'attention et pourquoi ?

Collectif Afro-Swiss: Le titre que nous avons donné à ces visites est «Du village noir au mouton noir: visite guidée du Genève colonial». Cinq lieux emblématiques ont été choisis. La visite commence au parc Gourgas qui, avec ses totems, montre l'appropriation culturelle et l'exotisation de l'autre. Puis elle se poursuit dans la rue du Village-Suisse, dont le nom est un peu malhonnête puisque non loin de là se trouvaient les zoos humains à la fin XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. La visite passe ensuite par le boulevard Carl-Vogt, avec un arrêt en face du bâtiment auparavant éponyme. Carl Vogt est un naturaliste allemand, professeur à l'Université de Genève, connu entre autres pour son adaptation des théories de Darwin aux humains, notamment en hiérarchisant les races à partir de mesures crâniennes. En face se trouve le Musée d'ethnographie de Genève, qui a longtemps exposé des crânes justement. La visite traverse la plaine de Plainpalais, où étaient aussi exhibées des personnes noires dans des zoos humains, et continue sur la place de Neuve, autour de la statue d'Henri Dunant. Ce personnage est connu pour son rôle dans la fondation de la Croix-Rouge, mais a aussi été un employé de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif en Algérie<sup>5</sup>. Enfin, la visite se termine dans le quartier de Bel-Air, entouré par les banques: on sait à présent que notamment BNP Paribas, le Crédit suisse et UBS ont participé à la traite et au négoce colonialiste et esclavagiste<sup>6</sup>. La première visite guidée a été réalisée pendant la semaine d'action contre le racisme, en collaboration avec la Ville de Genève. Le public était essentiellement constitué par des personnes blanches, pas tellement par des personnes afrodescendantes.

Marilyn Umurungi: Des visites similaires existent également à Zurich et à Berne. À Zurich, c'est le groupe Zürich Kolonial qui s'en charge en organisant un tour

de la ville avec des stations où est racontée l'histoire d'un objet ou d'un bâtiment. Ce sont principalement des personnes blanches qui y participent, même si cela peut varier parfois. Il y a aussi eu une grande exposition à Zurich, dans la ville même, pour raconter son histoire en lien avec le colonialisme<sup>7</sup>. En analysant le public, on a constaté qu'il y avait beaucoup d'écoles, puisque l'histoire du colonialisme commence à être de plus en plus intégrée dans les programmes scolaires, et des touristes. Il faudrait se tourner vers les groupes activistes comportant davantage de personnes racisées pour leur demander comment attirer justement ce type de public. C'est d'ailleurs ce qui est en train de se mettre en place. Cependant, dans les musées, c'est différent : le public est plus varié, incluant par exemple des familles et des groupes scolaires invités.

Mélanie-Evely Pétrémont : Marilyn Umurungi, comment le passé colonial suisse est-il abordé au théâtre et comment l'avez-vous problématisé dans vos recherches ?

Marilyn Umurungi : Quand j'ai commencé mes recherches artistiques, le passé colonial n'était pas vraiment un sujet à la mode. Ma thèse était provocatrice tout en partant d'une évidence : j'avais remarqué que dans le théâtre suisse alémanique, à Zurich, les personnes noires étaient moins présentes sur scène. Mon hypothèse était qu'il existait des mécanismes d'exclusion et de discrimination auxquels étaient confrontés les artistes racisés. J'ai alors interviewé quatre personnes bien connues des institutions et du milieu de l'art, ayant une visibilité forte, en leur demandant quelles pratiques elles utilisaient pour résister à ces mécanismes d'exclusion que l'on ne peut pas détacher du passé colonial de la Suisse ou de l'Europe. Comme résultat de mes recherches, j'ai pu identifier trois stratégies. La première consistait à créer des personnages propres, puisque ces artistes sont

rarement représentés. Et lorsqu'ils le sont, ils jouent toujours les mêmes rôles stéréotypés (femmes de ménage, danseurs, etc.). La deuxième stratégie était de reproduire ces clichés ou de créer des pièces où le sujet principal était le racisme, ce qui revient à parler de la question raciale dans tous les cas. Enfin, la troisième stratégie consistait à accepter l'exclusion et à s'adapter, à jouer avec les mécanismes d'autocognition en adaptant le programme.

Mélanie-Evely Pétrémont: Selon le CAS, en quoi le passé colonial suisse résonne-t-il au présent? En tant que collectif antiraciste, vos actions dénoncent les discriminations. Quel lien établissez-vous entre votre lutte actuelle et le passé colonial de la Suisse?

Collectif Afro-Swiss: Après 2019, le CAS a adopté une forme d'«activisme spontané»: il a commencé par mener des actions, des luttes, puis s'est rendu compte qu'il était essentiel de se poser des questions sur les origines du racisme afin de mieux le comprendre et de mieux y faire face. Cela rejoint ce qui semble aujourd'hui évident, à savoir que le passé façonne le présent. Et si certains rétorquent que la situation en Suisse diffère de celle de la France ou des États-Unis, il ne faut pas oublier que la Suisse a été imprégnée de ces idéologies racistes, même si elle n'a pas un passé colonial direct. Une culture du racisme s'est développée durant ces périodes et elle engendre aujourd'hui un racisme systémique. Ce racisme se manifeste dans la propagande politique, les médias, la publicité, etc., ou encore dans les discriminations au niveau de l'accès à la santé. Sur ces questions, il n'est pas inintéressant de faire le lien avec les théories défendues par Carl Vogt. Il est crucial de remettre en question les stéréotypes, comme celui selon lequel les personnes noires seraient paresseuses, un stéréotype qui complique par exemple leur accès à un certificat médical. Ces stéréotypes et discriminations se manifestent aussi

dans les violences policières, notamment dans la manière dont les policiers interagissent avec les personnes noires. Quatre hommes noirs sont morts ces cinq dernières années des suites de la violence policière. Ces décès témoignent de la déshumanisation des individus, puisque leur souffrance n'a pas été écoutée. En effet, ces hommes auraient eu besoin de soins médicaux qui ne leur ont pas été apportés. L'influence de la pensée coloniale a donc des répercussions encore aujourd'hui, avec des conséquences tragiques, allant jusqu'à coûter la vie à des personnes noires<sup>8</sup>.

Mélanie-Evely Pétrémont: Il semble que l'actualité des luttes anti-racistes pousse les historien-nés à se pencher davantage sur le passé colonial. Comment la pratique historique, particulièrement sur cette thématique, peut-elle contribuer à éclairer le présent? En ce qui concerne la recherche en histoire, de quelle manière cette exploration du passé peut-elle enrichir et orienter les démarches actuelles dans ce domaine?

Aline Zuber: Je suis convaincue que ce sont les mouvements sociaux qui permettent aux chercheur-euses de découvrir de nouveaux axes de recherche, en mettant en lumière les revendications et ce qui est pointé du doigt dans la société. La société civile joue ainsi un rôle essentiel en posant de nouvelles questions au monde académique. Il est aussi possible qu'il existe des pionnières et pionniers dans la recherche, mais il est important de reconnaître que ce sont souvent les mouvements sociaux qui catalysent les luttes et ouvrent de nouvelles perspectives. Sinon, le risque est de rester prisonnier d'une vision de l'histoire très hagiographique: la «Grande Histoire nationale», les «Grands Hommes», etc. Mais cette vision est celle de l'histoire écrite par les vainqueurs et les élites, qui s'adresse essentiellement à ces mêmes élites. Une histoire des élites, prétendant faire consensus au sein de la société,

finit par être imposée à tout le monde. Cette histoire, celle des puissants, se retrouve dans les livres, mais aussi dans l'espace public, où elle façonne notre perception du passé à travers des bustes et des statues. Entre la fin du XIX<sup>e</sup> et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, par exemple, on érige des bustes en hommage à de «grands hommes», des figures historiques considérées comme emblématiques par une certaine vision de l'histoire. Ces statues sont censées incarner un consensus dans l'imaginaire collectif. C'est là que les luttes sociales jouent un rôle décisif: elles permettent de produire une autre histoire, non seulement par une remise en question, mais aussi en interrogeant l'espace public, cet espace où la démocratie doit se jouer. L'histoire ne doit pas être dictée par une élite, mais tout le monde doit pouvoir poser des questions, débattre et être reconnu. Il est temps de cesser de mettre à l'écart ces autres histoires, ce qui passe aussi par la reconsidération des noms de rue et des monuments. Il existe une relation dynamique entre les mouvements sociaux et les historien-nes qui prennent en compte cette nécessité: le but est que ces deux domaines puissent dialoguer, même si leurs méthodes diffèrent. Il n'y a donc aucun problème à croiser l'histoire en tant que discipline académique et l'activisme.

Mélanie-Evely Pétrémont: Dans les arts et les musées, de nombreuses actions ont été formulées en termes décoloniaux au cours de ces dernières années. Pouvez-vous nous dire concrètement ce qu'est une pratique «décoloniale» dans ces musées, en particulier en Suisse?

Marilyn Umurungi: De nouvelles approches sont proposées par ces institutions, notamment la recherche en provenance. À Zurich, des musées comme le Museum Rietberg ou le Musée national adoptent des démarches plus ouvertes. Il ne s'agit pas seulement de raconter

une autre histoire, mais aussi d'analyser celle qui était jusqu'ici racontée. Il est essentiel de fournir un véritable effort de dialogue avec les cultures dont proviennent les objets, alors que les discours muséaux ont généralement tendance à être faits sur les objets, mais sans les voix des communautés concernées. Cette tentative de dialogue passe aussi par l'ouverture des archives, notamment *via* la digitalisation, qui permet une meilleure accessibilité et un élargissement du public. Certaines institutions travaillent de plus en plus avec la recherche, notamment à travers des études ponctuelles, comme le soulignait Aline Zuber, en réponse à des mouvements sociaux, des demandes et des nécessités exprimées par le public. À Zurich, après le mouvement Black lives matter, une demande a émergé pour renommer les rues et les bâtiments portant des noms à connotation raciste. Ce n'est souvent qu'après un déclencheur, un *von da*, que des recherches sont lancées. Dirigée par Bernhard C. Schär et Ashkira Darman, une étude s'est ainsi concentrée sur le processus d'appellation des rues et a montré qu'il ne date pas du Moyen Âge, mais est une construction réinventée au fil des années, réutilisée ensuite par d'autres<sup>9</sup>. En conclusion, il revient aux institutions de pousser à la création de nouveaux narratifs, de nouvelles histoires. Les institutions doivent s'engager activement pour décoloniser leurs discours et ouvrir la voie à une histoire plus inclusive et plus représentative des diverses cultures et expériences.

Mélanie-Evely Pétrémont: Selon vous, quelles sont les histoires que l'on doit raconter aujourd'hui pour visibiliser la mémoire, la contribution et la présence des personnes noires dans l'espace public de manière plus équilibrée?

Collectif Afro-Swiss: Il est important de rendre visibles les personnes qui ont toujours lutté. Ce n'est pas parce que la majorité d'une société a une opinion ou une

pensée spécifique que la situation est normale. Prenons l'exemple du CRAN (Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme antinoir), qui a permis de mettre en lumière des personnes afrodescendantes, notamment des mères qui ont manifesté dans leur petite commune. Ce sont ces petites luttes qu'il faudrait visibiliser.

Aline Zuber : Ce sont effectivement des figures qui ne sont pas mises en lumière, comme Félix-Roland Moumié, un acteur historique camerounais de l'anticolonialisme. Il a été assassiné à Genève, alors qu'il y était pour chercher des alliances contre le racisme au Cameroun. Il savait qu'il était suivi par les services secrets français, mais il se croyait protégé à Genève, sauf que c'est là que la Main rouge, organisation spécialisée dans l'assassinat des indépendantistes, l'a tué<sup>10</sup>. Il n'y a aucune trace de cet événement, pas de lieu de mémoire, si ce n'est la Fondation Moumié, qui utilise le lieu où le militant a été empoisonné pour se recueillir. Ce lieu pourrait être un exemple de site à valoriser, d'histoire à raconter, dont la forme peut être discutée. Il existe d'autres figures, comme Aimée Stitelmann, qui fait partie de l'histoire récente de Genève. Cette femme qui a dû fuir le nazisme s'est réfugiée en Suisse, où elle a contribué à sauver des enfants juifs en les faisant passer par la frontière suisse. Elle a ensuite lutté, entre autres, contre l'apartheid en Afrique du Sud et la guerre du Vietnam. À Genève, une école de commerce et de culture générale porte désormais son nom.

Marilyn Umurungi : Quelles histoires restent à raconter ? Toutes celles qui n'ont pas été racontées. Mais il faut aussi se pencher sur comment les raconter. Qui raconte quoi ? Qui parle de qui, qui parle pour qui ? Cela revient à interroger les sources et les méthodes acceptées aujourd'hui dans la discipline de l'histoire. Il est nécessaire de réfléchir à la manière d'aborder la période coloniale et de décoloniser la façon dont on écrit l'histoire. Il faut donc changer la façon de faire l'histoire aujourd'hui : on

devrait utiliser la transdisciplinarité, apprendre à lire les archives différemment et pas uniquement comme des lieux où on stocke des histoires. Au fond, la question est : qu'est-ce qu'on accepte comme méthodologie, et qui parle au nom de qui ?

- 1 Les initiatives se sont depuis multipliées. Voir par exemple la cartographie en ligne *Memories of Racism*, conçue par l'organisation « Dialogue en Route » et recensant des lieux en Suisse en lien avec l'histoire coloniale et du racisme (<https://enroute.ch/fr/memories-racism/>). Ailleurs, notamment en France, de véritables « guides » ont été publiés : voir Marcel Dorigny et Alain Ruscio, *Paris colonial et anticolonial. Promenades dans la capitale. Une histoire de l'esclavage et de la colonisation* (Paris : Maisonneuve & Larose – Hémisphères Éditions, 2024) ; Collectif, *Guide du Marseille colonial* (Paris : Syllepse, 2022) ; Collectif « Sortir du colonialisme Gironde », *Guide du Bordeaux colonial et de la métropole bordelaise* (Paris : Syllepse, 2020) ; Dominique Natanson, *Guide du Soissons colonial* (Paris : Syllepse, 2020) ; Didier Epszajn et Patrick Silberstein, *Guide du Paris colonial et des banlieues* (Paris, Syllepse, 2018). Sur Lisbonne, voir Ana Guardiola, Miguel Bandeira Jerónimo et Paulo Peixoto, eds, *Ecos Coloniais. Histórias, Patrimónios e Memórias* (Lisboa : Tinta da China, 2022).
- 2 Rapport du Groupe de réflexion pluridisciplinaire sur les figurations historiques de l'Université de Genève dans l'espace public, Genève, 2022, [www.unige.ch/files/8416/51173/6487/A4-Rapport-Figuration-2022.pdf](http://www.unige.ch/files/8416/51173/6487/A4-Rapport-Figuration-2022.pdf).
- 3 Mohamed Mahmoud Ould Mohamedou et Davide Rodogno, *Temps, espaces et histoires. Monuments et héritage raciste et colonial dans l'espace public genevois : état des lieux historique* (Genève : Étude pour la Ville de Genève, 2022), [www.geneve.ch/themes/durabilite/diversite-culturelle/actions-sensibilisation/monuments-heritage-raciste-espace-public](http://www.geneve.ch/themes/durabilite/diversite-culturelle/actions-sensibilisation/monuments-heritage-raciste-espace-public).
- 4 Voir le chapitre de Thierry Maurice dans cet ouvrage.
- 5 Voir le chapitre d'Irène Herrmann dans cet ouvrage.
- 6 Marcel Brengard, Frank Schubert et Lukas Zürcher, *Die Beteiligung der Stadt Zürich sowie der Zürcherin- nen und Zürcher an Sklaverei und Sklavenhandel vom 17. bis ins 19. Jahrhundert: Bericht zu Handen des Präsidialdepartements der Stadt Zürich* (Zürich : Universität Zürich, Historisches Seminar, 2020).
- 7 Voir Manda Beck et Andreas Zangger, « Zürich et son histoire coloniale », *Tangram* 47 (2023) : 121-123.
- 8 Voir par exemple la série d'articles du journaliste Carlos Hanimann dans le média alémanique *Republik* et publiés sur *Heidi.news* en février 2025 : « 17 h 59 et 10 sec : Nzoy meurt », 4 épisodes, [www.heidi.news/explorations/17h59-et-10-sec-nzoy-meurt](http://www.heidi.news/explorations/17h59-et-10-sec-nzoy-meurt).
- 9 Ashkira Darman et Bernhard C. Schär, *Zürcher «Mohren»-Fantasien: Eine bau- und begriffsgeschichtliche Auslegeordnung, ca. 1400-2022, Studie im Auftrag des Präsidialdepartements der Stadt Zürich zu den «Häuserinschriften mit rassistischer Wirkung» an den Liegenschaften am Neumarkt 13 und an der Niederdorfstrasse 29* (Zürich : ETH Zürich-DGESS, 2023)..
- 10 Karine Ramondy, dir., *La France au Cameroun (1945-1971). Rapport de la Commission «Recherche» sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971* (Paris : Hermann Éditeurs, 2025).



# BIOGRAPHIES DES AUTEURS ET DES AUTRICES

Léa Boldo étudie l'histoire internationale à l'Université de Lausanne. Elle a travaillé en tant qu'assistante dans le projet de recherche de Bernhard C. Schär « Moral and Economic Entrepreneurship: A Collaborative History of Global Switzerland (1800-1900) ». Ses intérêts portent sur l'histoire coloniale et l'histoire des relations Nord-Sud au XX<sup>e</sup> siècle.

Cécile Boss est maîtresse-assistante en histoire de l'éducation à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève. Elle étudie l'histoire de la formation et de la professionnalisation dans le domaine social et éducatif, l'histoire du genre en éducation, et l'histoire des mouvements sociaux et féministes, dans une perspective d'histoire sociale, transnationale et intersectionnelle.

Pedro Cerdeira est docteur ès Lettres en histoire générale. Il est actuellement chercheur post-doctorant à l'Université de Genève. Ses recherches portent sur l'histoire sociale du colonialisme tardif, avec un intérêt particulier pour le fonctionnement des institutions coloniales et l'administration des populations africaines en Guinée-Bissau. Il est membre du Geneva Africa Lab.

Marie-Luce Desgrandchamps est chargée d'enseignement à l'Université de Genève. Ses recherches portent sur l'histoire de l'aide humanitaire, des ONG et des organisations internationales. Elle a notamment publié aux PUR en 2018 *L'humanitaire en guerre civile. La crise du Biafra (1967-1970)* et est l'une des auteur·rices du guide littéraire *Albert Cohen et Genève* (Genève, La Baconnière, 2024). Elle a par ailleurs codirigé les projets de recherche « Children of War: Evolving Local and Global Understandings of Child Soldiering in African Conflicts, c. 1940-2000 » (Université d'Exeter, 2023-2026) et « Colonial and Transnational Intimacies: Medical Humanitarianism in the French External Resistance, 1940-1945 » (Université de Manchester, 2021-2023). Elle a également été chercheuse senior à l'Université de Fribourg dans le cadre du projet FNS « La Croix face à l'Étoile Rouge : humanitaire et communisme au XX<sup>e</sup> siècle » (2021-2025).

Joëlle Droux est maître d'enseignement et de recherche en histoire de l'éducation à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève. Elle étudie l'histoire des politiques contemporaines de l'enfance, et les dispositifs de protection ou d'éducation des populations juvéniles à risque ou en danger.

Marisa Fois est historienne et chercheuse à l'Université de Genève. Elle a été chercheuse invitée au Graduate Institute de Genève, chercheuse à l'Université de Cagliari et à l'Institut d'histoire de l'Europe méditerranéenne (ISEM - CNR), et a collaboré avec le Centre des Mondes Africains (CEMAf) d'Aix-en-Provence. Ses recherches portent sur l'histoire sociopolitique des minorités, en particulier en Afrique du Nord, sur l'histoire de la décolonisation et sur les migrations postcoloniales.

Irène Herrmann est professeure ordinaire en histoire transnationale de la Suisse à l'Université de Genève. Elle est l'auteure de plus de 175 articles scientifiques, elle a (co)édité plus d'une dizaine d'ouvrages comme *Towards Solidarity. The use and abuse of concepts of compassion* (Georg, 2024) et rédigé six monographies, dont *Humanitarianism and the International Committee of the Red Cross (mid 19th-mid 20th centuries)* (Palgrave, 2025).

Rita Hofstetter est professeure ordinaire d'histoire de l'éducation à l'Université de Genève. Elle mène des recherches sur l'histoire des sciences de l'éducation (dont l'Institut Rousseau), la construction de l'État enseignant et des professions enseignantes, l'évolution des mouvements réformistes et internationalistes – dont l'histoire du Bureau international de l'éducation. Elle a été présidente de la section des sciences de l'éducation, est directrice des Archives Institut Jean-Jacques Rousseau et codirige ERHISE (Équipe de recherche en histoire sociale de l'éducation).

Camille Jaccard est docteure en histoire et en philosophie. Elle travaille à l'Institut de psychologie de l'Université de Lausanne et collabore à l'Institut d'histoire du temps présent (Paris 8-CNRS). Ses travaux portent sur l'histoire et l'épistémologie des sciences médicales et humaines. Elle s'intéresse en particulier au

développement des savoirs sur les troubles du langage et à l'histoire transnationale de la psychologie et de la psychiatrie infantile (France-Suisse). Son livre *Paroles folles dans la psychiatrie du XIX<sup>e</sup> siècle* est paru aux Editions Hermann à Paris (2024).

Guillaume Linte est historien, professeur junior au CNRS (CPJ MOBIMATHS), rattaché au laboratoire Mesopolhis de l'Université Aix-Marseille et de Science Po Aix. Il est aussi membre affilié de l'Institut des Humanités en Médecine de Lausanne. Ses travaux portent sur l'histoire de la santé, des maladies infectieuses, des mobilités internationales et de la colonisation du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

Naïma Maggetti est collaboratrice scientifique à la Maison de l'histoire de l'Université de Genève. Spécialisée en histoire contemporaine, elle a soutenu en octobre 2020 une thèse de doctorat portant sur la relégitimation du projet impérial britannique à l'époque de la décolonisation, entre 1945 et 1957. Ses recherches portent sur l'Empire colonial britannique, le discours et la photographie coloniales.

Aline Martello est historienne et doctorante en Sciences Sociales à l'Université de Lausanne. Fondées sur des sources archivistiques et des techniques d'enquête sociologique, ses recherches portent sur l'histoire des mouvements anti-apartheid francophones de Suisse et de Belgique.

Damiano Matasci est enseignant-chercheur à l'Université de Genève. Ses travaux portent sur l'histoire de l'éducation, de l'enfance et de la science en Europe et en Afrique coloniale. Il est notamment l'auteur d'*Internationaliser l'éducation. La France, l'UNESCO et la fin des empires coloniaux en Afrique (1945-1961)*, ouvrage paru aux Presses universitaires du Septentrion en 2023, ainsi que le co-éditeur de « Coopérations, circulations et trajectoires transimpériales en Afrique (fin XIX<sup>e</sup> siècle-années 1960) » (numéro special de la *Revue d'histoire contemporaine de l'Afrique*, 2022) et de « Imperialism, Internationalism and Globalization in Twentieth-Century Africa » (numéro special du *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, 2020).

Thierry Maurice est docteur ès lettres en histoire et diplômé en littérature française, en espagnol et en philosophie. Ses recherches portent sur l'histoire contemporaine espagnole et sur les usages du passé. Il a publié *La Transition démocratique (1976-1982). L'Espagne et ses ruses mémorielles* (PUR, 2013). Sensible à l'inscription de la mémoire dans l'espace public, il est l'un des auteurs du guide littéraire *Albert Cohen et Genève* (La Baconnière, 2024). Collaborateur scientifique auprès de la Maison de l'histoire (UNIGE), il est co-responsable du Festival Histoire et Cité.

Caroline Montebello est docteure de l'Université de Genève et de l'EHESS. Sa thèse porte sur la construction universitaire de l'anthropologie à Genève et les circulations transnationales de cette science entre 1845 et 1960. Elle étudie notamment les échanges menés avec la France, la Roumanie et la Turquie pour maintenir une science des races.

Odile Moreau est professeure d'histoire à l'Université Paul-Valéry à Montpellier, chercheuse à CRISES et à SIRICE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ses recherches portent sur les territoires du Sud de la Méditerranée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et leurs interactions avec l'Europe. Autrice de nombreux livres et articles dont *Subversives and Mavericks in the Muslim Mediterranean: A Subaltern History* (University of Texas Press, 2016), son dernier livre, *L'Empire ottoman au 19<sup>e</sup> siècle* (Armand Colin, 2020), a reçu le prix Auguste Pavie de l'Académie des Sciences d'Outre-mer.

Floriane Morin est historienne de l'art spécialisée en recherche de provenance. Conservatrice au Musée d'ethnographie de Genève (MEG) responsable des collections Afrique depuis 2010, elle a assuré le commissariat de l'exposition participative *Mémoires. Genève dans le monde colonial* présentée au MEG entre le 3 mai 2024 et le 5 janvier 2025.

Pamela Ohene-Nyako est postdoctorante FNS spécialisée en histoire européenne des XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles. Ses recherches portent sur les féminismes et internationalismes afrodiasporiques, l'antiracisme et l'afrofuturisme. Elle est l'autrice de plusieurs articles

et chapitres d'ouvrages ainsi que co-éditrice de *Un/Doing Race : Racialisation en Suisse* (Seismo, 2022).

Fabio Rossinelli est docteur en histoire, spécialiste du rôle de la Suisse dans le passé global et colonial, collaborateur scientifique à l'Université de Genève et chargé de cours aux Universités de Lausanne et de Fribourg. Il est l'auteur de *Géographie et impérialisme* (Alphil-Presses Universitaires Suisses, 2022, réédition 2024), distingué par le Prix Whitehouse. Il collabore également avec les musées.

Bernhard C. Schär est professeur FNS *eccellenza* depuis 2022 et dirige un groupe de recherche international dédié à l'élaboration d'une nouvelle « histoire collaborative de la Suisse mondiale » à l'Université de Lausanne. Son équipe s'appuie sur l'intégration historique de la Suisse dans diverses formations impériales au cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour explorer de nouvelles histoires transimpériales de l'Europe.

Bernard Schneuwly est professeur honoraire à l'Université de Genève, ancien doyen de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation et ancien directeur de l'Institut universitaire de formation à l'enseignement. Membre du Groupe de recherche pour l'analyse du français enseigné et de l'Équipe de Recherche en histoire sociale de l'éducation (Érhise), il travaille sur l'enseignement de l'expression orale et écrite, l'édition commentée de textes de Vygotskij et l'histoire de l'enseignement du français et des sciences de l'éducation.

Sarah Scholl est professeure d'histoire du christianisme à la Faculté de théologie de l'Université de Genève. Elle est spécialiste des rapports entre religions, politique et société en Europe au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, avec un intérêt particulier pour les sources protestantes suisses et une attention aux questions d'engagement et de transmission. Elle a publié en 2023 *Les guerres culturelles du XIX<sup>e</sup> siècle* (Paris, Publications de l'EPHE).

Emmanuelle Sibeud est professeure d'histoire à l'Université Paris 8 et rattachée à l'IDHES (UMR 8533). Ses recherches portent sur la production des savoirs coloniaux et sur les réseaux humanitaires en Afrique au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a récemment co-édité l'ouvrage *The Black Populations of France. Histories from Metropole to Colonies* (Nebraska University Press, 2021) et le dossier « Des statues pour mémoire ? Colonialisme et espace public en France » (*Mémoires en jeu*, 2024).

Estelle Sohier est professeure associée au département de géographie et environnement de l'Université de Genève. À la croisée de la géographie et de l'histoire culturelle, ses travaux portent sur l'histoire de la photographie et de ses usages durant la période coloniale, et les notions de culture visuelle et d'imaginaire géographique. Elle dirige le Bachelor en géographie et environnement et le Certificat en études visuelles.

Andreas Würigler est professeur ordinaire d'histoire suisse médiévale et moderne à l'Université de Genève. Ses domaines de spécialisation sont l'histoire comparée des conflits sociaux, l'histoire des formes d'articulation des intérêts « par le bas » (suppliques, pétitions, ego-documents) et l'histoire transnationale des médias.







Comment appréhender le rôle joué par Genève et les Genevois-es dans le monde colonial? Quels héritages témoignent de cette implication? À une époque où la présence du passé colonial dans l'espace public est controversée, l'ouvrage apporte des réponses à ces questions. Il montre comment cette ville suisse et internationale s'est inscrite dans les réseaux transimpériaux européens, tout en servant de plateforme à l'anticolonialisme. Genève se trouve également au cœur des enjeux politiques et diplomatiques posés par les décolonisations, qui reconfigurent les relations Nord-Sud. Fondées sur des sources inédites, les contributions rassemblées ici dévoilent la complexité et les ambivalences d'une telle histoire. En proposant de nouvelles perspectives sur les réalités de la Suisse coloniale et postcoloniale, elles fournissent des clés de lecture pour saisir un sujet sensible qui suscite depuis plusieurs années un véritable débat de société.

